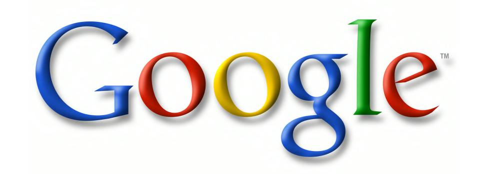
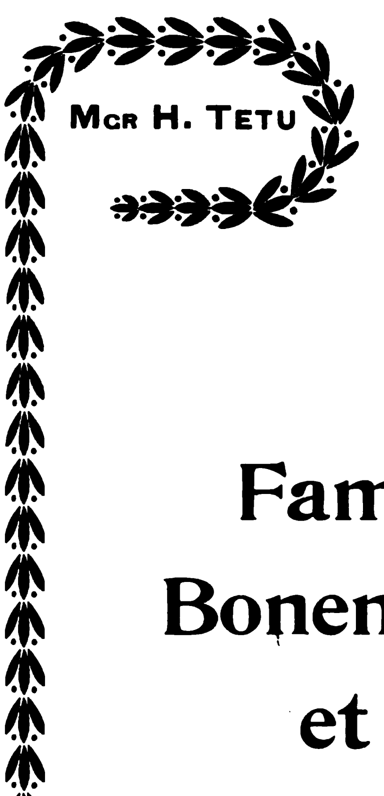
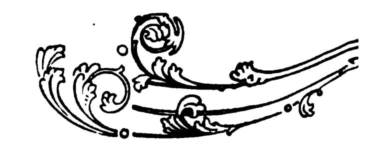





SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS







MGR H. TETU

HISTOIRE

DES

Familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault





DUSSAULT & PROULX, IMP. QUEBEC



HISTOIRE

DES

Familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault

HISTOIRE

DES

FAMILLES TETU, BONENFANT, DIONNE ET PERRAULT

PAR

Mgr HENRI TETU

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ ET PROCUREUR
DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC



QUÉBEC
DUSSAULT & PROULX, IMPRIMEURS

1898

N° 23

AVANT-PROPOS.

Si j'en juge par les difficultés que j'ai éprouvées dans ce travail, il était grandement temps de recueillir les noms et les dates, ainsi que les souvenirs les plus intéressants concernant les familles dont je vais esquisser l'histoire. Ceux qui ne se sont jamais livrés à ce genre d'étude, n'ont qu'une faible idée des recherches qu'il faut faire et de la peine qu'il faut se donner pour obtenir un résultat tant soit peu satisfaisant. Et que de regrets inutiles en pensant au temps perdu ! Que de choses il aurait été facile de connaître en interrogeant les anciens, il y a quelques années encore ! Mais les anciens ne sont plus et ils ont emporté dans la tombe le souvenir de bien des faits que l'on chercherait en vain aujourd'hui. C'est pour réparer, autant que je le puis, une négligence dont je m'accuse tout le premier, et pour laisser quelques notes à ceux qui viendront après nous, que j'ai entrepris cet ouvrage qui ne manquera pas d'être agréable, je l'espère, à mes nombreux parents, et de leur apprendre bien des détails sur les respectables familles auxquelles ils appartiennent.

Au milieu des peines et des difficultés dont je viens de parler, ce travail n'a pas laissé de me procurer à moi-même de douces jouissances, surtout en me mettant en relation avec bien des cousins et des cousines dont j'igno-

rais l'existence et qui n'en savaient pas davantage sur mon compte. Je dois à plusieurs d'entre eux l'expression de ma profonde reconnaissance pour les notes importantes qu'ils ont bien voulu me communiquer ; et je prie également mes confrères dans le sacerdoce qui m'ont rendu le même service, d'agréer mes sincères remercîments.

On remarquera sans doute que les différentes familles n'ont pas une part égale dans ce volume, et que quelques-unes ont été privilégiées au point de vue du nombre de pages que je leur ai consacrées. Cela tient à diverses causes faciles à comprendre ; la meilleure explication que je puisse en donner, c'est que tout en m'efforçant de rendre justice à chacun, je n'ai pu écrire qu'en proportion des connaissances que j'avais par moi-même ou des renseignements que d'autres m'ont communiqués.

Cette édition publiée seulement à cent exemplaires n'est pas destinée au public ; ce qui fera pardonner, je l'espère, bien des négligences de style, et des jugements sur les hommes et les choses qui peut-être ne seraient pas du goût de tout le monde. Les mémoires intimes permettent une allure et des libertés qui figureraient mal dans un ouvrage historique de plus haute portée.

HISTOIRE

DES

FAMILLES TETU, BONENFANT, DIONNE ET PERRAULT

PREMIERE PARTIE

LA FAMILLE TETU

CHAPITRE I.

Saint-Thomas, beau, splendide et populeux village ;
Fameux par sa rivière au sinueux rivage !
C'est là qu'ont vu le jour de grands cultivateurs,
D'illustres députés, d'éloquents orateurs :
Les Taché, les Couillard, les Perrault, les Bourdages,
Et puis un nombre encore de dignes personnages ;
Les Têtu, pléiade en ce noble pays,
Ont trouvé leur berceau près de ces bords fleuris.

La Grand' Tronciade par A. CASSEGRAIN.

ARRIVÉE DU PREMIER TÊTU AU CANADA.—SON CERTIFICAT DE LIBERTÉ.—PÊCHEUR PENDANT QUATORZE ANS.—SOLDAT EN 1759.—SON PREMIER TESTAMENT.

Félix Têtu n'avait que dix-neuf ans quand il quitta la France pour venir en Canada. Né dans la paroisse de Vigna, évêché de Saint-Malo, il avait pour père Grégoire Têtu et pour mère Jeanne Lebranchu. Parmi ses compa-

gnons de voyage, se trouvaient Jean Beaulier, son cousin, François Piquet, âgé de seize ans et neveu de Beaulier, Thomas Briand et Jean Leroux. Le navire qui les portait était commandé par le capitaine Durube. Dès leur arrivée, au printemps de 1754, ils firent la pêche à Gaspé. Joseph Nicole vint aussi s'établir en Canada la même année. La famille Casault n'arriva que deux ans après, en 1756. Ces détails nous sont fournis par des documents authentiques de première valeur. Ce sont les procès-verbaux des enquêtes faites à l'évêché de Québec par le grand-vicaire Perrault, en 1768, pour établir que Félix Têtu et Jean Beaulier étaient libres et pouvaient contracter mariage. On y voit que, pendant quatorze ans, Félix Têtu employait tous les étés à faire la pêche à Gaspé, et qu'établi à Saint-Thomas il y passait le reste de l'année.

Voici au reste cet important document :

Certificat de liberté en faveur de Félix Têtu

L'an mil sept cent soixante et huit, le trentième mars, est comparu pardevant Nous le nommé Félix Testu actuellement demeurant à la Pointe à la Caille, lequel désirant se marier aurait requis de faire pardevant nous preuve de liberté. En conséquence, ayant fait serment de dire vérité, nous aurait déclaré être natif de Saint-Malo dont il serait parti en 1754 pour venir à Gaspé y faire la pêche à la morue, étant alors âgé de 19 ans, depuis ce temps il n'a point retourné en Europe mais qu'il a toujours resté en cette province, allant tous les étés à

la pêche à Gaspé et revenant tous les ans hiverner à la Pointe à la Caille et cela depuis environ quatorze ans, qu'il serait âgé actuellement d'environ trente-trois ans— et qu'il produisait pour témoin de sa liberté le nommé Jean Beaulier demeurant actuellement à Berthier, qu'il dit bien connaître et en être bien connu.

Et comparu devant nous le susdit Jean Beaulier lequel après serment de dire la vérité, nous a déclaré être natif Davignac, évêché de Saint-Malo, y avoir bien connu le nommé Félix Testu, pour être son cousin, qu'il n'avait tout au plus que dix-neuf ans lorsqu'il est venu à Gaspé avec lui, et qu'il affirmait et certifiait qu'il n'avait point retourné en Europe et qu'il n'était point marié en France ni en ce païs.

Et le dit Félix Testu ne pouvant produire un troisième témoin, nous ayant présenté une lettre de M. Maisonbasse curé de la Pointe à la Caille en date du 23 mars 1768 adressée à Mgr l'Evêque, qui certifie que le dit Félix Testu n'a pu mener à Québec un nommé Jean Le Roux (1) qui aurait en conséquence fait serment pardevant lui que le dit Félix Testu qu'il a toujours bien connu n'était point marié en France, la dite lettre y attachée; lui ai accordé certificat de liberté et permis de publier les bans de mariage.

PERRAULT CH. VIC. GÉN.

(1) Ce Jean Leroux se maria lui-même en 1768, et Félix Têtu vint à Québec pour rendre témoignage en sa faveur. Jean Beaulier, cousin de Têtu et qui témoigna de la liberté de ce dernier, s'établit à Berthier, comté de Montmagny, et épousa, le 11 avril 1768, Geneviève Picard Destroismaisons. L'une de ses filles, Marie-Marguerite, fut la grand'mère de M. l'abbé Joseph Hoffman, curé actuel de Charlesbourg.

Au printemps de 1759, M. Félix Têtu ne descendit pas à Gaspé, comme il avait accoutumé de le faire, mais dut faire partie de l'expédition qui se rendit au fort de l'Ile-aux-Noix, sous le commandement de Bourlamaque, ou plus probablement peut-être accompagnait-il les milices envoyées pour défendre les Rapides sous M. de la Corne. Ce n'est que l'année dernière que j'ai appris cet épisode intéressant de la vie de mon ancêtre, en cherchant tout autre chose dans le greffe du notaire Barolet. Jugez de mon agréable surprise, quand je mis la main sur le testament de Félix Têtu, en date du 17 mars 1759. Ce document est tellement important que je ne puis omettre de le reproduire ici.

" Fut présent Félix Testu majeur de vingt cinq ans avril passé suivant qu'il le déclare demeurant en la coste du sud, navigateur de profession natif de l'ancienne France du département de Guinon sur son départ pour le service du roi pour le pays d'en haut où il est commandé, sain d'esprit, mémoire et jugement, comme il est apparu aux dit notaire, s'étant exprès transporté à l'étude de Barolet, l'un des notaires soussignés à l'effet des présentes, lequel dans la vue de la mort, dont il craint d'être surpris dans le cours de ses voyages, sans avoir disposé de ses dernières intentions et volontés... il a fait, dicté et nommé aux dits notaires son présent testament comme il en suit :

Premièrement comme chrétien, catholique, apostolique et romain, a recommandé son âme à Dieu lorsqu'elle se

séparera de son corps, suppliant sa divine bonté de lui faire miséricorde, de lui pardonner ses péchés et la placer en son saint paradis avec les Bienheureux.

Veut et ordonne que ses dettes soient payées et torts réparés si aucun se découvre qu'il ait commis et ce par l'exécuteur testamentaire ci-après nommé.

Donne et lègue le dit testateur aux pauvres de la paroisse de Saint-Thomas en la coste du sud la somme de deux cents livres pour une fois payées dont leur fait don et legs.

Donne à l'église et paroisse de Saint-Thomas en la coste du sud la somme de cent livres une fois payées dont lui fait don et legs.

Donne et lègue à Joseph Gendron, fils, filleul de lui testateur, la somme de cent livres une fois payées dont il lui a fait don et legs.

Déclare le testateur que tous ses biens en ce pays consistent en une somme de quinze cents livres et plus s'il s'y trouve qui sont es mains du sieur Jean Durand, navigateur, demeurant en sa maison, en cette ville, rue Champlain, qu'il prie de payer et de livrer à l'exécuteur du présent testament, dont lui qui teste n'a autre reconnaissance du dit sieur Durand que le compte établi sur son livre s'en referant sur ce à l'entière probité du dit sieur Durand, pour sur la dite somme payer les legs de ci-dessus, et le surplus avec le produit de ses hardes et linges qui sont es mains de Joseph Joncas, habitant de la Pointe à la Caille, paroisse de Saint-Thomas, seront vendus pour le produit et le restant de la première dite somme

être employée par le dit exécuteur testamentaire en basses messes de requiem pour le repos de l'âme du dit testateur et ce en telle église que voudra et pourra le dit exécuteur testamentaire.

Et pour exécuter et accomplir le présent testament le testateur a nommé et choisi la personne de Messire Maisonbasse, prêtre curé en la dite paroisse, qu'il supplie d'en prendre la peine, se désaisissant en ses mains de tous ses biens suivant la coutume. Révoque le dit testateur, etc.

Ce fut ainsi fait et dicté et nommé en l'an 1759 le 17 mars. Et le dit Testu testateur a déclaré ne savoir ni écrire ni signer."

(Signé) LAMORILLE
BAROLET."

D'après ce document, Têtu ne savait pas signer. Mais comme nous trouvons sa signature quelques années plus tard dans un très grand nombre d'actes, il est évident qu'il savait écrire ou qu'il apprit à le faire après 1759. S'il n'était pas riche à cette époque, n'ayant que quinze cents livres en argent, il avait déjà commencé à faire des économies et à asseoir les bases de la jolie fortune qu'il parvint à acquérir dans la suite.

Je n'ai trouvé aucun détail sur la courte carrière militaire de mon ancêtre, qui au retour de son expédition se remit à ses occupations plus pacifiques de la pêche à la morue. Pendant les mois d'hiver, il s'occupait de placer avantageusement son argent en achetant des terres et en faisant certaines spéculations avantageuses. C'est ainsi

qu'en 1766, on le voit acheter la succession d'un de ses compatriotes, Sauveur Harel, qui venait de mourir et qui n'avait pas d'héritiers au Canada.

A cette époque, Félix Têtu était *navigateur*, *bourgeois et maître de chaloupe*, comme le dit l'acte d'achat dont je viens de parler.

Deux ans plus tard, le 7 avril 1768, on connait exactement par un inventaire de ses biens quels étaient alors sa position et son état de fortune. Cet inventaire fut fait à l'occasion de son prochain mariage. Il avait alors renoncé à la pêche pour donner tout son temps à l'agriculture, car il n'est pas fait mention de chaloupe dans l'énumération de ses richesses.

CHAPITRE II.

INVENTAIRE DES BIENS DE FÉLIX TÊTU.—SON MARIAGE AVEC MARIE-MADELEINE VALLÉE.—NOTES SUR CETTE FAMILLE.—ETAT DE FORTUNE DE FÉLIX TÊTU.—LE FIEF SAINT-LUC.—LISTE DES ENFANTS.—DERNIER TESTAMENT.—MORT DE M. ET DE MADAME TÊTU.

Le 7 avril 1768, le notaire Lévêque fait l'inventaire des biens de Félix Têtu, comme suit : Je mentionne les principaux items :

Les outils : haches, compas, marteau, herminette...........................	24	francs
Harnais	50	"
18 paires de souliers tannés.............	22	"
Lard et beurre........................	72	"
Paire de raquettes......................	2	"
6 assiettes de faïence, six fourchettes d'acier, six cuillers d'étain, etc...........	8	"
2 paires et demie de bayoux............	3	"
Un fusil..............................	24	"
Un manchon d'ours....................	7	"
Lit complet..........................	100	"
Couverte pour cariole..................	4	"
17 verges de toile fine..................	33	"
Deux chapeaux.......................	21	"
Une paire d'escarpins....	16	"

Une bougrine de cadis et un gilet de ratine	22	francs
Un capot de cadis, une veste de diable fort	22	"
Une bougrine et un gilet d'indienne	25	"
2 gilets de quarisé parmenté de satin	12	"
3 fichus de soie	15	"
4 mouchoirs de coton	8	"
1 paire de culottes de panne veloutée	15	"
1 habit complet de drap del bœuf	140	"
6 chemises de toile fine	40	"
3 paires de bas fins	11	"
2 paires de boucles d'argent	42	"
1 redingote	35	"
1 casque	9	"
10 livres de tabac pilé	4	"
Traine, cariole	63	"
Foin	72	"
1 cheval	100	"
1 vache et quatre brebis	77	"
Farine-Bled	279	"
Une peau d'ours	6	"
Un baril de 14 pots cerclé de fer avec 12 pots d'eau-de-vie	24	"
Obligations, *billets*, (1)	5756	"
Argent monayé espèces sonnantes	2198	"
Total =	10,877	francs.

(1) Parmi ces dettes actives figurent 3000 francs dus par le Sieur Chs Couillard Desprès pour un arpent et demi de terre et bâtiments dessus construits.

Immeubles :

Un arpent de terre de front sur quarante de profondeur au 1er rang des terres du côté du sud de la rivière du Sud, bornée à Charles Couillard Després d'un côté et de l'autre à Michel Blais. (1)

Deux arpents de front en bois debout au deuxième rang des terres du côté du sud de la rivière du Sud borné à Charles Couillard de Beaumont d'un côté et à monsieur Damour De Plaine de l'autre.

Ce document légal donne une idée assez exacte de la manière de vivre à cette époque, du costume, de l'ameublement, et de la valeur des objets.

Félix Têtu se maria le 11 avril 1768 (2) à Marie-Madeleine Vallée, veuve de Louis Bélanger de Saint-Thomas, et fille de Etienne Vallée et de Marie Madeleine Marcoux de Saint-Vallier.

---

(1) M. Têtu avait acheté cette terre, le 27 avril 1767, du chirurgien Louis-Vincent Marsaule (Marceau) et l'avait payée 3900 livres comptant.

(2) ACTE DE MARIAGE

" L'an mil sept cent soixante huit, l'onze d'avril après la publication de trois bans de mariage faite au prosne des messes paroissiales pendant deux fêtes et un dimanche consécutif entre felix tetu fils de feu Grégoire tetu et de Jeanne Lebranchu ses père et mère de la paroisse de Vigna eveché de St. Malo d'une part, et marie madeleine Vallée veuve de feu Louis bellangé d'autre part ; après avoir vu le certificat de Liberté du dit felix tetu donné par Monsieur le Grand Vicaire de Québec, je soussigné ptre curé de St. Thomas ai pris leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère la Sainte Eglise catholique apostolique et romaine En présence des Srs Etienne vallée, françois Gosselin, Charles bellangé et plusieurs autres dont quelquns avec lepoux et lepouse on signés les autres on déclarés ne savoir signer de ce requis.

(Signé) MARIE MADELEINE VALLÉE
F TETU
ELEVIN VALLÉ
MAISONBASSE ptre "

Il avait alors trente-quatre ans et madame Bélanger en avait trente-deux. Cette dernière s'était d'abord mariée à quinze ans et avait eu dix enfants de son premier mariage, mais il n'en restait que trois survivants : Charles âgé de treize ans, Louis âgé de cinq ans et Marie-Madeleine âgée de trois ans. Le contrat de mariage passé devant le notaire Lévêque, le 8 avril 1768, fut signé dans la maison de la future épouse, qui devint la maison paternelle de la famille Têtu, maison en pierre à murs épais et à toit raide, qui vient d'être léguée par les demoiselles Nathalie et Vitaline Têtu à leur neveu Joseph Têtu. Assistaient à la signature du contrat : Pierre Bélanger, ami de Têtu, Charles Bélanger et Joseph Coté, (1) beaux-frères de l'épouse, et ses cousins Pierre et Jacques Bélanger, Louis Thibault, Charles Couillard Després et René Denaud. Cette fois le notaire ne dit pas que Félix Têtu ne sait pas signer.

Bien des fois, j'ai entendu dire par quelques-uns de mes parents, que parmi les enfants de la jeune veuve Bélanger mariée à Félix Têtu, il y avait deux sourds-muets et trois sourdes-muettes. C'est une erreur. Ces sourds-muets et sourdes-muettes furent les enfants de son fils Louis Bélanger, agé de cinq ans à l'époque du mariage de sa mère.

(1) Joseph Coté, fils de Paul. était marié à Elizabeth Bélanger. Pierre Bélanger, oncle de l'épouse, était marié à Marthe Couillard Després, et son fils Pierre à Elizabeth Deneau. René Deneau était marié à Elizabeth Bélanger, fille de Pierre.

Madame Félix Têtu avait hérité de son premier mari et elle possédait une grande partie de la terre de Charles Bélanger, son beau-père, qui avait partagé ses biens entre ses enfants. (1)

Charles, son frère, mourut en 1772. Têtu fut nommé tuteur des enfants mineurs de sa femme, et grâce à son inteligence des affaires, il ne tarda pas à augmenter de beaucoup la fortune commune. Il acheta la part de terre de Joseph Bélanger, le beau-frère de sa femme, et passa je ne sais combien de contrats de ventes et d'achats avec les familles Couillard, Bélanger, Destroismaisons, Morin, Gamache, Boulet, etc., etc. Il devint un des seigneurs du fief Saint-Luc qui a 21 arpents de front sur 84 de profondeur. Il le fit mesurer en 1794 par l'arpenteur J. B. Duberger, le père de madame Félix Têtu, dont nous aurons à parler plus loin et qui était le petit neveu du premier Félix. J'ai en ma possession le plan de ce fief St-Luc, qui indique où se trouvait l'église d'alors à l'embouchure de la petite rivière à la Caille et à envirou quinze arpents à l'est de la terre des Têtu. Il comprenait les terres situées immédiatement à l'ouest de la terre de la fabrique, savoir :

(1) Ce fut le 12 janvier 1850 que Charles Bélanger et sa femme Elizabeth Fournier firent don de leurs biens à leurs fils Joseph et Louis, c'est-à-dire d'une terre de trois arpents et trois perches et demie de front évaluée à 10,050 livres. Ils avaient quatre filles qui reçurent 5,025 livres, chacune. Charles Bélanger mourut le 4 novembre 1761. Son fils Joseph s'en alla vivre dans les pays d'en haut et il était de retour en 1774. Il ne se maria pas. Il fit un échange de terre avec Félix Têtu en 1774. Il avait alors quarante ans. Quant à Louis, on a vu qu'il se maria à Marie-Madeleine Vallée, et Charles épousa Thérèse Asselin.

celles du Dr Oliva, des dames de l'hôpital, de MM. Michel Blais, René Deno, François Thivierge, F. Têtu, Jacques Bélanger et Chs Taché.

Ce fief avait été d'abord concédé, le 15 novembre 1663, par M. de Lauzon, à Noël Morin, qui portait dès lors le titre de sieur de Saint-Luc, comme on le voit par un jugement rendu par la Compagnie des Indes Occidentales, le 11 novembre 1671. Les enfants de Noël Morin, entre autres l'abbé Germain Morin, le premier prêtre canadien, cédèrent ensuite leurs droits à M. et Madame Gilbert Rageot (laquelle était la sœur de l'abbé Morin). Rageot était greffier et notaire en la prévôté de Québec.

J'ai entre les mains un acte de foi et hommage, à la date du 9 septembre 1737, de René Ls D'amour, sieur de Courberon, au nom et pour avoir épousé Dame Angélique Couillard Despré, sa femme, dame propriétaire du dit fief, suivant le legs fait à elle par le testament (1735) de Jean-Baptiste Couillard Ecr, Sieur de Lespinay, propriétaire du fief Saint-Luc. Le dit René D'amour se présente pour rendre foi et hommage à M. Louis Couillard, seigneur de la Rivière du Sud. Le manoir seigneurial était situé où résidèrent plus tard les Patton et où est aujourd'hui la propriété de M. A. Bender.

Marie-Madeleine Vallée avait eu dix enfants de son premier mariage avec Louis Bélanger ; elle en donna sept à son second mari Félix Têtu. Nous donnons la liste de ces derniers avec la date du baptême et de la sépulture de chacun.

1. Félix, b. 26 janvier 1769, s. 14 oct. 1853.
2. Jean-Baptiste, b. 10 juillet 1770, s. 10 juin 1843.
3. François, b. 19 octobre 1772, s. 26 fév. 1857.
4. Eliz.-Euphrosine, b. 12 janvier 1774, s. 28 juin 1775.
5. Joseph, b. 22 avril, 1775, s. 3 novembre 1854.
6. Marie-Angélique, b. 5 avril 1777, s. 18 août 1824.
7. Etienne, b. 9 janvier 1779, s. 1er juillet 1797.

M. et Madame Félix Têtu, par l'excellente administration de leurs biens, purent non seulement élever, mais aussi établir convenablement leurs enfants. L'aîné, Félix, fit ses études au séminaire de Québec, et il reçut pour sa part d'héritage 12,360 livres ; Jean-Baptiste eut une terre de trois arpents sur la Rivière-du-Sud ; Joseph une terre à l'ouest de celle de son frère. Marie-Angélique reçut, quand elle se maria à Joseph Sedilot dit Montreuil, la somme de 10,000 livres, sans compter des articles de ménage et des animaux.

Quant à François, mon grand'père, il eut la terre paternelle par donation en date du 25 juillet 1797, (1) et tous les autres biens, terrains et argent, à condition de donner aux donateurs le logement et l'entretien. Il est dit dans cet acte important que tous ces biens appartiennent aux dits donateurs, partie par héritage et partie par échange avec Joseph Bélanger. Toutes ces différentes donations furent confirmées par les testaments de M. et de Madame Félix Têtu, passés les 11 et 13 mars 1802 devant Boisseau.

(1) Greffe de Boisseau.

Je n'ai pu avoir aucun renseignement sur la personne et l'instruction de Madame Têtu, (2) mais il est évident qu'elle savait tenir une maison et élever une famille ou plutot deux, et qu'elle dut contribuer à l'acquisition de cette fortune relativement considérable qui lui permit à elle et à son mari de faire une si large part à chacun des enfants.

Quant à M. Félix Têtu lui-même, quoique la tradition soit assez muette à son sujet, on voit quel homme il était et par les travaux auxquels il se livra et par le succès qui couronna toutes ses entreprises. Comme on juge de l'arbre par ses fruits, on peut dire sûrement que M. Têtu était un caractère fortement trempé, un excellent chrétien, un homme robuste, industrieux et d'un grand esprit pratique. Ses enfants dont nous connaissons suffisamment l'histoire, ont été les preuves vivantes de la vérité du jugement que nous portons sur lui.

Dans les *Mêmoires de famille*, par Madame C. E. Casgrain, le nom de Félix Têtu est mentionné une seule fois et avec éloge.

Madame Pierre Casgrain, née Marie Bonenfant, écrivait ce qui suit à son fils Charles, qui fut le père de l'abbé Raymond Casgrain. Il s'agissait du futur mariage de Charles :

" Toi seul peut décider cela à ton gré, car il ne faut pas croire, comme quelques-uns le disent, qu'une demoi-

(2) J'ai vu sa signature qui laisse à désirer au point de vue de la calligraphie.

selle qui peut prétendre à quelque chose du côté de sa famille, ne soit point pour cela propre à faire une femme de ménage. Je ne suis pas du tout de cet avis; je te rapporterai à ce sujet ce que disait souvent le père Têtu : qu'un petit tison seul était d'abord consumé, mais que lorsque l'on pouvait en mettre deux ensemble, cela était immanquable. Tu sais que les vieux Français se trompent rarement, on en voit assez souvent la preuve."

Il est évident que le père Têtu était un grand voyageur, puisqu'il avait quitté la France à l'âge de dix-neuf ans pour venir s'établir en Canada. Il ne retourna pas en Europe, mais on constate par différents actes signés par lui à différents endroits que, comme tous les canadiens d'alors, il avait conservé le goût des voyages, et on sait si leurs descendants ont continué de le cultiver ! Il était en grande amitié avec les familles Bonenfant et Casgrain et se rendait souvent à la Rivière-Ouelle pour les visiter. Il y assista au mariage de son fils, François, avec Charlotte Bonenfant, le 7 juillet 1793, et on l'y revoit encore, au mois d'octobre suivant, pour signer un acte de donation du père Bonenfant en faveur de mon grand-père François Têtu et de sa femme.

Madame Féilx Têtu mourut subitement, le 10 juillet 1811, et fut enterrée dans le cimetière de Saint-Thomas. Elle avait vécu soixante et quinze ans. Son mari la suivit de près; il mourut le 11 mai 1813, et fut enterré le 13 au même endroit. Nous publions l'acte de sépulture qui lui donne quatre-vingt quatre ans. C'est une erreur, car M. Félix Têtu n'avait que soixante et dix-huit ans, puis-

qu'il avait dix-neuf ans quand il arriva en Canada au printemps de 1754.

Voici l'acte de sépulture du premier Têtu venu au Canada :

" Le treizième mai mil-huit cent treize par nous curé soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de sieur félix têtu âgé de quatre vingt quatre ans décédé le onze du courant avec le secours des sacremens. Ont été présens à la dite sépulture, les sieurs félix et françois têtu enfans du défunt ainsi que Joseph têtu et jean baptiste têtu, guillaume Boulet, alexis Boulet, pierre fournier, alexis fournier et un grand nombre d'autres paroissiens qni n'ont su signer.

(Signé) F. Têtu, F. Têtu, Jean Baptiste Têtu.

J. M. VERREAU, Ptre."

CHAPITRE III.

FAMILLE VALLÉE.—FAMILLE BÉLANGER.—ENFANTS DE LOUIS BÉLANGER ET DE MARIE-MADELEINE VALLÉE.—

L'épouse de M. Félix Têtu était, comme je l'ai dit plus haut, Marie-Madeleine Vallée, veuve de Louis Bélanger. Il importe donc de dire un mot de ces deux familles Vallée (1) et Bélanger et de donner leur généalogie.

I. Pierre Lavallée, fils de Pierre et de Madeleine Dumesnil, de Saint-Jean, évêché de Rouen, marié à Québec, le 12 janvier 1665, à Marie-Thérèse Leblanc.

II. Pierre Vincent, marié d'abord à Marie-Madeleine Vachon, le 23 novembre 1699, à Beauport, puis au même endroit, le 21 juillet 1704, à Madeleine Courault.

III. Etienne, marié, le 18 avril 1735, à Beauport, à Marie Marcou.

Marie-Madeleine, fille de ces derniers, était née à Beauport le 21 avril 1736. Le 17 janvier 1752, à l'âge de quinze ans, elle contracta mariage, à Saint-Vallier, avec Louis Bélanger, cultivateur de Saint-Thomas.

Voici la liste de leurs enfants :

1. Louis-Charles, b. 1752 ; s. 1756.
2. Roger, b. 1753 ; s. 1753.
3. Anonyme, b. 1754, s. 1754.

---

(1) On lit aussi *Lavallée*.

4. Charles-François, b. 1755 ; s. 1843.
5. André, b. 1757 ; s. 1757.
6. Marie-Madeleine, b. 1758 ; s. 1758.
7. Elizabeth, b. 1760 ; s. 1761.
8. Marie-Elizabeth, b. 1762 ; s. 1762.
9. Louis, b. 1763 ; s. 1838.
10. Marie-Madeleine, b. 1765 ; s. 1822.

Tous nés à Saint-Thomas.

Louis Bélanger, le père de ces enfants, mourut le 3 avril 1765. Sept enfants étaient morts, il n'en restait que trois : Charles, Louis et Marie-Madeleine. Charles et Louis assistaient en 1793, au mariage de leur frère utérin François Têtu. Le premier était déjà marié, le 14 avril 1777, à Marie-Reine Hinse, veuve de Jean-Baptiste Gosselin, et le second, le 20 février 1786, à Thècle Boulet, fille de feu Jean-Baptiste Boulet et de Marie-Angélique Vallée, double parenté du 3ème et du 4ème degré.

Ce dernier, c'est-à-dire Louis, eut une progéniture de dix-huit enfants. C'était un très bel homme de six pieds, intelligent et bon, et sa femme était remarquable par sa piété et son esprit d'ordre et d'économie. Quatre ou cinq des enfants étaient de vrais géants. Comme je l'ai déjà dit, cinq d'entre eux étaient sourds-muets : François, Marcel, Sophie, Emilie et Théotiste. Tous étaient intelligents et industrieux. François faisait des voitures et même des horloges. Mes tantes Nathalie et Vitaline me disaient l'année dernière qu'elles avaient connu deux des sourdes-muettes qui étaient très adroites, et très capables de gagner leur vie.

Charles Bélanger, frère de Louis, et marié à Marie-Reine Hinse, était aussi un fort bel homme. Grand chasseur comme l'étaient la plupart des habitants de Saint-Thomas, il perdit l'usage de ses jambes, par suite des fatigues éprouvées dans ses longues marches à la raquette pour la chasse aux orignaux. Il avait eu quinze enfants.

L'un d'entre eux, François, (1) homme de haute stature, fut capitaine de long cours. Deux autres s'établirent à Saint-Gervais. Devenu incapable de marcher et de travailler, Charles Bélanger, ayant perdu sa femme, donna ses biens à son frère Joseph Têtu qui le fit vivre si bien et si longtemps qu'il mourut âgé de quatre-vingt-huit ans.

M. l'arpenteur Frédéric Bélanger et MM. Joseph et Louis Bélanger, ses frères, résidant actuellement à Saint-Thomas, et fils de Jean-Baptiste Bélanger et de Marie-Geneviève Talbot, sont les petits-fils de Louis Bélanger et deThècle Boulet et sont par conséquent mes cousins du 3e au 3e degré de consanguinité.

Cette famille Bélanger est immense et je regrette de ne pouvoir donner les noms de tous les enfants. Je me contenterai de quelques notes additionnelles :

I. Louis Bélanger, b. 1763, fils de Louis Bélanger et de Marie-Madeleine Vallée, épousa, le 25 février 1786, Thècle Boulet. Dix-huit enfants. Il mourut en 1838.

---

(1) Il fut le père de Marie Bélanger, épouse de M. J.-A. Langlais, libraire de Québec.

II. Jean-Baptiste Bélanger, b. 10 novembre 1792, se maria, le 16 janvier 1821, à Marie-Geneviève Talbot. Il mourut le 4 mars 1850. Douze enfants, dont quatre moururent en bas âge.

III. Louis Bélanger, b. 1823, se maria, le 29 février 1848, à Zoé Boulet.

Joseph, b. 22 mai 1826, m. le 7 juin 1865, à Marie-Adéline Têtu, fille de Edouard Têtu et de Emilie Couillard-Dupuis.

Frédéric, l'arpenteur, b. 30 janvier 1828, m. le 10 octobre 1858, à Marie-Henriette Bélanger, fille de Louis Bélanger et de Thérèse-Catherine Couillard-Dupuis.

Marie-Madeleine Bélanger,sœur de mère de mon grand-père F. Têtu, fille de Louis Bélanger et de Marie Madeleine Vallée, se maria, le 16 juin 1782, à René Mathieu, veuf de Barbe Saunier,de Saint-Pierre, Rivière-du-Sud. Je n'ai pu trouver les noms que de trois enfants : Marie-Madeleine, b. 20 octobre 1783, Geneviève b. 16 juin 1792, et Louis b. 18 octobre 1794. Marie-Madeleine fut l'épouse de Jean-Baptiste Casault, oncle du juge-en-chef, et la grand'mère du juge François Langelier qui se trouve ainsi mon cousin du 3ème au 4ème degré.

Au mois de janvier 1804, il y eut, à l'évêché de Québec, une enquête canonique pour établir le fait de la mort de René Mathieu, et le témoin le plus important fut M. Félix Têtu, frère de mère de Marie-Madeleine Bélanger, lequel affirma avoir eu en possession, en 1798, une lettre adressée à Madame René Mathieu, à Saint-Thomas, écrite par un homme de crédit public à Michilimackinak, en

1797, qui lui annonçait que le dit René Mathieu, son mari, qui était alors au service de la maison à laquelle il appartenait, s'était noyé, il y avait quelque temps, sur une Pointe connue sous le nom de *Pointe de Sable* : " Qu'il était élevé sur l'avant du bateau, qui poussé, avec " beaucoup de rapidité par le courant, se donna un si " grand choc contre une pierre, qu'il en fut jeté à l'eau " et noyé. "

Des témoignages à peu près semblables furent donnés par les notaires Boiseau et A. Panet. Le curé de Saint-Thomas, M. Verreau, disait dans une lettre à l'évêque : " la lettre en question a été vue de bien des personnes et c'est un malheur qu'on ne puisse plus la trouver. Cette veuve qui est recherchée est vraiment une honnête femme et qui appartient à une bonne famille."

La preuve fut jugée suffisante, et Marie-Madeleine Bélanger reçut la permission de contracter un nouveau mariage, ce qu'elle fit le 6 février 1804, et son second mari fut Bonaventure Langelier, veuf de Marie-Rose Morin, riche cultivateur de Saint-Vallier. Il était le cousin du grand-père de l'honorable François Langelier.

" Après le mariage de mon grand-père et de ma grand'mère (Marie-Madeleine Mathieu) m'écrit le juge Langelier, il leur donna ses biens à charge d'une rente viagère et alla demeurer avec eux sur une terre située à une petite distance de l'église de Saint-Vallier. Vers 1812, mon grand-père Casault, ayant décidé d'aller s'établir à Saint-Hyacinthe, qui, d'après ce que j'ai entendu dire à ma grand'mère, avait alors la même attraction qu'a au-

jourd'hui le Nord-Ouest, Bonaventure Langelier consentit à l'y suivre et alla demeurer chez lui à l'endroit qu'on appelle *le petit rang*, dans la paroisse actuelle de Saint-Hyacinthe."

Marie-Madeleine Mathieu y demeura jusqu'à sa mort arrivée le 21 avril 1822. Elle était âgée de cinquante-sept ans.

Voici maintenant la généalogie de la famille Bélanger.

I. François Bélanger de la paroisse de Fouque, en Bretagne, m. à Québec le 12 juillet 1637, à Marie Guyon.

II. Charles Bélanger, m. le 25 novembre 1663, au Château-Richer, à Barbe Cloutier.

III. Charles Bélanger, m. à Sainte-Anne de Beaupré, en 1692, à Geneviève Gagnon.

IV. Charles Bélanger, m. à Saint-Thomas, le 4 octobre 1723, à Elizabeth Fournier.

V. Louis Bélanger, b. 21 novembre 1726; m. le 17 janvier 1752, à Saint-Vallier, à Marie-Madeleine Vallée, s. 4 avril 1765, à Saint-Thomas.

Marie-Thérèse Bélanger, sœur de Louis, épousa Jean-Libreck Hoffman, soldat dans un régiment de chasseurs allemands à la solde de l'Angleterre et en service au Canada, et ce le 2 décembre 1781.

Hoffman était alors protestant et le mariage fut contracté devant le ministre protestant, D. Braunsdorff, et en présence du capitaine Nuperan et du centurion Leigzing. Le ministre était évidemment le chapelain luthérien du régiment.

Hoffman se fit catholique, un an après son mariage, et

le 25 juin 1783, il reçut à la Rivière-Ouelle, la bénédiction nuptiale, et renouvela son consentement de mariage avec Marie-Thérèse Bélanger, devant le chapelain catholique, " Josephus Lampertus Becker, curatus castrencis copiarum germanicarum." (1) Ce monsieur Hoffman est le grand-père de M. le curé actuel de Charlesbourg.

FÉLIX TÊTU II.

Sa naissance.—Ses études au séminaire de Québec.—Notaire.—Député.—Colonel.—Sa mort à Saint-Thomas.

Félix est l'aîné des sept enfants de Félix Têtu et de Marie-Madeleine Vallée. Il naquit le 26 janvier 1769 et fit son cours d'études classiques au séminaire de Québec, qu'il quitta en 1790. Il étudia ensuite le droit, ouvrit une étude de notaire, en 1793, et pratiqua jusqu'en 1852.

Il demeura longtemps dans la rue du Palais, alors appelée la rue des Pauvres, à l'endroit où est aujourd'hui l'hôtel Victoria, autrefois l'hôtel Albion, édifice qu'il avait lui-même fait construire. Il alla demeurer ensuite à Saint-Jean-Chrysostôme, et je suis porté à croire que ses moyens ne lui permettaient plus de rester à Québec.

S'il avait une très forte clientèle, étant en relation avec les premières familles de la ville, il manquait du génie des affaires et ne pouvait garder longtemps l'argent qu'il

(1) Acte trouvé dans les registres de Saint-Thomas.

avait gagné. Il fit un très grand nombre d'actes pour les familles de Lanaudière et de Gaspé et il était le notaire attitré de Sir John Caldwell, Baronet et Seigneur de la côte de Lauzon. Ce fut lui qui rédigea l'acte de démission de Mgr Hubert. Son greffe est l'un des plus remarquables au point de vue de la calligraphie, et on trouve dans les archives de l'archevêché des écrits de lui qui sont de véritables chefs-d'œuvre en ce genre.

M. Têtu était un bel homme rare. Taille de géant, beau teint, expression de figure d'une grande douceur, il était l'ornement des salons, de même qu'il paraissait fort bien à la tête d'un bataillon. Capitaine, en 1804, du premier bataillon de la ville de Québec, en 1813 il était lieutenant-colonel du 2ème bataillon, et il conserva son grade jusqu'après 1825. Je ne sais ce qu'est devenu son uniforme, et son épée dont il ne se servit probablement jamais; de magnifiqnes épaulettes seules sont restées comme souvenirs de sa carrière militaire et sont conservées dans ma famille. Le colonel Têtu, quoique très pacifique de sa nature, n'entendait pas badinage quand on s'attaquait à ses soldats. Le fait suivant raconté par le docteur Philippe Wells en est une preuve éloquente. M. Wells, son père, était un jour à travailler à la basse-ville, quand il fut enlevé avec quelques autres par les marins de la marine royale, dans un *impressing* (1) pour le recrutement forcé des matelots. Madame Wells, appre-

(1) Ce moyen étrange et sommaire de se procurer des matelots était alors très fréquemmeut mis en usage dans tous les ports de mer de l'Angleterre et de ses colonies.

nant le malheur arrivé à son mari, s'en va de suite en informer le colonel qui, à son tour, monte au château Saint-Louis pour porter plainte au gouverneur. Grâce à son énergique protestation, il obtient un mandat pour se rendre sur le vaisseau où se trouvaient retenus comme matelots les quelques hommes qui faisaient partie de son bataillon. A peine les a-t-il reconnus qu'il les enlève haut la main ; et à la barbe des officiers anglais ébahis de son audace, il les fait descendre dans sa chaloupe et les ramène à terre.

En 1797, M. Têtu se fit élire avec M. Louis Dunière pour représenter le comté de Hertford.(1) Aux élections de 1800, ils cédèrent tous deux leurs sièges à MM. Michel Letellier et Louis Blais.

Le colonel a laissé à Saint-Jean-Chrysostôme le meilleur souvenir du séjour qu'il y fit durant cinq ou six ans et à la fin de sa vie.

Il demeurait chez son ami, le capitaine Lambert, à un quart de lieue de l'église où il se rendait fidèlement tous les dimanches, sans jamais y manquer, pour y entendre la messe, dans le banc du seigneur où il avait toujours sa place ; son recueillement y faisait l'édification de tout le monde et on se disait souvent : comme le colonel entend bien la messe ! Mais il faut avouer que la dévotion chez lui s'était longtemps fait attendre et qu'il n'avait abusé ni de l'église ni du confessionnal.

(1) Ce comté comprenait les paroisses de Berthier, Saint-Pierre, Saint-François, Saint-Vallier, Saint-Michel. Saint-Gervais, Beaumont et Saint-Charles.

Deux ans avant de mourir, il se cassa une jambe, dans un accident de voiture, précisément en se rendant aux offices de la paroisse. Il quitta alors Saint-Jean-Chrysostôme et se rendit à Montmagny, chez son frère François. C'est là et entouré des soins de ses bons parents, qu'il mourut, le 14 octobre 1853, à l'âge avancé de quatre-vingt-quatre ans, et après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Son dernier acte de notaire est du 22 décembre 1852.

Comme je l'ai dit, il était pauvre et il ne laissa absolument rien à ses héritiers naturels. Avant de quitter l'excellente famille qui l'avait accueilli à Saint-Jean-Chrysostôme, il avait donné à une vieille demoiselle Lambert tout ce qu'il possédait alors : une petite isle située dans la paroisse de Saint-Lambert.

J'ai le bonheur d'avoir en ma possession le portrait de mon grand oncle, lequel m'a été donné par mon cousin Joseph Têtu, de Saint-Thomas. Ce dernier l'avait reçu en héritage de nos tantes Nathalie et Vitaline. C'est un bon portrait et une bonne peinture à l'huile.

JEAN-BAPTISTE TÊTU I.

Détails sur sa vie et sa famille.—Sa femme Marie-Anne-Louise Letellier.—Ses dix-sept enfants.

M. Jean-Baptiste Têtu, fils de Félix Têtu et de Marie-Madeleine Vallée, était né à Saint-Thomas, le 10 juillet 1770. Il avait une certaine instruction, car tout en étant

—3

cultivateur, je vois qu'il était aussi *inspecteur-mesureur de bois*. Son père lui avait donné une propriété sur les bords de la Rivière-du-Sud, laquelle passa ensuite entre les mains de son fils, l'arpenteur François Têtu. Jean-Baptiste Têtu n'avait pas la haute taille de ses frères Félix le colonel, et François mon grand-père. C'était un gros courtaud resssemblant davantage à son autre frère Joseph. Il épousa à Saint-Vallier, le 8 juillet 1793, Marie-Anne-Louise Letellier, fille de Michel Letellier de Saint-Just et de Marie-Louise Moreau. (1) Ils vécurent tous deux jusqu'à un âge avancé et après avoir mené une excellente vie remplie d'actes de vertus et de charités. Un vieux parent qui les a bien connus, me dit qu'il y avait dans leur maison quatre lits préparés pour les pauvres, lesquels étaient toujours les bienvenus et venaient en nombre y loger et y prendre de bons repas.

M. Têtu mourut subitement frappé d'apoplexie, et fut inhumé le 10 juin 1843. Sa digne et sainte femme avait reçu une excellente instruction au couvent de Saint-François, et ses lettres en sont la preuve, toutes écrites avec correction, esprit et piété. Elle mourut subitement comme son mari et fut inhumée, le 19 novembre 1855, à l'âge de quatre-vingts ans. Elle avait donné le jour à dix-sept enfants dont je vais raconter l'histoire en peu de mots. En voici d'abord la liste :

I. Félix, b. 13 septembre 1794, s. 27 novembre suivant.

---

(1) **Madame Jean-Baptiste Têtu était la tante de l'honorable Luc Letellier de Saint-Just. Voir d'intéressants détails sur cette famille distinguée dans *Letellier de Saint-Just et son temps*.**

II. Jean-Baptiste, b. 1795, s. 19 octobre 1852.
III. Charles, b. 14 décembre 1796, s. 14 décembre 1864.
IV. Charlotte, b. 8 mai 1798, s. 18 octobre 1845.
V. François, b. 28 mai 1800, s. 13 avril 1872.
VI. Félix, b. 18 novembre 1801, s. 16 juin 1876.
VII. Joseph, b. 24 mai 1803, s. 26 octobre 1870.
VIII. Gabriel, b. 19 septembre 1804, s. 19 nov. 1874.
IX. Boniface, b. 6 janvier 1806, s. 1814.
X. Marie-Anne, b. 29 mars 1808, s. 16 décembre 1884.
XI. Jean-François-Régis, b. 22 fév. 1810, encore vivant.
XII. Pierre, b. 23 mai 1811, s. 17 août 1812.
XIII. Louis, b. 27 décembre 1812, s. sept mois après.
XIV. Louis, b. 30 mai 1814, s. 1823.
XV. Marie-Louise, b. 20 octobre 1815, s. 1819.
XVI. Céleste, b. 4 octobre 1817, s. 1823.
XVII. Marguerite, b. 14 août 1819, s. 1820.

Ainsi, sur ces dix-sept enfants, huit moururent en bas âge, huit autres à un âge assez avancé, un seul, Régis, est plein de vie avec ses quatre-vingt-huit ans.

Charles fut notaire, François arpenteur, Jean-Baptiste, Joseph et Gabriel cultivateurs. Régis, lui, fut successivement marchand, huissier, maître d'école, cultivateur, etc. Les filles Charlotte et Marie-Anne se sont mariées. Je vais maintenant m'occuper de chacun des membres de cette famille en particulier ainsi que de leurs nombreux descendants.

JEAN-BAPTISTE TÊTU II.

Sa vie édifiante.—Ses neuf enfants.—Familles Beauregard, Laprès, Champagne, etc.

Jean-Baptiste Têtu II. était né en 1795, à Saint-Thomas, comme au reste tous les membres de sa famille. Il épousa, dans la même paroisse, le 13 juillet 1819, Lucie Picard Destroismaisons, née le 8 décembre 1797, à Saint-Pierre, et fille de Philippe Destroismaisons et de Rosalie Fournier. Elle eut un frère prêtre qui fut missionnaire à la Rivière-Rouge, en 1820, et qui mourut, en 1866, curé de Saint-François de l'Isle d'Orléans. M. Têtu était un gros homme d'une taille de cinq pieds et demi. Il ne manquait pas d'instruction et pouvait faire lui-même sa correspondance. Très jovial, toujours de bonne humeur, il était en même temps d'une grande piété, et sa conservation était intéressante et édifiante ; même sur son lit de mort et au milieu de grandes souffrances, il avait encore le courage de plaisanter et d'égayer les nombreux amis qui venaient le visiter.

Sa femme était une belle et grande personne, très instruite et très pieuse, et en conséquence une excellente mère de famille. M. et Madame Têtu demeurèrent d'abord à Saint-Thomas durant huit ans, et ensuite à la Présentation dans le comté de Saint-Hyacinthe. Ils y acquirent une superbe propriété de cinq arpents sur soixante, à quelques arpents de l'église, et pour se faire une idée de leur état de fortune et de leur manière de cultiver, il suffit de savoir qu'ils gardaient trente vaches, cent moutons

et une vingtaine de porcs. Après la mort de M. Têtu, cette magnifique terre a été divisée et a passé entre les mains de trois habitants de la Présentation.

M. Têtu mourut des suites d'une pleurésie à l'âge de cinquante-sept ans, le 19 octobre 1852. Il avait toujours eu une grande dévotion à la Sainte-Vierge et il eut la grâce de mourir en récitant l'*angelus*. Sa femme est decédée à Saint-Hyacinthe, en 1884, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

De ce mariage étaient nés neuf enfants, sept à Saint-Thomas et deux à la Présentation.

I. Luce-Léocadie, b. 17 août 1820, s. à Saint-Hyacinthe en 1866.

II. Marie, b. 29 juillet 1821. Elle épousa à la Présentation, le 20 août 1845, Alexandre Janet-de-Beauregard, fils mineur de Charles Janet-de-Beauregard et de Marguerite Tétreau de Saint-Hyacinthe. Elle est morte à Saint-Pie, le 26 juillet 1890. Son mari mourut lui-même, le 8 février 1894, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, où il s'était retiré auprès de son frère, le chanoine Joseph Janet-de-Beauregard. Il fut inhumé à Saint-Pie.

Enfants nés de ce mariage :

1°. Alexandre, cultivateur à Saint-Pie. Né à Saint-Hyacinthe, le 18 décembre 1847, il épousa, au même lieu, le 7 janvier 1868, Edwidge Chaput, née le 16 février 1848, et il en a eu douze enfants : (a) Alexandre, né le 6 novembre 1869 ; (b) Horace, né le 7 juillet 1871 ; (c) Clovis, né le 17 mars 1873 ; (d) Marie-Rosalie, née le 4 avril 1874 et décédée le 15 du même mois ; (e) Alice, née le 6

mai 1875 ; (f) Hermina, née le 4 décembre 1876 ; (g) Eulalie, née le 7 mars 1878 ; (h) Edouard, né le 6 avril 1880 ; (i) Régina, née le 12 septembre 1883 ; (j) Marie-Rose, née le 22 août 1886 ; (k) Euclide, né le 12 janvier 1888 ; (l) Marie-Louise, née le 15 mars 1892. Les trois premiers sont nés à Saint-Hyacinthe, les autres à Saint-Pie.

2°. Joseph, cultivateur à Saint-Pie, né le 15 décembre 1849, à Saint-Hyacinthe. Il se maria, le 18 juillet 1882, à M.-L.-Rachel Janson, de Saint-Pie, née le 23 septembre 1857.

Pas d'enfants.

3° Elphège ; il était né à Saint-Hyacinthe, le 2 février 1853. Il s'est marié à Granby, le 6 juin 1876, à Marie J. E. Maillot et ils ont eu neuf enfants :

(a) Auguste, né le 3 décembre 1877 ; mort le 7 décembre 1883 ; (b) Ubalde, né le 31 mars 1879, décédé le 24 octobre suivant ; (c) Ubalde, né le 4 avril 1880 ; (d) Antoine, né le 23 septembre 1884 ; (e) Joseph, né le 30 mars 1886, mort le 2 septembre suivant ; (f) Rodrigue, né le 3 décembre 1887, mort le 17 août 1888 ; (g) Marie, née le 18 décembre 1888 ; (h) Charles, né le 21 janvier 1891 ; (i) Charles-N. né le 28 février 1893. Ces neuf enfants sont nés à Saint-Valérien.

4° Ludger, né à Saint-Hyacinthe, le Ier septembre 1856, vit de l'exploitation d'une invention qui lui donne de bons revenus. Il a épousé, en 1883, à Saint-Pie, Marie-Emma Drolet, née dans cette même paroisse, le 24 février 1860. De ce mariage sont nés cinq enfants :

(a) Marie-Parmélie, née le 16 mai 1884, à West-Farnham ; (b) Albertine, née le 5 mai 1886, à Saint-Georges de Henriville ; (c) Alberta, née le 30 octobre 1888 ; (d) Aurore, née le 20 juin 1890 ; (e) Victoria, née le 4 juin 1892 ; ces trois derniers enfants sont nés à Québec.

5° Hermina, née à Saint-Pie, le 29 mai 1858 ; mariée, le 20 septembre 1878, à Rémi Beaudry, né le Ier mai 1857 et de la même paroisse. Il est tailleur et tient le bureau de poste à l'Ange-Gardien de Rouville. Sa femme y est décédée le 8 décembre 1888. Sept enfants :

(a) Rémi, né le 29 août 1879, à Saint-Valérien ; (b) Georges-Henri, né le 23 septembre 1881 et décédé le 27 du même mois, à l'Ange-Gardien ; (c) Maria-Armina, née le 15 septembre 1882 et décédée deux jours après sa naissance ; (d) Joseph-Antonio, né le 12 novembre 1883 et décédé deux jours après ; (e) Maria-Alma, née le 16 janvier 1885 et décédée le 14 janvier 1886 ; (f) Adémard, né le 24 octobre 1888.

6°. Paul-Napoléon, né à Saint-Pie, le 12 octobre 1861. Il est photographe et demeure à Saint-Hyacinthe. Il s'est marié dans cette ville, le 1er mai 1893, à Exulina Gendron, née le 9 janvier 1869, à Saint-Antoine de Richelieu. Elle est elle-même artiste et s'occupe de peinture et de photographie. Un enfant est né de ce mariage, Joseph-Alexandre-Napoléon, le 1er mars 1894.

7°. Edmond, né le 12 octobre 1861, le même jour que son frère Paul ; s'est marié, le 8 janvier 1884, à Marie-Régina Perrault de Saint-Pie. Elle est née le 3 octobre 1864. M. Edmond Beauregard est cultivateur. Enfants :

(a) Edmond, né le 23 novembre 1884 ; (b) Ofter, né le 6 juin 1886 ; (c) Orice, née le 4 octobre 1889 ; (d) Charles-Emile, né le 22 novembre 1897.

8°. Charles, né le 8 novembre 1866, decédé le 17 janvier 1873.

9°. Marie-Eva, née le 21 janvier 1869, décédée le 2 janvier 1873.

III. Marie-Edesse, b. 8 octobre 1822. s. 1824.

IV. Marie-Justine, b. 3 septembre 1825. Morte fille à Sant-Pie, en 1861.

V. Jean-Prudence (Prudent), b. 20 novembre 1826. Il se maria d'abord, à Saint-Antoine, en 1852, avec Adélaïde Gaudette, décédée à la Présentation, le 4 juin 1854, à l'âge de 26 ans, et il en eut deux enfants :

1°. Joseph, né le 8 février 1853. Il se maria deux fois comme son père. Il épousa, le 12 juin 1876, Agnès Miquelon, et il en eut quatre enfants :

(a) Emile, né le 16 août 1877 ; il demeure actuellement chez M. le curé de Saint-Elie d'Orford ;

(b) Henri, né le 5 mars 1879, demeure à Saint-Camille.

(c) Eugène, né le 31 août 1880. Il est élève au collège de Sherbrooke.

(d) Marie-Eladie-Yvonne, née le 15 mars 1882, et décédée le 1er mai suivant.

Joseph Têtu, se maria pour la seconde fois à Catherine Bourcier, le 15 actobre 1883, et il en eut un seul enfant, Joseph, né le 13 septembre 1884 et actuellement élève au collège de Sherbrooke. Joseph Têtu est mort le 19 septembre 1893. Sa femme est vivante et demeure à Sherbrooke.

2° Marie, née le 18 mars 1854. Elle devint l'épouse de Camille Champagne. Le mariage eut lieu à Manchester, N. H., le 6 septembre 1874. Elle est décédée en 1888, à Manville, R. I. Onze enfants sont nés de ce mariage : trois morts en bas âge et huit vivants : (a) Joseph, né en 1875, demeure à Montréal ; (b) Camille, né en 1876, est employé au presbytère de Québec ; (c) Laura est mariée à Albert Lemieux, ferblantier à Fall-River ; (d) Eugène, (e) Antoine ; (f) Héli ; (g) Napoléon ; (h) Arthur. Camille Champagne s'est remarié, en 1890, à Marie Couture, de Saint-Sébastien de Beauce, et il demeure maintenant à Sainte-Cécile de Whitton.

Prudent Têtu (V.) prit pour seconde femme, le 14 août 1854, Eléonore Arpin, de la Présentation, et il en eut douze enfants :

1° Edouard-Napoléon, né le 25 février 1856, décédé le 22 décembre 1856.

2° Marie-Louise, née le 14 septembre 1857, décédée le 22 février 1858.

3° M.-Angélique-Régina, née le 14 janvier 1859, décédée le 8 février 1884.

4° François-Napoléon, né le 2 juin 1860, décédé le 10 septembre 1870.

5° M.-Dorila, née le 21 février 1862, décédée le 14 novembre 1888.

6° Vitaline, née le 28 octobre 1863, décédée le 5 mars 1864.

7° Cléophas, né le 17 janvier 1865, décédé le 6 février 1886.

8° Napoléon, né le 17 septembre 1867, décédé le 19 janvier 1888.

9° Arthur, né le 28 avril 1869.

Il se marie, à la Présentation, le 27 juillet 1891, à Mélina Guertin, et trois enfants sont nés de ce mariage ; (a) Marie-Rose-Alma, née le 25 janvier 1893, décédée le 3 février suivant ; (b) M.-Blanche-Albertine, née le 2 septembre 1894, décédée le 17 octobre suivant ; (c) Joseph-Rémi-Armand-Télesphore, né le 1er janvier 1896.

M. Arthur Têtu demeure avec sa famille à Saint-Hyacinthe.

10° Marie-Anna, née le 8 juillet 1870, décédée le 22 septembre 1872.

11° Joseph-Ludger-Rosario, né le 12 octobre 1871, décédé le 3 juillet 1888.

12° M.-Anna-Rose-Alma, née le 31 juillet 1873. Elle s'est mariée, le 27 octobre 1896, à Alfred Bonin de la Présentation.

Prudent Têtu est mort le 17 septembre 1878. Sa femme demeure à la Présentation et jouit d'une jolie fortune.

VI. Magloire, né le 20 juillet 1829. Il épouse, le 15 juin 1865, à Saint-Pie, Philomène Passeur. De ce mariage sont nés six enfants :

1° Magloire, né le 2 novembre 1866 et décédé le même jour.

2° Jean-Baptiste, né le 2 novembre 1866. Il demeure à Woonsocket et travaille dans les manufactures.

3° Joseph-François-Emérile, né le 18 avril 1868 ; comme le précédent.

4° Magloire-Soter, né le 3 décembre 1869. Il s'est marié, le 3 octobre 1893, à Georgiana Brouillard, et de ce mariage sont nés quatre enfants : Léona, Arché, Arthur et Blanche-Yvonne.

M. Têtu, est employé dans une manufacture de chaussures.

5° Marie-Louise-Dorila, née le 21 mai 1871. Ces cinq enfants sont nés au Canada. Les suivants ont vu le jour aux Etats-Unis.

6° Emma, née le 6 juillet 1874. Mariée, le 23 août 1875, à Henri Bérard, pharmacien. Enfants : Irène et Lorata.

7° Anna, née le 7 août 1880.

M. Magloire Têtu, est mort acccidentellement à Woonsockett, le 18 février 1883. Sa veuve lui a survécu et demeure dans la même ville avec toute sa famille.

VII. Marie-Odile, b. 9 octobre 1831. Le 20 juillet 1882, elle épousa François Laprès, entrepreneur menuisier de Saint-Hyacinthe, et elle mourut à Montréal, le 14 juin 1894. Son mari est mort à Saint-Hyacinthe, le 26 mai 1882, à l'âge de soixante et quatre ans. Ils avaient eu deux enfants :

1° Marie-Odile, née à Saint-Hyacinthe, le 30 juillet 1854, et mariée, au même endroit, à Alfred Bérard, carossier de Montréal. Sept enfants sont nés de ce mariage dont deux morts en bas âge.

2° Eugène né à Saint-Hyacinthe, le 15 mars 1856, et mort célibataire dans la même ville, le 1er octobre 1884.

VIII. François-Xavier, né le 4 octobre 1834. Il se-

maria, à Biddeford (Maine), à Marie-Louise Florent. Elle mourut un an après son mariage laissant une petite fille qui n'a pas vécu. M. Têtu est revenu mourir lui-même à Saint-Hyacinthe le 25 janvier 1881.

IX. Edesse, née le 14 janvier 1839. Mariée à Saint-Pie, le 20 juillet 1852, à Antoine Laprès (frère de François) menuisier, autrefois de Saint-Hyacinthe et résidant ensuite à Montréal. Deux enfants sont nés de ce mariage ;

1° Marie-Louise, née à Saint-Hyecinthe, le 21 novembre 1862. Elle n'est pas mariée et elle demeure à la maison paternelle.

2° Joseph-Napoléon, né à Saint-Hyacinthe, le 25 mars 1865. Il est l'un des photographes les plus avantageusement connus du pays et fait partie de l'importante raison sociale *Laprès & Lavergne*, Montréal. Il est encore célibataire.

M. Antoine Laprès est décédé, et a été inhumé le 25 mai 1898. Lui et son frère François, dont j'ai parlé plus haut, avaient toujours travaillé ensemble et ils étaient d'une habileté peu ordinaire. Ils s'occupaient surtout de la construction de manufactures, de moulins, de ponts et de chaussées.

CHARLES TÊTU

Notaire.— Auteur.— Son ouvrage contre Mgr Lartigue.— Ses cinq enfants.—Damis Têtu.

Il était le troisième enfant de Jean-Baptiste Têtu et de Marie-Louise Letellier, et naquit à Saint-Thomas, le 14

décembre 1796. D'après son frère Régis, c'est à la Rivière-Ouelle, dans le bureau de son oncle M. Letellier (1), qu'il fit son cours de droit. Et ce qui confirme ce fait, c'est qu'on le voit pratiquer dans cette même paroisse comme notaire en 1819. (2) Mais il n'y resta pas longtemps, la clientèle lui faisant sans doute défaut, et sur les conseils de son cousin le notaire François Letellier, il alla se fixer à Saint-Charles de la Rivière Chambly où il exerça sa profession jusqu'en 1823. Il transporta alors son greffe à Saint-Jean-Baptiste de Rouville où il demeura vingt-huit ans.

C'est pendant qu'il était à Saint-Charles, qu'il épousa, le 18 février 1822, Julie Massé, fille de Jean-Baptiste Massé, riche marchand de Saint-Denis, et de défunte Josephte Torin dit Moras. C'était un très heureux choix à tous les points de vue, excepté à celui de la santé, car mademoiselle Massé était attaquée de phtisie et presque tous ses enfants en moururent.

Le notaire Charles Têtu était un homme instruit, clair et concis dans la rédaction de ses actes, quelque peu orateur, bon chrétien, charitable, et très populaire. Sa réputation de notaire éclairé et capable s'étendait à tout le territoire maintenant connu comme le district judiciaire de Saint-Hyacinthe. Il était de moyenne taille, assez bel homme, d'une corpulence ordinaire.

M. Régis Têtu, son frère, rappelle que les choléras de

(1) Père de l'honorable L. Letellier de Saint-Just.

(2) Voir almanachs de Nelson.

1832 et 1834, tout en faisant de nombreuses victimes, favorisèrent beaucoup les notaires et en particulier celui dont j'écris la biographie, lequel pour sa part rédigea grand nombre de testaments, et pas moins de quatre-vingts inventaires.

On peut lui reprocher d'être l'auteur d'un livre intitulé : "*Analyse et observations sur les droits relatifs aux* " *évêques de Québec et de Montréal et au clergé du Ca-* " *nada*," Montréal 1842, Volume de 240 pages in-8. " A la fin de cet ouvrage se trouvent plusieurs documents qui servent à élucider et à mettre dans tout son grand jour la vérité et la justice de la cause soutenue par l'auteur."

" L'on prétend, dit M. Philéas Gagnon, dans son *Essai de Bibliographie Canadienne*, que le véritable auteur de ce volume est le curé Louis Naud ou Nau, qui se servit du nom du notaire Têtu pour pouvoir énoncer avec plus de liberté ses opinions. Ce volume est peu commun et l'auteur y fait preuve d'une certaine érudition sur le sujet qu'il traite." Ajoutons que cet ouvrage, dirigé contre Mgr Lartigue, renferme plusieurs erreurs gallicanes professées alors par un certain nombre de prêtres du district de Montréal. Charles Têtu était sans doute d'une parfaite bonne foi en signant ce livre, et il ne croyait pas manquer à ce qu'il devait à l'évêque, mais plaidait la cause de son client. Seulement son instruction religieuse ou plutôt théologique laissait à désirer.

En 1851, M. Têtu quitta Saint-Jean-Baptiste de Rouville pour aller demeurer à Saint-Hyacinthe, où il continua d'exercer sa profession avec succès. C'est au sémi-

naire de cette ville qu'il avait fait instruire ses enfants, parmi lesquels il y eut, comme nous le verrons, deux médecins et deux notaires; le cinquième, Nérée, alla prendre la direction d'un moulin que son père avait acheté à Laprairie en société avec M. Aimé Dorion, plus tard ministre et juge en chef de la cour d'appel, et qu'il avait payé $16,000.00.

Charles Têtu alla lui-même résider dans la maison de son fils Nérée, (1) vers 1859, et y tint son bureau de notaire jusqu'au jour de sa mort, arrivée le 12 décembre 1864. Pendant les cinq dernières années de sa vie, il n'avait pu cependant travailler beaucoup, en étant empêché par une maladie de langueur qu'il endura avec une parfaite résignation chrétienne. Il fut inhumé, le 14 décembre, dans le cimetière de Laprairie. Sa femme était morte à Saint-Pie, le 25 septembre 1862.

Voici les noms et l'histoire des enfants :

I. Lucille, connue sous le nom de Lucinie, née le 2 décembre 1822, à Saint-Charles de la Rivière Chambly, et morte fille à Saint-Jean de Dieu, Montréal, à l'âge de 65 ans.

II. Charles-Frédéric, né à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, le 2 septembre 1824. Il fut notaire comme son père. Le 18 septembre 1851, il épousa, à la Présentation, Célina Lespérance, et alla exercer sa profession à North Stukely, dans le comté de Shefford. Il mourut le 18 fé-

(1) Le moulin à farine, à carder, etc., était situé dans la côte Sainte-Catherine, à une lieue et demie de l'église.

vrier 1882 et sa femme était décédée le 7 novembre 1876.

Onze enfants sont nés de ce mariage.

1. Célina, appelée Zunilda, née le 7 octobre 1852. Elle est très instruite et est employée depuis plusieurs années au bureau d'enregistrement de la ville de Sherbrooke.

2. Marie-Elvina, née le 30 octobre 1853. Le 2 juillet 1876, elle s'est mariée à Joseph-Napoléon Bourdeau. Ils demeurent à Montréal et ont quatre enfants, deux garçons et deux filles.

3. Marie-Virginie, née le 1er mai 1856, décédée le 31 juillet 1875, non mariée.

4. Damis-Rodrigue, né le 8 mars 1858, et décédé le 30 septembre suivant.

5. Damis-Henri, né le 8 septembre 1860. Il fit de fortes études au séminaire de Sherbrooke et y fut même durant quatre ans élève en théologie. Mais après avoir prié et consulté beaucoup, il ne se crut pas appelé au sacerdoce et, quittant la soutane, il suivit un cours de droit à l'Université Laval de Montréal. Là encore, il ne put trouver sa vocation, et se sentant peu d'inclination pour les arguties du Barreau, il s'adonna à la carrière plus mouvementée du journalisme et de la politique.

Dans l'automne de 1884, il entra à la rédaction du *Monde* où il resta trois ans. De là il passa à la *Presse*, puis à la *Minerve* où il ne collabora que pendant une année pour retourner définitivement à la *Presse*. En janvier 1888, il épousa Philomène Saint-Jean de Montréal, sœur de M. l'abbé J.-A. Saint-Jean. Deux enfants nés de ce mariage sont morts, âgés de quelques mois seu-

lement. M. Damis Têtu, attaqué de phtisie pulmonaire, est décédé lui-même le 6 juin 1896. Sa femme s'est remariée, le 11 janvier 1898, à un M. Trottier, de Valleyfield.

Voici l'article consacré par la *Presse* à M. Damis Têtu. Je cite à peu près textuellement :

H. D. TÊTU.

Ce pauvre Têtu que la mort vient de nous ravir et que nous conduirons demain au cimetière, était une personalité en vue dans le journalisme montréalais, où sa bonne camaraderie et ses talents remarquables lui avaient créé des amis nombreux. Têtu était, sans conteste, le journaliste-reporter le plus complet qui ait encore été attaché à la rédaction d'aucun journal français du pays. Travailleur ardu, d'une activité fièvreuse, renseigné sur tout, d'une persévérence que rien ne rebutait, impressionnable, imagination vive, plume très fine et bien française, Têtu vous retroussait une nouvelle comme pas un n'avait su le faire avant lui. Parlant avec une égale facilité le français et l'anglais, il ne rentrait jamais au bureau sans avoir les mains pleines de renseignements de toutes sortes. La moisson était toujours abondante. Sa santé en souffrait quelquefois, mais le lecteur qui trouvait le soir son journal bourré de nouvelles, qu'avait-il à s'en plaindre ?.. Ce pauvre Têtu, comme il voulait que la feuille légère que vous achetez pour un sou, en passant, le soir, sur la rue, fût intéressante et belle !.. Pour lui, le journal à nouvelles, dans la vraie acception du mot, était le meil-

leur moyen d'atteindre les masses et de les instruire, de les rendre meilleures et de leur faire apprécier ce qui est digne de leur attention. Le reportage, le fait divers, attrayant, aimable, bien habillé, exerçait à ses yeux une influence plus grande que celle qu'on ne lui accorde généralement. Les nouvelles télégraphiques, les potins de la rue, devaient occuper une large place dans les colonnes d'un journal. La *Presse* qui a eu le meilleur de son temps et de ses affections, lui doit assurément une grosse part de ses succès. Nous nous faisons un devoir de le déclarer et de déposer sur la tombe de ce bon et dévoué serviteur l'hommage de notre vive reconnaissance. Ses excellentes qualités du cœur et de l'esprit seront longtemps regrettées par le personnel de notre journal, qu'il a dirigé et commandé, durant plusieurs années, en sa qualité de chef de reportage.

Toujours sur la brêche, à l'affût des nouvelles les plus attrayantes, il donnait l'élan, et le public est en mesure de juger si, sous sa poussée intelligente et vigoureuse, la *Presse* est restée en arrière de ses confrères. Ces éloges bien mérités, nous les devions à sa mémoire—à la mémoire d'un laborieux opiniâtre qui s'occupait encore de la *Presse* quelques heures avant sa mort. Miné depuis plus de deux ans par un mal qui ne pardonne pas, la phtisie, notre regretté confrère a persisté à nous donner le fruit de ses connaissances, de son travail et de ses lumières, jusqu'à ce que ses forces physiques l'eussent complètement abandonné.

Notre ami a vu venir la fin sans effroi. Il est mort

comme il avait vécu : en croyant sincère et convaincu. Il avait la foi—une foi vive, irrésistible. Il fallait le voir défendre avec son éloquence ardente ses convictions les plus chères contre ceux qui osaient y porter la main ! Notre pauvre ami sera pleuré de tous ceux qui le connaissaient, car tout le monde l'aimait et il le méritait bien.... Il se serait fendu en quatre pour rendre service. Que celui qu'il a servi fidèlement sur la terre, le reçoive au nombre de ses élus !

Je lis ailleurs ce qui suit :

M. Têtu aimait la lutte des hustings. De 1885 à 1892, il prit part aux luttes politiques dans Shefford, Brome, etc. Considéré à juste titre comme un des orateurs les plus populaires de son parti, il s'est révélé aussi comme un organisateur de première force. Ce n'est certainement pas être trop élogieux que de dire que M. Têtu a puissamment contribué, en 1892, à ramener son parti au pouvoir à Québec, comme il l'avait fait pour le maintenir à Ottawa, en 1887.

Il avait été élu unanimement président de l'Association de la presse de Montréal, fonction honorifique qui n'avait pas été remplie depuis assez longtemps par un Canadien-français.

Les funérailles eurent lieu à l'église de Saint-Jacques, le 9 juin 1896.

5° Hermine-Suannée, née le 2 septembre 1862. Mariée le 14 janvier 1884, à Stanislas Bousquet, de Roxton Falls. Elle eut deux fils, Joseph-Stanislas-Damis, né en 1885, et Joseph-Jules-Hervé, né en 1891.

Son mari mourut au mois d'août 1892, et elle épousa, le 7 janvier 1893, Joseph Cabana, qui demeure à Sherbrooke. Un enfant est né de ce mariage, le 4 août 1897, et porte le nom de Gérard-Thomas-Hubert.

6° Louis-Ubalde, né le 21 octobre 1864. En 1893, il épousa Emmélie Lavallée, de Pembrooke, qui lui donna deux enfants, un garçon et une fille. C'est dans cette ville qu'il est mort, le 4 juillet 1897.

7° Elizabeth-Rose-Alba, née le 9 juillet 1866, a épousé le docteur Hector Gauthier, au mois de novembre 1883, et elle a eu deux enfants, un fils Rosario, âgé aujourd'hui de onze ans, et une fille âgée de sept ans.

8° Joseph Frédéric, né le 1er mars 1868. En octobre 1891, il épousa, à Worcester, Emmélia Hervey qui lui a donné un fils âgé maintenant de cinq ans. Il est parti depuis plus d'un an pour le Colorado.

9° Marie-Selfride-Dorila, née le 17 décembre 1869. Elle n'est pas mariée.—Elle est employée à Montréal dans une pharmacie pour la correspondance et la tenue des livres.

10° Marie-Parmélie-Robertine, née le 28 août 1871. Mariée, le 6 novembre 1896, à Sherbrooke, à Joseph-Charles-Henri Barcelo, employé au bureau de poste de Montréal. Pas d'enfants.

III. Justine, née le 10 juillet 1826. Mariée, le 1er juin 1846, à Joseph Tessier, notaire, à Saint-Césaire, comté de Rouville. Elle n'eut qu'un enfant, Joseph-Alphonse-Tancrède, né le 19 juin 1847 et décédé le 8

septembre de la même année. La mère mourut elle-même, le 21 février 1849.

IV. Hermine, née le 17 août 1828. Elle était très instruite et enseigna pendant longtemps le français et la musique dans un grand couvent de Columbus, Ohio. C'est là qu'elle mourut vers 1857.

V. Ubalde-Evariste, né le 3 novembre 1830. Il fit des études classiques et médicales, fut reçu docteur et pratiqua à Saint-Césaire. Il mourut de consomption, le 2 octobre 1865, près de Troy, état de New-York, où il s'était rendu pour y trouver la santé, et fut inhumé le 6 du même mois, dans le cimetière de Laprairie.

VI. Erasme-Uldéric, né le 26 juin 1833, fut notaire et mourut célibataire, le 28 septembre 1863, à Saint-Pie, où il exerçait sa profession.

VII. Joseph-Arthur, né le 27 juillet 1835. Médecin, il se fit plutôt soigner qu'il ne soignât les autres, car il était consomptif comme presque tous les membres de sa famille. Le 9 septembre 1863, il épousa, à Saint-Anselme, Henriette Proulx, veuve de Siméon Larochelle. Il pratiqua à Saint-Anselme et à Saint-Gervais et alla passer les derniers mois de sa vie chez son oncle, l'arpenteur François Têtu, de Saint-Thomas. C'est là qu'il mourut et qu'il fut inhumé, le 12 mars 1866. Il avait eu une fille, Marie-Amanda, née le 24 juin 1865, et inhumée à Saint-Anselme, le 21 février 1866. Henriette Proulx, sa femme, veuve pour la seconde fois, s'est remariée avec Ursin Mercier.

VIII. Marie-Selfride-Dorila, née le 17 avril 1837.

Mariée, à Saint-Pie, le 7 janvier 1860, au docteur Pierre-Hilaire Bernier. Elle mourut le 8 décembre 1868, dans cette même paroisse et y fut inhumée. Enfants :

1° Selfride-Dorila-Eloïse, née le 13 avril 1861, épousa, à Saint-Pie, le 16 octobre 1883, le docteur Louis-G.-E. Boucher. De ce mariage, quatre enfants : Charles-François, né le 9 octobre 1884, à Saint-Dominique où son père pratiquait alors comme médecin ; Pierre-Louis-Elphège, né au même lieu, le 12 janvier 1886, et décédé le 29 juillet 1891, à Saint-Valérien où le docteur est maintenant fixé ; Joseph-Stanislas-Hervé, né le 14 mars 1888 et décédé le 5 décembre 1889 ; Dorila, née le 5 janvier 1889.

2° Sara-Marie, née à Saint-Pie le 17 juin 1863, et décédée le 17 décembre 1880.

IX. Antoine-Nérée, né le 5 août 1839, à Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Comme nous l'avons vu, il alla s'établir à Laprairie où il fut le meunier de son père, qui alla passer chez lui les dernières années de sa vie. Il avait épousé, le 2 octobre 1862, Marie-Sophie Bourdon, et il en eut trois enfants qui naquirent à Laprairie :

1° Joseph-Hector-Ulric, né en 1863 et décédé à l'âge de quinze mois.

2° Joseph-Olivier, né en septembre 1864 et mort à l'âge de trois mois.

3° Marie-Sophie-Clara, née le 4 janvier 1866. M. Nérée Têtu partit avec sa femme et sa fille, en 1866 ou 1867 pour le Brésil. Il se savait attaqué de consomption et allait demander quelques années de vie à un climat plus chaud. Il avait vendu son moulin et apportait avec lui

plusieurs milliers de dollars. Il mourut deux ans après, à Pérona (Brésil), où sa famille a continué de demeurer.

CHARLOTTE TÊTU (Mme Alexis Boulet).

Charlotte Têtu, b. 8 mai 1798, était la quatrième enfant de Jean-Baptiste Têtu et de Marie-Anne-Louise Letellier. Elle se maria, le 30 juillet 1822, à Alexis Boulet, qui était cultivateur et qui fut aussi pendant de longues années maître-chantre dans l'église de Saint-Thomas. Elle mourut le 18 octobre 1845, après avoir donné naissance à dix enfants. Son mari lui survécut jusqu'au 3 décembre 1864 ; il avait alors soixante et onze ans.

Voici les noms des enfants :

I. Anonyme, s. 4 septembre 1823.

II. Alexis-Bonaventure, b. 15 juillet 1824. Il épousa Rosalie Noël et en eut quatre enfants. Il est décédé en 1855.

III. Marie-Louise, b. 15 mars 1826. Mariée à François Côté, elle lui donna un enfant. Décédée.

IV. Jean-Baptiste, b. 2 février 1828. Marié à Caroline Bernier, il demeure à Fall-River. Huit enfants.

V. Marie-Geneviève, b. 13 juin 1831. Epouse de Thomas Bernatchez, elle est morte dans les provinces maritimes où son mari faisait la pêche. Douze enfants.

VI. Frs-Xavier, b. 18 mars 1833. Marié à Luce Bonneau, il était cordonnier, et chantre à l'église comme

son père. Il est mort le 13 mars 1897. Quatre enfants, dont trois vivants.

VII. Marie-Eulalie, b. 30 octobre 1834. Epouse de Vital Morin ; elle est morte en 1891, après avoir donné naissance à dix enfants, dont six sont décédés.

VIII. Pierre-Célestin, b. 24 mai 1837. Marié à Justine Fournier, qui n'eut qu'un enfant, mort à l'âge de trois ans. Le père est lui-même parti pour un monde meilleur.

IX. Joseph était marié ; mais je n'ai pu savoir le nom de sa femme. Il est mort à l'hôpital, à l'âge d'environ cinquante ans.

X. Nazaire, marié à une demoiselle Thivierge, est mort à l'âge d'environ trente ans, à la Grande-Vallée.

FRANÇOIS TÊTU

Arpenteur à Saint-Thomas.—Son hospitalité proverbiale.--Noms et histoire de ses enfants.

L'arpenteur François Têtu, fils de Jean-Baptiste Têtu et de Marie-Anne-Louise Letellier, était né à Saint-Thomas, le 28 mai 1800. Le 4 février 1833, il épousa, à Berthier, Eulalie Ruel, fille de Louis Ruel, capitaine de long cours, et de Josephte Magnan. Il avait hérité de la magnifique propriété de son père, et habitait une belle et grande maison sur les bords de la Rivière-du-Sud. Pendant vingt-cinq ans, il fut employé par le gouvernement pour arpenter les terres de la Couronne, ce qui, avec les produits de sa terre, lui donna de très beaux revenus.

Aussi, s'il y avait eu tant soit peu d'économie dans sa famille, il aurait pu laisser une fortune assez considérable. Mais sa maison était comme un hôtel ; les visiteurs, parents ou amis, s'y rendaient de tous côtés, y faisaient bombance et mangeaient littéralement les biens de l'excellent propriétaire. Moi-même étant allé un jour visiter le cousin, en compagnie de mon frère aîné, j'y trouvai une vingtaine d'étrangers qui paraissaient s'amuser parfaitement. Le soir, il y eut je ne sais combien de soupers, car ces messieurs et ces dames n'étaient tenus à aucun règlement, et les heures des repas étaient regardées comme choses absolument secondaires, les repas eux-mêmes étant seuls sacrés et nécessaires.

M. Têtu était un gros homme, un peu court comme son père, jovial et de beaucoup d'esprit, excellent chrétien, généreux et charitable. Il fait bon vivre avec des gens de cette trempe. S'il ne deviennent jamais riches, personne ne souffre dans leur voisinage, et ils portent avec eux comme une atmosphère de paix et de bonne humeur qui rend la vie plus aimable et les chagrins moins amers.

M. Têtu était le doyen des arpenteurs de la province, quand il fut frappé d'apoplexie, à l'âge de soixante et douze ans et quelques mois. Il mourut subitement, mais non sans être préparé à la mort. Il venait de suivre les exercices d'une longue retraite et de recevoir les sacrements de l'Eglise. Son excellente femme lui survécut jusqu'au 14 janvier 1881.

Enfants, tous nés à Saint-Thomas :

I. Anonyme, né et inhumé le 28 novembre 1833.

II. Alfred, né le 26 novembre 1834. Il étudia un an et demi au collège de Sainte-Anne et suivit ensuite un cours de génie civil. Il est arpenteur, dessinateur et ingénieur, un véritable artiste qui trace et dessine un plan avec une facilité vraiment prodigieuse. Il y a quelques années, se trouvant à la messe du dimanche dans l'église de Sainte-Anne de la Pocatière, il lui prit fantaisie de faire le portrait du prédicateur qui n'était autre que Mgr C. E. Poiré, et avec un simple crayon et une page blanche de son livre de prières, il réussit à produire une ressemblance parfaite. Il a été pendant longtemps ingénieur de la ville de Hull et il vient de donner sa démission.

Marié, le 22 février 1873, à Debora Stevens, protestante, de Fort Kent, Etat du Maine, il s'est séparé de sa femme, pour causes raisonnables et justes, le 24 octobre 1880. Elle obtint un acte de divorce à Houlton, le 15 février 1885, et se remaria le 20 novembre 1887. Elle avait eu un seul enfant de son premier mariage, Frank Walter Têtu, né le 9 décembre 1873 et décédé à Fort Kent le 23 décembre 1891.

III. Emmélie, née le 5 mars 1836. Elle entra au couvent des sœurs du Bon Pasteur à Ottawa pour y devenir religieuse. Mais la maladie la força d'en sortir, et elle mourut chez sa sœur Madame Bonneville, le 4 janvier 1881.

IV. Edmond, né le 19 août 1837. Il fit son cours commercial, deux années, au collège de Sainte-Anne et une année au collège des Jésuites de Sainte-Croix, à Worcester, Mass., où il se trouva élève en même temps

que M. Auguste Dupuis, de St-Roch. Le 20 juin 1865, il épousa, à Saint-Vallier, Flore Fraser, fille de Alexandre Fraser et de Elizabeth Gosselin. Un an après son mariage, il quitta la maison paternelle pour aller cultiver une terre dans la paroisse de Notre-Dame du Lac Témiscouata. En 1869, il eut la mauvaise fortune de voir sa maison complètement détruite par un incendie. Sans se décourager, il abandonna l'agriculture pour construire des moulins à scies et pour se livrer au commerce du bois. Mais en 1873, les affaires prirent une mauvaise tournure ; ruiné comme bien d'autres marchands de sa classe pendant cette année fatale, il se remit à la culture de la terre et il eut l'agence de la seigneurie de Témiscouata, en même temps qu'il tenait un hôtel à Cabano. En 1889, son étoile voyageuse le fit partir pour Caribou, dans le Maine, où il établit une boulangerie qu'il a exploitée jusqu'à l'année dernière. Enfin, il a quitté cet endroit et cette industrie pour aller demeurer chez son fils, Joseph, à Sainte-Rose du Dégelé. Enfants :

1° Joseph, né le 7 juillet 1866, marié à Eugénie Lapointe, le 27 novembre 1888. Cultivateur à Sainte-Rose. Pas d'enfants.

2° Clara, née le 27 novembre 1867, décédée le 28 avril 1872.

3° Athaïs, née le 18 août 1869, décédée le 1er février 1870.

4° Louise, née le 3 avril 1871, mariée à John Poirier, marchand à Caribou, le 25 janvier 1890.

5° Arthur, né le 9 octobre 1872. Parti en 1889 pour

les Etats-Unis, où il a appris un métier, il travaille maintenant dans les mines d'or du Colorado, près de Denver.

6° Edmond, né le 13 décembre 1873, marié le 26 novembre 1896, à Agnès Bouchard. Il est boulanger à Caribou.

7° Léda, née le 17 juin 1876.

8° Joséphine, née le 19 octobre 1877.

9° Luce, née le 21 mai 1881.

V. Julie, née le 28 avril 1839. Elle épousa, le 7 octobre 1867, Napoléon Boulet, cultivateur de Saint-Thomas; il demeure à Montréal avec sa famille depuis dix-sept ans. Sa femme est morte subitement le 26 mars 1894. Enfants: 1° Anonyme, né et mort le 7 septembre 1868.

2° Louis-Joseph, né le 17 janvier 1870, et décédé le 6 mars suivant.

3° Marie-Louise, née le 9 juillet 1873, et mariée, le 30 juin 1891, à Alphonse Gratton, opérateur de télégraphe. Ils demeurent maintenant à Portland.

4° Marie-Anne, née le 9 juillet 1873.

5° Joseph-Edmond, né le 13 août 1875, et décédé le 19 novembre 1879.

6° Marie-Antonia, née le 10 janvier 1880.

VI. Marie-Luce, née le 6 décembre 1840. Mariée à Saint-Thomas, le 14 août 1860, à Jean-Frs-Narcisse Bonneville. fils du notaire Jean-Baptiste Bonneville et de Julie Fortier, de Sainte-Marie de la Beauce. M. Bonneville, qui était notaire comme son père, accepta en 1856, une position au Département des Travaux publics et il l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 1er novembre 1886.

Madame Bonneville demeure à Ottawa. Ses enfants ont été les suivants :

1° Joseph-Arthur, né à Saint-Roch de Québec, le 24 juillet 1861, décédé le 31 août de la même année et inhumé à Saint-Charles.

2° Joseph-Ovide-Narcisse, né le 31 août 1862, à Saint-Thomas.

3° Marie-Joséphine, née à Saint-Thomas, le 16 juin 1864, mariée le 3 septembre 1888, à Arthur Gagnon, employé civil au gouvernement provincial. Enfants : Marie-Philippe-Edouard, Germaine - Albertine, Joseph-Alexandre-Arthur, Joseph-Gustave ; ces enfants nés à Québec en 1889, 1892, 1894 et 1896.

4° Louis-Joseph-Montézuma, né à Ottawa, le 12 avril 1866. Marié, à London, Ont., le 18 novembre 1895, à Janie Gordon Bucke. Il est fonctionnaire civil. Enfants : Louis-Montézuma-Sydney, né le 28 septembre 1896, et Katleen Mary Frances, née le 27 novembre 1897.

5° Marie-Joseph-Henri, né à Ottawa, le 7 décembre 1867.

6° Joseph-Arthur, né à Saint-Thomas, le 7 septembre 1869.

7° Joseph-Albéric, né le 30 décembre 1870, à Ottawa ; décédé le 20 février 1897.

8° Marie-Anne-Alice, née à Saint-Thomas, le 2 août 1872.

9° Marie-Eugénie, née à Ottawa, le 20 octobre 1873. Parrain et marraine : l'honorable Luc Letellier de St-Just et madame veuve Charles Têtu.

10° Marie-Eva, née le 18 juillet 1875, à Ottawa; décédée le 6 février.

11° et 12° Virginie-Delphine et Paul Lucien, nés le 1er août 1877, à Ottawa.

13° Joseph-Jules-René, né à Ottawa le 15 janvier 1879.

VII. Emma, née le 1er mai 1842. Le 14 mai 1861, elle épousa, à Saint-Thomas, Joseph Henri-David-Thomas Jones, fils de feu Thomas Jones, marchand, et de feue Marguerite Fraser. M. Jones était notaire et a toujours demeuré à Fraserville où il vient de mourir, le 7 mai 1898. Sa femme était morte le 19 février 1884.

Douze enfants sont nés de ce mariage.

1° Mary, née le 29 janvier 1862 et décédée le 28 juillet 1867.

2° Joseph, né le 30 avril 1863. Marié, le 1er juin 1888, à Lowell Mass., à Luce Laviolette. Enfants tous morts en très bas âge.

3° Alexander, né le 26 novembre 1864 et décédé le 24 juillet 1892.

4° Mary-Ann, née le 3 août 1866; mariée, le 3 septembre 1888, à Joseph-Léo Pelletier, fils du protonotaire Joseph-Gabriel Pelletier et de Léopoldine Martineau. Mary-Ann Jones est morte à Montréal le 3 juin 1893 et elle a été inhumée à Fraserville. Quatre enfants décédés en bas âge.

5° Jane, née le 20 août 1867. Religieuse professe au Bon-Pasteur de Québec.

6° Joséphine, née en juin 1869. Mariée, le 17 octobre 1893 à son cousin Alexandre Têtu, fils de Félix Têtu et

de Mathilde Duberger, elle est morte le 16 mars 1895. Deux enfants qui n'ont vécu que quelques heures.

7° Agnès, née le 31 mai 1871.

8° Bernadette, née le 21 juillet 1873. Noyée accidentellement à Fraserville, le 5 septembre 1883.

9° Thomas-D'Aquin, né le 5 janvier 1877.

10° Robert, né le 28 avril 1880.

11° David, né le 8 septembre 1882.

12° Bernadette, née le 8 février 1884.

VIII. Adèle, née le 7 février 1844. Elle a épousé, à Saint-Thomas, le 19 janvier 1864, Isembard Wells, alors marchand à Québec. Enfants nés de ce mariage :

1° Philippe, né le 10 novembre 1864. Il est machiniste et demeure à Champlain, dans l'Etat de New-York.

2° Marie-Louise-Eulalie, née le 10 décembre 1865. Mariée, le 19 octobre 1886, à Sylva Marsan qui, après avoir demeuré à Montréal pendant douze ans, est allé dernièrement s'établir à Boston. Quatre enfants : (a) Sylva, né le 25 juillet 1887 ; (b) Yvonne, née le 25 août 1888 et décédée en avril 1890 ; (c) Arthur, né le 29 août 1889 ; (d) Tancrède, né le 5 juillet 1891.

3° Marie-Adèle-Julie, née le 16 décembre 1867 et décédée en septembre 1873.

4° François-Joseph-Arthur, né le 10 décembre 1868 et décédé le 15 mai 1896.

5° Joséphine, née le 18 novembre 1871. Elle a un emploi dans une compagnie d'assurance, comme sténographe et clavigraphiste.

6° Anonyme, né et mort le 14 avril 1873.

Tous ces enfants sont nés à Québec.

7° Marie-Adèle-Alice, née le 16 mai 1872, à Lévis.

8° Marie-Henriette-Blanche, née le 2 décembre 1877, à Lévis.

9° Marie-Yvonne, née à Hochelaga, le 15 janvier 1881 et décédée le 1er juillet suivant.

10° René, né à Hochelaga, le 20 septembre 1882. Il est élève au collège du Mont Saint-Louis.

Cette famille demeure actuellement à Montréal.

IX. Marie-Louise, b. le 2 septembre 1845, entra au couvent des Sœurs Grises dont la maison-mère est à Ottawa, et prit le nom de Sœur St-François de Sales. Elle fonda le couvent de St-Joseph de Haverhill, Mass., et le dirigea pendant huit ans. Elle mourut à Lowell, au couvent de St-Joseph, le 12 février 1895.

X. Henriette, b. le 26 mars 1847, devint l'épouse de Louis-Philippe Létourneau. Elle est morte après quelques mois de mariage seulement, à Tracy, Min. le 18 juin 1886, et elle fut inhumée à Montmagny.

XI. Henri, b. le 11 juin 1849. Le 9 mai 1882, il épouse Sara Armstrong. De ce mariage sont nés quatre enfants :

1° et 2° Sara-Eulalie-Blanche et Marie-Louise-Ermenonda, b. le 1er janvier 1884. La première est morte à l'âge de six mois, la seconde est élève au couvent de Sherbrooke.

3° Anonyme, décédée en octobre 1885.

4° François-Henri-Joseph, né en août 1886 et mort en septembre suivant.

Madame Têtu est décédée elle-même à Sherbrooke, le 15 mars 1890.

M. Henri Têtu s'est remarié, le 27 juillet 1891, avec Emmélie Dubord, veuve de feu J. S. Gauvreau, libraire à Québec. Son père, F. Dubord, était constructeur de navires et il était grand ami de l'oncle Vital Têtu.

Une enfant est née de ce second mariage : Marie-Eulalie-Léonne, le 18 février 1893.

M. Henri Têtu est employé comme facteur au bureau central de la poste à Montréal.

FÉLIX TÊTU

Son mariage avec Mathilde Duberger.—Marchand aux Trois-Pistoles.—Ses enfants.—Théophile, commandant de *La Canadienne*.—Narcisse, artiste.—Samuel, mineur en Australie.—Alexandre.—Elzéar.

Félix, né à Saint-Thomas, le 18 novembre 1801, et fils de Jean-Baptiste Têtu et de Marie-Anne-Louise Letellier, se maria à Québec, le 16 janvier 1832, à Mathilde Duberger, veuve de William Fraser, Seigneur de la Malbaie. Née le 1er janvier 1797, elle était fille de J.-B. Duberger, officier dans les ingénieurs Royaux, et qui pratiqua longtemps comme arpenteur à Québec et à Montmagny. (1)

(1) C'était un artiste et un excellent dessinateur. Son père, François Duberger, résidait à Détroit où il exerçait le métier d'horloger, et il avait envoyé son fils au Séminaire de Québec pour y faire ses études. Ce dernier porta la soutane pendant deux ans. Il se maria ensuite à Québec, le 8 janvier 1793, à Geneviève Langlois, et la preuve qu'il n'avait pas la vocation ecclésiastique, c'est qu'après la mort de sa femme il en prit une autre, le 27 mai 1812.

—5

Le mariage de Félix Têtu et de Mathilde Duberger fut béni par l'abbé D.-H. Têtu, alors vicaire à Saint-Roch de Québec.

A cette époque, Félix était déjà établi marchand aux Trois-Pistoles depuis deux ans (1830) et il y fit des affaires pendant vingt à vingt-deux ans, après lesquels il alla demeurer aux Escoumains jusqu'en 1857. Il y faisait le commerce de bois, en société avec son cousin, Charles Têtu de la Rivière Ouelle.

Tous deux s'y ruinèrent. Félix, pour sa part, perdit au-delà de $20,000.00, et quand il quitta les Escoumains, il n'emportait avec lui que la bagatelle de $1,200.00. C'était le produit de la vente de sa maison et de sa terre qui passèrent entre les mains de M. Cirice Têtu, lequel se ruina à son tour, comme je le raconte ailleurs.

Félix alla passer deux ans chez son frère François, à Saint-Thomas, puis huit ans au presbytère de M. P. Beaumont, curé de Saint-Jean-Chrysostôme. Il retourna ensuite chez son frère qui mourut subitement deux ans après. Il alla alors demeurer deux ans à Fraserville, chez le docteur Dubé, pour gagner enfin les Trois-Pistoles et terminer ses jours chez l'une des anciennes servantes de la famille, Madame Louise Nicole, morte en 1896, à quatre-vingt-deux ans. Lui-même est mort le 16 juin 1876, à l'âge soixante et quinze ans, et sa femme le 14 octobre 1886, à l'âge de quatre-vingt-huit ans et dix mois. Elle était née le 1er janvier 1797. Tous deux furent inhumés aux Trois-Pistoles.

M. Félix Têtu était d'une gaieté extraordinaire et un

infatiguable conteur d'histoires. Je me rappelle avoir passé d'agréables journées avec lui, à Québec et à Saint-Thomas. J'étais écolier alors et nous eûmes souvent, mon frère et moi, l'occasion de le renconter pendant les vacances et de jouir de son aimable compagnie. Malgré son âge déjà avancé, il était de caractère aussi jeune et aussi enjoué que nous, et semblait être tout autant en vacances que ses cousins. Mais il savait aussi devenir sérieux quand il le fallait, et dans les dernières années de sa vie surtout, il consacrait un temps considérable à ses exercices de piété. Court et un peu replet, M. Têtu était cependant un bel homme à l'aspect vénérable. Avec sa bonne figure, son abondante chevelure et sa longue barbe, toutes deux également blanches, il ressemblait vraiment à un prophète de l'ancienne loi. Mais dans ses conservations, ce n'était pas le prophète Jérémie qui lui servait de modèle !

Sa femme était la bonté même. Très instruite, sachant l'anglais et le français, musicienne, elle était aussi d'une grande piété et son inaltérable douceur en faisait une personne d'une perfection rare.

Stérile durant son premier mariage, elle eut, du second, huit enfants, dont les deux premiers moururent tout de suite après leur naissance. Voici en quelques mots l'histoire des six autres :

I. Théophile, né aux Trois-Pistoles, le 19 septembre 1834. Il fit ses études au séminaire de Nicolet et suivit ensuite pendant quelque temps un cours de médecine, puis entra dans la marine. Il voyagea pendant plusieurs

années, en second, sous le commandant Fortin, et quand celui-ci donna sa démission, ce fut Têtu qui le remplaça. Il semble qu'il avait tous les talents et qu'il eût pu réussir dans toutes les carrières. Instruit, d'une amabilité et d'une bonté qui lui gagnaient tous les cœurs, il était aussi musicien, chantait fort bien, et jouait de plusieurs instruments. Avec ses deux mains jointes, il se fabriquait comme un cornet, les doigts eux-mêmes faisant l'office de pistons, et de cet instrument original il faisait sortir de très beaux sons et exécutait des morceaux assez difficiles et dignes d'être accompagnés par le piano. Je l'entendis, un jour qu'il était venu nous voir au collège de Sainte-Anne, et je ne pouvais en croire mes oreilles. Orphée était un enfant auprès de Théophile Têtu.

Le distingué commandant de *La Canadienne* n'avait que trente-quatre ans et il était sur le point de faire un très joli mariage, quand la mort vint mettre subitement un terme à sa courte existence. Ce fut le 12 octobre 1868, qu'il fut frappé comme par la foudre à bord de son vaisseau. M. Fortin, son prédécesseur, M. Th. Nesbitt et M. Faucher de Saint-Maurice, écrivirent des correspondances sur la mort du regretté défunt. Je vais en citer quelques passages. Voici d'abord comment M. Fortin raconte les détails de ce triste événement :

" Nous sommes tous à regretter la mort de ce pauvre Têtu, arrivée aux Sept-Iles.

" Le 11 au matin, *La Canadienne* se trouvait par le travers de la Rivière au Tonnerre, et c'est là que le commandant de la La Canadienne a senti les premiers

symptômes de la maladie qui l'a conduit au tombeau en qnelques heures.

" Le commaudant avait été visiter ce poste de pêche. En revenant à bord, il fut pris, tout à coup, d'une douleur très vive à la région du cœur et il se plaignit d'une grande faiblesse. Mais une fois rendu à bord, il se trouva mieux, et quoiqu'il fût un peu faible, il put vaquer à ses occupations. Il fit la prière du soir, (c'était un dimanche), comme ç'a toujours été la coutume à bord de *La Canadienne*, et vers huit heures et demie, il se coucha, sans dire à personne qu'il se sentait malade et surtout sans prévoir qu'il ne passerait pas la nuit vivant.

" Eutre dix et onze heures, les symptômes qui s'étaient manifestés le matin reparurent. Il éprouvait de plus une grande gêne dans l'acte respiratoire et une pesanteur dans la région de l'estomac.

" Il prit quelques remèdes qui parurent calmer ses doudouleurs.

" Vers deux heures de la nuit, il fit coucher ceux qui l'avaient soigné. Mais vers quatre heures, il fut obligé de se lever pour vomir. En se rendant à son lit pour se recoucher, il fut pris d'une grande faiblesse, et il dit assez-haut : " Mon Dieu, comme je suis faible ! " Ce furent ses dernières paroles. M. Beaulieu, qui couchait dans une cabine en face de celle de M. Têtu, se leva tout de suite et courut à lui pour lui rendre tous les soins nécessaires. Déjà l'ordre avait été donné d'aller chercher en toute hâte le père Babel, qui se trouvait en ce moment aux Sept-Iles. Mais tout fnt inutile, le pauvre comman-

dant continua à affaiblir, et bientôt il rendait le dernier soupir entre les bras du Capt. Leblanc.

" Peindre la scène pénible et donloureuse qui succéda à cette mort si prompte et si inattendue est chose impossible."

Voici maintenant la dernière partie de l'article écrit par M. Faucher de Saint-Maurice. "Jeune—trente-quatre ans—doué d'une intelligence supérieure, d'une âme profondément catholique, d'un cœur loyal dans une acception que notre siècle aurait peine à comprendre, M. Théophile Têtu remplissait à la satisfaction de tous, le poste d'honneur qu'on lui avait confié. Ses études militaires et scientifiques, ses connaissances en droit maritime, ses travaux particuliers, contribuaient à en faire un spécialiste qui laisse derrière lui un vide difficile à combler."

" Toute la Gaspésie, écrit M. Fortin—un homme qui se connait en hommes—le regrette.

" On le regrette à cause de ses charmantes qualités de chrétien et de gentilhomme.

" On le regrette à cause de cette mort, si prompte que l'on ne peut encore s'habituer à y croire.

" On le regrette, parce qu'il sera excessivement difficile à remplacer, vu la profonde connaissance qu'il avait des devoirs de sa charge et des besoins des pauvres pêcheurs de nos côtes."

" Le matin du triste jour, *La Canadienne*, flamme en berne, cinglait toutes voiles dehors vers le Bassin de Gaspé, emportant la précieuse dépouille. A 11 heures,

le lendemain, elle s'arrêtait au milieu de la baie. Une foule énorme s'était portée au-devant de l'illustre mort. Son cercueil, couvert du drapeau anglais, gisait sur les épaules de six marins de choix. MM. le juge Winter, le député Fortin, le maire Short, le collecteur des douanes Belleau, le consul d'Espagne et le consul d'Italie, tenaient les cordons du poële. Les citoyens suivaient jusqu'à l'église derrière l'équipage ; le canon grondait de minute en minute, et le deuil qui assombrissait toutes les figures des pêcheurs, au teint hâlé par le vent de la mer, donnait bien la mesure de l'immense perte qu'ils faisaient par la mort de cet homme.

" A Québec, la modestie qui avait présidé à la vie de M. Têtu, jeta un dernier reflet sur ses funérailles.

" Ici plus de garde d'honneur, plus de clairons sonnant une charge, plus de fanfares de guerre.

" Un long cortège d'amis, déroulant en file, par un temps gris sombre d'automne, derrière un modeste cercueil, sur lequel reposait pour tout insigne une casquette de lieutenant de vaisseau.... Le commandant Têtu dort maintenant à quelques pas de la fosse des pauvres, au pied d'une humble croix du cimetière Belmont, de cette humble croix qui sera toujours pour le croyant ce qu'était *l'ancre du salut* pour le marin de *La Canadienne*, un gage de foi et d'espérance en la miséricorde de son Dieu."

II. Narcisse, né le 19 janvier 1836, avait probablement plus de talents que son frère aîné, mais il avait la tête moins solide. Artiste autant et plus que lui, il eut

pu devenir un excellent peintre, et ses parents lui en fournirent les moyens et l'occasion en l'envoyant étudier à Florence. Mais il eut fallu travailler, étudier, rester stationnaire, et le cousin était incapable de tout cela. A son retour en Canada, il ne fit aucun chef-d'œuvre de peinture et trompa les espérances de ses protecteurs et de ses amis. Il était né musicien, imitant à son gré toutes les voix, et jusqu'au chant des oiseaux.

Boute-en-train de première force, il avait aussi un remarquable talent de comédien, pouvant jouer tous les rôles et revêtir tous les costumes. Ayant passé un hiver dans l'isle de Jersey, il apprit tout de suite la langue du pays, les manières de parler et d'agir des habitants et se fit passer tout le temps pour un Jersais pur sang. Comme tous les membres de sa famille, il avait une très belle écriture, et j'ai eu longtemps une carte de visite écrite par lui paraissant sortir de chez l'imprimeur. Tous ces talents aimables ne purent, hélas ! le conduire à la fortune, et en 1878, son humeur voyageuse le fit courir à la mort, en le transportant à Key-West, en Floride, où il devint la victime des fièvres jaunes. Il mourut, le 15 août, après trois jours de maladie seulement.

III. Charles-David-Auguste, né le 31 juillet 1837, et décédé le 23 août de la même année.

IV. Samuel, né le 13 juillet 1838. C'est l'un des plus grands voyageurs de notre famille et le seul qui nous représente en Australie, où il demeure depuis 1855.

Après avoir fait ses quatre ans de cours anglais au collège de Sainte-Anne, il fréquenta durant six mois

l'école nautique existante alors à Québec (vers 1852). Commis dans le magasin de M. Carrier, à Lévis, il n'y demeura qu'un an, car il avait sans cesse en tête l'idée de la navigation et des voyages. Pour obtempérer à ses désirs, son père lui permit de s'engager comme matelot, sur un voilier qui partait des Escoumains, chargé de bois pour l'Angleterre. Le vaisseau était mal arrimé, le temps mauvais, la traversée fut horrible et l'équipage pensa périr. De Londres, le jeune marin écrivit à son père qu'il en avait assez de la mer et qu'il y renonçait pour toujours. Mais il fallait bien y goûter encore pour revenir en Canada, et c'est ce qu'il fit en s'embarquant au printemps, sur un bâteau qui se dirigeait sur New-York.

Après avoir passé l'hiver dans sa famille, aux Escoumains, il sentit renaître en lui la passion des voyages, et il partit avec le capitaine Lemieux pour les Indes Occidentales. Revenu au bout de six mois, il repartit et cette fois pour la France où il séjourna pendant quelque temps. De là, il se rendit à Calcutta et enfin en Australie, où la fièvre de l'or commençait à exercer ses ravages.

Ce fut le 7 février 1860, que le jeune Samuel Têtu—il n'avait que vingt ans—débarqua à Hobart Town, Tasmania. Il en partit tout de suite et après une marche pénible de cent cinquante milles à pied, il se rendit à Snowy River pour travailler à l'exploitation d'une mine. Muni de cinquante louis arrachés à la terre avec bien du travail et des misères de toutes sortes, il reprit ses cent cinquante milles, et en société avec un français il construisit

une boulangerie à Twofold Bay. Après trois mois, il vendit sa part et gagna Melbourne où il arriva le 15 août 1860.

On le voit alors reprendre la mer, en qualité de second sur une goëlette qui voyageait entre cette ville et Geelong, et pendant quatre ans il navigue sur toute la Côte Est de l'Australie. En 1864, il retourne aux mines à Beechworth, Ovens district, avec un parti de quatre canadiens : Pierre Bérubé, de Saint-Denis de Kamouraska, le gros Bérubé, de Saint-Simon, un nommé Bernier, de Montmagny et Cyrille Cériolle, de Montréal. Et depuis, ç'a toujours été l'occupation de M. Samuel Têtu, de travailler aux mines, tantôt dans un *claim*, tantôt dans un autre, avec des alternatives de gains et de pertes. En quatorze jours, il lui arriva de faire quatorze cents louis, douze mois plus tard il n'en avait plus que vingt. De 1887 à 1891, le gouvernement l'employa comme inspecteur des mines et géologue.

Propriétaire d'un emplacement valant cinq cents louis, M. Têtu demeure, depuis 1868, à Oméo, Livington Creek, Victoria. C'est là qu'au mois de mars de cette même année, il épousa Asia Coady, catholique née à Kilkenny, en Irlande.

Six enfants sont nés de ce mariage :

1° Mathilde, née le 10 décembre 1868. Elle est modiste et gagne honnêtement sa vie à Calgourdie, West Australia.

2° Samuel, né le 10 décembre 1870, est forgeron et mineur, célibataire.

3° Joséphine, née le 10 décembre 1872. Le 20 septembre 1886, elle est devenue l'épouse du docteur Robert Smith, premier médecin d'Oméo. Pas d'enfants.

4° Elzéar, né le 20 septembre 1875. C'est un géant de six pieds et deux pouces et ayant une force herculéenne. Il est ferblantier et comme de raison mineur.

5° Lucie, née en janvier 1878. Elle est modiste.

6° Alphonse, né en 1883, et mort en 1885.

M. Têtu écrit très bien dans les deux langues anglaise et française, et son écriture porte la bonne marque de famille. Je puis en juger avec connaissance de cause, car ce bon cousin vient de m'écrire deux lettres fort intéressantes, pour me raconter la longue histoire de son existence voyageuse. Ces lettres sont du 22 avril 1898 et datées de Mudgee, South Australia, à douze cent cinquante milles d'Oméo, lieu de la résidence de M. Têtu.

V. Alexandre, né le 10 décembre 1839. Il fit deux années d'études au Collège de Sainte-Anne, et entra comme commis dans la maison de L. & C. Têtu, de Québec, où il passa de longues années. Après avoir demeuré quelque temps à Chicago, il revint au Canada et il fait actuellement d'excellentes affaires comme agent d'assurance, à Fraserville où il demeure. Alexandre s'est marié, le 17 octobre 1893, avec sa petite-cousine, Marie-Joséphine Jones, qu'il eut la douleur de perdre, moins de deux ans après; elle était belle, intelligente et bonne. Frappé, il y a plusieurs années, de paralysie et d'épilepsie, Alexandre n'en mène pas moins une vie très active et très régulière, et quoiqu'il soit forcé maintenant

d'écrire de la main gauche, il peut en montrer encore à nombre de ceux qui écrivent de la main droite.

VI. Elzéar, né le 17 juin 1841. Il a étudié au collège de Joliette, chez les frères de Saint-Viateur. Il demeure depuis vingt-cinq ans à Chicago, où il a une bonne position chez *Fowler Brothers*, *Packing House*, *Union Stock Yards*. Sa femme s'appelle Rosalma Ethier, de Sherrington, près de Montréal, et leur mariage a été célébré à Chicago, le 8 juin 1878.

Enfants au nombre de six :

1° Marie-Mathilda-Blanche, née le 8 avril 1879.

2° Joseph-Alexandre, né le 15 juillet 1880.

3° Joseph-Franky, né le 13 juillet 1882.

Ces deux jeunes gens sont teneurs de livres dans des maisons faisant partie du *Stock Yards*.

4° Joseph-Charly, né le 5 juin 1884 et décédé le 7 novembre de la même année.

5° Joseph-Willie, né le 16 janvier 1886 et décédé le 26 février suivant.

6° Marie-Stella, née le 21 septembre 1889.

Les quatre enfants vivants demeurent avec leur père et aucun d'eux n'a encore contracté mariage.

JOSEPH TÊTU

Joseph Têtu, b. 24 mai 1803, était fils de Jean-Baptiste Têtu et de Marie-Anne-Louise Letellier. Il épousa, à Saint-Pierre, le 15 septembre 1840, Flavie Levasseur, dont le père était forgeron. Elle était habile couturière

et avait reçu une bonne instruction au couvent de Saint-François. M. Levasseur, riche marchand de Saint-Jean Deschaillons, était son frère.

M. Têtu était cultivateur et demeura pendant plusieurs années à l'extrémité ouest de la paroisse de Berthier. Il alla ensuite se fixer à Saint-Pierre, et c'est là qu'il mourut le 26 octobre 1870. M. Joseph Têtu était de taille moyenne, avait une bonne et loyale figure, c'était un excellent catholique. Sa femme lui survécut jusqu'au 25 juin 1877.

Une fille, Ozide, était née de ce mariage, le 13 juin 1842, à Berthier; le 13 janvier 1863, elle épousa, à Berthier, Onésiphore Blais, frère de M. le curé de Fraserville.

Quatre enfants, dont deux ont survécu :

1° Mila, née le 2 novembre 1863; mariée le 30 octobre 1883, à l'avocat Pierre Martineau, de Saint-Jean-Deschaillons. Cinq enfants nés de cette union.

2° Juliana, née le 10 juin 1863. Elle demeure avec sa mère, à Saint-Jean-Deschaillons.

3° Marie, née le 10 mai 1868, décédée le 8 août 1888.

4° Joseph-Onésiphore, né le 16 janvier 1872, décédé le 9 novembre 1894.

Après la mort de son mari, madame Onésiphore Blais s'est remariée, à Saint-Pierre, à Napoléon Colin, le 13 avril 1875.

Deux enfants sont nés de ce mariage :

1° Joseph-Napoléon, né en 1876 et décédé la même année.

2° Marie-Anne, née en 1877 et décédée le 20 juillet

1896; M. et Madame Colin son fixés à Saint-Jean-Deschaillons.

GABRIEL TÊTU

Né le 19 septembre 1804, fils de Jean-Baptiste Têtu et de Marie-Anne-Louise Letellier de Saint-Just. Il se maria, le 12 février 1828, à Geneviève Lefebvre dit Boulanger, de Montmagny.

Il fut un honnête cultivateur ainsi qu'un bon chrétien. Ses enfants ont été au nombre de onze :

1° Geneviève-*Mary*, b. 13 décembre 1828. Comme sa mère mourut relativement jeune, Mary étant l'aînée, de la famille, devint une seconde mère pour ses frères et sœurs. Elle épousa, le 22 octobre 1870, le capitaine Cyrille Bernier, du Cap Saint-Ignace, le beau-père de Romuald Têtu et d'Elzéar Têtu, fils de Gabriel et frère de *Mary*. Aucun enfant de ce mariage. Le capitaine Bernier était marié, en premières noces, à Célanire Gagné. Il est décédé dans l'automne de 1886.

2° François-Sabin, b. 7 avril 1831, marié à Sherbrooke en 1854, à Mélina Fontaine dit Bienvenu. Quatre enfants: (a) Mélina, née le 10 août 1857, à Colinsville, Conn. Mariée, le 15 décembre 1872, à Octave Merutute, et ce premier mari étant mort, s'est remariée à Octave Lamothe, de Meriden, Conn., et elle a eu deux enfants de ce second mariage. (b) une autre fille, née à Biddeford, le 20 août 1860, et morte à Saint-Hyacinthe, le 15 mars 1873. (c) Alphonse, né à Sherbrooke, le 7

février 1863, marié le 24 juin 1895. Il est conducteur sur le Grand-Tronc. (d) Henri, né à Sherbrooke, le 28 décembre 1865, marié le 13 novembre 1892, père de deux garçons. Madame Frs-Sabin Têtu est morte le 28 août 1894. M. Frs-Sabin Têtu est actuellement à Ham-Nord, mais se propose de partir prochainement pour la Colombie.

3° Marie-Eléonore, b. 15 février 1833, se maria, à Saint-Thomas, le 10 janvier 1854, à Prudent Talbot, d'Arthabaska. Il réside actuellement à Ham-Nord et il est cultivateur. Douze enfants sont nés de ce mariage :

(a) Rose, née le 10 février 1855, mariée le 8 août 1875, à Norbert Marcotte. Dix enfants. Clara, née le 22 mai 1876; Mélina, née le 2 août 1878; Delvina, née le 22 août 1879; Alfred, né le 25 mars 1881; Trefflé, né le 14 juin 1883; Gédéon, né le 4 novembre 1885; Joséphine, née le 27 mai 1887 et décédée le 12 octobre 1888; Eusèbe, né le 27 mai 1889; Rose, née le 5 septembre 1891; Adolphe, né le 9 mars 1893. (b) Auxilia, née le 21 juin 1856, décédée le 12 août 1856. (c) Exzélia, née le 21 avril 1857, mariée 13 septembre 1876 à Evariste Rocher ; onze enfants : Adolphe, né le 20 novembre 1877 ; Amilenda, née le 3 mars 1879; Pate, né le 12 mai 1881, décédé 10 mai 1891 ; Anabella, née le 16 février 1883; Joseph, né le 13 janvier 1884 ; Marie, née le 14 octobre 1886; Henri, né le 12 mai 1889, décédé le 15 mai 1891 ; Henri, né le 7 février 1890 ; Amanda, née le 17 décembre 1893 ; Eugénie, née le 29 août 1895 ; Edmond, né le 12 mai 1897. (d) Adélard, né

le 23 mai 1858 et décédé le 4 septembre 1858. (e) Eugénie, née le 5 décembre 1859 ; mariée le 18 mai 1875, à Ferdinand Grenier et décédée en l'année 1892, cinq enfants : Léda, née le 12 mai 1876 ; Arthur, né le 14 juillet 1878 ; Aurore, née le 4 novembre 1880 ; Eugénie, née le 10 février 1882 ; Joseph, né le 6 août 1884. (f) Eméralis, née le 14 octobre 1860, mariée le 6 février 1885, à Exavier Dessert. Six enfants : Exzelia, née le 27 novembre 1886 ; Joseph, né le 29 mars 1888 ; Elosa, née le 11 juin 1890 ; Marie-Anne, née le 6 mai 1892 ; Maria, née le 10 juillet 1894 ; Eugénie, née le 23 octobre 1896. (g) Elmire, née le 25 novembre 1862, marié le 25 juillet 1888, à Henri Hervey. Cinq enfants : Alida, née le 22 juin 1889 ; Edouard, né le 30 avril 1891, et décédé le 13 octobre 1891 ; Napoléon, né le 15 janvier 1893, et décédé le 15 novembre 1893 ; Régina, née le 10 mai 1895 ; Ludger, né, le 3 septembre 1897. (h) Amanda Talbot, née le 12 septembre 1866, mariée le 3 juillet 1889, à Joseph Larose. Cinq enfants : Amanda, née le 29 avril 1890 ; Louisa, née le 13 mars 1892 ; Emile, né le 12 novembre 1893, et décédé le 4 décembre 1897 ; Alma, née le 8 janvier 1895 ; Alice, née le 2 juilet 1897. (i) Elosa Talbot, née le 22 octobre 1868, mariée le 25 avril 1887, à Edmond Cloutier. Quatre enfants : Edmond né le 17 juillet 1891, et décédé le 18 octobre 1891 ; Aurore, née le 17 octobre 1893, et décédée le 28 décembre 1897 ; Alfred, né le 18 septembre 1895 ; Aimé, né le 1er septembre 1897. (j) Adélard, né le 25 mars 1870, et décédé le 25 juin 1870. (k) Antonio, né le 14 septembre 1871. (l)

Luce-Anne, née le 10 avril 1874, et décédée le 12 juillet 1874.

4° Adéline-Hélène, b. 3 août 1834, s. 1836.

5° Anonyme, s. 1835.

6° Marie-Adelaïde, b. 11 août 1836, connue sous le nom d'*Adèle*, devint le 23 octobre 1866, l'épouse de Jean-Baptiste Morin, cultivatedr de Saint-Thomas. Cinq enfants : (a) une fille, décédée le jour de sa naissance, le 23 septembre 1878 ; (b) Frs-Xavier-Marie-Joseph, né le 12 janvier 1870, marié le 3 septembre 1889, à Maria-Albina Lespérance. Six enfants dont trois vivants ; (c) Marie-Louise, née le 25 octobre 1871 ; (d) Joseph-Henri-George, né le 31 mars 18.4 ; (e) Marie-Anna, née le 13 décembre 1875, décédée en novembre 1880.

7° Joseph-Eugène, b. 20 mars 1839. Il partit jeune encore de la maison paternelle et alla gagner sa vie à Sherbrooke, où il tint pendant plusieurs années l'un des meilleurs hôtels. Il est riche et retiré des affaires. Il se maria, le 5 avril 1869, à Brompton Falls, à Angélina Leclerc. Quatre enfants : (a) Horace, né le 11 février 1870, et décédé le 10 juillet de la même année ; (b) Hilaire, né le 13 mai 1873, et décédé le même jour ; (c) Charlotte-Elizabeth, née le 9 octobre 1876 ; (d) Eugénie, née le 15 novembre 1878. Ces deux dernières demeurent avec leurs parents.

8° Charles-David, b. 8 novembre 1840. Il étudia trois ans à l'Ecole Normale de Québec et obtint un diplôme d'académie. Après avoir dirigé avec succès et durant une

année, l'école modèle de Saint-Pascal, il se vit obligé par sa mauvaise santé de renoncer à l'enseignement, et il alla étudier à l'école militaire de Québec. Mais il ne put y demeurer que quelques jours, car la maladie du foie dont il souffrait se compliqua d'une inflammation du cerveau et mit fin à sa courte carrière. Il fut inhumé dans sa paroisse natale, le 28 mai 1864.

9° Luce Eugénie, b. 5 février 1842. En 1869, elle devint l'épouse d'Auguste Fraser, cultivateur, du Cap Saint-Ignace, cinq enfants :

(a) et (b) M.-J.-Philippe-Auguste et Jean-Marie-Jos.-Hubert, jumeaux, nés le 14 septembre 1870. Ils demeurent aux Etats-Unis. (c) Joseph-Charles, né le 5 janvier 1874. (d) Marie-Louise-Thérèse, née le 16 septembre 1876. (e) Joseph-Emile-Louis, né le 17 juillet 1878. Ces trois derniers demeurent avec leur père, qui s'est marié en secondes noces à Emma Méthot, après la mort de sa première femme, décédée en septembre 1881.

10° Alphonse-Casimir, b. 19 juillet 1843. Marié à Philomène Lavigne, le 24 avril 1867, à Sherbrooke. Il demeure à Manchester avec sa famille, qui a été de onze enfants, savoir :

(a) Mélina, née le 8 octobre 1868 et mariée à Joseph Boivert. Quatre enfants de ce mariage : Louis, né le 8 juillet 1889, Ernest, le 6 mars 1892, Pierre, le 6 janvier 1894 et décédé à l'âge de sept mois, et Anne, née le 18 janvier 1896. (b) Odélie, née le 10 septembre 1870 et mariée à Charles Lessard. Deux enfants de ce mariage : Délia, née le 10 janvier 1894, et Anne, le 1er avril 1897.

(c) Marcel, né le 19 octobre 1871 et décédé le lendemain. (d) Aimé, né le 21 octobre 1873. (e) Treflé, né le 4 décembre 1875. (f) Phydime, né le 9 mai 1878. (g) Siméon, né le 23 juin 1880. (h) Silfride, née le 17 octobre 1882. (i) Zéphirin, né le 24 mars 1884 et décédé le 8 décembre de la même année. (j) Joseph, né le 29 juillet 1888. (k) Rosaïde, née le 2 juin 1892.

11° André-Elzéar, b. 1er déc. 1844. C'est lui qui est maintenant le propriétaire de la maison paternelle. Il est cultivateur comme son père. Il s'est marié, le 22 octobre 1870, à Adèle Bernier, fille du capitaine Cyrille Bernier, du Cap Saint-Ignace, et il a eu quatre enfants: (a) Marie-*Joseph*-Elzéar, b. 2 décembre 1871 ; (b) Joseph-*Cyrille*, b. 4 janvier 1873 ; (c) Marie-*Alice*-Céline, b. 16 septembre 1876 ; (d) Marie-*Anna*-Georgina, b. 8 août 1878. Madame Elzéar Têtu est morte le 9 décembre 1893.

Le 28 janvier 1845, M. Gabriel Têtu conduisait sa femme à sa dernière demeure, elle n'avait que 34 ans. Gaie, douce et pieuse, elle avait été bonne épouse et bonne mère. Le 4 octobre 1847, il se remaria avec Luce Fournier, fille de Pierre Fournier et de défunte Marie-Louise Stuart. Elle mourut le 25 octobre 1873, et M. Têtu fut lui-même inhumé un an après, le 19 novembre 1874, à l'âge de soixante et dix ans. Une maladie du cœur l'avait emporté. C'était un homme robuste et de taille moyenne, d'une intelligence et d'une instructionordinaires, caractère sérieux, même un peu sombre, à idées et manières originales, chrétien pratiquant, charitable pour les pauvres.

MARIE-ANNE TÊTU (Madame Frs Proulx)

Marie-Anne Têtu, fille de Jean-Baptiste Têtu et de Marie-Anne-Louise Letellier, b. 29 mars 1808, fréquenta les classes du couvent de Saint-François du Sud, et à l'âge de seize ans, le 17 août 1824, elle devint l'épouse de François Proulx, cultivateur de Montmagny. Leur union fut heureuse et féconde. Madame Proulx avait un caractère très gai ; toujours de bonne humeur, elle ne se laissait jamais abattre par les épreuves, et on peut dire en toute vérité qu'elle passa sa vie à faire le bien et à se dévouer pour ses enfants. Durant les cinq dernières années de sa vie, elle fut affligée de cécité. Sa mort arriva le 13 décembre 1884.

M. François Proulx demeurait près de la Rivière Bellevue, petit cours d'eau qui se jette dans la Rivière-du-Sud. Il y a une cinquantaine d'années, quinze à vingt familles de sauvages étaient établies à cet endroit ou venaient y passer une partie de l'année ; ce qui fournit à M. Proulx l'occasion d'apprendre deux dialectes indiens et aussi l'art de fabriquer la raquette, le canot d'écorce et la *traine sauvage*. Avide de connaissances, à l'aide d'un vocabulaire qu'il composa pour ainsi dire lui-même, il se mit également en état de pouvoir converser facilement en anglais. C'était un brave homme, s'il en fût, excellent chrétien, économe, travailleur et—ce qui n'est pas toujours un défaut—fumeur solide et intrépide. Au dire de l'un de ses fils, on ne le vit impatienté qu'une seule fois dans l'espace de trente ans. M. François Proulx

est mort le 12 avril 1896, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Il avait eu treize enfants, dont voici l'histoire :

I. François, b. 19 novembre 1825. Il mourut, le 1er mai 1891, sans avoir contracté mariage.

II. Louise, b. 20 octobre 1827; le 25 février 1851, elle épousa Edouard Têtu, et n'eut pas d'enfants. Ils demeurent à Saint-Thomas, et ont adopté la famille de leur neveu, Louis Têtu, fils de Gaspard et marié à Marie-Louise Vallée. J'en parle ailleurs.

III. Apolline, b. 5 septembre 1829, morte à dix-huit mois.

IV. Apolline, b. 4 août 1831. Elle étudia à l'école normale, aux Ursulines de Québec, et enseigna pendant une dizaine d'années. En 1871, elle devint la femme de Théophile Bernier, marchand. Une fille, issue de cette union, mourut à quatorze mois. En 1878, elle se maria en seconde noces, à Charles Poliquin, marchand.

V. Adolphe, b. 21 juin 1833. C'est lui qui a hérité de la terre paternelle. Marié, en 1861, à Célénie Nicole, il en a eu neuf enfants, quatre garçons et cinq filles. Il a eu le malheur d'être paralysé depuis vingt-cinq ans, à la suite des fièvres typhoïdes.

VI. Samuel, b. 1er février 1835. Mort à l'âge de six mois.

VII. Samuel, b. 1er septembre 1836. Il étudia chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, et acquit une instruction distinguée. Doué de grands talents et d'une énergie presque indomptable, aimable et bon, il pouvait se promettre le plus bel avenir ; mais il usa sa santé au collège

de Terrebonne, où il fut professeur d'anglais. Plus tard, gérant de la maison Paterson, de Québec, il réussissait très bien dans les affaires, quand la maladie le terrassa et le força de regagner le foyer paternel, où il termina sa courte carrière, le 5 août 1876. Il n'avait que quarante ans.

VIII. Marie-Anne, b. 10 mai 1838. Elle mourut à l'âge de vingt-trois ans, le 25 octobre 1862, religieuse du Bon-Pasteur de Québec. Son nom de religion était sœur Ste Philomène. Ce fut elle qui étrenna le nouveau cimetière de la communauté sur la rue Lachevrotière. Comme tous les membres de sa famille, elle avait un très heureux caractère et elle est morte le sourire sur les lèvres.

IX. Célina, b .29 juillet 1840. En 1870, elle devint l'épouse de Magloire Langlois, riche cultivateur de Saint-Paul de Montminy. Elle mourut, sans avoir eu d'enfants, le 3 mai 1898. Elle était, m'écrit quelqu'un, le dévouement personnifié.

X. Joséphine, b. 18 décembre 1842. Décédée à l'âge de huit mois.

XI. Narcisse, b. 31 octobre 1844. Mort âgé d'un an.

XII. Jean-Narcisse, b. 16 novembre 1846. Il a fait de brillantes études au Séminaire de Québec. Caractère gai, esprit original et prime-sautier, toujours de belle humeur, M. Narcisse Proulx semble avoir hérité de toutes les belles qualités de son père et de sa mère. Reçu avocat, il n'a pas exercé sa profession, mais depuis de longues années il occupe une position importante au département des terres de la Couronne, à Québec.

Le 1er juin 1875, il a épousé Marie-Elmire Sanfaçon, de Saint-Roch de Québec, et il en a eu dix enfants, cinq garçons et cinq filles. Les quatre premiers et les quatre derniers sont morts. Restent vivants un garçon et une fille. Voici les noms :

1° Marie-Louise-Elmire-Eugénie, née le 6 juin 1876, décédée le 26 juillet suivant.

2° Frs-Jos.-Narcisse-Ludger-Réal, né le 12 mars 1879, décédé le 24 juillet suivant.

3° Frs-Jos.-Marie-Narcisse, né le 14 mai 1880, mort le 2 juillet de la même année.

4° Marie-*Anna*-Elmire-Fleurange, née le 25 juillet 1881.

5° Charles-Frs-Joseph-Narcisse, né le 4 février 1884.

6° Marie-Louise-Aimée-Apolline, née le 12 mai 1885, et morte le 2 mars 1890.

7° Chs-Joseph-Emile-Joachim, né le 16 septembre 1886, mort le 18 juillet 1887.

8° Adolphe-Ths-Joachim, né le 21 décembre 1888, décédé le 3 juillet 1889.

9° Marie-Emérentienne, née le 29 août 1890, décédée le 13 avril 1892.

10° Marie-Anne-Joséphine, née le 25 juillet 1892, morte le 8 septembre suivant.

XIII. Aimée, b. 22 novembre 1849. Epouse d'Eugène Colin, riche cultivateur de Saint-Thomas. Huit enfants, trois garçons et cinq filles.

RÉGIS TÊTU

Né à Saint-Thomas, de Jean-Baptiste Têtu et de Marie-Anne-Louise Letellier, le 22 février 1810, Régis Têtu étudia quelques années à i'école de M. Sleven, à la Rivière-Ouelle, et il y apprit le français et l'anglais. Il se proposait d'étudier le droit chez son oncle François Letellier, mais la mort de ce dernier le força de renoncer à son projet. Trois ans commis à Québec, il prit ensuite à son compte et menait assez grand train de vie. C'était en 1832. L'année suivante, le 11 juin 1833, il épousa, à Saint-Vallier, Rosalie Roy, et la bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé D.-H. Têtu, cousin de l'époux. L'épouse, qui était la sœur de la mère de feu le docteur Hubert Larue, apportait une dot de $5,500.00, laquelle ne tarda pas à être utilement employée à faire vivre les conjoints, car M. Régis Têtu eut le malheur de faire banqueroute, peu de temps après son entrée dans les affaires.

Il quitta pour toujours le commerce et fut successivement greffier, instituteur, huissier, cultivateur, etc. Après sa faillite, il demeura trois ans à Montmagny, et il y devint le père de trois enfants, puis il alla ensuite résider à Saint-Hyacinthe, à Roxton Pond et dans bien d'autres endroits. Depuis quelques mois, M. Têtu a planté sa tente à Montréal. Après la mort de sa femme, qui lui avait donné onze enfants, il se remaria, le 17 septembre 1868, à Waterloo, à Bridget Reedy. Cette femme était à son troisième mari : le premier avait été

Michael Oday, et le deuxième Jean-Baptiste Lussier. Elle était née dans le comté de Clair, en Irlande. Plusieurs enfants de son premier mariage vivent encore et sont très bien établis. Madame Têtu a aujourd'hui soixante et treize ans et son mari en a quatre-vingt-huit. C'est un gaillard du bon vieux temps. S'il n'a jamais été riche de fortune, la santé, plus précieuse que l'or, ne lui a jamais fait défaut. Alerte, il peut encore fournir de longues marches, et son écriture élégante et solide atteste la vigueur de sa constitution comme elle exprime aussi la jovialité de son esprit. J'ai de lui nombre de lettres très intéressantes que je conserverai avec soin.

Voici les noms de ses onze enfants :

I. Adélaïde-Rosalie-Céline. b. à Saint-Jean I. O., le 20 avril 1834. s. le 28 du même mois.

II. François-Ubalde, b. à Saint-Thomas, le 21 juin 1835, s. à Saint-Hyacinthe le 30 janvier 1859, célibataire.

III. Hermine, b. à Saint-Thomas, le 23 mars 1837. Elle devint l'épouse de Paul Lamothe qui alla s'établir à Saint-Paul de Minnesota où il occupa une position très lucrative. Sa femme Hermine Têtu est morte en 1889, laissant cinq filles et un garçon âgé aujourd'hui de vingt-deux ans, qui est le plus jeune enfant de la famille. Deux garçons plus âgés, Eusèbe et Ulric, sont morts et ont été inhumés à Saint-Paul. L'une des filles est mariée au docteur E. H. Whitecomb, protestant, et une autre à un écossais protestant de Mineapolis, appelé Moore. Paul Lamothe est mort en novembre 1895.

IV. Cirice-Eusèbe, b. à Saint-Thomas, 30 octobre

1838, mort en 1895, à Saint-Paul de Min. dans un accident de chemin de fer.

V. Eugène-Napoléon, né le 12 septembre 1840. Mort la même année.

VI. Eugène, (1) né le 10 octobre 1841. Décédé à Saint-Hyacinthe, le 11 juin 1860. Il était commis-marchand.

VII. Cordélie, née le 13 septembre 1843. Après avoir été institutrice pendant quatre ans à Acton, elle est devenue l'épouse de François-Xavier Carrière, qui s'est fixé à Saint-Paul Minesota, où il fait de très bonnes affaires comme entrepreneur et menuisier. Six enfants, trois garçons et trois filles.

VIII. Jean-Baptiste-Alphonse, né le 7 mai 1846. Décès le 15 août 1849.

IX. Jean-Baptiste-Alphonse, né le 7 juillet 1850. Il est marié à Antonia Massé, et demeure à Duluth, Minnesota, où depuis plusieurs années il occupe une excellente position dans l'administration des chemins de fer. Il a une très jolie famille ; mais malgré tous mes efforts et de nombreuses lettres adressées aux intéressés et même à d'autres, je n'ai pu me procurer les noms des enfants. Deux sont morts et cinq sont vivants.

X. Pierre-Ulric, né le 20 octobre 1853, mort célibataire à trente-cinq ans.

XI. Marie-Louise-Eusèbée, née le 26 décembre 1857. Elle fut l'épouse d'Israël Tétreau, qui se fixa à Cleveland,

(1) Lui et les suivants sont nés à Saint-Hyacinthe.

Ohio. Ils y sont tous deux décédés. Trois enfants, dont deux morts en bas âge. La seule survivante est une fille âgée aujourd'hui de dix-huit ans et qui a été élevée dans une excellente famille écossaise.

MARIE-LOUISE TÊTU

Elle était la quatorzième enfant de Jean-Baptiste Têtu et de Marie-Anne-Louise Letellier.

Née le 20 octobre 1815, elle se maria, le 29 octobre 1838, à Edouard Vallée, marchand de Saint-Thomas. Ils allèrent demeurer quelques années à Saint-Hyacinthe et et c'est là qu'elle mourut, quatre ans seulement après son mariage. Son mari est décédé à Saint-Thomas, le 14 janvier 1857. Deux enfants.

I. Jean-François Alfred, né le 13 septembre 1839, s'est marié à Québec à une demoiselle Monfette et il est mort à la Pointe-aux-Esquimaux.

II. Euphémie, née à Saint-Hyacinthe et mariée à Narcisse Lemieux de Saint-Thomas. Trois enfants.

FRANÇOIS TÊTU

Marié à Charlotte Bonenfant.—Deux fois héritier.—Quel homme il était.—Son épouse.—Les dix-huit enfants.—Leurs professions.—Testaments.—Acte de foi et hommage.—La servante Sâlé.—Noces d'or et noces de diamant.

Mon grand-père, François Têtu, est né à St-Thomas ; b. le 19 octobre 1772. Son père était Félix Têtu I, sa mère Marie-Madeleine Vallée.

Le 12 juillet 1793, il épousa, à la Rivière Ouelle, Charlotte Bonenfant âgée de quatorze ans et onze mois et fille de Jean-Baptiste Bonenfant et de Marie Côté ; ce fut M. Bernard Panet, le curé de la paroisse, qui bénit le mariage. A cette époque, le père Bonenfant était retiré des affaires. Présents à la cérémonie : Félix Têtu, le père de l'époux, ses frères Félix, Jean-Baptiste et Etienne, sa sœur Marie-Angélique, ses frères utérins Charles et Louis Bélanger ; les oncles de l'épouse, Philippe et Louis Côté, son beau-frère Louis Gagnon, maître-chantre, Jacques Perrault, seigneur, ami du père Bonenfant, ainsi que sa femme Thérèse-Esther Haussman ; Antoine Besançon et Louise Panet (1), son épouse, François Dambourgès, ami de l'époux, et Pierre Casgrain, beau-frère de l'épouse.

Les nonveau mariés demeurèrent dans la maison du père Bonenfant, laquelle, comme je le dirai ailleurs, était au sud de l'église, sur les bords de la Rivière-Ouelle. Elle est aujourd'hui la propriété de Nathanaël Dubé. Le 21 octobre de la même année, 1793, M. Bonenfant et sa femme firent donation de leurs biens à leurs gendre et fille, par un acte passé devant le notaire Lelièvre et signé par le père Félix Têtu, J.-B. Bonenfaut père, et J.-B. Bonenfant fils, Marie Côté, Frs Têtu, Charlotte Bonenfant, François Boucher et Bernard Panet, Ptre. Ces deux derniers avaient été appelés comme témoins de cette importante transaction. En voici le résumé :

(1) Elle était la sœur de Mgr Panet. Elle s'était mariée à la Rivière-Ouelle le 13 février 1787. Vingt et une signatures à l'acte dans les régistres.

Furent présents M. J.-B. Bonenfant, ancien négociant, .. et dame Marie Côté.. lesquels considérant qu'ils sont d'un âge avancé et ne pouvant commodément conduire leurs affaires, ni cultiver les biens qu'il a plu à Dieu leur donner, et voulant d'ailleurs témoigner leur affection et amitié envers les sieur François Têtu et dame Charlotte Bonenfant, leur fille et gendre, et les récompenser des soins et des services que leur ont jusqu'à présent gratuitement rendus les dits sieur et dame Têtu, ils ont par ces présentes fait donation.... Voici l'énumération des biens ainsi donnés :

1° L'emplacement de neuf à dix arpents en superficie sur lequel était construite la maison des donateurs ; la dite maison étant comprise :

2° Un circuit de terre à l'endroit nommé la pointe de madame Boisvert, de forme triangulaire ; ce circuit devait faire partie de ce qu'on appelle le *Domaine*. Il était borné au N.-E. et au S.-O. à la Rivière-Ouelle et au S.-E. à Louis Gagnon. (1)

3° Une terre de quatre arpents de front sur seize de profondeur au sud de la Rivière-Ouelle.

4° Un arpent de front borné au Nord par le fleuve Saint-Laurent et tombant au sud sur le *domaine*.

5° Une autre terre de nenf perches et six pieds sur une profondeur qui n'est pas clairement désignée, laquelle devait se trouver dans le haut de la rivière.

(1) M. François Têtu vendit cette propriété ainsi que la maison Boneufant et la Pêche à saumon à M. Pierre Casgrain, le 8 septembre 1802. Etude de Boisseau.

6° Une pêche à saumon, située au lieu nommé *l'Anse aux orignaux*, les donateurs se réservant l'usufruit de la dite pêche.

7° Le sixième d'un sixième, dans la terre et la pêche à marsouin, à la Pointe de la Rivière-Ouelle, plus un quatorzième d'un sixième, plus la moitié d'une petite part et la moitié d'une autre petite part.

8° Les meubles, linge, argenteries, etc., etc. Les donataires devaient en retour payer une rente viagère, consistant en blé, avoine, café, vin, rhum, porc, mouton, etc., etc. En outre, ils s'obligeaient à donner chaque année six minots de blé et la somme de trente-six livres à demoiselle Josephte Beaupré, surnommée *Marraine*, excellente et fidèle servante de M. Bonenfant. Son souvenir est encore vivant dans la famille. Après la mort du père Bonenfant, elle demeura avec sa veuve, Marie Côté, puis chez M. Pierre Casgrain, marié à Marie Bonenfant. Elle mourut, le 23 février 1839, chez mon oncle Charles Têtu, à l'âge de quatre-vingts ans.

M. Frs Têtu et sa femme restèrent donc à la Rivière-Ouelle jusqu'à la mort de M. Bonenfant, laquelle arriva le 10 août 1797.

Alors ils allèrent fixer leur résidence définitive à Saint-Thomas, dans la maison du père Félix Têtu. François, mon grand-père, fut évidemment un privilégié, car ce fut lui qui hérita de la maison paternelle ; et de même que son beau-père Bonenfant lui avait fait don de ses biens même de son vivant, son père et sa mère en agirent de la même façon à son égard, par une donation en date

dù 25 juillet 1797 (1) ; de sorte qu'il se trouva de suite en possession d'une jolie fortune, sans autre charge que d'avoir soin de ses parents, leur vie durant, et de leur payer la bagatelle de trois cents francs en tout. Comme nous l'avons vu, M. Félix Têtu mourut en 1813, et sa femme l'avait précédé, en 1811.

François Têtu était un homme de six pieds, d'une force physique peu ordinaire, avec un caractère d'une grande douceur qui se reflétait d'une manière évidente sur sa bonne et loyale figure. Cœur d'or, sa charité pour les pauvres était presque sans bornes. Aussi les pauvres le savaient bien et ils étaient toujours les bienvenus chez lui. M. Têtu en passait-il un sur le chemin, vite il le faisait monter dans sa voiture, et souvent il les gourmandait amicalement, leur reprochant de ne pas porter de *poches* assez grandes et de ne pas savoir quêter. Cultivateur intelligent, M. Têtu sut faire valoir les biens dont il était l'heurenx héritier. Ajoutons que sa femme, Charlotte Bonenfant, l'aida beaucoup dans la bonne administration de ses affaires temporelles. Elle était d'une rare intelligence, (2) d'une grande fermeté de caractère, et savait tenir une maison avec économie, aisance et propreté. Son mari, laissé à lui-même, aurait peut-être poussé la bonté et la générosité trop loin ; plus énergique que lui et plus prudente, elle suppléait merveilleusement bien à

(1) Greffe de Boisseau. On voit par cet acte qu'à cette époque François Têtu demeurait encore à la Rivière-Ouelle.

(2) Elle avait étudié un an avec sa sœur Marie au couvent de Saint-François.

ce qui pouvait lui manquer de ce côté. Les lignes suivantes que j'emprunte aux *Mémoires de famille*, écrits par M. l'abbé Casgrain, la feront mieux connaître :

" Je regrette de ne pouvoir dire qu'un mot en passant de cette admirable famille, vrai type des ménages canadiens, digne d'être proposée pour modèle. Jouissant d'une belle propriété rurale et d'un nom sans tache, M. et Mme Têtu sont parvenus presque aux limites de la vieillesse, respectés, honorés et aimés de tous, après avoir vu leur nombreuse génération élever elle-même de grandes familles qui occupent les plus honorables positions dans les différentes classes de la société. Qui de nous ne se souvient, ou du moins n'a entendu parler de notre grand'tante Têtu, cette mère de famille si admirable et si admirée, d'un si grand sens, d'une si haute sagesse, chrétienne à toute épreuve, qu'on ne pouvait voir agir ou entendre parler sans penser à la femme forte de l'Écriture ? "

Comme j'ai moi-même très bien connu ma grand'mère Têtu, je puis garantir la parfaite exactitude de cet éloge. *Ex fructibus eorum cognoscetis eos.* Au reste, il suffit pour juger M. et Madame François Têtu d'avoir connu leurs enfants et d'avoir constaté quelle excellente éducation ils avaient su leur donner. Ces enfants, ils étaient dix-huit, treize garçons et cinq filles, dont une seule mourut en bas âge. Je donne de suite leurs noms avec la date de leur baptême et de leur sépulture :

1° Jean-*François*, b. le 8 juin 1795, à la Rivière-Ouelle. Parrain, J.-B. Bonenfant, et marraine, Josephte

Beaupré. Mort à Saint-Hyacinthe, le 13 novembre 1851.

2° Joseph-*Félix*, b. le 19 mars 1797, à la Rivière-Ouelle. Parrain, Joseph Sedilot dit Montreuil, marraine, Marie Côté. Mort à Saint-Jean Port-Joly, le 20 décembre 1858.

3° Vital, b. le 15 février 1799 à Saint-Thomas (1). Décédé à Québec, le 2 décembre 1883.

4° Charlotte-*Gemme*, b. le 19 janvier 1801. Décédée à Saint-Thomas, le 27 décembre 1878.

5° *Charles*-Hilaire, b. le 26 juin 1802. Mort à la Rivière-Ouelle, le 9 décembre 1863.

6° Prudence appelé *Prudent*, b. le 11 mars 1804. Mort à Saint-Thomas, le 29 novembre 1892.

7° Thomas, b. le 23 août 1805. Mort à Saint-Giles, le 8 avril 1868.

8° Henri *David*, b. le 15 juillet 1807. Décédé à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 30 avril 1875.

9° Georges, b. le 6 janvier 1809. Mort noyé à la Rivière-Ouelle, le 6 mai 1829.

10° Magloire, b. le 12 avril 1810. Mort à Saint-Thomas, le 3 novembre 1860.

11° Laurent, b. le 11 août 1811. Décédé à Québec, le 27 juillet 1885.

12° Marie-Félicite, b. le 14 décembre 1812. Décédée à Saint-Pierre, le 16 juin 1836.

(1) Tous les autres enfants après lui furent également baptisés à Saint-Thomas.

13° Nazaire, b. le 17 octobre 1814. Mort aux Trois-Pistoles, le 16 février 1891.

14° Nathalie, b. le 15 mai 1816. Morte à Saint-Thomas, le 21 mars 1897.

15° Marie-Vitaline, b. le 3 novembre 1817. Morte à Saint-Thomas, le 28 mars 1897.

16° Cirice, b. le 27 décembre 1818. Mort à Montréal, le 3 janvier 1890.

17° Anonyme, s. le 9 février 1820.

18° Luder appelé *Ludger*, b. le 10 novembre 1821. Mort à la Rivière-Ouelle, le 5 mai 1879.

M. et madame Têtu n'omirent aucune peine ni aucun sacrifice pour élever chrétiennement leurs nombreux enfants et pour leur procurer des positions avantageuses. Quatre firent leurs études classiques: François, Vital, David et Ludger. Il y eut parmi eux: un prêtre, un notaire, un médecin, cinq marchands et quatre cultivateurs. Presque tous de haute taille, tous intelligents et instruits, ils composaient certainement l'une des plus belles familles canadiennes. Les quatre filles, dont une seule se maria, étaient aussi d'une intelligence au-dessus de la moyenne et se distinguèrent comme leur mère par leur esprit pratique et par leurs vertus chrétiennes. M. et Mme Têtu firent leur testament en 1850. D'après ce que j'ai pu constater, ils auraient donné $1,000.00 à chacun de leurs enfants, et en tenant compte des terres, etc., données à Nathalie et à Vitaline, leur fortune s'élevait en tout à la somme de $20,000.00. Ils avaient vendu depuis longtemps les biens qu'ils possédaient à la Rivière-Ouelle.

M. François Têtu fit du reste pendant sa longue carrière un très grand nombre de transactions, achats, ventes, échanges, etc. C'est ainsi entre autres qu'il acheta en 1819, de François Vaillancourt de Cacouna, une magnifique terre, située tout près de l'église de Saint-André, et qui avait six arpents de front sur quarante de profondeur, et ce, pour l'établissement de son fils Félix. Quand il mourut, il était depuis longtemps lieutenant-colonel de milice et seigneur du fief Saint-Luc. J'ai sous les yeux l'acte de foi et hommage rendu par lui en cette qualité à *Antoine-G. Couillard*, *Ecr et consorts*, propriétaires de la seigneurie de la Rivière-du-Sud.

" S'est transporté, dit cet acte, au manoir seigneurial de Marie-Angélique Chaussegros de Léri, veuve de Jean-Baptiste Couillard, Ecr, dame en partie de la seigneurie de la Rivière-du-Sud, et d'Antoine-Gaspard Couillard, Ecr, seigneur primitif de la susdite seigneurie et du fief Lepinay... et à la principale porte et entrée du dit manoir, y a frappé et a demandé à la dite dame veuve Couillard et à mon dit sieur Antoine Gaspard Couillard, qui à l'instant sont survenus, le dit sieur François Têtu étant en devoir de vassal, sans épée, ni éperon, tête nue et un genou en terre, leur a dit qu'il leur faisait foi et hommage à cause de sa terre et seigneurie de Saint-Luc, qu'il est tenu leur rendre aux droits et redevances accoutumées... le fief Saint-Luc étant enclavé dans la dite seigneurie de la Rivière-du-Sud...."

M. Têtu eut à payer vingt livres aux seigneurs pour les divers achats qu'il avait dû faire pour devenir propri-

étaire de ce fief. Les vendeurs avaient été Bernard Bonneau dit la Bécasse, Meunier veuve de feu Joseph Damour, Louvier de Courberon et Joseph Rémy Vallière de Saint-Réal. Une dernière partie lui venait de son père Félix Têtu.

M. Frs Têtu mourut le 21 février 1857, après une courte maladie, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans et quatre mois, ayant conservé jusqu'à la fin l'usage de toutes ses facultés, et après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. C'était un bon chrétien dans toute la force du terme. Il fut l'ami et le bras droit du curé, M. Beaubien qui l'aimait beaucoup, et qui, longtemps même après la mort de mon grand'père, parlait de lui avec les plus grands éloges. Pendant bien des années, M. Têtu dînait invariablement au presbytère, le dimanche, et il était toujours le bienvenu à la table de son digne et vénérable curé. Sa femme lui survécut douze ans et mourut le 28 janvier 1869. Elle était née à Québec, le 19 août 1778. La nécrologie suivante que nous reproduisons des journaux du temps, complète cette courte biographie, en rappelant les fêtes joyeuses des noces d'or et des noces de diamant dont furent favorisés ces époux vénérables et si dignes de l'un de l'autre.

NÉCROLOGIE

Il vient de s'éteindre à Saint-Thomas, comté de Montmagny, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, une existence bien belle et bien admirable, une de ces existences en-

viables et dont ce siècle offre peu d'exemples. Madame veuve François Têtu a quitté cette terre pour aller rejoindre son digne et vertueux compagnon d'exil, qui l'a précédé depuis douze ans dans une meilleure vie, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Cette vénérable dame a eu la satisfaction de célébrer sa 50e année de mariage, il y a vingt-six ans. Elle voyait alors auprès d'elle dix-sept enfants et plus de cinquante petits-enfants. Dix ans plus tard, une autre belle circonstance, sa 60e, appelait à la fête, ainsi que son époux, une plus nombreuse famille. On ne comptait alors pas moins de seize enfants et quatre-vingt-seize petits-enfants et arrière-petits enfants.

Nonobstant une complète cécité, dont elle fut affligée les quinze dernières années de son existence, sa douce gaieté, son humeur inaltérable et sa résignation angélique ne se sont pas démenties un seul instant. Il était touchant de voir cette vénérable aveugle bénissant ses nom breux enfants avant de les devancer au ciel et les exhortant à suivre, sans s'en écarter jamais, le droit sentier qu'elle leur avait si bien enseigné. Elle fut bonne épouse, bonne mère, femme d'une rare intelligence et d'un grand jugement. Sa charité sublime envers les pauvres qu'elle assistait sans cesse, témoignait de son cœur sensible et bienfaisant. Aussi elle fut toujours bénie de Dieu, elle et ses enfants.

Remplie d'esprit, ses saillies nombreuses et choisies ajoutaient un charme de plus à sa conversation et la justesse de sa mémoire faisait l'étonnement et l'admiration de ses connaissances. Ses manières étaient empreintes

de noblesse et de dignité. Tout en elle attirait le respect et la vénération. Sur le déclin de son admirable vie, elle conservait toutes les facultés de l'âge mûr. Sa mort n'a été qu'un passage à la véritable lumière. Cette mort arrivée à quatre-vingt-dix ans et cinq mois, a été belle et calme comme sa vie. Elle laisse huit enfants et cent dix petits et arrière-petits enfants.

Son service a été chanté à Saint-Thomas de Montmagny, mardi dernier, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis. *R. I. P.*

M. et Madame Têtu avaient eu la bonne fortune de protéger et de recueillir une pauvre enfant de Saint-Thomas, et cet acte de charité fut récompensé au centuple ; car cette enfant leur fut d'un grand secours pendant toute leur vie. D'une fidélité et d'un dévouement sans bornes pour ses bienfaiteurs, elle fut comme une seconde mère pour tous leurs enfants, nous l'appelions *memère Sâlé*. Quelle sainte personne ! Quand elle mourut, le 7 avril 1878, je me fis un devoir d'aller chanter son service à Saint-Thomas ; mon père et mes oncles Vital, Laurent et Nazaire y assistaient. Le lendemain, je publiai la nécrologie suivante :

MORT D'UNE FIDÈLE SERVANTE

Mardi, le 9 du courant, à Saint-Thomas de Montmagny, l'on conduisait à sa dernière demeure, une femme peu connue du monde, mais bien connue de Dieu, et qui a pratiqué pendant une longue vie des vertus qui

faisaient l'admiration des anges, et des quelques personnes qui ont eu l'avantage de vivre auprès d'elle. Née à Saint-Thomas, de parents peu fortunés, Thérèse McIntyre entra à neuf ans chez M. François Têtu, riche cultivateur de cette paroisse, et pendant soixante et dix-huit ans, elle servit sa famille avec un dévouement qui ne faillit jamais et avec une fidélité dont on rencontre aujourd'hui bien peu d'exemples. Elle aida M. et Madame Têtu à élever les dix-sept (1) enfants que Dieu leur avait donnés et elle fut pour eux une seconde mère, leur sacrifiant ses forces, souvent son sommeil, et leur donnant les plus belles leçons d'amour du travail et d'amour de la religion. Mariée à M. Jean-Baptiste Gendron, qui demeura avec elle au service de M. Têtu, elle eût la douleur de le perdre, il y a vingt-cinq ans, et depuis cette époque, elle vit mourir ses maîtres et plusieurs de ceux qu'elle considérait et qu'elle aimait comme ses enfants. Parvenue à un âge avancé, elle ne voulut jamais accepter le repos que lui offraient les demoiselles Têtu, qu'elle avait servies pendant si longtemps, et elle travailla avec la même patience et la même humilité jusque dans les dernières années de sa vie. Depuis deux à trois ans seulement, la maladie, ou plutôt la faiblesse, l'arracha au travail et aux humbles fonctions qu'elle aimait tant, et alors elle ne soupira plus qu'après la mort, craignant d'être à charge à la famille qu'elle ne pouvait plus servir. Dieu a exaucé ses vœux et l'a appelée à lui dans la 89ème année de son

(1) Il y en eut 18, mais une fille mourut tout de suite après sa naissance.

âge. A elle plus qu'à bien d'autres, il a dû dire : Fort bien, bonne et fidèle servante, parce que tu as été fidèle dans les petites choses, je t'établirai sur les grandes ; entre dans la joie de ton Seigneur. *Euge serve bone*, *et fidelis*, *quia super pauca fuisti fidelis*, *supra multa te constituam*, *intra in gaudium Domini tui.*

Je termine cette courte notice en reproduisant la correspondance suivante écrite par l'honorable Etienne-Pascal Taché et racontant les fêtes des noces d'or de M. et de Madame Têtu.

CORRESPONDANCE

SAINT-THOMAS, le 5 juillet 1843.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,—Hier eut lieu, dans l'église de cette paroisse, une de ces touchantes cérémonies dont on ne rencontre que bien rarement l'exemple dans le cours de la vie : c'était à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du mariage de M. le capitaine François Têtu. Vers les 9 heures du matin, l'église étant parée de tout ce qu'elle a de plus beau aux grands jours de fêtes, M. Têtu accompagné de son épouse, Dame Charlotte Bonenfant, et du colonel Félix Têtu, son frère et son *garçon d'honneur*, s'approchèrent des balustres pour y entendre une messe solennelle chantée par M. D.-H. Têtu, curé de St-Roch et fils du capitaine Têtu, recommandée par la famille pour cette circonstance. C'était, M. le rédacteur, un spectacle vraiment

admirable et attendrissant de voir réunis aux balustres et placés à droite et à gauche de ce père et de cette mère chéris, quinze enfants, la plupart chefs de famille, tous sous le rapport pécuniaire dans la plus grande aisance, et quelques-uns possédant des fortunes audessus de la médiocreté, mais surtout, jouissant jusqu'au dernier, de l'estime et de la confiance de leurs concitoyens par une conduite irréprochable. Aussi M. Beaubien, curé de la paroisse, prit-il occasion, dans une courte mais impressive allocution, de rappeler à l'auditoire la récompeuse que la Providence accorde à ceux qui suivent sa loi et élèvent leurs enfants dans la crainte du Seigneur, dont M. Têtu et sa dame offraient un exemple digne de servir de modèle au reste de la paroisse. En effet, il serait bien difficile de trouver dans une autre famille, même en parcourant tout le district, un autre exemple d'une semblable prospérité ; prospérité due, il ne faut pas en douter, à la bonne éducation et aux habitudes d'ordre, de travail et d'économie données à sa famille par ce bon et vertueux père. Derrière la famille Têtu était placée la famille Casgrain, neveux et nièces de M. et Mme Têtu, émule et rivale de la première sous le rapport des belles qualités du cœur, et, comme elle, devant sa fortune à l'industrie et au travail. Après le Service Divin, tous ces tendres parents, accompagnés de plusieurs membres du clergé, se rendirent à la demeure du capitaine Têtu, où était préparé un repas somptueux composé de riches productions des deux Mondes. Le dîner et l'après-midi s'étant passés dans cette joie pure et suave que ne pou-

vait manquer de produire une pareille occasion, on ne voulut pas se séparer sans terminer une si belle journée par un acte de bienfaisance, et il fut aussitôt souscrit une somme fort honnête en faveur des malheureuses victimes de l'incendie de Boucherville.

Tel a été, M. le rédacteur, le ravissant spectacle dont j'ai été témoin, qui m'a attendri jusqu'aux larmes, et qu'il serait bon de représenter souvent aux yeux de nos familles canadiennes comme un exemple à imiter.

J'ai l'honneur d'être, M. le Rédacteur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

E. P. T.

JEAN-FRANÇOIS TÊTU

Notaire à Saint-Hyacinthe.—Marié à Cécile Chabot.—Les troubles de 1837-1838.—Captivité de M. Têtu.—Ses enfants.—Sœur Thérèse. — Célina, madame Gauvreau.— Aurélie, madame Saint-Germain.—Clara, madame Dionne.

L'aîné des enfants de François Têtu et de Charlotte Bonenfant, Jean-François, était né à la Rivière-Ouelle, le 8 juin 1795. Après avoir fait son cours d'études au séminaire de Québec, il embrassa la profession de notaire, et dut demeurer pendant sa clairicature chez son oncle, le colonel Têtu. Il alla de suite se fixer à Saint-Hyacinthe, car je trouve son nom dans l'almanach de Nelson, pour 1818, au nombre des notaires de cette ville naissante. Agent de l'honorable Jean Dessaulles, propriétaire de la seigneurie, il épousa, le 15 juin de cette même année

1818, Cécile Chabot, orpheline, dont M. Dessaulles était le tuteur. Elle était née le 3 décembre 1802, d'Antoine Chabot, cultivateur, et de Cécile Hyertin, de la paroisse de Saint-Hyacinthe. M. Têtu devint en peu d'années l'un des citoyens les plus importants et l'un des plus estimés. C'était un bel homme rare. D'une taille dépassant six pieds (1), robuste, sans être replet, il était en même temps de figure très agréable et tout en lui annonçait un esprit sérieux, intelligent et bon.

Les troubles de 1837-1838 eurent une grande influence sur la vie de M. Têtu, et en lui causant des chagrins et des dommages très graves, ils furent sans doute la cause éloignée de sa mort relativement hâtive. Patriote comme l'étaient tous les gens de cœur, il fut bientôt en butte aux persécutions des âmes damnées du gouvernement, heureux encore de pouvoir à la faveur d'un déguisement échapper à leur poursuite et franchir la frontière. Je ne vois pas dans l'histoire que M. Têtu ait assisté à aucune bataille. Peut-être blâmait-il l'insurrection, tout en approuvant la noblesse des motifs qui poussaient tant d'excellents citoyens à se révolter ; mais il suffisait d'être de leurs amis, de critiquer les bureaucrates, d'oser penser autrement que les tyrans qui gouvernaient, pour être jugé de suite digne de la prison, de l'exil ou de la mort. M. Têtu passa donc huit mois aux Etats-Unis, et revint au printemps de 1838, grâce à la proclamation de lord

(1) L'Honorable Frs Langelier me disait dernièrement, qu'à Saint-Hyacinthe, on appelait mon oncle : *le grand Têtu.*

Gosford. Mais tout n'était pas fini, et voici ce qui donna lieu à de nouveaux malheurs.

L'insurrection de 1838 paraissait une folie même à un grand nombre des plus ardents patriotes de l'année précédente, mais les sympathies étaient les mêmes, et plusieurs qui voulaient rester tranquilles furent compromis par des amis imprudents. C'est ainsi que M. Elizée Mailhot, l'un des chefs du mouvement, venant à Saint-Hyacinthe pour conférer avec les patriotes de l'endroit, un grand nombre de ceux-ci eurent la faiblesse de se rendre à une assemblée secrète et furent de suite marqués d'une croix rouge et désignés pour la persécution et la vengeance. M. Têtu assista-t-il à cette réunion compromettante avec son ami le notaire Philippe Napoléon Pacaud?—je ne saurais le dire. Ce qui est certain, c'est qu'ils furent arrêtés tous les deux ainsi que vingt-cinq autres citoyens de Saint-Hyacinthe, et dirigés sous bonne escorte vers la ville de Montréal. Voici comment M. L.-O. David raconte ce pénible voyage dans *les Patriotes de* 1837-1838 :

" A Saint-Charles, le convoi se grossit encore. Et l'on allait à petites journées, emportant avec soi beaucoup de pitié pour les uns, beaucoup de malédictions pour les autres. Les habitants étaient exaspérés ; ils en avaient le droit. Les soldats anglais se conduisaient comme des barbares en pays conquis.

" Ils atteignirent Longueuil sur le soir.

" On allait parquer les prisonniers pour la nuit dans une misérable salle dont le plancher, couvert d'im-

mondices, exhalait une puanteur insupportable ; mais M. Pacaud, obtint.. que le convoi fut dirigé, le soir même, sur la prison de Montréal. On traversa le fleuve en *horse-boat*.... A l'approche du bateau, la rive se couvrit, comme par enchantement, d'une multitude de ces misérables dont l'occupation favorite était de lapider les patriotes prisonniers. La fatalité voulut qu'en mettant pied à terre, M. Pacaud, qui était de taille moyenne, marchât *à côté du major Jean-François Têtu*, *homme de très haute taille.* Or, le bruit courait que les deux Nelson, Robert et Wolfred, était au nombre des prisonniers ; et comme la canaille qui les attendait savait que l'un était petit, tandis que l'autre mesurait près de six pieds, et que, du reste, il faisait un peu sombre, M. Pacaud et son compagnon furent pris pour les deux patriotes anglais. Toute la rage des assaillants se dirigea alors contre eux. Ils devinrent le point de mire des projectiles. Les trognons de pommes, les œufs pourris, les pierres même pleuvaient ; et si les troupes n'eussent chassé cette nuée de bandits à coups de crosse et de plat de sabre, Dieu sait ce qui en serait résulté. M. Pacaud qu'un acte de lâcheté révoltait souverainement, ne pouvait faire allusion à cette scène dégoutante, sans frémir encore d'indignation et de colère. Enfin la prison se referma sur eux."

" Pendant ce temps et comme pour exécuter la sentence avant qu'elle eût été rendue, bureaucrates, volontaires et soldats parcouraient en tous sens les comtés situés au sud du Saint-Laurent, pillant, dévastant et brûlant les

maisons et les granges des patriotes, accablant les femmes et les enfants de mauvais traitements.... On pouvait suivre Colborne et ses farouches soldats à la lueur des incendies qui illuminaient leur marche triomphale."

M. Têtu eut le sort commun : ses biens furent pillés et ses propriétés dévastées, pendant que lui-même attendait un procès qui ne venait pas, et contractait comme bien d'autres, dans ces prisons froides et encombrées, l'une de ces maladies qui minent les constitutions les plus robustes. On se sent pris malgré soi d'un sentiment de colère, quand on lit ce récit de faits qui se sont passés presque sous nos yeux, il y a soixante ans. Quel régime d'injustices ! Quels abus de pouvoirs !

Les meilleurs citoyens, comme M. Têtu, étaient traités comme de vils scélérats, traînés en prison, et la canaille protégée et approuvée pouvait piller leurs biens et insulter à leur malheur. Ah ! messieurs les anglais sont plus justes maintenant, ils reconnaissent nos droits et aussi notre force. Mais ils peuvent se montrer longtemps bons et généreux envers les Canadiens, s'ils veulent expier leurs criminelles tyrannies.

Après avoir passé quelques mois en captivité, M. Têtu fut remis en liberté ; mais, comme on le sait, ce ne fut qu'en 1849 que les patriotes furent indemnisés, du moins en partie, des pertes énormes qu'ils avaient injustement subies. Le projet ministériel avait été rédigé par Lafontaine et accordait £100,000 destinés au paiement des dommages causés par la *destruction inutile ou malicieuse des habitations, édifices et propriétés des habitants et par*

la saisie, le vol ou l'enlèvement de leurs biens et effets.

M. Têtu, qui paraissait devoir fournir une longue carrière, fut frappé de paralysie à l'âge de quarante-neuf ans, et durant sept années, ce géant se vit cloué immobile sur son lit, ne pouvant faire usage de ses jambes. Il souffrit cette longue et ennuyeuse maladie avec la plus grande patience, en homme courageux et en bon chrétion qu'il était, et mourut entouré de tous les secours de la religion, le 13 novembre 1851. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Hyacinthe. Ce fut Mgr Bourget, évêque de Montréal, qui chanta l'absoute. Madame Têtu est décédée le 1er janvier 1872.

M. Têtu eut treize enfants :

I. Jean-François, né le 19 mai 1819. Il épousa, en 1842, Louise Lebrun, à Saint-Louis de Missouri, où il était marchand. Le mauvais état de ses affaires le força de revenir à Saint-Hyacinthe, où il exerça les fonctions de député-registrateur jusqu'à sa mort, qui arriva le 19 avril 1847. Il n'avait que deux enfants : un garçon, qui mourut en bas âge, et une fille, nommée Corinne. Madame Têtu, qui avait suivi son mari à Saint-Hyacinthe, retourna après sa mort aux Etats-Unis, et elle est décédée elle-même à Saint-Louis, en 1886, sans avoir convolé à de secondes noces. Sa fille, Corinne, devint l'épouse d'Andrew Carroll, marchand de la même ville, et de ce mariage, deux filles sont nées et vivent encore : Adèle et Corinne, âgées respectivement de dix-sept et de neuf ans. Corinne Têtu, leur mère, est morte à Saint-Louis, à l'âge de quarante-neuf ans.

II. Marie-Rosalie-*Cécile*, née le 6 décembre 1820. Décédée le 8 mars 1866.

III. *Sabin*-Félix, né le 20 mars 1822. Il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, et fut toute sa vie employé dans le département du secrétariat d'Etat. Doué d'un excellent cœur, pétillant d'esprit, Sabin fut l'un des premiers boute-en-train de son temps. Parmi ses meilleurs amis, nommons mon oncle Amable Dionne et, comme le dit M. Buies, " le légendaire, l'inouï, le merveilleux shérif Martineau." Il mourut subitement à Ottawa, le 20 janvier 1867. Il était célibataire.

IV. Françoise-*Cléophée*, née le 3 décembre 1824, fut certainement l'un des membres les plus distingués de toute la famille Têtu, de même qu'elle a été la gloire de la famille religieuse dont elle a fait partie.

Après avoir étudié au couvent des Sœurs de la Congrégation à Saint-Hyacinthe, elle entra à l'âge de vingt ans au noviciat des Sœurs de la Providence, et se dévoua toute sa vie aux œuvres de cette admirable institution. " En 1850, dit la *Semaine Religieuse de Montréal*, elle était nommée supérieure de l'Hospice Saint-Jérôme, ouvert pour y recevoir les orphelins irlandais laissés sans abri à la Pointe Saint-Charles. En 1854, elle allait fonder l'orphelinat de Burlington qu'elle ne quitta qu'en 1857 pour la lointaine mission de Santiago (Chili), où elle fonda encore la maison de Valparaiso. Reveue au Canada, elle exerça pendant neuf années, à la maison-mère, la charge de dépositaire générale, et prit en 1875 la direction de l'Hospice Saint-Jean de Dieu. Tout le

pays sait les épreuves que traversa cette œuvre naissante, ainsi que le travail ardu et la fermeté inébranlable de cette femme énergique, mais Dieu seul a vu les sacrifices, les angoisses, le dévouement de sœur Thérèse qu'aucune difficulté ne pouvait abattre. Elle puisait cette force surhumaine en Dieu, objet de toute sa confiance.

" De là cette sérénité et cette bienveillance qu'elle montra toujours au milieu des tracas de sa grande administration. Il faudrait un volume pour retracer les vertus de sa vie intime. Demandez à ces milliers de malheureux qu'elle a secourus, comment elle les abordait, comment elle savait consoler leur douleur. Aux dons de l'intelligence, sœur Thérèse de Jésus joignait, à un degré éminent, ceux du cœur. Elle mettait tout en œuvre pour procurer quelques distractions aux malheureux dont elle s'était constituée la mère. Elle assistait à leurs divertissements, les félicitait de leurs petits succès, et sa présence seule doublait le plaisir de ces récréations de famille. *Que ferez-vous aujourd'hui pour amuser vos pauvres patients ?* disait-elle souvent à ses compagnes, et rarement son esprit ingénieux ne trouvait pas, de suite, le moyen de leur être agréable.

" Sa soumission à la volonté de Dieu parut surtout dans l'épouvantable catastrophe qui, en quelques heures, (avril 1890) détruisit le fruit de quinze années de labeurs incessants. Sœur Thérèse était alors malade au lit. On craignait même que sa vie ne touchât à son terme. Résignée sur les pertes pécuniaires que subissait l'Hos-

pice Saint-Jean de Dieu, la vaillante religieuse ne désirait qu'une chose, c'était de vivre assez longtemps pour voir ses chers aliénés logés convenablement. Dieu exauça ses vœux : grâce à son incroyable activité, et quatre mois après le désastre, plus de treize cents patients étaient logés dans quatorze pavillons bâtis sur un terrain." Ajoutons que même pendant ces quatre mois, Sœur Thérèse sut loger tous ses malades dans les différentes maisons de sa communauté et que pas un seul n'eut à demander l'hospitalité dans les autres asiles d'aliénés de la Province. Elle sut apporter d'importantes améliorations dans le nouvel établissement, et profita tout de suite des connaissances qu'elle avait acquises l'année précédente, dans un voyage qu'elle fit en Europe, pour y visiter les principaux asiles d'aliénés.

" Samedi soir, veille de sa mort, continue la Revue déjà citée, elle se rendit à la communauté, pour la récréation. Elle fit le tour de la salle et adressa avec bonté la parole à toutes les religieuses, qui se félitaient de la voir encore une fois revenir à la santé. Hélas ! c'était sa visite d'adieu. Le lendemain matin, cette grande âme, dont la vie laborieuse n'a été qu'une longue suite d'œuvres que nous pourrions appeler merveilleuses, avait quitté la terre. Son corps repose maintenant dans le cimetière des religieuses, près des pauvres malheureux qu'elle a tant aimés."

Voici quelques lignes que je trouve dans *le Courrier du Canada*, et qui sont certainement de la plume finement taillée de mon distingué cousin, M. Thomas Cha-

pais. Elles achèveront de mettre en relief le portrait de cette femme éminente :

" Sœur Thérèse était une des grandes figures de notre province et de notre race. Douée de talents transcendants et d'un caractère d'élite, elle a véritablement accompli des prodiges. L'épreuve ne lui a pas été ménagée. Mais elle était trempée pour la lutte contre les obstacles, et elle a triomphé de bien des difficultés qui paraissaient insurmontables.

" Sœur Thérèse laisse derrière elle la mémoire d'une sainte femme et d'une femme remarquable dont le nom figurera avec honneur dans l'histoire de notre pays."

Les deux citations que je viens de faire n'ont pas besoin d'être corroborées par mon témoignage personnel. Cependant, comme j'ai bien connu Sœur Thérèse, je dirai que l'éloge qn'elles font d'elle n'est exagéré en aucune façon. Elle avait certainement la tête d'un homme d'Etat et il semble qu'elle aurait pu diriger les affaires d'un grand empire. Avec cela, toujours à son aise, trouvant du temps pour tout, n'ayant jamais l'air affairé, et, au milieu des occupations les plus pressantes et les plus variées, ne perdant jamais le doux souvenir des membres de sa famille qu'elle se faisait un devoir de visiter et de consoler dans toutes leurs afflictions. Au physique, Sœur Thérèse était grande, mince et brune, avec des yeux noirs, intelligents et perçants. Elle paraissait avoir une tête bien petite, serrée qu'elle était dans la coiffe réglementaire de sa communauté, et chaque fois que je la voyais, elle me faisait l'effet d'une fourmi. Elle avait, en effet, toutes les

qualités d'une fourmi du bon Dieu et sa tête, toute petite qu'elle parût, renfermait un esprit large et profond, un véritable génie d'organisation et de gouvernement.

V. Angélique-*Célina*, née le 22 décembre 1826. Elle reçut son éducation au couvent de St-Hyacinthe et épousa au même lieu, le 24 octobre 1853, le notaire Pierre-Louis Gauvreau, fils de Pierre Gauvreau et d'Elizabeth Dubergès. Il était le neveu du grand-vicaire Gauvreau, de Ste-Anne de la Pocatière, et le frère du distingué curé actuel de St-Roch de Québec.

Pendant vingt-cinq ans, outre sa profession de notaire, M. Gauvreau remplit les fonctions de coroner et de collecteur des douanes. Il mourut le 2 avril 1884, à l'âge de cinquante-six ans seulement. Sept enfants sont nés de ce mariage :

1° Valmore, né le 1er septembre 1854, étudia au collège de Rimouski, et fut nommé agent des Terres, à Edmonton, dans le Nord-Ouest. Il se maria à Winnipeg, le 15 mai 1883, à Harrette-Mary-Laurie, qui était née à Windsor, Ont., le 31 octobre 1863. Elle était protestante et se convertit au catholicisme quelque temps après son mariage. Six enfants : (a) Marie-Hectorine-Hélène, née à Prince Albert, le 10 mai 1884 ; (b) Louis-Valmore, né à Edmonton, le 3 mai 1885 ; (c) George-Laurie, né à Edmonton, le 4 novembre 1886 ; (d) Pierre-Richard-Ubalde, né à Edmonton, le 5 mars 1888 ; (e) Marie-Célina, née à Edmonton, le 2 août 1889, décédée le 13 mai 1891, et inhumée à Saint-Albert ; (f) Marie-

Corinne, née à Edmonton, le 16 août 1890. M. Valmore Gauvreau est mort au même endroit, le 7 mai 1891.

2° Corinne, née le 17 décembre 1855, a étudié aux Ursulines de Québec, et le 21 août 1878, elle est devenue l'épouse de Auguste Tessier, avocat. M. Tessier est actuellement maire de Rimouski et depuis longtemps il est le représentant du comté, à la Chambre Locale de Québec. Cinq enfants: (a) Auguste, né le 20 juillet 1879; (b) Lucie, née le 23 mai 1881; (c) Henri, né le 12 août 1883; (d) Emile, né le 30 novembre 1884; (e) Jeanne, née le 17 novembre 1886.

3° Marie-*Attala*, née le 23 janvier 1858, a fait son cours d'études au couvent des Sœurs de la Congrégation de Rimouski, et demeure avec sa mère.

4° Joseph-Eugène, né le 19 mars 1862, a étudié au collège de Rimouski. Il a été pendant quelques années chef de gare sur l'*Intercolonial*, et maintenant il est collecteur des douanes à Rimouski.

5° Joseph-Antoine-Alfred, né le 13 mars 1864.

6° Joseph-Sabin, né le 26 août 1867. Après avoir fait ses études au séminaire de Rimouski, il se fit recevoir médecin-vetérinaire. Actuellement, il est de plus télégraphiste sur l'*Intercolonial.*

7° Amédée, né le 29 juin 1869, et décédé le 12 septembre suivant.

VI. Marie *Aurélie*, née le 17 novembre 1828. Comme toutes ses sœurs, elle reçut son instruction des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe, et le 14 février 1849, elle devint l'épouse de Horace Lemaire

St-Germain, notaire, à Saint-Hyacinthe, et régistrateur du comté de ce nom. Il était né à Repentigny, le 26 mai 1826, du mariage de Venant Lemaire St-Germain, cultivateur, et de Angélique Prévost. Il est mort à Saint-Hyacinthe, le 25 mai 1889.

M. St-Germain fut bon époux et bon père de famille. C'était un bel homme, d'un caractère énergique, ayant d'excellentes relations avec toute la famille de sa femme, et qui a laissé une mémoire sans tâche et un nom sans reproche. (1)

Madame Saint-Germain a survécu à son mari et demeure à Saint-Hyacinthe, ayant avec elle la plus jeune de ses filles.

Elle eut sept enfants, dont cinq vivent encore :

1° François-Horace-*Jules*-Venant, né le 20 juin 1850. Il a fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, et comme son père, il exerçe la profession de notaire ; marié le 7 janvier 1873, à Joséphine Couillard Després,il est déjà le père de quinze enfants.

(a) Eva, née le 7 février 1874. (b) Juliette, née le 9 avril 1875. (c) Yvonne, née le 31 décembre 1876, mariée le 17 mai 1897, à Oscar Patenaude, employé au département de l'imprimerie à Ottawa. (d) Berthe, née le 4 janvier 1878. (e) Adine, née le 21 avril 1879, décédée le 13 mai 1880. (f) Jules-Maurice, né le 19 juin 1880. (g)

---

(1) " La ville de Saint-Hyacinthe, dit un journal annonçant son décès, vient de perdre un des citoyens les plus considérés dans la personne de M. Horace Lemaire Saint-Germain... Le défunt emporte dans la tombe l'estime de ses amis... "

Adine née le 19 août 1882, décédée le 19 mai 1889. (h) Adèle, née le 19 septembre 1883, décédée le 13 décembre 1884. (i) Anne, née le 4 janvier 1885, décédée le 13 mars 1885. (j) Couillard, né le 2 février 1887. (k) Marie-Paule, née le 19 septembre 1888. (l) Joseph-Horace, né le 16 juin 1890, décédé le 2 août 1890. (m) Joseph-Horace, né le 21 juillet 1891, décédé le 27 avril 1892. (n) Marguerite, née le 2 août 1894. (o) Thérèse, née le 11 octobre 1895, décédée le 26 juillet 1896.

2° Joseph-Emile-*Valmore*, né le 5 juillet 1851. Médecin à Fall-River. Il s'est marié deux fois. Sa première femme fut Eliza Bowles, d'Upton P. Q., et le mariage fut célébré le 16 novembre 1875. Un seul enfant : Horace, né le 26 septembre 1876, et décédé neuf semaines après sa naissance. Madame Saint-Germain est morte le 18 avril 1889. Valmore prit pour seconde femme Caroline Davignon, et le mariage eut lieu à Fall-River, le 9 juillet 1891. Quatre enfants : (a) Robert-Georges, né le 23 août 1893, décédé le 24 janvier 1894. (b) Emmélie, née le 27 avril 1894. (c) Gertrude, née le 27 avril 1894. (d) Sabin, né le 4 août 1897.

M. Valmore Saint-Germain, a été forcé par la maladie de revenir à Saint-Hyacinthe.

3° Joseph-Henri-Arthur, né le 20 janvier 1853. Marié le 24 mai 1881, à Adèle Lamoureux. Il demeure à Saint-Hyacinthe et il est mécanicien. Un seul enfant : Alice, née en 1882, à Warren, Mass. E. U.

4° Arthémise, née le 3 octobre 1854, décédée le 29 juin 1855.

5° Rodolphe, né le 27 septembre 1856. Marié le 13 septembre 1881, à Georgianna Fréchette. Ils ont eu sept enfants : (a) Joseph-Adolphe-Horace, né le 22 août 1883. (b) Joseph-Isaïe-Gaston, né le 2 février 1885. (c) Marie-Joséphine-Gabrielle, née en avril 1887. (d) Marie-Gabrielle-Arthémise, née en avril 1888. (e) Joseph-Gaston-Ulric, né en mars 1889. (f) Joseph-Edouard, né en juin 1890. (g) Joseph-*Daniel*-Emile, né le 20 janvier 1896. Ce dernier seul a survécu ; tous les autres sont morts en bas âge.

6° Arthémise, née le 8 juillet 1858. Elle demeure avec sa mère à Saint-Hyacinthe et se dévoue aux œuvres de piété et de charité.

7° Wilfrld, né le 19 janvier 1860. Décédé célibataire le 25 janvier 1879.

VII. Elzéar-Vital-Ephrem Têtu, né le 22 mars 1831, décédé le 4 avril 1831.

VIII. Cyris-Jonathas, né le 28 janvier 1832, décédé le 26 février 1832.

IX. Eusèbe-Adolphe, né le 19 février 1833. Marié en 1863, à Marie-Stéphanie Dumaine. Cinq enfants :

1° Homère, né le 22 novembre 1863, marié, en 1891, à Marie-Louise-Rosalie Goyette, de Saint-Hyacinthe. Une fille est née de ce mariage, Marie-Yvonne, née le 2 janvier 1892 et décédée le 17 mars 1892.

2° Marie-Louise, né, le 10 mai 1868. Mariée en 1890, à Roxton-Falls, à Frédéric Poirier. Six enfants.

3° Marie-Aurélie, née le 11 octobre 1865, mariée, en 1881, à Louis Hivon. Dix enfants : (a) Marie-Aline, née

le 25 juin 1882, décédée le 2 juillet 1885; (b) Joseph-Alfred, né le 29 octobre 1883; (c) Joseph-Hector, né le 11 juin 1885; (d) Joseph-Ernest, né le 29 août 1886; (e) Joseph-Rosaire, né le 1er octobre 1888; (f) Marie-Antoinette, née le 19 septembre 1890; (g) Georges-Emile, né le 11 février 1893; (h) Joseph-Henri, né le 13 avril 1894, décédé le 16 août 1894; (i) Wilfrid-Henri, né le 7 juillet 1895; (j) Marie-Irène, née le 27 mai 1897. M. Adolphe Têtu était cultivateur à Saint-Hyacinthe. Il est mort le 6 février 1875.

4° Joseph-Edouard-Auguste, né le 19 mars 1870, marié en 1889, à Virginie-Corinne Beausoleil. Quatre enfants: (a) Auguste-Doris, né le 15 août 1890, décédé le 27 septembre 1890; (b) Henri-Albert, né le 18 septembre 1892, décédé le 25 novembre 1892; (c) Joseph-Amédée, né le 2 mars 1895, décédé le 22 mars 1895; (d) Homère-Roméo, né le 4 juin 1896, décédé le 24 juin 1896.

5° Joseph-Alexandre, né le 12 février 1874. Marié en 1894, à Aglaé-Herminie Chicoine. Pas d'enfants.

X. Marie-Louise-Clara Têtu, née le 2 juin 1835. Elle reçut son éducation au couvent de Saint-Hyacinthe et devint l'épouse de M. Elizée Dionne, seigneur de Sainte-Anne de Lapocatière (1). Le mariage fut célébré à Saint-Hyacinthe, le 10 novembre 1852, et ce fut Mgr Prince qui donna la bénédiction nuptiale. La nouvelle épouse, qui n'avait que dix-sept ans, était sans contredit la

(1) Voir sa notice biographique à la *Famille Dionne*.

plus jolie personne de Saint-Hyacinthe. Ses belles qualités de l'esprit et du cœur l'avaient en outre fait hautement estimer de toutes les premières familles de la ville, et ce fut comme un deuil général quand on la vit partir pour sa nouvelle demeure. J'aurai à dire plus loin, quand je ferai l'histoire de son mari, comme elle fut bonne épouse et bonne mère, et quel ornement elle devint pour la famille Dionne, dans laquelle elle venait d'entrer.

XI. Nazaire, né en 1837. Marié à Ottawa, à Délia Lapierre, le 12 septembre 1871. Il était employé au département de l'Intérieur. Il mourut subitement, le 6 avril 1893, et sa femme était décédée le 30 décembre 1882. (1) Six enfants sont nés de ce mariage :

1° Clara, née le 17 janvier 1873, mariée, le 18 novembre 1895, à Ernest Lemaire, employé au Conseil Privé, à Ottawa. Un enfant.

2° Eugénie, née le 12 septembre 1874, et mariée, le 10 juin 1897, à Jos.-Godfroi-Arthur Trudeau, électricien d'Ottawa.

3° Alice, née le 8 août 1876.

4° Evangéline, née le 18 septembre 1878.

5° Sabin, né le 25 novembre 1880.

6° Ida, née le 15 décembre 1882.

(1) Voici ce que je trouve sur un journal : "Nous avons appris avec douleur la mort de M. Nazaire Têtu, du département du Secrétaire d'Etat. M. Têtu a été frappé de paralysie dans la rue, mercredi soir, et est tombé dans une excavation au coin des rues Cumberland et Besserer. Il a été trouvé par un sergent de ville et transporté à l'hôpital où il est mort le lendemain.

XII. Marie-Exilda, née le 18 juin 1842, décédée le 2 septembre 1842.

XIII. Wilfrid-Hector-Adelstan, né le 10 octobre 1844. Décédé célibataire, à Saint-Hyacinthe, le 29 septembre 1896.

FÉLIX TÊTU III.

Né à la Rivière-Ouelle, b. le 19 mars 1797, Félix était le deuxième fils de François Têtu et de Charlotte Bonenfant. Il reçut une bonne instruction élémentaire et comme son père il fut agriculteur. Le 8 juillet 1820, il épousa, à Saint-Jean-Port-Joly, Marie-Elizabeth Babin, fille de Jean-Marie Babin et de Josephte Deschênes. A cette époque, il était établi à Saint-André et cultivait une très belle terre que son père lui avait achetée l'année précédente et qui avait quarante-deux arpents sur six. Elle était au S. E et tout près de l'église paroissiale, et bornée d'un côté au fleuve Saint-Laurent, au N. E. à Amable Michaud et au S. O. à Hilaire Michaud. Le jeune Têtu ne demeura que trois ans à Saint-André; alors il vendit sa propriété à Fabien Levasseur (1) et alla rester à la rivière Trois-Saumons, à Saint-Jean-Port-Joly, où il cultiva avec intelligence et succès la terre que les parents de sa femme lui avaient donnée et dont il conserva la possession jusqu'à sa mort. Il leur paya une rente

(1) Celui-ci la vendit ensuite à Hilaire Michaud, qui en céda une partie à la fabrique.

viagère pendant vingt-deux ans. Monsieur de Gaspé, dans ses *Mêmoires*, parle de M. Têtu, qui était son ami et du même âge que lui, comme d'un homme "d'une force athlétique." Sans être très grand, il était d'une taille bien au-dessus de la moyenne, cinq pieds et onze pouces, un peu gras, ayant une constitution qui semblait lui assurer une longue vie. Je ne l'ai vu que quelquefois, et le souvenir qui m'en reste, c'est celui de sa belle, bonne et loyale figure et celui de ses énormes poignets. Il ressemblait beaucoup à son frère Vital.

Félix était d'un caractère très doux, mais il entendait être le maître dans sa maison. Un jour, un anglais qui était très fort lui-même, entra chez lui et se mit à faire le tapage et à vouloir imposer ses volontés. Mais il fut bien surpris, quand M. Têtu, très jeune alors, lui serra le cou dans ses mains dures comme des tenailles de fer, et le mit ou le jeta à la porte, sans qu'il pût seulement essayer de se défendre.

Mon oncle n'avait que soixante et un ans quand il mourut, le 21 décembre 1858. Il avait été frappé de paralysie quelque temps auparavant. Sa femme mourut le 3 octobre 1869.

Voici la liste de ses enfants.

I. Marie-*Adêline*, b. 28 mars 1821, à Saint-André de Kamouraska. Mariée le 21 avril 1846, à Herménégilde Morin, de Saint-Jean-Port-Joly. Elle mourut à Saint-Roch de Québec, le 23 avril 1859. Son mari demeurait alors dans cette paroisse et il avait un emploi dans la police.

Enfants nés de ce mariage, à Saint-Jean-Port-Joly, au nombre de sept :

1° Herménégilde, né le 18 septembre 1846, et inhumé le 1er octobre suivant.

2° Eucher-Emile-Hermès, né le 20 août 1847, et inhumée le 10 octobre suivant.

3° Georgianne-Aimée, née le 14 mars 1849 et inhumée le 10 septembre de la même année.

4° Hermyle-Télesphore, né le 12 janvier 1850, et décédé le lendemain.

5° Elzéar, né le 28 avril 1851. et décédé le 12 août suivant.

6° Alexandre-Norbert-Irénée, né le 1er octobre 1852, et inhumé le 19 mars 1854.

7° Augustine-Hortense-Auréa, née le 1er septembre 1854. Elle fut mariée deux fois ; d'abord à Pierre Turgeon, commerçant, et ensuite à un nommé Barbe. De son premier mariage, elle eut un enfant qui mourut, ainsi que le père, un an après. Elle demeure avec son second mari dans la Colombie.

Après la mort de sa femme, Herménégilde Morin se remaria, le 4 septembre 1860, à Emmélie Paradis. Il est mort à Saint-Roch de Québec, le 7 novembre 1889.

II. *Charles*-Félix, b. le 29 février 1822, à Saint-André. Il n'eut qu'une instruction commerciale ordinaire et il s'en servit pour faire toute espèce de marchés, commerçant surtout sur les chevaux. Il voyageait beaucoup d'une paroisse à l'autre, de Saint-Jean Port-Joly à Rimouski, d'un côté, et jusqu'à Québec et à Saint-Giles,

de l'autre ; et je me rappelle les visites périodiques qu'il nous faisait à la Rivière-Ouelle. Il était célibataire. Il mourut à Saint-Jean, le 2 octobre 1882, après une longue maladie, pendant laquelle il se prépara admirablement au dernier voyage par la prière et par la souffrance chrétiennement supportée.

III. Marie-*Euphémie*, b. à Saint-Jean, le 6 août 1823. Elle épousa, le 4 juin 1849, Bruno Petit dit St-Pierre et alla demeurer avec lui dans les Illinois. M. Petit mourut à l'âge de trente ans seulement, à Jolliet, Ill., et sa femme à Chicago. Ils n'ont laissé que trois enfants, un garçon et deux filles. Le garçon et une des filles sont morts, l'autre est vivante et veuve.

IV. Simon, b. le 24 mai 1824, s. le 3 août de la même année.

V. Georges, b. le 13 juin 1825. Grand voyageur, il a parcouru l'Europe et on peut presque dire le monde entier. Il séjourna surtout en Californie, où il passa neuf ans, et en Orégon. C'est de ce dernier pays qu'il est revenu au Canada, en 1874, après s'être amassé une petite fortune, et après une absence de vingt-cinq ans. Il demeure avec son frère Luder, à Saint-Jean-Port-Joly. Il est célibataire.

VI. Marie-*Calixte*, b. le 11 août 1826, s. le 27 juillet 1877. Ne s'est pas mariée et a demeuré jusqu'à sa mort dans la maison paternelle.

VII. David-H., b. le 17 septembre 1827. A sa sortie de l'école paroissiale, il alla étudier au collège de Sainte-Anne, mais au bout d'un mois, le goût des aventures l'en

fit sortir et l'emporta comme dans un tourbillon. Pour lui la vie a été vraiment un voyage. A l'exemple de son frère Georges, mais pas autant que lui, il a parcouru la terre et c'est en Orégon qu'il a stationné le plus longtemps. De retour au pays depuis quelques années, il se repose et vit tranquillement avec ses frères Luder et Georges. Sa sœur Hortense lui a laissé par testament une rente viagère. Célibataire comme Georges et Charles.

VIII. Anonyme, ondoyé et inhumé le 12 juin 1829.

IX. *Luder* ou plutôt Joseph-Eugène, car *Luder* ne se trouve pas dans l'acte de baptême, b. le 23 février 1830. Marié le 22 janvier 1872, à Josephte Jean.

Une enfant est née de ce mariage : Joséphine, b. le 30 août 1873, et mariée le 18 avril 1893, à Napoléon Dussault, de l'Islet. Luder avait étudié deux mois et demi seulement au Collège de Sainte-Anne. Il est loin d'avoir l'esprit aventureux de ses frères. Il demeura dans la maison paternelle jusqu'en 1862, où il acquit la propriété voisine qui est encore la sienne. Il est agriculteur. Sa femme est morte le 24 avril 1891. Comme je l'ai dit déjà, il a accueilli sous son toit, ses frères Georges et David.

Luder a hérité de la force musculaire de son père et il est l'un des hommes les plus forts du pays.

Naturellement doux et n'attaquant jamais personne, il sait se défendre et au besoin prendre la défense du prochain maltraité. Un jour, M. Letellier tenait une assemblée politique à Saint-Jean-Port-Joly, et avait com-

mencé à prononcer son discours de la petite tribune, placée sur le terrain de l'église, mais la foule composée presque entièrement d'adversaires, ne voulait pas l'entendre et de solides gaillards s'étaient déjà approchés de l'orateur pour le faire descendre. A ce moment, une voiture arrive avec la rapidité de l'éclair. Luder Têtu et un nommé Chouinard sautent à terre sans plus s'inquiéter du cheval, et les voilà tous deux qui se mettent à faucher de leurs bras dans la masse, bousculant et renversant tout se qui s'oppose à leur passage. En quelques minutes, ils sont parvenus auprès de l'estrade. Ils se placent de chaque côté de M. Letellier, et Luder lui crie : " maintenant, vous pouvez parler. " Et il put parler en effet ; le premier qui eût osé s'avancer en ce moment pour s'y opposer, aurait été certainement assommé. J'ai entendu des témoins,—M. Letellier lui-même entre autres—me raconter cette scène, tous avaient été émerveillés de la puissance extraordinaire de ces deux gaillards, et de la peur salutaire qu'ils avaient inspirée à des centaines d'hommes qui se taisaient devant eux.

Sept jeunes gens très forts se rendent une fois chez Luder pour passer la soirée et *l'essayer*, comme ils disaient, bien décidés de le battre en règle. Ils se mettent à boire, puis, petit à petit, veulent commencer la chicane. Luder attaqué, se fâche, il se jette sur ses adversaires, les renverse les uns après les autres, leur infligeant des blessures terribles avec ses poings lourds comme des massues, et, les reprenant, les lance dans le chemin où ils ne purent

que se relever tout meurtris, n'ayant aucune envie de retourner dans la maison.

Que d'autres faits je pourrais raconter et que je tiens de témoins absolument dignes de foi ! Luder ne parle jamais, de lui-même, de ses exploits et il faut insister longtemps pour en tirer quelque chose. Je lui ai écrit à ce sujet, et tout ce que j'ai pu savoir, c'est qu'il n'avait jamais eu peur et que dans toutes les circonstances difficiles où il s'était trouvé, il n'avait jamais eu le dessous. Je le crois bien !

X. Hortense, b. 14 octobre 1832. C'était la femme d'affaires de la famille. Après la mort de ses parents, elle administra leur succession d'une manière vraiment admirable et se vit en peu de temps elle-même à la tête d'une jolie fortune. Elle en fit du reste le plus saint usage, et donna à bien des pauvres églises et à d'autres œuvres de charité. Caractère original, dans les dernières années de sa vie, elle changeait souvent de domicile, et on la vit successivement à Saint-Jean, à Sainte-Anne de Beaupré, à Saint-Thomas, à Saint-Damien, à Lévis, etc. C'est à l'Hôtel-Dieu de Lévis qu'elle est morte, le 25 janvier 1897, léguant la majeure partie de sa fortune à la fabrique de Saint-Pamphile.

VITAL TÊTU

Etudes classiques.—Ses compagnons de classe.—Son mariage avec Virginie Ahier.—Marchand à Québec.—Député.—Délégué à Londres.—Ses enfants.—Madame Vital Têtu.

Vital Têtu, fils de François et de Charlotte Bonenfant, est né à Saint-Thomas, le 15 février 1799, et a été baptisé le même jour. Parrain : Félix Têtu, le grand-père ; marraine : Charlotte Boulet, veuve Normand, cousine.

Après sa sortie de l'école paroissiale, il alla, en 1812, étudier le latin chez M. Jacques Lebourdais, curé de la Rivière-du-Loup (en haut), et au bout de deux ans, il quitta le presbytère de ce vénérable prêtre, pour entrer au séminaire de Québec, où il termina son cours en 1820. Voici les noms de ses compagnons de classe, qui tous moururent avant lui : J.-F. Baillargé, Pierre Béland, Elie Sirois, D.-O. Montminy et Et.-Ed. Parant, prêtres, Donald MacDonald, ancien rédacteur du *Canadien*, René Caron, qui fut juge et lieutenant-gouverneur, Gaspard Drolet et Joseph Lagueux, avocats ; Charles Planté, notaire ; F.-X. Drolet, Anselme Fraser et J.-B. Grenier, médecins ; Cyrille Amyot, Joseph Fraser, Joseph Measam, Julien Saillant et Darley Wolseley.

Il paraît assez singulier que M. Têtu, ayant fait ses études classiques, n'embrassât pas une profession libérale, à l'exemple d'un grand nombre de ses compagnons de classe. Ses goûts l'attiraient ailleurs, et il entra comme commis chez un monsieur Séguin, marchand de la Basse-Ville, d'où il passa chez M. Pierre Pelletier. En

1826, on le trouve marchand lui-même, ayant son magasin de nouveautés dans la rue Sous-le-Fort. Pendant l'hiver, aidé de ses commis, il fabriquait des valises couvertes en peaux de loups-marins, et que l'on voit encore dans un grand nombre d'anciennes familles du pays.

Le 23 juin 1835, il épousait, à Sainte-Anne de Lapocatière, Virginie Ahier, nièce et filleule de l'abbé C.-F. Painchaud, curé de la paroisse et fondateur du collège de Saint-Anne. Née à Carleton, en décembre 1808, de Gédéon Ahier, marchand, et de Victoire Painchaud, veuve de François Normand, elle avait perdu sa mère à l'âge de quatre ans, et depuis dix ans, elle demeurait au presbytère de Sainte-Anne. Son père était né à Saint-Hélier, la capitale de l'île de Jersey, et il était protestant. Ce fut M. Le Jamtel qui, en 1805, le convertit au catholicisme, à Arichat. Je citerai la notice que j'ai publiée moi-même sur madame Vital Têtu, immédiatement après son décès, en 1876.

L'année qni suivit son heureux mariage, M. Têtu brigua les suffrages des électeurs du comté de Montmorency et il fut élu avec une majorité de cinq cents voix sur son adversaire, le notaire Lefrançois. Mais il ne siégea que cinq jours, la chambre ayant été dissoute par le gouverneur.

En 1839, Lord Dürham, dans son rapport à Londres, demandait l'Union du Haut et du Bas-Canada avec quarante-deux représentants pour chaque province. On sait que ce *bill d'union* portait : 1° que la chambre aurait le con-

trôle des revenus publics, mais avec certaines réserves. 2°
que la langue anglaise serait la seule langue parlementaire,
etc. Justement alarmés, les canadiens-français s'assemblèrent et nommèrent un comité pour rédiger une protestation qui devait être portée à Sa Majesté et aux deux Chambres du Royaume-Uni. Ce fut M. Vital Têtu qui eut l'importante mission d'aller déposer au pied du trône d'Angleterre les justes protestations de ses concitoyens. Il partit au printemps de 1840 et revint au mois d'août de la même année. Pendant qu'il était encore en Europe, M. Têtu, qui connaissait très bien Lord Gosford et qui eut l'honneur de le voir souvent à Londres et de réclamer ses services, reçut de l'ancien gouverneur la lettre suivante dont je donne ici la traduction :

"Mon cher monsieur,

" Je n'ai pu me procurer à temps la copie imprimée que je voulais vous envoyer ; j'en suis fâché, car je désire que mes amis du Canada aient un rapport exact de ce que j'ai dit. Cependant, je crois qu'ils savent bien quels sont mes sentiments.... Je vous souhaite un bon et heureux voyage, afin que vous trouviez à votre retour votre famille et vos amis en bonne santé.

" Croyez-moi, mon cher monsieur,

" Votre très dévoué,

" GOSFORD. "

M. Têtu, après avoir rempli sa mission, se rendit à Paris, et il y rencontra par hazard un cousin germain nommé Edouard Têtu, qui était libraire et bon catholique.

Malheureusement, on s'occupait fort peu à cette époque de généalogie et d'histoire, et mon oncle ne se donna pas la peine de recueillir sur sa famille des renseignements et des détails qui seraient si intéressants aujourd'hui.

Il revint à Québec dans le courant de l'été, et on s'empressa de lui offrir les remerciements auxquels il avait droit. A une assemblée présidée par l'honorable John Neilson et à laquelle assistaient l'honorable R. E. Caron et vingt-trois des citoyens les plus importants, on passa la résolution suivante :

Résolu : " que ce comité offre ses remerciements à Vital Têtu, Ecuyer, pour le zèle, l'habileté et la fidélité avec lesquels il a rempli la mission qui lui avait été confiée de porter en Angleterre les pétitions des habitants des districts de Québec et des Trois-Rivières, contre le bill devant le parlement du Royaume-Uni, pour réunir les provinces du Haut et du Bas Canada, et de les remettre à des membres de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes pour être présentées à ces deux corps respectivement."

En 1846, un grand nombre des anciens électeurs de M. Têtu voulurent l'engager à se présenter de nouveau dans le comté Momtmorency, et cette fois en opposition à M. Joseph Cauchon, qui en était député depuis deux ans. L'oncle Vital refusa et publia à cet effet un manifeste pour remercier ses amis et donner raison de son refus.

Il faisait d'excellentes affaires commerciales et acquit en peu d'années une fortune assez considérable. Il fut

longtemps en société avec Monsieur F.-X. Frenette, qui plus tard occupa une place à la douane de Québec.

Par ce qui précède, on peut de suite conclure que M. Têtu était un homme intelligent, instruit et un citoyen marquant. Il avait un jugement plus qu'ordinaire et ses conseils étaient aussi recherchés que charitablement donnés à tous ceux qui les demandaient. Membre du Bureau de la Trinité, il en devint le président, jusqu'à son abolition en 1876, et de 1866 à 1872, il fut le président de l'Assurance de Québec. Je vois aussi par un document, qu'en 1838, il était capitaine dans le bataillon du comté de Québec.

L'un des plus anciens congréganistes de la Ste-Vierge et l'un des plus anciens membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, M. Vital Têtu était un chrétien pratiquant et éclairé. Il fut toute sa vie un homme sérieux, un homme de devoir et de bon exemple.

Il se retira des affaires quinze ans avant de mourir, et, quoiqu'il se crut et se dit malade, il prolongea sa vie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans et neuf mois, jouissant jusqu'à la fin de l'usage parfait de ses facultés intellectuelles. (1)

Marié à une femme intelligente, il semble tout naturel qu'il eût une famille de talents au moins ordinaires. Il n'en fut rien. Presque tous les enfants eurent dès leur bas âge une inflammation de cerveau, dont ils se sont toujours plus ou moins ressentis. En voici la liste :

(1) M. Têtu avait fait un voyage de santé aux Bermudes en 1833.

I. Virginie, b. 24 septembre 1836. Elle ne s'est pas mariée. D'une intelligence au-dessous de la moyenne, elle put cependant acquérir une certaine somme d'instruction et se rendre utile à la maison, en travaillant avec sa bonne mère, soit aux soins du ménage, soit aux œuvres de charité. Après la mort de ses parents, seule pour ainsi dire dans le monde, elle a vu sa raison décroître et toucher à la ruine à peu près totale. Elle a une excellente pension à l'asile Saint-Michel.

II. Vital, b. 15 octobre 1837. Son père était alors membre de la Chambre d'Assemblée. Aussi le baptême fut-il d'une solennité inaccoutumée. Ce fut Mgr B.-D. McDonald, évêque de Charlottetown, qui l'administra, et il était assisté par l'abbé C.-F. Cazeau, qui fut toujours l'ami de toute notre famille et en particulier l'ami du père de l'enfant. Parrain : le juge Panet ; marraine : Julie-Hermette Marett, épouse du juge E. Bédard. Ce cher Vital entrait, il semble, trop solennellement dans la vie, il n'a pas répondu aux espérances des personnages éminents qui assistaient à son baptême. Sa vie a été bien humble, et en apparence, du moins, bien inutile. Quoiqu'il ne manquât pas absolument d'intelligence, il ne put faire d'études bien sérieuses. Si l'on trouve son nom dans les Annuaires du Séminaire de Québec et du Collège de Sainte-Anne, où il séjourna peu de temps, on ne le verra certainement pas parmi les bacheliers ni les candidats aux prix d'excellence. Aussi sa carrière consista à demeurer chez son père, et, peu après la mort de

celui-ci, il fut pensionnaire à la Longue-Pointe, où il mourut le 16 octobre 1893.

Hâtons-nous de dire que s'il était l'un des hôtes de l'asile, il n'y était pas au nombre des fous.

III. Marie-Justine-Joséphine, b. 26 août 1839; s. 31 décembre 1840.

IV. Ernest, b. 21 décembre 1840. Il est resté enfant et n'a grandi ni en science ni en esprit. Cependant, il avait assez d'intelligence pour apprendre à lire et il a fait sa première communion. Aujourd'hui il a perdu le peu de tête qu'il avait, il n'a conservé que la vie, qu'il passe de la manière la plus tranquille qu'il soit possible d'imagi-giner, à l'asile de la Longue Pointe, où il est entré quelques années après la mort de son père.

V. Horace, b. le 14 juillet 1842. Il a fait ses études jusqu'à la rhétorique au séminaire de Québec. Horace a une mémoire remarquable, il a dans la tête une collection importante de faits et de dates touchant l'histoire du Canada, et il s'est toujours occupé de vendre des livres canadiens, agent qu'il est pour presque tous les nouveaux ouvrages qui se publient à Québec. Aussi est-il d'un grand secours au bibliophiles et aux bibliothécaires. Lui-même a publié l'*Histoire des journaux de Québec* et quelques notes sur l'abbé Painchaud. Ces deux petits écrits se font remarquer par l'exactitude et la concision.

A mon avis, il est l'homme le plus heureux du monde: jouissant d'une rente suffisante que lui a laissée son père, célibataire, déchargé de toute responsabilité, ses frères et sœurs n'ayant aucun besoin de lui, libre dans toute la

force du terme, il n'a qu'à vaquer tranquillement à ses occupations pacifiques, sans regret du passé, sans inquiétude du lendemain,

VI. Alphonse, b. 13 mai 1844. Il étudia cinq ans au séminaire de Québec et quelques jours seulement au collège de Saint-Anne. Commis pendant quelque temps chez son oncle, M. Cirice Têtu, il n'y trouva pas sa vocation, qui paraît être celle de soldat. Aussi se décida-t-il bien vite à s'enrôler dans le petit bataillon des zouaves qui partit pour Rome en 1868. Même il le devança de quelques mois, son père payant tous les frais de son voyage. Il servit avec le grade de sergent, dans l'armée pontificale et s'en revint après la prise de Rome en 1870.

La fameuse expédition du Nord-Ouest lui permit de continuer la vie militaire, mais on sait qu'elle ne dura pas longtemps et que le général Wolseley et ses soldats n'eurent pas l'occasion de signaler leur valeur. De retour à Québec, le jeune Alphonse ne put supporter le calme de la vie de famille et l'ennui que l'étude ou des occupations sérieuses lui ont toujours causé. Pour se distraire, il se rendit au Mexique où il fit pendant quelques années partie de l'armée, mais son inconstance le ramena encore au pays natal. Enfin, il quitta pour la dernière fois le toit paternel, et depuis, il habite tantôt un endroit, tantôt un autre, dans les immenses plaines du Nord-Ouest. Il faisait un beau et bon soldat, il ne fera probablement jamais autre chose de bien. Plût au ciel qu'il eût eu assez d'énergie pour ne pas abandonner la seule carrière où il pouvait réussir !

Pas un des enfants de M. Vital Têtu ne s'est marié. Ce vénérable monsieur est mort le 2 décembre 1883. Je l'ai bien connu dans les dernières années de sa vie, allant prendre le dîner avec lui tous les dimanches ; et je l'ai assisté à ses derniers moments. Il avait depuis longtemps fait son testament et pourvu de la manière la plus sage à l'administration de ses biens, et au soutien de sa famille après sa mort, sans oublier les œuvres et les institutions de charité.

C'est moi qui chantai son service à la basiliqne et qui bénit sa fosse au cimetière Belmont. Madame Têtu, sa femme, l'avait précédée dans l'autre vie depuis plusieurs années, étant morte le 29 avril 1876. (1)

NECROLOGIE

MADAME VITAL TÊTU

Les pauvres de Québec viennent de perdre une de leurs plus zélées protectrices dans la personne de Madame Vital Têtu. Sa vie a été une longue chaîne de bonnes œuvres, chaîne d'or de la charité, dont le dernier anneau l'a menée dans les cieux. Aider les communautés religieuses, soulager la misère et consoler l'infortune, tel était

(1) M. Têtu, demeurait rue Laporte. Il eut pour voisin durant bien des années, M. Etienne Parent, le célèbre rédacteur du *Canadien*. C'était l'un de ses meilleurs amis. Quand le père de M. Têtu mourut. M. Parent lui écrivait ce qui suit de Toronto : "Je profite de cette occasion pour te présenter mes sincères condoléances sur la mort de ton vénérable père. Mais quand on meurt comme lui, chargé d'années et de mérites, laissant une nombreuse famille, dont tous les membres vous font honneur, et emportant avec soi le respect de ses concitoyens, ce n'est pas mourir, c'est seulement aller dans un monde meilleur recevoir la récompense de ses vertus."

l'objet dominant de ses pensées et son occupation habituelle. Elle ne savait pas refuser quand il s'agissait d'une bonne œuvre et sa main était toujours ouverte aux mendiants, *Manum suam aperuit inopi et palmas suas extendit ad pauperem.* Mais elle ne se contentait pas de donner à ceux qui demandaient ; sa charité était d'une nature plus élevée. Madame Têtu était une de ces femmes admirables dont l'Eglise de Québec est si justement fière, qui savent mendier au nom des pauvres, sacrifier leur temps, leur santé et leur fortune au service des membres souffrants de J.-C., procurer un asile à celles que le monde repousse, les recueillir après le naufrage et leur conserver un nom et un honneur que le crime avait flétris. Elle peut être considérée avec raison comme la fondatrice de l'œvre de la Sainte-Enfance à Québec, et l'on se rappelle le zèle qu'elle déploya, les démarches qu'elle fit, les sacrifices journaliers qu'elle s'imposa pour asseoir cette belle œuvre sur des bases solides et lui assurer le développement et la durée. Puissamment secondée par des personnes dont les noms, comme le sien, sont bénis par les pauvres de la terre et par les saints du ciel, elle vit le succès couronner les efforts de son héroïque charité. Depuis 1852, uue somme de $40,000 a été versée pour le rachat des enfants infidèles. On peut dire que ce magnifique résultat est dû en grande partie à l'énergie incomparable de Madame Têtu et à l'affection universelle dont elle jouissait à Québec. Depuis la fondation de la Sainte-Enfance, que d'enfants sont partis pour le ciel, allant porter aux pieds de Dieu le nom de

leur bienfaitrice! Quel brillant cortège l'attendait là-haut! Que d'âmes sauvées! Que de couronnes!

Modèle des épouses, Madame V. Têtu sut faire le bonheur de celui qne sa mort laisse aujourd'hui dans la plus profonde douleur; modèle des mères, elle veilla avec soin sur l'éducation de ses enfants et ne laissa à personne la tâche de former leurs cœurs à la vertu. Qu'elle était belle la vie de cette mère et de cette épouse vraiment chrétienne! *surexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt, vir ejus et laudavit eam.* Ses enfants se sont levés pour louer sa tendresse et son dévouement, et son époux a publié sa gloire.

Tranquille et calme sur son lit de mort, comme elle l'a été pendant toute sa vie, elle a pu offrir à Dieu une âme enrichie de mérites, et, en repassant dans sa mémoire les diverses années de son existence, elle aurait pu se rendre le témoignage que chacune d'elles avait été marquée au sceau divin de la charité. Son humilité l'empêchait sans doute de faire une appréciation aussi avantageuse; mais pendant qu'elle s'abaissait devant Dieu, qu'elle lui offrait le sacrifice de sa vie et des êtres chéris qu'elle laissait sur la terre, les saints du ciel publiaient et chantaient ses aumônes et en demandaient au Seigneur la récompense éternelle. *Eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum.*

Madame Marie-Virginie Ahier, épouse de M. Vital Têtu, est décédée samedi, le 29 avril dernier, à l'âge de 67 ans et 4 mois. Son service a été chanté aujourd'hui, â la Basilique, par M. Têtu, de l'archevêché. M. le curé

de Québec fit la levée du corps et Monseigneur Cazeau chanta l'absoute. Madame Têtu a été inhumée dans la chapelle des Ursulines, par M. G. Lemoine, chapelain, après qu'un *libera* y eût été chanté.

CHARLOTTE-GEMME TÊTU

Charlotte-Gemme Têtu, b. le 19 janvier 1801, morte à Saint-Thomas, le 27 novembre 1878. Elle étudia quelques années au Couvent de Saint-François de la Rivière-du-Sud, l'un des plus anciens du pays. Quand son frère Ls-David-Henri fut nommé curé de Saint-Roch des Aulnaies, elle alla demeurer avec lui, et remplit le rôle de gouvernante dans toute la force du terme. Malgré une santé très frêle et des maladies aussi terribles que fréquentes, elle avait une énergie de fer et c'était elle qui commandait dans la maison. Son autorité au ministère de l'intérieur était du reste peu contestée, car son frère le curé était d'une douceur remarquable, se laissant facilement dominer : au reste, il avait en sa sœur une très grande confiance. Peu de presbytères étaient aussi bien tenus que le sien ; tout s'y faisait bien ; tout était bon ; sans luxe, sans ostentation, avec économie et abondance à la fois. Gemme, avec son caractère dominateur, ne laissait pas que d'être très gaie. Pieuse comme il convient si bien à la sœur d'un curé, elle n'était pas trop austère ; son amusement favori était le jeu de cartes

qui était en grand honneur dans la maison. Par complaisance pour elle, son frère faisait quelquefois la partie de whist, mais il était très distrait, s'occupait les trois quarts du temps de toute autre chose que de son jeu, et donnait parfois aux témoins de ses exploits, des occasions de rire à s'en tenir les côtes.

Gemme était maladive, comme je l'ai dit, elle avait comme presque tous les membres de sa famille, la maladie du foie ; de plus elle était asthmatique, ce qui lui valut sans doute de mourir à l'âge avancé de soixante et dix-huit ans. Que de fois son frère fut obligé de lui prodiguer ses soins charitables ! Elle en vint, pendant quelques années, jusqu'à prendre un vomitif chaque semaine. Mais à peine la crise était-elle passée, au bout d'une journée et d'une nuit de souffrance, on la voyait debout, se remettre à l'ouvrage, et faire la partie de cartes comme si elle n'eût jamais été malade.

Contrairement à toutes les prévisions humaines, elle survécut à son frère qu'elle soigna avec la plus grande charité comme avec la plus grande intelligence, et elle alla passer ses dernières années à Saint-Thomas avec ses deux sœurs Nathalie et Vitaline. C'est entre leurs bras qu'elle mourut, le 27 novembre 1878. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent au service, qui fut chanté par l'auteur de cette courte notice biographique. La tante Gemme restera pour lui le type des anciennes gouvernantes de curés, institution qui a presque entièrement disparu dans le diocèse de Québec. C'était une excellente, pieuse et énergique vieille fille.

Elle eut l'estime et l'affection de tous les membres de la famille qui eurent, comme moi, le bonheur de la connaître.

CHARLES-HILAIRE TÊTU

Marchand à la Rivière-Ouelle.—Marie-Thérèse Pâquet.—Pêche à marsouins.—Le curé Bégin.—Charles et David Têtu.—Madame Langevin.—Eliza O'Brien.—Enfants du second mariage.

Charles-Hilaire Têtu, b. 26 juin 1802, fils de François Têtu et de Charlotte Bonenfant, était déjà marchand à la Rivière-Ouelle en 1826, quand il se maria, à Québec, le 16 mai, à Marie-Thérèse Pâquet, fille mineure de feu Louis Pâquet, maître-tonnellier, et de Marie Couture. Ce fut M. Sinaÿ, alors curé de Québec, qui bénit le mariage, auquel assistaient un grand nombre de parents et d'amis. Seize signatures figurent à l'acte inscrit dans les registres. La plus belle, on le devine, est sans contredit celle de l'époux, qui avait l'une des plus magnifiques écritures qui puissent se voir. La plus longue, celle qui prend le plus de place, est celle de l'oncle de l'époux, le colonel Félix Têtu, qui enguirlandait son nom d'une paraphe extraordinaire.

D'abord en société avec M. Pierre Casgrain, son cousin germain, M. Têtu fit d'excellentes affaires, et, n'eût été le fatal commerce de bois, il aurait pu laisser à ses enfants une très grande fortune et conserver sa santé jnsque dans

un âge très avancé. Taillé en hercule, bel homme, aussi fort qu'il était doux, M. Têtu était fait pour vivre cent ans. Mais les mauvaises affaires firent leur apparition et le chagrin mina cette nature robuste et ce cœur si bon et si charitable. Il habitait cette immense maison qui est maintenant la propriété de la succession Letellier, et qui, une fois de plus, a vu mourir son propriétaire. C'est là que nous, les neveux de ce bon temps, nous nous en sommes donné du plaisir! C'est là que nous en avons mangé des confitures! A l'exemple du maître de la maison, lequel était une fourchette des plus énergiques (1), nous faisions des collations inouïes, gâtés que nous étions par la tante et les excellentes cousines. M. Têtu n'avait pas fait d'études classiques, mais il était instruit, écrivait très correctement le français, et avait une conversation intéressante. C'était la bonté qui faisait le fonds de son caractère. Aussi les pauvres étaient-ils bien reçus chez lui. Et pendant les vacances, nombre de cousins, cousines et d'amis venaient à la Rivière-Ouelle jouir de la cordiale hospitalité qui les attendait chez M. Têtu. Il était grand et puissant chasseur à l'occasion, et on cite de ses prouesses qui méritent de passer à la postérité. C'est ainsi qu'entre autres on raconte—et l'histoire est absolument véridique—qu'un jour il tua trois cents allouettes d'un seul coup de fusil. Il faut dire qu'il se servait d'un énorme fusil, et que

---

(1) Il mangeait quelquefois une douzaine de pommes fameuses dans une soirée.

dans cet âge d'or, les allouettes ne se comptaient pas. M. Têtu avait un grand magasin, il vendait de tout. Il était l'un des principaux actionnaires de la compagnie de la pêche à marsouins. Et à ce sujet, voici ce que je lis dans le travail de M. l'abbé Casgrain, intitulé : *La Pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle :*

" Le corroyage et le tannage de ce cuir, dont on avait perdu le procédé inventé au commencement du dix-huitième siècle, sont dus à l'esprit de recherche et d'entreprise de feu M. C. Têtu, de la Rivière-Ouelle. Les premiers essais de ce procédé furent faits, il y a une vingtaine d'années (1853) et obtinrent un plein succès. L'invention de M. Têtu a été brévetée, et a reçu l'honneur d'une médaille et d'une mention honorable aux expositions universelles de Londres et de Paris."

M. Têtu était le maître de poste de la paroisse, et la salle qui servait à ce bureau était, comme c'est souvent le cas à la campagne, une salle publique, un lieu de réunion quotidienne pour grand nombre d'habitués qui venaient y fumer la pipe, parler de politique, d'affaires municipales, de chicanes, et de chevaux. Je me rappelle que les commis d'alors s'occupaient surtout de ces derniers. Mon oncle gardait toujours au moins cinq à six chevaux, et messieurs les commis avaient chacun leur favori, leur trotteur invincible, et ils se portaient des défis, prononçaient des plaidoyers, et remportaient tour à tour de brillantes victoires dans des courses échevelées, sur le chemin de l'anse de Sainte-Anne l'été, et pendant

l'hiver sur la rivière glacée, le tout au dépens de l'oncle bénévole et sur le dos des pauvres chevaux insconscients peut-être de leur gloire, de leur triomphe ou de leur défaite. *Pimpant*, *Corbigeau*, *Petit noir*, *Jack.*, etc., (noms des chevaux), noms qui devraient être immortels, que de fois vous avez passionné les esprits et fait battre les cœurs !

M. Têtu, comme tout bon citoyen doit le faire, s'occupait de toutes les affaires publiques et paroissiales. Il eut souvent le chagrin de différer d'opinion avec son curé, M. Charles Bégin, qui desservit la paroisse de la Rivière Ouelle pendant trente-quatre ans. Mais il faut dire que si ce dernier était un saint homme, il n'y entendait absolument rien dans les affaires matérielles, et il avait le grand tort de vouloir s'en mêler. Son administration à ce point de vue fut déplorable, et, lorsqu'il mourut, il laissait bien des ruines, et bien des choses à faire à son successeur. L'église, le presbytère, le cimetière, etc., tout était dans un état de pauvreté et de délabrement qui faisait mal à voir. Entêté, peu iustruit, il admettait très difficilement la contradiction et regardait comme des mauvaises têtes, des esprits hostiles à la religion ceux qui se permettaient de différer d'opinion avec lui. Hélas ! que j'en ai vues de ces histoires dans ma paroisse natale ! M. Mailloux, V. G., écrivait un jour ce qui suit à l'occasion d'une des nombreuses colères du père Bégin :

" Voilà que ce pauvre M. Bégin est fort mal pris avec

sa fabrique et ses notables paroissiens pour une sortie des plus inconvenantes qu'il a faite, dimanche dernier, à son prône. A vêpres mêmes, il a fait apologie. Mais ceux qu'il a gravement offensés, ne se contentent pas du peu qu'il a dit. Heureusement qu'il a affaire aux bons et religieux Charles Casgrain et Charles Têtu....! "

Je l'ai dit, M. Bégin était un saint prêtre et il a laissé un souvenir impérissable de ses vertus et de ses charités. Il inspirait à tous ses paroissiens, sans exception, une très grande confiance, et ceux qu'il malmenait davantage ne laissaient pas de s'adresser à lui de préférence à tout autre pour la direction de leur conscience. On en vint, pour avoir la paix, à laisser le vénérable curé diriger à peu près à son gré les affaires de la fabrique, et c'est ce qui explique le pitoyable état où elles se trouvaient au moment de sa mort. Il n'en fut pas ainsi dans le domaine de la politique, car quoi que M. Bégin pût dire et prêcher, l'héroïsme des paroissiens de la Rivière-Ouelle n'alla jamais jusqu'à lui sacrifier leurs opinions et leurs votes. M. Têtu lui-même, libéral modéré, crut qu'il pouvait faire son salut sans embrasser la politique de son curé, lequel, au reste, était d'une ignorance phénomenale sur cette question et, comme on peut le supposer, d'un fanatisme à toute épreuve. J'aurai l'occasion de traiter ce sujet plus au long dans la notice biographique de mon regretté père. Ce que je viens de dire suffit pour montrer quels étaient les rapports du curé avec ses paroissiens. Il était vénéré par eux comme un saint, mais comme un saint quelquefois insupportable. M. Quertier, curé de Saint-

Denis, disait de lui dans son langage tranchant : "C'est un cœur de saint et une tête de diable ! "

M. Têtu eut la douleur de perdre sa femme, Marie Pâquet, qui mourut le 12 juin 1836, après une courte et douloureuse maladie, laissant après elle trois enfants et précédée au ciel par deux autres, morts en bas âge. Voici leurs noms et leur histoire :

I. François-*Charles*, b. le 7 janvier 1828, s. le 19 avril 1858. Il étudia pendant trois ans au collège de Sainte-Anne et alla apprendre l'anglais, avec son frère David, à l'école de M. Gale, fondée à Saint-Augustin en 1823 et fermée en 1854. (1) Ils y eurent pour compagnons trois de leurs cousins , les jeunes Charles, François et Philippe Casgrain, de la Rivière Ouelle, ainsi que mes deux oncles, Amable et Elizée Dionne, de Kamouraska.

Il serait difficile de rencontrer un jeune homme plus aimable que Charles Têtu. Aussi était-il aimé de tout le monde. Bon, complaisant, beau de figure et de tenue irréprochable, il faisait les délices de sa famille. Muni d'une excellente instruction commerciale, il rendait de très grands services à son père dont il dirigeait en partie les affaires avec grand succès, et l'on peut dire que s'il eût vécu, il aurait évité la ruine financière de la maison, alors si florissante. Mais la mort vint le prendre à l'âge de trente ans, dans toute la vigueur de son intelligence, et, on peut le dire, dans toute la pureté de son cœur. Car chez lui la beauté extérieure n'était que le rayonnement

(1) Voir *Histoire de la paroisse Saint-Augustin*, page 328.

de la beauté intérieure de son âme. Il était aimé de Dieu et des hommes. *Dilectus Deo et hominibus.*

Voici ce que je trouve dans la courte notice nécrologique publiée après ses funérailles.

" Après trois semaines d'une maladie réveillée par les fatigues qu'il avait éprouvées en se rendant à Saint-Thomas, au service anniversaire de son aïeul, où l'appelait sa piété, il a succombé à d'atroces douleurs du cœur. Sa carrière fut courte, mais si bien remplie d'humbles vertus, qu'il a pu voir arriver sa dernière heure avec la sérénité d'une âme pure.... "

A cette époque, les nouvelles ne se rendaient pas vite à leur destination, la poste était lente et le chemin de fer entre Montmagny et la Rivière-Ouelle n'était pas encore construit. Aussi M. Charles Têtu apprit bien tard que la maladie de son fils était dangereuse. Il se mit aussitôt en route par une nuit d'hiver, et la Providence lui donna la consolation de revoir son fils mourant, qui semblait n'attendre que son arrivée pour rendre le dernier soupir. Quelle consternation et quelle douleur dans toute la paroisse de la Rivière-Ouelle ! Jamais je ne l'oublierai, car je parle de choses dont j'ai été le témoin. Et j'en pleure encore à ce triste souvenir, qui m'en rappelle hélas ! tant d'autres ! La première nouvelle que j'en eus, ce fut à l'école tenue alors par M. Charles Ouellet, (1) c'était pendant la classe de l'après-midi. Il reçoit une

(1) M. Ouellet avait fait son cours d'étude à Saint-Anne et étudiait la médecine chez mon père.

lettre, en prend lecture et à notre grande surprise, se met à fondre en larmes. N'en pouvant plus, il termine brusquement la classe et nous renvoie chez nos parents.

De retour à la maison, ce fut bien autre chose : mon père et ma mère étaient plongés dans la plus grande désolation. Charles était le bien-aimé chez nous. Il semble qu'il était nécessaire. Mon père le voyait tous les matins, c'était pour lui un ami de cœur plus encore qu'un neveu.

Et que de fois n'avait-il pas conduit maman à Sainte-Anne, faire la partie de cartes avec la grand'mère Dionne et la tante Voisine. Là aussi il était comme l'enfant de la maison, là aussi il était chéri et estimé.

Le vénérable M. Bégin pleura en annonçant sa mort au prône du dimanche, et le jour des funérailles, toute la paroisse était là pour rendre les derniers devoirs à cet aimable et vertueux jeune homme.

II. David, b. le 15 décembre 1829.

Nous sommes les auteurs, l'abbé Casgrain et moi, d'un petit volume intitulé *David Têtu et les Raiders de Saint-Alban*, dans lequel sont racontées, en partie, les prouesses de notre aimable et original cousin, et je ne saurais mieux faire que d'y renvoyer le lecteur. Je mettrai cependant ici quelques notes pour que le présent ouvrage ne soit pas trop incomplet, et je citerai qnelques passages de l'ouvrage que je viens de mentionner.

Dès son bas âge, David manifesta les goût étranges qui devaient déterminer sa carrière d'aventures. Doué

d'un esprit vif et à la fois insouciant, il préféra tout d'abord l'école buissonnière à celle de son village. S'il se formait une expédition dans les bois du voisinage, snr la rivière ou sur le fleuve, on était sûr que David Têtu était le premier à en faire partie.

Aussi habile dans tous les genres d'exercices qu'ingénieux dans toutes les sortes de travail, il faisait l'étonnement de ses camarades par ses tours de force autant que par les petits chefs-d'œuvre que son esprit inventif lui faisait exécuter.

L'art de la calligraphie est inné chez la famille Têtu ; aussi n'est-il pas surprenant que David y ait excellé. Entre autres tours de forces qu'il faisait avec sa plume, il dessinait admirablement, d'un seul trait, sur le papier, un oiseau au vol, avec ses ailes et sa queue étendues.

Un jour, pendant que le curé de la paroisse, un saint homme s'il en fût, mais pas précisément beau, faisait le catéchisme, dans la sacristie, notre gamin eut la fantaisie de crayonner son portrait sur une *peppermint*. La ressemblance était si frappante et l'idée si cocasse, que les voisins en éclatèrent. Le bon curé, ayant confisqué l'objet, ne put retenir lui-même son hilarité, en reconnaissant son portrait dans ce médaillon d'un nouveau genre.

Patineur aussi souple qu'habile, Têtu écrivait, avec ses patins, son nom sur la glace d'une façon aussi parfaite que s'il l'eût écrit de sa main.

On conçoit qu'avec de pareils goûts et de pareilles aptitudes, la vie de collège ne pouvait convenir à notre futur coureur de bois. Aussi lui advint-il de la quitter et

de la reprendre autant de fois que le célèbre duc de Joyeuse :

" ....prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire. "

Il ne fit que trois années d'études plus ou moins interrompues au collège de Sainte-Anne, puis il alla terminer son instruction à l'école de M. Gale.

Ce n'est pas que l'étude et le désir d'apprendre ne lui fussent agréables : son esprit curieux aimait à tout connaître ; mais la vie casanière des classes était pour lui plus lourde que le manteau de plomb inventé par Dante. Aussi on comprend avec quel soulagement et quelle joie il le secoua de ses épaules en franchissant le seuil de sa dernière classe.

Il ne respirait à pleins poumons qu'au grand air des campagnes, dans un canot ou dans les bois, le fusil sur l'épaule, abattant canards, sarcelles et outardes. Car, depuis son enfance, David était devenu un tireur incomparable. Une de ses balles atteignait aussi bien la cervelle d'un marsouin apparaissant au loin à la surface des vagues que le plus petit gibier s'enfuyant à tire-d'ailes.

Le soir, à l'entre-chien-et-loup, quand le crépuscule achève et que les canards et les sarcelles viennent se poser dans les mares pour la nuit, la balle du jeune chasseur venait les atteindre, malgré l'obscurité, avec autant de précision qu'en pleine lumière.

Il n'arrivait jamais au toit paternel sans que sa gibecière fût remplie, soit de bécassines, de pluviers, de corbijeaux, de barges, soit de chevaliers, d'alouettes, de bernaches ou d'outardes.

Du reste, il tenait de race, car son père était un chasseur dont le nom est resté dans la mémoire des habitants de cette côte du fleuve.

Aussi grand et aussi fort qu'un grenadier ou qu'un highlander écossais, le père de David Têtu maniait, avec la même facilité qu'une plume, un fusil dont le calibre était si fort qu'un sou entrait dans l'ouverture du canon.

C'est avec cette arme que le père de David tua un jour au vol cinq outardes d'un seul coup. Or David Têtu pouvait rendre des points à son père. Je n'en finirais pas si je voulais citer toutes les prouesses et les prodiges d'habileté qu'il a faits avec son fusil de chasse.

Peu de temps après sa sortie de collège, notre coureur de bois connaissait, comme le creux de sa main, la plupart des rivières et des cours d'eau des deux rivages du Saint-Laurent, en bas de Québec, aussi bien que les îles, les hâvres, les mouillages des environs. Il ne tarda pas à étendre ses courses au loin jusque dans les îles du golfe.

Aussi habile marin que chasseur intrépide et infatigable, il eut bientôt remonté plus ou moins la plupart des rivières des deux rivages du Saint-Laurent. Il n'est guère de capitaine de chaloupe, de goélette ou de navire de cette partie du pays qui ne connaisse David Têtu.

Notre voyageur est l'ami de tous les sauvages de ces régions : des Montagnais, des Naskapis, des Escoumains, des Betsiamites et même de bien des Esquimaux, dont il sait manier les différents canots plus prestement que bien des enfants des bois. On l'a vu même debout, une

perche à la main, dans un canot d'écorce, remonter des rapides blancs comme neige, que d'autres canotiers n'osent affronter sans précaution.

Fait-il la rencontre de quelques chasseurs sauvages, il est sûr d'entendre leurs : Kouei ! kouei ! familiers, c'est-à-dire : bonjour ! bonjour ! par lesquels ils saluent leurs vieilles connaissances.

La science des langues indiennes, si difficile d'ordinaire aux blancs, n'offre aucun embarras pour l'esprit facile et pénétrant de David. Il converse aussi bien avec le Montagnais qu'avec le Naskapis, avec le Betsiamite qu'avec le Maléchite.

Aussi a-t-il rendu bien des services aux missionnaires et est-il resté l'ami de cœur du vénérable père Arnaud, O. M. I., depuis si logtemps supérieur de la mission de Betsiamis.

Les occupations auxquelles se livrait le père de David furent pour une large part dans la carrière d'aventures que celui-ci a suivie depuis plus de trente ans.

Marchand actif et entreprenant, M. Charles Têtu avait réalisé de beaux profits par la pêche aux marsouins, ce qui l'engagea à développer plus en grand cette branche d'industrie. Au lieu de se contenter de tendre des pêches aux marsouins avec de longues perches, comme cela se pratique à la Rivière-Ouelle et à l'Ile-aux-Coudres, il inventa, avec son fils, un système de rets fort ingénieux, et qui lui réussit pendant quelques années. Il fallait, pour cela, étudier avec soin les mœurs et les habitudes

des marsouins dans les différents endroits du fleuve qu'ils aiment à fréquenter.

Ce fut naturellement sur David que M. Charles Têtu se reposa pour ses travaux d'observation, et celui-ci s'en acquitta avec une sagacité de coup d'œil qu'on eut ensuite l'occasion d'admirer.

Plusieurs essais furent tentés sur divers points de la côte du nord, mais l'endroit le plus favorable parut être la Pointe-à-la-Cariole, à peu de distance de l'embouchure du Saguenay, où un nombre considérable de marsouins furent capturés au moyen d'immenses filets.

On sait que M. Charles Têtu a été l'inventeur d'un système de corroyage et de tannage de peaux de marsouins dont le secret avait été perdu depuis un siècle et demi. Depuis ce temps, les peaux de ces énormes cétacés ont acquis une valeur qu'elles étaient loin d'avoir auparavant ; on en fait les chaussures les plus solides aussi bien que les plus délicates.

A l'exposition de Londres et à celle de Paris, M. Charles Têtu obtint une médaille d'honneur pour cette utile invention, dont le mérite est dû, pour une large part, à son fils.

David Têtu a toutes les qualités physiques et intellectuelles qui ont fait, dans le temps passé, les meilleurs coureurs de bois. Une taille superbe, six pieds au moins, avec charpente osseuse et larges épaules recouvertes de muscles de fer. Il a des poignets et des jarrets d'acier. Il n'a jamais connu son égal pour les marches et les fatigues. Pendant qu'il était gardien d'un des phares

de l'île d'Anticosti, il trouvait tout naturel d'aller veiller chez le voisin qui ne demeurait qu'à trente milles de chez lui. " Ce n'est pas loin, disait-il tout simplement, le bord de la mer est tout d'un beau sable fin et dur ! "

En raquette, il a toujours fait céder tous les compagnons de voyage qu'il a rencontrés.

A ses étonnantes forces physiques, David joint une aménité de caractère et de figure non moins étonnante. Personne n'a jamais réussi à le faire fâcher, quoiqu'on ait essayé plus d'un fois d'y parvenir. Son visage est le reflet de cette imperturbable tranquillité d'âme. Cette sérénité rayonne sur chacun de ses traits à la fois réguliers et arrondis, et particulièrement dans ses yeux d'un gris bleuâtre, dont le regard, d'une douceur infinie, se perd plus volontiers dans les lointains horizons qu'habite sa pensée, qu'autour de lui. Quand il vous parle, on dirait que son esprit voyage dans les forêts ou sur les eaux, et qu'il a de la peine à le ramener à la conversation du moment.

On reconnaît bien, à ces quelques traits, les habitudes des coureurs de bois ; mais ce qui rend David supérieur à ses devanciers, c'est qu'il est doué d'un vrai génie d'invention. Il faudrait une étude pour énumérer les divers systèmes et toutes les machines dont il est le père ; il a même pris des brevets d'invention pour plus d'un procédé nouveau ou amélioré.

Entre autres systèmes qu'il a inventés ou perfectionnés, nous pouvons citer :

1° Un nouveau genre de rêts, qu'il a essayé à la

Pointe-aux-Orignaux, et qui se fermait et s'ouvrait au moyen d'un appareil particulier. Ce rets s'emplit un jour à rompre d'un nombre prodigieux de marsouins.

2° Une machine pour faire sécher la morue par le principe de la force centrifuge, et qui est maintenant en usage dans plusieurs endroits des Etat-Unis et du Canada.

3° Plusieurs genres de rêts pour la capture du saumon.

4° Un nouveau système pour manufacturer et clarifier l'huile de foie de morue.

5° Une machine pour hacher la graisse des marsouins avant de la faire fondre.

6° Un procédé secret pour la clarification de l'huile de marsouin.

7° Le canot poisson à double queue, qui se meut à la main ou à la vapeur, et sur lequel notre nautonnier a fait, parait-il, un trajet de cinq cents milles.

On doit aussi à David Têtu la découverte d'une mine d'étain qu'il se propose de faire exploiter.

Son génie d'invention est intarissable, mais notre homme a bien le soin de ne jamais profiter de ses procédés et de laisser cet avantage aux autres. Car il est aussi désintéressé qu'ingénieux et inventif.

Je ne saurais dire combien de fortunes notre homme a réalisées en imagination. Le mois prochain, il sera riche : l'invention qu'il a en tête vaut des milliers de piastres, il ne tiendra qu'à lui de les avoir sous sa main. Mais c'est le mirage du désert qui s'éloigne à mesure qu'on avance. En attendant, David ne s'aperçoit pas que les sous désertent son escarcelle. N'importe, il vit

d'espérance ; ses projets vont leur train, sans nuire à la fortune qu'il rêve toujours.

M. Faucher de Saint-Maurice, dans son livre *De Tribord à Babord*, a fait un excellent portrait de Têtu, qu'il a rencontré à l'époque où ce dernier était gardien de la pointe sud de l'Ile d'Anticosti. (1) Ce portrait complète trop bien ce que nous avons dit de notre héros, pour que nous négligions de le citer ici :

" La garde du phare de la pointe sud est confiée, par le ministre de la marine, à un homme aussi instruit qu'énergique : M. David Têtu. Grand, les épaules légèrement montées, l'œil doux et serein, possédant un poignet de fer et une santé à toute épreuve, notre ami nous représentait bien ce type du Canadien-Français de jadis : esprit chevaleresque et aventureux qui, n'obéissant qu'à son impulsion et ne se laissant guider que par son flair et ses connaissances, y faisait des découvertes merveilleuses et ne revenait que pour léguer à d'autres son amour du voyage, de la liberté et de l'inconnu. Ce fut dans une de ses longues promenades sur la côte du Labrador, que M. David Têtu découvrit ces fameux gisements de sable qui, bien exploités, donneraient les plus beaux minerais magnétiques du monde.

" David Têtu avait reçu de la nature certains petits talents de société, qui, sur l'Ile d'Anticosti, ne sont pas à dédaigner. Tour à tour cordonnier, mécanicien, inventeur, zoologiste, géologue, lettré, homme du monde, cor-

(1) Il remplit cette charge pendant neuf ans.

don bleu et trappeur, il avait su donner à la maison qu'il habitait le cachet de ses occupations multiples. Aux murs étaient accrochés des canardières, des pistolets, une carabine, un fusil de rempart et des perches de lignes ; dans un coin on voyait un coffre de pharmacie sauvé du naufrage du *Shandon*. Tout se coudoyait dans sa petite bibliothèque, depuis le *Cornhill Magazine*, l'*Almanach de Raspail*, jusqu'à l'*Imitation de Jésus-Christ* et un traité d'entomologie. Une courte-pointe en fourrure couvrait un lit de sangle, auprès duquel se dressait une table de nuit surchargée de boîtes de fossiles et de paperasses, où le maître, au moment où nous entrions, venait d'insérer ses dernières observations météorologiques, et sur lesquelles il avait négligemment jeté, en guise de presse-papier, une énorme défense de morse."

Après avoir quitté son poste de l'ile d'Anticosti, David se livra à je ne sais combien d'entreprises, demeura plusieurs années à la Rivière-Pentecôte ou il s'occupa de faire construire la ligne télégraphique du Labrador, forma une compagnie d'Américains pour la pêche grandiose de toutes espèces de poissons, laquelle manqua, comme à l'ordinaire ; se rendit ensuite à New-York où il vécut pendant quatre mois aux dépens de ses associés, qui pourtant s'étaient déjà saignés à blanc ; séjourna deux ans à Québec, à Ottawa et ailleurs, je ne sais où. Il est parti dernièrement pour exploiter une autre mine à la rivière Caribou ; si la mine fait défaut, ce qui pourrait bien arriver, il fera la pêche, et si le poisson refuse de mordre ou de se prendre dans les filets, David a résolu de

faire une provision de confitures suffisante pour sucrer toute la ville de Québec. Agé de soixante et huit ans, il se croit peut-être rendu au dessert du banquet de la vie ; mais il est encore vigoureux et peut fournir une plus longue carrière. Il va sans dire qu'il est célibataire endurci et incorrigible.

III. Marie-Justine, b. le 17 mai 1833. Elle était une belle, vertueuse et douce jeune fille quand elle épousa, le 10 janvier 1854, M. Hector Langevin, alors avocat, devenu depuis célèbre dans l'histoire politique du pays. J'ai bien connu cette aimable cousine, et reconnaissant l'exacte vérité dans la notice nécrologique publiée immédiatement après sa mort, j'en cite les passages les plus importants.

" Avant que la tombe entr'ouverte de Lady Langevin soit fermée, nous sentons le besoin de nous incliner devant la vie qui vient de s'éteindre, et de faire un éloge simple et vrai comme notre douleur, de la noble femme que la mort vient d'enlever à l'affection des siens. Lady Langevin occupait dans notre société une place assez grande pour que sa perte prenne les proportions d'un deuil public. Cette place, elle la devait, non pas tant au rang éminent dans lequel la Providence l'avait élevée, qu'aux qualités et aux vertus dont elle avait donné le constant exemple.

Compagne d'un homme politique dont la glorieuse carrière appartient à l'histoire de notre pays, sa vie intime devait nécessairement se ressentir des agitations du Forum et des luttes du Parlement. Elle partagea

avec joie, de son illustre époux, la bonne comme la mauvaise fortune. Toujours vaillante et dévouée, elle sut résister à la double épreuve de la défaite et du triomphe. C'est à cette marque qu'on reconnaît les nature d'élite.

Les salons eurent en elle le plus parfait exemple de la grande dame, femme du monde sans être femme mondaine. Ils purent admirer sa bienveillance universelle, son affabilité, son tact exquis et cette grande dignité de maintien et de langage qui, chez elle, était tempérée par une simplicité sans affectation. Ils eurent surtout lieu de rendre hommage au courage chrétien dont elle fit preuve tout en accomplissant dans la société les devoirs de sa position.

Le foyer la vit pratiquer les plus admirables vertus de l'épouse et de la mère, consacrer à son mari un dévouement et une affection sans bornes, prodiguer à ses enfants toutes les tendresses d'un cœur d'où la bonté semblait couler de source, toutes les sollicitudes d'une âme dont le bien était le but suprême et l'unique passion. Enfin, le sanctuaire connut les effusions de sa piété, et le logis de l'indigent ses bienfaits.

Dieu avait voulu donner à sa vie l'empreinte austère du malheur. Depuis trois ans, elle *étouffait dans son cœur soumis à la croix*, *l'inconsolable sanglot de Rachel*. Le sanglot comprimé a fini par briser le cœur de la mère. Elle est allée rejoindre l'ange envolé vers la Patrie.

Lady Langevin n'est plus ; mais elle laissera derrière

elle autre chose qu'un beau nom gravé sur un marbre. Elle laissera une mémoire bénie, des exemples féconds, des affections fidèles que le temps ne détruira pas ; et ceux qui l'ont aimée conserveront, au milieu de leurs angoisses, le souvenir indestructible et l'invincible espérance.

Lady Langevin fut inhumée, le 2 novembre 1882, dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Voici la liste des enfants nés du mariage de Sir Hector Langevin et de Justine Têtu.

1° Hectorine, b. 6 février 1855, mariée à Thomas Chapais, le 10 janvier 1884. Un seul enfant, mort de suite après sa naissance.

2° Marie-Virginie-Alphonsine, b. 27 mai 1857, s. le 30 du même mois.

3° Léa, b. 28 juin 1859, s. le 18 mars 1879. Elle mourut de consomption.

4° Hector-Louis-Laforce, b. 6 avril 1861, s. 22 mai 1897. Mort accidentellement.

5° Stella, b. 11 décembre 1863, mariée le 27 octobre 1891, au juge Ernest Simon, veuf de Marie-Delphine Doucet.

6° Edmond-Chs-Hypolite-Rouer-Hector, b. 24 janvier 1865, s. même année.

7° Alphonsine, b. 11 octobre 1869, mariée, le 26 mai 1896, à Jean-Jacques-Thomas-Pantaléon Pelletier, fils de l'honorable Thomas Pelletier, des Trois-Pistoles, et frère de l'honorable L.-P. Pelletier.

IV. Louis-Vital, b. le 25 février 1835, s. 16 mai 1836.

La mère de ces enfants, Marie Pâquet, mourut le 12 juin 1836, à l'âge de vingt-neuf ans et fut inhumée le 14. Sa mère, Marie-Thérèse Pâquet, demeura plusieurs années à la Rivière-Ouelle, dans un maison où je suis entré bien souvent, et qui était construite au nord du jardin de mon oncle Charles Têtu, dont je suis à écrire la biographie. Elle fut habitée ensuite par Aristobule Gagnon, père, son fils, que l'on appelait *Tibule* et qui était commis, David Gagnon, qui fut domestique chez nous pendant douze à quinze ans, François Gagnon, gendre d'Augustin Hamel, le cordonnier Richard, Magloire Aubut, etc., etc. Elle a été démolie, il y a plusieurs années. C'est entre cette petite maison et le jardin, que se trouvait la grande et longue maison seigneuriale de M. Pierre Casgrain, que M. Têtu fit démolir, comme je le raconte ailleurs. Elle était en tout point semblable au premier presbytère, donné par M. de la Bouteillerie et au manoir actuel de la famille Casgrain.

M. Têtu convola, le 19 septembre 1837, et prit pour sa seconde femme Elizabeth O'Brien, veuve de François Laurent, marchand, qui demeurait dans la côte Lamontagne, à Québec. Ce mariage, comme le premier, fut célébré à la cathédrale, et M. D.-H. Têtu, frère du marié, donna la bénédiction nuptiale. La nouvelle épouse était née à Halifax, et fille de Patrick O'Brien, natif de Limerick, en Irlande, et sa mère était une dame Anglin.

A cette époque, Eugénie Laurent, qui devint l'épouse de M. Luc Letellier, terminait, son cours d'études à l'Hôpital-Général. Une année après, elle quitta le

couvent pour aller demeurer à la Rivière Ouelle avec sa mère, Madame Chs Têtu, jusqu'à son mariage qui fut célébré à Québec, le 9 février 1848. (1)

Voici la liste des enfants de M. Chs Têtu et de Elizabeth O'Brien.

I. Hilaire-*Eugène*, b. le 2 août 1838. Il fit un cours complet d'études, au collège de Sainte-Anne, d'abord, et ensuite à celui de Nicolet. Après avoir demeuré chez son père plusieurs années, et avoir rempli l'office de commis, il fut nommé à un poste important dans le département de l'agriculture à Ottawa, et il y demeura toute sa vie. Eugène était sérieux, très instruit surtout en histoire et en géographie. Il savait sur le bout du doigt l'histoire des Etats-Unis, et comme il était très ardent en politique, il était parfaitement renseigné sur les hommes et sur les événements de l'histoire du Canada. Aussi sa conversation était-elle extrêmement intéressante quand on l'amenait sur l'un de ses sujets favoris. Il s'occupait aussi de théologie à ses heures ; d'une grande piété et d'une parfaite régularité de vie, il était un modèle pour ses confrères, les nombreux employés du gouvernement. Membre de la Société de St-Vincent de Paul pendant de longues années, il fut jusqu'à sa mort le vice-président de la Conférence de Saint-Joseph. On peut dire qu'il menait dans le monde la vie d'un bon ecclésiastique, récitant même chaque jour, l'office du bréviaire romain. Il mourut à l'hôpital général d'Ottawa,

(1) Voir *Letellier de Saint-Just et son temps.*

le 19 juin 1887, après plusieurs mois de maladie, et fut enterré à la Rivière Ouelle. Ce fut mon frère George, son filleul, qui chanta le service.

II. Irénée-Montézuma, b. le 12 octobre 1839. Il étudia quatre ans au Collège de Sainte-Anne, et, de retour à la maison paternelle, il aida pendant longtemps à gérer les affaires du magasin. Ensuite, il eut un poste important dans l'un des bureaux du gouvernement à Ottawa. Montézuma Têtu était un garçon intelligent et un employé fidèle. Frappé de consomption, il lutta avec courage contre la maladie et, muni de tous les secours de la religion, il expira à Québec après avoir reçu les soins dévoués et intelligents de son excellente sœur Athaïs. Sépulture à la Rivière-Ouelle, le 10 octobre 1876.

III. Stella, b. 21 mai 1841. Elle devînt l'épouse de Narcisse Bertrand, avocat, de l'Ile-verte, m. le 30 septembre 1863, à la Rivière-Ouelle. Il mourut le 21 janvier 1874.

Enfants : (a) Chs-Joseph-Narcisse, b. 13 octobre 1864 ; (c) Antoine-Aimé-Joseph, b. juillet 1866 ; mort jeune ; (c) Marie-Joséphine Stella, b. le 13 mai 1868. Elle devînt l'épouse de Chs-Eugène-Pouliot et mourut le 2 août 1895. Son mari était un avocat et un homme d'affaires distingué. Il fut membre du parlement. Il est mort le 26 juin 1897 et j'ai moi-même chanté son service, le 29 à Fraserville ; (d) David-Emile-Joseph, b. août 1870, mort en bas âge.

Seul, l'aîné de la famille est vivant. Il a fait ses étu-

des au collège de Ste-Anne de Lapocatière et à celui d'Ottawa et il est dans le génie civil.

IV. Athaïs (Marie-Thaïs) b. 11 mai 1843. Ces deux sœurs, Stella et Athaïs, sont très instruites, après avoir suivi l'excellent cours d'études des Ursulines ; contrairement à bien d'autres, elles en ont profité et ont continué d'accroître la somme de leurs connaisances.

V. Marie-*Aimée*-Ernestine, b. 15 juillet 1844, s. 14 juin 1852.

VI. Marie-*Blanche*-Isabelle, b. 13 juin 1846. Le parrain et la marraine furent M. Luc Letellier et ma mère, alors *demoiselle* Clémentine Dionne. Blanche est presque aveugle.

VII. Emile, b. 26 juillet 1847. Après avoir passé deux ans au collège de Sainte-Anne, il étudia le génie civil, et après avoir rempli divers emplois, il succéda à son frère David au poste de télégraphiste, à la Rivière-Pentecôte. Le 22 septembre 1891, il a épousé, à Québec, Marie-Caroline-Aimé Miville-Deschênes, fille de Elzéar Deschênes et de Caroline Langlais. C'est moi-même qui leur ai donné la bénédiction nuptiale. Pas d'enfants.

J'ai dit précédemment que le commerce de bois avait causé la ruine de M. Charles Têtu. Il ne put s'en consoler, et le chagrin occasionna chez lui une dyspepsie qui le conduisit en peu de temps au tombeau. " Cœur généreux et dévoué, lisons-nous sur les journaux du temps, il voulut porter lui seul le poids du malheur, afin de ne pas attrister les siens. Et c'est cette douleur concentrée qui a miné une si forte organisation." Sa mort fut sainte

comme l'avait été toute sa vie. C'était un homme juste, un excellent chrétien, un bon citoyen dans toute la force du terme. Il mourut le 9 décembre 1863, à l'âge de soixante et un ans.

Sa femme lui survécut de longues années. Elle alla demeurer avec ses enfants à Ottawa, jusqu'à sa mort, arrivée le 8 janvier 1881. Elle avait soixante et quatorze ans. Le service et la sépulture eurent lieu dans l'église de la Rivière Ouelle, le 12 janvier 1881.

Madame Têtu était une femme distinguée par son instruction, par son extérieur imposant et par ses belles manières. Elle avait supporté avec un grand courage et une parfaite résignation chrétienne, les nombreuses épreuves qui, à différentes époques, vinrent lui imposer de douloureux sacrifices, car, aux malheurs dont nous avons déjà parlé, il faut ajouter la mort de son fils, Narcisse-Frs Laurent, décédé presque en même temps que sa femme. Ils furent inhumés le même jour (1861) à Maskinongé.

Les deux orphelines qu'ils laissaient furent recueillies par M. et Madame Letellier, leurs oncle et tante, qui les élevèrent et les traitèrent comme leurs propres enfants. Comme on l'a vu dans cette courte notice, un seul garçon de tous les enfants de M. Charles Têtu, s'est marié, et il n'a pas encore d'héritier.

PRUDENT TÊTU

Né à Saint-Thomas, le 11 mars 1804, il y passa toute sa longue vie de quatre-vingt-huit ans. Jusqu'à l'âge de trente ans, il demeura avec son père, aimant comme lui l'agriculture et s'y appliquant avec succès. Le 6 mai 1834, il épousa, à la cathédrale de Québec, Marie-Louise Couture, née le 26 juillet 1814 de feu François Couture, maître-maçon, du faubourg Saint-Jean, et de feue Marie-Louise Simard. Elle avait pour tuteur monsieur Edouard Larue. Ce fut le frère de l'époux, l'abbé D.-H. Têtu, qui donna la bénédiction nuptiale, et parmi les assistants et les signataires de l'acte, se trouvaient aussi le père François Têtu, les frères Vital et Laurent et la sœur Gemme.

M. Têtu eut le bonheur de ne pas s'éloigner beaucoup de la maison paternelle, car son père lui donna une belle terre valant $3,200.00 et située tout près de la sienne. Assez instruit et intelligent, il réussit par son travail et par son esprit d'économie à bien élever une nombreuse famille, tout en vivant dans une enviable aisance. C'était un homme de très haute taille, et d'une vigueur peu commune. Caractère doux, excellent chrétien, patriote à tous crins, assez ardent en politique, et fidèle jusqu'à la mort à son parti.

Madame Têtu fut pour lui une bonne épouse, comme pour ses enfants elle fut une excellente mère. C'est à elle autant qu'à lui que sont dues la prospérité et la bonne éducation de toute cette famille. Industrieuse,

économe, toujours prête au travail, elle a été toute sa vie une femme de devoir et d'exemple, et elle a mérité comme son mari, de voir les enfants de ses petits-enfants. Elle est aujourd'hui âgée de 84 ans.

En voici la liste et l'histoire :

I. Marie-Neuflette, b. le 7 juin 1835, mariée, le 9 avril 1861, à Saint-Thomas, à Jean-Baptiste Martin, notaire à Saint-Pacôme, fils de Jean-Baptiste Martin, notaire de Saint-Pascal, et de Josephte-Emmélie Dupuis.

M. Martin continua d'exercer sa profession à Saint-Pacôme jusqu'en 1870, et il alla ensuite se fixer à Saint-Simon, où il est mort le 20 juillet 1883.

Voici la liste des enfants nés de ce mariage :

1° Jean-Baptiste-Emile, b. le 2 janvier 1862 ; s. le 12 avril suivant.

2° Joseph, b. le 2 juillet 1863. Il est chef de gare à Saint-Flavien.

3° Marie-Louise, b. 10 novembre 1864.

4° Alice, b. le 10 mars 1866 ; mariée, le 15 avril 1890, à M. Michael-Thomas Brennan, médecin de Montréal. L'abbé Alphonse Têtu fut le célébrant.

5° Emile, b. le 27 novembre 1867. Il a fait ses études classiques aux séminaires de Rimouski et de Sainte-Anne. Ordonné prêtre à Québec, le 19 mai 1894, il fut de suite nommé vicaire au faubourg Saint-Jean.

6° Alfred, b. le 22 août 1869.

7° Marie-Eva, b. le 14 janvier 1871, décédée le 8 septembre suivant.

8° Marie-Attala, née le 30 août 1872.

9° Marie-Eve-Estelle, née le 8 décembre 1873.

10° Marie-Anne, née le 11 juillet 1875 ; décédée le 23 février 1881.

11° Jean-Philippe-Auguste, né le 9 février 1877.

12° Louis-Philippe, né le 8 juillet 1878.

II. Léda-Elpine, b. le 11 août 1838 ; s. le 14 novembre 1846.

III. Odile-Aurélie, b. le 7 mai 1840. Le 24 juin 1862, elle devînt l'épouse de Honoré Furois, cultivateur, de Saint-Michel, fils de Joseph Furois et de Marie-Julie Faucher.

De ce mariage sont nés : 1° Hildevert, b. le 2 octobre 1864, et marié, le 12 juillet 1888, à Emmélie Morisset de Saint-Michel. 2° Alphonse, b. le 30 juillet 1868. 3° Clorinde, b. le 10 décembre 1869. 4° Flore, b. le 7 décembre 1871. 5° Ophélia, b. le 3 octobre 1873, s. le 12 février 1896. 6° Alice, b. le 16 janvier 1876. 7° Joseph, b. le 4 août 1878, s. le 31 mars 1894. 8° Alméria, b. le 25 octobre 1880.

IV. Sara-Alodie, b. le 10 mai 1842. Mariée en 1866, à Auguste Martin, N. P. de Saint-Pascal et frère de Jean-Baptiste, mari de Neuflette. Les enfants sont les suivants :

1° Marie-Anne, b. le 25 août 1867. Le 18 octobre 1888, elle devînt l'épouse de Auguste Hébert, marchand de Saint-Pascal, fils de Etienne Hébert, architecte, et de Virginie Gauvreau, de Québec.

Ce fut mon frère, l'abbé Alphonse Têtu, qui donna la bénédiction nuptiale.

2° Marie-Alice-Alodie-Eva, b. le 1er janvier 1869, s. le 1er février 1870.

3° Marie-Sara-Eva, b. le 14 août 1870, s. le 13 janvier 1872.

4° Marie-Laure-Eva, b. 15 août 1872.

5° Joseph-Auguste, b. le 2 novembre 1873. Il. a épousé à Saint-Pascal, le 18 mai 1878, Joséphine O'Leary, fille de feu le docteur O'Leary.

6° Marie-Alice, b. le 6 février 1875.

7° Joseph-Paul-Eugène, b. le 9 janvier 1877.

8° Marie-Joseph-Paul-Arthur, b. le 5 mars 1878, s. le 3 juin 1879.

9° Marie-Joseph-Charles, b. 6 mai 1880.

10° Joseph-Emile-Jean-Baptiste, b. 29 mars 1882.

V. Pierre-Romuald, b. le 27 juin 1844. Il suivit le cours commercial du collège de Saint-Michel de Bellechasse et étudia ensuite l'arpentage sous M. Alfred Hamel, de Québec. Il fut admis à la pratique le 8 juillet 1866. D'abord capitaine de milice dans la compagnie No. 3, de la Rivière-Ouelle, il devint major et enfin lieutenant-colonel du bataillon No. 88, de Kamouraska. Romuald épousa, le 10 juillet 1876, Georgiana Bernier, fille du capitaine Cyrille Bernier et de Célanie Gagné, du Cap Saint-Ignace. Enfants :

1° Bernadette, née le 19 mars 1881.

2° Montézuma, né le 18 avril 1886 et décédé le 14 avril 1890.

Le colonel Romuald Têtu demeure à Saint-Gervais.

VI. Joseph-Elzéar, b. le 16 mars 1846. Il est célibataire et demeure à la maison paternelle.

VII. Marie-Cléophée, b. le 7 mai 1848, s. le 25 février 1851.

VIII. François-Hildevert, b. le 17 novembre 1850, s. le 7 mars 1855.

IX. Georgina, b. le 13 juin 1852. Elle demeure avec sa mère.

X. Alméria, b. le 10 septembre 1854, s. le 1er août 1878.

XI. Hercule, b. le 14 février 1856. Après avoir suivi un cours commercial, il s'adonna comme son père, aux travaux des champs, et c'est lui qui cultive encore aujourd'hui la terre paternelle. Il se maria, le 16 février 1887, à Attala Dionne, fille de feu Norbert Dionne et de Mary Gauvreau, de Saint-Pacôme.

Noms des enfants nés de ce mariage :

1° Marie-Alméria, b. le 2 janvier 1888.

2° Joseph-Pierre-Ludovic, b. le 29 juin 1889.

3° Marie-Joseph-Lorenzo, b. le 15 mai 1891.

4° Joseph-Philippe-Emile, b. le 24 août 1893, s. le 4 juin 1897.

5° Marie-Germaine-Irène, b. le 14 août 1895.

6° Georges-Wilfrid-Laurent, b. le 15 novembre 1897.

M. Prudent Têtu est mort le 29 novembre 1892. Voici la notice nécrologique que je trouve sur un journal et qui terminera cette courte biographie :

IN MEMORIAM

Le vingt-neuf novembre dernier, un des plus vénérables patriarches de la paroisse de St-Thomas de Montmagny, le colonel Prudent Têtu, mourait à l'âge avancé de quatre-vingt-huit ans, neuf mois et quelques jours. Il était le fils de feu François Têtu.

Les chagrins et les adversités de la vie n'épargnèrent pas cet homme d'élite ; son cœur fut bien des fois brisé, mais son courage n'a jamais faibli. Après avoir eu la douleur de voir mourir son vieux père et sa vieille mère, il perdit alternativement treize frères dont il était l'aîné, deux sœurs et quatre de ses enfants. Avec les deux sœurs qui lui survivent et qui consacrent depuis longtemps leur vie au culte des pauvres et des malheureux, M. Têtu laisse pour pleurer sa perte celle qui fut pendant cinquante-neuf ans la digne compagne de sa vie, son épouse bien-aimée qui trouva du bonheur à partager ses peines comme ses joies, et trois fils et quatre filles qui sont trop heureux de marcher sur les traces de leur à jamais regretté père.

Il appartiendrait à une plume plus exercée que la mienne de faire l'éloge de cet admirable vieillard dont la mémoire mérite d'être vénérée. Mais seule, sa longue vie n'en dit-elle pas plus qu'on pourrait en écrire ? Nest-elle pas la récompense promise par Notre-Seigneur lui-même : "Afin que tu vive longtemps" ? Il fut, en trois mots, bon fils, époux modèle et père dévoué.

De bonne heure, il se destina aux rudes travaux de la

vie des champs. Dieu, la belle nature où tout parle du Créateur, et la culture étaient pour lui choses identiques. Après avoir préparé la terre par un travail ardu mais paisible, l'avoir arrosée de ses sueurs, heureux et confiant, il la recommandait à la divine Providence de qui il attendait tout. Ce n'est que lorsque les forces lui manquèrent qu'il abandonna ses champs ; il aimait à y retourner souvent afin de retremper ses vieux jours dans les doux souvenirs du passé. Et il en revenait avec un regain de jeunesse, fier du fils qui sait bien le remplacer.

Ses obsèques eurent lieu le deux décembre.

Le service fut chanté par monseigneur Têtu, neveu du défunt ; M. Alphonse Têtu, procureur du collège Ste-Anne, un autre de ses neveux, et son petit-fils Emile Martin, servaient comme diacre et sous-diacre.

Les parents et les nombreux amis de M. Têtu lui rendirent un dernier hommage en assistant en grand nombre à ses funérailles.

THOMAS TÊTU

Fils de François Têtu et de Charlotte Bonenfant. Il naquit le 23 août 1805, et se maria le 1er septembre 1835, à Saint-Thomas, à Marie-Rose Nicole.

Il alla se fixer à Saint-Nicolas, mais dans une partie de la paroisse qui devint plus tard la paroisse de Saint-Giles. Il en fut l'un des premiers habitants et celui qui contribua davantage à son érection, car par son esgrit d'entre-

prise et par les moulins qu'il y fit bâtir, il favorisa beaucoup le développement matériel de cette localité.

C'était un homme robuste et de haute taille, au teint brun, ressemblant à son frère Nazaire, se faisant remarquer par sa grande douceur et par sa charité envers les pauvres. Il était extrêmement laborieux, et tout en étant cultivateur, il travaillait aussi à ses moulins et pouvait au besoin remplacer un bon menuisier. Estimé de tout le monde, protestants comme catholiques, il fut l'un des citoyens les plus distingués de Saint-Giles et l'un des catholiques les plus pratiquants et les plus exemplaires. Il mourut le 8 avril 1868, et sa femme le suivit le 31 mai de la même année.

Quatre enfants naquirent de ce mariage.

I. Thomas, b. 18 septembre 1836. Il étudia trois ans au séminaire de Québec. Il est cultivateur mais surtout mécanicien habile autant que passionné. Le 25 janvier 1870, il épousa Delvina-Malvina Croteau, née le 16 avril 1850 et il en a eu treize enfants, tous nés à Saint-Giles où il a toujours demeuré :

1° Marie-Elmire, née le 21 novembre 1870 et décédée le 20 mai 1871.

2° Marie-Emma, née le 4 mars 1872, mariée le 21 mars 1896, à son cousin-germain, Gaudias Têtu, fils de Nazaire. Pas d'enfants.

3° Marie-Louise, née le 23 décembre 1873.

4° Marie-Léonille, née le 22 septembre 1875. Mariée le 26 août 1897, à Alfred Marois, cultivateur, de Saint-Etienne.

5° Joseph-Ludger-David, né le 10 novembre 1877.

6° Marie-Camille-Léda, née le 7 août 1877; décédée le 7 février 1881.

7° Joseph-Thomas-Omer, né le 5 août 1881.

8° Marie-Ange, née le 12 septembre 1883.

9° Joseph-Alphonse-Ibrahim, né le 20 septembre 1885, décédé le 1er janvier 1887.

10° Joseph-Alphonse, né le 10 décembre 1887, décédé le 14 juin 1890.

11° Joseph-Arthur, né le 29 mai 1889.

12° Marie-Anne-Bernadette, née le 28 décembre 1890.

13° Marie-Louise-Alfredina, née le 9 mai 1897.

II. Eusèbe, né le 7 mai 1833. Marié à Saint-Sylvestre, le 29 juillet 1862, à Philomène Payer, née le 22 décembre 1840. M. Eusèbe Têtu est cultivateur et marchand. Enfants :

1° Alfred, né le 3 mai 1863. Il s'est marié, le 22 février 1887, à Laziel Payer. M. Alfred Têtu est ferblantier et demeure à Saint-Nicolas. Enfants nés de ce mariage :

(a) Albertine, née le 9 mai 1888. (b) Albert, né le 25 septembre 1889. (c) Adéline, née le 18 février 1891. (d) Alba, née le 6 août 1893. (e) Alléda, née le 3 janvier 1895. (f) Amabéliste, née le 20 juin 1896.

2° Delvina, née le 25 août 1864; décédée le 29 mars 1892.

3° Amanda, née le 31 janvier 1868. Le 4 mars 1889, elle devint l'épouse de Pierre Beaudoin, cultivateur de Saint-Agapit.

Enfants : (a) Alice, née le 12 août 1890. (b) Emma, née le 18 mars 1892. (c) Alma, née le 23 novembre 1893. (d) Placide, né le 15 janvier 1895. (e) Eugène, né le 8 octobre 1896.

4° Vitaline, née le 28 septembre 1869. Le 19 juin 1894, elle épousa Louis Marois, cultivateur de Saint-Giles. Enfants :

(a) Marie-Anne-Léontine, née le 15 juin 1895. Morte âgée de quatre mois. (b et c) Aimée et Joseph-Emile, nés le même jour, 24 juin 1896. (d) Joseph-Raoul-Alfred, né le 10 août 1897.

III. Nazaire né le 29 février 1840, se maria, en 1869, à Marie-Elizabeth Montminy, née le 29 janvier 1851. Quinze enfants ont été les fruits de cette union.

1° Joseph-Gaudias, né le 9 avril 1870. Il a épousé sa cousine-germaine Marie-Emma Têtu, fille de Thomas. Il demeure à Saint-Giles.

2° Rose-Anna, née le 11 juillet 1871. Mariée, le 21 juillet 1891, à Joseph Demers, cultivateur à Saint-Giles. Enfants : (a) Joseph-Leinde-Giles né le 14 avril 1892 (b) Joseph-Delphis, né le 15 août 1893. (c) Marie-Amélia, née le 7 février 1895. (d) Joseph-Ovide, né le 1er mars 1897.

3° Marie-Rose Délima, née le 1er décembre 1872.

4° Marie-Zélie, née le 10 août 1874, mariée le 10 septembre 1894, à Joseph Goulet, de Livermore Falls, Maine E. U. Il est journalier et demeure actuellement à Manchester. Enfants : (a) Achille, né le 13 août 1895. (b) Amélia, née le 10 juillet 1897.

5° Camille, né le 15 mars 1871.
6° Eugène, né le 1er août 1873.
7° Lydia, née le 23 novembre 1874.
8° Adélard, né le 26 novembre 1876.
9° Virginie, née le 6 mars 1878.
10° Alphonsine, née le 22 avril 1880.
11° Anna, née le 7 mars 1882.

Monsieur Nazaire Têtu était propriétaire de moulin et meunier. Il mourut le 1er mars 1892.

IV. Charles, né le 8 décembre 1841, se maria à Saint-Giles, le 12 juin 1866, à Philomène Ramsay. Il en eut sept enfants :

1° Marie-Helmina, née le 23 avril 1867.

2° Louis-Alphonse, né le 24 août 1869; décédé le 12 septembre suivant.

3° Charles-Georges, né le 1er mai 1870. Il s'est marié le 9 septembre 1889, à Sarah Watters, de Percy, N. H.

4° Pierre-Adolphe, né le 9 octobre 1871 ; décédé le 22 avril 1873.

5° Joseph-Philéas, né le 21 novembre 1874, mort à l'âge de huit mois.

6° Joseph-Edmond, né le 2 mai 1879.

7° Eugène-Alexandre, né le 17 avril 1882 et décédé le 15 novembre 1883.

Madame Charles Têtu, est morte le 25 mars 1884. Son mari s'est remarié, le 16 octobre 1884, à Alphonsine Lemieux et il en a eu un enfant :

8° Eugène, né le 10 août 1886.

L'ABBÉ D.-H. TÊTU

Memento, Domine, David et omnis mansuetudinis ejus.

Souvenez-vous, Seigneur, de David et de sa grande douceur.

Si j'avais eu à prononcer l'oraison funèbre de ce digne prêtre, j'aurais certainement pris pour texte ces paroles du prophète royal, car elles ne pouvaient mieux s'appliquer qu'à lui. M. Têtu a été en effet l'une des plus douces et des plus aimables figures de notre clergé de Québec, et longtemps encore sa mémoire sera en bénédiction dans sa famille et dans les deux paroisses dont il fut successivement chargé.

Né à Saint-Thomas, le 15 juillet 1807, il fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe, prit la soutane, et fut ordonné prêtre le 1er novembre 1829. Nommé vicaire à Saint-Roch de Québec, au départ de M. Alexis Mailloux, en septembre 1833, il fut appelé à le remplacer à la tête de cette paroisse déjà très importante. Mais se trouvant un peu jeune et se défiant de ses forces, il crut devoir faire de respectueuses représentations à son évêque, Mgr Signay. Malheureusement nous n'avons que la lettre de ce dernier, laquelle du reste est bien honorable pour celui à qui elle était adressée. La voici :

27 septembre 1833.

Monsieur,

Votre lettre d'hier ne me surprend pas ; c'est celle d'un bon ecclésiastique animé de l'esprit de son état, qui

redoute devant Dieu la responsabilité du devoir pastoral. Après les marques d'estime et de confiance que je vous ai données, je vous permets volontiers cette ouverture filiale de votre bon cœur.

Je ne blâme ni vos répugnances ni vos représentations par rapport à la cure de Saint-Roch de Québec, non. Je m'attends que le seul rapport sous lequel, en qualité de bon prêtre, vous puissiez l'envisager, c'est celui du mérite que vous pouvez y acquérir, et des services que vous pouvez rendre à la religion, selon vos forces et les grâces dont le Seigneur vous préviendra, et les bénédictions dont il couronnera vos œuvres. En vous proposant donc la desserte de cette cure, c'est comme un sacrifice que je présente à votre zèle et à votre cœur obligeant et docile, désirant que vous l'acceptiez de vous-même, avant que je vous le prescrive. Au reste, je ne puis vous le déguiser : tout pesé devant Dieu, je ne vois personne à qui, dans les circonstances présentes, cette place puisse mieux convenir qu'à vous. Je vous ai même exposé les motifs de ce choix de préférence, je vous ai pareillement fait sentir les dédommagements sur lesquels vous pouvez compter dans l'exercice du ministère qui sera votre partage. Dieu pourvoira au reste. Mettez tout au pied de la croix de Jésus-Christ, et croyez-moi bien affectueusement en son amour, votre etc.,

† Jos., Ev. de Québec.

Arès cela, il ne restait plus qu'à obéir et c'est ce que fit M. Têtu en devenant le curé de Saint-Roch de Qué-

bec. Il remplit cette charge avec zèle et succès pendant six ans. Quatre vicaires étaient déjà à cette époque attachés au service de la cure et M. Têtu fut successivement aidé dans son laborieux ministère par les messieurs dont les noms suivent : Zéphyrin Lévêque, Ls-Antoine Proulx, Etienne Baillargeon, Charles Chiniquy, Louis Parent, Joseph d'Estimauville, Zéphyrin Charest, Siméon Belleau, Michel Forgues, Michel Racine, Henry Harkin, J.-B.-A. Ferland, Thomas Roy et Zéphyrin Sirois.

L'un d'entre eux si tristement célèbre, Charles Chiniquy, fait ainsi le portrait de son curé dans son ouvrage *Cinquante ans dans l'Eglise de Rome :*

" Il avait une très belle apparance : grand et bien proportionné, front large, des yeux bleus, un nez remarquablement beau, lèvres roses. Il avait la peau très blanche trop blanche même pour un homme ; mais ses courts favoris.. corrigeaient ce qu'il pouvait y avoir de trop féminin dans sa physionomie et donnaient à toute sa personne un air viril et agréable à la fois.

" Il était le meilleur calligraphe que j'aie jamais connu et de beaucoup le plus habile patineur du pays. Nul ne pouvait surpasser l'agilité et la perfection avec lesquelles il avait coutume d'écrire son nom sur la glace avec ses patins.

" Telle était l'amabilité de son caractère, que pendant les quatre ans que j'eus le bonheur de travailler sous ses ordres dans cette paroisse, il ne m'arriva pas une seule fois de le trouver de mauvaise humeur. Et quoique dans mes rapports journaliers avec lui, j'eusse quelquefois l'oc-

casion de mettre involontairement sa patience à l'épreuve, je n'entendis jamais un mot discourtois sortir de sa bouche."

Ce témoignage a d'autant plus de valeur que celui qui le donne n'a pas l'habitude d'exagérer les qualités des prêtres catholiques. Au reste, il a été corroboré par bien d'autres témoins qui ont eu le bonheur de vivre dans le presbytère du bon et aimable abbé Têtu. Aimé par tous ses vicaires, il avait aussi le respect et l'affection de ses paroissiens, comme me l'ont attesté plusieurs d'entre eux qui vivent encore et qui ont conservé de leur ancien curé le plus touchant et le plus doux souvenir. M. Têtu prêchait déjà fort bien à cette époque, il préparait ses sermons avec soin, et faisait souvent, le dimanche, avec l'un de ses vicaires, des *conférences* qui étaient très instructives et très goutées.

Cependant, il ne se croyait pas appelé à demeurer curé de Saint-Roch de Québec. Humble et sans ambition, sans beaucoup de santé, il souhaitait qu'un autre plus capable et plus distingué que lui pût un jour être nommé à sa place. Et ce fut à ses instances que Mgr Signay le transféra, le 20 septembre 1839, à la cure de Saint-Roch-des-Aulnaies, à la condition pour le nouveau curé de payer le tiers de la dîme pour le soutien du coadjuteur d'alors, Mgr Turgeon, et même de son successeur immédiat. (1) Je me hâte de dire que l'évêque n'exigeait

(1) Mgr Turgeon, devenu archevêque à son tour, lui écrivait à ce sujet, le 23 mai 1851. "Vous voyez par le texte de votre convention que vous en avez

pas tous les ans, mais seulement quand besoin il y avait, l'exécution de cette généreuse promesse. Mon oncle fut le dernier curé ainsi chargé de pourvoir à la subsistance du coadjuteur ; plusieurs avant lui avaient eu cet honneur peu ambitionné.

La vie d'un curé de campagne n'a rien de bien saillant, son ministère humble et sublime à la fois s'exerce rarement dans des circonstances extraordinaires et qui laissent des souvenirs vivaces. Aussi les trente-six années que M. Têtu passa à Saint-Roch-des-Aulnaies se distinguent peu les unes des autres, et s'il y fit beaucoup de bien, il est aussi vrai de dire qu'il y fit peu de bruit. Mais quelle belle et douce et sainte existence que la sienne ! Comme il a bien été le père de cette bonne paroisse ! Comme il a aimé cette vigne que le Seigneur lui avait confiée ! Comme il l'a cultivée avec soin, embellie et enrichie de toutes façons ! Son travail n'a pas été retentissant, mais fructueux, ses œuvres durent encore, sa mémoire est bénie, elle semble impérissable, elle mérite de l'être.

Saint-Roch-des-Aulnaies est une des plus jolies paroisses du diocèse de Québec. Agréablement située dans toute sa longueur sur les bords du fleuve Saint-Laurent, avec sa belle église au bout de la pointe, elle est remarquable encore par son magnifique manoir seigneurial, et par l'air d'aisance et de propreté qui semble régner par-

---

pour ma vie d'archevêque de Québec : Ainsi si vous priez Dieu pour que bientôt je sois débarrassé du fardeau que je me sens incapable de porter, je vous le pardonnerai volontiers."

tout à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons. Mais elle était loin d'avoir tous ces avantages, quand M. Têtu fut appelé à la desservir. Sans doute la population était considérable—deux mille communiants—les revenus du curé étaient suffisants, mais la vieille église ne suffisait plus pour les besoins de la population, et M. Têtu pouvait écrire ce qui suit à l'évêque : " Notre église ne contient à peu près que le tiers de la paroisse, et il faut faire sortir le tiers de ce que l'église contient pour y faire les processions. " Aussi ne fut-il pas lent à se mettre courageusement à l'œuvre pour en construire une autre plus vaste et plus belle. On peut dire qu'il s'en occupa dès son arrivé tant auprès de son évêque que de ses paroissiens, et, grâce à son zèle, à son activité, à son esprit de conciliation et de paix, il réussit à éviter les frais et les ennuis d'une répartition légale. La fabrique paya la main d'œuvre qui coûta la somme de $15,200.00 et les habitants fournirent volontairement les matériaux évaluées à $13.200.00 Le bon curé les avait si bien enthousiasmés que c'était à qui donnerait le plus beau morceau de bois ou amènerait le plus grand nombre de charges de pierres.

Les travaux furent commencés en 1849 et terminés en 1853. (1)

En même temps, M. Têtu faisait souscrire la jolie

(1) L'église fut construite cent pieds au nord de l'ancienne. Elle a cent soixante pieds de long sur quatre-vingt de large. La bénédiction eut lieu le 28 octobre 1852 et fut donnée par M. Ls Beaubien, curé de Saint-Thomas.

somme de $1,150.00 pour trois magnifiques cloches de Mears, le premier carillon qui eût chanté la gloire de Dieu sur les bords du Saint-Laurent en bas de Québec. Ces cloches eurent longtemps une réputation considérable. La construction de l'église fut, pour le temps, un véritable succès. Sans doute les clochers ne sont pas beaux, et le style gothique convient peu aux temples relativement pauvres de notre pays. Mais l'intérieur de cette église produit réellement l'effet du gothique ; les belles proportions des nefs, le prolongement des lignes, l'élévation du chœur ne manquent jamais de frapper le visiteur quand il entre dans ce vaste sanctuaire. Aussi il fallait voir et entendre le bon curé quand il disait solennellement à ses visiteurs : "maintenant nous allons aller voir mon église". C'était bien en effet son église à lui. Après Dieu, nul plus que lui n'avait contribué à son érection, nul ne l'aimait et ne la visitait plus que lui, et jusqu'à la fin de sa vie sa plus grande ambition fut de la rendre et plus riche et plus belle. A cette fin, ses souscriptions personnelles et celles de sa bonne sœur Gemme, sa ménagère, étaient toujours les plus élevées ; elles servirent à l'achat de vases sacrés qui sont précieux, d'une magnifique lampe de sanctuaire, d'encensoirs, burettes, piscine, croix de procession et divers autres objets du culte, lesquels sont tous en argent.

Si le digne curé fit souvent appel à la générosité de ses paroissiens pour l'embellissement de la maison de Dieu, on peut affirmer sans crainte qu'il les laissa bien

en paix au sujet de son presbytère. La fabrique avait acheté la maison de M. l'abbé Brodeur, prédécesseur de M. Têtu (1), et ce fut son habitation durant les trente-six ans qu'il passa à Saint-Roch. C'était sans doute une résidence assez convenable, mais bien modeste si on la compare avec d'autres maisons curiales ; et si elle eut jusqu'à la fin une apparence de solidité et de confortable, elle le devait au bon entretien et à de fréquentes réparations payées par le curé lui-même. Il écrivait à ce sujet à Mgr Signay :

" Mais les réparations du presbytère ! ! ! Je vous avoue, Monseigneur, que dans la crainte de relentir le zèle de ma paroisse pour la construction de l'église et de la sacristie, j'avais formé le projet de faire ces réparations à mes frais." Aucun presbytère n'était mieux tenu que le sien ; homme d'affaires lui-même, M. Têtu avait dans la personne de sa sœur Gemme une ménagère de première classe, qui savait exercer une généreuse et cordiale hospitalité, et en même temps voir à ce que tout fût fait avec ordre et économie.

Pour en finir avec les affaires matérielles, disons que le curé de Saint-Roch aimait l'agriculture et qu'il fit des améliorations importantes à la terre de la fabrique. Modèle en tout pour ses paroissiens, il leur donnait l'exemple de la culture raisonnée et payante, et il se plaisait à leur faire admirer, ainsi qu'à tous ses visiteurs, ses

(1) Cette maison fut achetée du Collège de Sainte-Anne, héritier de M. Brodeur, et fut payée quatre cents louis.

vaches incomparables qui lui fournissaient tant de lait et de beurre, son cheval qui avait si belle mine et qui menait si bien, et d'autres animaux plus prosaïques qu'il engraissait à merveille et qui, comme les autres du reste, contribuaient à grossir ses revenus et à accroître sa gloire. Car il était glorieux, l'humble et doux curé de Saint-Roch ; mais ses triomphes étaient pacifiques, ils amusaient beaucoup et n'humiliaient personne. On l'a vu déjà, M. Têtu était la douceur même, et il était d'une politesse exquise envers tout le monde. Rien de plus gracieux et de plus aimable que les saluts qu'il distribuait à droite ou à gauche quand il rencontrait quelqu'un de ses paroissiens. Les enfants et les pauvres avaient la meilleure part de son cœur comme de ses charitables et paternelles paroles. Le bon pasteur connaissait ses brebis, et les brebis se sentaient aimées et protégées par lui. Aussi le pasteur était-il aimé et respecté lui-même par tout le troupeau. Tous les habitants de Saint-Roch qui l'ont connu se rappellent encore avec plaisir ses manières affables et distinguées, sa bonne et honnête figure, sa belle tenue : " Le curé Têtu, disent-ils, c'était un monsieur." C'était en effet le type du curé gentilhomme, mais c'était surtout un bon prêtre.

Quelle âme honnête et loyale que la sienne ! Quelle conscience droite et pure ! Et comme la vertu chez lui apparaissait bien au dehors et faisait comme resplendir toute sa personne ! Père avec ses paroissiens, nul n'était plus enfant que lui avec le bon Dieu : sa confiance en lui était sans bornes. Ecclésiastique modèle, M. Têtu avait

fait de la sacristie son bureau d'études, il y avait une bibliothèque théologique et il passait une partie de ses matinées à revoir ses auteurs et à préparer ses sermons.

Mais c'était l'église qui l'attirait davantage, son église où résidait son Dieu. Il y passait bien des heures, et dans les dernières années de sa vie, tous les jours il y faisait dévotement le chemin de la croix. M. Têtu y allait tout bonnement et sans gêne avec le bon Dieu, mais il n'omettait aucun des devoirs de la vie ecclésiastique. Il fut, avec M. Mailloux, l'un des premiers prêtres du diocèce qui se réunirent pour faire la retraite ecclésiastique, avant que le clergé eût été convoqué, comme il l'a toujours été depuis, pour faire annuellement et en commun les exercices spirituels.

Il était vraiment dévot pour lui-même et pour les autres et travaillait à sa sanctification comme à celle de ses paroissiens. On comprend sa dévotion à saint Roch; après la Sainte Vierge qu'il aimait d'un amour tendre, c'était son saint de prédilection, le saint de sa vie tout entière, puisque les deux paroisses où il travailla avaient été placées sous la protection spéciale de ce grand thaumaturge. Il le priait par une invocation spéciale à la prière du soir, qu'il ne manquait jamais de faire en commun avec tout le personnel de son presbytère.

M. Têtu aimait les beautés du culte catholique, les fêtes, les cérémonies de l'Eglise, le chant et la musique mêmes, quoique comme nombre de membres de sa famille, il ne fût pas du tout musicien. Aussi s'empressa-t-il d'avoir un instrument dans l'église pour accompagner le

chant et encouragea-t-il le dévouement de l'excellente famille du docteur Tremblay qui, composée uniquement de musiciens et de musiciennes, formait à elle seule un orchestre et un chœur complets. Ce fut un grand jour pour lui que celui où il put remplacer par un orgue très convenable l'harmonium dont on s'était servi jusque-là. Hélas ! si le digne curé admirait tout cela, il ne pouvait guère en profiter autrement ; il chantait faux, mais avec autant d'assurance que l'artiste le mieux doué. Sa voix avait plus de succès dans la prédication. Il prêchait bien, mais un peu longtemps peut-être au gré de quelques auditeurs. On raconte que parfois, après avoir parlé durant une demi-heure, il lui arrivait de toucher à *la vie éternelle*, et alors les fidèles de se hâter de faire le signe de la croix ; mais l'orateur sacré ne l'entendait pas ainsi, et avec un *parce* que habilement amené, il continait encore pendant un bon quart d'heure avant d'arriver pour la seconde fois et définitivement à l'éternel bonheur. Mon oncle Amable Dionne, Seigneur des Aulnaies, ne manquait pas de recueillir et d'assaisonner, comme il savait si bien le faire, tous les petits traits de la vie de son curé, qui pussent amuser et prêter à rire. Ceux qui l'ont connu savent qu'il n'était pas partisan acharné des longs sermons, et s'il assistait régulièrement à la messe du dimanche, il se dispensait des vêpres avec une remarquable facilité. Aussi goûtait-il médiocrement les exhortations du curé sur ce sujet. Un jour que celui-ci en parlait en chaire, M. Dionne prétend qu'il fit entendre cette excla-

mation : "La Messe, mes frères, c'est une excellente chose, mais les Vêpres ! les Vêpres !"

Mais c'était surtout les distractions fréquentes de M. Têtu qui faisaient les délices du caustique seigneur des Aulnaies ; il en avait une collection complète. Il racontait entre autres qu'à la visite épiscopale, le curé dit une fois à ses paroissiens assemblés dans l'église : " Maintenant, mes frères, vous allez vous mettre à genoux, et monseigneur va vous donner la bénédiction nuptiale !"

A part la famille de M. Dionne, et celle de M. le docteur Tremblay dont j'ai déjà parlé, Saint-Roch en possédait d'autres réellement distinguées, telles que les Pelletier, les Soulard, les Morin, les Dupuy, les Lizotte, les Caron, les Deschênes, les Castonguay, les Marier, les Francœur, les Dupont, etc., etc. Voici la listes des prêres de cette paroisse qui ont été étudiants ou ordonnés pendant l'administration curiale de M. Têtu : MM. Grégoire Tremblay, André Pelletier, Amable Blanchet, Alphonse Pelletier, Thomas Caron, Joseph Soulard, Narcisse Pelletier, Lucien-Napoléon et Léandre Leclerc dit Francœur, Joseph Lizotte, Louis Chiniquy, Jean Pelletier, Nazaire Pelletier, Joseph-Napoléon Chrétien, Louis-Octave Tremblay, Fernand Dupuis et George Miville.

Si cette paroisse a fourni tant de lévites à l'Eglise, cela est dû sans doute au voisinage du Collège de Sainte-Anne, mais aussi au zèle de M. Têtu pour l'instruction de la jeunesse. Il y avait déjà deux écoles paroissiales dont l'une avaient été fondée par M. l'abbé Joseph Verreau ; il en favorisa de toutes ses forces le bon fonction-

nement et en établit lui-même un grand nombre d'autres : pas de rang, pas d'arrondissement qui n'eût la sienne.

Voici les noms des maîtres qui de son temps eurent la charge de l'école de la fabrique : Thomas Bégin, (1) Louis Tremblay, (2) Abraham Bernier, Nazaire Caron, Alexis Soulard, Charles Hudon et Alexandre Gagnon ; viennent ensuite les institutrices : les demoiselles Potvin, Caroline Chèvrefils, Virginie Fecteau, Eulalie Lévèque et Lydia Caron.

De cette école surtout sont sortis les nombreux élèves qui allèrent continuer leurs études au Collège de Sainte-Anne ; j'ai nommé ceux qui entrèrent dans la milice du sanctuaire ; un grand nombre d'autres ont occupé ou occupent encore un rang distingué dans les professions libérales, et deux représentent le comté de l'Islet : M. A.-M. Deschênes, à la Chambre fédérale, et son frère, l'honorable F.-G.-M. Deschênes, à la Chambre locale, ce dernier étant aussi Ministre et Commissaire de l'Agriculture.

En tête des citoyens les plus marquants de Saint-Roch, je dois une mention spéciale au regretté M. J.-B. Dupuis, qui fut, lui aussi pendant longtemps le député de l'Islet, mais qui fut toujours aussi le meilleur ami et le conseiller le plus éclairé de M. Têtu. Ces deux hommes étaient faits pour s'estimer, se comprendre et s'entr'aider. Chré-

(1) Le frère du curé de la Rivière-Ouelle.

(2) Qui fut le docteur Tremblay ; il était le frère du curé de Beauport et le père de l'abbé Louis Tremblay, curé actuel de Saint-Philippe de Néri.

tien exemplaire, M. Dupuis était le bras droit de son curé, il le seconda dans toutes ses nobles entreprises, et chaque fois qu'un appel était fait, il était le premier à souscrire généreusement pour tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu ou au bien de la paroisse. L'une des chapelles latérales de l'église, est due à sa munificence.

Que de fois mon oncle le curé Têtu (1) m'a parlé de M. Dupuis et avec les plus grands éloges ; il admirait sa foi, sa charité, l'influence méritée qu'il exerçait autour de lui et les services éminents qu'il avait rendus à son ministère et à son église.

Mais si, comme j'en ai la conviction, il se réjouit de voir son digne paroissien l'élu du comté de l'Islet à la Chambre des députés de la Province, ce ne fut jamais lui qui détermina le succès de ses élections. Car il ne se mêlait jamais de politique. Sa politique, c'était la politique du bon Dieu, celle du salut des âmes qui lui étaient confiées. Aussi ne fut-il jamais accusé d'imprudence et de partialité, et ne se rendit-il jamais coupable d'injustice et de paroles blessantes envers qui que ce soit. Aujourd'hui encore je suis à me demander si je l'entendis jamais, même en conversation, parler contre un parti politique quelconque. Aussi eut-il toujours l'estime des

(1) Je tiens à dire ici que cette petite notice biographique est exacte et ne contient aucune exagération. Je n'ai pas voulu faire le panégyrique de mon oncle, mais tout simplement raconter sa vie et dire ce qu'il a été. Je puis d'autant mieux le faire que je l'ai connu intimement Bien des fois, je suis allé passer chez lui plusieurs jours de vacances, écolier, séminariste et prêtre, et j'ai eu le plaisir de le rencontrer souvent, soit chez mon père, soit au Collège de Saint-Anne et au palais épiscopal.

candidats comme des électeurs, et l'élection terminée, ceux qui avaient perdu n'en aimaient pas moins leur curé qu'auparavant.

Aimé de ses paroissiens, le curé Têtu l'était aussi de ses confrères dans le sacerdoce, dont plusieurs l'appelaient leur oncle David.

Quelle joyeuse réception il faisait à ceux qui venaient jouir de sa bonne hospitalité ! Avec quel beau sourire il les accueillait chez lui ! Et quelle charité pour eux dans ses conversations ! Aussi parmi tous les membres du clergé sans exception, il ne comptait que des amis. L'un d'eux, M. Patry, curé de Saint-Pascal, disait souvent : " Cela fait du bien de voir le bon M. Têtu ! " Et que dire de l'affection que lui portaient les ecclésiastiques de son temps et de son âge, comme Mgr Chs Laroque, les grands-vicaires Cazeau, Raymond et Mailloux, et les abbés Delâge, Hébert, Parent, Sirois et Beaubien !

Je pourrais ajouter bien d'autres noms à cette liste honorable, je me contenterai de dire que M. Têtu eut en outre la confiance et l'estime de son évêque, depuis Mgr Signay jusqu'à Mgr Baillargeon—qui était l'un de ses amis—et jusqu'à Mgr Taschereau.

La faiblesse de sa santé—la paroisse au reste était considérable—l'obligeait de temps à autre à demander un vicaire, faveur qu'il ne réussissait pas toujours à obtenir. Voici les noms des messieurs qui se succédèrent en cette qualité au presbytère de Saint-Roch-des-Aulnaies : MM. Michel Lemieux, Didier Paradis, Félix Bardy, Edouard

—13

Bélanger, Maxime Tardif, Pierre Patry, Lazare Marceau, Thomas Roy, Edouard Bélanger, Thomas Bernard, James Quinan, Esdras Rousseau, Félix Dumontier, Frs-J. Bérubé, Georges Casgrain, Léandre Hamelin—qui fut desservant—Jules Mailley, Félix Dumontier, Joseph Soulard, Frédéric Caron, John-Patrick Colfer et Wilbrod Tremblay. Quelques-uns de ces messieurs ne demeurèrent que quelques mois, les besoins étant souvent plus pressants dans d'autres paroisses et l'évêque n'ayant pas assez de prêtres pour exaucer toutes les demandes des curés.

Mais je puis dire, sans crainte de me tromper, que tous les vicaires, sans en excepter un seul, se trouvaient fort bien chez le curé Têtu, qui les traitait en gentilhomme et en charitable confrère. Quelques-uns sont encore vivants, et ils ont conservé le plus agréable souvenir de leur séjour à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Au reste le curé leur donnait l'exemple, car il était toujours content, trouvant tout à son goût et faisant rayonner autour de lui la paix et la gaieté. Que de gens sont aimables seulement ailleurs que chez eux ! Que de grognards dans ce monde qui se plaignent de tout et qui trouvent tout mauvais ! Que de leçons ils auraient pu recevoir de M. Têtu dont l'optimisme était si naïf et en même temps si aimable ! Pas de mauvais repas avec lui ; tous les mets étaient délicieux, et s'il en parlait à table, c'était pour faire des compliments à sa bonne ménagère, laquelle était obligée quelquefois de protester pour mettre son humilité à l'abri.

Fidèle observateur de la résidence, M. Têtu ne s'absentait que rarement. Je vois qu'en 1841, il accompagna l'évêque à la visite pastorale et eut M. Edouard Bélanger pour desservant. Il dut faire un petit voyage en 1854, dans les intérêts de sa santé, et M. Esdras Rousseau desservit sa paroisse. Mais en 1858, une dangereuse maladie du foie l'obligea de faire une plus longue absence, et il confia le soin de son troupeau à M. Léandre Hamelin. M. Têtu partit pour l'Europe et alla se faire soigner par des spécialistes dans le célèbre établissement de Vichy, en France. Il y gagna des forces pour dix années de vie, et, après quatre mois d'absence, il revint tout frais et tout dispos, reprendre avec joie ses fonctions de curé et rester ensuite jusqu'à sa mort au milieu de ses chers habitants de Saint-Roch.

On sait que les malades atteints de la maladie du foie sont très sensibles aux moindres chagrins, et que les contradictions aggravent toujours leur état. Quoique la vie de M. Têtu fût en général paisible et heureuse, il était impossible qu'elle ne fût pas traversée par quelqu'épreuve, et la division de sa paroisse lui fut la plus pénible. Il en fut question dès les premières années de son administration, et après bien des tiraillements, requêtes et contre-requêtes, assemblées, procès-verbaux, etc., etc., la paroisse de Sainte-Louise fut érigée, et M. Alphonse Casgrain en devint le premier curé en 1859. M. Têtu n'était pas opposé à cette mesure, mais une affaire de ce genre ne se règle jamais sans causer des difficultés et des ennuis, et la naissance des paroisses est souvent aussi

douloureuse que celle des enfants. Voici au reste ce que le curé de Saint-Roch écrivait à l'évêque à ce sujet :

" Saint-Roch-des-Aulnaies, 25 mars 1856.

" A SA GRANDEUR
MGR DE TLOA

" Monseigneur,

"....Votre Grandeur me demande s'il est temps de s'occuper de la division projetée dans la requête des habitants du IIIe et IVe rangs de Saint-Roch et du Ie et IIe rangs d'Ashford. Elle craint que les habitants de Saint-Roch, voisins de Saint-Jean, y soient opposés.

" D'abord, Monseigneur, je crois qu'il est temps de s'occuper de cette division importante immédiatement, parce que les intéressés se trouvent pour la plupart très éloignés de l'église actuelle et qu'ils souffrent beaucoup de cet éloignement, près des trois quarts de l'année. En second lieu, les habitants de Saint-Roch renoncent au projet de s'unir à ceux de Saint-Jean pour former une paroisse. C'est ce que m'ont dit les chefs de ce parti.

" Je pense avec Votre Grandeur qu'il sera difficile de déterminer la place où devra être fixée la nouvelle église, car chacun voudra l'avoir près de chez lui, et surtout pour un certain nombre l'avoir au nord-est, afin d'attirer la moitié du second rang dans la nouvelle paroisse. Mais la population des IIIe et IVe rangs étant plus grande au sud-ouest, et les habitants du township d'Asford n'ayant d'issue que de ce côté, il sera, ce me

semble, plus juste et plus raisonnable d'y fixer la nouvelle église....."

Dans un autre document intitulé "Observations sur le plan de diviser la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnets" en date du 30 septembre de la même année, il dit encore :

"2° Il est certain que si l'église future est placée vis-à-vis celle qui existe actuellement, tous les habitants du IIe rang qui ont leurs terres au nord-est de la route de l'église, demanderont, avant qu'il soit longtemps, à être annexés à la nouvelle paroisse..... alors l'ancienne paroisse sera diminuée de près de la moitié en population et en revenus....

"Que faut-il faire ? quel parti prendre ?—C'est de placer l'église où l'évêque le décidera et de se conformer en tout à sa décision."

Les prévisions de M. Têtu étaient justes de même que sa soumission à l'autorité diocésaine inébranlable. Pour des raisons que je suis incapable de juger, la nouvelle église fut placée vis-à-vis de l'ancienne, et on eut beau fixer les limites de la paroisse de Sainte-Louise, un bon nombre d'habitants de Saint-Roch ne tardèrent pas à les faire changer pour se faire annexer eux-mêmes à la paroisse nouvelle. Je crois que l'évêque, à l'époque où cette division a été faite, était incapable d'amener les habitants à construire une église, si elle n'avait pas été placée à l'endroit où elle est actuellement.

Les revenus du curé de Saint-Roch furent nécessairement diminués, mais grâce à son esprit d'ordre et d'éco-

nomie, il en eut toujours assez et pour lui-même et pour les autres. Je ne crois pas que la dîme et le casuel réunis lui aient jamais donné plus de $1200.00 et il recevait souvent beaucoup moins. C'est ainsi qu'en 1840, il n'eut que $800.00. Eh bien ! malgré le tiers qu'il payait quelquefois au coadjuteur, malgré qu'il fût souvent obligé de payer un vicaire, il était toujours l'un des premiers à souscrire pour toutes les œuvres diocésaines et paroissiales et les pauvres trouvaient toujours chez lui un bon accueil et du bon pain. Ajoutons qu'ils y trouvaient aussi un petit magasin bien pourvu d'étoffes et de toiles de toutes sortes que *la sœur Gemme* leur distribuait *gratis* pour qu'ils pussent se faire des vêtements convenables. Elle accompagnait toujours ces dons matériels des conseils les plus sages sur la manière de travailler et de gagner sa vie et aussi de gagner le royaume des cieux. Les paresseux recevaient en outre des leçons très sévères et des réprimandes que Gemme savait administrer avec une grande éloquence.

Tous les prêtres et toutes les paroisses du diocèse ont contribué, comme on le sait, à la construction du palais épiscopal actuel. M. Têtu arrive le cinquième sur la liste avec la somme de $305.00, et sa paroisse figure pour $200.00.

Plus tard, en 1861-69, il y eut une société de *secours mutuels* pour venir en aide aux prêtres les plus pauvres. Cette fois, M. Têtu arrive bon premier avec une souscription de $87.00.

En 1867, les finances épiscopales paraissant en désarroi,

Mgr Baillargeon exposa l'affaire à ses prêtres, qui consentirent généreusement à payer annuellement et pendant six ans, la vingtième partie de leurs revenus ecclésiastiques. Le curé de Saint-Roch paya encore cette fois sa bonne part de $140.00 ; sans compter qu'il avait fourni tout l'ameublement d'une chambre à l'archevêché, de sorte que lorsqu'il y descendait loger, il se trouvait tout à fait chez lui. Mentionnons encore la jolie somme de $1200.00, souscrite et payée pour éteindre les dettes du Collège de Sainte-Anne. Et que d'autres bonnes œuvres il a faites pendant sa vie et dont plusieurs n'ont été connues que de quelques-uns, et d'autres n'ont été connues que de Dieu !

S'il savait donner, il savait aussi faire donner et il obtenait tout ce qu'il voulait de ses généreux paroissiens. Que l'on parcoure les comptes des œuvres diocésaines et l'on verra que Saint-Roch-des-Aulnaies faisait plus que son devoir pendant toute l'administration de M. Têtu. J'ai constaté que pour la Propagation de la Foi, la contribution de cette paroisse fut de $35.00 en 1839, l'année où M. Têtu fut nommé curé ; toutes les autres années, elle fut de $84.00 en moyenne. En dernier lieu, c'était toujours $100.00 ou $80.00 qu'il apportait tous les ans pour cette bonne œuvre. Car il aimait à donner des sommes rondes, et quand elles ne l'étaient pas, il y remédiait en les arrondissant lui-même. Après sa mort, les contributions tombaient de suite à $45.00, $53.00, etc. On pourrait en dire autant du denier de Saint-Pierre, de la Sainte-Enfance, etc.

En 1874, moins d'une année avant sa mort, M. Têtu fit voter par la fabrique qu'une somme de $1,000.00 serait consacrée à l'achat d'un orgue et qu'une autre somme de $400.00 serait employée à l'achat de nouveaux autels. Mais au sujet de la première somme, il était stipulé dans cette même résolution, que le curé devait en payer lui-même le tiers ; sa souscription personnelle pour les tabernacles fut de $200.00

La dernière lettre qu'il écrivit à Mgr Taschereau est du 17 mars 1875. Elle est de sa belle, honnête et élégante écriture, et pour demander la permission pour la fabrique d'ajouter $400.00 à ce qu'elle avait déjà voté pour l'achat des tabernacles.

En dépit de toutes ces dépenses et de ces souscriptions continuelles, M. Têtu laissa à sa mort la jolie somme de $10,289.00, tous les comptes payés. Son testament fut celui d'un digne ecclésiastique. Après avoir légué $1400 à des parents réellement dans le besoin, il donnait la somme de $100.00 à chacun des héritiers suivants : l'archevêché, la Caisse ecclésiastique, les Sœurs de la Charité, les Sœurs du Bon-Pasteur, les pauvres de Saint-Roch, la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, la fabrique de Sainte-Louise. Il y avait $125.00 pour son successeur qui fut le vénérable M. Ed. Dufour. A ses neveux, mon frère et moi, il léguait sa bibliothèque qui était composée d'excellents ouvrages de théologie, droit canonique, liturgie, histoire de l'Eglise, etc. Il resta, tous les autres legs payés, la somme de $7664.00 pour le nouvel hôpital de Saint-Thomas de Montmagny.

On voit qu'il avait pensé à tout et que dans son testament comme dans toute sa vie, il s'était montré homme d'ordre et prêtre charitable. C'est ainsi que le trouva la mort. Il était prêt à la recevoir. Frappé d'une attaque de paralysie partielle, dans l'hiver de 1875, il s'affaiblit tout doucement jusqu'à la fin qui arriva le 30 avril de la même année.

S'il souffrit avec patience les incommodités d'une maladie d'ailleurs relativement assez douce, s'il se soumit entièrement et s'abandonna tout entier à la volonté de Dieu, s'il multiplia ses prières et ses dévotions, on peut facilement le conjecturer après avoir lu ce qui précède ; mais je puis ajouter que j'ai été témoin de la piété de mon oncle pendant sa maladie, et de cette admirable tranquillité qui ne le quitta jamais et qui illumina ses derniers instants comme d'un dernier rayon.

Un jour que mon père était allé le visiter, mon oncle lui expliqua au long les effets du sacrement de Pénitence, et lui dit qu'il se faisait donner très souvent l'absolution afin d'effacer de plus en plus le péché de son âme. Pour moi, je n'ai pas connu d'homme ou de prêtre meilleur que lui, et je graverais volontiers sur sa tombe bénie ces paroles de l'Esprit-Saint : "*Erat... vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra.* Il était de tous les hommes le plus doux qui fût sur la terre."

Les funérailles eurent lieu le 5 de mai, à Saint-Roch-des-Aulnaies. M. F.-X. Delâge chanta le service de son ami, et un autre ami intime du défunt, M. le grand-vicaire Cazeau, prononça une touchante oraison funèbre.

Je servis diacre et M. l'abbé J. Lizotte sous-diacre. Inutile de dire que toute la paroisse était là et que le clergé ainsi que la famille Têtu étaient largement représentés.

Il existe trois grands portraits de M. Têtu. L'un est à la maison paternelle de Saint-Thomas, mais si la peinture est assez bonne, la ressemblance ne l'est pas. Un autre, dans la sacristie de Saint-Roch de Québec, me paraît excellent, de même que celui qui orne la sacristie de Saint-Roch-des-Aulnaies. Puisse celui que je viens de faire moi-même dans ces humbles pages, être encore plus fidèle et contribuer comme les autres à la gloire de ce digne prêtre du Seigneur !

GEORGES TÊTU

Né le 6 janvier 1809, de François Têtu et de Charlotte Bonenfant. La tradition ne nous dit que peu de chose sur sa courte carrière. Il dut recevoir une instruction commerciale, et on le voit commis chez son frère, M. Charles Têtu, de la Rivière-Ouelle. Voici comment madame Casgrain raconte le triste événement de sa mort, dans les *Mémoires de famille.*

" L'année 1829 n'offre rien de remarquable, hormis le mariage de Mme Maguire avec M. le Dr Pierre Beaubien, sur lequel un triste accident vint jeter un voile de deuil. M. Charles Têtu avait alors pour commis un jeune homme de vingt ans, aimable, poli, se faisant es-

timer de tout le monde : c'était son frère Georges. Vu l'intime liaison des deux familles Casgrain et Têtu, ce jeune homme avait été invité avec les autres membres de la famille. On était au 5 mai, il faisait un temps superbe, la matinée était délicieuse. Votre père (1) en compagnie de Mme Letellier, (2) sa sœur, allait de son côté partir pour Québec, où les noces devaient avoir lieu chez M. Philippe Panet, au Bocage, quand tout à coup on vint nous annoncer la triste nouvelle que le jeune Têtu venait de se noyer. Tout joyeux le matin même, il essayait des habits neufs, commandés tout exprès pour la circonstance, et avait refusé de faire le trajet par terre, afin d'avoir le plaisir de monter à Québec, dans une goëlette qu'il avait achetée quelques jours auparavant. Mais justement à la sortie de la Rivière-Ouelle, comme il puisait de l'eau, il tomba par dessus le bord et ne reparut plus !.."

Le corps de cet infortuné jeune homme fut inhumé dans le cimetière de la Rivière-Ouelle.

MAGLOIRE TÊTU

Né à Saint-Thomas, le 12 avril 1810 ; il reçut une instruction élémentaire et s'adonna de suite à l'agriculture. Le 8 juin 1835, il épousa, à Saint-Nicolas,

(1) M. Charles-Eusèbe Casgrain.
(2) La mère de l'honorable Luc Letellier.

Josephte-Eléonore Guay, fille de Ignace Guay, boucher, et de Marie Josephte Samson. Son père lui céda une partie de sa terre sur laquelle était alors construite une petite maison habitée par les fidèles serviteurs Baptiste Gendron et sa femme, la bonne mère Sâly McIntyre. Magloire, qui eut à payer une certaine somme d'argent à son père pour cette propriété, se bâtit la belle maison qui existe encore et où demeurent ses deux enfants Télesphore et Joséphine. C'était un homme assez robuste et de beaucoup d'esprit naturel. Il avait une mémoire extraordinaire où il logeait facilement tous les noms de ses débiteurs et le chiffre exact de toutes les sommes qui lui étaient dues. Patriote, s'occupant beaucoup de politique, il était aussi très zélé pour toutes les affaires de fabrique et de paroisse. Quand le chemin de fer fut prolongé de Saint-Thomas à la Rivière-du-Loup, il fut nommé, en même temps que M. Albert Bender et grâce à l'influence de Sir Etienne Taché, pour acheter les terres nécessaires au passage du chemin, le notaire Thomas Michaud, de Saint-Jean Port-Joly, étant chargé de faire les actes de vente. Cette mission lucrative fut très avantageuse à M. Têtu et le mit en peu de temps parfaitement à l'aise. Il était avec son frère Prudent, le propriétaire de l'isle Sainte-Marguerite. Il mourut après avoir reçu tous les secours de la religion, le 3 novembre 1860.

Madame Têtu était une excellente épouse et une excellente mère de famille. Elle a eu la vieillesse la plus heureuse possible ; c'est entourée des meilleurs soins

qu'elle est morte, le 16 janvier 1896, à l'âge avancé de quatre-vingt-quatre ans et dix mois.

Les enfants de M. Magloire Têtu ont été au nombre de trois seulement :

I. Philomène-Aurélie, b. 16 juillet 1837, s. deux jours après.

II. *Joséphine*-Arthémise, b. 27 juillet 1838. Elle s'est mariée, le 14 avril 1863, à Saint-Thomas, avec le docteur Joseph-Louis Bacon, veuf de Mary-Ann McDonald. Il était fils de Antoine Bacon et de Marie-Madeleine-Angèle Fournier, de Saint-Pierre du Sud, et frère de M. Charles Bacon, le curé actuel de l'Islet. Le docteur Bacon avait fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne, et son cours médical à l'Université Laval. Il avait une voix remarquablement belle, et pendant bien des années, il chanta à l'orgue et sans rémunération aucune, dans l'église de Saint-Thomas. Il mourut le 19 mars 1882, à l'âge de cinquante ans, un mois et quatorze jours. Quatre enfants sont nés de ce mariage :

1° Louis, b. 25 septembre 1864. Il fit ses études classiques et théologiques au collège de Sainte-Anne, et fut ordonné prêtre, à Québec, le 15 mai 1887. Vicaire successivement à Saint-Gervais et à l'Islet, il est entré chez les PP. Dominicains, où il a prononcé ses vœux de religion ; et maintenant frère prêcheur, il appartient au couvent de Saint-Hyacinthe, et il a déjà prêché plusieurs retraites dans différentes paroisses du Canada et des Etats-Unis.

2° Gustave, b. 21 mars 1867. Après avoir fait son

cours classique à Sainte-Anne, il étudia la médecine à l'Université Laval. Admis à la pratique, il a exerçé sa profession pendant quelques années à Saint-Gervais, et maintenant il est fixé à Marshall, Lyon Co., Minnesota. C'est là qu'il a épousé, le 28 février 1897, Annie Blanchet, fille de Hilaire Blanchet et de DesAnges Boulet. Cette famille Blanchet est originaire de Saint-Pierre du Sud, et madame Bacon se trouvait cousine du deuxième au quatrième degré avec les évêques Blanchet. Elle est décédée à Jasper, Minn., le 18 octobre 1897.

3° Marie-Joséphine, b. le 12 janvier 1870.

4° Lucien, b. le 16 janvier 1873. Il a étudié au collège de Sainte-Anne, puis à l'Université Laval, où il a suivi un cours de pharmacie, puis en dernier lieu, après être devenu l'heureux héritier d'une vieille dame, ancienne amie de son père, il s'est rendu à Paris, pour approfondir les secrets de l'homéopathie. De retour au pays natal, il vient d'épouser, à Montréal, le 18 octobre 1898, Hélène Baillairgé, riche héritière, sœur de M. Charles Baillairgé, ingénieur de la cité de Québec.

III. Télesphore, b. le 30 novembre 1840. Il étudia pendant quatre ans au collège de Sainte-Anne, mais se sentant peu de goût pour les professions libérales, il abandonna sans regret les études classiques pour s'occuper d'agriculture. Au reste, s'il est quelqu'un qui soit attaché au foyer paternel, c'est bien mon cousin Télesphore ; car il ne mettrait pas grand temps à raconter ses voyages, et je ne sais pas s'il s'est jamais absenté seulement une semaine. Célibataire, aussi heureux qu'incor-

rigible, ne désirant pas les biens de ce monde et en possédant assez, tranquille et sans ambition, il est pour ainsi dire rivé à la terre de ses pères, qu'il cultive du reste en amateur et sans vouloir l'arroser de sueurs trop abondantes.

LAURENT TÊTU

Laurent est le onzième enfant de François Têtu et de Charlotte Bonenfant. Né le 11 août 1811, il quitta, vers l'âge de quatorze ans, le toit paternel, pour gagner sa vie à Québec, et il entra commis chez M. Boisseau et Cie, (1) rue Saint-Jean. Ses patrons furent tellement contents de ses services qu'ils le firent entrer dans leur société. En 1845, il les quitta pour fonder avec son frère Cirice, une des maisons de commerce les plus florissautes de la ville.

Les noms de *L. & C. Têtu*, furent honorablement connus en Angleterre et au Canada comme celui de marchands honnêtes et sachant faire des affaires. On raconte encore une bonne histoire au sujet du nom de leur raison sociale. Un habitaut venu en ville pour y faire ses achats, consultait un Irlandais qui passait près de lui dans la rue, et lui demandait où il trouverait les effets dont il avait besoin : *go to L. and C. Têtu*, repondit l'autre.

Leur magasin fut d'abord situé dans la rue Saint-Jean, en face de la rue du Palais, et c'était aussi là qu'ils avaient

---

(1) **M. Pierre Boisseau et l'honorable Louis Massue.**

établi leur domicile. En 1854, Laurent alla demeurer rue Sainte-Geneviève, No 21, dans une très confortable maison occupée maintenant par M. L.-J. Riopel, et dont il eut la propriété presque toute sa vie. Cette même année, les deux frères construisirent leur grand magasin dans la rue Saint-Pierre. Ils y firent d'excellentes affaires et se virent bientôt à la tête de fortunes assez considérables.

Laurent avait plus de jugement que Cirice, il était aussi plus doux et plus aimé des commis et des employés. Tous les ans, pendant bien longtemps, ils allaient à tour de rôle en Europe pour choisir les marchandises et donner leurs commandes.

En 1861, Laurent se retira des affaires avec un capital de $60,000.00.

Il avait rudement travaillé depuis son enfance, et il crut avoir le droit de se reposer et de jouir de la vie douce et facile que lui promettaient une santé florissante, une fortune assez ronde, et une enviable position dans la société Québecoise. Ajoutons à cela qu'il était célibataire, absolument libre d'agir conformément à ses goûts, indépendant de toutes manières, et on comprend que dans ces conditions, il lui était facile de vivre sans trop de mortifications ou de sacrifices. Il avait un bon nombre d'amis fidèles parmi lesquels figuraient au premier rang le Commandant Fortin, (1) l'honorable Evanturel,

(1) Le commandant Fortin demeura même chez mon oncle pendant quelques années. L'honorable Robitaille, tout le temps qu'il fut gouverneur, allait dîner presque tous les midis chez son ami Laurent.

l'honorable Théo. Robitaille, et M. Nazaire Turcotte. Mais que d'autres je pourrais nommer ! Parmi ses frères, celui qu'il aimait le plus, c'était certainement mon père. Aussi venait-il fréquemment chez nous et quand mon père allait à Québec, c'était toujours chez Laurent qu'il descendait ; il y était absolument comme chez lui. Il va sans dire que nous profitions, nous aussi, de la cordiale hospitalité de l'oncle qui nous invitait et nous recevait à bras ouverts.

Pour se distraire et rompre la monotonie de son existence, il n'avait pas la ressource de l'étude, car il n'était pas assez instruit pour lire des ouvrages bien sérieux, et il était trop avancé en âge pour songer à s'instruire. Aussi avait-il recours aux voyages. C'est ainsi qu'en 1867, il se rendit à l'exposition de Paris. D'autres fois, c'était vers New-York ou la Nouvelle-Orléans qu'il dirigeait ses pas ; et plusieurs fois l'année, il allait visiter sa vieille mère, à Saint-Thomas, et ses sœurs Nathalie et Vitaline.

Sa maison était parfaitement bien tenue, sa table bien servie, mais sans luxe. Presque tous les jours, il avait quelqu'un à dîner, et s'il arrivait quelqu'étranger à Québec, on était sûr de le rencontrer quelque jour chez M. Laurent Têtu. Pendant de longues années et jusqu'à la fin de sa vie, il fit partie d'un club de cartes, et il fallait une raison grave pour l'empêcher, le soir, d'aller faire sa partie. Le jeu était au reste très modéré et personne ne pouvait s'y enrichir non plus que s'y ruiner. M. Têtu

menait une vie assez furgale, il aimait à manger et à boire bon, mais sans excès. Impossible cependant de trouver le parfait bonheur ici-bas, et des nuages venaient de temps à autre obscurcir le petit ciel qu'il s'était construit. Vers 1870, il fit des pertes d'argent considérables ; d'un seul coup et par un manque de prudence et de savoir-faire, son frère Cirice lui fit perdre et bien inutilement, la jolie somme de $14,000.00 (1). Bientôt il se vit obligé de dire adieu à bien des choses qu'il aimait et auxquelles il était attaché par de longues habitudes ; c'est ainsi qu'il lui fallut sacrifier ses magnifiques équipages, ses beaux chevaux dont il se servait tous les jours, et ses chiens qu'il gardait toujours par douzaine.

Enfin, quelques années encore, et il vendait sa maison elle-même, ses tableaux, sa vaisselle et presque tout ce qu'il possédait, pour aller demeurer chez Denis O'Hare, qui avait été bien longtemps son domestique et qu'il avait marié avec sa cuisinière. O'Hare tenait une excellente maison de pension, et M. Têtu n'y eut à souffrir que de ne pas être chez lui. Personne à Québec ni ailleurs, ne connaissait exactement son état de fortune ; tous, à part quelques-uns, le croyaient encore très riche, et pensaient qu'il avait cessé de tenir maison pour avoir plus de paix et de tranquillité, et pour se débarrasser des impor-

Le magasin de la Basse-Ville faisait toujours d'excellente affaires. Ce qui causa la ruine de M. Cirice Têtu, comme je le dis dans sa notice biographique, ce fut le commerce de bois aux Escoumains. En se retirant des affaires, en 1861, Laurent avait renoncé à tout, mais Cirice avait négligé de faire enregistrer cette renonciation, et lorsque la catatrophe des Escoumains éclata, les créanciers purent mettre la main sur Laurent et lui faire payer sa part.

tuns et des parasites qui abusaient de son hospitalité. La vérité c'est que, depuis plusieurs années, il mangeait le capital, et lorsqu'il mourut, il ne lui restait plus que la somme de $5,000.00, assez pour cinq ans de vie, à la dépense ordinaire qu'il faisait.

Le 10 juin 1885, M. Têtu avait, comme à l'ordinaire, fait sa partie de whist à son petit cercle et s'en retournait chez lui vers onze heures du soir, quand il tomba dans la rue, frappé d'une congestion ou d'une attaque de paralysie. Une voiture passait, quelqu'un se trouvait là, on mène en grand hâte le malade à son hôtel, et on l'étend sur le plancher. Les médecins arrivent au nombre de cinq et le condamnent de suite à mort. Le prêtre l'administre. J'accours moi-même, appelé à grands cris par le fidèle Denis O'Hare, et je trouve mon oncle absolument sans connaissance, la figure horriblement congestionnée, la respiration très difficile. Tout est bientôt fini, disent en chœur les médecins. Un autre disciple d'Esculape arrive sur ses entrefaites, déchire le col de la chemise du malade, facilite sa respiration, frictionne les pieds, multiplie enfin les soins, et au bout d'une heure, le mourant se trouve sur le côté et se met à dormir comme un bienheureux. Il était sauvé pour cette fois. Quelle nuit pour moi ! Que de craintes ! Que de tristes pensées !

Le lendemain, je ne fus pas lent à retourner chez mon oncle, qui était encore couché au même endroit, mais qui avait recouvré sa connaissance. Quel sermon je lui fis sur la nécessité de se préparer à la mort et de mettre

ordre au plus tôt à ses affaires spirituelles et temporelles! Au milieu des dangers de cette vie oisive qu'il menait, il n'avait cependant pas perdu la foi ni abandonné toute pratique religieuse. Jamais il ne manquait la messe du dimanche, et sa grande charité pour les pauvres attirait sur sa tête les bénédictions et les miséricordes de Dieu. Ajoutons les prières de sa sainte mère qui avait tant prié pour lui pendant sa vie, et qui priait encore pour lui dans le ciel, et les prières de ses vertueuses sœurs et de tant d'autres parents, et l'on comprend que M. Têtu ne pouvait mourir sans avoir eu le temps de se préparer au terrible passable du temps à l'éternité. Et c'est aussi ce qu'il fit dès le lendemain. Le père Désy S. J. entendit sa confession, lui donna la sainte communion, je lui imposai le scapulaire du Mont-Carmel ; bref, les choses se passèrent admirablemeut bien.

M. Têtu vécut encore jusqu'au 27 juin ; il ne souffrit pas beaucoup, en tout cas, il ne se plaignait jamais et était parfaitement résigné au sacrifice de sa vie. Un télégramme m'appela de nouveau ce jour-là au chevet du mourant. Ce fut bientôt fait ; une congestion nouvelle l'emporta en quelques instants. Il était âgé de soixante et treize ans et dix mois. Je chantai son service dans la basilique, le 1er juillet 1885, et je le conduisis à sa dernière demeure, au cimetière Belmont.

Mon oncle m'avait nommé son exécuteur testamentaire et son légataire universel ; mais tous ses biens devaient être distribués aux pauvres, et c'est ce qui a été fait. J'ai fondé un lit dans l'hôpital de Saint-Thomas, habillé

je ne sais combien de mendiants avec l'incroyable et inépuisable garde-robe du défunt, donné quelque argent à l'un de ses frères dans le besoin, fait instruire un neveu au collège de Sainte-Anne (il est prêtre maintenant), et distribué le reste à Québec, aux différentes œuvres de bienfaisance et de charité.

MARIE FÉLICITE TÊTU

La vie de cette tante que je n'ai pas connue est facile à raconter, en ce sens que je ne puis y consacrer que quelques lignes, car les renseignements me manquent pour en écrire davantage. Tout ce que je sais d'elle, c'est que née à Saint-Thomas, le 14 décembre 1812, elle étudia au couvent de Saint-François, et épousa, le 28 février 1832, Godfroi Blais, fils de Louis Blais et de Marie-Anne Bossé. Elle mourut, le 16 juin 1837, laissant deux enfants dont je vais parler. Son mari était capitaine de milice. Cultivateur intelligent et très à l'aise, il avait une belle résidence située au sud-ouest de l'église de Saint-Pierre du Sud, encadrée de beaux jardins et appuyée sur un joli bosquet planté d'érables. M. Godfroi Blais se remaria avec Mélanie Delagrave, sœur du curé actuel de Saint-Pierre ; aucun enfant ne naquit de cette union. Mademoiselle Delagrave était veuve de Jean-Baptiste Lavergne, seigneur de Saint-Pierre, qui lui avait légué tous ses biens. M. Blais mourut le 6 juin

1862, et sa femme, le 12 octobre 1866. Elle fit plusieurs legs à des communautés religieuses et donna la meilleure part à l'archevêque de Québec. La magnifique propriété de M. Blais a été vendue par ce dernier au docteur Landry et appartient maintenant à l'honorable sénateur Philippe Landry, qui la fait cultiver par un fermier.

Que de fois je suis allé dans mon enfance passer un jour ou deux dans cette maison hospitalière de l'oncle Godfroi Blais, qui fut l'un des bons amis de mon père ! Sa femme, mademoiselle Delagrave, était très aimable et nous comblait de politesses et de bontés.

Comme je l'ai dit, M. Godfroi Blais et Marie Félicité Têtu, eurent deux enfants :

I. Alfred, né le 27 juillet 1834, fit toutes ses études classiques au collège de Sainte-Anne, et entra au noviciat des Jésuites, à Montréal. Mais après y avoir passé deux ou trois ans, il quitta la soutane pour étudier le droit à Québec et fut reçu avocat. Il n'avait pas encore trouvé là sa vocation, et je ne sais s'il plaida jamais dans une cour de justice. Instruit comme peu de jeunes gens de son âge, il est vraiment étonnant qu'il ait si peu réussi et qu'il ait cherché si longtemps sa place en ce monde. On le voit successivement étudier à l'école militaire, demeurer quelque temps à Saint-Pierre et à Québec, puis au Brésil, à Ottawa, à Winnipeg et à Chicago, enfin à New-York où, depuis plusieurs années, il est premier teneur de livres dans une des maisons importantes de commerce. Célibataire *in æternum.*

II. Virginie, née le 9 mai 1836. Orpheline à un an,

elle fut élevée chez son grand-père Têtu, et ce fut surtout sa tante Nathalie qui prit soin de son enfance et qui fut toujours pour elle comme une seconde mère. Après avoir fait son cours d'études aux Ursulines de Québec, elle retourna à Montmagny, et c'est là qu'elle épousa, le 22 mai 1872, Louis Blais, avocat, et veuf de Marie-Anne-Herméline Fournier ; celle-ci était morte en 1870.

M. Louis Blais est fils de Louis Blais et de Marie-Madeleine Noël. Il a fait toutes ses études classiques au Collège de Sainte-Anne, et son droit chez l'honorable R.-E. Caron et Louis de Gonzague Baillairgé. Il fut élu député pour la Chambre locale en 1867 et siégea pendant quatre ans.

De son premier mariage, il avait eu trois enfants :

1° Marie-Lucine-Attala, qui fut l'épouse du notaire Louis-Philippe Sirois.

2° Marie-Eva-Andrée, qui se maria au docteur Ls-J.-W. Bilodeau.

3° Marie-Herméline-Eliza, qui, après avoir, comme ses sœurs, étudié au couvent de Sillery, entra dans la communauté des Sœurs de Jésus-Marie. Elle porte le nom de Saint-Henri et réside actuellement dans la maison de Rome.

Du second mariage, trois enfants morts en bas âge :

1° Marie-Louis-Joseph-Henri, né le 22 mars 1873 et décédé le 2 mai suivant.

2° Marie-Virginie-Henriette, née le 26 mars 1874 et décédée le 23 juillet suivant.

3° Marie-Emmélie-Henriette, née le 21 janvier 1876

et décédée le 5 septembre de la même année. Monsieur Blais demeure à Montmagny.

NAZAIRE TÊTU

Nazaire, né à Saint-Thomas, b. le 17 octobre 1814; marié le 16 août 1842, à Louise-Hélène Taché, fille de Paschal Tasché, seigneur de Kamouraska, et de Julie Larue. Il partit à onze ans de Saint-Thomas, pour aller demeurer chez son frère Charles, établi à la Rivière-Ouelle. Il y remplit l'office de commis jusqu'à l'âge de vingt ans, et alla ouvrir aux Trois-Pistoles une maison d'affaires qui fut longtemps florissante et finit, comme bien d'autres, par disparaître. Il avait des moulins, faisait le commerce de bois et de marchandises de toute sortes. C'était un homme très entreprenant, grand bâtisseur, aimable, bon, hospitalier, charitable, et ne manquant certes pas d'esprit. Il abondait en fines réparties, et dans la discussion, tout en gardant parfaitement son sang froid et sa belle humeur, il vous décochait de petits traits qui faisaient rire et touchaient en même temps l'adversaire au point vulnérable. Il y a une trentaine d'années, il avait brigué les suffrages des électeurs du comté de Témiscouata, mais sans succès. M. Têtu n'avait fait que céder aux instances de ses amis, surtout de l'honorable Letellier de Saint-Just, dont il était l'un des plus dévoués partisans, car il n'était pas un homme

de lutte et n'avait aucune ambition personnelle. Aussi profita-t-il de sa défaite, d'ailleurs très honorable, pour ne plus reparaître sur les hustings, se contentant, comme auparavant, de jouer un rôle plus modeste, mais plus efficace. Excellent catholique, il supporta avec patience la longue et dernière maladie qui le conduisit au tombeau, le 16 février 1891. Sa bonne, douce et vertueuse femme l'avait précédée le 13 juin de l'année précédente. Elle était née le 12 mai 1817, et était âgée par conséquent de soixante et treize ans.

La famille de M. Nazaire Têtu se compose de onze enfants :

I. Géraldine née le 26 décembre 1843. Elle étudia quelques années au couvent de la Rivière-Ouelle, puis aux Ursulines de Québec. Le 13 février 1860, elle se maria à M. David Bertrand, marchand des Trois-Pistoles. Pas d'enfant. Elle mourut le 12 janvier 1872. Son mari vit encore. En 1897, il s'est remarié à Juliana Hudon, fille du Docteur Hudon, de la Rivière-du-Loup ; deux filles sont nées de ce mariage.

II. Louis, né le 6 juillet 1845, étudia pendant trois ans, au collège de Sainte-Anne et s'occupa ensuite de commerce dans la maison de son père. Il épousa, le 6 mai 1878, Marie-Reine-Georgiana L'Hérault dit L'Heureux, née aux Grondines, le 17 mars 1855. Louis a voyagé beaucoup, demeurant tantôt ici et tantôt là, comme on le voit par les actes de baptême de ses nombreux enfants. Depuis quelques années, il semble avoir planté définitivement sa tente à Québec, et après avoir été cultivateur à

Manitoba, il occupe une bonne position au greffe de la cour supérieure de Québec. Voici les noms de ses douze enfants :

1° Joseph-Arthur, né le 28 mars 1879, à la Rivière-au-Marais (Manitoba).

2° Nazaire, né le 22 juin 1880, à la Rivière-aux-Prunes, (Manitoba).

3° Marie-Léa, née le 8 octobre 1881, aux Trois-Pistoles.

4° Joseph-Wilfrid, né le 11 août 1883, à Saint-Fabien.

5° Marie-Amanda, née le 11 juin 1885, au Bic.

6° Joseph-Alphonse, né le 21 avril 1887, à la Rivière-Pentecôte.

7° Joseph-Louis-Léopold, né le 21 novembre 1888, à la Rivière-du-Loup (en bas).

8° Marie-Elzéar-Alexandre, né le 16 novembre 1890, à Saint-Jean-Baptiste de Québec.

9° Marie-Joseph-Edouard, né le 15 mars 1893, à Québec, décédé le 15 juin de la même année.

10° Marie-Joseph-Prudent, né le 1er septembre 1894, décédé le 6 décembre de la même anpée, à Saint-Roch de Québec.

11° Joseph-Jules, né le 12 janvier 1896, décédé le 2 février suivant.

12° Joseph-Philippe, né et décédé le même jour que le précédent.

III. Hélène, née le 11 septembre 1846. Elle reçut son éducation au couvent de la Rivière-Ouelle, puis à celui de Saint-Joseph de Lévis. Elle devint l'épouse de Charles LeBoutillier, le 20 juin 1871, et alla demeurer à

Gaspé avec son mari qui était à la tête d'un important établissement de pêche à la morue. Ils habitaient un véritable château dans une des plus belles positions de cette incomparable baie.

Le malheur est venu fondre dernièrement sur cette excellente et charitable famille. Forcé par des revers de fortune d'abandonner ses biens à ses créanciers, M. LeBoutillier demeure maintenant à Montréal avec sa femme et ses intelligents enfants.

A Gaspé, Madame LeBoutillier était une véritable providence pour l'église et pour le missionnaire. La maison au reste était renommée au loin pour sa large et cordiale hospitalité. Voici le nom des enfants :

1° Marie-*Hélène*-Elizabeth, née le 15 mai 1872, c'est une musicienne et cantatrice remarquable.

2° Marie-Louise-Eva, née le 5 août 1874. Artiste presque à l'égal de sa sœur aînée.

3° Marie-Jeanne-Alice, née le 29 octobre 1877.

4° Jean-Charles-Joseph, né le 7 août 1879. Après avoir suivi le cours commercial du collège de Sainte-Anne, il gagne honorablement sa vie dans un bureau, à Montréal.

5° Elizabeth, née le 7 mars 1881.

6° Marie-Thèrèse-Hermione, née le 15 octobre 1885, décédée le 16 août 1892.

IV. Ernest, né le 2 novembre 1847. Il étudia un an au collège de Sainte-Anne, et travailla ensuite presque toute sa vie avec son père. Il était collecteur de douane depuis quelques années à Gaspé, quand il mourut de consomp-

tion, le 5 novembre 1881. C'était un fort joli garçon, aimable et très intelligent.

V. Marie, née le 6 janvier 1849. Elle épousa, le 1er octobre 1873, aux Trois-Pistoles, Henry-William French, né à Liverpool, le 9 avril 1841, de Henry-William French et de Mary McCarthy. Ce fut l'oncle de la mariée, M. D.-H. Têtu, qui donna la bénédiction nuptiale. M. French était alors employé dans le commerce de bois et faisait de fréquents voyages en Angleterre. Il demeurait à Québec. Mais depuis quelques années, il a abandonné ce genre d'affaires, et a fait l'acquisition d'une belle ferme qu'il administre lui-même aux Trois-Pistoles, où il demeure avec sa famille.

Les enfants ont été les suivants :

1° Harry, né le 14 septembre 1876.

2° Géraldine, née le 25 octobre 1877.

3° Joseph, né le 9 février 1879; inhumé aux Trois-Pistoles, le 27 juillet de la même année.

4° Joseph-Luc, né le 16 octobre 1880.

5° Joséphine-Norah, née le 20 mars 1882 ; décédée aux Trois-Pistoles, le 11 août 1897.

6° Maria-Juanita, née le 1er août 1883.

7° Marguerite-Marie, née le 29 août 1888; inhumée aux Trois-Pistoles, le 29 août 1890. Tous ces enfants sont nés à Québec.

II. Jean, né le 26 décembre 1849, fit ses études au collège Dufresne, à Montmagny. Tout jeune encore,—il n'avait que vingt ans—il partit avec le premier détachement des zouaves Canadiens qui allèrent s'enrôler dans

l'armée du Pape, en 1868, et revint en 1870, après la prise de Rome. Eu 1876, il fut nommé agent d'émigration au Nord-Ouest, et le 25 mai 1870, il épousa, à West-Lynn, village situé à soixante milles de Saint-Boniface, Carmina Turgeon, fille de M. Turgeon, Seigneur de Joliette et de M. Gordon, de Montréal. Enfants :

1° Marie-Carmina, née le 4 juin 1881. Elle est élève aux Ursulines de Québec (1887-1898).

2° Joseph-Carmen, né le 20 juillet 1882 et décédé en 1886.

Après la mort de sa jeune femme, en 1883, Jean se remaria à Fabiola Pellant, fille de Joseph Fulgence Pellant et de Maria-Marguerite Prendergast. Le mariage fut célébré à Emerson, dans le Nord-Ouest. Enfants de ce second mariage :

1° Ernest, né le 20 octobre 1886, mort à Winnipeg, le le 21 avril 1890.

2° Jean, né le 12 avril 1892, à Montréal, et mort le 28 mai 1895, à Fraserville.

Jean Têtu mourut à l'hôpital de Saint-Boniface, le 2 mars 1892. Mgr Taché chanta son service dans la cathédrale de Saint-Boniface. Le prélat avait également présidé aux obsèques de madame Jean Têtu et dans la même église en 1883. Il était parent du 2ème au 3ème degré de consanguinité avec Hélène Taché, femme de M. Nazaire Têtu, père de Jean.

VII. Léa, née le 25 janvier 1851. Après la mort de ses parents, elle a demeuré tour à tour à Saint-Thomas et à Québec. Elle n'est pas mariée.

VIII. Daniel, né le 19 janvier 1852. Il est célibataire et reste à Montmagny avec son père Joseph.

IX. Eva, née le 24 juin 1853. Elle et ses sœurs, Marie et Léa, reçurent leur instruction au couvent des Trois-Pistoles et aux Ursulines de Québec. Le 15 octobre 1878, elle épousa, aux Trois-Pistoles, Henri Garneau, fils du docteur Adolphe Garneau et de Nathalie Rinfret, et né à Sainte-Anne de la Pérade, le 14 février 1853. Quatorze enfants sont nés de ce mariage ; mais il n'y en a plus que six de vivants :

1° Evangéline, née à Québec, le 10 août 1879.

2° Paméla, née à Québec, le 7 janvier 1881.

3° Fleurange, née à Québec, le 12 janvier 1882 ; décédée dans la même ville, le 18 décembre 1896.

4° Henri, né à Québec, le 7 avril 1883. Après avoir étudié chez les Frères, puis au Séminaire de Québec, il est parti, en juillet 1897, pour le juvénat des Pères du Saint-Sacrement, à Trévoux.

5° Thérésa, née à Québec, le 18 mai 1884 ; décédée au même endroit, le 3 janvier 1898. C'est moi-même qui ai chanté le service à la basilique.

6° Léo, né à Québec, le 21 juin 1885.

7° Blanche, née à Québec, le 20 septembre 1886 ; décédée aux Trois-Pistoles, le 12 mars 1893.

8° Georges, né à Québec, le 5 novembre 1887.

9° Juliette, née à Québec, le 24 décembre 1888 ; décédée aux Trois-Pistoles, le 7 avril 1893.

10° Charles, né à Québec, le 8 mars 1890 ; décédé aux Trois-Pistoles, le 28 mars 1893.

11° Yvonne, née aux Trois-Pistoles, le 13 septembre 1891 ; décédée dans la même paroisse, le 24 mars 1893.

12° Raymond, né aux Trois-Pistoles, le 15 février 1893.

13° Paul, né aux Trois-Pistoles, le 27 juillet 1894 ; décédé au même endroit, le 3 août 1894.

14° Joseph, né le 30 janvier 1896, et décédé le même jour.

M. Henri Garneau, père de cette nombreuse famille, est le frère de M. Némèze Garneau, député de Québec à la chambre locale, et le neveu de l'honorable Pierre Garneau. A l'âge de quinze ans, il était déjà un géant de six pieds et ce fut grâce à cette taille avantageuse qu'il put, *in fraudem legis*, entrer dans le bataillon des zouaves canadiens en 1868, car il n'avait pas encore l'âge réglementaire. A son retour de Rome, il remplit la besogne de commis chez Garneau et Cie, parcourut pendant plusieurs années les campagnes, comme commis-voyageur de cette maison, puis, montant en grade, fit bien des fois le voyage d'Europe pour y faire les commandes annuelles. Il y a quelques années, il fonda la raison sociale Baudet-Lefebvre et Garneau qui fit en grand le commerce de ferronneries, mais qui ne put tenir longtemps, faute de capitaux. Aujourd'hui, M. Garneau, toujours actif et travailleur, a repris ses courses fructueuses comme agent de maisons importantes de Québec.

X. Joseph, né le 25 novembre 1855. Il s'est marié à Saint-Thomas, le 23 avril 1895, à Marie-Eugénie Côté, fille de Jean-Baptiste Côté et de Virginie Bernier. En-

fants nés de ce mariage : (a) Anna-Marie, b. le 26 avril 1896. (b) Marie-Eugénie-Yvonne, b. le 24 juin 1897.

M. Joseph Têtu a hérité de la terre paternelle de la famille Têtu, ses tantes Nathalie et Vitaline l'ayant institué leur principal légataire. Il se trouve ainsi Seigneur du fief de Saint-Luc.

XI. Alice, née le 17 mai 1857. Elle mourut au presbytère de Saint-Roch-des-Aulnaies, le 6 septembre 1864, après avoir fait sa première communion. C'était un petit ange qui s'envola comme tout naturellement vers les cieux.

NATHALIE ET VITALINE TÊTU

Ces deux sœurs ont toujours vécu ensemble et sont mortes à une semaine d'intervalle seulement ; aussi je ne les séparerai pas dans les quelques lignes que je vais consacrer à leur mémoire.

Nathalie était née le 14 mai 1816 et Vitaline le 3 novembre 1817. D'après ce que j'ai écrit plus haut, il est clair qu'elles furent extrêmement bien élevées par leur digne mère et formées de bonne heure à l'ordre, à l'économie, au travail, tout aussi bien qu'à l'accomplissement fidèle de leurs devoirs religieux. Après avoir passé quelques années au couvent de Saint-François, elles revinrent à la maison paternelle, qu'elles ne devaient quitter qu'après la mort de leurs parents. Elles y menèrent la vie ordinaire de filles d'un cultivateur à l'aise,

mais de filles laborieuses, travaillant aux champs comme à la maison, et habiles à toute espèce d'ouvrage. Point de luxe malsain dans cette maison modèle. Tout se faisait avec ordre et mesure ; on se levait très matin, on se couchait à bonne heure ; la journée était bien remplie par des occupations utiles et sérieuses, et elle se terminait toujours par la prière en commun. Que de fois j'ai moi-même assisté à cette prière du soir toujours dite par la tante Vitaline ! Nous la trouvions quelquefois un peu longue, mais le bon Dieu n'était probablement pas du même avis.

Quoique recherchées par plusieurs partis avantageux, Nathalie et Vitaline ne voulurent pas s'engager dans l'état du mariage et elles aimèrent mieux demeurer avec M. et Madame Têtu ; et Dieu sait si elles eurent soin surtout de leur vieille mère qui fut pendant longtemps aveugle, et avec quelle bonté et quelle cordialité elles recevaient tous les membres de la famille.

Quelques années après la mort de leur mère, elles se firent construire une très jolie maison non loin de l'église, afin de pouvoir plus facilement assister aux offices religieux et recevoir plus souvent la sainte Communion. Car elles furent toute leur vie de pieuses et vertueuses filles, charitables envers les pauvres, bonnes envers tout le monde. Elles se privaient elles-mêmes et ménageaient sur tout, on peut dire, pour faire la charité. Leur humilité n'était pas moins admirable ; mais si le plus souvent leurs aumônes furent faites pour être cachées et ignorées

du monde, cela n'empêcha pas ces deux vertueuses filles d'être toute leur vie estimées et respectées, comme elles le méritaient, par tous leurs parents, et l'on peut dire par tous les paroissiens de Saint-Thomas.

Il serait difficile de rencontrer sur la terre deux sœurs de caractère et de goûts aussi différents, et surtout de les voir demeurer si longtemps ensemble et paraissant ne pouvoir se quitter. Ceux-là qui les ont intimement connues, peuvent seuls comprendre quelle vertu il leur a fallu—surtout à Vitaline—pour se supporter ainsi mutuellement sans se plaindre et avec autant de douceur et d'affabilité l'une pour l'autre.

Nathalie était de beaucoup supérieure à Vitaline par l'énergie de son caractère et la solidité de son jugement. Elle avait une tête d'homme. Cette femme avait une volonté de fer; d'une apparence frêle, mais nerveuse, elle était en réalité d'une force étonnante et pouvait fatiguer les personnes les plus robustes. C'est ainsi qu'on l'a vu soigner jour et nuit, pendant des semaines entières, tantôt un frère, tantôt une sœur ou une amie. Elle fut de fait la garde-malade de la famille, et bien des fois elle se transporta à des distances considérables, pour aller s'asseoir au chevet d'un parent mourant. Je puis en parler par expérience, car, pendant quatre semaines, elle prodigua à mon père les soins les plus intelligents et les plus assidus; elle l'assista à la mort, et contribua, j'en suis sûr, pour sa bonne part, à lui faciliter l'entrée du ciel. Je me souviens que, le jour du service, elle se rendit à l'église dans l'après-midi, faire pieusement et

lentement le chemin de la croix, pour l'âme de son bien-aimé frère. Cette sainte fille pleurait relativement peu, mais elle priait beaucoup, et cela vaut mieux pour les défunts. D'après l'avis de personnes qui l'ont intimement connue, Nathalie, sous un extérieur un peu sévère, cachait un cœur d'or rempli de charité. Ses affections, peu sensibles en apparence, étaient sérieuses et durables, elles étaient surtout ennoblies par la foi, qui était le grand mobile de toutes ses actions.

Vitaline avait les mêmes habitudes d'ordre et de travail que Nathalie, mais sa manière de penser et d'agir était bien différente. D'un caractère doux et généreux, aimant et communicatif, avec une figure plus agréable,elle était plus gaie et naturellement plus aimable en société. Plus instruite que Nathalie, elle savait mieux qu'elle unir l'agréable à l'utile. Moins énergique et moins autoritaire, elle cédait à sa sœur aînée, et celle-ci, née pour le commandement, finissait toujours par faire adopter ses vues et exécuter ses volontés. Vitaline était la bien-aimée de mon père, qui entretenait avec elle une correspondance très régulière, et c'est à elle, comme on l'a vu, qu'il adressa son journal de voyage en 1841. Au reste, son instruction lui donnait de droit la charge de toutes les écritures. Elle avait un goût prononcé pour la culture des arbres, et elle embellit singulièrement, par ses plantations intelligentes, tous les alentours de la maison paternelle. Toutes deux s'entendaient également à diriger la culture de la belle terre dont elle avaient hérité,

et elle eurent le bon esprit de ne pas la laisser tomber entre les mains des étrangers.

Le 23 février 1874, elles en firent don à mon père, ainsi que du fief Saint-Luc et d'une terre en bois debout qu'elles possédaient au troisième rang de la paroisse de Saint-Thomas. Mon père devint ainsi à son tour Seigneur de Saint-Luc et possesseur du bien paternel. Mais ce don n'était pas gratuit, car le nouveau propriétaire s'était obligé à payer une forte rente viagère de $240.00, plus une rente annuelle en grains, animaux, fruits, etc. Il devait payer en outre la somme de $400.00 en 1876. Les demoiselles Têtu conservaient aussi l'insufruit du fief Saint-Luc.

Mon père mourut cinq ans après la signature du contrat, ayant fait d'importantes améliorations à la terre qu'il avait acquise. Comme il était difficile pour moi de conserver et d'administrer des biens aussi considérables à Saint-Thomas, et aussi à la Rivière-Ouelle, où nous étions propriétaires de terrains en culture, je rétrocédai très volontiers, le 9 juin 1880, à mes deux tantes —qui les voulaient bien accepter—, et la terre paternelle de Montmagny et tout le reste de leurs possessions premières. Je renonçai même au fief Saint-Luc, dont j'ai été le seigneur, sans m'en apercevoir et sans même y penser, pendant environ un an. Il va sans dire que tout se passa à l'amiable, et mes bonnes tantes me remboursèrent même toute la somme que mon père avait dépensée en diverses améliorations. Quant à l'opportunité de cette rétrocession, je n'ai jamais douté de son existence,

et aujourd'hui, moins que jamais. Au reste, la transaction avait été conseillée par mon vénérable père mourant, et je n'ai jamais regretté d'avoir suivi ses conseils.

La terre paternelle n'en est pas moins restée à la famille ; car, de leur vivant, Nathalie et Vitaline en confièrent l'exploitation à leur neveu, M. Joseph Têtu, et elles la lui donnèrent définitivement par leur testament final.

Quoique souvent indisposée, Nathalie, avec sa constitution nerveuse et son indomptable énergie, promettait d'approcher la centaine. La grippe la fit mourir à quatre-vingts ans et dix mois, le 21 mars 1897.

Vitaline, plus faible, était assez souvent malade et elle perdit presque complètement la vue quelques années avant sa mort, qui arriva le 28 mars, sept jours après celle de sa sœur.

Elles sont parties les dernières de tous les enfants de cette nombreuse famille. Leur pieuse vie et leur mort édifiante ne laissent aucune inquiétude sur leur salut. Ensemble elles ont vécu, ensemble elles sont décédées, ensemble elles ont été couronnées dans le ciel.

CIRICE TÊTU

Cirice était né à Saint-Thomas, le 27 décembre 1818. Vers l'âge de quinze ans, il entra commis chez Boisseau et Cie, raison sociale, comme je l'ai dit plus haut, formée

par M. Pierre Boisseau et l'honorable Louis Massue. Laurent l'y avait précédé quelques années auparavant et il devint l'un des associés, de sorte que Cirice fut pendant quelque temps le commis de son frère. En 1845, Laurent et Cirice quittèrent la maison pour prendre à leur compte, ayant d'abord leur magasin et leur résidence sur la rue Saint-Jean, et en 1854, ils se transportèrent pour les affaires, sur la rue Saint-Pierre, et allèrent demeurer sur la rue Sainte-Geneviève, à quelques pas l'un de l'autre. Cirice se fit construire une maison princière, pourvue de toutes les améliorations connues à cette époque, et meublée avec autant de goût que de richesse. Il s'était marié, le 14 décembre 1846, à Caroline Dionne, fille de l'honorable Amable Dionne, de Kamouraska. Ce fut M. l'abbé D.-H. Têtu, frère de l'époux, qui donna la bénédiction nuptiale. Mon père avait épousé, le 1er septembre de la même année, Clémentine, sœur de Caroline, de sorte que les deux frères se trouvaient mariés aux deux sœurs. Aussi les relations entre nos deux familles ont-elles toujours été des plus intimes comme des plus cordiales.

Quand ma mère allait à Québec, c'était toujours chez Cirice qu'elle descendait. Elle et sa sœur firent ensemble plusieurs beaux voyages (une fois aux eaux de Calédonia), et madame Cirice Têtu venait très souvent avec ses enfants passer quelque temps chez mon père, à la Rivière-Ouelle. D'autres fois, les cousins et cousines avaient leur réunion annuelle, à Saint-Thomas, chez la grand'mère Têtu, et d'autres fois à Québec même, chez

Cirice. Celui-ci faisait d'excellentes affaires et menait grand train de vie. Il gardait de beaux chevaux, allait passer l'été à la campagne, et dépensait beaucoup dans ses voyages. En 1847, il avait fait son tour de noces en Europe. En 1867, il y retourna également pour un voyage de plaisir, et cette fois il emmenait avec sa femme, ses deux enfants, Amable et Caroline. A cette époque, il était riche d'au moins cent cinquante mille piastres. Mais il avait eu le grand tort, ainsi que son frère Laurent, d'entreprendre le commerce de bois. Ils avaient un établissement considérable aux Escoumains, et c'était Cirice qui le dirigeait de Québec, ayant un agent sur les lieux, qui fut pendant quelque temps, M. Félix Têtu, son cousin, plus tard, un M. Boucher, et en dernier lieu, M. Barry, que j'ai si bien connu. Cirice ne se contenta pas de s'y ruiner lui-même, mais il fit perdre des milliers de piastres à ses frères, Laurent et Nazaire.

Très entreprenant, trop confiant en lui-même, n'écoutant que ses inspirations personnelles et jamais les avis d'autrui, il se lançait à corps perdu dans des spéculations qui finirent par amener la perte de presque toute sa fortune.

Plût au ciel qu'il eût écouté les sages conseils de M. Pierre Garneau ! Celui-ci, arrivé à Québec en 1839, avait débuté dans le commerce comme mes oncles, en remplissant l'office de commis chez Boisseau et Cie. En 1852, il était entré comme associé dans la maison de *L. et C. Têtu*, et quand Laurent quitta en 1861, la maison prit le nom de *Têtu et Garneau.* Depuis longtemps, M. Gar-

neau, qui s'était bien gardé, lui, de se mêler aux affaires des Escoumains, avait averti Cirice des dangers qu'offrait cet établissement, mais c'était en vain. La catastrophe prédite arriva et, en 1870, Cirice fut obligé, par la banqueroute, d'abandonner les Escoumains à ses créanciers et de quitter même le magasin de la rue Saint-Pierre, qui porta désormais le nom de *Garneau et Cie.*

M. Têtu avait certainement manqué de prudence et ce fut toujours son grand défaut d'avoir une confiance illimitée en ses propres lumières. De là, un ton impérieux avec ses subalternes et un certain air de mépris pour ceux qui ne pensaient pas comme lui. Au reste, c'était un excellent homme, catholique toujours fervent, très charitable, généreux et hospitalier, aimant sa femme et ses enfants et aimé tendrement par eux. Pendant plusieurs années, il fut l'un des rares laïques qui faisaient partie du Conseil Supérieur de la *Société de Saint-Vincent de Paul* au Canada.

Que fit-il après le désastre financier de 1870? ou plutôt que ne fit-il pas?—Il est peu de genres d'affaires qu'il n'ait essayé, peu d'entreprises qu'il n'ait tentées. Comme il avait sauvé quelques débris du naufrage et qu'il restait avec le crédit que lui donnaient ses connaissances, son honnêteté incontestable et son indomptable énergie, il se remit à travailler jour et nuit pour reconstruire l'édifice écroulé de sa fortune. Il n'y réussit pas sans doute, mais il put vivre encore assez à l'aise, et quand il mourut, il ne laissa pas ses enfants sans moyens de subsistance. Mais que de déboires il essuya dans ses essais

souvent précipités et infructueux ! Qui ne se rappelle la fameuse assurance Stadacona ? M. Têtu en fut l'un des fondateurs et déploya un zèle extraordinaire, et fit de nombreux voyages pour en promouvoir les intérêts. On sait le résultat ! Après quelques années, l'assurance avait cessé de vivre et les actionnaires avaient perdu les trois quarts de leur capital. Une année, il fit le commerce des pelleteries dans le Nord-Ouest ; une autre année, il reprit, en petit, le commerce de bois. Plus tard, il parcourut le pays pour introduire dans les maisons d'éducation un nouveau système d'éclairage, appelé le *gaz clair de lune.* Hélas ! personne ne voulut de ce clair de lune. Plus tard encore, il se rendit en Europe, et revint agent de plusieurs maisons importantes. Alors on le vit redevenir commis-voyageur, et solliciter des commandes dans les magasins de Québec, de Montréal et de Toronto. L'activité qu'il déployait, à son âge, était vraiment héroïque. Il demeurait alors tour à tour à Québec, rue Sainte-Geneviève, rue Hébert, et rue Lachevrotière, où il possédait une maison qui appartient encore à ses héritiers. Il alla ensuite se fixer à Montréal, rue Sherbrooke et il y fit d'assez bonnes affaires, comme intermédiaire entre les banques, les marchands et les entrepreneurs.

Dans les dernières années de sa vie, instruit par les grandes leçons du malheur, il était devenu plus humble, et d'une amabilité remarquable. Il avait toujours joui d'une parfaite santé. C'était un bel homme, au type

Napoléonien, avec un beau teint et un air de distinction qui rayonnait de toute sa personne.

Il fut emporté par une maladie d'intestins qui le fit terriblement souffrir durant plusieurs mois et qu'il endura du reste avec la plus grande patience et la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu. Il mourut à sa résidence de la rue Sherbrooke, à Montréal, le 3 janvier 1890. Le service, que je chantai moi-même, fut célébré à la basilique de Québec et le corps fut inhumé au cimetière Belmont.

Madame Cirice Têtu, dont le nom reviendra dans l'histoire de la famille Dionne, était une belle et sainte femme, instruite, peintre, musicienne, avec une constitution nerveuse et un caractère manquant un peu de fermeté. Son mari en avait pour les deux. Elle dessinait très bien, et ses notes sur son long voyage en Europe, en 1867, indiquent un remarquable esprit d'observation et une instruction bien audessus de la moyenne. Madame Têtu faisait partie de la *Société des Dames charitables de Québec*, et elle ne restait étrangère à aucune des principales œuvres de charité de la ville.

Elle mourut à Montréal le 16 juin 1887. Je chantai son service à la basilique de Québec, le 20, et conduisit ses restes au cimetière Belmont.

Je reproduis les deux comptes-rendus suivants, publiés sur le *Courrier du Canada*, l'un après les funérailles de M. Cirice Têtu et l'autre après celles de sa femme.

FUNÉRAILLES DE CIRICE TÊTU

Une dépêche, arrivée samedi, trop tard pour notre dernière édition, nous annonçait la pénible nouvelle de la mort de M. Cirice Têtu, un ancien citoyen de Québec, qui a joué autrefois un rôle prééminent dans le haut commerce de notre ville.

M. Têtu était âgé de 71 ans.

Suivant ses dernières volontés, ses funérailles ont eu lieu, ce matin, à Québec, à la Basilique.

Sa dépouille mortelle, arrivée à Québec, à six heures et demie, par le chemin de fer du Nord, a été transportée, un peu après 8 heures, de la gare du Palais à la Basilique.

Un grand nombre de parents et d'amis accompagnaient le cortège funèbre.

Le deuil était conduit par Mgr Têtu, MM. Ls Têtu, H. Têtu, L. Langevin, et T. Chapais, ses neveux.

Les porteurs des coins du poële étaient : MM. E. Beaudet, X. Painchaud, S. Lesage, T. Ledroit, l'hon. M. Garneau, et P. B. Casgrain, M. P.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé René Casgrain, curé de Sillery.

C'est Mgr Têtu qui a chanté le service, assisté de MM. les abbés A. Dionne, vicaire au cap St-Ignace, et G. Têtu, vicaire à la Basilique.

Mgr Têtu a chanté le *Libera.*

Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr C. E. Légaré, Mgr Marois, Mgr Marquis, MM. les abbés

Faguy, curé de Québec, Casgrain, curé de Sillery, Gagnon, de l'archevêché, assistaient au chœur.

M. G. Gagnon était à l'orgue et un chœur choisi a chanté la messe de *Requiem*.

Les funérailles ont eu lieu au cimetière Bellemont.

FUNÉRAILLES

Hier matin ont eu lieu, à la Basilique, les funérailles de madame Cirice Têtu.

Le cortège funèbre est parti de l'Hôtel-Dieu à huit heures trois quarts. Les porteurs du poële étaient MM. Cyrille Tessier, T. Ledroit, P. Sirois, A. Painchaud, Chs Lindsay, Dr Roy.

M. Cirice Têtu et M. H. Duchesnay conduisaient le deuil. On remarquait dans le cortège l'honorable E. Dionne, l'honorable juge E. Taschereau, l'honorable juge Casault, l'honorable juge Caron, l'honorable P. Garneau, Mgr H. Têtu, M. le chevalier Robitaille, MM. F. Hamel, E. Gagnon, E. Casgrain, L. Langevin, E. Taschereau, H. Têtu, T. Chapais, etc.

M. le curé de Québec a fait la levée du corps.

Mgr Henri Têtu a chanté le service, assisté de MM. G. Têtu et J. Lavoie comme diacre et sous-diacre.

L'Union Musicale a chanté plusieurs morceaux de circonstance. M. Pétrus Plamondon a très bien rendu un *O Salutaris* sur l'air de l'*Eloge des larmes.*

Mgr Légaré, V. G., a fait l'absoute.

La sépulture a eu lieu au cimetière Belmont.

Six enfants sont nés du mariage de M. et de madame Cirice Têtu.

I. Cirice-*Amable*, b. le 9 janvier 1848. Ce fut M. l'abbé E.-A. Taschereau, plus tard cardinal, qui lui administra le sacrement. Amable, que j'ai bien connu, et avec qui j'ai passé bien des vacances, avait un caractère difficile, violent à l'excès, et ne promettant rien de bon pour l'avenir. Il fit je ne sais combien d'écoles et de collèges, sans jamais demeurer longtemps, ni étudier beaucoup à chaque endroit. C'est ainsi qu'il fréquenta les classes du Séminaire de Québec et du Collège de Lévis, toucha quelques instants au Collège de Sainte-Anne, et se rendit jusqu'à Montréal, au Collège des Jésuites, sans entamer notablement le cours classique, ni pénétrer tous les secrets du cours commercial. Son père l'amena avec lui en Europe, en 1867, et l'employa quelque temps à son magasin de la Basse-Ville. Peu après l'arrivée des mauvaises affaires, Amable alla s'établir dans le Nord-Ouest, où il a toujours demeuré depuis. Il s'y est marié, et s'est toujours conduit en parfait chrétien. Peu favorisé des biens de la fortune, il a été successivement cultivateur, tourne-clefs à la prison de Winnipeg, et maître d'école, position qu'il occupe encore aujourd'hui, à la Baie-Saint-Paul, à peu de distance de Saint-Eustache, dans Manitoba.

Son mariage fut célébré, le 2 septembre 1871, à Saint-François-Xavier, Manitoba. Son épouse est Mélanie Baron, fille de Charles Baron. Celui-ci était un canadien qui quitta Montréal pendant les troubles de 1837,

pour devenir au Nord-Ouest un employé de la compagnie de la Baie d'Hudson. Pendant longtemps, il eut à s'occuper de la construction des forts pour le service de la compagnie. Depuis une trentaine d'années, il était cultivateur, à Saint-François-Xavier, quand Dieu l'appela à lui, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

M. Amable Têtu a été le père de quinze enfants, dont treize sont morts en bas âge ; seuls un garçon de dix-huit ans, une fille de quatre ans et un garçon âgé d'un mois ont survécu. Voici les noms :

1° Anonyme, née et décédée le 28 mars 1872.

2° Anonyme, né le 19 mai 1874, et inhumé le 20.

3° Charles, né le 8 juillet 1875, s. le 23 novembre de la même année.

4° Anonyme, née le 4 février 1877, s. le lendemain.

5° Louise, née le 22 juin 1878, s. le 24 du même mois.

6° Anonyme, né et décédé le 25 mars 1879.

7° Cirice, né le 12 août 1880. Il demeure avec son père.

8° Caroline, née le 11 novembre 1883, s. 28 mai 1891.

9° Marie-Louise-Marguerite, née le 1er avril 1886, s. quelques mois après.

10° Anonyme, s. 4 mai 1887. Tous ces enfants sont nés à Saint-François-Xavier, les suivants à Saint-Eustache :

11° Anonyme, s. 4 avril 1886.

12° Anonyme, s. 18 septembre 1888.

13° Charles-Nazaire, b. 5 octobre 1890, s. 26 décembre suivant.

14° Marie Louise, née le 29 avril 1894.

15° Henri-David, né le 12 septembre 1898. Parrain: Mgr H. Têtu ; marraine : madame Caroline Têtu-Duchesnay.

II. Marie-Caroline b. 25 mars 1849. Elle fit ses études au monastère des Ursulines. Fort jolie et fort intelligente, elle fut en conséquence très recherchée et n'eut que l'embarras du choix, lequel au reste fut très heureux. Le 21 septembre 1869, elle épousa, à Québec, Henri-Jules-Juchereau Duchesnay, fils de l'honorable Elzéar-Henri Duchesnay, membre du Sénat, et de Suzanne Taschereau, sœur de son Eminence le Cardinal. L'oncle David Têtu eut encore le plaisir de bénir ce mariage.

Henri Duchesnay avait fait ses études classiques au Séminaire de Québec et son cours de droit à l'Université Laval. Une fois reçu avocat, il alla s'établir à Sainte-Marie de la Beauce et habiter la belle résidence de sa famille. Pendant plusieurs années, magistrat stipendiaire, il fut aussi nommé par le gouvernement inspecteur des mines pour la région de la Beauce. Aux dernière élections fédérales qui précédèrent sa mort, il se présenta et fut élu par une majorité considérable. A la chambre, il vota toujours avec le parti libéral. Henri Duchesnay était un excellent chrétien, bon, complaisant ; et sans avoir de talents brillants, il se tirait parfaitement d'affaire dans la vie pratique. Il venait d'assister aux funérailles de sa belle-mère, madame Cirice Têtu, lorsqu'il fut atteint des fièvres typhoïdes, et il succomba le 6 juillet

1887, à l'âge de quarante-deux ans. Il fut inhumé le 8 à Sainte-Marie de la Beauce.

Sa femme, Caroline, qui avait été si heureuse et si tendrement aimée, a survécu à son époux, et le bon Dieu lui a donné des forces extraordinaires pour faire bien des sacrifices et supporter bien des épreuves. Il faut dire qu'elle est d'une rare piété et d'une parfaite soumission aux volontés divines. Elle a eu dix enfants dont voici les noms :

1° Marie-Caroline-Amélie, b. le 23 octobre 1870. Elle a étudié aux Ursulines. Le 9 septembre 1890, elle a épousé, à Montréal, Gustave Hamel, fils de feu Théophile Hamel (le peintre) et de Georgina Faribault. Ils demeurent à Sainte-Marie de la Beauce. Trois enfants : (a) Jeanne, née le 17 septembre 1891, (b) Amélie, le 25 septembre 1892 et (c) Marie-Claire, le 9 septembre 1897.

2° Marie-Blanche, b. 15 octobre 1872. Elle a étudié aux Ursulines. Le 10 octobre 1893, elle devint l'épouse de Donald-Ronald-Rodrigue McDonald, agent de chemin de fer, fils de Rodrigue McDonald, surintendant de l'Intercolonial, et de feue Marie-Anna Blondeau. La cérémonie eut lieu dans la chapelle de l'archevêché. Je célébrai la messe et S. E. le Cardinal donna la bénédiction nuptiale. Pas d'enfants de ce mariage.

3° Elzéar-Henri, b. le 3 juin 1874, s. 24 mai 1876.

4° Charles, b. 23 février 1876, s. 6 mars 1885.

5° Elzéar-Henri-Alexandre, b. 5 février 1878, s. 29 janvier 1879.

6° Marie-Henriette-Caroline, b. 15 octobre 1879.

7° Corinne-Eliza, b. 7 novembre 1880.

8° Marie-Louise, b. 29 janvier 1883.

9° Antoine-Elzéar-Thomas, b. le 31 janvier 1885.

10° Paul, b. le 8 novembre 1886, s. à Montréal en juillet 1888.

III. Charles-Joseph-Léonce, b. le 9 juin 1850, s. le 8 juillet suivant dans l'église des Ursulines.

IV. Marie-*Hêmêdine*, b. le 7 juillet 1853. Moins bien douée que sa sœur aînée, elle était cependant intelligente et musicienne. Elle fut longtemps malade et souffrit beaucoup d'une maladie de cerveau qui la conduisit au tombeau, le 27 février 1886. Elle était très bien préparée, sanctifiée par la souffrance et la résignation. La famille demeurait alors à Montréal. Voici le compte-rendu des funérailles que je reproduis du *Courier du Canada :*

Les funérailles de Mademoiselle Hémédine Têtu ont eu lieu hier matin à la Basilique. Un bon nombre de parents et d'amis avaient été au devant des restes de la regrettée défunte, à la gare du Palais. Le train étant en retard de deux heures, le service n'a eu lieu qu'à 9 heures.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Pelletier, curé de Saint-Jean, Isle d'Orléans.

M. l'abbé H. Têtu a chanté le service, assisté de MM. les abbés Moisan comme diacre, et F.-X. Casgrain comme sous-diacre.

M. l'abbé Têtu a aussi fait l'absoute.

On remarquait au chœur, M. l'abbé Pelletier, MM. les

—16

abbés Marois et Gagnon, de l'archevêché, etc. MM. Têtu et Lavoie, eccl. etc.

M. G. Gagnon était à l'orgue. Durant le service, M. Pétrus Plamondon a chanté deux cantiques funèbres: *Arrête ici, passant*, et *Je me voyais au milieu de ma course.*

Le deuil était conduit par M. Cirice Têtu, père de la défunte. Dans l'assistance nous avons remarqué: MM. E. Casgrain, Laforce-Langevin, Horace Têtu, Léonce Taschereau, Edouard Taschereau, Adolphe Dionne, S. Lesage, P. Garneau, E. Garneau, H. Garneau, W. French, Dr N. E. Dionne, T. Chapais, A. Hamel, F. Hamel, Joseph Deblois, etc.

La sépulture a eu lieu au cimetière Belmont.

V. Marie-Louise, b. le 15 mars 1855. Comme ses sœurs, Caroline et Hémédine, elle fit son cours au monastère des Ursulines. Elle mourut à Québec, le 10 mai 1880. C'était une jolie et bonne enfant. Sa mort fut admirable. Pendant huit jours, elle paraissait n'avoir plus qu'un souffle de vie, et quand elle parlait, c'était du bon Dieu ou du ciel. Je la vois encore, assise sur son fauteuil, je vois sa douce figure et son sourire d'ange. Si sa mort fit verser bien des larmes, elle donna aussi bien des consolations. Les funérailles eurent lieu à la Basilique, le 13 mai, et je chantai le service. C'est un honneur qui m'est arrivé bien des fois, depuis vingt-cinq ans que je suis prêtre; et en écrivant cette longue histoire de nos familles, je trouve que si mon oncle, l'abbé D.-H. Têtu, bénissait grand nombre de mariages, moi,

je suis invité à bénir grand nombre de sépultures. Je laisse à chacun le soin de juger lequel de mon sort ou de celui de mon oncle est le préférable. Quoiqu'il en soit, je compte que les nombreux parents que j'ai enterrés se souviendront de moi auprès du souverain Juge des vivants et des morts.

VI. Charles-Joseph-Léonce, b. le 1er avril 1860, s. le 28 juillet suivant, dans l'église des Ursulines.

LE DOCTEUR LUDGER TÊTU

CHAPITRE I.

SA NAISSANCE.—SES ÉTUDES AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.—VOYAGE EN ANGLETERE.—SON JOURNAL DE VOYAGE.—ÉTUDIANT EN MÉDECINE, À QUÉBEC ET À PARIS.—SON DIPLÔME DE MÉDECIN.

Ludger ou Luder (c'est ce dernier nom que porte l'acte de baptême) est né le 10 novembre 1821 et il a reçu le baptême, le même jour.

Je suis parfaitement à l'aise pour écrire la notice biographique de mon très regretté père, car sa vie a été celle d'un homme de bien. S'il avait des défauts—et qui n'en a pas?— il avait encore plus de qualités, et ses enfants ont le droit et le devoir d'être fiers de lui et de conserver de lui le meilleur et le plus reconnaissant souvenir. Je pourrais me contenter de citer la notice nécrologique que l'abbé Casgrain a eu la bonté d'écrire après la mort de mon père, et les lignes intéressantes que lui consacre M. P.-B. Casgrain dans son important ouvrage *Letellier de Saint-Just et son temps*. Mais si ces écrits sont exacts et très bien faits, ils sont trop courts pour satisfaire ma piété filiale. Je les reproduirai au reste et je les complèterai, en ajoutant bien des détails

qui feront mieux connaitre mon père et tous les membres de notre famille.

Luder était le dernier des dix-huit enfants de M. François Têtu, et, comme il arrive souvent en pareil cas, il ne fut pas le moins bien partagé. A part les soins de choix qu'il reçut de son excellente mère et de son autre bonne maman Sâlé, dont j'ai parlé plus haut et dont il resta le préféré, il eut la bonne fortune de faire ses études classiques au Séminaire de Québec. Parmi ses compagnons de classe, se trouvaient MM. P. Sax, qui fut curé de Saint-Romuald, E. Hallé, ancien curé de Sainte-Marguerite, L.-H. Dostie, curé de Gentilly, F. Buteau, qui mourut supérieur du collège de Sainte-Anne, le juge Casault, etc. Il était tenu en grande estime par ses condisciples et il conserva toujours les relations les plus agréables avec les élèves de son temps de Séminaire. A part les messieurs que je viens de nommer, il eut toujours pour amis : Mgr Ant. Racine, Mgr Marquis, Mgr Bolduc, Mgr Tanguay, et l'abbé Chs Trudelle. Que de fois tous ces vénérables prélats et abbés m'ont parlé de mon père dans les termes les plus affectueux ! Que de fois ils m'ont intéressé en me racontant les aventures toujours si charmantes et si gaies de leur vie de collège ! Mon père garda toute sa vie un véritable culte pour le Séminaire de Québec, et il nous parlait toujours avec estime et reconnaisance de ses anciens supérieurs et directeurs, parmi lesquels revenaient souvent sur ses lèvres les noms bénis de MM. Demers, Parent, Aubry, Taschereau et Auclair. Le mauvais état de sa santé le

força de quitter le Séminaire après sa rhétorique, en 1841, et sur l'avis des médecins et de ses parents, il fit un voyage en Angleterre. Départ de Québec le 8 juillet de la même année et retour le 8 octobre.

Nous avons la bonne fortune d'avoir entre les mains le journal de voyage de mon père ; c'est tout un cahier en tête duquel il y a ces mots : " Mademoiselle Vitaline Têtu, par son frère Ludger :—Tu voudras bien ne laisser voir ce journal à personne, car outre qu'il y a plusieurs choses assez particulières, il y a un grand nombre de fautes d'orthographe."

Quoiqu'il en soit de l'exactitude de cette déclaration, ces notes sont très intéressantes pour nous, et je vais en profiter pour raconter en peu de mots ce premier grand voyage de mon père. · Voici le titre :

" JOURNAL "

" A bord du vaisseau *Universe*, commandé par Philippe Perry, parti le 8 juillet 1841."

Il commence ainsi : " Je m'embarquai vers les dix heures du matin. Les frères Prudent, Magloire, Vital, ainsi que M. Frenette (1), vinrent me conduire à bord.... Le 9, au matin, lorsque je me levai, vers six heures, nous étions vis-à-vis du Cap Saint-Ignace.... Je fus fort chagrin de ce que n'ous n'avions pu arrêter devant chez nous, comme nous nous l'étions promis, afin de leur donner le temps de venir à bord.... Peut-être ne les reverrai-je jamais, ces parents chéris, me disais-je ! "

(1) Ce dernier était l'associé de mon oncle Vital.

Plus loin, il dit : " Nous eûmes tout le jour (c'était le 11 juillet), un vent contraire et très fort. Ma douleur au côté se faisait vivement sentir, ce que j'attribuai au froid que j'avais pris en restant sur le pont pour m'empêcher d'être malade. L'autre passager, qui était un fermier anglais, fut malade du mal de mer tout le jour.... Lorsque je m'éveillai, le 12, le temps était chaud.... le capitaine était venu m'éveiller à cinq heures, en me disant de me lever pour voir l'endroit où mon grand-père pêchait la morue. En effet, nous avions en vue la Magdeleine, le Grand-Etang, Gaspé et les autres places de pêche, mais à une grande distance, et c'est pourquoi nous pouvions voir en même temps tant d'endroits éloignés les uns des autres.... J'étais oppressé depuis le commencement de la brume, ce que j'attribuai à mon rhumatisme. Le 15, le vaisseau fut ballotté terriblement par les vagues. Le 16, pas de vent, mais une houle énorme.

" Le capitaine était harassé de la profession de médecin que son équipage lui faisait exercer depuis notre départ, car il y en avait toujours quelques-uns incapables de travailler. Il voulait me créer médecin-chirurgien, etc., etc., à bord du *Universe*, avec un traitement de... peu de chose......

" Le 17, je me levai malade..." Le jeune voyageur était en effet très souffrant d'une maladie du foie ; et quand il avait quitté Québec, plusieurs pensaient bien ne jamais le revoir. Il était en parfaite intelligence avec le capitaine et tâchait de s'instruire, prenant des informa-

tions sur tout, sur la manière de conduire le vaisseau, de prendre la hauteur du soleil, etc., etc. Il le questionnait aussi pour savoir comment il se tirerait d'affaire une fois débarqué, et laissé à lui-même dans un pays absolument inconnu pour lui. Il avait encore d'autres soucis qu'il explique dans son journal : " Plus le temps approchait, plus j'avais d'inquiétudes surtout sur mes dépenses; je craignais pour ma pauvre petite bourse, fruit d'une grande générosité. Le capitaine me donna quelque espérance de pouvoir aller à Londres avec M. Edward Oliver que nous pensions trouver à Liverpool."

Le journal continue jour par jour à raconter tous les incidents du bord : la température, les chicanes des matelots, la rencontre de nombreux navires, etc. Mon père étudiait beaucoup dans ses livres quand il était assez bien ponr le faire, et souvent il traduisait de l'anglais en français sous la direction du capitaine. Le 23 juillet, il écrit : " je lus et j'étudiai presque toute la journée, principalement dans un livre anglais de médecine que le capitaine eut la bonté de me prêter. Je souffrais beaucoup de ma douleur du côté gauche....

" Le 24, le capitaine me mit dans la tête de passer l'hiver en Angleterre pour apprendre l'anglais, et de ne point faire mon voyage à Londres, mais d'utiliser mon argent en l'employant à payer ma pension. Je goûtai assez le conseil, et j'y pensai sérieusement, presque décidé à le suivre ; car je désespérais de pouvoir aller à Paris avec les moyens que j'avais.... Le 28, je pris une dose de jalap et je passai la journée couché, tant j'étais

faible. Je voulais me faire saigner, tel qu'il est ordonné dans les livres de médecine que nous avions, le capitaine et moi ; mais il ne voulait pas en entendre parler, quoiqu'il se connût très capable de le faire. Je n'étais pas à mon aise : attaqué d'une maladie dangereuse et dont les effets sont prompts—au milieu de l'océan—sans médecin, sans prêtre.—Le sac de toile se présente alors à l'imagination sous forme hideuse !

"Le 29, je décidai enfin le capitaine à me tirer du sang, ce qu'il fit avec une adresse que tous les docteurs n'ont pas ; mais je ne pus saigner que très peu, environ dix onces, et je voulais m'en faire tirer vingt. Je fus soulagé un peu. Cependant je passai encore une bien mauvaise journée. Le soir nous répétâmes l'opération, en ouvrant la première saignée et nous tirâmes autant de sang que le matin. Ensuite, je m'appliquai une grande mouche sur le côté gauche et elle eut bon effet...."

Le lendemain, le malade était un peu mieux. Le 31, il eut une discussion théologique avec le capitaine qui était protestant, et lui prouva l'existence du purgatoire. Il continuait ses études sur Londres et sur Paris, où il ne désesperait pas de pouvoir se rendre.

On arriva à Liverpool, le 9. La traversée avait duré un mois. Mon père raconte tous les détails de son séjour à Liverpool, la rencontre qu'il y fit d'un jeune Fiset, de Québec, l'un de ses compagnons de Séminaire, la visite des monuments de la ville, etc. On voit, presque à chaque page de ce journal, qu'il s'occupait déjà de médecine, non seulement parce qu'il était malade, mais parce

que tout le portait dans cette direction. Le capitaine lui rendit tous les services possibles, lui indiqua une bonne pension, le mena au théâtre, etc. Le 17, mon père partit seul pour Londres, et y demeura huit jours, retournant à Liverpool, le 26. Il restait, à Londres, chez uue dame Robinson, que son frère Vital lui avait recommandée. " Lorsque je lui dis que j'étais le frère de Vital, elle m'en demanda des nouvelles, ainsi que du juge Bédard. Elle me loua, moyennant vingt-cinq schellings par semaine, les deux chambres que ces deux grands personnages avaient occupées." Il se rendit dès son arrivé, chez un monsieur H. Jones, grand ami de Vital, et qui s'occupait énormément de toutes les affaires politiques du Canada. Il signe ses lettres " H. Jones, *retired purser of the Royal Navy*, *settled in Canada West*."

"Je fus bien surpris, écrit mon père, de trouver ce vieux monsieur logé dans un coin de rue malpropre." Il n'en fut pas moins poli et plein d'obligeance pour le jeune voyageur à qui il rendit tous les services possibles, l'accompagnant à la banque, sur les ponts, dans les magasins, etc. Il l'amena dîner avec lui et lui consacra toute une journée, et une partie de la suivante. Mon père ne perdit pas son temps à Londres. Quoique faible encore, il visita tous les principaux monuments : l'hopital de Greenwich, la Tour Saint-Paul, Westminster, les parcs, les musées etc., il trouva même le moyen d'aller à l'opéra italien. "Le 22, écrit-il, j'allai à Windsor où je rencontrai encore des Français qui étaient au nombre de cinq... (il avait fait connaissance avec eux à Londres).

J'eus le plaisir de voir la reine et le prince Albert qui sortaient de la chapelle où ils venaient d'entendre l'office.

Le 23, M. Jones passe encore la journée avec lui. Le 24 " M. Jones vint me prendre à dix heures et demie, pour aller chez Lord Gosford à qni il me présenta et qui me vit *avec beaucoup de plaisir sans doute.* Il me demanda à plusieurs reprises des nouvelles de Vital et me souhaita un heureux voyage." Le 25, le père Jones conduisit son jeune ami au British Museum.

" J'allai ensuite acheter un camera lucida pour M. Tanguay." Ce monsieur, devenu Mgr Tanguay, avait demandé cet objet à mon père, et en bon conservateur, il le possède encore, comme il me l'a déclaré lui-même tout dernièrement. Puis mon père assiste à une séance de la chambre des communes où il entend Lord Russell et Robert Peel. Il voit O'Connell, mais de discours point. Le soir, il veille avec M. Jones et lui fait ses adieux et ses remercîments.

Le 26, retour à Liverpool. Visite de la ville. On revoit le capitaine Perry qui s'occupe de trouver un bateau qui puisse ramener le voyageur à Québec. Après bien des promenades sur les quais, on met la main et surtout le pied sur le *Souter Johanny.* Le jeune Têtu eut tout le temps de visiter et surtout de s'ennuyer à Liverpool, car il ne put partir que le 4 de septembre. Il eut pour compagnons de voyage un M. Wilson et sa femme et trois jeunes gens. Le mauvais temps se fit sentir bientôt après le départ. Le 9, vent épouvantable. " Tous les passagers, excepté M. Tlague et moi, furent malades, et

surtout la femme d'un fermier qui occupait une partie de l'entrepont avec toute sa famille. Je fus appelé comme docteur du vaisseau, mais ne connaissant aucun remède pour le mal de mer et croyant qu'il n'y en a pas de réellement efficace, je leur dis qu'elle ne pouvait en mourir et que, quand la bile serait passée, elle deviendrait mieux ; ce qui arriva en effet et d'une manière très subite." Il arriva au jeune Têtu d'avoir à traiter un cas plus grave et dont il parle aussi au long dans son journal, et il fut très heureux dans le traitement qu'il crut devoir prescrire. Le capitaine Perry avait dit au capitaine du *Souter Johanny* qu'il étudiait la médecine et qu'à bord on l'appelait toujours *doctor*. " Je fus, dit-il, employé souvent comme tel. Un matelot s'était fait une large coupure, près de l'œil, avec un couteau. Je pansai la plaie et parvins très heureussement à arrêter le sang. J'agissais avec tant d'aplomb, que l'équipage et les passagers croyaient que j'étais réellement médecin et chirurgien." Mais le *doctor* improvisé fut obligé d'avoir recours pour lui-même à la médecine, car la maladie le reprit comme de plus belle. Il se fit saigner par le capitaine, c'était le grand remède à cette époque et il s'en trouva mieux.

Le *Souter Johanny* était un joli et rapide vaisseau, qui faisait jusqu'à treize milles à l'heure. Il arriva à Québec, le 6 octobre, de sorte que cette traversée, comme la première, avait duré un mois. D'après ce que j'ai pu voir, —car la chose n'est pas indiquée clairement—mon père dut payer trente louis ($150.00), pour l'aller et le retour.

Ce voyage lui avait fait un grand bien, tant au point de vue de sa santé qu'à celui de son instruction.

Après son heureux retour, il se mit d'une manière plus sérieuse à étudier la médecine et, le 26 janvier 1842, par contrat passé devant le notaire A. B. Sirois, il s'engageait à passer cinq ans en cléricature chez le docteur James-A. Swell.

En 1844, il partit à la fin de juin, pour aller continuer ses études à Paris. Il y passa une année entière, et eut la bonne fortune d'avoir pour l'un de ses professeurs le célèbre Orphila. Rien de plus intéressant que les lettres qu'il recevait de ses frères Vital et Cirice, et aussi de M. Jones, qui s'intéressait beaucoup à lui et lui envoyait des avis de Londres, où il demeurait alors. Théophile Hamel se trouvait en même temps que lui en Europe. Mon père, cette fois, n'eut pas le temps de tenir un journal, mais il nous a parlé bien souvent de la vie qu'il menait à Paris, et il avait conservé le meilleur et le plus fidèle souvenir de tout ce qu'il avait vu et entendu. Il pensionnait 23, rue du Prince, et 34, rue des Boucheries, dans le faubourg Saint-Germain.

A son retour, muni d'un certificat d'études signé Orphila, il reçut son brevet de cléricature du docteur Swell, qui faisait de lui les plus grauds éloges, et sa licence, en date du 14 novembre 1845, et signée Metcalfe, mentionne son heureux examen subi devant les docteurs J.-A. Swell, F.-J. Séguin, J. Blanchet, J. Morin, P.-M. Bardy, E. Rousseau et J.-Z. Nault.

Au nombre des amis intimes du jeune médecin, à

cette époque, nommons le docteur Maguire, son cousin du 2e au 3e degré, et le docteur Dubord, des Trois-Rivières. Le premier, qui vit encore, à la Nouvelle-Orléans (1898), est un géant de six pieds et quatre pouces, l'un des plus beaux hommes que j'aie jamais vus, cœur d'or, ami fidèle, causeur sans pareil. Le second s'est établi aux Trois-Rivières, où il est mort il y a quelques années ; il était le président et l'âme des conférences de Saint-Vincent de Paul de tout ce district.

A l'époque où mon père étudiait la médecine à Québec, et cet état de choses a subsisté bien longtemps après, les étudiants étaient obligés de faire la chasse aux cadavres, afin d'avoir des *sujets* pour la dissection. Une nuit, trois d'entre eux, MM. Trudelle, Charest et Têtu, étaient à travailler dans le cimetière, situé alors près de l'Hôtel-Dieu, quand la police survint, et réussit à s'emparer des coupables. Ils furent traduits devant les tribunaux et condamnés, Trudelle et Charest, à un mois de prison, et mon père à une amende. Dans une autre expédition du même genre, la police tira sur les jeunes gens qu'elle ne pouvait prendre, et mon père s'en tira, mais avec du plomb dans la tête. Les difficultés qu'ils éprouvaient à se procurer des sujets, enhardissaient les carabins et les amenaient à n'avoir quelque fois aucun souci des convenances, ni de la prudence les plus élémentaires. C'est ainsi que l'un de ces messieurs entrant un jour dans la cathédrale, et y voyant un petit cercueil sans personne pour le garder en attendant que l'office des funérailles fût chanté, s'en empara sans cérémonie, et le plaçant sous

le large manteau dont il était enveloppé, disparut avec sa proie, et échappa à toutes les perquisitions. Le prêtre et les porteurs arrivent, plus d'office possible, le petit mort était parti comme par miracle.

CHAPITRE II.

Le docteur Têtu s'établit à la Rivière-Ouelle.—Achat de la propriété du docteur Brassard.—Mariage du docteur Têtu avec Clémentine Dionne.—ses amis.—M. Luc Letellier de Saint-just.—Portrait de mon père.—Portrait de ma mère.

Mon père aurait pu s'établir avec grand avautage à Québec et il aurait eu de suite une clientèle de choix. Peu de médecins, à cette époque, avaient comme lui le prestige que donnent nécessairement des études distinguées faites à Paris. Mais son frère Charles Têtu, établi depuis longtemps à la Rivière-Ouelle, le réclamait à grands cris et lui prophétisait un avenir doré. Mon père se laissa tenter et se hâta d'aller prendre possession de la place restée vacante par le départ du docteur P. Brassard. Il installa d'abord son bureau et prit sa pension dans la maison tenue par madame Danjou et qui n'était autre que l'ancienne maison seigneuriale Casgrain. Il s'y trouva en même temps que M. Luc Letellier, l'ami de cœur de toute sa vie. Ce fut peu de temps après son arrivée que, suivant sans doute en cela les sages avis de son frère Charles et de M. Letellier, il se rendit à Kamouraska pour présenter ses hommages à M. Amable Dionne, ami de mon grand-père Têtu. Il y fut reçu à bras ouverts, et comme c'était une bonne année pour les mariages dans

cette famille, on ne fut pas lent à tout régler pour celui de mon père et de ma mère.

M. Chapais se maria le 20 juin 1846, mon père le 1er septembre, et mon oncle Cirice, qui épousa la sœur de ma mère, le 14 décembre de la même année.

Ce fut donc une affaire de quelques mois.

Mon père avait acheté, dès le 30 juin précédent, la maison de son prédécesseur, le docteur Brassard, marié à Virginie Pitt, et il la paya deux cent cinquante louis. Les vendeurs l'avaient habitée pendant dix ans, en ayant fait eux-mêmes l'acquisition, le 3 juin 1836, de dame Modeste Serien dit Langlais, épouse de Henri Garon, huissier et cordonnier de la Rivière-Ouelle.

M. François Têtu et M. Amable Dionne asistaient tous deux au mariage de mon père, à Kamouraska, le 1er septembre 1846, et ce fut le frère de l'époux, M. D.-H. Têtu, qui donna la bénédiction nuptiale.

Vingt-six signatures à l'acte dans les registres de la paroisse. Ma mère avait reçu une dot de deux mille louis. (1)

A cette époque, il y avait à la Rivière Ouelle et à Kamouraska, une société de choix composée de plusieurs familles parentes ou amies : nommons les nombreuses familles Dionne, Têtu, Taché, Casgrain, Letellier, Chapais, Martineau, Puize, Garon, Boucher, Dessaint, Miller, etc., etc., etc.

(1) Plus tard elle eut encore trois mille louis dans le partage des biens de sa mère.

Parmi les types nombreux que j'ai connus à la Rivière Ouelle, pour ne pas parler de nos impayables voisins, Georges Dubé, connu sous le nom distingué de *Pierrot*, et Charles Gagnon, qui se faisait passer pour sorcier—il est vrai que sa mère s'appelait *la bête à feu*,—impossible de ne pas rappeler la mémoire du père Frenette, marchand, dont le magasin et la résidence étaient situés sur les bords de la rivière, tout près du pont et en face du manoir de Madame Casgrain. C'était un gros courtaud, portant perruque, lunettes et bedaine, digne comme un notaire antique, prenant sa prise de tabac avec une solennité de souverain et se mouchant avec un bruit de tonnerre. Il fut longtemps maître de poste, et ceux qui n'ont pas asssisté comme moi à l'ouverture du sac de la malle et à la distribution des lettres, faite à haute et intelligible voix par M. Frenette, ceux-là n'ont jamais assisté à la comédie.

Imaginez le père retirant les lettres une par une, lisant l'adresse à tue-tête, nous disant si la lettre était payée ou non, et surtout faisant l'éloge du destinataire ou le traitant avec le dernier mépris ; le tout agrémenté d'expressions très énergiques ! Que de fois j'ai entendu M. Frenette nous crier, une lettre au bout de ses petits bras : " Georges Lévêque, Petite-Anse, cette lettre est payée. Le dur Georges Lévêque ! La maudite canaille de Georges Lévêque ! " etc., etc. S'il mettait la main sur *le Courrier du Canada*, c'était " Le maudit bonnet carré ! " Le père Frenette était un brave homme, honnête et croyant. Malgré son langage trop expressif quelquefois, il n'avait

que des amis dans la paroisse. Après avoir bien amusé ses co-paroissiens, et avoir été la victime non résignée de biens des tours et des mystifications ineffables, il mourut dans un âge avancé et après avoir reçu tous les secours de la religion.

M. P.-B. Casgrain, dans son beau livre *Letellier de Saint-Just et son temps*, parle au long de la société de bon aloi que l'on rencontrait à la Rivière-Ouelle, et au milieu de laquelle vivait le héros de son ouvrage, M. Luc Letellier. Et voici ce qu'il dit des rapports intimes qui s'établirent entre ce dernier et mon père :

" Ce fut vers ce temps qu'arriva de Paris, un jeune homme destiné à exercer sur M. Letellier, une influence profonde. Il lui était uni par les liens du sang, (1) et était à peu près du même âge. Quoique de caractère différent, ou plutôt à cause de cela, il se lia avec lui, devint son compagnon inséparable et le plus intime de ses amis. Cette amitié à duré jusqu'à leur mort, arrivée pour l'un et pour l'autre, à quelques mois seulement d'intervalle.

"Ce jeune homme, c'était le docteur Ludger Têtu, d'une famille honorable et ancienne dans le pays. Après avoir fait un cours classique au Séminaire de Québec, il embrassa la profession médicale, et sur l'avis de ses professeurs, il alla terminer son cours à Londres et à Paris.

" Le Dr Têtu était un de ces hommes sérieux et réfléchis, qui paraissent n'avoir jamais eu de jeunesse.

(1) Mon père et la mère de M. Letellier étaient cousins germains.

Durant son long séjour à Paris, il n'eut pas même l'idée de se liver aux folies ordinaires à son âge ; il ne songea qu'à profiter des grands avantages qu'il avait de se perfectionner dans ses études médicales sous la direction des meilleurs maîtres.

" Caractère réservé, presque timide, observateur fin, parlant peu, mais toujours avec un grand sens, il était un de ces hommes sages et discrets qui inspirent la confiance ; mais il avait le défaut de ses qualités : sa défiance de lui-même paralysait son ambition. Il n'eut jamais d'autre but que de bien élever sa famille et de pratiquer sa profession pour le soulagement de ses semblables, souvent même sans rémunération.

" Tel était le meilleur ami de M. Letellier. Ils étaient souvent opposés de sentiments ; l'un était entreprenant, hardi jusqu'à la témérité ; l'autre indécis, modéré jusqu'à la faiblesse. Mais ils s'accordaient toujours sur les points essentiels, ayant les mêmes vues patriotiques et désintéressées, les mêmes convictions politiques, les mêmes idées progressives. Ils contribuèrent ensemble à donner au comté de Kamouraska un mouvement agricole qui a été remarqué pour ses succès."

Ce portrait de mon père est exact en partie seulement, car il n'est pas complet. C'est celui d'un homme intelligent, mais timide, bon, mais faible et manquant d'énergie, peu fait pour commander ; quoique ces derniers traits ne soit pas très visiblement dessinés, on les devine. Or le docteur Têtu avait une physonomie imposante et sévère qui lui donnait une autorité plus qu'or-

dinaire, autorité qui ne fut jamais contestée dans sa famille et qui lui permit d'exercer une grande influence dans la paroisse. Jamais il ne vint à l'idée de ses enfants ou de ses inférieurs de résister à ses volontés, et je puis dire que peu de pères de familles furent aussi bien obéis et respectés. Et c'est précisément cet air d'assurance et de fermeté qui lui donnait un si grand ascendant sur les malades qu'il soignait et qui leur inspirait une si grande confiance en ses lumières. Il était un peu timide, oui, mais avec ses amis et ses égaux seulement, cette timidité naturelle était invisible aux autres.

On comprend facilement que cette apparence de sévère dignité chez lui avait sa source dans les qualités sérieuses de son esprit, et que le respect dont il était généralement entouré était provoqué par sa réputation méritée et par sa parfaite honorabilité, plus encore que par la dignité de sa physionomie et la correction extérieure de toute sa personne.

Les deux voyages qu'il avait faits en Europe, dans les circonstances que l'on sait, sont au reste des preuves non équivoques de la force de son caractère.

Ma mère avait vingt et un ans quand elle se maria. Elle avait fait ses études aux Ursulines et y avait reçu une excellente instruction sous tous les rapports. Les arts d'agrément n'avaient pas été oubliés, en particulier le dessin, qu'elle a continué de cultiver longtemps après son mariage et jusqu'à ces dernières années. Comme presque toutes ses sœurs, elle était musicienne, chantait bien et était d'une force peu ordinaire sur le piano. Elle

savait coudre parfaitement et elle ne l'a pas encore oublié, car elle a pratiqué toute sa vie. De plus, elle pouvait au besoin remplacer la meilleure cuisinière. Elle était surtout célèbre pour les desserts et les bonbons de toute sorte, qu'elle savait confectionner admirablement, ce dont ses enfants n'ont jamais été tentés de se plaindre.

Tout cela me porte à croire que l'éducation que l'on donnait alors aux jeunes filles valait bien celle d'aujourd'hui. C'était une éducation autrement sérieuse et pratique. Quand on songe que ma mère n'eut jamais de vacances tout le temps qu'elle étudia aux Ursulines, et que l'on pense aux vacances d'aujourd'hui— deux mois et demi, l'été, sans compter le long et dangereux congé du jour de l'an, et les sorties en ville et ailleurs devenues si faciles — on voit que l'on a marché beaucoup. Reste à savoir si c'est dans la bonne direction.

Ma mère est la bonté même, elle était aussi d'une gaieté extraordinaire et faisait la joie de nos veillées de famille. Les chagrins et l'âge sont venus ensemble diminuer la gaieté, mais laisser dans toute son intégrité la bonté du cœur.

Sa meilleure amie était madame Luc Letellier, de même que M. Letellier, comme nous l'avons vu, était le meilleur ami de mon père. Les trois beaux-frères avec lesquels elle était le plus familière, étaient M. Cirice Têtu, le juge J.-T. Taschereau et M. Eugène Casgrain. Ils se tutoyaient comme frères et sœurs. Au reste, elle eut toujours les relations les plus affectueuses non seulement avec tous les membres de la famille Dionne, mais aussi

avec les parents de son mari. Quant à nous, nous n'avons jamais craint notre mère, mais nous l'avons toujours aimée.

CHAPITRE III.

VIE ACTIVE DU DOCTEUR TÊTU.— CORONER.— AGRONOME.— MEMBRE DU CONSEIL DE L'AGRICULTURE.—LA PÊCHE AUX MARSOUINS.—LES ÉCOLES.— LE COUVENT.— LA POLITIQUE. —LES CURÉS DE LA RIVIÈRE-OUELLE.

Le nouveau médecin de la Rivière-Ouelle avait un immense territoire soumis à sa jurisdiction et à ses remèdes; car la paroisse comprenait alors Saint-Pacôme et Saint-Philippe de Néri et il n'y eut jamais d'Esculape à Saint-Denis. Les chemins, pendant la plus grande partie de l'année, étaient horribles—ils ne sont pas encore très beaux !—de sorte que mon père menait la vie la plus active et la plus fatiguante. Que de fois il lui fallait partir au milieu de la nuit, et pour des voyages qui ne lui rapportaient rien du tout, car les pauvres n'ayant rien à payer ne se gênaient pas, ils se faisaient soigner tant qu'ils pouvaient ; mon père fut toujours leur fidèle serviteur ; il ne refusait jamais ses services et j'ai été des plus étonné de constater par moi-même combien peu lui rapportait sa laborieuse profession. Au reste, cette profession, il l'aimait de toute son âme, en suivait attentivement les progrès, et se tenait au courant par le moyen des revues médicales. Il fit partie du collège des médecins du Bas Canada, établi en 1847, et dès 1850 il en fut l'un des directeurs jusqu'à sa mort. En 1853, il fut nom-

mé coroner par le gouvernement provincial et il remplit cette charge toute sa vie.

Fils d'un cultivateur, mon père s'adonna aussi à l'agriculture ; il acheta, en 1853, une terre de grande étendue qu'il fit cultiver avec intelligence et succès. Elle était en si bon ordre quand je la cultivai moi-même, en 1879, qu'elle me rapportait régulièrement cinq par cent par année, quoique je fusse obligé d'en confier le soin à un fermier.

Le docteur s'occupa activement de toutes les améliorations agricoles, s'intéressa au bon fonctionnement de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, où il donna, pendant plusieurs années, des cours de médecine vétérinaire, et par ses conseils et ses exemples, contribua pour sa bonne part à faire sortir les *habitants* de leurs coutumes routinières. Il était renommé pour sa connaissance approfondie des différentes races d'animaux ; aussi était-il nommé juge dans presque toutes les expositions provinciales. Ce ne fut donc que simple justice de la part du gouvernement, de le nommer, en 1878, membre du Conseil d'Agriculture.

La pêche à marsouins étant une des principales industries de la Rivière-Ouelle, mon père ne pouvait y rester étranger, et il se hâta de devenir le propriétaire d'un grand nombre d'actions, qui lui donnaient un bon revenu annuel. Il fit aussi d'excellentes spéculations par l'achat et la vente de toute la quantité d'huile appartenant à la compagnie. Il existe une singulière tradition au sujet de cette pêche, c'est que l'année de la mort de l'un des

principaux actionnaires est une année d'abondance et de profit pour les autres. On le vit au décès de M. Pierre Casgrain, de M. Chs Têtu et de mon père. L'année de la mort de ce dernier, on prit cent soixante et dix-neuf marsouins, et le dividende fut de vingt-cinq par cent. *Post hoc, ergo propter hoc !*

On comprend facilement qu'avec son instruction et la position honorable qu'il occupait dans la paroisse, mon père ne put éviter de remplir à son tour les charges de marguillier et de commissaire d'écoles. Cette dernière occupation, au reste, lui allait bien, et il s'appliqua sans cesse à promouvoir les intérêts de l'éducation. Quand M. l'inspecteur Tanguay—homme instruit, intelligent, et connaissant son affaire,—venait à la Rivière-Ouelle, c'était toujours chez nous qu'il descendait, et mon père, quand il en avait le loisir, se faisait un plaisir de l'accompagner dans la visite des écoles. C'est grâce à lui que l'école de la fabrique a eu pendant si longtemps de si distingués professeurs.

Le couvent, construit par Mgr Panet, en 1809, menaçait ruine ; de plus, il n'avait pas les dimensions voulues pour le nombre des pensionnaires : il fallait songer à rebâtir, et c'était chose fort difficile avec le vénérable M. Bégin pour curé. Il avait son plan à lui, nul autre ne pouvait convenir, il en aurait fait volontiers une question de dogme, et religieuses et paroissiens devaient en passer par là. Pour ne pas faire la guerre, les dames de la Congrégation furent sur le point de quitter définitivement la paroisse. Alors, mon père et mon oncle

Charles Têtu, M. Letellier et les autres principaux citoyens se virent obligés de se mêler activement de l'affaire et de mettre de côté, dans une entreprise aussi importante, et le plan du curé et le curé lui-même. Il faut dire de suite qu'ils y furent autorisés et encouragés par Mgr Baillargeon, alors administrateur du diocèse. Mon père fut le trésorier du comité, les souscriptions venaient de tous les coins de la paroisse (1), si bien, que le couvent actuel fut construit en très peu de temps, et que tous les frais payés, il resta une petite somme à mettre entre les mains de la supérieure. Mgr Baillargeon descendit lui-même pour bénir la nouvelle maison et remercier les paroissiens de leur générosité.

Les victoires de ce genre, tout en étant nécessaires, ont toujours le grand inconvénient de créer du malaise entre le curé et les paroissiens. Mais ce fut surtout la politique qui fut l'occasion des divisions et des malentendus les plus regrettables. J'en ai déjà dit un mot dans la notice biographique de mon oncle Charles Têtu, lequel, malgré toute sa bonté et sa douceur naturelles, avait peine à supporter les anathèmes que lançait contre les *rouges*, le vénerable, mais fanatique père Bégin. C'est dans ces occasions que mon oncle s'écriait : " Grand Dieu ! c'était son invocation favorite, Grand Dieu ! quand donc aurons-nous la paix ! " On comprend si mon père, l'ami de cœur de M. Letellier, pouvait être à l'abri, quand son frère Charles était sans cesse menacé des fou-

(1) Madame Charles Casgrain donna la somme de $400.00.

dres de l'Eglise. Les élections une fois passées, le calme revenait dans les esprits et dans les cœurs, et le curé arrivait peu à peu à regarder ces grands ennemis de la religion, comme des bons catholiques qu'ils étaient. Ce digne prêtre avait la manie de soigner à l'homéopathie, et de lutter avec mon père, sur le terrain de la médecine. Il n'y eut cependant aucune bataille sérieuse, et quand la maladie devenait trop grave pour être guérie par des pilules sucrées, le bon curé ne manquait pas de confier ses patients à son rival. Ceux-ci m'ont toujours paru avoir une plus grande confiance dans les prières du curé que dans ses remèdes, qui au reste étaient parfaitement inoffensifs. Mon père en avait pris son parti, de cette opposition, et ne se plaignit jamais, que je sache, à l'autorité ecclésiastique. Au reste, il se faisait soigner lui-même par le curé, pour ce qui regardait la santé de son âme, et plusieurs fois il me déclara qu'il ne trouvait pas M. Bégin un confesseur assez sévère. En retour, celui-ci, qui fut bien longtemps malade, ne s'adressa pas à d'autre médecin qu'à mon père, qui, on peut le croire, lui donna les soins les plus assidus et les plus dévoués. M. Bégin fut d'une patience admirable pendant toute sa maladie, il se soumettait à tout, et sa piété qui était véritable, et n'avait fait que progresser avec les années, lui rendit la mort facile, et je crois sincèrement que la récompense ne se fit pas longtemps attendre. Il mourut dans son presbytère, le 16 juin 1872. C'était un type comme il n'y en a pas ; je l'ai dit et je le répète, c'était un saint prêtre.

Il suffisait pour s'en convaincre, de l'entendre prêcher

sur l'amour de Dieu ou faire à haute voix ses interminables et ferventes prières, ou bien après les vêpres, à genoux au bas des degrés de l'autel, chanter des cantiques à la sainte Vierge. Il avait implanté à jamais dans sa paroisse la dévotion au saint scapulaire, et tous les ans la fête de Notre Dame du Mont Carmel s'y célébrait avec pompe et solennité. On y venait des paroisses voisines, non seulement pour la fête elle-même, mais aussi pour se confesser au vénérable curé Bégin. C'est dans ces circonstances extraordinaires, que j'ai eu l'avantage d'entendre les sermons du célèbre M. Quertier. M. Bégin était d'une charité sans limites ; il donnait tout. Aussi je connais peu d'endroits où il y ait autant de quêteux que dans ma paroisse natale ; et à ce sujet nous étions quelquefois témoins de scènes vraiment comiques. M. Bégin était naturellement porté à l'impatience, grogneur et disputeur. Aussi il s'en payait à cœur joie, quand il apercevait quelqu'un de ses pauvres attitrés qui venaient à tout instant exhiber devant lui leur paresse en même temps que leur indigence. Mais les habitués, fins matois, laissaient passer l'orage, et le père finissait toujours par leur dire : " allons, va trouver Joseph. " C'était l'*ite ad Joseph* de l'ancien testament. Joseph, en effet, comme le patriarche de ce nom, était l'économe, ou plutôt le grand distributeur de la dîme curiale, qui ne restait jamais amassée longtemps dans les greniers, Mais je n'en finirais plus si je voulais dire tout ce que je sais de la vie du curé Bégin. Paix à ses cendres ! Honneur à sa mémoire !

Elle sera longtemps bénie par les enfants de la Rivière-Ouelle.

Cette notice serait trop incomplète si je ne parlais pas de ses successeurs et des rapports que mon père eut avec eux.

Disons d'abord que MM. J.-O. Faucher et Chs Brochu, qui furent desservants de la paroisse durant les dernières années de vie de M. Bégin, trouvèrent dans le docteur Têtu un ami et un conseiller éclairé. Ces deux messieurs se firent estimer de tous par leur zèle prudent, par leur manière ferme et polie de traiter les affaires, et ils ont laissé de leur court passage à la Rivière-Ouelle, un souvenir qui les honore.

Vint ensuite M. Maxime Fortin, qui fut curé de 1872 à 1874.

Prêtre régulier, fidèle observateur de la résidence, pieux et zélé, M. Fortin avait des défauts de caractère qu'il n'avait pu faire disparaître. Naturellement bilieux et soupçonneux, sa mauvaise humeur se manifestait dans tout son extérieur d'ailleurs disgracieux à l'extrême. Tout était long et mince chez lui, y compris le visage au menton pointu, et les yeux qui étaient faux. Prévenu, par je ne sais qui, contre les principaux paroissiens et en particulier contre mon père, il ne vécut pas en paix avec eux. Ce qui lui nuisit beaucoup, ce fut sa détestable et peu édifiante habitude de faire des sorties, à son prône du dimanche, contre ses prétendus adversaires, et de parler sans cesse des conspirations qui n'existaient que dans son

imagination grincheuse. La deuxième année de son séjour à la Rivière-Ouelle fut triste et agitée.

Il s'agissait de division de la paroisse, de reconstruction de presbytère, d'élection de commissaire d'écoles, de la tenue des comptes de fabrique, etc., etc. Une plainte fut portée à l'évêque par les marguilliers contre le curé ; celui-ci à son tour se plaignit des marguilliers. Mon père n'était pas du nombre de ces derniers, mais il leur était favorable. Bref, la paroisse fut recommandée aux prières au prône de certaines églises ! Puis, enquête sur les lieux par M. Déziel, curé de Lévis, rapport à l'archevêque et jugement final. Ce jugement montrait qu'il y avait du tort des deux côtés, et M. Déziel fut chargé d'en donner lecture aux paroissiens. Il en profita pour leur faire une de ces harangues interminables dont il était coutumier, et par leur parler de politique, ce qui était également en harmonie avec ses goûts.

Le curé ne gagna rien à l'affaire, la politique avait gâté la sauce. Aussi malgré sa demi-victoire, il quitta avec plaisir la paroisse qui, de son côté, le vit partir sans regret. (1)

M. E.-V. Dion lui succéda et fut un pacificateur bienfaisant. Aussi réussit-il en peu de temps à bâtir une église et un presbytère, et cela sans froissements, sans chicane inutile. Mon père fut, je puis le dire en toute vérité, son bras droit en ces différentes entreprises, et les

(1) M. Fortin fut nommé curé du Cap-Santé, où il mourut le 22 février 1887, à l'âge de 58 ans.

rapports entre le curé et lui furent toujonrs marqués au coin de la plus grande affabilité et de la plus parfaite harmonie. Ce qui a fait la force et l'influence de M. Dion, à la Rivière Ouelle, ça été sans contredit, sa parfaite et incontestable neutralité politique, et aussi le zèle vraiment admirable qu'il déployait pour visiter les malades et les préparer à la mort. Les familles n'oublient jamais les services de ce genre; la charité pastorale exercée dans ces heures quelquefois longues et toujours si pénibles, laisse après elle un parfum qui ne s'évapore jamais.

CHAPITRE IV.

NOMS DES ENFANTS DU DOCTEUR TÊUU.—L'ÉCOLE.—LES VACANCES.—LA SOCIÉTÉ.—CERCLE LITTÉRAIRE ET AGRICOLE.

1° François-Amable-Ludger, né le 17 octobre 1847, baptisé le 19. Parrain, M. Chs Têtu ; marraine, Madame Amable Dionne, oncle et grand'mère. Ordonné le 22 juin 1873, mort noyé le 20 juillet 1876.

2° Louis-David-Henri, né le 24 octobre 1849, b. le 25. Parrain, M. le curé Têtu ; marraine, Madame B. Voisine. Ordonné le 22 juin 1873. A l'archevêché depuis le 1er septembre 1870.

3° Jean-Baptiste-Luc, né le 17 janvier 1851, b. le 18. Parrain, M. Luc Letellier ; marraine, Madame Chs Têtu. Mort le 25 janvier de la même année.

4° Marie-Olivier, né le 25 avril 1852, b. le même jour. Parrain, M. Chs Têtu, junior ; marraine, Melle Justine Têtu. Mort le 21 mars 1853.

5° Marie-Fernande-Eugénie, née le 3 juillet 1853, b. le même jour. Parrain, M. Pierre Casgrain ; marraine, Madame Luc Letellier.

6° Marie-Herminie, née le 2 novembre 1854. Parrain et marraine, M. et Madame François Casgrain.

7° Marie-Clémentine, née le 4 juin 1857, b. le 5. Parrain, M. Amable Dionne ; marraine Madame Elizée Dionne. Morte ébouillantée, le 20 avril 1861.

8° Marie-Armand-Alphonse, né le 10 octobre 1858, b. le jour suivant. Parrain, l'abbé Alphonse Casgrain ; marraine, Madame Rochon. Ordonné le 5 mars 1882.

9° François-Etienne, né le 6 décembre 1859, b, le 7. Parrain, M. Elizée Dionne ; marraine, Madame Chapais. Mort le 25 mars 1861.

10° Joseph-Alfred-François, né le 7 juillet 1861, b. le 8. Parrain, M. Alfred Casgrain ; marraine, demoiselle Stella Têtu. Ordonné le 30 mai 1885.

11° Joseph-Eugène-George, né le 24 avril 1863, b. le même jour. Parrain, Eugène Têtu ; marraine, Athaïs Têtu. Ordonné le 15 mai 1887.

12° Marie-Catherine-Alice, née le 10 février 1865, b. le lendemain. Parrain et marraine, Ludger et Eugénie Têtu. Morte le 21 février 1885.

13° Joseph-Adrien né le 25 janvier 1868. Parrain et marraine, Henri et Herminie Têtu. Décédé le 14 février suivant.

Comme on le voit, sur ces treize enfants, quatre, Luc, Olivier, François-Etienne et Joseph-Adrien, moururent en bas âge.

Clémentine n'avait que trois ans et demi, quand elle tomba dans une cuvette remplie d'eau chaude, et elle fut tellement brulée qu'elle monrut huit à neuf heures après. Ses souffrances ne furent même aussi longues ; car quoiqu'elle conservât sa connaissance, elle était trop faible pour souffrir et elle mourut le sourire sur les lèvres. On peut se figurer notre douleur ! A cette date, le 20 avril 1861, mon frère aîné et moi, nous étions sur le point

d'entrer au collège de Sainte-Anne, pour y commencer nos études. Ludger avait alors treize ans et moi onze. Jusque-là nous avions fréquenté l'école modèle de la paroisse et suivi les leçons de MM. Tanguay, Potvin, Lacasse, (1) Chs Ouellet, Etienne Gagnon (2) et Eugène Couture (3). Une année, nous demeurâmes à la maison paternelle pour y apprendre l'anglais que nous enseigna un vieux type Irlandais nommé Wilson, qui nous fit perdre la moitié du temps à nous raconter en *français* les contes les plus amusants mais les plus inutiles. Nous avions pour condisciples à ces cours privés, le cousin Emile Têtu dont j'ai parlé précédemment et le jeune Nestor Gaudreau. Il serait fastidieux de rappeler en détail les souvenirs de cette première partie de notre vie, qui, au reste, tout en se passant de la manière la plus agréable pour nous, n'offre rien de remarquable. Notons seulement les joies des fêtes religieuses, les plaisirs sérieux de l'étude, les longues courses en patins l'hiver, le printemps, le spectacle émouvant de la pêche aux marsouins et nos festins pantagruéliques aux beignets à l'huile ; l'été, les bains et les promenades quotidiennes sur les bords du Saint-Laurent, etc. Mais que de souvenirs m'ont laissés les vacances et, en particulier, les voyages annuels que nous faisions à Saint-Thomas, où nous allions

(1) Le professeur actuel de l'Ecole Normale.

(2) Ces deux derniers, après avoir fait leurs études à Sainte-Anne, étaient maîtres d'école et étudiaient la médecine chez mon père.

(3) Le frère du curé actuel de Sainte-Claire.

passer jusqu'à trois ou quatre semaines chez la grand'-mère Têtu !

Avant la construction du chemin de fer, nous faisions ce voyage dans des conditions tout à fait princières. Il y avait à la Rivière-Ouelle trois immenses carrosses appartenant l'un à Madame Casgrain, les autres à l'oncle Charles Têtu. L'un de ces derniers était le nôtre pour la circonstance ; il pouvait porter une famille entière. Ce qui me remplissait d'admiration, c'était en particulier le riche marche-pied en fer couvert de tapis, qui se dépliait jusqu'à terre, comme pour nous inviter à monter, et qui se repliait ensuite pour rentrer lui-même dans le carrosse. Deux rapides chevaux—mon père en gardait toujours plusieurs en son écurie et des bons—nous menaient bien vite à Sainte-Anne où nous allions embrasser la grand'-mère Dionne. Arrêt ensuite à Saint-Roch chez l'oncle David, le curé du lieu ; à Saint-Jean, chez l'oncle Félix ; à l'Islet chez l'oncle Eugène Casgrain ; puis enfin Saint-Thomas où nous étions reçus à bras ouverts. Oh ! les beaux voyages d'alors qui valent bien ceux que l'on fait de nos jours en chemin de fer !

Mon père tenait à nous instruire de toute façon, et sans faire de dépenses ridicules, comme on en voit faire si souvent aujourd'hui, il ne négligeait aucune occasion de nous procurer des distractions utiles et agréables à la fois, dût-il lui en coûter quelque chose. C'est ainsi qu'à différentes époques, il nous envoya ou nous mena lui-même à Québec, une fois entre autres, pour les fêtes

grandioses de la visite du prince de Galles, une autre fois, pour nous faire visiter le *Great Eastern.*

Pour ne pas être trop incomplet, et pour mieux faire connaître le cercle dans lequel nous vivions, je ne puis omettre de dire que l'été, nous eûmes pendant plusieurs années, à la Rivière-Ouelle, une société vraiment choisie, et des réunions d'amis et de parents comme il s'en rencontre peu ailleurs. C'est ainsi que j'ai vu ensemble ou successivement, les familles Panet, Frémont, Taschereau, Beaubien, Chauveau, Pelletier et Dionne, auxquelles il faut ajouter les familles de MM. Charles, Philippe, William et Herménégilde Casgrain, qui venaient de Windsor, de Québec, d'Ottawa et de Milwaukee, passer une partie de leurs vacances chez l'excellente et à jamais regrettée dame Charles Casgrain. Chez mon père venaient, tour à tour, les membres de la nombreuse famille Têtu, en particulier la tante Cirice Têtu et ses enfants. Dans les *Mémoires de famille*, l'abbé Casgrain écrit ce qui suit :

" Dans toutes ses afflictions, notre mère ne cherchait d'autres consolations qu'en Dieu, et au milieu de ses enfants. Leur société n'était pas seulement un besoin de sa tendresse, elle voulait se les attacher pour les rattacher ensemble....

" C'était pour ce motif que chaque année, durant la belle saison, et surtout à l'époque des vacances, elle invitait ses enfants déjà établis, à venir avec leurs familles passer quelque temps au manoir. Ces réunions sont encore présentes à la mémoire de chacun de nous. Nulle part, nous n'avons été les témoins d'entretiens plus gais,

de festins plus joyeux, de parties de plaisir plus agréables. Il suffit de rappeler nos pique-niques, soit à la Pointe, soit au Lac, dans les montagnes de Saint-Pacôme, soit à la grève où nous prenions les bains de mer. Ce dernier exercice, où la plupart se livraient à la natation, était l'amusement favori. Les délassements intellectuels n'étaient pas négligés, et doublaient le plaisir de ces joyeuses vacances. On choisissait quelques jolies pièces dans le *Théâtre des salons*, et on les montait en s'aidant du concours de quelques amis du voisinage, particulièrement de la famille du Dr L. Têtu. L'exercice de la pièce, les préparatifs et l'ornement du théâtre, amenaient des réunions où les heures s'écoulaient vite ; car le plaisir du moment était aiguisé par le plaisir anticipé. Parmi les quinze pièces, qui ont été jouées en différentes années, je ne veux citer que *Ma femme est sotte*, par Eugène Nu, l'*Absent*, par Manuel, et *Le roman d'un jeune homme pauvre*, par Octave Feuillet. Le théâtre était dressé, soit dans le salon, soit sous les grands ormes du verger. Ce dernier endroit prêtait à un plus large déploiement, et à une assistance plus nombreuse.... "

J'ajouterai que l'abbé Casgrain a été tout le temps l'habile directeur de ce petit théâtre. Parmi les acteurs et actrices qui se sont succédés en assez grand nombre (car plusieurs durent quitter la scène, ayant embrassé des professions qui lui sont incompatibles), je nomme l'abbé René Casgrain, alors avocat, ses sœurs Rosalie et Marguerite, mon frère Ludger et moi ; plus tard mes frère et sœurs, Juliana Casgrain, aujourd'hui sœur de

charité, à Montréal, l'honorable Thomas Chase-Casgrain, qui joua *Le jeune homme pauvre*, etc., etc. Des tableaux vivants éclairés au feu de Bengale, entre autres Jeanne-d'Arc au bucher, remplissaient admirablement les entr'-actes.

Il ne faut pas oublier de dire qu'à une certaine époque surtout, les abbés furent en nombre à la Rivière-Ouelle, et peu de paroisses, je crois, peuvent se vanter d'en avoir eu autant à la fois. La maison de mon père était, comme l'on sait, un véritable presbytère, ses cinq garçons ayant pris la soutane ; la famille Casgrain en fournit trois : Alphonse, Raymond et René ; je nomme ensuite le regretté et spirituel Démétrius Lévêque ; deux frères : MM. Ls-Philippe et Pierre Ouellet, MM. Bruno Desjardins, Clément Lévêque, Eugène Hudon et Arthur Letellier. Ajoutons quelques prêtres amis qui venaient de temps à autre nous rendre visite, comme les aimables cousins Dionne et Taschereau, et l'on croira facilemen que le chœur de notre jolie et modeste église était souvent rempli comme celui d'une cathédrale.

Les paroissiens profitaient de la présence de tant de gens instruits au milieu d'eux. On en vint jusqu'à fonder un cercle littéraire et agricole, et il suffit de nommer les conférenciers pour donner une idée de l'importance de cette institution. Le curé, M. Dion, donnait des lectures sur l'histoire de la paroisse ; l'abbé Casgrain parlait d'histoire du Canada ; mon père faisait un cours d'industrie laitière ; l'honorable Ernest Gagnon, aujourd'hui shérif, expliquait le code municipal ; et enfin, le

docteur Alphonse Letellier enseignait l'hygiène,—une véritable Université ! Il arriva à mon frère Alphonse d'y discourir sur l'astronomie, et à moi d'y parler sur divers sujets religieux.

Comme bien d'autres établissements de ce genre, le cercle, sans devenir vicieux, n'eut pas une bien longue existence. Les voyages, les changements de domicile, l'inconstance humaine, la mort enfin, séparèrent les professeurs, qui ne furent pas remplacés.

CHAPITRE V.

LE COLLÈGE.—LE COUVENT.—ORDINATION SACERDOTALE DE DEUX FRÈRES, LE MÊME JOUR.—MON FRÈRE LUDGER.—SA MORT.—MALADIE ET MORT DE MON PÈRE.—MORT D'ALICE.—DÉPART DE LA RIVIÈRE-OUELLE.—QUELQUES NOTES SUR LES MEMBRES SURVIVANTS DE LA FAMILLE.

Ludger, Henri, Alphonse, François et Georges, ont fait toutes leurs études classiques au collège de Sainte-Anne. Eugénie et Herminie ont étudié d'abord au couvent de la Rivière-Ouelle et aux Ursulines. Alice a terminé au couvent de Bellevue, dont j'étais alors le chapelain.

La plus grande fête de famille que nous ayons eue a été sans contredit l'ordination sacerdotale qui nous fut conférée, à Ludger et à moi, dans l'église de la Rivière-Ouelle, le 22 juin 1873, par Sa Grandeur Mgr Taschereau. Voici ce qu'écrivait à un ami feu M. l'abbé Adrien Papineau, au sujet de cette solennité :

" En pensant à l'ordination des MM. Têtu, il m'a semblé que c'était un événement entouré de circonstances peu ordinaires. Ainsi ma mémoire ne me rappelle pas d'ordination faite pendant la vingt-huitième année de pontificat de Papes que j'ai connus ; je n'ai pas encore vu deux frères ordonnés en un même jour, dont l'un fût doyen de son aîné et l'autre l'aîné de son doyen. (1) De

(1) Nous étions entrés ensemble dans l'état écclésiastique. Mais mon frère resta à Sainte-Anne, moi j'allai à Québec, et à cause des dates différentes des ordinations, je fus ordonné diacre avant lui, et par conséquent j'étais son doyen pour la prêtrise.

plus, ce n'est pas chaque année que l'on voit un archevêque donner en un même jour le baiser de paix à deux frères, et le soufflet salutaire à deux frères des premiers." On comprend qu'il s'agissait du soufflet de la confirmation appliqué sur les joues de François et de Georges.

Notre oncle David, le curé de Saint-Roch, faisait prêtre-assistant, et M. Félix Buteau, compagnon de classe de mon père, s'était chargé du sermon. Il n'était pas orateur, mais c'était un littérateur, un homme instruit et un saint. Il prononça un beau et touchant discours, prenant pour texte ces paroles si bien appropriées de l'apôtre St. Paul : *Segregate mihi Saulum et Barnabam.*

Tous les messieurs du clergé furent invités à dîner chez mon père pour accompagner le digne archevêque, qui avait bien voulu honorer notre maison de son auguste présence. Mon père avait le prélat à sa droite, et à sa gauche M. le curé Fortin. Mon frère et moi nous étions en face, aux côtés de notre bonne mère. L'honorable M. Letellier et nos oncles Elisée Dionne et Laurent Têtu étaient les seuls laïques présents, et parmi les ecclésiastiques, à part ceux déjà nommés, étaient MM. P. Sax, curé de Saint-Romuald, L. Blais, curé de Fraserville, le R. P. Resther, Raymond et René Casgrain, Chs Bacon, J.-O. Faucher, H. Kerouack, J. Girard, Ed. Roy, Ed. Leclerc, Chs-Allyre Collet, P. Dubé et C.-A. Marois.

Ce fut la plus jeune de la famille, la petite Alice, âgée de huit ans, qui offrit au nom de tous, les remerciements si bien dus à l'archevêque. M. Letellier fit aussi un

petit discours, et Mgr Taschereau, dans sa réponse, dit que c'était avec grand plaisir qu'il avait consenti à venir ordonner les deux frères, dans leur paroisse natale. Il me fit l'honneur d'ajouter que c'était en partie pour reconnaître les services que j'avais rendus à l'archevêché, où je travaillais déjà depuis trois ans, et où il déclara, séance tenante, vouloir me garder auprès de lui.

Le lendemain, les deux nouveaux prêtres dirent leur première messe dans l'église de la paroisse, Ludger au maître-autel, assisté par son oncle David, moi à un autel latéral, ayant M. le curé Fortin pour assistant. Notre cousin, l'abbé René Casgrain, ordonné quelques mois avant nous, offrait en même temps le saint sacrifice au second autel latéral.. Le déjeûner se prit au presbytère, et M. le curé y avait invité, outre tous les membres de la famille, madame Charles Gasgrain et ses deux fils, Raymond et René.

Il y aura bientôt vingt-cinq ans que cette pieuse et joyeuse fête a été célébrée chez mon père. Nous étions vingt-quatre à table, il ne reste plus que quatorze survivants. Les autres convives sont allés, je l'espère, s'asseoir au banquet éternel. Parmi ceux qui sont partis, l'un des premiers fut mon frère Ludger lui-même, dont la mort accidentelle a été l'une des plus grandes épreuves qui puissent affliger une famille. Il se noya le 20 juillet 1876.

La nécrologie suivante, écrite par M. l'abbé Raymond Casgrain, est une notice biographique assez complète, et il me suffit de la reproduire. Je serais trop long si j'entre-

prenais d'écrire moi-même mes impressions et les douloureux souvenirs qu'évoquent en mon cœur la lecture de ce fidèle mais si triste récit :

NÉCROLOGIE

L'ABBÉ F.-A.-LUDGER TÊTU

Un déplorable accident vient d'enlever, à la fleur de l'âge, un prêtre aussi distingué par ses talents naturels que par ses vertus sacerdotales, qui aurait pu rendre, pendant bien des années, de grands services dans notre diocèse, surtout dans l'enseignement, pour lequel il possédait de rares aptitudes.

Depuis le commencement des vacances du Collège de Sainte-Anne, il était à la Rivière-Ouelle, au sein de sa famille, se reposant des fatigues d'une année de professorat.

N'aimant aucun divertissement bruyant, tout son plaisir consistait à employer les heures de loisir que lui faisaient les vacances, à faire des excursions sur l'eau, dans une légère embarcation. Il venait d'acquérir la chaloupe qui avait appartenu, il y a quelques années, à feu M. l'abbé Laverdière, du Séminaire de Québec.

Mercredi, 19 courant, M. Têtu s'embarqua seul par une légère brise de nord-est pour se rendre à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Arrivé heureusement au presbytère, où il retrouvait dans la personne de M. Dufour, le curé actuel, un si

digne remplaçant de son oncle, feu M. le curé Têtu, il y passa la nuit. Le lendemain, après avoir célébré la sainte Messe, et passé joyeusement la matinée, en compagnie de quelques confrères, il leur dit adieu, en adressant ces deux mots à l'un d'eux, au moment de la séparation : *Esto vir.* Il se mit en route, vers trois heures et demie de l'après-midi, pour revenir à la Rivière-Ouelle, où il désirait se rendre utile en assistant M. le curé de la paroisse, à l'occasion du concours annuel pour les indulgences de la fête du Mont-Carmel. Dieu l'a appelé à lui au moment où il s'en allait pour remplir cette œuvre de piété et de zèle.

A peine était-il parvenu au milieu de l'Anse de Sainte-Anne, à peu près en face du Collège, qu'un violent orage, suivit d'un coup de vent subit, fondit sur la chaloupe et la fit chavirer. Le jour suivant, vendredi, se passa sans qu'on eût aucun indice de l'accident, bien que sa famille commençat à concevoir de graves inquiétudes. Ce ne fut que samedi matin, qu'une autre chaloupe de la Rivière-Ouelle, s'étant rendue par hasard sur la batture connue sous le nom de *Fer-à-Cheval*, aperçut l'embarcation à demi renversée et en partie couverte d'eau. Le corps fut retrouvé sous le pontage de l'avant, les mains jointes dans l'attitude de la prière. Nul doute que le regretté défunt a eu le temps de voir venir la mort et de s'y préparer. Comme dernier acte de piété, il avait sorti de sa poitrine son scapulaire qu'on a retrouvé par dessus sa soutane.

Les premières nouvelles de l'accident furent apportées

au père du défunt par deux de ses confrères du Collège de Sainte-Anne, qui, ayant eu quelques soupçons du malheur, avaient examiné les différentes parties de l'anse de Sainte-Anne au moyens du télescope, et avaient aperçu une chaloupe, dont les hommes étaient occupés à relever l'embarcation renversée.

Peu d'instants après l'annonce de cette nouvelle, la chaloupe qui portait la triste dépouille entra dans la rivière et répandit la consternation.

M. l'abbé François-Amable-Ludger Têtu, né à la Rivière-Ouelle, le 17 octobre 1847, était fils du Dr Ludger Têtu et de Dame Clémentine Dionne. Après avoir terminé son cours classique au collège de Ste-Anne en 1868, il entra dans l'état ecclésiastique, l'année suivante. Ordonné prêtre à la Rivière-Ouelle, le 22 juin 1873, le même jour que son frère, l'abbé Henri Têtu, sous-secrétaire de l'archevêché, il continua de professer au collège de Sainte-Anne, où il fit la rhétorique jusqu'à la fin de l'année scolaire 1874. Sa santé l'obligea alors d'abandonner l'enseignement, et il fut nommé vicaire de Chicoutimi ; mais sa vocation pour la vie de collège et le professorat l'y suivit, et ne fit que s'y développer davantage. Aussitôt que ses forces le lui permirent, il rentra de nouveau au collège de Sainte-Anne (septembre 1875), dans l'intention de consacrer le reste de ses jours à l'éducation de la jeunesse. On lui avait confié la classe des Belles-Lettres ; c'est au moment où ses talents mûris par l'expérience allaient rendre les services les plus utiles,

qu'une mort prématurée est venue l'enlever à l'institution à laquelle il faisait honneur.

Les qualités qui distinguaient M. l'abbé L. Têtu, comme professeur, prenaient leur source dans une franchise, et une amabilité de caractère qui lui attachaient le cœur de ses élèves, et lui donnaient sur eux un ascendant irrésistible. Aussi, un des directeurs du Collège nous disait-il qu'il réussissait à se faire un ami de chacun de ses élèves, et qu'aucun d'eux, mêmes les plus rebelles, n'avait pu résister à sa douce influence. Il avait aussi le don d'inspirer une vive émulation dans sa classe, de toujours intéresser ses élèves par une parole facile, et un enseignement lucide et attrayant. Il n'est pas étonnant que sous une pareille direction ses classes ne fissent des progrès rapides.

Avec d'aussi précieuses qualités de l'esprit et du cœur, on peut juger quel devait être le charme de ses relations avec ses confrères. D'un caractère toujours égal, et d'une gaieté qui ne sa démentait jamais, il était, selon l'expression vulgaire, *la joie de la maison.*

Nous avons été témoin de la douleur inconsolable, de la vraie désolation dans lesquelles sa mort inattendue a plongé ses confrères. D'une piété angélique, il portait sur sa figure le reflet de sa belle âme. On peut dire que le sourire était permanent sur ses lèvres, et son arrivée au milieu des cercles où il se rencontrait était le signal de l'entrain et de la joie. Il était le témoignage frappant de la vérité de ces paroles de l'Esprit-Saint : *Lætetur cor quærentium Dominum* (Ps. CIV, 3.) " Le cœur de ceux

qui cherchent le Seigneur est toujours dans la joie." Aussi, malgré les angoisses par lesquelles il a dû passer à son dernier moment, le sourire semblait encore errer sur ses traits jusqu'à l'instant où il a été déposé dans sa tombe.

Dieu, qui tempère toujours ses coups, même lorsqu'il frappe, a ménagé une grande consolation à sa famile dans ce malheur, en permettant de retrouver ses restes, et de leur donner la sépulture ecclésiastique. Il repose dans l'église de la Rivière-Ouelle, où ses funérailles ont eu lieu, mercredi, 26 courant, au milieu d'un grands concours de parents, d'amis et de membres du clergé, à la tête desquels on remarquait Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêché de Québec.

Au nombre des membres du clergé présent, on distinguait M. le G.-V. Poiré, Supérieur du Collège de Ste-Anne, M. le G.-V. Thibault, curé de St-Denis ; MM. les curés N.-T. Hébert, D. Martineau, E. Dufour, P. Patry ; MM. V. Sorin et D. Lévesque, du Séminaire de St-Sulpice de Montréal ; Ls Beaudet et L.-N. Bégin, du Séminaire de Québec ; les prêtres et ecclésiastiques du Collège de Saint-Anne, etc., etc. On comptait en tout quarante membres du clergé.

La levée du corps fut faite par M. Patry, curé de Saint-Paschal. Le service a été chanté par M. Geo. Casgrain, curé de Saint-Jean-Deschaillons, parent du défunt. Avant de faire l'absoute, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a prononcé d'une voix souvent entrecoupée de sanglots, l'éloge

du regretté défunt, et a adressé à la famille et aux paroissiens affligés d'admirables paroles de consolation".

Cette mort fut un coup terrible pour mon père. Il souffrait depuis longtemps de la maladie du foie. Plusieurs années auparavant, il avait été obligé de faire un long voyage dans les provinces maritimes pour rétablir sa santé absolument compromise, et il avait eu pour compagnons : M. Royal, plus tard lieutenant-gouverneur de Manitoba, M. P.-B. Casgrain, le docteur Gauvreau, frère du curé actuel de St-Roch de Québec, et le jeune Larocque qui fut zouave pontifical. Cette vacance lui avait rendu des forces et du courage, mais ce n'était qu'une trève de quelques années ; les fatigues inhérentes à la profession de médecin à la campagne reprirent leur travail de mort et le chagrin vint y mettre la dernière main. Mon père était d'une parfaite sobriété et il suivait un bon régime alimentaire, mais comme un bon nombre de médecins, il ne se soignait pas et ne songeait qu'à soigner les autres. Après la mort de son fils aîné, on le vit amaigrir, dépérir visiblement, et enfin en 1879, le mal ayant fait des progrès rapides, il prit le lit pour ne plus le quitter. Pendant plusieurs semaines, il reçut les soins les plus intelligents et les plus affectueux des membres de sa famille et en particulier de sa sœur Nathalie et de sa fille Herminie. Le docteur Alphonse Letellier ne négligea rien de ce qui pouvait guérir ou du moins soulager son malade, et M. Auguste Casgrain se montra

—19

ce qu'il avait toujours été pour mon père, un ami fidèle, habile et dévoué.

Mon père était un excellent catholique : ce qui m'avait toujours édifié, c'était de le voir tous les soirs réciter le chapelet de la Sainte Vierge, et le dimanche, quitter souvent une agréable réunion d'amis, pour assister aux vêpres paroissiales. Il n'y manquait jamais sans une grave raison ; aussi se prépara-t-il à la mort avec le plus grand soin, merveilleusement aidé par M. le curé, son directeur spirituel, qui lui administra les derniers sacrements. Il suivit attentivement et sûrement les progrès de la maladie, et le soir de sa mort, il me dit : ce sera pour cette nuit. Il mourut en effet cette nuit-là même (5 mai 1879), entouré de toute sa famille,et assisté par l'abbé Dion et par moi. Quand le curé partit, il était comme moi tout en larmes, et il me dit : "je vous dis que votre père est un saint." Je n'en ai jamais douté et c'est ce qui a fait notre consolation à tous.

Mgr Cazeau descendit de Québec, quoique malade, pour chanter le service, le 9 mai 1879, et présider à l'inhumation dans le cimetière de la Rivière-Ouelle. M. Letellier, alors lieutenant-gouverneur, assistait aux funérailles de son ami, ainsi que le juge Jean-Thomas Taschereau, beau-frère, avec un très grand nombre de parents, d'amis et de membres du clergé.

M. l'abbé Casgrain, toujours le premier à donner des preuves non équivoques de sympathie dans ces pénibles circonstances, écrivit une très belle nécrologie dont je ne citerai que les lignes suivantes :

" Chrétien sincère et toujours pratiquant, caractère élevé et d'une intégrité antique, doué d'un rare jugement, ami sincère autant que dévoué, le Dr Têtu était, par excellence, l'homme de conseil dans sa paroisse, et sa mort y a fait un vide qui se fera bien longtemps sentir. Son inconsolable famille peut le regretter pour elle-même, mais non pas pour lui ; car, après une vie tout entière passée à faire le bien, il est allé recevoir la récompense que Dieu a promise au bon et fidèle serviteur."

M. l'abbé Casgrain pouvait parler avec connaissance de cause. Depuis bien des années, il était l'ami de mon père, qui était lui-même l'ami intime de toute cette excellente famille Casgrain, et en particulier de madame Casgrain, sa cousine, laquelle était si parfaitement digne de tout respect et de toute affection.

Quatre ans après, le 21 février 1885, la mort entrait de nouveau dans la maison, et venait chercher la plus jeune de la famille, cette chère Alice, qui était si bonne, la bien-aimée, un petit ange sur la terre. Mais que de consolations dans cette fin si douce et si sainte !

Je cite une notice nécrologique publiée dans le *Courrier du Canada :*

NÉCROLOGIE

Une tombe vient encore de s'ouvrir pour recevoir la frêle enveloppe d'une belle âme, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui. C'est samedi matin, (21 fév.) à la Rivière-Ouelle, que s'éteignait doucement, après une longue et cruelle maladie, Mlle Alice Têtu. Elle avait vingt ans !

Vingt années employées au service de son Créateur, à rendre heureux ceux qui l'entouraient, à faire l'édification et l'admiration de tous ceux qui la connurent. Oui, ceux-là seuls qui ont aimé et connu dans l'intimité la chère et douce enfant qui vient d'être enlevée à l'affection des siens, savent quels trésors de piété, de douceur et d'aimables vertus renfermait ce jeune cœur dont Dieu, depuis longtemps déjà, avait reçu l'hommage. Vingt ans! A cet âge où d'ordinaire le monde paraît si beau, où tout sourit au cœur, où tout n'est que rêve, espoir, illusion, à cet âge et plus jeune encore, Alice avait compris, ou plutôt deviné, le néant de tout ce qui passe; elle avait offert à Dieu sa jeunesse et sa vie entière en demandant au cloître la paix de son séjour et la joie de ses sacrifices. "Avez-vous vu" dit M. de Montalembert, "en mars ou en avril, un jeune enfant respirer les premiers épanouissements de la nature, et les premières lueurs de l'admiration étinceler dans son beau regard au contact du réveil de la vie dans les bois et les champs? C'était le printemps de la vie en présence du printemps de la nature, et c'était un enchantement. Mais il y a quelque chose de plus enchanteur et qui ravit l'âme aux plus hautes cîmes de l'émotion humaine, c'est la vierge déjà adolescente, toute rayonnante de jeunesse et de beauté, qui se détourne de tous les parfums de la vie pour ne plus respirer et regarder que le ciel".

C'est au monastère des Ursulines de Québec qu'elle devait entrer en novembre dernier. Elle eût été par ses talents une heureuse acquisition pour cette maison, par ses

vertus une digne et sainte fille de Marie de l'Incarnation, et le cloître perd en elle un sujet précieux. Mais Dieu la trouvait déjà mûre pour son ciel, et acheva de la préparer, par un martyre de plusieurs mois, à la couronne qu'il lui réservait, dans l'impérissable joie de l'Éternel Séjour. O vous ! mère bien-aimée, frères et sœurs qui pleurez le départ de votre ange, consolez-vous ! Si le bonheur vous échappe, il vous reste l'espoir en cette réunion éternelle dans la Patrie heureuse que son regard mourant paraissait entrevoir aux dernières heures de la douloureuse veille qui devait voir finir son pèlerinage.

" Taisez-vous !...... Elle entend la plainte maternelle.
Oh ! laissez-la répondre à la voix qui l'appelle ;
Au chœur des chérubins laissez-la se mêler !
Ses yeux ont entrevu les immortelles rives,
Ne retenez donc plus ses deux ailes captives :
Laissez-la s'envoler......

Laissez-la s'envoler ! votre blanche colombe
Ne peut poser son pied qu'au delà de la tombe.
Il lui faut des zéphirs doux et mélodieux,
Des astres rayonnants dans des cieux sans nuages,
Des horizons sans fin, des étés sans orages......
Et des amis heureux.

A genoux ! A genoux ! Oh ! je vous en conjure !
Qu'en votre cœur brisé se taise le murmure ;
Que rien en ce moment ne profane l'adieu.
Elle part... Suivez-la dans sa course infinie...
Et puis vous comprendrez que cette enfant bénie
Etait la part de Dieu."

Je chantai le service, assisté par mes frères Alphonse et François, comme diacre et sous-diacre.

L'année suivante, le 1er septembre 1886, la famille quitta la Rivière-Ouelle, pour aller demeurer à Québec, d'abord dans la rue d'Aiguillon, et depuis plusieurs années dans la rue Couillard. C'est depuis que nous

sommes à Québec, que nous avons perdu, le 25 novembre 1889, la bonne Délina Tardif, qui était comme une seconde mère pour nous, et qui nous aimait comme ses enfants. Un ami publia à cette occasion la nécrologie suivante, qui est marquée au coin de la plus exacte vérité :

L'ANCIENNE DOMESTICITÉ

" Nous ne voulons pas laisser passer inaperçu un fait récent qui rappelle les belles mœurs et coutumes canadiennes d'autrefois. Jeudi matin, ont eu lieu, à l'église Saint-Jean-Baptiste, les funérailles d'une vénérable vieille qui a vécu dans les humbles fonctions de la domesticité pendant quarante-deux ans, avec ce dévouement et cette fidélité qui relèvent si bien les plus modestes états qu'elles en font, à la fin, d'un simple serviteur un membre de la famille.

Mademoiselle Délina Tardif qui vient de mourir, était une de ces servantes dévouées dont le type disparaît trop rapidement de nos jours. Entrée dans la maison de feu le docteur Têtu, de la Rivière-Ouelle, l'année même de son mariage, elle a été, pour ainsi dire, la seconde mère de ses enfants, qui avaient pour elle autant d'attachement que de respect. Toute la famille s'était empressée d'accourir de loin comme de près, à ses funérailles. Et ce fut un spectacle vraiment touchant de voir les quatre frères, disant la messe en même temps pendant l'office funèbre. Monseigneur Têtu fut celui qui chanta le service."

Il ne me reste plus, pour terminer cette histoire, qu'à ajouter quelques notes sur les enfants survivants de notre famille, et c'est ce que je vais faire en peu de mots.

I. Comme je suis maintenant l'aîné, il faut bien commencer par moi. Entré à l'archevêché, à l'appel de Mgr Baillargeon, le 1er septembre 1870, et grâce à l'influence de mon oncle le curé Têtu et de mon ami M. Antoine Gauvreau, je remplis la charge d'assistant-secrétaire jusqu'au 2 mars 1878 où je pris celle d'aumônier laissée vacante par le départ de M. N. Laliberté. Depuis la mort de Mgr Bolduc, le 8 mai 1889, j'occupe de plus le poste de procureur de l'archevêché. J'ai toujours été chapelain quelque part : c'est ainsi qu'en 1873, j'allai pendant six mois dire la messe tous les jours à l'Hôpital du Sacré-Cœur, et c'est moi qui eus l'honneur d'y faire le premier sermon. De 1874 à 1880—six ans—je fus aumônier de la garnison ; de 1879 à 1882—trois ans—chapelain du couvent de Bellevue, et depuis 1882 aumônier de la prison.

Parmi les événements intéressants—pour moi—qui sont venus rompre la monotonie de ma vie, je ne puis omettre de mentionner un voyage de six mois dans les principaux pays de l'Europe, en 1882-83, et un autre voyage en Europe et en Palestine en 1891-92. (1)

(1) Dans ces deux voyages en Europe, j'eus le grand bonheur de voir trois fois le Souverain Pontife Léon XIII, et dans la dernière audience dont je fus honoré, je lui présentai mon dernier ouvrage, *Les Evêques de Québec*. Le Pape me fit écrire une lettre par l'un de ses secrétaires pour me bénir et me témoigner sa satisfaction. Cette lettre a été publiée dans la *Semaine Religieuse* de Québec où se trouvent aussi des correspondances très intéressantes de l'abbé Casgrain racontant notre pèlerinage à Rome et en Terre-Sainte.

A l'occasion de l'élévation au cardinalat de Mgr Taschereau, j'ai été nommé camérier secret de SS. Léon XIII, le 11 mars 1887, et, à la demande du cardinal, Prélat de la maison du Pape, le 15 avril 1889.

II. Alphonse, ordonné prêtre à Québec, le 5 mars 1882, a dit sa première messe au couvent de Bellevue. Grand dîner chez mon oncle Laurent Têtu. Convives : ma mère et ses enfants, l'oncle Vital Têtu, Horace Têtu, et Lady Langevin. Vicaire pendant quelques mois, à Saint-Charles et à Sainte-Claire de Dorchester, il occupa ensuite et avec succès la chaire de rhétorique au collège de Sainte-Anne, pendant dix années. En 18891-92, il fut mon compagnon de voyage et visita avec moi les principales villes de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Suisse et de l'Italie, et fit le pèlerinage de Terre-Sainte. Un mois après son retour, en juillet 1892, il fut nommé procureur du collège de Sainte-Anne, charge qu'il remplit jusqu'au 13 février 1894. Une attaque de paralysie l'a forcé alors de quitter le collège et à venir demeurer avec ma mère à Québec. Après un repos d'un an, il s'est remis courageusement à la besogne, et depuis deux ans, il est l'aumônier de l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes à Québec.

III. François, ordonné prêtre à Québec, le 30 mai 1885, dit sa première messe dans la chapelle de l'archevêché qui avait été très bien ornée pour la circonstance, par les soins de mon ami l'abbé C.-O. Gagnon. Notre mère y assistait avec toute la famille. François a des talents remarquables pour les sciences, aussi a-t-il été

rofesseur de mathématiques et d'astronomie au collège le Sainte-Anne, et ce, depuis sa première année de sémiariste. Ce n'est qu'il y a trois ans, le 2 juin 1894, qu'il été forcé, par le rhumatisme goutteux, de renoncer au rofessorat pour rétablir sa santé. Il n'a pas discontinué l'étudier et de suivre tous les progrès de la science.

IV. Georges, ordonné prêtre à Québec, le 15 mai 1887, lit sa première messe à l'église de Notre-Dame des Vicoires. Le dîner se prit cette fois dans notre maison de a rue d'Aiguillon. Douze convives. A part les membres le notre famille, nous avions pour invités les abbés Raymond et René Casgrain, C.-O. Gagnon, aujourd'hui rélat, T.-G. Rouleau et L. Mayrand.

Grâce à la généreuse démarche de l'abbé C.-O. Gagnon, n put lire à la fin du banquet les télégrammes suivants :

Québec, 10 mai 1887.

A Marcello Massarenti,
Vatican, Rome.

Famille Têtu implore bénédiction apostolique — cinq frères rêtres—cinquième ordonné dimanche.

GAGNON.

Georges est en effet le cinquième prêtre de la même famille, ce qui est chose inouïe dans les annales ecclésiasiques du Canada et de bien d'autres pays sans aucun loute.

Rome, 12 mai 1887.

Au Cardinal Taschereau, Québec,

Saint-Père accorde à la famille Têtu bénédiction implorée par élégramme Gagnon.

MOCENNI. (1)

(1) Mgr Mocenni est aujourd'hui cardinal. Dom Marcello Massarenti, l'ami de Mgr Gagnon et le mien, est encore secrétaire de l'aumônerie pontificale. Il a quatre-vingts ans passés.

Le nouveau prêtre fut nommé vicaire à la basilique, charge qu'il remplit jusqu'au 25 juin 1890. Il partit alors pour Paris et Bruxelles, et entra dans la communauté des PP. du Saint-Sacrement. Après son noviciat de deux ans et sa profession, il alla résider à la maison de Paris, avenue Friedland, et depuis trois ans, il est le premier directeur du juvénat de Trévoux. Georges a toujours eu le goût et le talent de la prédication. On peut dire qu'il a prêché toute sa vie; car bambin, il revêtait déjà la soutane, coiffait la barrette et prononçait des sermons terribles. Aussi fut-il estimé comme prédicateur à la basilique, et, en France, il est très souvent occupé à prêcher des retraites dans les paroisses et dans les collèges et séminaires. Cette année, 1897, nous avons eu le plaisir de le revoir pendant deux mois, après sept ans d'absence.

V. et VI. Eugénie et Herminie ont toujours demeuré avec notre mère. La première, écrivain à ses heures, a publié dans *L'Opinion Publique*, de nombreuses correspondances et chroniques qui étaient extrêmement goûtées. Ses talents littéraires incontestables lui ont valu d'être secrétaire de grand nombre d'associations de charité, postes honorables, mais très peu lucratifs. Elle est, comme sa sœur du reste, l'une des colonnes fondamentales de l'Œuvre des Tabernacles, et ne cesse de faire des collectes pour alimenter la Caisse, demandant de vive voix, par écrit, multipliant ses démarches et ses visites, harcelant les retardataires, *importune*, *opportune*, ne laissant de repos qu'à ceux qui ont payé.

Sa sœur cadette, Herminie, sans se remuer antant en
›parence, n'en fait pas moins de besogne, car presque
ut son temps est consacré à l'Œuvre des Tabernacles,
, chaque année, elle apporte à l'exposition solennelle
:s ornements, cinquante à soixante cordons d'aubes
ı'elle a confectionnées elle-même, sans compter des
ɔuquets, des linges d'autel, des porte-Dieu, etc., etc.,
c. Elle est de plus la femme d'affaires et la ménagère
: notre maison, qui est restée, comme l'on sait, un véri-
ble presbytère. Toutes deux sont d'une grande énergie
font honneur au nom caractéristique de leur famille.

QUELQUES NOTES SUR LA RIVIERE-OUELLE

LISTE DES CURÉS.—LES TRENTE ET UN PRÊTRES NÉS DANS CETTE PAROISSE.—LES LAÏQUES MARQUANTS QUI EN SONT SORTIS.—LES MAÎTRES D'ÉCOLES.—LA SOCIÉTÉ À KAMOURASAKA ET À LA RIVIÈRE-OUELLE.—LES MÉDECINS ET LES NOTAIRES QUI ONT PRATIQUÉ DANS CETTE DERNIÈRE PAROISSE.

La Rivière-Ouelle fut desservie d'abord par des missionnaires, tels que les abbés Thomas Morel et Pelmelnaud. Ce fut ce dernier qui fit la première entrée dans les registres de l'état civil, le 3 janvier 1685. Vinrent ensuite les Pères Récollets, Nicolas Cadard et Emmanuel Jumeau, l'abbé Pierre de Francheville et M. Bernard de Requeleyne, qui fut le premier curé en titre, de 1691 à 1718. Le père Cadard avait été le premier missionnaire résidant, en 1686.

De 1718 à 1734, la paroisse fut desservie par les curés de Sainte-Anne, qui furent MM. Nicolas-Joseph Chasles et Sauvenier-de-Coppin et le Père Récollet Maurice Imbault. En 1734, M. Charles Lefebvre Duchouquet fut nommé curé de la Rivière-Ouelle, mais n'y demeura qu'un an.

Voici la liste de ses successeurs : MM. Louis Chevalier, 1735-1766 ; Bernard-Sylvestre Dosque, 1766-1769 ; Jean-Louis Parent, 1769-1781 ; Mgr B.-C. Panet, 1781-1825 ; M. le grand-vicaire Pierre Viau, 1825-1835 ; M. le

nd-vicaire Louis Marie Cadieux, 1835-1838; MM.
arles Bégin, 1838-1872; Maximin Fortin, 1872-1874;
oi-Victorien Dion, 1874-1892; J.-Edouard Pagé, 1892-
95. Curé actuel, M. Adolphe Michaud.

Après la mort du grand-vicaire Cadieux, arrivée le 13
n 1838, les paroissiens de la Rivière-Ouelle s'inquié-
ent au sujet de la nomination de son successeur, et
nt appris que le curé de Sainte-Anne, M. Mailloux,
it été nommé grand-vicaire, ils adressèrent une requête
évêque de Québec pour demander que le grand-vicaire
district continuât d'être le curé de la Rivière-Ouelle,
guant les droits que leur conféraient une coutume de
quante-sept ans et surtout l'honneur qu'avait eu la
oisse de posséder pendant quarante-quatre ans le
retté Mgr Panet.

Igr Signay ne se laissa pas attendrir et il leur envoya
Charles Bégin, qui fit tomber à jamais cette honora-
tradition. La requête dont je viens de parler porte
noms de cinquante paroissiens, dont vingt et un si-
nt et vingt-neuf ne font que des croix. Voici les
ns des signataires: P.-F. Casgrain, C.-H. Têtu, P.
on, marguillier en charge, Isidore Michaud, Chs Cha-
s, St-Jorre N.-P., Louis Dauteuil, George Dauteuil,
nri Garon, Firmin Dumont, Rémi Roy dit Desjardins,
rre Bouchard, Bernard Bouchard, Vincent Boucher,
exandre Hudon, Josaphat Bouchard, Joseph Ouellet,
colas Bouchard, Augustin Hamel, Norbert Puize et
Bte Bonenfant.

LISTE DES PRÊTRES NÉS À LA RIVIÈRE-OUELLE (1)

I. Hyacinthe Hudon, né le 28 novembre 1792, fils de Jérémie Hudon et de Marie Bergereau. Ordonné prêtre, le 9 mars 1817, il fut successivement vicaire, à Québec, chapelain de l'église de Saint-Roch, missionnaire d'Arichat, curé de Rigaud et de Boucherville, chanoine du chapître de Montréal, vicaire-général et chanoine honoraire de Notre-Dame de Chartres, en France. Décédé à Montréal, le 12 août 1847, et inhumé dans la cathédrale.

II. Zéphyrin Lévêque, né le 6 janvier 1806, de Clément Lévêque et de Julie Michaud. Ordonné le 6 janvier 1831. Vicaire à Saint-Roch de Québec et à Saint-Gervais ; curé de Saint-Pierre-les-Becquets et de la Malbaie. On le voit ensuite à la Baie des Chaleurs, à Toronto, missionnaire à Paspébiac. Il passa quelque temps au monastère des Trappistes de Gethsémanie, Kentucky. En 1851, il était à Boston. L'année suivante, il se rendit en France et exerça le ministère dans le diocèse de Bordeaux. De retour en Amérique, il mourut, le 13 février 1862, à Jersey-City, Etats-Unis.

III. Louis-Charles-Arthur Ouellet, né le 30 septembre 1824, de Louis Ouellet et de Marie-Justine-Charlotte Normandeau. Ordonné à Ottawa, le 13 avril 1851, il fut d'abord vicaire à Aylmer, et en septembre de la même

(1) Je comptais bien mettre en tête de cette liste le nom de M. Charles-Joseph Deschamps de la Bouteillerie, et non sans raison, puisque son père était Seigneur de la Rivière-Ouelle et qu'il demeura toute sa vie dans cette paroisse. Mais j'ai dû baisser pavillon, en constatant que cet abbé, qui fut chanoine de la cathédrale, avait eu la malencontreuse idée de naître à Québec, le 18 août 1674.

née, curé de Saint-Anne du Calumet, où il demeura
ute sa vie et où il mourut, le 29 avril 1891.

IV. Pierre Dionne, né le 28 juin 1826, de Henri Dionne
de Perpétue Bérubé. Ordonné à Québec, le 18 juin
354. Vicaire à Saint-Joseph de Lévis et à Saint-Roch
Québec. En 1856, il fut nommé curé de Saint-Alban,
roisse qu'il desservit jusqu'au 1er octobre 1881. Il
retira alors du saint-ministère et mourut à Saint-Jean,
O., le 30 mars 1889.

V. Ls-Alphonse Casgrain, né le 30 mai 1830, fils de
erre-Thomas Casgrain et d'Emilie Lacombe. Ordonné
Québec, le 23 septembre 1854, et nommé vicaire à
iicoutimi ; 1855, curé de Notre-Dame du Grand-Brulé,
Saguenay ; 1859, premier curé de Sainte-Louise ; 1872,
ré d'Haverhill, Mass ; plus tard, curé de Saint-Mathieu,
Fall-River. M. Casgrain est retiré du saint ministère
demeure à Sainte-Anne de la Pocatière.

VI. Joseph-Henri Hudon, né le 25 octobre 1828, fils de
seph Hudon et d'Emilie Dionne ; ordonné à Québec,
7 octobre 1855. En 1861, il est Jésuite au collège de
iinte-Marie de Montréal ; 1880, supérieur du même
llège ; 1891, recteur du collège de Saint-Boniface,
anitoba ; mort à la résidence de l'Immaculée-Concep-
on de Montréal, le 26 février 1897. Le R. P. Hudon
ait un religieux distingué et un administrateur qui a
it sa marque et laissé les meilleurs souvenirs.

VII. Henri-Raymond Casgrain, né le 16 décembre
331, de Charles-Eusèbe Casgrain et d'Elizabeth Baby.
rdonné à Sainte-Anne de la Pocatière, le 5 octobre

1856 ; professeur à Sainte-Anne ; 1859, vicaire à Beauport ; 1860, à Notre-Dame de Québec, jusqu'au 1er septembre 1872. Il se retira alors du saint ministère, à cause d'une grave maladie des yeux. M. l'abbé Casgrain a sa résidence au Bon Pasteur.

VIII. Louis-Joseph Hudon, né le 2 mai 1836, fils de Paul Hudon et de Marguerite Lévêque. Ordonné à Sainte-Anne, le 9 octobre 1859. Professeur au collège de Sainte-Anne. En 1861, vicaire à Sainte-Croix ; 1862, vicaire à Notre-Dame de Lévis. En 1884, il se retira à l'Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance, où il est décédé le 9 juin 1896.

IX. Hyacinthe Gagnon, né le 2 mars 1837, de Hyacinthe Gagnon et de Marie Saint-Jean. Ordonné à Saint-Denis, le 23 septembre 1860. Vicaire à Lotbinière ; 1861, curé de Laval ; 1865, de Frampton ; 1868, vicaire à Saint-Henri ; 1871, curé de Sainte-Catherine ; 1880, de Sainte-Claire ; 1883, de Saint-Edouard de Lotbinière.

X. Achille Pelletier, né le 20 juin 1832, de Hypolite Pelletier et de Geneviève Bérubé. Ordonné à Saint-Denis, le 23 septembre 1860. Vicaire à Saint Joseph de Lévis ; 1862, missionnaire à la Pointe-aux-Esquimaux ; 1865, curé de Saint-Alexis du Saguenay ; 1873, de Sainte-Sophie ; 1883, du Château-Richer. Le 1er octobre 1892, il se retire du saint ministère. Décès à l'Hôpital-Général, le 19 juin 1894.

XI. David Roussel, né le 26 décembre 1835, de Jean-Baptiste Roussel et de Marie-Alzire Dionne. Ordonné à Sainte-Anne de la Pocatière, le 8 octobre 1865. Profes-

eur au collège de cette paroisse. En 1866, vicaire à la
Rivière-au-Renard ; 1867, curé du Mont-Louis ; 1871,
uré de Sainte-Anne du Saguenay, jusqu'au jour de sa
mort arrivée le 13 avril 1898.

XII. Ignace Langlais, né le 15 novembre 1840, de Jean-
aptiste Langlais et de Constance Bélanger. Ordonné à
Québec, le 7 mars 1868 ; vicaire à Saint-Jean-Port-Joly ;
869, curé de Sainte-Perpétue. En 1871, il quitta le
ergé séculier pour entrer dans la congrégation des Pères
e Sainte-Croix. Durant plusieurs années, professeur au
ollège de Memramcook. Aujourd'hui (1898) au collège
e Saint-Césaire.

XIII. Joseph-Rémi Desjardins, né le 13 décembre
839, de Rémi Desjardins et d'Angélique Dumais. Or-
onné à Québec, le 6 juin 1868. Directeur de l'école
agriculture de Sainte-Anne. 1871, curé de Saint-Côme ;
874, procureur du collège de Sainte-Anne ; 1879, curé
e Sainte-Louise ; 1894, procureur du collège de Sainte-
nne.

XIV. Démétrius Lévêque, né le 12 novembre 1846, de
harles Lévêque et de Catherine Lebel. Etudes au collège
e Sainte-Anne, à Saint-Sulpice de Montréal et à Issy, en
rance. Ordonné prêtre à Montréal, le 3 décembre 1872,
exerça le ministère dans les paroisses de Sainte-Brigitte
de Saint-Joseph, enseigna, pendant deux ans, la philo-
phie au collège de Montréal et ensuite fut attaché à
église de Notre-Dame. Homme de grands talents et de
eaucoup d'esprit, M. Lévêque a été l'un des prédicateurs

canadiens les plus éloquents et les plus estimés. Mort à la Rivière-Ouelle, des fièvres typhoïdes, le 21 juillet 1884.

XV. René-Edouard Casgrain, né le 4 février 1839, de l'horable Charles-Eusèbe Casgrain et d'Elizabeth Baby. Ordonné à Saint-Hyacinthe, le 2 mars 1873. Vicaire à Saint-Jean I. O., et à Saint-Patrice ; desservant de Frampton ; curé de Stoneham ; 1882, de Sainte-Catherine ; 1886, chapelain du Sacré-Cœur ; 1887, curé de Sillery ; 1894, chapelain de Bellevue ; 1896, assistant-chapelain de l'Hôtel-Dieu ; 1898, curé de l'Ange-Gardien.

XVI. Ls-David-Henri Têtu, né le 24 octobre 1849, de Ludger Têtu et de Clémentine Dionne. Ordonné, le 22 juin 1878, à la Rivière-Ouelle. Assistant-secrétaire à l'Archevêché ; 1878, aumônier ; 1889, procureur. Nommé camérier secret de SS. Léon XII, le 21 mars 1887, et Prélat de la maison du Pape, le 15 avril 1889.

XVII. Frs-Amable-Ludger, frère du précédent, né le 17 octobre 1847. Ordonné le 22 juin 1873. Vicaire à Somerset et à Chicoutimi. Professeur au collège de Sainte-Anne. Mort noyé le 20 juillet 1876.

XVIII. Joseph-Alphonse D'Auteuil, né le 15 octobre 1844, de Georges D'Auteuil et de Thècle Lebel. Ordonné le 28 mai 1876. Vicaire à Saint-Ferdinand d'Halifax ; 1880, curé de Saint-Adrien ; 1887, curé de Saint-Alphonse de Thetford.

XIX. Arthur Bouchard, né le 4 janvier 1845, de Mathieu Bouchard et de Félicité Lebel. Ordonné à Vérone, le 11 août 1878. En 1879, missionnaire dans l'Afrique Centrale. 1884, aumônier militaire dans l'ar-

mée Anglaise, expédition de Khartoum ; 1885, vicaire à Sainte-Julie et curé de Beaumont ; 1898, curé de Couva, Ile de la Trinidad ; 1889, curé de Saint-Pierre-Baptiste ; 1891, novice chez les PP. du Saint-Sacrement, à Bruxelles ; 1893, curé de N.-D. de la Garde, à Québec ; 1895, curé de Carénage, aux Antilles. Le R. P. Bouchard est mort à la Trinidad, le 12 septembre 1896. (1)

XX. Bruno Desjardins, né le 13 septembre 1852, de Bruno Desjardins et de Mathilde Hudon-Beaulieu. Ordonné à Québec, le 22 mai 1880. Vicaire à Saint-Anselme ; 1886, curé de Saint-Antonin.

XXI. Alphonse Têtu, né le 19 octobre 1858, de Ludger Têtu et de Clémentine Dionne. Ordonné à Québec, le 5 mars 1882. Vicaire à Saint-Charles et à Sainte-Claire. Professeur de rhétorique et procureur du collège de Sainte-Anne ; 1896, chapelain de l'Académie des Frères, à Québec.

XXII. Jos.-Philippe-Auguste Ouellet, né le 8 octobre 1856, de François Ouellet et de Lucie Bélanger. Ordonné le 7 juin 1884, à Québec. Vicaire à Sainte-Hénédine et à Sainte-Anne de la Pocatière ; 1893, curé de Saint-Onésime.

XXIII. Pierre Ouellet, né le 14 octobre 1858, frère du précédent. Ordonné le 30 mai 1885, à Québec. Vicaire à Saint-François de Beauce ; 1888, à Lambton ; 1889-1890, missionnaire au Labrador ; 1890, curé au Lac-Noir.

(1) Ami intime du R. P. Bouchard, j'ai publié, en 1897, une notice biographique sur ce prêtre distingué. Volume in-12 de 230 pages avec six photogravures.

XXIV. André Bérubé, né le 23 janvier 1857, d'André Bérubé et de Domitille Raymond *dit* Phocas. Ordonné à Campbelton, le 22 août 1886. Curé d'Acadiaville, dans le diocèse de Chatham.

XXV. François Têtu, né le 7 juillet 1861, de Ludger Têtu et de Clémentine Dionne. Ordonné le 30 mai 1885, à Québec. Professeur de sciences au collège de Sainte-Anne.

XXVI. Clément Lévêque, né le 25 mai 1860, de Clément Lévêque et d'Adéline Miville-Deschênes. Ordonné à Québec, le 13 juin 1886. Vicaire à Lotbinière; 1887, à Kamouraska; 1889, à Sainte-Croix; 1894, curé de Saint-Philémon de Bellechasse.

XXVII. Georges Têtu, né le 24 avril 1863, de Ludger Têtu et de Clémentine Dionne. Ordonné à Québec, le 15 mai 1887. Vicaire à la Basilique. En 1891, au noviciat des PP. du Saint-Sacrement, à Bruxelles; 1893, à la maison de Paris. Depuis 1895, directeur du juvénat de Trévoux, près de Lyon.

XXVIII. Eugène Hudon, né le 14 novembre 1860, de Michel Hudon-Beaulieu et de Thaïs Miville-Deschênes. Ordonné prêtre le 4 juin 1887. Vicaire à Saint-Jean-Deschaillons; 1895, à Fraserville; 1897, à Saint-Laurent, I. O.; 1898, curé de Saint-Prosper, dans le comté de Dorchester.

XXIX. Arthur Letellier, né le 7 août 1862, de Charles Letellier de Saint-Just et de Marie-Eliza Chapais. Il fit ses études au collège de Sainte-Anne, aux séminaires de

Saint-Sulpice de Montréal et de Paris, et au collège Romain, de Rome. Ordonné prêtre à Rome, par le Cardinal Parocchi, le 25 février 1888. Entré dans la communauté des PP. du Saint-Sacrement, il avait fait son noviciat à Bruxelles. Il vint à Montréal, le 30 juin 1890, quatre mois avant les autres pères, ses confrères, pour la fondation de la maison de Montréal, où il a demeuré depuis.

XXX. Charles Dionne, né le 6 novembre 1871, de Marcel Dionne et de Caroline Lévêque. Ordonné le 27 juin 1897. Vicaire à Saint-Raymond.

XXXI. Ludger Hudon, né le 12 septembre 1870, de Michel Hudon-Beaulieu et de Thaïs Miville-Deschênes. Ordonné le 10 juillet 1898. Vicaire à Somerset.

Comme on l'a vu en parcourant cette longue liste, une famille de la Rivière-Ouelle—c'est la première et la seule jusqu'à présent au Canada—a fourni cinq prêtres à l'Église, et trois familles en ont donné deux, chacune. Parmi ces trente et un lévites, j'ai remarqué un vicaire-général, un prélat de la maison du Pape, un jésuite, un père de la Congrégation de Sainte-Croix, deux pères du Saint-Sacrement, un sulpicien, un missionnaire apostolique de l'Afrique Centrale, un chanoine, et un littérateur couronné par l'Académie française. C'est le premier prêtre canadien qui ait eu cette honneur. Nommons les diocèses où l'un ou quelques-uns de ces messieurs ont exercé le saint-ministère : Québec, Montréal, Rimouski, Chicoutimi, Ottawa, Chatham, Saint-Jean, N.-B., Saint-Boniface, Paris, Rodez, Bordeaux, Malines, Boston, Pro-

vidence, Trinidad, etc. Je renonce à donner la liste des religieuses ; elle serait trop longue et aussi trop difficile à faire. Il y a peu de familles qui n'en aient fourni, et peu de communautés de Montréal et de Québec, qui n'en comptent un grand nombre. La famille Letellier, en a donné deux, la famille Bélanger, deux, la famille Casgrain, quatre, etc.

Parmi les laïques les plus marquants qui sont nés à la Rivière-Ouelle, je rappelle l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur, après avoir été ministre de l'agriculture, à Ottawa ; l'honorable Jean-Charles Chapais, ministre lui aussi dans le même département ; Sir Alphonse Pelletier, député, sénateur, ministre, et aujourd'hui président du Sénat ; et l'honorable Chs-Ernest Gagnon, député, secrétaire de la Province, et aujourd'hui shérif de Québec. Que d'autres noms je pourrais donner parmi les membres des professions libérales, les marchands, les agriculteurs, les ingénieurs, qui tous font l'honneur de notre vénérable et féconde paroisse ! Mais je ne veux pas abuser de mes richesses ni pousser trop loin l'amour de la patrie. Il y aurait bien aussi le revers de la médaille qu'il vaut mieux pour le moment, je crois, ne pas montrer.

La Rivière-Ouelle doit être l'une des paroisses les plus instruites, à cause du couvent des Sœurs de la Congrégation, fondé en 1809, du voisinage si avantageux du collège et de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, et aussi des excellentes écoles établies depuis longtemps dans la paroisse elle-même. Et jusqu'à ces dernières années, l'on

e donnait la peine d'avoir des instituteurs capables l'enseigner et, ce qui est encore plus merveilleux, c'est qu'on les payait. Ce détail important m'était confirmé, es jours derniers, par M. Napoléon Lacasse, l'un des vétérans de l'enseignement, qui m'a lui-même fait la classe à la Rivière-Ouelle. J'ai pu recueillir les noms des messieurs suivants qui ont enseigné dans ma paroisse natale : MM. John Sleven, Auguste Béchard, Jean Johnson, (1) Pierre Boucher, (2) Chs-Thimothée Dubé, (3) Thomas Bégin, (4) ——— Tanguay, David Têtu, Napoléon Lacasse, ——— Potvin, Charles Ouellet, Etienne Gagnon, Eugène Couture, Samuel Côté, Guillaume Robichaud, Elzéar Boivin, Joseph Drapeau et Emile Pelletier.

Maintenant, il n'y a plus d'instituteurs à la Rivière-Ouelle, mais seulement des institutrices. Ce n'est pas un progrès. Bien des personnages, bien des choses aussi

---

(1) Epoux de Marguerite Casgrain.

(2) Ce monsieur dormait, un jour, paisiblement pendant la classe, sans doute pour donner le bon exemple à ses élèves. L'un deux, évidemment très éveillé et qui n'était autre que M. François Casgrain, lui lança son encrier à la figure. Cette cérémonie mit tout de suite fin aux beaux rêves du pédagogue et de plus changea la couleur de son teint.

(3) M. Dubé étudiait en même temps la médecine chez le docteur Brassard. Il pratiqua longtemps aux Trois-Pistoles.

(4) Il était le frère du curé et fit longtemps l'école dans une salle de l'immense presbytère d'alors, qui avait été construit sous l'administration de M. Cadieux. M. Thomas Bégin eut, un jour, une jolie peur que jugèrent à propos de lui faire deux de ses élèves, mes cousins David Têtu et Auguste Casgrain. Ces messieurs s'avisèrent de mettre de la poudre à fusil dans le creux d'une buche, de boucher soigneusement, et d'introduire cette bombe improvisée dans le poële, immédiatement avant la classe du matin. On devine ce qui arriva : une explosion épouvantable qui renversa le poële et menaça de mettre le feu à tout l'édifice. Le professeur est émerveillé, le curé arrive pour voir le désastre, personne de mort, excepté le poële, mis hors de combat. Conclusion : congé pour toute la journée.

ont disparu de la scène : la société a changé, la paroisse n'est vraiment plus la même. Quand j'étais jeune, comme nous aimions à voir passer ces nombreuses goëlettes qui entraient jusqu'à plus d'une demi-lieue dans la rivière, et qui donnaient à notre modeste port tant d'animation, de commerce et de vie ! Elles se font rares, maintenant. Pendant quelque temps, nous eûmes le luxe d'un steamboat qui, une fois la semaine, s'aventurait jusqu'au quai construit près de l'église. Et nous avions le *Saguenay*, le *Voyageur*, etc., qui régulièrement touchaient au quai de la Pointe-aux-Orignaux. Quel endroit superbe ! quelle vue sur le fleuve immense ! La Pointe-aux-Orignaux restera l'un des plus beaux sites du monde. Mais elle était plus intéressante à visiter autrefois, quand on était sûr d'y trouver le propriétaire de l'hôtel, l'inoubliable Georges Lévêque, et d'entendre le récit de son voyage à *Périsse* (Paris), agrémenté de ses *car*, *alorse*, et de bien d'autres expressions non moins remarquables. L'autre *Pointe*, située à l'embouchure de la rivière, a conservé, elle, toute sa renommée et ses parfums, grâce aux nombreux marsouins qui la fréquentent. Elle est immortalisée au reste par ses légendes si bien racontées par M. l'abbé Casgrain. Entre les deux extrémités de la paroisse, je rappellerai la Pointe-aux-Iroquois et l'anse de la pêche au saumon, l'Eventail, le Roule-billot, les côteaux, le haut de la rivière, la route de la plaine, la route à Vertbois, Brise-culottes, le Cotillon, etc.

Les modernes habitants de la Rivière-Ouelle pourraient me dire que je vante à l'excès les gloires passées, *lauda-*

tor temporis acti, et me rappeler la pauvreté de l'ancienne église avec ses tribunes et ses jubés si étranges et si multipliés, le vieux couvent jaune, où s'entassaient jusqu'à soixante pensionnaires, les ponts en bois qui traversaient la rivière, et que les glaces emportaient, les chemins horribles d'alors, etc, etc. Ils seront peut-être tentés de mettre en regard l'église d'aujourd'hui, avec son joli clocher, sa nef et son chœur si classiques, son orgue harmonieux ; ils me feront admirer le vaste couvent —mais qui n'est pas rempli ! — le magnifique pont en fer qui porte le nom de l'honorable C.-E. Gagnon ; les routes arrondies, où l'on ne risque plus d'enfoncer à tout jamais ; et cent autres améliorations que je ne connais pas, et qui sont peut-être aussi ignorées de bien d'autres ! Quoiqu'il en soit, je souhaite que les paroissiens de la Rivière-Ouelle, tout en marchant hardiment dans la voie du progrès, n'oublient pas qu'ils ont fort à faire pour suivre les traces de leurs devanciers. Qu'ils se rappellent leurs noms avec un juste orgueil, et qu'ils imitent leurs vertus chrétiennes et sociales !

M. Derome—dans ses *Réminiscences*, article publié dans le *Foyer Canadien*, de 1866 — parle au long de l'union et des rapports aimables qui existaient autrefois entre les familles de Kamouraska et de la Rivière-Ouelle. A Kamouraska, il trouve le curé Varin, l'honorable Amable Dionne, MM. Pascal Taché, seigneur ; Jean-Baptiste Taché, notaire ; Thomas Casault, notaire ; le docteur Thomas Horseman, vrai gentilhomme, au jugement solide et au cœur sensible et bon ; et Charles d'Ol-

bigny, homme de lettres, militaire licencié de l'empire, et qui, par besoin, s'était fait instituteur de l'école primaire du bourg. A la Rivière-Ouelle, il remarque surtout l'honorable Chs-E. Casgrain, M. Jean-Chs Chapais, le notaire François Letellier de Saint-Just, et Frédéric Weiss, suisse d'origine, arpenteur instruit, grand ami de l'abbé Painchaud. Il demeurait dans la maison occupée longtemps par M. Auguste Casgrain, et située à l'ouest du manoir seigneurial. M. Derome ajoute : "Cette société.... formait une catégorie d'hommes à qui la fortune répartissait inégalement ses faveurs, mais ayant en partage ces qualités solides dont relèvent inévitablement le charme et la sûreté des relations humaines."

Pour compléter ce que dit M. Derome et ce que j'ai moi-même écrit plus haut, j'ajouterai la liste des médecins et des notaires qui se sont succédés ou ont vécu ensemble à la Rivière-Ouelle. Médecins : Jean-Baptiste Garon—il pratiquait en 1752,—Everight Piuze, jusqu'en 1814, François Fortier (1), Bernard-Antoine Panet, médecin et coroner ; Pierre Brassard, Ludger Têtu, mon père ; Alphonse Letellier de Saint-Just, etc.

Les notaires furent MM. Cazes—qui desservait la Côte-du-sud depuis le cap Saint-Ignace,—Augustin Dionne, frère de l'honorable Amable Dionne, François Letellier, Charles Têtu, Joseph Deguise, Pierre Garon, H. Bélanger, Michel-Honoré St-Jorre de Sergerie, Luc Letellier,

(1) Il demeura pendant quelques années au manoir seigneurial et ensuite à l'ouest.

Henri Garon, Chs-Ernest Gagnon, Adélard Boucher, etc. En 1819 et 1820, il y eut en même temps quatre notaires à la Rivière-Ouelle. Mon grand'oncle Augustin Dionne et M. Joseph Deguise allèrent ensuite se fixer à Kamouraska, et M. Charles Têtu dans le district de Saint-Hyacinthe. J'ai parlé ailleurs des seigneurs de la Rivière-Ouelle, qui furent : les Deschamps de la Bouteillerie, les Boishébert, les Perrault, les Casgrain et les Letellier de Saint-Just.

JOSEPH TÊTU I.

Le cinquième des enfants de Félix Têtu et de Mar
Madeleine Vallée, Joseph, était né à Saint-Thomas, le
avril 1775. J'ai malheureusement peu de détails sur
belle vie d'honnête et intelligent cultivateur. Pour
d'une excellente éducation de famille, et d'une instr
tion élémentaire très suffisante, avec les exemples qu
reçut de ses parents, et les habitudes de travail contr
tées dès le bas âge, il sut se faire une très belle carriè
et élever à son tour une nombreuse famille, dont
membres sont aujourd'hui répandus dans nombre d'
droits des Etats-Unis et du Canada. C'était un g
homme comme son frère Jean-Baptiste, haut de c
pieds et demi, de caractère gai, et d'une intelligence b
au-dessus de la moyenne. Etabli par son père sur
bords de la Rivière-du-Sud, il agrandit bientôt son
maine, et devint l'un des plus riches propriétaires
Montmagny. Il demeurait à un mille et demi seulem
de son frère Jean-Baptiste, lequel, comme nous l'av
vu, légua sa maison à son fils, l'arpenteur François Tê
La maison de Joseph, après avoir passé aux mains
son fils, Félix, est devenue maintenant la propriété
M. Nazaire Godreau.

M. Joseph Têtu fit un très heureux mariage, en ép
sant, à Saint-Thomas, le 16 juillet 1797, Thérèse Poir
fille de Pierre Poirier et d'Elizabeth Couture. C
famille Poirier était acadienne, Jean-Baptiste, père

erre, étant né à Annapolis, en 1702. Le beau-père et belle-mère de M. Joseph Têtu demeurèrent en dernier u avec leur gendre, et c'est dans sa maison si confor- ble et si hospitalière qu'ils finirent leurs jours. Madame seph Têtu était une femme " aimable, jolie, religieuse sympathique, " comme me l'écrit un de ses neveux qui eu l'avantage de la bien connaître.

M. Joseph Têtu mourut le 3 novembre 1854 à l'âge de xante et dix-neuf ans et demi. Sa femme l'avait pré- dée dans la tombe, quelques mois auparavant, et ait été inhumée à Saint-Thomas, le 28 avril de la ême année.

Voici les noms et l'histoire bien abrégée de leurs treize fants.

I. Thérèse, b. 15 janvier 1799, s. 8 août suivant.

II. Marie-Sophie, b. 28 septembre 1800. Elle épouse, 20 janvier 1818, Joseph Blais, de Saint-Pierre, et meurt 30 décembre suivant. Elle n'eut qu'un enfant, Joseph, et décédé le même jour.

III. Edouard, b. 12 novembre 1801. Il épousa, le 24 vrier 1824, Emmélie Couillard-Dupuis, fille de Jean- ptiste Couillard-Dupuis, co-seigneur de Saint-Thomas. le était distinguée par son intelligence, sa piété et bonne éducation. Elle était la sœur de M. Louis- uillard Dupuis, père de M. l'abbé J.-B. Dupuis, curé tuel de l'Isle Surette, N. E. Son mari était très de haute lle. Cultivateur comme son père, il demeurait à quelque stance à l'est sur une propriété qui a passé aux mains son fils, M. Joseph Têtu. Il mourut le 24 janvier 1882,

à quatre-vingts ans. Il avait perdu sa femme le 9 février 1871.

Leur mariage avait été heureux et fécond. Quatorze enfants dont voici les noms :

1° Edouard, b. 7 février 1825. Il épousa, le 25 février 1851, Marie-Louise Proux, fille de François Proux et de Marie-Anne Têtu. Elle était sa cousine du 3ème au 4ème degré. Ils n'ont pas eu d'enfants. M. Edouard Têtu est cultivateur et demeure à Saint-Thomas, sur la rive sud de la rivière.

2° Emmélie, b. 19 mars 1826. Elle se marie, le 24 novembre 1846, à Charles Dumas, cultivateur, de Saint-Michel-de-Bellechasse. Douze enfants sont nés de ce mariage : (a) Narcisse, cultivateur, célibataire, âgé de çinquante ans, demeure à la maison paternelle avec son père et sa mère ; son père est âgé de quatre-vingt-seize ans, (1898). (b) Mary, morte fille, le 31 janvier 1880, à l'âge de trente et un ans. (c) Samuel, cultivateur, demeure à Saint-Michel. Il a épousé Denise Martineau, nièce de M. D. Martineau, mort, curé de Saint-Charles, et il en a eu six enfants. (d) Achille, célibataire, demeure à Québec et travaille dans une manufacture. (e) Edouard est frère des Ecoles chrétiennes, actuellement aux Trois-Rivières. (f) Adélard, journalier, demeure à Saint-Thomas. Il a épousé Emmélie Joncas et en a eu trois enfants dont deux sont vivants. (g) Léon, marchand tailleur est fixé à Saint-Romuald. Le 4 août 1879, il a épousé Josephine Lambert, de Lévis, laquelle vient de mourir, le 7 mai 1898, à l'âge de trente-huit ans et cinq

mois. Douze enfants : Marie-Louise, morte, Adelstan, Marie-Louise, Léopold, mort, Arthur, Léopold, Yvonne, Elise, Alphonse, Marie-Doria, Alma et Antoinette. (h) Domicile, mort célibataire à l'âge de trente-huit ans. (i) Rebecca, mariée à Adélard Bélanger de Saint-Thomas ; un enfant. (j) Rosanna, épouse de François Turgeon, de Beaumont. Elle est mère de sept enfants. (k) Philéas est barbier et demeure à Montréal, célibataire. (l) Elise, épouse de Edmond Mercier, fut mère de trois enfants. Elle est décédée à l'âge de vingt-huit ans. Son mari demeure à Montréal.

3° *Joseph*-Séraphin, b. le 3 septembre 1827. Il épousa, le 18 août 1857, Odile Proulx, fille de Jacques Proulx et de Marie-Nicole. M. Têtu, qui est cultivateur, demeure avec sa femme et quelques-uns de ses enfants, dans la maison de son père, Edouard. Il a eu treize enfants :

(a) Marie-Emmélie, b. le 13 mai 1858, mariée, le 12 octobre 1881, à Joseph Fournier, de Saint-Thomas. Enfants : Gustave, né le 12 janvier 1883, et décédé quelques jours après ; Alvine, née le 10 décembre 1884 ; Alfred, né le 10 septembre 1887 ; Amédée, né le 12 septembre 1890 ; Emile, né le 8 novembre 1893 ; Joseph, né le 27 mars 1895. (b) Marie-Rose-Anna, b. le 31 juillet 1859. Elle demeure à la maison paternelle. (c) Marie-Amanda, b. le 16 novembre 1861. Le 29 janvier 1884, elle devint l'épouse de Séraphin Coulombe, de Montmagny. Enfants : Marie-Eva-Amanda, née le 11 novembre 1884, et morte le 11 novembre 1891 ; Marie-Alice-José-

phine, née le 16 janvier 1886; Marie-Louise, née le 22 février 1887; Joseph-Emile-Séraphin, né le 29 septembre 1889; et Marie-Lucie, née le 4 décembre 1890, morte à l'âge de huit mois. Après la mort de sa femme, arrivée le 2 février 1891, Séraphin Coulombe s'est remariée à une de ses cousines de la même famille Coulombe. (d) Joseph, b. le 14 mars 1863. Il s'est remarié, le 27 août 1888, à Montague dans le Michigan, à Marcelline Detaux. Un enfant, Omer, est né le 27 mars 1890. M. Joseph Têtu, demeure à Manistee, Michigan. (e) Louis-Eugène, b. le 26 août 1864. Il demeure à Fall-River. Encore célibataire. (f) *Marie*-Jeanne-Attala, b. le 26 août 1864, mariée le 22 juillet 1890, à Alphonse Bernier, cultivateur, de Montmagny. Enfants : Marie-Camille, né le 4 mai 1891 ; Joseph-Fortunat-Philippe, né le 29 janvier 1893, et mort le 7 février 1895 ; Joseph-Roch, né le 13 février 1894 ; Joseph-Louis-Philippe, né le 11 avril 1895 ; Marie-Edith, née le 21 mars 1897. (g) Frs-Xavier-Fortunat, b. le 3 mars 1866. Il épousa, le 13 janvier 1891, Marie-Emmélie Godreau, parente au 3ᵉ degré de madame Dr Edmond Casgrain. Ils demeurent avec M. Joseph Têtu, père. Enfants : Marie-Aline, née le 12 octobre 1891 ; Louis-Philippe-Henri, né le 2 juillet 1894 ; Joseph Antoine-Gérard, né le 11 juin 1896, et mort à l'âge de sept mois ; Marie-Anne-Alma, née le 6 décembre 1897. (h) Joseph-Edmond, b. le 4 mai 1867. Il demeure à Munising, Michigan. (i) Marie-Eloïse, b. le 11 octobre 1869, mariée le 13 janvier 1891, à Louis Bélanger, de Montmagny, fils de Louis et de défunte Zoë Boulet. Ils

sont parents du 4e au 5e degré de consanguinité. Enfants : Marie-Judith, née le 5 janvier 1894 ; Marie-Régina, née le 24 mai 1895 ; Marie-Alma, née le 15 juillet 1896 ; Louis-Ernest-Oscar, né le 5 janvier 1898. (j) *Marie-Eva*, b. le 21 février 1871. Mariée, le 30 août 1892, à Joseph Beaumont, de Saint-Thomas. Enfants : Joseph-Willy, né le 17 juin 1894, et décédé le 24 mars 1898 ; Marie-Yvonne, née le 5 septembre 1895 ; Joseph-Fridy, né le 26 février 1896 ; Joseph-Ubalde, né le 17 avril 1897. (k) Rodolphe-*Omer*, b. le 14 août 1872. C'est le premier représentant de la famille Têtu, au Klondike. Il est parti de Saint-Thomas, le 15 mars 1896, pour se rendre au pays de l'or, et jusqu'à présent le succès a couronné son travail. Il est devenu propriétaire de terrains aurifères, et tout porte à croire qu'il a déjà amassé une fortune de plus de $15,000.00. J'ai eu le plaisir de lire quelques-unes de ses lettres qu'il a écrites à sa famille, et qui témoignent de son intelligence, de son amour du travail et de sa piété filiale. (l) Octave-*Servule*, b. le 4 décembre 1874. Lui aussi s'est laissé tenter par les promesses du Yukon, et encouragé d'ailleurs par les succès de son frère, il vient de partir, le 6 mars 1898, pour le pays des millions. Puissent-ils tous deux devenir en effet millionnaires et archi-millionnaires ! Je suis convaincu que, bien élevés comme ils sont, religieux et honnêtes, ils feront un excellent usage de leur fortune. Ils seront d'ailleurs les premiers pour représenter la famille dans cette honorable profession.

4° François-Gaspard, b. le 6 janvier 1829. Le 21 juin 1852, il épousa, à Chicago, Suzanne Urbain, d'origine française, laquelle mourut le 21 septembre 1858. De ce mariage sont nés quatre enfants : (a) Edouard, décédé en 1853, à l'âge de quatre mois. (b) Emmélie, née en 1854, qui devint l'épouse de Prudent Nicole, de Saint-Thomas, et qui est morte le 18 mars 1865, à l'âge de quarante-deux ans. Treize enfants : Amédée (1875), Ovide (1877), Emile (1878), Alexandre (1880), Mary (1882), Joséphine (1883), Célina (1884), Alice (1886), Eva (1887), Lumina (1889), Régina (1890), Joseph-Albert (1892), Edmond (1893). (c) Eugène, né en 1856. Il est célibataire et demeure avec son père, à Péoria, Illinois. Il est caissier au *Central City Railway Co.* (d) Louis, né en 1858. Cultivateur, il demeure à Saint-Thomas, chez son oncle Edouard Têtu, de la Rivière-du-Sud. Il s'est marié le 12 octobre 1886, à Marie-Louise Vallée, fille de Edouard Vallée et de Sophie Colin. Enfants nés de ce mariage: Louis-Philippe (1887), Anna-Marie (1889), Joseph-Eugène (1890), Joseph-Ubalde (1892).

M. Gaspard Têtu demeure à Peoria où il a été marchand durant bien des années. Après la mort de sa première femme, il s'est remarié, en 1864, à madame veuve M. H. Armstrong, américaine protestante, ayant de riches propriétés foncières dans la ville de Peoria. Une des plus belles avenues porte son nom, et l'adresse de M. Gaspard Têtu est 303, Armstrong Avenue. M. Têtu est maintenant retiré des affaires. Infirme et boî-

teux depuis plusieurs années, il a eu dernièrement le malheur de se casser une jambe.

5° Marie-Adéline, b. 8 septembre 1830. Le 7 février 1865, elle devient l'épouse de Joseph Bélanger, cultivateur, de Saint-Thomas, et son cousin du 3ème au 3ème degré de consanguinité. Enfants nés de ce mariage : (a) Joseph-André-*Fortunat*, né le 12 février 1866. Parti pour le Klondike en même temps que son cousin Omer Têtu dont nous avons parlé, il en est revenu dans l'été de 1897, à cause du faible état de sa santé. Il avait envoyé quelques correspondances intéressantes aux journaux. (b) Frs-Xavier-Numa, né le 14 mars 1867. (c) Marie-Athaïs, née le 11 mai 1868. (d) Odilon, né le 18 mars 1870. (e) Marie-Desneiges-Daria, née le 14 décembre 1874.

6° François-Xavier, b. 16 janvier 1832. Il était marchand et cultivateur à Sainte-Adélaïde de Pabos. Il mourut célibataire le 1er juillet 1894.

7° Louis-*Herménégilde*, b. 18 octobre 1833. Il se maria, à la Grande-Rivière, le 12 août 1862, à Esther Bisson, et se fixa à Sainte-Adélaïde de Pabos. Il était cultivateur. Sa mort arriva en 1885. Sépulture à Saint-Thomas le 30 juillet. Voici les noms de ses onze enfants : (a) Emmélie, b. 27 mai 1863, mariée à Moyse Duguay, de Pabos. (b) Herménégilde, b. 15 août 1864. Décédé. (c) Philippe, b. 26 août 1866. Il demeure avec sa mère à Pabos. (d) François-Xavier, b. 11 juillet 1868. Il est aux Etats-Unis. (e) Edouard, b. 20 septembre 1870 ; aux Etats-Unis. (f) Marie-Odile, b. 17 juillet 1872. Elle de-

meure à la maison paternelle. (g) Joseph, b. 26 octobre 1874 ; aux Etats-Unis. (h) Georges, b. 18 janvier 1877 ; au foyer paternel. (i) Alma, b. 11 avril 1879 ; institutrice. (j) William, b. 13 mai 1881 ; chez M. le curé de Sillery. (k) Marie-Esther-Amarylda, b. 26 août 1883 ; demeure avec sa mère.

8° Samuel, b. 8 avril 1835, s. 1836.

9° Elzéar, b. 16 décembre 1836. Il s'est marié, le 22 avril 1868, à Kickepoo, à dix milles de Péoria, Ill. à Mary-L. Ryan, et de ce mariage est née une fille unique, le 24 septembre 1872, laquelle demeure avec ses parents. M. Elzéar Têtu est épicier à Péoria.

10° Marguerite-Philomène-Virginie, b. 8 juillet 1838, s. 1843.

11° Marie-Odile, b. 15 avril 1840. Elle se maria, au mois de novembre 1891, à Alexis Fournier, de Saint-Thomas, et n'a pas eu d'enfants.

12° Prudent-Sylvestre, b. 31 décembre 1842, s. 1846

13° Thomas-Eugène, b. 23 décembre 1844. Il épous Odile Gendron, le 31 août 1875. Dans les actes de baptême de ses enfants, il est qualifié de *journalier* et d *voyageur*. Aujourd'hui il demeure à Fall-River ave toute sa famille.

Enfants : (a) Joseph - Fortunat, b. 11 février 187 décédé le 17 juin 1896. (b) Joseph-Cléophas, b. 29 juil let 1877. (c) Marie-Eva-Azilda, b. 5 novembre 1878. (Ths-Vincent-Eugène, b. 15 avril 1880, mort à l'âge d trois ans. (e) Marie-Catherine, b. 12 août 1881. (f) Arthu Ovide, b. 16 février 1886.

14° *Domicile*-Mathias, b. 1er janvier 1849. Il se maria . Roberval, le 11 septembre 1881, à Emmélie Perron, lors institntrice. Parti pour le lac Saint-Jean, à l'âge de rente ans, M. Têtu est maintenant un riche marchand de saint-Félicien. Lui et sa femme ont reçu une bonne nstruction. Enfants, au nombre de neuf : (a) Joseph-Edouard-Euloge, b. 20 juillet 1882, s. 17 avril 1889. (b) Marie-Emmélia-Daria, b. 16 septembre 1883. (c) Anonyme, s. octobre 1884. (d) Joseph-Edmond-Arthur, b. 29 lécembre 1885. (e) Marie-Caroline-Emma, b. 20 novem-re 1887. (f) Joseph-Raoul-Arthur, b. 8 avril 1889. (g) oseph-Marie-Elizée, b. 24 septembre 1891. (h) Joseph-Rodolphe, b. 6 mars 1893, s. 17 février 1894. (i) Joseph-Félix, b. 1er octobre 1894.

IV. François, b. 13 mai 1803, s. 1819.

V. Marie-Henriette, b. 24 juillet 1804. Elle se maria, e 25 juillet 1826, à Edouard Letellier, fils de Michel Letellier et de Marie-Angélique Beauché, de Saint-Valier. Ce Michel Letellier était le frère de M. François Letellier N. P., le père de l'honorable Luc Letellier de Saint-Just. Comme un grand nombre de membres de ette famille, M. Edouard Letellier était naturellement nusicien, et il fut chantre à l'église de sa paroisse pendant cinquante ans. Au témoignage de M. le curé Rainville, qui l'a bien connu, c'était un bon cultivateur, et un ype d'amabilité et de respectabilité. Il mourut le 24 avril 1886. Enfants nés de ce mariage :

1° Anonyme, b. et s. 3 juillet 1827.

2° Joseph-Edouard, b. 20 octobre 1828, mort en bas âge.

3° Marie-Odile, b. 15 novembre 1829, morte à l'âge de quinze ans.

4° Michel-Edouard, b. 19 mars 1831. Marié d'abord à Wihelmine Robertson, il en eut sept enfants dont cinq sont encore vivants: Marie-Joséphine, Marie-Mathilde-Amanda, décédée, Marie-Anne-Floride, Marie-Héloïse, décédée, Charles-Théodore-Adélard, Marie-Emma et Marie-Louise-Alphonsine.

En secondes noces, il épousa Sara Michaud et il n'en a pas eu d'enfants.

5° Joseph, b. 10 juin 1832, s. 6 juillet suivant.

6° Edouard, b. 10 juin 1832, s. 10 juillet 1835.

7° Joseph, b. 11 août 1833. Il eut pour femme Florida Trépanier qui lui donna douze enfants, dont sept vivent encore. Lui-même est décédé en 1896, à Saint-Michel de Bellechasse où il était cultivateur. Deux de ses fils sont orfèvres à Saint-Hyacinthe.

8° Marie-Flore, b. 17 décembre 1834. Mariée à Honoré Buteau, cultivateur de Warwick, elle a eu dix enfants dont huit sont vivants.

9° Elizabeth, b. 12 décembre 1835. Epouse de André Quéret dit Latulippe, cultivateur de Saint-Michel, elle n'a eu que deux enfants, morts en bas âge.

10° Wilmer, b. 1er juin 1837, s. 15 mars 1838.

11° François-Alfred, b. 4 février 1839. Il s'est marié à une demoiselle Germain. Il est cultivateur au Wisconsin.

12° Edouard-Ephrem-Zoël, b. 5 février 1839. Il est célibataire, et cultivateur au Wisconsin.

13° Frs-Xavier, b. 26 mai 1840. Cultivateur à Saint-Vallier. Marié à Joséphine Bazin, il en a eu treize enfants ; deux sont décédés.

14° Eustache-Didace, b. 28 juin 1841 ; s. 18 mars 1842.

15° Edouard-Achille, b. 30 décembre 1844. Il est boulanger à Peterboro, Ont. Marié à Louise Laplante, il a eu un fils, qui est médecin.

16° François-Télesphore. Il est marié et demeure au Wisconsin, où il est cultivateur.

Edouard Letellier, père de cette nombreuse famille, perdit sa femme, Henriette Têtu, le 15 novembre 1849. Il se remaria à Anastasie Goupil, et il en a eu six enfants, dont cinq vivent encore aujourd'hui.

VI. Marie-Olive, née le même jour que la précédente, le 24 juillet 1804. Morte en bas âge.

VII. Louis-Thomas, b. 28 janvier 1806, s. 1814.

VIII. Joseph-Félix, b. 16 mars 1808, s. avril 1808.

IX. Joseph-Félix, b. 8 septembre 1810. C'était un homme de moyenne taille, brun, d'une intelligence inférieure à celle de son père. Il épousa, le 22 novembre 1831, à Saint-Pierre, Rose Morin, fille de Jean-Baptiste Morin et de Marie Pélagie Blanchet. Deux demoiselles Morin, ses sœurs, furent religieuses des Ursulines, une autre de l'Hôtel-Dieu. Elle-même avait fait ses études au monastère des Ursulines. A son mariage, elle eut une dot de $2000.00. Elle n'eut qu'une seule enfant : Marie-

Philomène-Hermine, b. 4 novembre 1836, laquelle devint l'épouse de Thomas Nicole, le 7 juillet 1856. Après la mort de sa femme, Rose Morin, le 5 juillet 1838, M. Félix Têtu se remaria, le 5 juillet 1841, à Marie-Delphine Nicole, et il en eut dix enfants dont les noms suivent :

1° Delphine-Amélie, b. 27 mars 1842. Elle se maria, le 18 octobre 1859, à Pierre Bacon, de Saint-Pierre, fils de Antoine Bacon et de Marie-Madeleine-Angèle Fournier. Parenté du 2e au 3e degré de consanguinité. Il était le frère de M. Chs Bacon, curé de l'Islet. Madame Bacon est morte le 20 septembre 1897, et son mari le 27 novembre 1895.

Huit enfants sont morts en bas âge.

Joseph est marié à Antoinette Galibois et demeure à Saint-Pierre.

Eugène est aux Etats-Unis. Philia, Délima et Joséphine occupent la maison paternelle. Alice est postulante à la Congrégation de Notre-Dame et Alida est élève au couvent de l'Islet.

2° Edouard-Napoléon, b. 17 mai 1843. Il est célibataire et demeure aux Etats-Unis.

3° Joseph-Eugène, b. 12 août 1844. Le 24 juillet 1866, il se marie à Delphine Nicole, sa cousine du 2e au 3e degré de consanguinité double. Une seule fille, Osmane, est née de ce mariage, en 1867. Elle devint l'épouse de Noël Pâquet, ferblantier, et mourut le 18 novembre 1891.

Après la mort de sa femme, Delphine Nicole, Joseph-Eugène Têtu épousa, le 15 septembre 1874, Louise

Fournier, et il en a eu onze enfants : (a) Marie-Louise-Virginie, b. 15 mai 1875 ; (b) Anonyme, s. 1876 ; (c) Marie-Louise-Hedwige, b. 7 janvier 1877 ; (d) Léda-Lauréa, b. 4 décembre 1877 ; (e) Joseph-Eugène Adélard, b. 24 novembre 1878 ; (f) Marie-Joséphine, b. 2 janvier 1880, s. à huit mois ; (g) Anonyme, s. 18 décembre 1880 ; (h) Joseph-Alfred-Edmond, b. 10 novembre 1881, s. 3 octobre 1883 ; (i) Marie-Aurélie-Clara, b. 11 février 1883, s. 18 septembre suivant ; (j) Joseph-Illiel-Wenceslas, b. 9 juillet 1884 ; (k) Marie-Régina-Corinne, b. 21 juin 1885, s. 1891.

M. Têtu était cultivateur à Saint-Thomas, et c'est dans les registres de cette paroisse que j'ai trouvé les actes de baptême de ses enfants. Il en est parti depuis quelques années et demeure avec sa famille à Fall-River.

4° Félix-Israël, b. 22 mai 1846, s. cinq mois après.

5° Joseph-Félix, b. 2 septembre 1847. Il est célibataire et demeure aux Etats-Unis.

6° Marie-Adèle-Emilienne, b. 16 janvier 1849, s. 3 mai 1870.

7° Marie-Léda, b. 21 septembre 1850. En juin 1874, elle devint l'épouse, à Saint-Thomas, de Chrysologue Fournier. Ils demeurent à Normandin. Huit enfants : (a) Anonyme, né en 1875 ; (b) Alvine, née le 9 novembre 1877 ; (c) Omer, né en juin 1878 ; (d) Wenceslas, né le 26 octobre 1879 ; (e) Gustave, né le 24 avril 1881 ; (f) Alice, née en juin 1885 ; (g) Abraham, né en juillet 1888 ; (h) Frédéric, né en janvier 1891 et décédé à l'âge de neuf mois.

8° Adélard, b. 6 juin 1853. Il épousa, le 5 février 1878, Marie-Cimène Colin, de Saint-Thomas.

Enfants : (a) Marie-Cymène-Azilda, b. 1879. s. même année. (b) Adélard, b. 13 janvier 1880, s. même année. (c) Fridy, le seul enfant survivant. M. Adélard Têtu est mort.

9° Joseph-Philéas, b. 11 décembre 1854. Il est Frère des Ecoles-Chrétiennes à Montréal.

10° Thomas-Zéphirin, b. 15 mai 1857. Il a épousé sa belle-sœur, Cimène Colin, et il est père de quatre enfants. Il demeure à Fall-River, aux Etats-Unis. M. Félix Têtu, le père de ces dix enfants, est décédé le 5 avril 1886, à l'âge de soixante et quinze ans.

X. Joseph, b. 16 mars 1812, s. 1814.

XI. Marie-Bibiane, b. 21 août 1813. Elle épousa, le 27 janvier 1834, François-Xavier Morin, de Saint-Pierre, fils de Jean-Baptiste Morin et de Pélagie Blanchet. Enfants nés de ce mariage :

1° François-Xavier, b. 3 décembre 1835. Mort en bas âge.

2° Marie-Sara-Eugénie, b. 18 décembre 1836. Elle devint religieuse de la Congrégation de Notre-Dame ave le nom de Marie-Séraphin. Elle est décédée.

3° Jean-Mathias, b. 26 décembre 1837. Il est cultivateur à Saint-Moyse. Marié à Melle Landry, neuf enfants.

4° Clémentine-Amiranthe, b. 19 mars 1839, morte.

5° Marthe-Eugénie, b. 2 juin 1840. Morte Sœur d la Congrégation. Sœur Saint-Marcel.

6° Amélie-Victoria, b. 23 octobre 1841, morte.

7° Jean-Samuel, b. 23 décembre 1842. Cultivateur à Saint-Pierre. Marié à Marie-Philomène Larue, il en a eu dix enfants dont cinq sont morts en bas âge. Les cinq survivants, qui tous demeurent à Saint-Pierre, sont : (a) Philomène-Emma, mariée à Charles Proulx, marchand ; (b) Joseph-Alphonse qui demeura avec son père ; (c) Marie-Elzire, mariée à Zéphirin Cloutier ; (d) Joseph-Auguste ; (e) Marie-Eugénie ; (f) Joseph-Solfrid ; ces derniers demeurent à la maison paternelle.

8° Hermine-Rosalie, b. 20 janvier 1844, morte.

9° Marie-Vitaline, b. 8 juin 1845. Mariée à Augustin Hudon. Deux enfants.

10° Esther-Aurélie, b. 11 juillet 1846. Mariée à Georges Boulet, de Saint-François du Sud. Pas d'enfants.

11° Aglaé-Sophie, b. 7 juin 1847, morte.

12° Victoire, b. 14 février 1849, morte.

13° Pélagie, b. 27 juin 1850. Mariée à Johnnny Malais. Quatre enfants.

14° Hermine, b. 12 mars 1852. Morte religieuse à Ottawa, chez les Sœurs de Charité.

15° Sara-Emmélie, b. 20 mars 1853. Morte Sœur de la Congrégation de Notre-Dame. Sœur St-Samuel.

16 Jean-François, b. 27 mai 1855. Demeure au Lac Témiskamingue. Il est marié à une demoiselle Morin et ils ont eu quatre enfants.

17° Henriette, b. 6 novembre 1856. Morte.

M. Frs-Xavier Morin est mort le 9 mars 1869. Son



épouse, Bibiane Têtu, vit encore et demeure à Saint-Pierre avec son fils Samuel.

XII. Léocadie, b. 3 septembre 1815, s. la même année.

XIII. Marie-Vitaline, b. 9 janvier 1819. Le 20 février 1838, elle épousa Joseph Nicole, de Saint-Thomas. Cinq enfants : Thomas, Napoléon, Delphine-Aurélie, Louis et Joseph. Thomas et Joseph demeurent à Saint-Thomas. Delphine-Aurélie, épouse de Eugène Têtu—comme nous l'avons vu—est morte ne laissant qu'une enfant nommée Osmane. Napoléon et Louis sont aux Etats-Unis. Osmane Têtu, fille d'Eugène Têtu, épousa Noël Pâquet, ferblantier, de Saint-Thomas, et elle est décédée en cette ville, le 18 novembre 1891, à l'âge de vingt-quatre ans.

ANGÉLIQUE TÊTU (Madame Montreuil)

Marie-Angélique Têtu, b. le 5 avril 1777. On ne sait rien de ses premières années. Ce qui est certain, c'est qu'elle était très intelligente et d'une gaieté sans pareille. Elle dut recevoir une bonne instruction au couvent de Saint-François, où elle fut pensionnaire depuis le 3 octobre 1789 jusqu'au 12 mars 1791.

Le 19 janvier 1795, elle épousa, à Saint-Thomas, Joseph Sédilot dit Montreuil, fils de Joseph Sédilot dit Montreuil et de Marie-Modeste Boucher, de la Rivière Ouelle. Cette dernière était la sœur de Marie-Geneviève Boucher qui fut l'épouse de M. Charles Chapais, grand

père de l'honorable Jean-Charles Chapais. C'est une tradition dans la famille Montreuil, que lorsque la jeune Angélique Têtu se maria, elle reçut en dot sa pesanteur en argent ; mais un document authentique vient renverser cette légende dorée et nous dire exactement ce que ses parents lui donnèrent, savoir : six vaches à lait, douze moutons, un cheval, un lit tout garni hors les rideaux, avec aussi la somme de dix mille livres de vingt sols en bel argent pour tous droits successifs de père et de mère.

Joseph Sédilot père était maître-forgeron. Sa femme, Marie-Modeste Boucher, était d'une force physique remarquable et l'on vante encore dans les anciennes familles de la Rivière-Ouelle, quelques-unes de ses prouesses en ce genre. Les *tourtes* abondaient à cette époque et madame Montreuil leur tendait des filets, dans lesquels les imprudentes s'empressaient de tomber en foule ; mais souvent d'autres plus vifs qu'elle allaient faire la récolte là où ils n'avaient pas semé. Un dimanche qu'elle *gardait* pendant la grand'messe, elle fit le guet et aperçut heureusement le voleur qui n'était autre qu'un de ses bons voisins. Elle fond sur lui, s'arme de son soulier ferré et lui administre une fessée monumentale dont le bruit est arrivé jusqu'à nous.

Fils unique, le mari d'Angélique Têtu était cultivateur. Après son mariage, il demeura trois ans à la Rivière-Ouelle, et alla ensuite s'établir à Sainte-Anne pour retourner dans sa paroisse natale en 1824.

Ils eurent dix-huit enfants dont je vais donner les

noms, mais dont l'histoire sera brièvement racontée, les détails de leur vie m'étant peu connus.

I. Angélique, née le 12 mars 1796. Le 8 février 1820, elle épousa, à la Rivière-Ouelle, Ignace Gagnon, fils d'Alexis Gagnon et de Catherine Ouellet.

Il mourut au Bic, le 7 juin 1856, âgé de soixante et dix ans, et sa femme est morte elle-même à Saint-Basile de Madawaska, le 26 mars 1870, à l'âge de soixante et quatorze ans. Ils avaient eu neuf enfants :

1° Fébrénie, né le 20 novembre 1820, épouse d'Augustin Dionne de la Rivière-Ouelle et décédée le 23 février 1890. Enfants : (a) Arthur, mort en bas âge ; (b) Léontine, mariée à Honoré Dionne, et (c) Eugénie, épouse de Arthur Dussault, de l'Islet.

2° Théophile, né le 19 mai 1822. Marié à Zoé Gauthier *dit* Larouche. Demeure au Bic.

3° Philippe, né le 11 septembre 1824. Marié à une demoiselle Michaud. Demeure à Fall-River.

4° Ignace, né le 6 août 1826. Marié à Genofe Bouillon, il en eut plusieurs enfants, tous manufacturiers de chaussures, à Montréal. Il est mort au Bic.

5° Henriette, née le 25 août 1828. Epouse de Maurice Gagné *dit* Bellavance. Demeure au Bic.

6° Clarisse, née le 7 octobre 1830. Mariée 1° à Andre Roy et 2 à Alexis Bouillon, frère de Genofe ci-dessus nommée. Elle est morte au Bic, le 15 décembre 1896

7° Mathilde, née le 22 octobre 1832. Mariée à Jean Lagacé. Décédée, le 17 novembre 1894.

8° Narcisse, né le 11 février 1835. Marié à Christine

Thériault. Il est marchand à Saint-Basile de Madawaska.

9° Charles-Alban, né le 19 octobre 1836. Marié à Philomène Poirier, il demeure actuellement à Hamilton, Montana. Enfants : (a) David, avocat, à Edmonston, N. B. ; (b) Léontine, religieuse au couvent de Saint-Basile ; (c) Élise, mariée, à Hamilton.

II. Henriette, b. 25 mars 1797. Morte en bas âge.

III. Marie-Emilie, b. le 26 juin 1798. Après avoir étudié au couvent de la Rivière-Ouelle, dont elle fut l'une des première élèves, elle entra, le 26 juin 1816, au noviciat de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, et fit profession, le 10 juillet 1817. Elle fut successivement directrice du pensionnat à la Maison-Mère de Montréal, au Lac des Deux-Montagnes, où elle enseigna l'algonquin, (possédant bien cette langue), à Sainte-Marie de la Beauce, à la Pointe-aux-Trembles de Québec, à la Sainte-Famille, I. O., à la Pointe-aux-Trembles de Montréal et à Saint-Jean d'Iberville, où elle mourut après trois jours de maladie, le 11 novembre 1850. Elle fut inhumée dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Montréal, sous la chapelle du Saint-Rosaire.

Sœur Sainte-Claude—c'était son nom de religion—était richement douée du côté du cœur et de l'intelligence. Son esprit était vif et pénétrant ; elle avait des talents remarquables, et réussissait en tout ce qu'elle entreprenait. Sa grande gaieté, sa droiture et l'aimable simplicité de ses manières la faisaient aimer de tout le monde, comme sa ferveur au service de Dieu lui acquit un trésor de mérites pour le ciel.

IV. Pierre, b. le 12 janvier 1800. Mort en bas âge.

V. Odilon, b. le 3 décembre 1800. Le 19 octobre 1830, il épousa Léopolde Bonenfant (1) de la Rivière-Ouelle, fille de Joseph Bonenfant et de Marie-Miville Deschênes. Enfants nés de ce mariage :

1° Zéphirin, b. le 16 août 1832. Mort célibataire.

2° Bérénice, b. le 1er mai 1833. Elle fut l'épouse de Ambroise Bélanger, marbrier, de Saint-Roch de Québec. Elle eut cinq enfants, parmi lesquels, Joseph-Ambroise, échevin pour le quartier Saint-Roch. Elle est décédée, en 1896.

3° Justine, b. le 4 août 1835. Mariée à Antoine Dionne, de Saint-Epiphane. Elle a eu dix enfants.

4° Marie-Léopolde, b. le 13 août 1836. Morte fille, à Québec.

5° Narcisse, b. le 11 mars 1837. Mort célibataire.

6° Marie-Elotine, b. le 29 août 1841. Mariée à Octave Bois, de Québec. Morts tous les deux. Ils n'ont laissé qu'un garçon.

7° Magloire, marié à Virginie Dubé. Ils ont eu trois filles. M. Magloire Montreuil demeure à Amqui.

VI. Pierre Pepin, b. le 20 février 1802, s. le 18 août suivant.

VII. Marie-Gorgonie, b. le 9 avril 1803. Elle se maria d'abord à Amable Pelletier, puis à Olivier Garon, de Saint-Denis, qui alla ensuite se fixer à Montréal.

VIII. Nestor, b. le 25 décembre 1804. Le 10 avril

---

(1) Elle était ma cousine du 3e au 4e degré. Son mari, mon cousin du 2e au 3e degré.

1826, il épousa Emilie Boucher, de la Rivière-Ouelle, et il en eut une nombreuse progéniture. Il demeurait à Saint-Pascal, et c'est là qu'il est mort, le 1er avril 1880. Sa femme est décédée le 12 février 1895, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Enfants connus :

1° Joseph, célibataire, demeure actuellement aux Etats-Unis.

2° Emilie. Elle se maria à Luc Picard, qui est décédé. Elle-même est morte, en février 1897, au couvent des Sœurs de Charité, à Sainte-Anne de la Pocatière.

3° Dina, pensionnaire au couvent susdit.

4° Léontine, épouse de Lazare Bérubé, noyé accidentellement, à Kamouraska. Elle s'est remariée à Cyriac Lavoie, de Saint-Pascal. De son premier mariage, elle eut : Pierre, marchand à Saint-Pascal, Léontine, morte, Caroline, institutrice, Charles, commis, et Emma, mariée à Sainte-Hélène.

5° Bérénice, mariée à Thomas Pelletier, et décédée, vers 1892, à Hébertville.

6° Louis, marié à Ennismore, près de Peterborough, Ont.

7° Luc, marié, à Matane, à Adelaïde Poulin, décédé vers 1883.

8° Philippe, célibataire, demeure à Québec.

9° François, décédé.

10° Louisa, mariée, à la Pointe-des-Monts.

11° Adelaïde, morte au même endroit.

12° Luc, commis à Saint-Pascal.

13° David, commis à Saint-Paschal.

14° William, demeure à la Pointe des Monts.

15° Arthémise, née en 1841.

16° Marie-Ophilie, née en 1842.

IX. Jean-Polycarpe, b. 18 février 1806. Il épousa, en 1830, Mathilde Labrie, âgée seulement de quatorze ans, de la Rivière-Ouelle. Il est mort à Saint-Basile, vers 1857. Madame Montreuil est aujourd'hui âgée de quatre-vingt-quatre ans. Ils ont eu douze enfants : Joseph, Zéphirin, Arthémise, Laurent, Paméla, Emilie, Obéline, Sara, Napoléon, Philomène, Elizabeth, Emma. Presque tous sont mariés et demeurent aux Etats-Unis.

X. Marie-Léocadie, née en 1808. Elle fut l'épouse de Charles Pâquet *dit* Lavallée, de la paroisse du Bic. Elle est décédée au même lieu.

XI. Théophile, né en 1810 et mort en bas âge.

XII. Marie-Marguerite, née en 1811 et morte quelques jours après.

XIII. Marie-Louise, née le 18 mars 1812. Elle épousa à la Rivière-Ouelle, le 19 octobre 1830, Rémi D'Auteuil, cultivateur, fils de Charles D'Auteuil et de Lucie Hudon. Elle mourut à la Rivière-Ouelle, et y fut inhumée le février 1863. Son mari vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Enfants nés de ce mariage :

1° Joseph, marié à une demoiselle Gagnon, de Saint-Denis. Mort à Saint-Philippe de Néri, où il demeurait.

2° Julie, mariée à Anicet Lord, cultivateur de Saint-Jean-Port-Joly.

3° Alphonse, célibataire, tailleur de pierre, demeure à Québec.

4° Démerise, épouse de Charles Lévêque, cultivateur, demeurant à la Pointe-aux-Bouleaux, sur la rive nord, en face de Kamouraska. Chs Lévêque est le frère du fameux Georges Lévêque, ancien propriétaire de l'hôtel du quai de la Rivière-Ouelle.

5° Louis, commis, à Québec, marié à Eva Delisle.

6° Auguste, commis, à Québec, marié à Anna Lanthier.

7° Raoul, mort à l'âge de deux ans.

8° P.-Charles, marchand, à Québec. Il s'est marié deux fois, d'abord à Laura Bidegaré, de Boston, et ensuite à Angélina Brousseau, de Québec.

XIV. J. Zéphirin, né en 1813 et décédé en 1815.

XV. Véronique, née en 1816. Morte en bas âge.

XVI. Anonyme, s. 1818.

XVII. Louis-Philippe, né en 1821. Mort en bas âge.

La mère de ces dix-huit enfants, ma grand'tante Angélique Têtu, mourut subitement, le 16 août 1824, à la Rivière-Ouelle où elle demeurait alors avec son mari. Voici comment le fait est raconté par une tradition dont j'ai vérifié la parfaite exactitude. Madame Montreuil se trouvait à dîner avec plusieurs de ses amies chez sa tante, madame Charles Chapais, et toujours si aimable et si gaie, elle s'était surpassée ce jour-là. Le dîner fini, elle demanda la permission de partir de suite pour aller aider son mari *Joson*—c'est ainsi qu'elle l'appelait—à engranger du foin ; elle lui avait promis, disait-elle, de fouler les voyages, et c'est ce qu'elle s'empressa en effet de faire.

C'était une femme robuste et habituée au travail ; malheureusement, elle était portée à l'apoplexie, et après avoir beaucoup ri pendant le dîner et probablement bien mangé, l'exercice violent qu'elle prit immédiatement après, devait lui être fatal. A peine le premier voyage de foin était-il à moitié chargé qu'elle tomba comme frappée par la foudre. Mgr Panet, curé de la paroisse, accourut en grande hâte et put l'administrer sur place. On la transporta ensuite à sa maison où elle rendit le dernier soupir.

Mgr Panet, connaissant la grande affection que le père Joseph Sédilot portait à sa belle-fille, se dirigea lui-même vers la grève où il était à faire la chasse, pour lui apprendre le terrible malheur. Il était à peine à mi-chemin qu'il rencontra le père Joseph qui lui dit : " Monseigneur, vous venez m'annoncer de bien mauvaises nouvelles, car je viens d'en être averti dans mon gabion." Le même M. Sédilot mourut l'année suivante, le 13 février 1825, et fut inhumé le lendemain, à la Rivière-Ouelle.

Il demeurait sur une propriété qu'il avait achetée, en société avec son beau-frère, M. Charles Chapais, de monsieur et de madame Pierre Casgrain. Cette terre, " située sur les grands côteaux," était bornée, d'un côté, au même M. Chapais, et de l'autre au sieur François Boucher.

La famille Sédilot était originaire de Montreuil, on en fit Sédilot *dit* Montreuil, puis enfin Montreuil tout court. Voici la généalogie :

I. Louis Sédilot, de Montreuil, en Picardie ; m. 1° à

Marie Charier, 2° à Marie Grimault. S. 25 janvier 1672, à Québec.

II. Jean Sédilot, m. 1° à Marie-Claire de la Hogue, 2° à Françoise-Charlotte Poitras.

III. Jean-Baptiste, m. à Marie-Barbe Rapin.

IV. Louis-Charles, m. à Jeanne Sabatier.

V. Pierre, m. à Marie-Agnès Robitaille.

VI. Joseph-Hyacinthe, b. 1756, m. à la Rivière-Ouelle, le 22 juillet 1776, à Marie-Modeste Boucher.

VII. Joseph, b. 31 mai 1777, m. à Saint-Thomas, le 19 janvier 1795, à Marie-Angélique Têtu, sœur de mon grand-père François Têtu.

ETIENNE TÊTU

Sa naisance.—Son éducation.—Sa cléricature.—Il se noie au Sault de la Chaudière.—Annonce au prône de M. J.-O. Plessis, curé de Québec.—Article de la *Gazette de Québec*.

C'est après avoir cherché pendant longtemps et en bien des endroits, que je puis écrire ces quelques lignes à la mémoire du plus jeune des enfants de Félix Têtu. Bien peu de mes parents connaissaient son existence ; on ignorait même son nom, et le seul qui m'ait donné quelques notes sur sa courte vie, avait été étrangement trompé par les échos affaiblis ou plutôt infidèles de la tradition. Il m'avait affirmé que le jeune Etienne avait disparu avec cheval et voiture, alors qu'il se promenait sur le pont de glace entre Québec et Lévis, et que l'on n'avait retrouvé

aucune trace de cette catastrophe. Alors, point d'acte de sépulture à chercher dans les registres ; la seule ressource qui me restait, c'était de parcourir les livres de prônes à Québec et à Montmagny, et les numéros de la *Gazette de Québec* du temps. D'après des actes de mariage et des testaments que j'ai en mains, je savais que le jeune homme était mort entre les années 1793 et 1803 (1), et je n'omis aucun effort pour trouver le jour de son décès. Mais ce fut bien longtemps sans succès, pour la bonne raison que je le cherchais en hiver, à cause du pont de glace qui, on le sait bien, ne peut se former pendant la belle saison. J'aurais bien cherché ainsi jusqu'à épuisement sans arriver à rien, car mon grand oncle n'est pas mort en hiver, mais s'est noyé, le 25 juin 1797, au Sault de la Chaudière, comme je l'ai découvert par hasard, et en cherchant tout autre chose.

Etienne Têtu était né le 9 janvier 1779. Je ne sais rien des premières années de sa vie, et la première fois que son nom apparaît dans mes notes, c'est au mariage de son frère François, qui, comme on l'a vu, se maria à la Rivière-Ouelle, le 2 juillet 1793. Il avait donc à cette époque, quatorze ans, et savait très bien écrire, comme on peut le voir par sa signature opposée à l'acte que j'ai lu dans les registres. Quelques temps après, je ne saurais dire la date exacte, il alla demeurer à Québec, avec son frère, le colonel Têtu, et d'après la tradition il étudiait le

(1) **Il assistait au mariage de son frère François en 1793, et il n'est pas fait mention de lui dans le testament de son père en 1803.**

droit dans son étude de notaire. Un accident terrible vint tout à coup mettre fin à sa carrière, plonger dans le deuil sa famille, et remplir la ville de consternation et de stupeur. Je cite en entier le récit que j'ai trouvé sur la *Gazette de Québec :*

GAZETTE DE QUÉBEC—20 JUIN 1797

ACCIDENT FACHEUX

"Un de nos correspondants nous a transmis le récit suivant :

Dimanche dernier, le 25 du présent mois, Jacques Perrault, fils unique de Jacques Perrault, écuier, seigneur de la Rivière-Ouelle, Pierre Voyer, fils de Charles Voyer, écuier, notaire, de cette ville, Joseph Derome, fils de M. Charles Derome, marchand, de cette ville, Etienne Têtu, fils de M. Félix Têtu, de la paroisse de Saint-Thomas, ét Gonzague Berthelot, fils de M. Charles Berthelot, ci-devant négociant de cette ville, ayant fait une partie pour aller se promener au Sault de la Chaudière, prirent à cet effet un petit canot d'écorce appartenant au jeune Derome, dans lequel il se rendirent et montèrent le rapide à la faveur de la marée, qui alors était haute. Vers les cinq heures de l'après-midi, voulant revenir, ils firent une tentative pour franchir les brisants, qui étaient extrêmement forts, à cause de la marée qui se trouvait à demi basse ; mais au moment où ils allaient échapper le danger, un d'eux se mit à crier qu'ils allaient tous périr ; ce qui effraya tellement les autres, que, perdant courage, il ces-

sèrent de nager ; et le courant s'étant emparé du canot, qui n'avait plus d'essor, la violence des bouillons le fit tourner. Le jeune Perrault fut le premier qui tomba à l'eau, Voyer et Têtu le suivirent, Berthelot et Derome furent les derniers renversés, parce qu'ils tenaient le derrière du canot : de ces cinq, quatre ont été engloutis dans le torrent, le jeune Berthelot seul revint sur l'eau, et heureusement se saisit de la pince du canot, à laquelle il se tint ferme, jusqu'à ce que le courant l'eût fait dériver à terre. Il se rendit aussitôt à la maison du passeur pour lui demander secours, lui exposant le malheur qui venait d'arriver ; mais celui-ci lui refusa la moindre assistance : il ne voulut même pas le traverser de l'autre côté du fleuve, à quelque prix que ce fût, lui donnant pour raison, qu'il n'osait laisser les enfants seuls ; de sorte que ce jeune homme, dans la triste situation où il se trouvait, oubliant le danger auquel il allait s'exposer, et frappé seulement de ce qui venait d'arriver, s'embarqua dans son frêle canot, qu'il avait lesté de pierres, et traversa le fleuve vis-à-vis le Cap-Rouge, où il prit une voiture, et arriva en ville vers les neuf heures du soir.

" Nous ne pouvons que déplorer cette malheureuse catastrophe, qui enlève à la société quatre jeunes gens que l'on pouvait compter parmi l'élite de notre jeunesse ; et en même temps, nous espérons que cette triste aventure servira de leçon aux parents, qui, peut-être par leur peu de fermeté, souffrent leurs enfants tous les jours devenir la proie d'un danger qu'un manque d'expérience les empêche de prévoir. Toute la consolation qui reste à leurs chers

parents, est le regret de toute la ville que ces infortunés emportent avec eux.

" Malgré les efforts réitérés qui ont été faits, le jeune Perrault est le seul qui aît été trouvé. (1) "

Cet article nous dit en quelle estime étaient tenus ces malheureux jeunes gens appartenant à d'excellentes familles et quelle douleur produisit la nouvelle de leur mort si soudaine et si triste.

Le curé de Québec était alors M. J.-O. Plessis, plus tard évêque, et le 29 juin, fête de St-Pierre et St-Paul, il recommanda aux prières des fidèles " Etienne Têtu, Pierre Voyer, Jacques Perreault et Joseph Derome qui se sont noyés dimanche au soir, au Sault de la Chaudière."

Le dimanche suivant, il parla en ces termes au prône accoutumé :

" Mardi prochain, à neuf heures et demie, nous chanterons un service solennel pour les jeunes (ici les noms) dont les corps ont été retrouvés et enterrés ces jours derniers. Comme toute la ville a été touchée de leur malheur, j'ai lieu de croire qu'il y aura de l'empressement pour assister à leur service. Nos prières, nos bonnes œuvres, et nos sacrifices sont les véritables moyens d'honorer la mémoire des personnes qui nous sont chères, quand elle nous ont précédés dans l'autre monde. "

Le jeune Perrault, qui fut retrouvé le premier, fut enterré le 29 juin dans le cimetière des picotés. Il était le fils de Jacques Perreault et de Marie Amiot et le cou-

(1) Les autres furent trouvés les jours suivants.

sin germain de ma grand'mère Dionne. Il n'avait que dix-sept ans.

Le 30 juin, deux autres ayant été retrouvés, furent aussi inhumés au même endroit : c'étaient Joseph Derome et Pierre Voyer.

Le premier, âgé de dix-neuf ans, était fils de Charles Derome, ancien marchand, et de Marie-Elisabeth Crépeau, et le second, qui n'avait que seize ans et demi, était le fils de Charles Voyer, notaire, et de Marie-Charlotte Perreault. C'était le cousin germain du jeune Perrault et par conséquent aussi de ma grand'mère Dionne.

Etienne Têtu, nommé le premier au prône de M. Plessis, fut retrouvé le dernier et inhumé le 1er juillet, aux côtés de ses infortunés compagnons. Il était âgé de dix-huit ans. Son père et sa mère vivaient encore à cette époque.

Tous les corps enterrés dans le cimetière des picotés, lequel se trouverait aujourd'hui dans la rue Charlevoix, à côté du jardin de l'Hôtel-Dieu, ont été transportés dans le cimetière situé près de l'Asile Sainte-Brigitte.

DEUXIEME PARTIE

LA FAMILLE BONENFANT

Le *Dictionnaire généalogique* de Tanguay mentionne deux familles de Bonenfant qui n'ont entre elles aucun lien de parenté. La première a pour chef André Bonenfant, de Fontenoi-le-Comte, diocèse de Poitiers, qui se maria à la Pointe-anx-Trembles, le 4 février 1732.

On trouve l'un de ses enfants à Saint-Michel d'Yamaska en 1766. Je ne sais s'il existe encore au Canada des membres de cette famille.

J'ai de plus trouvé dans les archives de la cathédrale (1781 et 1783) les actes de baptême de deux enfants de Thomas Bonenfant, marié à Anne Béliveau. Tous ces Bonenfant sont étrangers aux membres de notre famille ; on ne les trouve jamais ensemble, comme je l'ai constaté moi-même, en prenant connaissance d'un grand nombre de documents.

JEAN-BAPTISTE BONENFANT I.

Son premier mariage en France.—Son arrivée au Canada.—Divers contrats.—Ses enfants.—Second mariage à Québec.—Marie Côté.—Testament.—Marie et Charlotte Bonenfants.

Le premier Bonenfant venu au Canada, mon bisaïeul,—grand-père des dix-huit enfants de monsieur François Têtu et de madame Charlotte Bonenfant—était né à " Fraignaud, à une lieue de Fontenay, en Poitou, et dans le diocèse de Larochelle, " comme le dit son contrat de mariage, en date du 14 mai 1745, passé devant Mtre Pierre Thilorier, notaire royal. Je ne puis déterminer qu'approximativement la date de sa naissance, qui a dû avoir lieu en 1713, car son acte de sépulture dit qu'il avait quatre-vingt-quatre ans, et il est mort en 1797. Ce qui est certain, c'est qu'il était majeur en 1745. Ses parents étaient Louis Bonenfant et Hilairette Macaud.

Il était boulanger, et, à l'époque de son mariage, il demeurait au bourg de la Flotte, Ile de Ré. C'est là qu'il épousa, le 15 mai 1745,—le lendemain du contrat, je suppose, car je n'ai pas l'acte du registre—Marie-Elizabeth Bals, née en 1719, et fille de Jean Bals et de dame Brisseau. La dot de l'épouse fut de cent cinquante francs. M. Bonenfant signe : *J.-B. Bonnanfant.* La tradition rapporte qu'il fit trois voyages au Canada avant de s'y fixer définitivement. La première fois que je trouve son nom dans un document authentique (1), c'est

(1) Greffe de Barolet.

le 26 janvier 1750. Alors il est marchand à la Rivière-Ouelle, et il achète des héritiers du Révérend M. Grenet, prêtre, missionnaire de Saint-Thomas, une maison de pierre sur pierre, située à la Pointe-à-la-Caille, et construite sur un terrain borné par le chemin du Roi, le terrain de l'église (1) et la Rivière-à-la-Caille. Il n'occupa cependant pas cette propriété qu'il revendit, le 17 août suivant, à Pierre Maufils, négociant.

Je retrouve M. Bonenfant à la Rivière-Ouelle, en 1752 et en 1757. Je suis porté à croire qu'il passa en France avec sa femme, entre ces deux dates, car il est le père de deux enfants jumeaux, nés au Canada, en 1752, d'un autre enfant en 1757, et enfin d'une fille en 1759. Pas de naissances entre 1752 et 1757. Elles eurent vraisemblablement lieu en France, et les enfants morts en bas âge, y furent inhumés, car on n'en trouve aucune trace ici.

Au printemps de 1759, un parti d'Anglais commandé par Montgomery, débarqua à la Rivière-Ouelle et, exécutant les ordres de ce barbare officier, incendia presque toutes les maisons de la côte du Sud. Les habitants s'étaient retirés dans les bois ou étaient montés à Québec. Quant à M. Bonenfant, il alla demeurer à Saint-Nicolas ; on l'y voit au nombre des paroissiens, le 28 septembre 1759. Dès que la guerre fut terminée, il retourna à la Rivière-Ouelle, et tout me porte à croire qu'il faisait,

(1) L'église était alors à l'embouchure de la petite Rivière-à-la-Caille et sur les bords du fleuve. L'emplacement en est aujourd'hui, en partie du moins, recouvert par les eaux.

depuis son arrivée au pays, d'excellentes affaires et que le chiffre de sa fortune s'accroissait d'année en année. Le 16 mars 1764, il achète de Jacques Perrault, marchand de Québec, " dix-huit perches de terre de front, prenant leur front sur le fleuve Saint-Laurent, et leur profondeur au chemin du Roi des côteaux, et dix-sept autres perches de front prenant leur front au dit chemin, et leur profondeur au domaine de madame de Boishébert, borné au sud-ouest, à la veuve de feu Louis Beaulieu, et au nord-est, à Joseph Beaulieu, biens appartenant à sieur Nicolas Danseville et à Marie-Anne Duperré, veuve Clavery, son épouse, lesquels avaient acheté de Pierre Maillou et de Suzanne Granet." — M. Bonenfant payait cinq cents livres. (1)

Le 12 septembre de la même année, Jacques Perrault, procureur du même Danseville et de sa femme, alors en Europe, vend au même M. Bonenfant une pointe de terre de cinquante arpents en superficie, tant en prairies que terres à bled, et située à la Rivière-Ouelle. (2)

Parmi les autres contrats que j'ai sous les yeux, je remarque un échange de terres, entre M. Bonenfant et Pierre Lévêque, 12 mai 1771 ; une vente de M. et madame Bonenfant, à Jean Lévêque, fils de Joseph, 24 juin 1771, par laquelle ils lui cèdent la moitié de la terre qu'ils ont eue par échange avec Pierre Lévêque, la dite moitié située au deuxième rang et bornée au nord-est à

(1) Greffe de Joseph Dionne.

(2) Louet, fils.

Michel Aumont et par le sud-ouest à Dominique Lévêque ; un échange de pêche à anguilles avec Jean Miville dit Dechêne, le 22 octobre 1772 ; une convention avec Jean Lévêque, le 5 mars 1773 ; une quittance de quinze cents francs, par madame veuve Perrault, procuratrice de M. Michel Perrault, à M. Bonenfant, pour raison du moulin de la Rivière-Ouelle, le 12 décembre 1777. Ces différents actes ont été passés par les notaires Joseph Dionne, Saint-Aubin, Cazes et Berthelot Dartigny.

Par un autre acte passé devant Saillant, le 22 juillet 1772, M. Bonenfant achetait *la Pêche de l'Anse St-Denis*, c'est-à-dire la pêche à saumon, de Pierre Maillou et de Suzanne Genet, et de Jean-Baptiste Dupéré. Eux-mêmes l'avaient acquise de Ramesay de Boishébert. Cette pêche si fameuse autrefois passa ensuite à mon grand-père François Têtu, qui la vendit à M. Pierre Casgrain.

On ne sait presque rien de la femme de M. Bonenfant, Elizabeth Bals ; il ne reste d'elle ni portrait, ni lettre, et la tradition reste muette à son sujet. Elle mourut à la Rivière-Ouelle, le 4 septembre 1774, et fut inhumée dans l'église, le 6 du même mois. L'acte de sépulture dit qu'elle était âgée de cinquante-cinq ans.

Elle avait eu plusieurs enfants, dont six seulement sont connus ; les autres, comme je l'ai dit plus haut, ont dû naître et mourir tout jeunes en France.

I. Jean-Baptiste, né en France en 1746. C'est la souche de la nombreuse famille Bonenfant de la Rivière-Ouelle ; à l'exception de Madame Casgrain et de Ma-

dame Têtu, qui sont ses sœurs de père seulement, tous les autres sans exception descendent de lui.

II. et III. François et Pierre, jumeaux, b. le 24 octobre 1752, à la Rivière-Ouelle. Parrain du premier, J.-B. Garon, chirurgien ; parrain du second, Pierre Florence. François fut inhumé le 27 novembre, et Pierre, le 24 décembre de la même année.

IV. Joseph-Amable, b. à Kamouraska, le 5 juin 1757 ; s. la même année et au même endroit.

V. Elizabeth, née à Saint-Nicolas, le 28 septembre 1759, et baptisée, le lendemain, à Saint-Antoine. Elle passa deux ans au monastère des Ursulines, de 1770 à 1772, ce qui est une indication sûre de la largeur de vue et des grands moyens de ses parents, demeurant alors à la Rivière-Ouelle. Le 26 septembre 1774, elle épousa, (1) à l'âge de quinze ans, Louis, appelé *Louison* Gagnon, qui fut maître-chantre à l'église de la même paroisse ci-dessus nommée, jusqu'en 1833 inclusivement.

Il avait alors quatre-vingt-un ans.

Sa femme Elizabeth Bonenfant, sœur de père de ma

(1) Présents : J.-B. Bonenfant, père, et J.-B. Bonenfant, frère de l'épouse, et les frères de l'époux, Alexis, Alexandre et Germain. Il y avait à cette époque et il y a encore à la Rivière-Ouelle, trois familles Gagnon, qui n'ont entre elles, aucun lien de parenté. Voici la généalogie de Louison Gagnon, époux d'Elizabeth Bonenfant. Notons que l'un de ses frères, Charles, épousa à son tour Véronique Bonenfant, fille de Jean-Baptiste II. et nièce d'Elizabeth.

I. Robert Gagnon, marié, à Marie Parenteau.

II. Jean Gagnon, demeurant à la Rivière-Ouelle, et commandant de la Côte du Sud, marié à Jeanne Loignon.

III. Jean-Baptiste, marié, à Marguerite Langlois-Sérien.

IV. Louis, Alexandre, Charles, Germain, etc.

grand'mère Têtu, fut inhumée à la Rivière-Ouelle, le 16 août 1815, à l'âge de quarante-quatre ans, seulement.

Elle avait eu sept enfants : André, b. 1777, Louis, b. 1779, Jean, b. 1785, Joseph, b. 1789, Catherine, b. 1793, Charlotte, b. 1795, François-Bernard, b. 1797.

Louison Gagnon, son mari, se remaria, le 16 septembre 1816, à Catherine Ouellet, veuve de François Bérubé. Il mourut, le 29 janvier 1838, à l'âge de quatre-vingt-six ans, cinq mois et dix jours.

Quatre mois et demi seulement après la mort de sa femme, Elizabeth Bals, M. Jean-Baptiste Bonenfant convolait à Québec et, le 15 février 1775, il épousait Marie-Josephte Côté, née le 1er mai 1737, à Saint-Pierre, I. O., et fille de Pierre Côté et de Marguerite-Angélique Delâge. Elle demeurait depuis plusieurs années chez son oncle Paul Côté, constructeur de moulins, marié à Madeleine Moreau, lesquels possédaient une maison en pierre à un étage, au bout de la rue Sainte-Anne, et elle apportait à son époux une dot de six cents schelings de la province, provenant de ses épargnes. (1)

M. Paul Côté mourut le 26 février 1777, et sa femme le 5 décembre 1780, léguant la moitié de leurs biens à madame Bonenfant, leur nièce. M. Bonenfant et sa nouvelle épouse avaient demeuré avec eux jusqu'à leur décès et continuèrent d'occuper la même maison de la rue Sainte-Anne jusqu'au 30 juillet 1782, pour ensuite aller

(1) Contrat de Mariage passé devant Berthelot Dartigny.

passer le reste de leurs jours à la Rivière-Ouelle. (1) M. Bonenfant avait toujours au reste gardé sa maison de campagne où il allait séjourner pendant la belle saison. Cette maison était au sud de l'église, sur les bords de la rivière. La propriété passa ensuite entre les mains de M. Pierre Casgrain, de M. Charles Casgrain, fils de Pierre, et aujourd'hui elle appartient à M. Nathanaël Dubé.

Marie Côté était une personne assez instruite, très intelligente et très énergique. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur son portrait que j'ai l'avantage d'avoir en ma possession, et que je dois à la générosité de mon cousin Joseph Têtu, lequel l'avait reçu en héritage des tantes Nathalie et Vitaline. Il suffit surtout de se rappeler qu'elle a été la mère de madame Pierre Casgrain et de madame François Têtu.

Le magnifique portrait de Marie Côté a été fait par le peintre Dulongpré, qui est l'auteur de la plupart des tableaux que l'on voit encore dans l'église de la Rivière-Ouelle, en particulier de l'Assomption de la sainte Vierge, audessus du maître-autel.

M. Bonenfant—comme le prouvent différents actes où il est qualifié " ancien négociant de la Rivière-Ouelle "—avait renoncé au commerce, quand il se remaria à

(2) Le 30 juillet 1782, M. Bonenfant vendit sa maison de la rue Sainte-Anne, dont il était devenu le seul propriétaire, à Guillaume Boutillier, distributeur des vivres de la garnison de Québec, " pour la somme de trois cents livres valant douze cents piastres d'Espagne ". Cette propriété qui avait quarante-deux pieds de front était bornée au N.-E. aux Jésuites, et au S.-O. au nommé Bezeau. La première concession de ce terrain avait été faite par les Jésuites à Paul Côté, le 15 janvier 1756. La maison se trouverait aujourd'hui immédiatement à l'Ouest de l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Québec, mais sans dire adieu aux affaires, et je trouve plusieurs contrats où il est partie intéressée, après cette époque.

Quelques jours après la mort de sa belle-mère, il avait fait son testament, à Québec, devant Berthelot d'Artigny, le 11 décembre 1780. Il y apparaît " bourgeois demeurant rue Sainte-Anne." Il lègue cent messes basses pour le repos de son âme, trois cents francs aux pauvres de la Rivière-Ouelle, vingt-quatre francs à Jean-Baptiste, son fils, et vingt-quatre francs à Marie-Elizabeth, sa fille. Quant au reste de ses biens, il les lègue à ses enfants nés ou à naître de sa seconde femme, Marie Côté, celle-ci devant avoir l'usufruit, sa vie durant. Les témoins sont Jean Amyot, traiteur, et Delestre dit Baujour, maître-entrepreneur de maçonnerie. M. Bonenfant nomme pour son exécuteur testamentaire, son ami, M. Jacques-Nicolas Perrault, alors marchand de Québec, et plus tard seigneur et paroissien de la Rivière-Ouelle.

Ce testament est une preuve irréfragable que M. Bonenfant n'avait alors que deux enfants vivants de son premier mariage : Jean-Baptiste, marié, comme nous le verrons, à Véronique Lepage, et Marie-Elizabeth, épouse de Louison Gagnon.

On peut se demander pourquoi M. Bonenfant donnait si peu à ces deux enfants ; mais ils étaient déjà très bien établis et mariés, et au reste, après la mort de leur mère, ils avaient reçu leur part d'héritage, lequel s'élevait en tout à neuf cent quatre-vingt-seize livres, comme on le

voit par uue quittance passée devant le notaire Cazes et signée par les héritiers.

Par un autre document assez curieux, signé à la Rivière-Ouelle, le 20 mars 1780, et rédigé par le même notaire, M. Bonenfant " confesse avoir donné à Jean-Baptiste Marcou, garçon mineur....la somme de six cents francs, qu'il lui donne pour les bons services qu'il lui a rendus pour avoir resté plusieurs années chez le dit sieur Bonenfant, n'étant pas encore en âge de majorité. La dite somme....est mise entre les mains du sieur Pierre Boucher....pour en être le gardien.... En présence du sieur Charles Dauteuil et du sieur Pierre Boucher."

Ce Jean-Baptiste Marcou avait probablement été élevé chez M. Bonenfant et adopté par lui, car il se marie à la Rivière-Ouelle, le 7 janvier 1783, et s'appelle Jean-Baptiste Bonenfant dit Marcou. Dans le registre des mariages, il n'est pas fait mention de ses parents.

J'ai dit ailleurs, dans la notice sur M. François Têtu, que ce monsieur avait épousé Charlotte Bonenfant et qu'il avait demeuré chez son beau-père, de 1793 à 1797 inclusivement. Ce fut cette année-là, le 10 août, que mourut, à sa résidence, M. Jean-Baptiste Bonenfant, muni de tous les secours de la religion. Il fut inhumé le lendemain dans l'église.

Marie Côté, son épouse, lui survécut longtemps ; elle résida toujours à la Rivière-Ouelle et mourut, le 7 janvier 1820, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Après la mort de son mari, sa maison avait été trans-

portée à gauche du chemin de l'Anse de Sainte-Anne et à une petite distance de l'hôtel Danjou. C'est là que Marie Côté passa les dernières années de sa vie. Madame veuve J.-B. Dupuis, de Saint-Roch des Aulnaies, qui avait cinq ans quand sa bisaïeule mourut, se rappelle parfaitement les visites qu'elle faisait d'abord à sa tante Johnson, née Marguerite Casgrain, qui résidait où se trouve aujourd'hui la demeure du shériff C.-E. Gagnon, et ensuite à Marie Côté qui restait, dit-elle, un peu plus loin, et qui lui chantait des chansons. J'ai vu bien des fois moi-même cette maison de la famille Bonenfant. Elle était en bois, longue et basse, n'ayant rien de remarquable. Elle appartenait alors à un monsieur Dionne, décoré, je ne sais pourquoi, du titre distingué de Poilmort. Mon père nous disait souvent en nous indiquant cette maison : " c'est là que la mère de votre grand'mère a été élevée." J'ai été heureux de faire confirmer cette tradition par Madame Dupuis.

Enfants de Jean-Baptiste Bonenfant I, et de Marie Côté :

I. Marie-Marguerite, née à Québec, b. 11 février 1776. Elle étudia au couvent de Saint-François de la Rivière-du-Sud, du 18 mars 1787 au 30 juin 1788. Elle n'eut pas le temps de faire de longues études, car elle se mariait, le 27 juillet 1790, à M. Pierre Casgrain, et elle n'avait que quatorze ans et cinq mois. Voici ce que dit dans ses *Mémoires de famille*, madame Charles Casgrain, de son beau-père et de sa belle-mère ; elle écrit pour ses enfants.

" Voici les souvenirs qui me restent de la personne de votre grand-père. C'était un fort bel homme, d'une haute taille, un peu replet, d'une physionomie douce, ayant toujours le sourire sur les lèvres. Il avait le regard très fin, la parole un peu embarrassée par un léger grasseyement, et par cet accent particulier aux personnes qui parlent du bout de la langue. Le côté le plus saillant de ses facultés était cet esprit d'entreprise, cette intelligence ou plutôt cette intuition des affaires qu'on remarque chez ceux qui font des fortunes rapides. Il n'est pas besoin de vous rappeler que M. Casgrain avait d'abord parcouru les deux rives de notre fleuve comme marchand ambulant. Il avait fait partie de cette classe de petits négociants, devenus si rares de nos jours, et qu'on désigne sous le nom de *porte-cassettes*. Ne rougissant pas de l'origine de sa fortune, il garda longtemps chez lui la cassette qui lui avait servi autrefois. Sa conversation, comme son caractère, était très enjouée. L'isolement où il se trouvait à la campagne n'offrant à son amour pour la société qu'un cercle bien restreint, lui faisait rechercher, avec avidité, la compagnie de ses amis et mêmes des étrangers qu'il invitait à sa table le plus souvent qu'il pouvait....

" Le caractère de madame Casgrain, formait contraste avec celui de son mari. Ils avaient cependant de commun une égale beauté de figure. C'était un bien beau couple. (1)

(1) Leurs portraits en sont la preuve évidente. On peut les voir dans le salon de l'abbé Casgrain.

" D'une intelligence plus élevée que celle de son mari, sa causerie plus sérieuse offrait à la fois le charme de la femme du monde et de la femme pieuse. L'honorable Auguste Quesnel disait de madame Casgrain, qu'elle faisait les honneurs de son salon, avec l'aisance et la dignité d'une reine ; elle brillait autant par sa haute raison et par la rectitude de son jugement, que par l'amabilité et la grâce de ses discours. Mais en même temps, elle était aussi bien à sa place, aussi dame à sa cuisine, surveillant ses domestiques, qu'au milieu de la meilleure société. Comme la femme forte dont elle était l'image, rien n'échappait à sa vigilance, et elle possédait le don si difficile et si rare de faire régner l'ordre le plus admirable dans sa maison, sans avoir l'air d'y toucher, comme on le dit communément...... "

"Dans les dernières années de sa vie qui ne furent qu'un long martyre, elle avait fait placer son lit dans son salon, d'où elle distribuait ses ordres, et où elle recevait ses visites avec une sérénité qui charmait ceux qui approchaient de son lit de douleur. Trente-sept ans plus tard, M. l'abbé Gosselin qui alors (1825) était vicaire de Mgr Panet, à la Rivière-Ouelle, me racontait qu'il fut appelé pour l'assister pendant une des longues agonies qu'elle eut avant de mourir. Après avoir écouté quelques paroles d'exhortation, elle se mit à lui répondre avec des sentiments de piété si tendres et si touchants, qu'il fondit en larmes. Elle lui dit d'un ton de reproche : " Vous n'êtes pas un bon soldat de Jésus-Christ ; je vous ai fait appeler pour me fortifier et vous vous attendrissez." Telle

était votre grand'mère, dont je ne puis me lasser de vous faire admirer la belle et grande âme."

Pour en avoir une idée encore plus exacte, il faut lire les lettres qu'elle écrivait à son fils Charles, et dont plusieurs sont citées dans les *Mémoires*. Ces lettres sont tout simplement admirables, quand on songe que celle qui les a écrites, n'a eu qu'un an de couvent. Si on trouve quelques fautes d'orthographe, elles ne sont pas nombreuses et elles sont bien compensées par le sérieux des idées, la noblesse des sentiments, et l'expression heureuse et vraie de l'affection maternelle que l'on y remarque à chaque instant.

Madame Casgrain mourut le 24 avril 1825, et son mari le 17 novembre 1828. Tous deux ont été inhumés dans l'église de la Rivière-Ouelle sous le banc seigneurial.

II. Jean-Baptiste, né à Québec, b. 28 juillet 1777. Il est évident que l'on avait dans cette famille un goût prononcé, voire même une passion pour les Jean-Baptiste. Car, à cette date, l'aîné de la famille vivait encore et il portait, lui aussi, le même nom. Qu'est devenu le second Jean-Baptiste ?—Hélas ! je n'en sais rien. J'ai bien trouvé son acte de baptême, mais malgré toutes mes recherches, je n'ai jamais pu mettre la main sur son acte de sépulture. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a pas vécu longtemps, ou bien il sera parti, jeune encore, pour des pays lointains ; car son nom n'apparaît nulle part dans les nombreux documents que j'ai lus et qui concernent sa famille.

III. Marie-Charlotte, née à Québec, b. 19 août 1778. Elle devint l'épouse de M. François Têtu, mon grand-

père et je lui consacre quelques pages dans l'histoire de la famille de son mari. Elle était la digne sœur de madame Casgrain.

IV. Louise-Catherine-Xavier, née à Québec, b. 6 avril 1781. Même mystère que pour son frère Jean-Baptiste : je n'ai pas encore pu trouver ce qu'elle est devenue. De tous les enfants de M. Jean-Baptiste Bonenfant, trois donc ont vécu : Madame Casgrain et Madame Têtu, nées du second mariage ; et du premier mariage, Jean-Baptiste dont je vais donner l'histoire et la descendance.

JEAN-BAPTISTE BONENFANT II.

Arrivée au Canada.—Son premier voyage.—Ses enfants.—L'abbé Joseph Bonenfant.—Second mariage.—Clément Deschênes.—Nom des enfants et petits-enfants.

Né en France, en 1746, l'année qui suivit le mariage de son père, il vint avec lui au Canada, en 1749, et à l'âge de 17 ans seulement, il se maria le 26 mai 1763, à Rimouski, à Véronique Lepage, fille de Paul Lepage et de Catherine Rioux. Elle fut inhumée à la Rivière-Ouelle, le 22 octobre 1781, à l'âge de trente-cinq ans.

Enfants nés de ce mariage :

I. Jean-Baptiste III, né en 1764. Il se maria à la Rivière-Ouelle, le 7 janvier 1783, à Marie Dorothée Hudon, fille de Etienne Hudon et de Geneviève Plourde. Enfants :

1° Jean-Baptiste IV, b. 17 octobre 1783, se maria à

Kamouraska, le 25 novembre 1818, à Marie-Félicite Gagnon *dit* Belsisle, laquelle mourut le 18 février 1837. Son mari fut inhumé à la Rivière-Ouelle, le 20 décembre 1867, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. On l'appelait *Jeannet* et il remplissait la charge d'huissier et de connétable à l'église. Il avait une très belle écriture. Il se trouvait mon cousin du 3e au 3e degré. Enfants: (a) Théodore, marié à Emérance Sirois. Il demeurait à Québec, et il a été inhumé à Saint-Jean-Baptiste, le 11 mai 1897. (b) Damase, marié à Marie Ouellet, décédé, en 1892. (c) Théophile, marié à Hermine Lamare ; s. le 26 janvier 1897, (d) Louis, célibataire, demeurant à la Rivière-Ouelle. (e) Luce, épouse de feu Etienne Raymond, de Saint-Paschal, lequel mourut au Michigan, en avril 1883 ; elle demeure à Saint-Romuald.

2° Charlotte, b. 11 avril 1785, morte fille à Sainte-Flavie.

3° Louis, b. 22 mai 1786, célibataire, qui fut domestique chez mon oncle Charles Têtu. Décédé à la Rivière-Ouelle.

4° Vincent, b. 10 août 1787. Il épousa à Québec, le 6 juin 1811, Marie Moreau. Il était aubergiste. Il fut le père de l'abbé Joseph-Bonenfant, né le 19 mars 1812 et qui mourut curé de Berthier, le 3 septembre 1882. L'abbé Bonenfant était un très digne prêtre, que j'ai bien connu. Les malades avaient la plus grande confiance en lui ; il est vrai qu'il était médecin des corps comme des âmes ; du moins il donnait beaucoup de conseils médicaux, et on venait de loin pour le consulter et profiter de

ses lumières. Il était mon cousin du 4e au 3e degré de consanguinité. Après la mort de sa femme, son père se remaria à la Rivière-Ouelle, en 1815, à Radegonde Ouellet.

5° Paul, b. 18 avril 1789, se maria, en 1809, à la Rivière-Ouelle, à Judith Ouellet. Enfants : Thomas, Jean, Pierre, Edouard et Vincent.

6° Pierre, b. 26 août 1791, marié à Victoire Courcy. Il est mort à Saint-Pacôme où il a laissé deux enfants : Charles, marié à Rosalie Ouellet, et Théophile.

7° Basile, b. 28 mai 1793, qui demeure aux Etats-Unis où il a contracté mariage.

8° Edouard, b. 2 mai 1797, célibataire, mort du choléra, en 1832.

9° Julie, b. 12 juin 1801, appelée *La Pée* je ne sais en quel honneur ; mariée à Charles Dastou, fils de Louis Dastou, marchand, à Québec. Son fils, Charles II, se marie à Onésime Lebel et il est le père de Marie Dastou, religieuse à l'Hôtel-Dieu, et qui porte le nom de Mère St-Charles.

II. Joseph, b. 6 juin 1766, se maria à la Rivière-Ouelle, le 19 février 1787, à Marie Miville-Déchène. Enfants :

1° Véronique, b. 1787. 2° Joseph, b. 1788. 3° Josephte, b. 1790. 4° Angélique, b. 1791. 5° Marguerite, b. 1792. 6° Charlotte, b. 1794, 7° Adélaïde, b. 1798. 8° Joseph, b. 1800. 9° Louise-Sophie, b. 1801. Elle se maria, le 19 juin 1820, à Romain Lebel, forgeron. Elle fut inhumée le 9 décembre 1879. Elle fut la mère de Félicité Lebel, épouse de Mathieu Bouchard, père du R. P. Arthur Bou-

chard, missionnaire apostolique, décédé à la Trinidad, le 12 septembre 1896.

10° Jean Magloire, b. 1806. Il se maria à Geneviève Boucher, fille du major Boucher de la Rivière-Ouelle, et après la mort de cette première femme, il en épousa une seconde.

11° Marie-Lucie, b. 1807.

12° Marie-Léopolde, b. 1809. Elle épousa, à la Rivière-Ouelle, le 19 octobre 1830, Odilon Montreuil, fils de Joseph Montreuil et d'Angélique Têtu, la fille unique de Félix, le premier Têtu venu au Canada. Marie-Léopolde Bonenfant a été inhumée à Sainte-Anne de la Pocatière, le 8 octobre 1841.

III. Véronique, b. 5 août 1768. Elle se maria, le 20 janvier 1783, à la Rivière-Ouelle, à Charles Gagnon. Enfants : Véronique, Laurent, Charlotte, Auguste et Charles.

IV. Elizabeth, appelée Isabelle, b. 23 août 1771. Elle devint l'épouse de Isidore Gagnon. Mariage à la Rivière-Ouelle, le 27 novembre 1786.

V. Reine, b. 18 juillet 1773. Je n'ai pu savoir ce qu'elle est devenue.

VI. Pierre, b. 26 juin 1775. Il fut commis-marchand pendant quelques années, et alla ensuite s'établir sur une belle terre à Cacouna. C'était un homme de haute taille, intelligent, mais ayant des goûts singuliers et des occupations féminimes. Il passait son temps à faire tourner un rouet et à filer, au lieu de cultiver ses champs qu'il confiait à des mains étrangères.

Il mourut célibataire, le 15 mars 1856, et fut enterré dans l'église de Cacouna. Son acte de sépulture dit qu'il avait quatre-vingt-trois ans. Il n'avait de fait que quatre-vingts aus et neuf mois. Par son testament, il léguait tous ses biens—plusieurs mille piastres—à M. Benjamin Dionne, qui était son ami. Mais les héritiers naturels firent casser cet acte pour défaut de forme et gagnèrent le procès et l'héritage.

VII. Marguerite, b. 15 juillet 1777. Elle épousa, le 17 janvier 1803, Louis Carrier, maître-forgeron, fils de Baptiste Carrier et d'Angélique Douville, de Saint-Joseph de Lévis, M. Carrier demeure à Saint-Régis.

Jean-Baptiste Bonenfant II. se maria une seconde fois, à la Rivière Ouelle, le 13 janvier 1783, à Marie-Anne Lebel, fille de Jean-Baptiste Lebel et de Marie-Elie dit Breton.

Enfants nés de ce mariage :

I. Marie-Anne, b. 26 février 1784. Le 1er juillet 1805, elle épousa, à la Rivière Ouelle, Clément Deschênes, père de Clément, que j'ai si bien connu et qui fut pendant de longues années maître-chantre à l'église de cette même paroisse. Pour un chantre de campagne, il était très fort et passait, sans broncher, à travers toutes les difficultés des *neumes* qui remplissaient les pages des antiphonaires.

Ces énormes in-folio que l'on ne rencontre plus que dans les chapîtres du vieux monde ou dans les chœurs des moines, ont disparu, il y a quelques années seulement, de l'église de la Rivière-Ouelle, à laquelle ils donnaient beaucoup de cachet. Avec leur épaisse cou-

verture en cuir ornée de gros clous jaunes, ils reposaient sur des lutrins tournants et portant sur chacune de leurs faces l'une de ces pesantes reliques du moyen-âge.

Marie-Anne Bonenfant était par consanguinité la cousine germaine de mon père.

II. Nicolas, b. 9 octobre 1785. Il se maria à la Rivière-Ouelle, le 11 octobre 1811, à Victoire Martin ; ses treize enfants sont :

Cyprien, Marie-Luce, Charles, Nathalie, Jérôme, Louise, Fabien, Prudent, Olympe, Sophie, Zélie, Virginie et Philippe.

Jean-Baptiste Bonenfant II., le père de toute cette nombreuse lignée, fut inhumé à la Rivière-Ouelle, le 30 avril 1790. Il n'avait que quarante-cinq ans.

A part Elizabeth, Marie et Charlotte Bonenfant, le père Jeannet Bonenfant et l'abbé Joseph Bonenfant, mort curé de Berthier, cette famille n'a produit aucun sujet remarquable. Ses membres sont aujourd'hui dispersés dans plusieurs paroisses du Canada et des Etats-Unis, et il me serait à peu près impossible de raconter leur histoire.

FAMILLE DE MARIE COTE

SECONDE FEMME DE JEAN-BAPTISTE BONENFANT I.

I. Jean Côté, né en France, marié, à Québec, le 17 novembre 1635, à Anne Martin, fille d'Abraham Martin, pilote royal, et de Marguerite Langlois. (Greffe de Lecoutre, 27 décembre 1667).

II. Martin Côté, b. le 12 juillet 1639, à Québec, marié, le 25 juillet 1667, au Château-Richer, à Suzanne Pagé, fille de Raymond Pagé, sieur de Carcy et de Madeleine Bergeronne.

III. Jean Côté dit le Frisé, b. le 25 avril 1670, à la Sainte-Famille, marié le 8 février 1694, à Beauport, à Marie-Anne Langlois.

IV. Pierre Côté, b. le 26 avril 1703, marié, à Saint-Laurent, I. O., le 18 février 1726, à Marguerite Delâge.

V. Marie Côté, b., à Saint-Pierre, I. O., le 1er mai 1737 ; cette dernière avait plusieurs frères et sœurs dont je ne raconterai pas l'histoire. Je ne parlerai que de Philippe, qui alla demeurer à la Rivière-Ouelle. Né, le 1er juin 1752, il se maria, d'abord, à Saint-Thomas, avec Claire Durepos, et à la Rivière-Ouelle, le 11 avril 1796, à Marie-Madeleine Dionne, fille de Benjamin Dionne et Marie-Judith Dubé, et cousine-germaine de mon grand-père, Amable Dionne. Sa première femme mourut à la Rivière-Ouelle, le 25 décembre 1794 ; sa seconde au même endroit, le 23 janvier 1855, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il fut lui-même inhumé, le 13 mai 1837, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il eut plusieurs enfants de ces deux mariages. La dernière fille et dixième enfant du second, Marie-Adéline, est née le 12 avril 1816. Elle est actuellement pensionnaire à l'hospïce de Saint-Thomas de Montmagny, et occupe un lit fondé par moi et payé avec la succession de mon oncle Laurent Têtu, son cousin du 3e au 2e degré de consanguinité.

Philippe Côté demeurait à la Petite-Anse. Un de ses

neveux, Pierre Côté, fut longtemps fermier du seigneur Casgrain, et cultivait le *domaine*. Il s'était marié, le 7 août 1797, à Geneviève Corbin, de Kamouraska. Il mourut, à la Rivière-Ouelle, le 14 novembre 1857, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. On voit que ces Côté sont de forte race. La vieille Adéline, dont je viens de parler, a ses quatre-vingt-deux ans, et elle jouit encore d'une bonne santé de corps et d'esprit.

FAMILLE CASGRAIN (1)

JEAN-FRANÇOIS CASGRAIN

Son arrivée au Canada.—Ses deux mariages.—Sa vie à Québec et à la Rivière-Ouelle.—Ses quatorze enfants.—Jean Casgrain.—Marguerite Casgrain.

Le premier Casgrain qui vint en Canada, fut Jean-François. Il dut arriver vers 1750. Il était né à Saint-Pierre d'Airvault, le 31 décembre 1716, de François Casgrain et de Catherine Lecompte. Son père était sergent dans l'armée, et lui-même, après avoir fait son apprentissage chez un traiteur et être devenu maître-pâtissier, embrassa à son tour la carrière des armes. M. P.-B. Cas-

(1) Pour écrire l'histoire de cette famille, j'ai pu consulter les précieux cahiers de M. P.-B. Casgrain, et les *Mémoires de famille* publiés par l'abbé Casgrain, et j'y ai ajouté mes recherches et mes appréciations personnelles.

grain raconte ses campagnes, ses blessures, ses trois ans de captivité chez les Turcs, sa délivrance. Cette histoire est aussi mentionnée dans *Les Ursulines de Québec*, vol. III. Page 234.

Le 15 juin 1750, il épousa à Québec, Geneviève Duchesne, fille de André Duchesne, Panis de nation, de Beaumont, et de Marie-Anne Grenier. Mademoiselle Duchesne était instruite et elle signe avec ses deux sœurs à l'acte du mariage. Elle mourut, sans avoir eu d'enfants, le 18 juin 1764. Son mari ne la pleura pas longtemps, car moins d'un mois après, le 10 juillet 1764, il épousait, au Château-Richer, Marguerite-Cazeau, fille de Jean Cazeau, chirurgien, et de Madeleine Voyer. Ce Jean Cazeau était le grand-père de Mgr Cazeau, lequel se trouvait cousin du 2e au 4e degré avec les abbés Casgrain et avec l'honorable Luc Letellier de Saint-Just.

A son arrivée à Québec, M. Jean Casgrain avait acheté —le 23 juillet 1750—une maison en pierre à deux étages, située à la Basse-Ville, rue Demeules,—aujourd'hui la petite rue Champlain,—au-dessous du Château Saint-Louis. L'édifice subsiste encore avec ses vieux murs, et fait face au petit escalier du cul-de-sac. M. Casgrain y reprit ses anciennes fonctions de traiteur et de pâtissier, et ne tarda pas à réaliser une jolie fortune. Son restaurant portait le nom de " La cloche bleue."

En 1791, il alla s'établir à la Rivière-Ouelle, à peu près où se trouve la maison de M. Charles Letellier, junior, et il était voisin du colonel Frs-Xavier Boucher.

Au témoignage d'un contemporain, Jean Casgrain était alors un homme encore fort et robuste, vieillard à cheveux blancs et au teint frais, mais basanné, avec une figure ornée de plusieurs balafres. Il mourut à la Rivière-Ouelle, le 3 octobre 1802, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Sa femme lui survécut plusieurs années, et quand elle mourut, elle demeurait à l'endroit où se trouve aujourd'hui la maison de campagne de M. Chs-Ernest Gagnon, shérif de Québec.

Quatorze enfants étaient nés de Jean Casgrain et de Marguerite Cazeau : Joseph, b. 1766 ; Marguerite, b. 1767 ; Jean, b. 1768 ; Ls-Jean-Baptiste, b. 1769 ; Jean, b. 1770 ; Pierre, b. 1771 ; Marguerite, b. 1772 ; Marie-Anne, b. 1774 ; François, b. 1775 ; Nicolas, b. 1776 ; Catherine, b. 1778 ; Marie-Julie, b. 1779 ; Ignace, b. 1780 ; Frs-Frédéric, b. 1783.

Sur ces quatorze enfants, trois seulement fournirent une carrière ordinaire, les autres moururent en bas âge. Ces trois enfants furent : Louis-Jean-Baptiste, appelé *Jean*, Marguerite et Pierre. Quelques mots sur chacun.

JEAN CASGRAIN

Né en 1769, il fit ses études au séminaire de Québec et s'y distingua par des talents remarquables et, en particulier, par une mémoire prodigieuse ; même quand il fut avancé en âge, il pouvait réciter de longs passages des classiques.

Les professions libérales n'étaient pas à cette époque aussi recherchées qu'aujourd'hui ; car on voit cet homme

de lettres se faire agriculteur et s'établir sur une terre de Saint-Athanase, sur les bords de la rivière Chambly. Menuisier, charpentier et ingénieur à la fois, il dirigea la construction des casernes de Chambly. En 1837, il se joignit aux insurgés, et, jeté en prison, il n'en put sortir que par l'influence de son neveu, M. Charles-Eusèbe Casgrain.

Une fois mis en liberté, il alla résider chez son autre neveu, M. Pierre Casgrain, de la Rivière-Ouelle, et il se fit le précepteur des enfants de ce dernier jusqu'à l'amnistie de 1845. Les abbés Casgrain, Alphonse et Raymond, eurent l'avantage de suivre ses leçons. C'était un homme très robuste et d'une force herculéenne.

Marié d'abord à une demoiselle Ashby, il en eut deux filles : Marie et Henriette. Sa deuxième femme, Marie Sansoucy lui donna neuf enfants, et une troisième, Josephte Vallière, n'en eut aucun.

M. Jean Casgrain mourut à Saint-Mathias, en 1858, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

MARGUERITE CASGRAIN

Elle épousa à Québec, le 5 septembre 1786, Laurent Castille, maître-tailleur, et lui donna deux filles. Elle se remaria ensuite à Jean Johnston. maître d'école, de la Rivière-Ouelle, lequel mourut en 1819. Pas d'enfant de ce second mariage. Après la mort de son mari, elle alla

demeurer chez son neveu, le père des abbés Casgrain, et c'est là qu'elle mourut du choléra, le 17 août 1834, à l'âge de soixante et sept ans.

PIERRE CASGRAIN

Colporteur.—Marchand à la Rivière-Ouelle.—Ses treize enfants. —Pierre-Thomas Casgrain.—Ses seize enfants.

Dans l'histoire de la famille Bonenfant, j'ai reproduit des *Mémoires de famille*, les portraits finement dessinés qu'on y voit de M. et de Mme Pierre Casgrain, née Marie Bonenfant. Je n'ajouterai que quelques traits.

M. Casgrain, fils de Jean-François Casgrain, et de Marguerite Cazeau, naquit à Québec, le 16 juin 1771. Il n'avait que douze à treize ans, quand il quitta la maison paternelle et l'école—qu'il n'aimait pas—pour s'engager au service de M. de Rocheblave, qui faisait la traite dans les pays *d'en haut* et jusqu'à la Lousiane. Revenu avec quelques épargnes, le jeune Pierre Casgrain acheta une *cassette*, et se mit à faire le commerce, alors si payant, de colporteur. Dans une de ses premières tournées, il fit naufrage à l'Isle-aux-Coudres. Mais cet accident ne le découragea pas. Les profits qu'il avait réalisés lui permirent bientôt de renoncer à cette vie aventureuse, et de se fixer définitivement à la Rivière-Ouelle.

Il y avait rencontré, chez M. Jean-Baptiste Bonenfant, où il avait l'habitude d'arrêter à chacun de ses voyages, celle qui devait être la compagne de sa vie et l'honneur

de sa famille. Marie Bonenfant, âgée seulement de quatorze ans et demi, était en effet une jeune fille accomplie, et il était impossible à M. Casgrain de faire un meilleur choix. Le mariage eut lieu le 27 juillet 1790. En 1796, ils achetèrent une propriété vendue par décret, ayant appartenue au sieur McCallum, et située où se trouve la maison occupée, il y a quelques années, par le docteur Alphonse Letellier. M. Pierre Casgrain y ouvrit magasin, et ne tarda pas à faire d'excellentes affaires.

Bientôt, il put acheter la seigneurie de la Bouteillerie et celle de l'Islet. En 1818, il fit construire le premier pont sur la Rivière-Ouelle, et, en 1809, il avait contribué pour sa bonne part à l'érection du couvent tenu par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

M. Pierre Casgrain mourut à Québec, chez son gendre, M. Philippe Panet, le 17 novembre 1828, et fut inhumé à la Rivière-Ouelle, sous son banc seigneurial et à côté de sa femme, morte, comme nous l'avons vu, le 13 mars 1825.

Treize enfants étaient nés de ce mariage : Marie-Marguerite, 1793 ; Pierre-Jean, 1795 ; Pierre-François, 1796 ; Pierre-Thomas, 1797 ; Sophie, 1799 ; Charles-Eusèbe, 1800 ; Luce, 1802 ; Justine, 1804 ; Léocadie, 1805 ; Olivier-Théodore, 1807 ; Catherine-Joséphine, 1809 ; Olivier-Eugène, 1812 ; Marie-Adéline, 1815.

Six de ces enfants, trois garçons et trois filles, vécurent assez longtemps, les autres moururent en bas âge. Ces six enfants furent Pierre-Thomas, Sophie (madame Letellier), Charles-Eusèbe, Luce (madame Panet), Justine

(madame Beaubien) et Olivier-Eugène. Je vais consacrer à chacun quelques notes biographiques.

PIERRE-THOMAS CASGRAIN

Né le 19 septembre 1797, il ne fit pas d'études classiques, car il n'aimait pas les livres ; mais il était fort intelligent, avait beaucoup d'esprit et s'occupa surtout de mécanique, de ponts et chaussées et de moulins. Il habita d'abord une immense maison que son père lui avait fait construire, et qu'il vendit ensuite à M. Charles Têtu, aimant mieux aller demeurer un peu plus loin et dans le manoir où il est mort (1). Il fut pendant longtemps marchand comme son père, et en société avec M. Têtu. Plus tard, devenu seigneur de la Rivière-Ouelle, il abandonna le commerce pour s'occuper surtout de ses chers moulins qu'il allait visiter régulièrement tous les jours, quoique la distance fût assez considérable. Il était l'un des principaux actionnaires de la pêche à marsouins.

A l'âge de vingt ans, en 1817, il avait épousé Emmélie Truillier-Lacombe, élevée dans la famille Dessaulles, de Saint-Hyacinthe. Esprit fin et délicat, elle était très instruite. Malheureusement, à la suite d'une de ses premières couches, elle eut une fièvre puerpérale, qui lui dérangeait le cerveau de temps à autre.

---

(1) Ce manoir est habité aujourd'hui par M. Charles Casgrain.

J'ai bien connu madame Casgrain, de même que son mari. Pas jolie de figure, très brune, elle avait des yeux remarquables, au regard perçant et qui semblaient parfois lancer des éclairs. Très caustique, elle savait une foule de chansons, et les amenait à temps et quelquefois à contre-temps, pour amuser ou embêter les auditeurs. Jamais cette figure typique, ces yeux étranges, ce langage original, ne sortiront de ma mémoire.

M. Pierre Casgrain mourut le 29 avril 1863, et sa femme lui survécut plusieurs années. Ils ont été inhumés à la Rivière-Ouelle. Seize enfants étaient nés de ce mariage :

I. Pierre-Philippe, b. 15 juillet 1818, s. 4 décembre 1820.

II. François, b. 21 août 1820, mort en bas âge.

III. Sophie-Emmélie, b. 14 septembre 1821, s. 2 août 1824.

IV. Marie-Eulalie, b. 27 septembre 1822, s. 17 octobre suivant.

V. Flavie, b. 5 novembre 1823. La marraine fut Olympe Perrault, épouse du docteur François Fortier, et veuve de Frédéric-Godlie Oliva. Le 12 juillet 1841, elle épousa Ovide Martineau, notaire, fils d'Augustin Martineau, marchand, et de Marie-Séraphine Dubé. M. Martineau fut, durant plusieurs années, shérif de Kamouraska. Il avait tous les talents, était pétillant d'esprit, et s'il avait été plus sérieux, sans cesser d'être aussi aimable, il eût pu devenir l'un des premiers hommes du pays. Il est mort à Sainte-Anne de la Pocatière.

Enfants nés de ce mariage : 1° Herman, qui fut zouave pontifical et qui, à son retour de Rome, épousa mademoiselle Labelle, fille de l'organiste si bien connu, qui vient de mourir à Montréal ; 2° Emile ; 3° Léopoldine, madame Joseph Pelletier, protonotaire de Fraserville ; 4° Isabelle, morte fille ; et 5° Emmélie, madame Lévêque.

VI. François, b. 16 décembre 1824. Il étudia cinq ans au collège de Sainte-Anne, fut ensuite commis chez M. Charles Têtu, et entra en société avec M. Frénette, marchand de la Rivière-Ouelle, dont j'ai déjà parlé. Mais cette association ne dura que quelques années. Héritier de la seigneurie, après la mort de son père, M. Casgrain s'occupa d'en administrer les biens et continua de fournir aux MM. Price, de Chicoutimi, les foins et grains dont ils avaient besoin pour leurs chantiers. Le jeune seigneur de la Rivière-Ouelle était aimable et bon, et d'un caractère original. Il épousa Georgiane Morrison, fille de Charles Morrison et d'Emérentienne Boucher, et en eut sept enfants :

1° François, b. 8 juillet 1848, s. 1850. 2° Euclide, b. 2 décembre 1850, s. 1851. 3° François, b. 16 août 1851 ; il est médecin et demeure à Montréal. Le 18 septembre 1873, il a épousé Adèle Berthelot, fille du juge Joseph-Amable Berthelot, laquelle est devenue mère de plusieurs enfants, dont deux ont survécu : Emilie, âgée aujourd'hui de quatorze ans, et Pierre-François, âgé de douze ans. Elle est morte en 1890. 4° Euclide, b. 22 avril 1853, l'un des plus beaux et des plus aimables garçons qui se

puissent rencontrer. Mort de consomption en 1872. 5° Adélard, b. 24 juin 1854, s. 1867. 6° Amédée, b. 2 octobre 1856, s. 1865. 7° Emilie, b. 1er juin 1858, s. 10 avril 1864.

M. François Casgrain, le père de ces enfants, mourut, à l'âge de trente-deux ans, le 8 novembre 1857. Il avait été frappé de paralysie plusieurs mois auparavant. Madame Casgrain jouit encore d'une bonne santé et elle demeure à Montréal avec son fils, le docteur François.

VII. Charles-Clément, b. 31 janvier 1826. Après avoir étudié au Collège de Sainte-Anne durant quatre ans, il se fit agriculteur.

Il habita, d'abord l'ancienne maison de son bisaïeul Jean-Baptiste Bonenfant, et, depuis la mort de son père, il réside sur la propriété de ce dernier. Sa femme, Eloïse Deschènes, de Saint-Roch des Aulnaies, lui a donné quatorze enfants dont onze vivent encore aujourd'hui.

1° Charles, b. 12 février 1849. Il étudia au Collège de Sainte-Anne et au Séminaire de Québec, et fut reçu médecin à l'Université Laval. Marié d'abord à Mademoiselle Belleau, il alla exercer sa profession aux Trois-Pistoles. Après la mort de sa femme, il demeura quelque temps aux Etats-Unis, et remarié à demoiselle Pagnuelo, fille du juge, il est maintenant fixé à Montréal.

2° Elmina, b. 15 septembre 1850, épouse de M. Albert Dionne, épicier, de Montréal ; quatre enfants.

3° Marie-Edith-Ernestine, b. 16 avril 1852, s. 24 octobre 1853.

4° Elmire, b. 8 mars 1856, encore fille, demeure aux Etats-Unis.

5° Ernestine, b. 6 août 1857, s. 1861.

6° Ernest, b. 10 décembre 1858, demeure aux Etats-Unis, non marié.

7° Eliza, b. 23 septembre 1860, a épousé son cousin Raymond Casgrain, qui occupe le manoir d'Airvault, à la Rivière-Ouelle. Cinq enfants.

8° Edith, b. 10 juin 1862. Veuve de M. Labbé. Pas d'enfants.

9° Joseph, b. 27 novembre 1864. Non marié. Demeure avec son père à la Rivière-Ouelle.

10° Alfred, b. 13 novembre 1866, demeure à Montréal.

11° Eloïse, b. 16 janvier 1869.

12° Eugénie, b. 1872.

13° Marie-Julienne-Adine, b. 17 avril 1874, s. 22 mars 1878.

14° Alice, b. 9 mai 1876.

M. et Madame Charles Casgrain sont heureusement rendus à leurs noces d'or.

VIII. Luce, b. 21 mai 1827. Elle devint la femme d'un M. Rochon, avocat, de Montréal. Il alla tenter fortune à la Californie, mais atteint de maladie, il mourut dans le vaisseau qui le ramenait au pays et la mer fut son tombeau. Madame Rochon est morte, le 21 décembre 1878, à la Rivière-Ouelle, où elle avait demeuré depuis la mort de son mari. Elle n'avait pas eu d'enfants.

IX. Marie, b. 17 août 1878. Elle est restée fille et a

demeuré tour à tour chez son père, au presbytère de son frère Alphonse et chez son autre frère Charles.

X. Alphonse, né le 3 mai 1830. Après avoir fait ses études au collège de Sainte-Anne, il y prit la soutane et fut ordonné prêtre à Québec, le 23 septembre 1854. Vicaire à Chicoutimi; 1855, curé de Notre-Dame du Grand-Brulé, aujourd'hui Notre-Dame de la Terrière, au Saguenay; 1859, premier curé de Sainte-Louise; 1872, curé de Haverhill, Mass., E. U.; puis en dernier lieu, de Saint-Mathieu, à Fall-River.

M. Casgrain est maintenant retiré du ministère et demeure à Sainte-Anne de la Pocatière.

XI. Sophie-Geneviève, b. 17 août 1831. Morte en bas âge.

XII. Virginie, b. 2 septembre 1832, s. 11 avril 1849.

XIII. Nazaire, b. 25 janvier 1834. Il fit un brillant cours d'études au collège de Sainte-Anne; mais sa mort prématurée, arrivée le 5 octobre 1852, vint détruire les légitimes espérances de sa famille et affliger tous ceux qui l'avaient connu.

XIV. Flore, b. 24 avril 1835, s. 11 janvier 1858.

XV. Louise-Arthémise, b. 15 janvier 1837, s. 14 septembre suivant.

XVI. Emma, b. 4 janvier 1841. Musicienne de première force. Elle est devenue l'épouse d'Arsène Michaud, musicien lui-même. Régistrateur du comté de l'Islet, il demeurait à Saint-Jean-Port-Joly, où il est mort le 13 octobre 1895. Il était le frère de madame docteur Simard, morte à Québec le 10 septembre 1898.

Enfants : 1° Pierre, mort à l'âge de 10 ans, en 1885.

2° Eliza, âgée de vingt-sept ans, épouse du docteur Arthur Duval, de Montréal.

3° Emilie, âgée de vingt-six ans, mariée à Alexis DeRousselle, teneur de livres, à Montréal.

4° Benjamin, avocat et secrétaire du ministre de l'Agriculture à Québec, marié à Marie-Louise-Augustine Legendre, fille de Napoléon Legendre, littérateur bien connu, et de Marie-Louise Dupré.

FAMILLE LETELLIER DE SAINT-JUST

Généalogie.—François Letellier.—Famille Bélanger.—Famille Couillard-Dupuis.—Famille Piuze.—Georges Letellier.

I. Le premier Letellier venu au Canada était François, fils de Michel et de Marie Mélie, de Saint-Quentin, diocèse de Noyon, Ile-de-France. Il se maria à Québec, le 25 janvier 1740, à Marie-Joseph Larrivée et en eut un enfant qui mourut quelques mois après sa naissance. Le 26 août 1743, il épousa en secondes noces Marie-Françoise Pelletier qui lui donna quatre enfants. François Letellier de Saint-Just était soldat de la compagnie de Fouville, et il avait obtenu, le 1er octobre 1740, une lettre de congé signée par le marquis de Beauharnois et par l'intendant Hocquart. Cette lettre existe encore et M. P. B. Casgrain l'a publiée *in extenso* dans *Letellier de Saint-Just et son temps.* On y trouve ce beau nom de famille

que des envieux et des petits esprits auraient voulu raccourcir ; il n'y a ni vanité ni orgueil dans le fait de porter son nom, il y en a davantage à critiquer ceux qui savent le porter et l'honorer. Sorti de l'armée, M. Letellier acheta une propriété à Saint-Vallier et s'adonna toute sa vie à la culture de la terre.

II. Son fils Michel, b. 28 février 1750, fut cultivateur comme son père, et fut élu député pour représenter le comté de Hertford à l'assemblée législative. C'était un homme instruit et distingué, musicien, bon chantre, adroit à tous les ouvrages. En 1773, il épousa Marie-Louise Moreau, et en eut plusieurs enfants, dont le plus distingué fut, sans contredit, François, père de l'honorable Luc Letellier de Saint-Just.

III. François Letellier de Saint-Just fit des études classiques, et étudia le droit dans l'étude du notaire Simon Fraser, de Saint-Jean Port-Joly, et dans celle de maître Joseph Planté, de Québec. Il alla se fixer à la Rivière-Ouelle, où il épousa, le 5 juillet 1814, Sophie Casgrain, fille de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant. Elle était née, le 30 avril 1799.

M. François Letellier mourut de consomption pulmonaire, le 21 août 1828. Il n'avait pas encore trente-sept ans. Voici ce qu'écrivait de lui M. Derome, dans le *Foyer Canadien :*

" S'il fallait décerner à sa mémoire l'éloge qu'il mérite comme notaire et comme légiste, je dirais que sa haute intelligence, éclairée par des études consciencieuses lui valut bien des fois l'honneur d'être consulté par des

hommes éminents. Des lettres attestent encore que, de ce nombre, était le célèbre avocat Remi Vallières, de Saint-Réal. Ce mérite intellectuel de M. Letellier était rehaussé par un caractère probe, austère, qu'on aurait dit moulé à l'antique."

Son père, Michel, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, jouissait encore de la plénitude de ses facultés, comme le prouve une très belle lettre signée de lui et reproduite par M. P.-B. Casgrain. Le vénérable vieillard mourut au mois d'octobre 1834, dans un incendie qui détruisit sa maison.

Après la mort de son mari, Sophie Casgrain épousa, le 10 mars 1833, Edouard Bélanger, veuf de Henriette Miville-Deschênes.

L'acte de mariage dit que M. Edouard Bélanger était marchand, mais il était surtout pêcheur. Il avait vraiment le génie de la pêche et réussissait merveilleusement à prendre les marsouins et les anguilles. De taille moyenne, assez robuste, jouissant d'une bonne santé, il était de caractère difficile et soupçonneux. Sur de futiles prétextes, il se sépara pour toujours de sa femme, après plus de quinze années de ménage, et alla demeurer avec Eugénie Bélanger, l'unique fille née de son premier mariage, chez madame Danjou, qui a tenu pendant longtemps une maison de pension à la Rivière-Ouelle. Eugénie Bélanger devint l'épouse d'Augustin Michaud, avocat, de Rimouski.

Comme on le verra plus loin dans la notice que je consacre à Horace Bélanger, son père, Edouard Bélanger,

quitta la Rivière-Ouelle pour devenir l'un des principaux employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson et se noya le 28 octobre 1853, dans la rivière Baleine, appelée Little-White-Wale-River.

De son premier mariage, Sophie Casgrain avait eu neuf enfants et du second, trois.

En voici les noms : Du premier mariage avec François Letellier :

1° Marie-Justine, b. 20 mai 1815. Madame Dupuis.

2° Flore, b. 26 mars 1817. Madame Puize.

3° Pierre-François, b. 16 novembre 1818. s. 19 novembre 1844.

4° Georges-Achille, b. 16 novembre 1818.

5° Luc (L'honorable), b. 13 mai 1820. (1)

6° Charles, b. 1er août 1821.

7° Adelaïde-Eugénie, b. 16 septembre 1822. Morte peu de temps après sa naissance.

8° Sophie-Eugénie, b. 20 août 1824. s. 1825.

9° Marie-Luce, b. 4 août 1826. s. 1828.

Du second mariage avec Edouard Bélanger :

1° Adèle, b. 1er février 1835.

Après avoir étudié au couvent de la Rivière-Ouelle, elle entra, le 6 août 1853, à l'Hôpital-Général de Montréal, et y fit profession, le 2 octobre 1855. Quelques mois après, elle était envoyée à la mission de Toledo et elle y resta jusqu'au terrible incendie du 5 septembre 1860.

---

(1) M. P.-B. Casgrain fait erreur quand il dit dans *Letellier de Saint-Just*, que ce monsieur était, à la mort de son père, l'aîné de la famille.

Pour échapper aux flammes, la bonne sœur Bélanger se précipita par une fenêtre, et sa chute la réduisit à un état d'infirmité des plus pénible. Transportée à la Maison-Mère, elle supporta, durant huit années, des souffrances vraiment atroces, et avec la plus touchante et la plus douce résignation. Elle est morte le 27 juillet 1868.

2° Horace, b. 12 juin 1836. Je lui consacre plus bas une notice assez étendue.

3° Louise, née le 2 décembre 1837. Comme sa sœur aînée, elle fréquenta le couvent de la Rivière-Ouelle et, le 19 octobre 1854, elle entra à l'Hôpital-Général de Montréal pour faire profession le 11 décembre 1856.

Sœur Casgrain—c'est son nom de religieuse—est actuellement à l'hospice Saint-Joseph, rue de la Cathédrale, Montréal.

La notice suivante écrite par M. L.-A. Prud'homme, trouvera ici sa place et je la reproduis presque dans son entier.

M. HORACE BÉLANGER

M. H. Bélanger est, je crois, le seul canadien français qui ait eu l'honneur de parvenir au poste honorable de facteur en chef de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Un autre compatriote, M. Pierre Deschambault, qui servit longtemps dans le nord, n'était que traiteur en chef lorsqu'il se retira.

A l'instar des généraux du premier empire, M. Bélan-

ger a gagné ses épaulettes par son seul mérite et son dévouement. Il débuta simple commis, il y a trente-huit ans, et atteignit, il y a quelques années, le rang le plus élevé dans la hiérarchie de cette compagnie.

Torse vigoureux, taillé comme un colosse, poitrine large qui semble s'être dilatée sous le souffle des vents glacés de la mer polaire, figure animée, regard ferme et énergique, il porte fièrement ses cinquante ans. Son embonpoint fait honneur à la compagnie et prouve qu'elle prend bien soin de ceux qui font vœu d'être siens.

Nature généreuse, caractère franc et droit, le cœur sur la main, il s'est acquis, partout où il a commandé, l'estime et le respect de ses employés, et la confiance la plus entière des sauvages. Ses rapports avec ces derniers ont toujours été marqués au coin de la plus stricte justice. Dans mille circonstances, il leur a rendu des services signalés, sans pour cela nuire aux intérêts de la Compagnie. Dans ses forts, il a toujours su faire régner la gaieté et le bon entrain, unis à une discipline sévère. Tels sont, en quelques mots, les traits caractéristiques de celui dont je vais donner une courte notice biographique.

M. Bélanger est né à la Rivière-Ouelle, province de Québec, le 11 juin 1836. Son père, M. Edmond Bélanger, s'était livré avec succès pendant nombre d'anées, à la pêche à la baleine dans le golfe Saint-Laurent. L'habileté qu'il y déploya et les profits qu'il sut en tirer, attirèrent sur lui l'attention du gouverneur Simpson. Il lui offrit d'entrer au service de la Compagnie. Par une

—25

rare exception, il fut immédiatement promu au grade de traiteur en chef. De plus, M. Bélanger fit une convention avec la Compagnie par laquelle il avait droit à la moitié des bénéfices résultant de la pêche. Il fut envoyé à la baie James comme offrant un champ plus vaste et plus rémunérateur.

Vers cette époque, son fils Horace venait de quitter le collège de Sainte-Anne de la Pocatière, où il avait reçu une éducation commerciale. A la demande de Simpson, il partit avec son père, pour entrer lui aussi, à l'emploi de la Compagnie. Arrivés au Sault Sainte-Marie, ils se séparèrent, hélas ! pour ne plus jamais se revoir. Le père re rendit à la Rivière Baleine, et se noya la même année (1853).

Horace resta au Sault Ste-Marie, comme commis, jusqu'en 1858. Il vit la première pelletée de terre enlevée du canal américain, et lorsqu'il quitta ce poste, il s'embarqua à bord du premier bâteau qui le remonta. Il demeura deux ans au fort Michipicotou. Pendant quelques mois, il se trouva en charge du poste *New Brunswick*, situé entre Michipicotou et *Moose Factory*. Dans l'automne 1856, le facteur en chef du district du Lac Supérieur étant passé en Angleterre, il fut choisi pour le remplacer temporairement. Peu de temps après, il visita *Moose*, suivit le littoral de la mer, jusqu'à Albany, de là, se rendit au Lac Seul. Il fit un stage de deux ans à ce poste isolé, de là, il fut envoyé au fort Alexandre et dut agir pendant plusieurs mois, comme facteur en chef du district du Lac Lapluie.

Pendant son séjour au fort Alexandre, le docteur Brown, secrétaire de l'ex-lieutenant-gouverneur Schultz, entreprit de faire concurrence à la Compagnie dans ce district-là. M. Bélanger fut chargé spécialement par le gouverneur McTavish, de le suivre pour l'empêcher de détourner à son profit la traite de cette immense région. C'était une mission difficile et qui demandait beaucoup de tact et d'habileté.

C'était pendant l'hiver de 1867 à 1868. Il partit avec huit hommes. Ils eurent à essuyer des tempêtes presque continuelles et à supporter un froid intense. Ils firent des courses presque incroyables dans ce pays désert. Pendant cet hiver, ils mangèrent, eux et leurs chiens, plus de quatorze mille lièvres. Ce gibier était tellement abondant, que les sauvages se tressaient des couvertures avec la peau et préparaient la chair à la manière du pemmican. Les sauvages qui connaissaient Bélanger, lui apportèrent presque tous leurs pelleteries. Le docteur Brown, découragé, retourna à la Rivière Rouge, le printemps suivant, et ne fut jamais tenté de recommencer une tentative de ce genre.

De tels services méritaient d'être reconnus. La Compagnie confia à M. Bélanger le fort Cumberland. De 1870 à 1889, il fut en charge de ce district, l'un des plus riches en fourrures de tout le Nord-Ouest.

Lors des troubles de 1870, Bélanger commanda le fort Carleton qui, après cette époque, prenait préséance après le fort Garry.

Pendant qu'il était à Cumberland, Bélanger fit dix fois

le voyage à *York Factory* à bord des bateaux de la Compagnie, soit une distance de près de mille milles. Les voyageurs qui l'accompagnaient étaient d'ordinaire Canadiens ou Métis-Français.

Malgré les fatigues de ces longs voyages, nos gais rameurs entonnaient tout le jour de joyeux refrains qui réveillaient les échos des lacs et des forêts. Il n'était pas rare que Bélanger vint imposer silence un instant à ses serviteurs, pour coucher en joue un ours ou un orignal à qui ces chants nouveaux donnaient l'alerte.

Un jour qu'il se trouvait à *York Factory*, après un voyage très pénible, il se jeta sur des ballots de fourrures déposés dans un hangar, afin de prendre un peu de repos. A son réveil, il fut surpris de constater qu'il venait de reposer sur cinq cents peaux de renards argentés, valant deux cents piastres chacune. Peu de mortels ont eu l'occasion de dormir sur un lit aussi précieux que celui-là.

Durant l'hiver de 1881, une famine terrible menaça de détruire un grand nombre de sauvages. La chasse avait manqué ; affaiblis par le jeûne, se traînant à peine, avec leurs enfants et leurs vieillards, ils se dirigeaient vers le fort Cumberland, implorant du secours. M. Bélanger n'avait point d'instructions de faire des distributions gratuites de la part de la Compagnie ni du département des sauvages. En face de la grande détresse dans laquelle se trouvaient ces malheureux, il n'hésita pas un instant à leur donner des provisions. Il les soutint tout l'hiver et dépensa dix-huit cents piastres. Le gouvernement envoya un commissaire pour s'enquérir des faits. Non-

seulement le compte fut payé, mais encore Bélanger fut félicité de n'avoir point craint d'assumer cette responsabilité et d'avoir ainsi sauvé la vie à des centaines de sauvages.

En 1885, les sauvages du fort la Corne, désirant éviter de prendre part à toute mesure d'hostilité, se réfugièrent près du fort Cumberland. Bélanger fit comme en 1881. Lorsque Batoche fut pris, les provisions du fort Cumberland étaient complètement épuisées. Bélanger partagea avec les sauvages jusqu'à la dernière livre de farine, bien décidé, s'il l'eût fallu, à jeûner ensuite avec eux.

Il fut en charge du district de *Norway-House* et résida au fort de ce nom, au fond du lac Winnipeg. C'est ainsi que Bélanger s'est trouvé, à diverses époques, à parcourir en tous sens et à avoir sous son commandement toute cette immense contrée qui s'étend du fort Michipicotou au fort Cumberland. Il y a peu de souverains qui aient régné sur d'aussi vastes états.

Depuis que M. Bélanger a été transféré dans le district de *Norway-House*, de nombreuses requêtes ont été adressées à la compagnie de la part des habitants de la Saskatchewan demandant son retour à Cumberland. Ce témoignage flatteur en dit plus qu'aucun discours.

M. Bélanger parle, en outre de sa langue maternelle, l'anglais, le cri et le sauteux, avec une grande facilité. Il épousa, en 1861, Melle Rosalie Marion, sœur de M. Roger Marion, membre du parlemant provincial pour Saint-Boniface. Il eut de cette union neuf garçons et deux filles. Depuis quelques années, des pertes cruelles

ont jeté un voile de deuil sur sa figure autrefois toujours souriante. Le 30 avril 1885, l'un de ses fils, Joseph-Edouard, se noya au fort Cumberland. Le 10 août 1887, l'aîné, Auguste McTavish, subit le même sort. Quelques jours aparavant, le 18 juillet 1887, s'éteignait à Saint-Boniface, son épouse, qu'il y avait envoyée pour qu'elle pût recevoir tous les soins que la science médicale pouvait lui procurer. Les difficultés de communication étaient alors si grandes, qu'il n'apprit que quelques semaines après, la perte qu'il avait éprouvée. On s'imagine parfois, bien à tort, que les sentiments de l'âme finissent par s'émousser au contact continuel de la sauvagerie. Rien de plus faux. Sous la rude écorce de plus d'un de nos voyageurs, se trouve souvent un cœur aussi tendre que celui d'une femme.

M. Bélanger est juge de paix pour les territoires du Nord-Ouest, depuis 1874, et toute la partie du pays qu'il habite. Peu de juges possèdent une juridiction aussi étendue et ont en même temps aussi peu de cas litigieux à décider.

M. Bélanger est partout accueilli par la population anglaise avec la même cordialité que par les nôtres. N'empêche pas que, tout en conservant les rapports les plus sympathiques avec tous, M. Bélanger conserve pour ses compatriotes une préférence bien légitime. Il sait faire honneur à sa nationalité dans le poste qu'il occupe.

Ajoutons en terminant qu'il est le frère maternel du défunt Honorable Luc Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et est allié à un

grand nombre de familles les plus distinguées de la province.

L.-A. PRUD'HOMME.

Comme on l'a vu dans cette notice, M. Horace Bélanger fut le père de onze enfants, dont sept sont décédés. Horace, l'aîné des survivants, est au service de la Compagnie, au fort Cumberland ; Alexandre vit à Saint-Boniface ; Rosalie vient de terminer son cours aux Ursulines de Québec, et Eugène fait le sien au collège des Jésuites, à Saint-Boniface.

M. Horace Bélanger, père de ces enfants, s'est noyé, en 1892, dans le lac Winnipeg.

J'ai bien connu Sophie Casgrain qui fut madame Letellier et madame Bélanger. C'était une excellente personne, aimant beaucoup tous les membres de sa famille et toujours prête à aller s'asseoir au chevet des malades. Comme son frère, l'honorable Pierre Casgrain, elle avait un goût prononcé pour les voyages. Un jour, comme elle se permettait de lui dire qu'il courait risque de mourir en voiture. " Eh bien toi, lui répondit-il, si tu ne meurs pas en voiture, il n'y aura pas longtemps que tu en seras descendue. " Madame Bélanger fut assez longtemps malade et mourut bel et bien dans son lit, le 28 octobre 1865.

FAMILLE COUILLARD-DUPUIS

Cette famille, l'une des plus anciennes du pays, a porté différents noms, pris soit des seigneuries dont ses membres ont été les propriétaires, soit des alliances contractées avec d'autres familles. C'est ainsi que l'on trouve les Couillard de Beaumont, les Couillard dit Des Chesnes, les Couillard des Prés ou Desprès, les Couillard de l'Espinay et les Couillard-Dupuis. Tous ces noms appartiennent à des membres de la même famille.

En voici la généalogie abrégée :

I. Guillaume Couillard, m., le 26 août 1621, à Guillemette Hébert. Ce fut elle qui vendit à Mgr de Laval, en 1666, le terrain du Séminaire de Québec.

II. Louis Couillard, sieur de l'Espinay, m. le 29 avril 1653, à Geneviève Desprès (1).

III. Louis Couillard, Sieur de l'Espinay, m. le 4 mai 1688, à Marie Fortin. Il devint seigneur de Saint-Thomas, et de la seigneurie de l'Espinay, le 7 avril 1701. Cette seigneurie est en arrière de celle de Saint-Thomas.

IV. Paul Couillard dit Dupuis (2), m. le 10 novembre 1732, à Marie-Josephte Couture.

V. Jean-Baptiste Couillard dit Dupuis, m. le 22 février 1775, à Thérèse Bernier. Treize enfants.

---

(1) Le fief de l'Espinay, dans le comté de Québec, a onze arpents de largeur sur quatre lieues de profondeur. Il fut accordé, le 28 février 1626, à Louis Hébert.

(2) Jeanne Couillard, fille de Louis II, épousa, le 22 octobre 1668, Paul Dupuis, Seigneur de l'Isle-aux-Oies, procureur du Roi, et lieutenant-général de la Prévôté de Québec.

VI. Charles (Charlemagne) Couillard-Dupuis, né le 4 décembre 1784, m. à Charlotte Boilard.

VII. Jean-Baptiste Couillard-Dupuis, époux de demoiselle Marie-Justine Letellier de Saint-Just.

Il était le cousin germain de Louis Couillard-Dupuis, marié à Marie-Henriette Giasson, et père de l'abbé Jean-Baptiste Dupuis, curé actuel de l'isle Surette, dans la Nouvelle-Ecosse.

JEAN-BAPTISTE COUILLARD-DUPUIS

Jean-Baptiste Couillard-Dupuis, qui fut l'époux de Marie-Justine Letellier, était né le 24 août 1814, de Charlemagne Couillard-Dupuis et de Charlotte Boilard, qui, en secondes noces, épousa Venant Gauvreau. (1) Il n'avait que treize ans, quand il quitta le toit paternel, pour gagner son pain, et aussi pour soutenir sa bonne mère peu favorisée, à cette époque, des dons de la fortune. Parti de Saint-Thomas, il se rendit à Kamouraska, et pendant plusieurs années, il fut commis chez son oncle Paul Dupuis, travaillant en même temps à s'instruire en suivant une école du soir. Doué d'une grande énergie et d'une belle intelligence, sérieux et rangé, ayant un goût inné pour l'ordre et la règle, le jeune Dupuis ne tarda pas à faire son chemin, et à s'initier aux secrets des

---

(1) Coincidence singulière : ce fut M. François Letellier, alors non marié, qui fit le contrat de mariage. Il ne se doutait guère que l'aînée de ses filles épouserait un jour l'aîné des garçons de ce monsieur Charlemagne Couillard-Dupuis.

affaires. Après avoir été commis, il fut marchand à son tour, et agriculteur de marque, à Saint-Roch-des-Aulnaies. En peu d'années, il se vit à la tête d'une jolie fortune, honnêtement gagnée, s'il en fût, et fruit de son travail et de sa persévérance. M. Dupuis avait tout à fait bonne mine : de haute taille, distingué de figure et de manières, il avait un air de noblesse et en même temps d'aimable aisance qui dénotait le grand seigneur et le paisible et indépendant propriétaire. Pieux, charitable, ami fidèle de son curé, il était universellement respecté ; aussi se fit-il élire sans difficulté pour représenter le comté de l'Islet, à la législature provinciale. (1)

M. Dupuis se maria, à la Rivière-Ouelle, le 4 avril 1837. Son épouse, Justine Letellier, était digne d'être la fidèle compagne de sa vie. Leur union fut heureuse et visiblement bénie du ciel. M. Dupuis est mort le 13 août 1889, à l'âge de soixante et quinze ans moins onze jours. Madame Dupuis est encore pleine de santé et jouit de toutes ses facultés, à l'âge vénérable de quatre-vingt-trois ans. Elle est douée d'une mémoire vraiment remarquable.

Treize enfants, dont six morts en bas âge, et une autre à vingt et un ans :

I. Anonyme, décédée le 10 juin 1838.

II. Auguste, né le 17 juin 1839. Il épousa, le 15 avril 1860, Amaryllis Boisseau, sœur de madame Amable Dionne. Pas d'enfants. M. Auguste Dupuis fit ses

(1) Voir les quelques lignes que je consacre à M. Dupuis, dans la notice de l'abbé D.-H. Têtu, page 192, de ce volume.

études à Sainte-Anne, puis au collège des Jésuites de Worcester, et, comme son père, il se livra au commerce et à l'agriculture. On sait qu'il a réussi et qu'il est aujourd'hui un pépiniériste justement célèbre, au pays et à l'étranger.

III. Marie-Justine-*Paméla*, née le 2 août 1840. Le 14 juillet 1863, elle devint l'épouse de Pamphile-Gaspard Verrault, notaire, de Saint-Jean-Port-Joly. Il fut député de l'Islet à la Législature provinciale.

Enfants : 1° Gustave, marié à Marie-Joséphine Roy. 2° Stella, épouse du docteur Norbert-Gédéon Chabot, de Montréal. 3° Ludovic, marié à Marie-Louise Duberger. 4° Albert, marié à Georgiana Fortier. 5° Léonie, épouse de Walter-A. Herckenrath. 6° Armand, né le 28 février 1870, et ordonné prêtre le 19 mai 1894. Professeur au Collège de Lévis. 7° Marie-Anna. 8° Alexandrine. 9° Marie-Paule. 10° Joseph.

IV. Anonyme, s. 9 janvier 1842.

V. Marie-Luce-*Alphonsine*, née le 24 juillet 1843. Le 23 juin 1868, elle épousa Auguste Fafard, mort accidentellement à Lévis, le 1er mars 1897. M. Fafard avait fait tout son cours d'études au Collège de Sainte-Anne, et il se fit cultivateur, à l'Islet. C'était un homme instruit, intelligent, doux, et un excellent catholique. Sept enfants sont nés de ce mariage : 1° Edouard, marié à Marie-Alexandrine Deschènes. 2° Auguste, marié à Clara Boucher. 3° Marie-Louise-Marguerite, religieuse de Jésus-Marie, à Manchester. 4° Armand. 5° Adine. 6° Léda. 7° Fernand.

VI. Marie-Louise-Georgina, née le 4 janvier 1845, et décédée le 19 mai de la même année.

VII. *Luc*-Ferdinand, né le 8 juin 1846. Il fit son cours commercial à Sainte-Anne, et apprit ensuite la culture à l'école de son père. Il s'est marié à Anaïs Mailley, sœur de l'abbé Mailley, prêtre français, qui fut successivement curé de Saint-Raphaël, Notre-Dame de la Terrière, Saint-Agapit et Berthier. Trois enfants : 1° l'ainée, morte en bas âge. 2° Luc, époux de Aurore Deschênes, fille du député fédéral, M. Arthur Deschênes. Deux enfants sont nés de ce mariage. 3° Jules, non marié.

VII. Jules, né le 8 septembre 1848. Comme son frère Luc, il passa quelques années au Collège de Sainte-Anne et embrassa aussi, comme lui, la noble carrière de l'agriculteur. Marié, le 21 juin 1870, à Marie-Eugénie Miville-Deschênes, fille d'Alfred Deschênes et de Lucie Talbot, il est le père de quatorze enfants dont trois sont morts en bas âge.

Ont survécu ; 1° Marie-Louise, épouse d'Arthur Dionne, marchand de Saint-Pacôme. 2° Corinne, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec. 3° Jeau-Baptiste. 4° Lucette. 5° Fernand. 6° Louis. 7° Alexandre. 8° Gilbert. 9° Berthe. 10° Adrienne. 11° Antonio.

IX. Marie-Luce-Georgina, née le 2 février 1850 et décédée le 20 mars suivant.

X. Joseph-Eugène-Léon, né le 24 mai 1853 et décédé le 24 juin 1854.

XI. Marie-Louise-Virginie, née le 4 mars 1855. Elle étudia au couvent de Jesus-Marie et fut religieuse de

cette communauté, à Sillery. Elle mourut le 17 mars 1876. Mgr Cazeau chanta le service.

XII. Pierre, né le 12 avril 1857, et mort le même jour.

XIII. Fernand, né le 20 juin 1858. Après son cours d'études classiques à Sainte-Anne, il se rendit à Rome pour y faire sa théologie et fut ordonné prêtre dans la basilique de Saint-Jean de Latran, le 2 juin 1882. En 1883, professeur de théologie au Collège de Lévis ; 1893 vicaire à la basilique de Québec ; 1896, curé de Berthier. L'abbé Dupuis est un écrivain élégant. Il est l'auteur estimé de *Rome et Jérusalem.* Au reste, ses frères Auguste et Luc qui, comme lui, ont beaucoup vu et beaucoup voyagé, savent aussi communiquer aux autres, par leurs écrits, les connaissances qu'ils ont acquises. C'est ainsi qu'Auguste est l'auteur de nombre de correspondances aussi utiles que bien faites, sur l'arboriculture et sur l'exportation à l'étranger de nos produits alimentaires. Et qui ne se rappelle les intéressantes lettres de voyages adressées d'Algérie par M. Luc Dupuis, il y a quelques années ?

FAMILLE PIUZE

Flore Letellier, b. 26 mars 1817, fille de François Letellier et de Sophie Casgrain, épousa, à la Rivière-Ouelle, le 7 janvier 1834, Norbert Puize, fils de Liveright Puize et de Marie-Anne Aubut.

Liveright Puize, le premier de ce nom venu au Canada,

était Polonais, et il exerçait la profession de chirurgien. Il eut quatre fils : Rémi, notaire, à Sainte-Anne ; Edouard, médecin, à la Rivière-Ouelle ; Edmond, Théodore et Rodolphe, instituteurs ; et Norbert qui fut cultivateur, et qui demeura toute sa vie à la Rivière-Ouelle.

Neuf enfants naquirent du mariage de Norbert Puize et de Flore Letellier ; il serait difficile de rencontrer une plus jolie famille :

I. Joséphine, b. 17 janvier 1835, s. 12 février 1846.

II. Flore, appelée Floride, b. 5 juillet 1836. Après avoir demeuré avec ses excellents parents et les avoir entourés dans leur vieillesse et leur maladie des soins les plus assidus et les plus tendres, elle s'en est allée, après leur mort, résider tout auprès de l'église, pour satisfaire plus aisément les besoins de son ardente piété. L'on peut dire que sa vie est une continuelle prière.

III. Léon, b. 23 décembre 1837. Après avoir reçu une bonne instruction commerciale, il obtint une situation dans un des départements du gouvernement à Ottawa. Il y mourut à l'âge de vingt et un ans.

IV. Vivaldi, b. 13 août 1839. Cultivateur, il est actuellement le propriétaire de la terre paternelle. Héritier des talents de sa famille, il est aussi naturellement médecin et chirurgien au besoin, et il aurait fait des merveilles en mécanique. Marié d'abord le 11 janvier 1869, à Caroline Clermont, il en a eu neuf enfants dont deux seulement ont survécu. Sa seconde femme, Philomène Pelletier, n'a pas eu d'enfants.

V. Auguste, b. 29 septembre 1842, s. 25 novembre 1856.

VI. Hélène b. 1844. Mariée à Gaspard Robichaud, cultivateur, de Saint-Denis, elle est la mère de neuf enfants, dont trois sont vivants.

VII. Juanita, b. 1845. Elle fut l'épouse de Charles Pelletier, marchand, trère de l'honorable Thomas Pelletier, conseiller législatif. Elle est morte en 1896, sans avoir eu d'enfants.

VIII. Clémentine, b. 36 novembre 1846. Elle est restée fille.

IX. Justine, b. 19 juillet 1849. Elle fut institutrice et mourut le 30 novembre 1883.

X. Alphonsine, b. 9 mai 1852. Epouse de Charles Puize, de la Rivière-du-Loup. Quatre enfants.

XI. Joseph, b. 1854. Parti pour les Etats-Unis.

XII. Marie, b. 28 avril 1855, s. 12 juin 1857.

M. Norbert Puize est mort à la Rivière-Ouelle, le 5 juin 1885, à l'âge de qnatre-vingt-sept ans, trois mois et trois jours. Sa femme, Flore Letellier de Saint-Just, était décédée le 22 juillet 1882.

GEORGES LETELLIER DE SAINT-JUST

Georges Letellier, b. le 16 novembre 1818, fréquenta l'excellente école de M. Sleven, à la Rivière-Ouelle, et toute sa vie il s'occupa de culture et de pêche.

Le 26 novembre 1844, il épousa Marie Bouchard, qui lui donna cinq enfants.

I. Justine, b. le 21 septembre 1845; mariée à Jean-Baptiste Hudon, marchand et maître de poste à la Rivière-Ouelle. Elle est morte en 1896, après avoir été la mère de douze enfants, dont quatre lui ont survécu.

II. Seconde, b. le 14 mai 1847; mariée à Pierre Bérubé, et mère de trois enfants. Cette famille demeure à North Cambridge, Mass.

III. Caroline, b. le 11 novembre 1848; épouse de François Deschênes, cultivateur, de Saint-Eugène, dans le comté de l'Islet. Six enfants.

IV. Eliza, b. le 6 février 1851; mariée à Georges Philbert, peintre-décorateur et marchand, demeurant à Ottawa. Une enfant.

V. Marie-Géraldine, b. le 16 février 1856, s. le 4 mai 1857.

VI. Louis, b. le 25 août 1857, marié à Théodora Pelletier, fille de M. Joseph Pelletier, et nièce de Sir Alphonse, président du Sénat. M. Louis Letellier est l'un des cultivateurs les plus plus intelligents et les plus instruits de la Rivière-Ouelle. Pas d'enfants.

M. Georges Letellier de Saint-Just est décédé le 25 avril 1873, et sa femme, le 9 janvier 1891.

L'HON. LUC LETELLIER DE SAINT-JUST

Son portrait.—Sa carrière politique.—Ses rapports avec le clergé. —Madame Letellier.—Notice nécrologique.—Ses enfants.

Tout ce que je pourrais dire ici sur cet homme remarquable, a déjà été écrit dans l'important ouvrage de M. P.-B. Casgrain : *Letellier de Saint-Just et son temps.* Aussi me contenterai-je de quelques notes. M. Letellier était l'ami intime de mon père, et je l'ai parfaitement connu ; nos deux familles, voisines l'une de l'autre, ont toujours vécu sur le pied de la plus grande intimité ; durant des années, nous nous visitions ou nous nous rencontrions presque tous les jours. M. Letellier était aussi aimable et bon dans la vie privée qu'il était énergique et éloquent dans sa vie publiqne et politique. De goûts simples et modestes, causeur spirituel, toujours prêt à rendre service, charitable sans compter jamais, doux envers les petits et les faibles, d'une bonté et d'une tendresse extrêmes pour sa femme et ses enfants, poli envers tout le monde, réservé dans son langage, il a laissé dans mon cœur le souvenir d'un homme de bien, doué de qualités et de talents les plus remarquables. Flâneur et insouciant à ses heures et, quand les clairons de la politique ne l'appelaient pas sur le champ de bataille, il semblait parfois n'avoir rien à faire qu'à causer, fumer la pipe, parler politique, histoire, théologie, agriculture et chevaux.

Oui, chevaux ! car M. Letellier était amateur, et quand il était en compagnie de mon père et de M. Auguste Cas-

grain, on pouvait être sûr que la gent chevaline n'était pas mise en oubli.

Pas un cheval, un peu distingué, aux alentours de la Rivière-Ouelle, dont ils ne connussent à fond la physionomie, les qualités et les défauts. Ils pouvaient souvent même le reconnaître rien qu'à l'entendre trotter sur la voie publique ! Lorsque d'autres personnes, et surtout des abbés, faisaient partie du petit cercle, il fallait bien donner un autre tour à la conversation pour parler un peu des animaux raisonnables, et M. Letellier, fin connaisseur, observateur au regard d'aigle, collègue, ami ou adversaire de nos hommes d'Etat, s'élevait sans peine à la hauteur du sujet, et avec une aisance toute naturelle, il nous faisait éloquemment l'histoire de la politique canadienne, exposait ses vues et ses espérances, et portait sur les personnes et les choses des jugements marqués au coin d'une sage modération. M. Letellier n'était ni un saint—dans l'acceptation ordinaire du mot—ni un dévôt ; mais il avait une âme profondément religieuse et il était loin d'être hostile à l'Eglise ou à ses ministres. Au reste, s'il négligea pendant quelque temps, et en partie seulement, ses devoirs de religion, ce qui était absolument regrettable, il sut les reprendre, et définitivement, longtemps avant de mourir.

Quand il parlait des prêtres, M. Letellier avait en général un langage convenable et respectueux ; et ce qui faisait mon étonnement et mon admiration, c'était la patience avec laquelle il savait endurer les persécutions et souffrir les injustices. Que d'autres n'en auraient pas souffert

autant sans crier ! Sans doute—il faut le croire—ceux qui le représentaient comme un ennemi de l'Eglise, étaient convaincus, et croyaient peut-être remplir un devoir de conscience, en lui faisant une guerre à mort, chaque fois qu'il sollicitait les suffrages des électeurs. Mais quand la bonne foi est le fruit de l'ignorance et quand le zèle prend les formes de la partisannerie politique, il faut un grand esprit religieux et une vertu éprouvée pour les endurer sans se plaindre. Si c'est le devoir de la victime de se laisser immoler, c'est aussi l'office de l'historien de flétrir les coupables, quels qu'ils soient.

Quand on songe que l'on enseignait quelque part aux fidèles qu'il y avait péché mortel à voter contre un ami du ministère, parce que c'était voter contre l'autorité ! Et que d'autres faits je pourrais citer ! (1)

M. Letellier avait des idées saines et exactes sur le rôle du clergé dans la politique : il savait lui reconnaître ses droits, mais voulait en même temps pour lui-même et pour ses amis, cette liberté de penser et d'agir que l'Eglise accorde aux fidèles. Au reste, j'en ai été le témoin, les décrets du Saint-Siège de 1876 et 1881, et les autres documents romains émanés depuis sur la même question, confirment la légitimité de ses demandes et de ses plaintes, et condamnent les abus de pouvoir qu'il condamnait lui-même.

Dans son ouvrage déjà cité, M. P.-B. Casgrain a traité cette question à fond. On peut aussi lire avec profit un mé-

(1) Voir *Letellier de Saint-Just et son temps.*

moire imprimé de Mgr l'archevêque Taschereau, en 1882.

M. Letellier admettait volontiers que les prêtres, comme les autres citoyens, ont le droit de s'occuper de politique, et que quelquefois ils en ont même le devoir; mais il prétendait qu'en général il vaut mieux pour eux se tenir à l'écart, afin de ne pas nuire aux intérêts plus élevés de leur saint ministère. N'est-ce pas là la doctrine du Saint-Siège, de nos évêques et de nos conciles? Quand les évêques se prononcent clairement dans un cas particulier, et indiquent la marche à suivre, prêtres et laïques n'ont qu'une chose à faire : obéir à l'autorité. Dans le cas contraire, chacun est libre de voter comme il l'entend, et nul curé n'a le droit de vouloir, au nom de la religion ou *des bons principes*, imposer sa manière de voir à ses paroissiens.

M. Letellier était de haute taille, et d'une force physique peu ordinaire. C'était un bel homme; éloquent tribun à la voix vibrante et au regard perçant; naturellement musicien, au besoin chirurgien habile, et adroit chasseur: ces quelques traits compléteront le portrait, quand même inachevé, de cet ami et de ce parent si distingué de ma famille. Quant aux autres événements de sa vie, à sa carrière politique, à ses succès et à ses revers, à ses fautes et à ses belles actions, je renvoie encore à *Letellier de Saint-Just et son temps.* Je rappellerai seulement qu'il fut sucessivement député de Kamouraska, en 1851; élu conseiller Législatif pour la division de Grand-ville, en 1860; ministre de l'agriculture, en 1863 dans le ministère McDonald-Brown; ministre du même

département. en 1873, dans le ministre Mackenzie ; en 1876, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Destitué par le gouvernement fédéral, le 25 juillet 1879, M. Letellier, déjà malade, ne fit plus que languir, et après avoir séjourné quelque temps à Québec et à Ottawa, il s'en alla demeurer, au printemps de 1880, à sa maison de la Rivière-Ouelle, où il mourut le 28 janvier 1881. Sa mort fut celle d'un excellent catholique.

M. Letellier, né le 13 mai 1820, avait étudié au Collège de Sainte-Anne et au Séminaire de Québec. Reçu notaire, en 1841, il avait épousé, à Québec, le 9 février 1848, Eugénie Laurent, fille de François Laurent et d'Elizabeth O'Brien. Cette dernière était alors la femme de M. Charles Têtu.

Madame Letellier mourut le 3 mai 1876. La nécrologie suivante, que je reproduis d'un journal du temps, la fera suffisamment connaître :

NÉCROLOGIE

MADAME LUC LETELLIER DE SAINT-JUST

Le public a déjà appris la perte cruelle que l'hon M. Letellier vient de faire par la mort de son épouse, arrivée le 3 du courant, après une courte maladie. Née Elizabeth-Eugénie Laurent, Madame Letellier n'était âgée que de cinquante-trois ans et trois jours. Sa santé, qui semblait

n'avoir jamais été aussi parfaite que durant ces dernières années, ne laissait nullement prévoir que sa fin pût être aussi prochaine.

Universellement estimée et aimée de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître, sa mort inopinée a plongé dans le deuil la paroisse de la Rivière-Ouelle, et les nombreux amis que l'hon. M. Letellier possède dans les différentes parties du pays.

Les exquises qualités de l'esprit et du cœur dont était douée Madame Letellier, en faisaient le charme de sa famille et l'ornement de la société, au milieu de laquelle elle vivait, retirée à la campagne, où s'est écoulée toute son existence, exclusivement occupée du soin et de l'éducation de sa nombreuse famille. Elle ne parut que rarement dans les cercles où ses douces vertus auraient pu briller avec plus d'éclat. Ceux-là seuls qui pénétraient dans le sanctuaire intime de son foyer domestique, ont pu apprécier tout ce qu'il y avait de trésors de bonté, de douceur et d'amabilité dans l'esprit et le cœur de cette femme, de cette épouse, de cette mère vraiment chrétienne. Parmi l'assemblage des vertus qui faisaient de Madame Letellier une personne parfaitement accomplie, on admirait au-dessus de tout son incomparable douceur et son humilité : ces deux qualités étaient les traits distinctifs de son caractère. On peut dire qu'elle a réalisé dans sa perfection cette béatitude proclamée par le Sauveur :

Bienheureux les doux et humbles de cœur.

Heureuse elle-même par la pratique inaltérable de ce précepte évangélique, elle répandait partout et toujours autour d'elle la sénérité, la paix et le bonheur.

Au milieu des agitations et des luttes politiques parmi lesquelles son mari a vécu pendant tout le temps de leur union, jamais un seul mot n'a été dit, jamais une remarque n'a été faite contre Madame Letellier, par les adhérents les plus acharnés du parti opposé. Ce fait seul en dit plus que tous les éloges que nous pourrions faire de ses qualités. La haute position qu'occupait l'honorable M. Letellier aurait pu permettre à son épouse d'aspirer à tous les honneurs, de prétendre aux distinctions, de paraître dans la plus haute société, où ses avantages extérieurs, sa parfaite éducation, l'auraient fait briller au premier rang; mais tous ceux qui l'ont connue savent combien son esprit et son âme étaient éloignés de cet éclat et de ce faste du monde. Toutes ses pensées, toutes ses affections étaient concentrées sur sa chère famille à qui chacun de ses instants était consacré.

La seule distraction qu'elle se permît dans l'intérieur de sa maison, était le soin de ses fleurs qu'elle cultivait elle-même, qu'elle aimait à voir fleurir sur ses fenêtres afin d'en orner les autels: doux et touchant emblême de la grâce de sa personne, du parfum et de la suavité de sa vie. Avec une pareille tendresse d'âme, il est facile de concevoir quelle charité Madame Letellier avait pour les pauvres et pour tous les membres souffrants de Jésus-Christ. Dieu seul peut dire quelles abondantes et secrètes aumônes elle versait chaque jour dans le sein des indi-

gents, quels secours délicats elle allait elle-même porter, avec de douces paroles, sous le toit des malades et des infortunés. Aussi son éloge est-il sur les lèvres de tous les pauvres : c'est le plus beau et le plus précieux témoignage auquel puisse aspirer une âme chrétienne, et n'est-ce pas le plus sûr gage de l'amitié de Dieu ?

Après une carrière remplie de bonnes œuvres, vouée tout entière à son époux et à ses enfants, elle a vu venir la mort avec la parfaite confiance et la résignation d'une âme juste. Malgré ses souffrances continuelles, elle a conservé jusqu'au dernier moment une tranquillité d'âme et une lucidité d'esprit vraiment étonnantes. A chacun des membres de sa famille agenouillés autaur de sa couche funèbre, elle a fait ses derniers adieux, donné des conseils incomparables d'esprit chrétien qui retentiront dans leurs âmes à travers toute leur vie. Elle n'a fermé les yeux à cette vie périssable que pour les ouvrir éternellement à celle qui ne finit pas.

Les funérailles de Madame Letellier ont eu lieu, mardi dernier, dans l'église de la Rivière-Ouelle, au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis. Les coins du poële étaient tenus par les honorables MM. Chapais, sénateur, et Elisée Dionne, Conseiller législatif, et par MM. Pouliot, Pelletier, Fiset et Philippe B. Casgrain, députés aux Communes.

Dix enfants sont nés du mariage de M. et de madame Letellier.

I. Eugénie, née le 26 mai 1849. Elle est depuis long-

temps *sœur* Letellier, de l'Hôpital-Général de Montréal, et provinciale de sa communauté au Nord-Ouest. C'est une fille d'un grand jugement et d'une vraie distinction.

II. Elmina appelée *Mina*, née le 28 mars 1851. Mariée le 23 septembre 1872, à Rodrick-Edward O'Connor, agent d'assurance, demeurant à Ottawa. Il mourut en janvier 1882.

Enfants: 1° John-Edward *Letellier*, né le 5 octobre 1875. Il demeure au Nord-Ouest; 2° Joseph-Roderick-Albert, né le 3 septembre 1877; mort à trois ans. 3° Mary-Catherine-Helmina-Laura, née le 21 novembre 1880. 4° Joseph-Roderick-Edward, né le 17 avril 1882. Madame O'Connor épousa, le 5 mai 1891, M. le docteur Théophile-Agésilas-Réal Venner, dentiste bien connu, de Québec, veuf de Marie-Aglaé-Léda Destimauville de Baumouchel. Pas d'enfants.

III. Aimée, née le 2 décembre 1852. Elle s'est mariée, en janvier 1883, à la Rivière-Ouelle, à Frédéric-Abel Gautier, fils de l'ancien consul de France à Québec, et aide-de-camp et secrétaire de M. Letellier. Il occupe un poste important dans la compagnie du C. P. R., à Winnipeg. Pas d'enfants.

IV. Marie, née le 13 mai 1854. Le 10 juin 1884, elle a épousé, à la Rivière-Ouelle, Achille Fraser, lieutenant-colonel du 88e bataillon, et agent d'assurances à Québec. Sept enfants, tous vivants: Joseph-Luc de Saint-Just, Renée, Alain, Berthe, Charlotte, Donald et Juliette.

V. Luc-François-Oscar, né le même jour que la précédente, 13 mai 1854. Décédé, le 4 février 1857.

VI. Luc-Fernand, né le 29 avril 1857. Décédé à l'Islet, le 28 juillet 1867, et inhumé le 2 août, à la Rivière-Ouelle.

VII. Joseph, né le 12 juin 1859. Marié en 1884, à Lizzie Beads ; il est employé comme instructeur dans une réserve de Pieds-Noirs, à la Saskatchewan. Sept enfants.

VIII. Hermance, née le 13 juillet 1860. Elle était une aimable et sainte jeune fille, quand la mort vint la chercher, le 3 février 1883.

IX. Anaïs, née le 10 mars 1863. Le 1er octobre 1890, elle est devenue l'épouse de M. Auguste Malouin, assistant-greffier de la cité de Québec. Deux enfants, morts en bas âge.

X. Léonie, née le 28 novembre 1866. Elle est la femme de M. Antoine Taschereau, avocat, fils de l'honorable Jean-Thomas Taschereau, et neveu du Cardinal. Ce fut Son Eminence qui leur donna la bénédiction nuptiale, le 29 mai 1888. Deux enfants : Germaine et Jean. M. Antoine Taschereau demeure à Sainte-Marie de Beauce.

CHARLES LETELLIER DE SAINT-JUST

Né, le 1er août 1821, de François Letellier et de Sophie Casgrain, Charles Letellier reçut une bonne instruction française et anglaise, et ne fut pas lent à faire fructifier les talents remarquables qu'il avait pour l'administration des affaires commerciales. Marchand d'abord dans l'en-

droit appelé le Haut-de-la-Rivière, à la Rivière-Ouelle, il acquit ensuite et habita la grande et importante maison de M. Charles Têtu, après la mort de ce dernier. Le succès couronnait toutes ses entreprises et Dieu sait quel en fut le nombre !

Bien des années avant sa mort, M. Letellier abandonna le commerce proprement dit pour s'occuper surtout de l'administration de ses moulins et des affaires de la seigneurie de la Bouteillerie, dont il était devenu le titulaire et le propriétaire.

Homme de société, hospitalier, généreux à ses heures, M. Charles Letellier n'avait pas sans doute les qualités éminentes de son frère Luc, mais par son esprit d'ordre et de travail, et l'exercice de ses talents pratiques, il sut se créer une enviable position et devenir le citoyen le plus riche et le plus influent de la Rivière-Ouelle. Il était chrétien pratiquant, et dans les dernières années de sa vie surtout, il était un des plus zélés adorateurs du Saint-Sacrement, et recevait fréquemment la sainte communion. Jouissant habituellement d'une bonne santé, il mourut après quelques jours de maladie seulement, le 4 juin 1896.

M. Letellier avait épousé, à la Rivière-Ouelle, le 26 novembre 1844, Marie-Eliza Chapais, sœur de l'honorable Charles Chapais. Cette excellente et pieuse dame mourut, le 25 novembre 1878, à l'âge de cinquante-sept ans, après une vie consacrée à la bonne éducation de ses enfants, au travail et aux exercices de piété.

M. Charles Letellier se remaria, à Québec, le 12 jan-

vier 1880, à Catherine-Malvina Kirouet, veuve de feu Thomas Casault, avocat. Il avait eu treize enfants de sa première femme, et n'en eut aucun de la seconde.

Voici les noms des enfants :

I. Célina, née le 28 août 1845. Le 30 juin 1868, elle s'est mariée, à la Rivière-Ouelle, à J.-O.-V. Giasson, de l'Islet, et elle est la mère de dix enfants, dont sept vivants. Un est religieux chez les Pères du Saint-Sacrement, et trois filles font partie de la communauté des servantes du Saint-Sacrement, en Europe.

M. et Mme Giasson demeurent à Montreal, depuis plusieurs années.

II. Charles, b. le 10 janvier 1847. Après avoir étudié quelques années au Collège de Sainte-Anne, il s'adonna avec succès à l'agriculture, mais ne fut pas aussi heureux dans le commerce. Il est maintenant employé civil, à Québec. Marié à Emma Fafard, sœur des abbés Fafard, il n'en a pas eu d'enfants.

III. Auguste, b. 4 septembre 1848. En même temps que son frère aîné, il fit quelques années d'études à Sainte-Anne, étudia le droit et entra ensuite dans le commerce. Marié à Malvina Beaulieu, de la Rivière-du-Loup, morte depuis plusieurs années, il en a eu deux enfants qui vivent : Albert et Herminie. Après avoir demeuré à la Rivière-Ouelle et à Saint-Pacôme, M. Auguste Letellier est parti pour l'Amérique du Sud, et je ne sais exactement où il se trouve aujourd'hui.

IV. Catherine, b. 21 décembre 1849. Elle est certainement l'une des plus fortes têtes de la famille. Après

avoir fait d'excellentes études à Sillery, elle est devenue religieuse de Jésus-Marie et elle a déjà occupé des postes importants dans la communauté. Aujourd'hui, elle est supérieure du couvent de Saint-Michel de Bellechasse.

V. Adèle, née en 1851. Le 13 novembre 1894, elle est devenue l'épouse de Georges-Louis Taschereau, arpenteur, à Sainte-Marie de Beauce. Il est le fils de Louis-Achille Taschereau et de Marie-Hélène Taschereau, et frère de Madame Chs Lindsay. Pas d'enfants.

VI. Alphonse, né le 22 septembre 1852. Etudia à Sainte-Anne et à l'Université Laval. Reçu médecin, il a pratiqué quelques années à la Rivère-Ouelle, et s'est ensuite fixé à Montréal où il continue d'exercer sa profession. Il s'est marié, le 14 avril 1880, à Wilhelmine Sylvain et il en a eu trois enfants.

VII. François-Xavier, b. 3 mars 1854. Décédé deux jours après.

VIII. Jean-Baptiste, né le 29 août 1855, s. le 26 octobre 1857.

IX. Louis-Henri-Norbert, né le 13 janvier 1857. Décédé le 30 octobre de la même année.

X. Jean-Baptiste, né le 12 septembre 1858. Marié à Clara Ouellet, d'Arthabaska, il en a eu sept enfants, tous vivants. M. Letellier a reçu une excellente instruction commerciale, et il est l'un des épiciers les mieux connus de Québec. Il a déjà fait plusieurs voyages en Europe, dans l'intérêt de son commerce, et il fut l'un des fondateurs et le gérant de l'Union Sardinière de Saint-André. Malheureusement, comme il est arrivé trop souvent, cette

entreprise canadienne n'a pas réussi et elle vient d'être abandonnée. La sardine est bonne, bien apprêtée, mais ne se vend pas, et la main-d'œuvre coûte trop cher.

XI. Hermine, née en 1860. Elle est l'épouse de Didier Dion, notaire et employé civil, à Ottawa. Pas d'enfants.

XII. Arthur, né le 7 août 1862. Il fit son cours classique à Sainte-Anne, sa philosophie à Saint-Sulpice de Montréal, et sa théologie au Séminaire de Paris et au Collège Romain. Ordonné le 25 février 1888, par le Cardinal Parocchi, dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Entré dans la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement, il avait fait son noviciat à Bruxelles. Le 30 juin 1890, il fut envoyé à Montréal pour y préparer la fondation du florissant établissement que ces religieux possèdent depuis plusieurs années, et, depuis, il y a toujours demeuré. Ajoutons que son père et lui peuvent être regardés comme des bienfaiteurs insignes de cette communauté.

XIII. Henri-Evariste, b. 26 octobre 1864, s. 16 octobre 1866.

L'HONORABLE CHARLES-EUSÈBE CASGRAIN

Sa vie à Québec.—Son mariage.—A la Rivière-Ouelle.—Sa carrière politique.—Madame Casgrain.—Ses enfants.

Cet homme remarquable mériterait une place d'honneur dans ce volume, et une notice biographique étendue; mais sa vie a déjà été écrite par d'autres qui l'ont mieux

connu que moi et qui lui ont rendu pleine justice. *Les mémoires de famille* déjà cités le font parfaitement connaître, et je ne saurais mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

Fils de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant, il était né à la Rivière-Ouelle, le 25 décembre 1800. A dix ans, il était élève au Séminaire de Québec, qu'il quitta bientôt pour aller terminer ses études à Nicolet, jusqu'à sa rhétorique inclusivement. La maladie le força de les interrompre, et quand il fut rétabli, en 1820, ce fut pour entrer en qualité de clerc chez M. Moquin, célèbre avocat, de Québec. Reçu avocat, le jeune Casgrain habitait, en 1824, la maison qui fait l'encoignure de la rue de Léry et de la rue Garneau; son beau-frère, Philippe Panet, occupait le second étage, et lui-même le premier. Ce fut cette année-là, au bal donné par les citoyens de Québec à Lord Dalhousie, qu'il fit pour la première fois connaissance avec Elizabeth-Anne Baby, née à Sandwich, le 18 novembre 1803, et fille de l'honorable Jacques Baby et d'Elizabeth Abbott. Ils étaient en tous points dignes l'un de l'autre. Mgr Plessis bénit lui-même leur union dans sa cathédrale, le 27 octobre 1824, et assista au déjeuner avec son secrétaire, l'abbé Fortier. Les autres invités présents étaient M. Casgrain, père; l'honorable J. Baby, M. et Mme P. Panet, James Baby, frère aîné de la mariée, garçon d'honneur, et Mlle Place, plus tard Mme Muir, fille d'honneur.

M. Casgrain avait alors changé de domicile, et résidait sur la rue des Carrières, en face de la terrace Dur-

ham. L'année suivante, il acheta sur la rue Buade, la maison occupée actuellement par M. Jacques, et qui donne d'un côté sur la côte de la Montrgne. Mais il ne l'habita que quelques années, car en 1827, il fit l'acquisition de l'ancien manoir de M. Perrault, à la Rivière-Ouelle, et c'est là que naquirent—à l'exception des deux premiers —tous ses enfants.

Au mois de septembre 1830, M. Casgrain fut élu en même temps que M. Amable Dionne, pour représenter au parlement, le comté de Kamouraska, jusqu'en 1834. En 1838, il fut nommé, avec M. Dionne et M. P. de Sales Laterrière, membre du Conseil Spécial.

Avec la dissolution de ce Conseil, se termina la vie politique de M. Casgrain. (1) Content, heureux, il ne s'occupa plus que de l'éducation de sa nombreuse famille et mena jusqu'en 1846, la vie douce et tranquille du gentilhomme aisé de la campagne, partageant ses loisirs, avec des amis peu nombreux, mais choisis. M. Casgrain était un homme remarquable par son intelligence et par sa piété. Ce n'était pas un chrétien ordinaire : il faut lire *les Mémoires de famille* pour apprendre quelle était sa soumission à la volonté de Dieu, sa résignation dans les maladies et les éprenves, sa tendre dévotion à la sainte Vierge, ses principes si catholiques sur l'éducation des enfants, son respect et son dévouement pour l'Eglise et pour ses ministres.

Ami de Mgr Plessis, de Mgr Panet, de Mgr Turgeon

(1) *Mémoires de famille.*

et de l'abbé Baillargeon, plus tard évêque, des grands vicaires Viau et Cadieux, qui furent successivement curés de la Rivière-Ouelle, il était aussi l'ami des pauvres et le bienfaiteur des églises et des établissements religieux. Le collège de Sainte-Anne et l'archevêché de Québec le comptent au nombre de leurs bienfaiteurs.

D'un caractère sérieux et d'une vertu austère, M. Casgrain inspirait une crainte respectueuse à tout son entourage et il exerçait dans sa famille une autorité souveraine. Gravement malade à l'âge de dix-huit ans, il fut toute sa vie d'une santé débile et chancelante. Il venait d'être nommé,en 1846, second commissaire des Travaux publics, et il remplissait à Montréal, avec son application consciencieuse accoutumée, les devoirs de cette charge, quand, au mois de décembre de l'année suivante, il fut frappé d'une inflammation de poumons. Il mourut le 29 février 1848, après avoir reçu tous les secours de la religion. Ses restes furent transportés et inhumés dans l'église de la Rivière-Ouelle.

Madame Casgrain a survécu bien des années à son mari, puisqu'elle n'est morte que le 31 janvier 1890. Distinguée par son éducation, son intelligence et sa piété, plus encore que par sa naissance, elle fut une femme de caractère dans toute la force du terme. D'une instruction plus qu'ordinaire, elle mena une vie sérieuse et utile, et s'appliqua par tous les moyens que lui suggéraient sa tendresse et son esprit religieux à bien élever les nombreux enfants qui se pressaient autour d'elle.

Bienfaitrice insigne du couvent de la Rivière-Ouelle, soutien des pauvres, visiteuse assidue du Saint-Sacrement, elle fut pour toute la paroisse le modèle de la femme forte, de la chrétienne pratiquante et convaincue. Aussi a-t-elle joui durant sa vie de l'affection inaltérable de ses enfants et du profond respect de tous ceux qui l'ont connue.

Madame Casgrain est morte à Québec, au couvent des sœurs de la Charité où elle passa ses dernières années. Elle fut inhumée à la Rivière-Ouelle, le 4 février 1890, et ce fut moi qui chantai le service. M. et Mme Casgrain ont laissé de nombreux enfants qui sont l'honneur de leur famille et dont quelques-uns sont aussi l'honneur de leur pays. Je ne dirai que quelques mots sur chacun.

I. Charles-Eusèbe, né le 3 août 1825. Comme presque tous ses frères, il fit ses études au collège de Sainte-Anne. Reçu médecin à McGill, en 1851, il pratiqua à Détroit, à Sandwich, et enfin à Windsor, où il est fixé depuis de longues années. Il a été appelé au Sénat d'Ottawa, sous le ministère de Sir John MacDonald, en 1887. Marié en premières noces, en 1851, à Charlotte Chase, il s'est remarié, en 1891, à madame veuve McDougall, née Minnie Street. Ses enfants, tous nés de son premier mariage, sont les suivants :

1° Thom.-Chase Casgrain, né à Détroit, le 28 juillet 1852 ; fit ses études au Séminaire de Québec, et fut reçu avocat à l'Université Laval. En 1886, il fut élu député du comté de Québec, à la Chambre locale, et en 1890, député du comté de Montmorency. Procureur-général

dans le ministère de Boucherville et dans le ministère Taillon. En 1892, membre de la Chambre des Communes à Ottawa. Le 15 mai 1878, il a épousé Marie-Louise Lemoine, fille d'Alexandre Lemoine et de Julie-Henriette-Emilie Massue. Un enfant : Charles-Alexandre-Chase, b. 23 avril 1879. L'honorable Thom.-Chase Casgrain est un de nos meilleurs jurisconsultes canadiens et l'un de nos hommes politiques les plus influents. Il demeure actuellement à Montréal. 2° Charles, avocat, marié à Delle Hammond, fille d'un millionnaire. Cinq enfants. 3° Raymond, médecin, marié à une demoiselle Fraser, protestante, de Toronto. Pas d'enfants. 4° et 5° Joseph et Alfred, non mariés.

II. Philippe-Baby Casgrain, né le 30 décembre 1826, fit ses études à Sainte-Anne, et fut reçu avocat, en 1850. Député-protonotaire de la Cour Supérieure durant treize ans. Député du comté de l'Islet, à la Chambre des Communes, depuis 1872 à 1891. Il fait maintenant partie de la Cour de Circuit et de Révision. Il est l'auteur de l'important ouvrage *Letellier de Saint-Just et son temps.*

En 1854, il épousa Mathilde Perrault, fille du colonel Jos.-Frs-Xavier Perrault et de Marie-Esther Lussier, et petite fille du célèbre protonotaire Joseph-François Perrault. Dix enfants nés de ce mariage :

1° Joseph-Philippe-Baby-Casgrain, né le 1er mars 1856. Il fit ses études au séminaire de Québec, et entra ensuite dans le génie civil. Ingénieur et arpenteur, il a son bureau à Montréal, et fait d'excellentes affaires. (1)

(1) Voir *Canadian men and women of the time.*

Marié, en 1885, à Ella Cook, fille unique de James-W.-Cook, de Dundas, Ont., il en a eu cinq enfants. M. Casgrain est directeur et ingénieur de plusieurs compagnies importantes, et, il est depuis longtemps président du club libéral de Montréal.

2° Eliza, née le 6 septembre 1858, et morte le 19 juillet 1862.

3° Esther, née le 9 juillet 1860, épouse de M. Eudore Evanturel. Pas d'enfants.

4° Charles-Perrault, né le 2 juin 1862, marié à Germaine Mousseau, fille de l'ex-premier-ministre de ce nom.

5° Philippe, né le 31 mai 1864, capitaine dans l'armée anglaise ; et demeure en Angleterre. Il a fait son stage aux Indes.

6° Alfred, né le 20 avril 1866, est chef de gare à Chicoutimi. Marié à Adèle Bisson, de Québec, la mort vient de la lui enlever.

7° Mathilde, née le 4 février 1869.

8° Benoît, né le 20 mars 1871.

6° Rosalie, née le 20 mai 1873, épouse d'Alexandre Taché, fils de Jules.

III. Marie-Elizabeth, née le 24 août 1828. Elle entra, le 19 septembre 1844, au noviciat des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, et devenue en religion sœur Ste-Justine, elle est sans contredit l'un des sujets les plus capables de cette admirable communauté. Elle a rempli, pendant de nombreuses années, la charge de dépositaire générale.

IV. Auguste, né le 6 avril 1830. Il est cultivateur et

c'est lui qui a hérité du bien paternel. Ses talents incontestables et ses connaissances variées en font une autorité, surtout pour ce qui concerne les différentes races d'animaux domestiques, et le gouvernement n'a fait que reconnaître le véritable mérite, en l'appelant à siéger au conseil d'agriculture de la Province.

Marié à Odile Blais, sœur de M. le curé actuel de la Rivière-du-Loup, il en a eu huit enfants dont voici les noms.

1° Louis, b. 2 mai 1851. Il suivit un cours d'instruction commerciale et occupe depuis longtemps un poste dans un bureau du gouvernement à Ottawa. Marié à Mme veuve Santerre, née Mongenais, il en a eu deux enfants, dont une fille mariée à un monsieur Beaubien.

2° Raymond, b. 1857. Il est cultivateur et demeure avec son père au manoir de la Rivière-Ouelle. Marié à sa petite cousine, Eliza Casgrain, fille de Charles, il en a eu cinq enfants.

3° Juliana, b. 28 septembre 1851. Elle est religieuse des sœurs de Charité de Montréal, et supérieure d'une de leurs maisons aux Etats-Unis. Elle s'appelle en religion sœur Panet.

4° Eliza, b. 15 juin 1855; épouse du docteur Beauchamp de Chicoutimi. Morte sans enfants.

5° Henri-Sébastien, b. 18 avril 1859. Décédé la même année.

6° Ludger, b. 10 septembre 1860. Mort écolier au collège de Sainte-Anne ; s. 21 décembre 1877.

7° Marie-Alphonsine, b. 8 mai 1854, s. 3 janvier 1855.

8° Odile, b. 1862. Epouse d'Elzéar Boivin, de Chicoutimi. Quatre enfants.

9° Philippe, b. 26 octobre 1864; mort à dix-huit ans.

10° François, b. 31 août 1867; mort à trois ans.

11° Augustine, b. 22 avril 1869; épouse de William Tremblay, de Chicoutimi. Deux enfants.

Madame Auguste Casgrain mourut le 20 janvier 1882. Son mari s'est marié en secondes noces à dame veuve Joseph Langlais, née Zoé Ouellette. Pas d'enfants de ce second mariage.

V. Henri-Raymond, né le 16 décembre 1831. Fit ses études au collège de Sainte-Anne. Professeur au séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 5 octobre 1856, il fut professeur à Sainte-Anne. 1859, vicaire à Beauport. De 1860 à 1872, vicaire à la basilique de Québec. Retiré du saint ministère à cause d'une maladie des yeux, il n'a pas cessé cependant depuis lors de travailler et de produire des œuvres littéraires et historiques. Chercheur aussi heureux qu'infatigable, il a enrichi les archives canadiennes des plus précieux documents, et ses ouvrages, comme sa personne, si avantageusement connus à l'étranger, ont contribué à attirer de plus en plus sur nous les regards et la considération de la France. Professeur de l'Université Laval, membre de la Société Royale, et de je ne sais combien d'autres sociétés, couronné par l'Académie Française, il ne compte plus ses titres, et il restera l'un de nos littérateurs les plus féconds, comme l'un de nos historiens les plus instruits et les plus élégants. Ajoutons que, causeur intarissable et spirituel,

il est recherché par tous les étrangers de distinction qui visitent notre pays, de même que dans ses fréquents séjours à Paris et dans d'autres villes de France, il est l'hôte des familles et des littérateurs les plus célèbres.

VI. Suzanne. Née le 8 septembre 1833, elle épousa, le 23 juillet 1861, Chs-Alphonse-Pantaléon Pelletier, avocat, de Québec, plus tard, député du comté de Kamouraska, et de Québec-Est, puis sénateur, Président du Sénat et, depuis quelques mois devenu, par la faveur de Sa Majesté la Reine, *Sir Alphonse Pelletier.*

Suzanne Casgrain était douée de beaucoup de jugement, elle était aussi remarquable par ses qualités utiles et agréables dans le commerce de la vie que par sa piété exemplaire et ses autres vertus. (1) Elle mourut le 12 juin 1862, à la suite de la naissance de son premier enfant, qu'elle légua en mourant à sa mère, madame veuve Charles Casgrain de la Rivière-Ouelle ; c'était alors le petit Oscar devenu aujourd'hui le lieutenant-colonel Oscar Pelletier. Il fut donc élevé chez sa grand'mère, étudia ensuite au Séminaire de Québec, puis à l'école militaire, et au Canada et en Angleterre. Orné d'une glorieuse blessure reçue à la bataille de Cut Knife Creek, dans la campagne du Nord-Ouest, de 1885, M. Oscar Pelletier est un vrai soldat dans toute la force du terme et il remplit ses importantes fonctions avec savoir et autorité. Marié à Québec, le 1er octobre 1889, à Alice Archer, fille

(1) *Mémoires de famille.*

de M. Joseph Archer et de Marie-Eugénie Lamontagne, il est l'heureux père de cinq enfants.

Sir Alphonse Pelletier est remarié à Virginie, fille de l'honorable M. P. de Sales Laterrière. Pas d'enfants de ce second mariage.

VII. Julie, née le 31 juillet 1835. On peut lui appliquer en toute justice les lignes consacrées à sa sœur Suzanne dans les *Mémoires de famille.* Religieuse à l'Hôpital-Général de Montréal, elle y est morte le 5 février 1898.

VIII. William, né le 5 avril 1837. Il fit ses études à Sainte-Anne, et entra dans le génie civil. Il demeure à Chicago. Marié à Marie Vandyke, il en a eu trois enfants, dont l'aînée est morte.

IX. René-Edouard, né le 4 février 1839. Etudes classiques au Collège de Sainte-Anne. Il fit son Droit à l'Université-Laval et, reçu avocat, il exerça quelque temps sa profession dans le district judiciaire de Kamouraska. En 1869, au moment où on lui offrait une place très honorable et très lucatrive dans la province d'Ontario, il dit adieu au monde pour entrer au grand séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre, à Saint-Hyacinthe, le 2 mars 1873, et nommé successivement vicaire, à Saint-Jean, I. O., à Saint-Patrice de Québec, desservant de Frampton, curé de Stoneham, de Sainte-Catherine, en 1882 ; en 1886, chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur ; curé de Sillery, en 1887 ; chapelain de Bellevue et pensionnaire à l'Archevêché, en 1894 ; en 1896, assistant-chapelain de l'Hôtel-Dieu, et enfin le 1er octobre 1898, curé de l'Ange-

Gardien. M. Casgrain possède la langue anglaise à fond ; comme son frère Raymond, il a des connaissances étendues en histoire et, pour accroître sans doute sa science de la géographie, il a fait deux beaux voyages en Europe, l'un en même temps que moi, en 1882-83 et l'autre, en 1892, à l'occasion des fêtes jubilaires de Léon XIII.

X. Joseph-Alfred, né le 2 juillet 1840. Après avoir étudié peu de temps à Sainte-Anne, il demeura quelques années à la maison paternelle et se mit ensuite à voyager dans les différents Etats de la République Américaine, menant une vie errante et de tous les métiers. Bien doué, tout à fait beau garçon, il eût pu mieux faire. Revenu, il y a quelques années, pour visiter les membres de sa famille, il est reparti pour je ne sais quelle ville des Etats-Unis ; c'est le juif-errant de la famille.

XI. Herménégilde, né le 27 avril 1842. Etudes à la Rivière-Ouelle et au Collège de Sainte-Anne. Employé du gouvernement à Ottawa. Marié à Catherine MacDonald. Huit enfants. Décédé le 24 août 1893. Herménégilde était très intelligent, fonctionnaire consciencieux et efficace. Il était président d'une des conférences de la société St-Vincent de Paul.

XII. Rosalie, née le 21 juillet 1844. Le 17 octobre 1876, elle devint l'épouse de M. Prime De Martigny. Pas d'enfants. M. De Martigny faisait partie du bureau des *Cullers* à Québec. Il est maintenant préposé au département des archives de l'hôtel-de-ville de Québec. Madame De Martigny est vice-présidente de l'Œuvre des Tabernacles à Québec. M. Prime De Martigny est

fils de Hugues Lemoine De Martigny, seigneur et fondateur de la paroisse de Saint-Hugues, et de Julie Archambault.

XIII. Marguerite, née le 29 octobre 1847. C'était une fille d'une rare distinction et d'une grande piété. Sœur de la Congrégation, elle est décédée à Montréal, le 14 mai 1870.

FAMILLE PANET

Cette famille, l'une des plus remarquables du pays, n'a cessé de produire des hommes de mérite. Elle a fourni un évêque, un prêtre, quatre juges, deux sénateurs, des conseillers législatifs, et elle est représentée aujourd'hui par le lieutenant-colonel Charles-Eugène Panet, député du ministre de la milice et de la défense.

I. Jean-Claude Panet, procureur et notaire public, marié à Marie-Louise Barolet, le 23 octobre 1747. Il fut le père de Mgr Panet et de l'abbé Jacques Panet, curé de l'Islet.

II. Jean-Antoine, avocat et notaire, marié à Louise-Philippe Badelard, le 7 octobre 1779. Il fut le père de Philippe Panet dont je vais parler, et de Marie Panet, la mère du cardinal Taschereau.

Louis-Philippe Panet. Il était né en 1791. Le 14 juillet 1818, il épousa, à la Rivière-Ouelle, Luce Casgrain, née le 6 octobre 1802, et fille de Pierre Casgrain et de Marie

Bonenfant. (1) Ce fut Mgr Panet, oncle de l'époux, qui donna la bénédiction nuptiale.

Avocat, à l'époque de son mariage, M. Panet fut plus tard juge de la Cour du Banc de la reine. Il mourut, le 15 janvier 1855, à l'âge de soixante et trois ans et onze mois.

Voici en quels termes Sir L.-H. Lafontaine communiqua la triste nouvelle aux membres de la Cour d'Appel.

" Nous venons d'apprendre avec une bien vive douleur, la mort de l'un des membres de cette cour, l'honorable Philippe Panet, et nous sommes persuadé que le barreau partagera nos regrets en cette occasion. Nous ne croyons pouvoir mieux exprimer ici nos sentiments et notre respect pour la mémoire de notre honorable collègue, qu'en ajournant immédiatement l'audience. Dans le juge Panet, les membres du barreau perdent un de leurs plus estimables confrères ; le banc, un de ses membres les plus distingués ; le public, un de ses meilleurs et plus utiles citoyens. Dans la vie privée, le juge Panet se faisait remarquer par toutes les qualités morales, et la société, privée désormais des services qu'elle était habituée à en recevoir, s'apercevra bientôt pleinement de la perte qu'elle vient d'essuyer."

Ces paroles nous disent clairement ce qu'était le juge Panet : un homme de bien, un patriote dévoué et un catholique pratiquant et couvaincu. " C'était, dit un jour-

---

(1) **Parrain, Pierre Bonenfant, cousin ; marraine, demoiselle Haussman, dame Thomas Pitt.**

nal du temps, un de ces hommes rares qui ne comprennent la vie que comme un long et saint devoir, et l'on peut dire de lui ce que Tacite disait de Germanicus enlevé prématurément à l'estime et à l'affection des Romains : les inconnus mêmes l'ont pleuré ; *Ignoti etiam.*"

M. le juge Panet a été l'un des premiers membres de la société de Saint-Vincent de Paul à Québec, et c'est lui qui a été chargé, par la première conférence du Canada, de faire la première visite à domicile à une famille pauvre.

Luce Casgrain était digne d'être son épouse. Aussi remarquable par sa piété que par sa beauté, elle sut élever une famille vraiment chrétienne, et donner à toutes les dames de Québec le salutaire exemple d'une vie consacrée au travail et aux œuvres de charité et de religion. Elle mourut le 10 juin 1870 et fut inhumée le 15 dans la cathédrale où reposait déjà son mari. (1)

Douze enfants étaient nés de ce mariage.

I. Philippe-Auguste, né le 14 avril 1820. Mort en bas âge.

II. Cécile, née le 31 décembre 1822. Le 8 janvier 1845, elle épousa le docteur Charles-Jacques Frémont, fils de Chs-Pierre Frémont, marchand, de Québec, et de Charlotte-Félicité Voyer. Le docteur Frémont fut un excellent chrétien. Doyen de la Faculté de médecine et professeur à l'Université Laval, " il se distinguait par la noblesse de ses sentiments, par son dévouement au soin

(1) L'honorable juge Panet avait une maison en ville sur la rue Sainte-Ursule et une superbe propriété à la campagne, appelé le *Bocage Borromée*, et devenue aujourd'hui le cimetière Saint-Charles.

des malades et surtout des pauvres qui lui étaient confiés. Son esprit de foi bien connu et surtout son admirable recueillement devant le Saint-Sacrement édifiaient tous ceux qui en étaient témoins. Notre Saint-Père le Pape Pie IX, à qui il avait, en 1860, présenté une adresse des catholiques de Québec, récompensa ses mérites et son dévouement à la cause de la Sainte-Eglise, en le nommant *Chevalier de Saint-Grégoire le Grand.*" (1) Le docteur Frémont mourut en mer, le 20 décembre 1862, et fut inhumé à Québec. Sa femme était la digne fille de madame Panet. Pieuse comme elle, veillant avec un soin extraordinaire sur ses enfants, les suivant pour ainsi dire pas à pas, charitable aussi comme elle envers les pauvres, bienfaitrice des RR. PP. Jésuites et des autres communautés de la ville, elle mérita d'être la mère de la première carmélite canadienne, et de voir tous ses autres enfants marcher dans la crainte du Seigneur et dans la pratique de la vertu. Elle mourut le 8 septembre 1895. Sept enfants :

1° Charles, mort le 21 octobre 1863, à l'âge de dix-neuf ans.

2° Adine, si bonne et si sainte, morte, en 1870, (2) religieuse au monastère du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, à l'âge de vingt-trois ans.

---

(1) *Une fleur du Carmel.*

(2) J'ai très bien connu Adine et Hermine Frémont qui venaient passer leurs vacances à la Rivière-Ouelle, ainsi que tous les autres membres de leur famille.

3° Hermine. C'est *la Fleur du Carmel.* Sa vie édifiante a été écrite par le R. P. Braun, S. J. Née le 24 décembre 1851, elle entra au Carmel de Reims, en France, le 15 juin 1873, et elle y mourut comme une vraie sainte, après avoir fait profession, le 22 décembre de la même année.

4° Louis-Philippe, mort en 1861, à l'âge de treize ans.

5° Jules-Joseph, né le 20 décembre 1855. Il étudia au collège des Jésuites de Montréal et au collège de Saint-François-Xavier, N. Y. En 1878, il passa avec grande distinction son examen de licence en droit ; en 1887, il présenta sa thèse sur le " Divorce et la séparation de corps," et fut reçu docteur.

M. Frémont est professeur de droit civil à l'Université Laval. Maire de Québec en 1890-94, il a représenté aux communes d'Ottawa le comté de Québec de 1891 à 1896. Au mois de juin 1881, il a épousé Alix Beaubien, fille de l'honorable L. O. Beaubien, autrefois ministre des Terres de la Couronne. Six enfants : l'aîné mort en bas âge. Cinq vivants : Charles, Jules, Hermine, Alix et Marguerite.

6° Jules, mort à l'âge de six mois.

7° Henri, mort à vingt-deux ans.

III. Rose-Georgina, b. 24 avril 1824, s. 21 avril 1828.

IV. Marie-Marguerite, b. 6 avril 1825, s. le 13 du même mois.

V. Marie-Marguerite-Justine, b. 15 juin 1826, s. 1er juillet suivant.

VI. Rosalie, née en 1827. En 1845, elle épousa Charles

Baby, frère de madame Charles Casgrain, de la Rivière-Ouelle, et mourut le 2c mars 1846.

VIII. Eugène, né le 17 novembre 1830. Etudes au Séminaire de Québec et au Collège des Jésuites de Geortown. Reçu avocat, en 1854. Coroner durant quatorze ans, à Québec. Lieutenant-colonel du neuvième bataillon. Nommé sénateur, le 2 mars 1874. Le 4 février 1875, député-ministre de la milice et de la défense.

L'honorable Eugène Panet, s'est marié trois fois : 1° en 1855, à Esther Lussier, de Varennes. Deux enfants de ce mariage : Philippe, avocat, marié à Joséphine Baby, fille de Charles Baby, frère de Madame Charles Casgrain ; et Joseph qui est parti, il y a plusieurs années, pour aller je ne sais où. Madame Panet mourut, en 1859 ; 2° En 1862, à Henriette Harwood, qui fut la mère de huit enfants : (a) Marie-Louise, morte religieuse chez les sœurs de Charité d'Ottawa ; (b) Lotbinière-Panet, employé à la cartoucherie de Québec ; (c) Henri, capitaine, en service à la citadelle, aide-de-camp suppléant du lieutenant-gouverneur ; (d) Eugène, officier dans l'armée anglaise, actuellement en service actif aux Indes, marié à sa cousine mademoiselle Taschereau, fille du juge Elzéar ; (e) Charles, employé civil ; (f) Eugénie, épouse de M. Jérémie Prendergast, employé au bureau de poste de Montréal ; deux enfants ; (g) Arthur, employé civil ; (h) Alice.

Henriette Harwood mourut, en 1878 ; 3 La troisième épouse de l'honorable Eugène Panet, est Caroline de Bellefeuille, veuve d'Edward Lindsay. Deux enfants.

IX. Bernard-Claude-Philippe, b. 18 mars 1832, s. le 28 août suivant.

X. Marie-Luce, b. 7 août 1835, morte âgée de neuf ans.

XI. Alphonsine, née le 8 novembre 1839. Le 10 juillet 1860, elle devint l'épouse de François-Alexandre-Hubert Larue ou mieux *De LaRue*, fils de Nazaire Larue et d'Adélaïde Roy.

Le docteur Larue fut l'un des médecins les plus instruits du Canada et l'un des plus brillants professeurs de l'Université Laval. Esprit prime-sautier, conférencier et écrivain original, il a laissé d'excellents souvenirs et des œuvres qui perpétueront sa mémoire. Il est mort le 25 septembre 1881, à l'âge de quarante-huit ans et demi. Dix enfants :

1° Alphonsine, morte à dix-huit ans.

2° Marie-Louise, épouse de Georges Lemay, journaliste, de New-York. Huit enfants.

3° Hubert, mort en 1875, à l'âge de onze ans.

4° Joseph, employé au bureau de Poste, marié à Nilda Châteauvert. Cinq enfants.

5° Joséphine, épouse de M. Joseph Beaubien, fils de l'honorable Louis Beaubien. Quatre enfants.

6° Marie-Luce, morte à vingt-cinq ans.

7° Paul, employé dans la Cie des Chars Urbains.

8° Luc, séminariste à Québec.

9° et 10° Deux autres, morts en bas âge.

XII. Rosalie, née le 8 juillet 1846. En 1868, elle

épousa Amédée Pouliot, marchand, de l'Islet. Il mourut en 1872. Trois enfants :

1° Mari-Luce, épouse de Henri Barry, tabaconiste, à Québec. Quatre enfants.

2° Une fille, morte en bas âge.

3° Rosalie, mariée à Charles Blanchet, employé du gouvernement.

Après la mort de M. Pouliot, Rosalie Panet s'est mariée en secondes noces, en 1876, au docteur Jean-Evangéliste Baril, de l'Islet. Il est mort en 1878. Une seule enfant : Cécile, qui demeure à Québec avec sa mère.

FAMILLES MAGUIRE ET BEAUBIEN

Née le 20 avril 1804, (1) de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant, Justine Casgrain étudia aux Ursulines de Québec et, en 1819, elle épousa le Dr Charles Butler Maguire, ancien chirurgien de marine, demeurant à Saint-Michel, et frère de l'abbé Thomas Maguire, qui fut curé de la même paroisse, et plus tard chapelain des Ursulines. Le docteur Maguire mourut presque subitement, au mois de mai 1828. Il avait eu plusieurs enfants qui tous moururent en bas âge, à l'exception d'un fils, Annibal, qui fut l'un des meilleurs amis de mon père. Après avoir étudié la médecine en Europe, M. Annibal Maguire alla

(1) Parrain, Jean Johnston, marraine, Marie-Josephte Beaupré.

se fixer à la Louisiane, pour y exercer sa profession. Il s'y est marié à Mary Leak, et il est le père de quatre enfants ; Marie, Charles, Kate et Joseph. Je l'ai dit ailleurs : c'est un géant, l'un des plus beaux hommes qui se puissent voir, et l'un des plus charmants causeurs que l'on puisse entendre.

Depuis de longues années, il demeure à Bâton-Rouge.

Sa mère devenue veuve, se remaria en 1829, au docteur Pierre Beaubien, de Montréal. Elle était d'une rare beauté et d'une bonté non moins remarquable.

Le docteur Pierre Beaubien (Trotier de) (2) était né en 1797 de Jean-Louis Trotier de Beaubien et de Marie-Jeanne Manseau. Son frère Jean-Louis fut curé de Saint-Thomas de Montmagny pendant plus de quarante-quatre ans. Pierre Beaubien fit son cours de philosophie et son cours de médecine à Paris, et subit avec succès son examen pour le doctorat devant le célèbre docteur Récamier. Revenu au Canada, il exerça sa profession à Montréal et acquit une fortune considérable. Il fut professeur à l'Ecole de médecine de cette ville, et représenta aussi au parlement le comté de Chambly. M. le docteur Beaubien était un excellent catholique. Il mourut le 12 janvier 1881, et sa vertueuse femme, le 12 octobre 1882.

Enfants nés de ce mariage :

I. Jules-Pierre, b. 24 mars, et s. 19 avril 1830.

II. Pierre-Côme-Philippe, b. 14 mai, et s. 14 juillet 1831.

(2) *Dictionnaire* de Tanguay.

III. Denis-Auguste, b. 1er juin 1832, mort en bas âge.

IV. Pierre-Philippe, b. 14 juillet 1833, et s. 8 avril 1834.

V. Hypolite-Eugène, b. 22 août 1834. Il fit ses études au collège de Sainte-Marie, fut ordonné prêtre le 16 mars 1862, et mourut le 2 janvier 1863.

VI. Charles-Thomas, b. 17 janvier 1836, et s. 30 août 1841.

VII. *Louis*-Joseph-Benjamin, b. 27 juillet 1837. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice. En 1864, il maria Suzanne-Lauretta Stuart, fille du juge Stuart, de Québec, et il en a eu 10 enfants : 1° Joseph, 2° Marie-Suzanne, 3° Louis de Gaspé, 4° Pierre de Bellefeuille, 5° Marie-Elmire-Justine-Isabeau, 6° Jeanne-Blanche, 7° Henri-Gustave-Eugène, 8° Jacques de Gaspé, 9° Marie-Lauretta, 10° Marie-Berthe.

Riche et indépendant propriétaire, l'honorable Louis Beaubien s'occupe, depuis des années, d'agriculture et de colonisation. En 1867, il fut élu pour représenter le comté d'Hochelaga, et il siégea en cette qualité à la législature provinciale jusqu'à 1886. En 1872, il fut élu à la Chambre des Communes d'Ottawa. En 1876-78, il fut le président de la Chambre à Québec. En 1892, le comté de Nicolet le nomma pour son représentant à Québec, et il eut la charge du ministère de l'agriculture dans les ministères Taillon et Flynn.

VIII. Pierre-Alfred, b. 23 octobre 1838. Il venait de terminer ses études et passait une partie de ses vacances

à la Baie des Ha-Ha, quand il eut le malheur de se noyer dans le Saguenay.

IX. Marie-Luce, b. 27 juin 1842. Elle devint sœur Marie-Alfred dans la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Elle y est décédée en 1897.

X. *Charles*-Philippe, b. 17 octobre 1843. Ordonné à Montréal, le 4 novembre 1866. Vicaire à Saint-Valentin, puis à Saint-Vincent de Paul de Montréal ; 1878, curé de Saint-Paul ; 1882, de Lavaltrie ; 1885, de Saint-Anicet ; 1890, du Sault-au-Recollet.

M. l'abbé Charles Beaubien est musicien comme nombre de membres de sa famille. Il est de plus devenu écrivain et historien, et il a eu le bon esprit d'écrire l'histoire de sa belle et intéressante paroisse du Sault-au-Récollet. C'est un ouvrage de valeur.

XI. Joseph-Marie, b. 28 octobre 1844. Mort en bas âge.

EUGÈNE CASGRAIN

Son portrait.—Son hospitalité.—Sa femme, Hortense Dionne.—Histoire de leurs enfants.

Eugène Casgrain était fils de Pierre Casgrain et de Marie-Marguerite Bonenfant. Par conséquent cousin-germain de mon père. Né à la Rivière-Ouelle, le 18 mars 1812, il étudia le notariat, et fit sa cléricature à Québec, dans le bureau de l'honorable Louis Panet. A l'âge de vingt ans, le 22 mai 1832, il épousa, à Kamou-

raska, Hortense Dionne, âgée seulement de quatorze ans et cinq mois. Ils passèrent leur première année de mariage chez l'honorable Charles Casgrain de la Rivière-Ouelle, pendant qu'Eugène se faisait construire son manoire seigneurial à l'Islet. Son père lui avait donné la seigneurie de ce nom.

M. Eugène Casgrain était un bel homme, droit, de six pieds, de figure distinguée, bon, affable, spirituel, excellent chrétien, charitable, et d'une hospitalité proverbiale. A cette époque, où l'on voyageait en voiture, il y avait dans chaque paroisse, une maison de parents ou d'amis, où il faisait bon arrêter pour se reposer et pour jouir d'une cordiale réception. La maison de M. Eugène Casgrain était une de ces hôtelleries les plus avantageusement connues, et tous les membres des familles Têtu, Dionne, etc., qui vivaient alors, peuvent en parler avec connaissance de cause. Au reste, la tradition s'est admirablement bien conservée. Je sais pour en avoir moi-même et maintes fois fait l'expérience, qu'une fois entré là, il fallait une énergie plus qu'ordinaire pour en sortir au jour fixé. Les caractères un peu timides, les volontés un peu faibles, succombaient infailliblement, et on vous retenait des jours et des jours avant de vous laisser continuer votre voyage.

M. Casgrain était architecte à ses heures, et comme je l'ai dit ailleurs, c'est lui qui surveilla la construction du manoir de Sainte-Anne pour M. Dionne, son beau-père. Il avait le goût et les talents d'un véritable mécanicien, et l'on sait que dans sa famille, la tradition sous ce rap-

port a toujours été conservée. Il eut une belle vie, mais elle fut courte, car il n'avait que cinquante-deux ans, quand Dieu l'appela à lui en décembre 1864.

Hortense Dionne, sa femme, lui survécut jusqu'au 15 février 1894. C'est dire que je l'ai connue encore mieux que je n'ai connu son mari; et je n'exagère rien en disant que, comme sa mère, madame Amable Dionne, elle fut une femme remarquable par sa piété et par toutes les vertus qui caractérisent la véritable chrétienne. Aussi a-t-elle eu pendant toute sa vie et laissé après sa mort la réputation d'une sainte. C'était une sainte aimable, point du tout triste ni sévère, aimant à rire et à chanter. Elle avait une voix superbe, au timbre d'une pureté exquise et d'une ampleur qu'aurait enviée l'artiste la mieux douée. Aussi la musique était-elle en honneur dans la maison, et pendant les vacances surtout, il s'y donnait de fort jolis concerts et des soirées aussi artistiques qu'amusantes. Il va sans dire que tout cela se terminait par une très longue prière en commun, faite à haute et pieuse voix, par l'excellente tante Hortense. Puis, son mari se chargeait de réciter le chapelet, dont plusieurs d'entre nous, épuisés de fatigue ou de dévotion, n'entendaient pas toujours la fin. Pendant de longues années, ce fut la famille Casgrain qui se chargea de la musique à l'église, et ce, par pur dévouement et religion. Hortense, elle, s'occupait surtout d'orner les autels, et avec les plus belles fleurs de son jardin, elle savait composer de très jolis bouquets, qu'elle offrait pieusement au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge. Comme je l'ai

dit plus haut, madame Amable Dionne alla passer chez sa fille les dernières années de sa vie, et alors ce fut entre les deux un véritable tournoi de prières et de pratiques de piété de toutes sortes, y compris la mortification à table, cette dernière n'étant pas la moins difficile ni la moins méritoire. Après la mort de sa mère, madame Casgrain sougea à se faire religieuse, et comme—à l'instar de presque tous les saints—elle tenait beaucoup à ses idées, il fut impossible à ses enfants de la faire renoncer à son héroïque résolution. Elle entra donc, le 24 septembre 1882, au noviciat de l'Hôpital-Général de Québec, où sa sœur Olympe était morte religieuse, et où sa fille, Eugénie (Saint-Bernard), vivait encore. Mais à son âge, il est plus que difficile de changer ainsi complètement d'habitudes et de régime. La santé de madame Casgrain ne put tenir à l'air en quelque sorte emprisonné du cloître, et malgré son pieux entêtement, il lui fallut céder et quitter après quelques mois, le 6 février 1883, ce séjour si triste et si beau où elle aurait voulu mourir. Inutile d'ajouter que sa vie à l'Hôpital avait été une véritable édification pour toutes les religieuses.

Madame Casgrain retourna passer les dernières années de sa vie au manoir seigneurial de l'Islet, et c'est là qu'après une longue maladie, et entourée de plusieurs de ses enfants, elle mourut le 15 février 1894.

Que sa douce mémoire soit toujours bénie ! Par sa sainte et honorable vie, elle a été l'honneur de notre famille ; par ses prières, n'en doutons pas, elle nous a obtenu

bien des grâces, et aujourd'hui, elle est encore notre protectrice au ciel.

Treize enfants sont nés du mariage d'Eugène Casgrain et de Hortence Dionne.

I. Pierre-Amable-Eugène, né à la Rivière-Ouelle, (tous les autres enfants ont vu le jour à l'Islet) le 23 février 1833. Il étudia pendant sept ans au Collège de Sainte-Anne et embrassa ensuite la profession d'arpenteur. Bon dessinateur, bon marcheur et bon mathématicien, il réussit à merveille et fut encouragé, tant par les particuliers que par le gouvernement. A cette profession lucrative, il joignit les travaux de l'agriculture pour lesquels il était vraiment passionné et qui pourtant ne lui furent pas aussi profitables. Il était bon connaisseur, fut nommé souvent juge aux expositions provinciales et, en dernier lieu, membre du Conseil d'Agriculture. Brave homme, excellent chrétien, avec des talents bien ordinaires du reste, il sut faire valoir ceux qu'il avait reçus, bien choisir l'état de vie qui lui convenait le mieux, et devenir un citoyen très utile, un homme de progrès et d'exemple. Frappé de paralysie, il y a quelques années, il avait repris ses forces et ses occupations, quand la mort est venue le prendre tout doucement, le 22 mars 1898.

Résolution passée par le Conseil d'Agriculture, à sa séance du 23 mars 1898 :

" ARRÊTÉ.—Le Conseil d'Agriculture réuni à Québec, apprend avec un profond regret, la fin prématurée de monsieur Eugène Casgrain, en son vivant arpenteur et

membre distingué du génie civil. Il a rendu à l'agriculture pendant sa carrière si active, des services signalés, comme membre du Conseil de l'Agriculture, juge du mérite agricole, auteur d'ouvrages fort prisés par les cultivateurs de cette province, et enfin, comme agronome de haut mérite..................................

....

ED.-A. BARNARD,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture ".

Eugène Casgrain avait épousé, le 24 juin 1856, Marie-Philomène Pouliot, fille de Barthélemy Pouliot, riche marchand de l'Islet, qui fut membre du Parlement, et de Marine Fraser.

De ce mariage sont nés quatorze enfants :

1° Joseph-Barthélemy-Eugène, né le 22 juillet 1857. Marié, le 15 juin 1882, à Marie-Elmire-Albina Limoges, fille de Joseph-Théodore Limoges, et de Emma Pinet. Eugène Casgrain demeurait à l'Islet ; il mourut le 4 mai 1890. Il était cultivateur.

Cinq enfants : (a) Marie-Louise-Albine-Philomène, née le 10 septembre 1884 ; (b) Marie-Joseph-Narcisse, né le 1er mars 1886 ; (c) Joseph-Thomas-Arthur, né le 18 septembre 1887, décédé le 12 juillet 1890 ; (d) Marie-Blanche-Anna, née le 4 octobre 1888 ; (e) Marie-Berthe-Amélia, née le 24 mai 1890.

2° Thomas-Joseph, né le 20 décembre 1858. Marié, le 5 juin 1895, à Marie-Anne Rochefort, fille d'Antoine Rochefort et de Hélène Lacombe.

Il est cultivateur à Saint-Vallier.

Enfants : (a) Anna-Marie, née le 20 août 1896 ; (b) Marie-Joséphine-Antonia, née le 17 février 1897.

3° Marie-Philomène-Clara, née le 19 septembre 1860 ; décédée le 29 décembre 1860.

4° François-Xavier, né le 4 novembre 1861. Il fit ses études à Sainte-Anne, et embrassa l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre le 13 juin 1886, il a été successivement vicaire à Saint-Augustin, Saint-Joseph de Lévis, Saint-François-du-Sud et Fall-River.

5° Louis-Amédée, né le 16 mars 1866. Marié, le 12 août 1895, à Zélia-Aloyse Goddu, fille de Jean-Baptiste Goddu et de Marie-Anne-Etabite Lacroix. Amédée Casgrain est un mécanicien de valeur, et il occupe une place importante dans un établissement de Winchester, Highlands, Mass. Enfant : Joseph-Ardoin-Edmond-Amédée, né le 23 février 1897.

6° Joseph-Marie-Charles, né le 10 août 1867 ; décédé, le 10 mai 1868.

7° Marie-Eugénie, née le 18 septembre 1868. Mariée, le 18 juin 1889, à Raoül Lavoie, fils de Amable Lavoie et de Marie-Louise Morin. Enfants : (a) Marie-Yvonne-Philomène, née le 5 mai 1890. (b) Anna-Marie-Blanche-Juliette, née le 11 août 1891 ; décédée le même jour. (c) Anna-Marie-Corinne, née le 8 janvier 1893 ; Marie-Rose-Blanche, née le 8 janvier 1893 ; décédée le même jour.

8° Joseph-Marie-Noël-Georges, né le 25 décembre 1869 ; décédé, le 10 janvier 1870.

9. Marie-Blanche-Lima, née le 22 septembre 1871 ; décédée, le 27 avril 1876.

10° Joseph-Marie-Charles-Amable, né le 3 décembre 1892. Marié, le 10 juillet 1894, à Camille-Blanche-Blais, fille de Alexis Blais et de Paméla Boulet. Il est mécanicien, à Winchester, Highlands, Mass.

11° Anna-Marie-Joséphine-Cécile, née le 1er mars 1874 ; décédée, le 11 novembre 1874.

12° Anna-Marie-Antonia-Alphonsine, née le 4 septembre 1875. Mariée, le 21 septembre 1897, au docteur Joseph Dion, fils du docteur F.-X.-Napoléon Dion et de Virginie Martin.

13° Joseph-Alphonse-Alfred, né le 29 mars 1877.

14° Joseph-Marie-Georges-Emile, né le 22 novembre 1879.

II. Georges-Frédéric, né le 4 octobre 1835. Après avoir fait toutes ses études au collège de Sainte-Anne, il entra dans la milice cléricale, et fut ordonné prêtre à Québec, le 20 septembre 1856. Vicaire à Saint-Roch des Aulnaies, à Saint-Gervais, à Saint-Anselme ; en 1860, curé de Saint-Flavien ; 1865, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec ; 1866, curé de Saint-Etienne de Lauzon ; 1873, curé de Saint-Jean-Deschaillons. Il est mort le 18 février 1884 et il a été inhumé à l'Islet.

J'ai bien connu mon cousin Georges, si bon, si gai, et si original. Il avait de bons talents, chantait fort bien et savait la musique ; distrait, ayant beaucoup d'esprit, avec cela naïf comme un enfant, sa présence était toujours la bien venue dans toutes les réunions de confrères ecclé-

siastiques. Il avait le défaut ou plutôt la manie d'économiser et de mettre de côté le plus d'épargnes possibles, ce qui, tout en nuisant un peu à sa réputation d'ailleurs si excellente, ne laissait pas que d'être la source des histoires les plus amusantes, dont Georges riait aux larmes tout le premier. Au reste, s'il amassait, c'était pour donner et la liste de ses aumômes serait fort longue. Il paya l'instruction de plusieurs de ses frères et neveux, et souscrivit des sommes importantes chaque fois que l'évêque fit appel à la générosité du clergé de Québec. Quand il se sentit frappé à mort d'une maladie de cœur, il m'appela auprès de lui, me nomma son exécuteur testamentaire et voulut tout de suite me confier tout ce qui lui restait de propriétés et d'argent, me disant : " je ne veux pas mourir riche." Il avait encore $8000.00 qu'il distribua en bonnes œuvres. Mentionnons $4000.00 données pour la Préfecture du Labrador, et $2000.00 pour une pension fondée au collège de Sainte-Anne.

L'abbé Georges Casgrain avait beaucoup de foi et de piété ; sa conscience devait ressembler beaucoup à celle d'un enfant ; aussi sa mort fut-elle celle d'un bon prêtre.

III. Olivier-Arthur, né le 4 octobre 1835. Il fit ses études classiques à Sainte-Anne, et son Droit à l'Université Laval. Le 8 août 1865, il épousa à Québec, Félixine Hamel, fille mineure de Félix Hamel, arpenteur, et de Mary Ann Condon. Ils n'eurent que deux enfants qui moururent en bas âge.

Arthur Casgrain était plutôt littérateur qu'avocat ; il avait une nature d'artiste, et placé dans des circonstances

plus favorables, il eut pu devenir un peintre de valeur. Des tableaux qu'il a laissés à sa famille témoignent de ses talents réels et de son goût incontestable. Il publia dans le *Foyer Canadien*, *La tauride*, poëme héroï-comiqne dont je dis quelques mots dans la notice consacrée à mon oncle Amable Dionne. Mais son principal ouvrage fut *La Grand-Tronciade ou Itinéraire de Québec à la Rivière-du-Loup. — Poëme badin.* 1866. M. Pamphile Lemay en fit une critique assez sévère dans *La Revue Canadienne.* Il termine en disant: "Le travail de M. Casgrain n'est pas toutefois sans aucun mérite. Les personnages qu'il vous présente sont assez vraisemblables: ses tableaux ne sont pas dépourvus de couleurs. Cet ouvrage lui servira de marche-pied pour atteindre plus haut." Hélas! il n'en eut pas le temps, car la mort l'enleva à l'âge de trente-trois ans, le 9 février 1868.

Deux années après, sa veuve, Félixine Hamel, se remaria à Ubalde Beaudry, protonotaire, de Beauharnois, et fils du juge Beaudry, de Montréal.

IV. Jules, né le 16 décembre 1837. Après ses études classiques au collège de Sainte-Anne, il étudia le notariat et pratiqua toute sa vie à la maison paternelle. Le 9 juin 1874, il épousa Amélia Michaud, fille du docteur Thomas Michaud, et de Henriette Fraser, de Kamouraska.

Quel bon et aimable cousin! comme il était le digne fils de son père, par son affection pour tous les membres de sa famille, et par la généreuse hospitalité qu'il exerçait envers tous! D'un tempérament lymphatique, il était un peu lent, peu habile aux affaires, et il aurait

volontiers passé sa vie à recevoir ses parents, à causer avec eux, et à faire de la musique. Car il était bon musicien, jouait passablement le violon, et savait très bien le chant. Dans les dernières années de sa vie, il remplit la charge d'agent des Terres de la Couronne, à Montmagny. Il mourut à l'Islet, le 2 décembre 1895. Ceux qui l'ont connu n'ont aucune inquiétude sur son salut. Jules a été, l'on peut dire, presque toute sa vie, un pieux et fidèle congréganiste de la Sainte-Vierge ; cette bonne mère ne l'a pas abandonné à sa dernière heure.

Neuf enfants sont nés du mariage de Jules Casgrain et de Amélia Michaud :

1° Marie-Hortense, née le 30 mars 1875.

2° Jules-Léonce, né le 24 septembre 1877 ; décédé le 18 décembre 1882.

3° Anaïs, née le 22 février 1879.

4° Juliette, née le 23 juillet 1880.

5° Léonce, né le 29 mars 1883.

6° Marie-Hermine-Amélia-Corinne, née le 27 janvier 1885.

7° Jules, né le 7 mars 1886.

8° Marie-Henriette-Blanche-Amélia, née le 28 février 1888.

9° Marie-Thomas-Philippe-Arthur, né le 29 septembre 1892.

V. Marie-Louise-Hermine, née le 10 novembre 1839. Elle entra chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et passa huit années dans la vie religieuse, sous le

nom de Sainte-Marie de la Merci. Elle mourut à la maison-mère de Montréal, le 14 juin 1860.

VI. Joséphine, née le 22 mai 1842. Mariée, le 11 janvier 1859, au docteur Napoléon Lavoie de l'Islet, fils d'Antoine Lavoie, de l'Isle-aux-Grues, et de Julie Jodoin. Elle est morte, le 24 septembre 1886, avec la réputation de sainteté de sa mère ; il serait bien difficile de dire quelle était la plus sainte des deux. Joséphine était une véritable femme de médecin : elle pouvait soigner elle-même, et elle s'occupait toujours des malades de son mari, soit en les visitant, soit en priant pour eux. Six enfants dont voici les noms :

1° Napoléon, né le 5 août 1860. Lui et ses frères firent leurs études au collège de Sainte-Anne. Le 17 août 1880, il épousa, à Saint-Roch de Québec, Marie-Elmire Morin, fille de Jean-Baptiste Morin et de Julie Duchesneau. M. Napoléon Lavoiea, près avoir été gérant de la Banque du Peuple à Saint-Roch, occupe le même poste important dans la Banque Nationale.

Il est déjà le père de dix enfants : (a) Napoléon, né le 26 septembre 1881. (b) Marie-Joséphine, née le 18 février 1883. (c) Marie-Mathilde, née le 3 avril 1886. (d) René-Arthur, né le 2 novembre 1887 ; décédé le 2 janvier 1888. (e) Marie-Jeanne, née le 29 décembre 1888 ; décédée le 19 janvier 1889. (f) Charles, né le 30 juillet 1890 ; décédé le 17 septembre 1890. (g) Georges, né le 12 novembre 1892. (h) Juliette, née le 23 juillet 1894. (i) Marguerite, née le 16 janvier 1896. (j) Henri, né le 4 mai 1897 ; décédé le 7 juin 1897.

2° Joseph, né le 8 janvier 1862. Ordonné prêtre à Québec, le 13 juin 1886. Vicaire à Saint-Romuald. Depuis 1890, assistant-chapelain des Sœurs de la Charité de Québec.

3° Arthur, né le 7 septembre 1863. Il a étudié la médecine à l'Université Laval. Après avoir exercé sa profession aux Etats-Unis, il est venu se fixer à Sillery, où il pratique depuis plusieurs années. Le 7 janvier 1890, il a épousé Georgiana Dion, fille du docteur Napoléon Dion et de Virginie Martin, de l'Islet. Il est le père de trois enfants : (a) Marie-Joséphine, née le 29 janvier 1891. (b) Marie-Marthe, née le 5 janvier 1892. (c) Georges-Arthur, né le 22 février 1897 ; décédé le 8 mars 1898.

4° Joseph-Marie-Jules, né le 1er avril 1865 ; décédé le 11 octobre suivant.

5° Frs-Xavier-Joseph-Jules, né le 15 novembre 1866 ; décédé le 11 juillet 1867.

6° Georges, né le 23 novembre 1867. Ordonné prêtre le 17 janvier 1892. Vicaire à Saint-Jean Port-Joly ; dans l'été de la même année, missionnaire à la Grosse-Ile ; vicaire au Cap Saint-Ignace, de novembre 1892 à août 1894 ; six mois, à Holyoke, un an et demi à Biddeford ; enfin depuis le 17 décembre 1896, chapelain de l'Hospice de Saint-Ferdinand d'Halifax. Il avait les poumons d'une grande faiblesse ; c'est ce qui l'avait obligé d'aller passer quelques années aux Etats-Unis. Mais il avait une énergie de fer, un grand zèle, et ne pouvait se résigner à ne rien faire. Un vomissement de sang, qui n'était malheu-

reusement pas le premier, vint enlever à ce jeune et digne prêtre le peu de forces qui lui restaient. Il est mort, le 18 août 1897 et conformément à ses dernières volontés, il fut inhumé comme un pauvre dans le cimetière qu'il avait lui-même fait bénir pour l'inhumation des infirmes de l'hôpital de Saint-Ferdinand.

VII. Catherine-Eugénie, née le 30 août 1844. A l'âge de dix-sept ans, elle entra à l'Hôpital-Général de Québec, le 28 février 1862, fit profession le 8 septembre 1863 et mourut le 15 mars 1884. Elle avait une voie superbe et c'était elle qui dirigeait le chant si grave et si pieux du chœur des religieuses. Une longue maladie lui permit de se préparer admirablement à la mort, et quand celle-ci arriva, la sœur Saint-Bernard—c'était le nom de religion de mademoiselle Casgrain—l'attendait depuis longtemps.

VIII. Henri-Edmond, né le 5 août 1846. Il étudia au Collège de Sainte-Anne, à l'Université Laval, où il suivit le cours de médecine, et enfin à Philadelphie où il fut reçu dentiste. D'une force athlétique, adroit à tous les exercices du corps, il est de plus chimiste et mécanicien. Il serait long de donner la liste de ses diverses inventions dont la plupart ont été brevetées au Canada et aux Etats-Unis. Je mentionne seulement une machine à faire les cigarettes, une magnifique lampe à acétylène et un procédé pour fondre l'aluminium. Son bureau de dentiste donne au reste une idée de son génie inventif, et les visiteurs sont émerveillés de tous les instruments et de toutes les améliorations qu'ils y voient. Aussi la pratique n'a-t-elle

jamais fait défaut au docteur Casgrain, d'autant moins que sa femme, qui vient de passer avec grand succès ses examens à Montréal, et qui est dentiste comme lui, attire un grand nombre de clientes qui s'imaginent, avec raison sans doute, qu'elles n'auront rien à souffrir entre ses mains.

C'est le 16 octobre 1879 que le docteur Casgrain conduisit à l'autel Emma Gaudreau, fille de Jean-Baptiste Gaudreau, de Montmagny, et de Caroline Létourneau, sœur de mère du R. P. Prudent Cazeau, qui fut supérieur provincial des Jésuites, à Montréal. Aucun enfant de cette union matrimoniale.

Le cousin Edmond est musicien, comme au reste tous les membres de sa famille.

A l'affut de toutes les inventions modernes, il possède un superbe *pianista*, le seul de cette valeur à Québec, de même qu'il a été le premier à avoir un automobile qu'il a importé de France et qu'il a même amélioré lui-même d'une façon vraiment étonnante.

IX. Adolphe, né le 13 août 1848, décédé le 13 janvier 1850.

X. Léonce, né le 6 avril 1851. L'un des élèves les plus aimés de ses condisciples du collège de Sainte-Anne, il était très avancé dans ses études, quand la mort vint le prendre presque tout d'un coup. Après un congé, il fut indisposé pendant la nuit : commencement de pleurésie ; deux jours après, la fièvre typhoïde arriva, avec le délire. Ce fut terrible. Léonce était d'une grande force musculaire, il fallait au moins quatre grands écoliers pour le

tenir. Puis, quand ses forces furent épuisées, une journée encore, et il mourut paisiblement, le 13 mai 1870, assisté par son frère l'abbé Georges, et par sa sainte mère, accourue à son chevet. Ce fut un deuil général dans la communauté. Et je me rappelle la scène déchirante des derniers adieux ; tous les élèves suivirent pendant longtemps les restes de leur confrère, que l'on portait à l'Islet ; et quand il fallut se séparer, et retourner au collège, je vis couler bien des larmes, et entendis bien des sanglots. La mort est si triste à dix-neuf ans !

XI. Marie-Luce-Clara-Wilhelmine, née le 26 avril 1853 ; décédée le 11 décembre 1865.

XII. Philippe-Adolphe, né le 12 janvier 1855, décédé le 30 mai 1856.

XIII. Gustave-Adolphe, né le 18 février 1857. Après son cours classique fait au collège de Sainte-Anne, il suivit les cours de médecine à l'Université-Laval. Après son mariage dont je parlerai plus loin, il alla exercer sa profession à Hébertville. Il avait acheté une savane, qu'il se proposait de convertir en praieries verdoyantes, mais comme il ne pouvait rester bien longtemps au même endroit, ce projet n'eut aucune suite. Il quitta tout à coup Hébertville, en plein hiver, vint à Québec par le fameux, mais presque impassable chemin Tremblay, et se rendit dans le Haut-Canada, pour s'occuper de l'exploitation des mines ; mais il eut le malheur d'y contracter des fièvres, dont sa femme eut elle-même à souffrir. A peine remis de cette maladie, il revint se fixer

à Saint-Agapit, et après y avoir soigné environ un an, il partit de nouveau, et cette fois pour Fall-River.

Gustave avait une force physique extraordinaire, mais ses poumons étaient probablement trop faibles pour supporter les exercices violents auxqnels les convoquait sans cesse leur bouillant propriétaire. Pour s'en faire une idée, disons qu'il avait trouvé le moyen de se casser le bras à deux reprises différentes, et qu'il donna un temps considérable au gymnase.

Pauvre Gustave ! Il avait bien une dizaine de plans à la fois dans la tête, lesquels, tous et chacun, devaient le conduire à la fortune ! Il ne leur en donna pas le temps ; car dans l'hiver de 1884, il quitta Fall-River, pour venir mourir de consomption, à l'Islet, le 7 avril de la même année. Il était tout à fait bon chrétien.

Il avait épousé à Québec, le 5 juillet 1881, Philomène Pelletier, fille du docteur Hector Pelletier et de Marie-Louise Blais, aujourd'hui, madame Emile Carrier.

Une seule fille fut le fruit de cette union, Marie-Hortense, née à Saint-Agapit, et morte, à Fall-River, à l'âge de six mois et dix jours. Madame Gustave Casgrain est morte à Québec, le 24 avril 1888.

TROISIEME PARTIE

FAMILLE DIONNE

D'après le dictionnaire de Mgr Tanguay, il y eut deux familles de ce nom qui ne paraissent avoir entre elles aucun lien de parenté. Antoine, qui apparaît, en 1660, à l'Isle d'Orléans, est le père de nombreux descendants établis pour la plupart dans les différentes paroisses du comté de Kamouraska. Je ne m'occuperai pas de cette famille qui n'est pas alliée à la mienne.

L'autre famille Dionne a pour père Pierre Dionne, dont l'origine n'est pas connue et qui n'a aucune histoire dans le dictionnaire déjà cité.

I. Pierre Dionne. Voir *Tanguay* vol. III. Page 419.

II. Jean-Baptiste, son fils, se marie, en 1728, à Marie-Madeleine Michaud ; les enfants au nombre de dix, sont nés à Kamouraska.

III. Alexandre b. 22 juillet 1736, fut cultivateur comme son père. Il fut l'un des intrépides soldats de Carillon et on voit qu'il continua jusqu'à sa mort de faire partie de la milice. Il était alors premier capitaine, comme il est marqué dans son acte de sépulture.

Le 19 janvier 1761, il épousa Madeleine Michaud, avec laquelle il était parent au 3e degré du côté maternel et

du 3e au 4e degré du côté paternel. Le mariage eut lieu à Kamouraska et fut célébré par M. J. Trutaut. M. Alexandre Dionne mourut subitement, en 1807, à l'âge de soixante et onze ans. Il demeurait à environ six arpents à l'ouest de l'église actuelle de Saint-Germain de Kamouraska.

Voici les noms des enfants d'Alexandre Dionne et de Madeleine Michaud, avec quelques notes biographiques, bien, incomplètes, hélas !

1° Louis-Alexandre, b. 1er janvier 1762, marié à la Rivière-Ouelle, le 9 janvier 1787, à Charlotte Boucher, fille du capitaine Joseph Boucher et de Rosalie Martin. L'une de ses filles, Marie-Louise, fut l'épouse de M. Hyacinthe Michaud, excellent paroissien de Kamouraska, surnommé le grand-vicaire.

2° Augustin, b. 17 février 1764. Il épousa, à la Rivière-Ouelle, le 24 janvier 1791, Marie-Rose Morin. Il fut notaire et pratiqua depuis 1797 à 1821. Son greffe est à Fraserville. Son fils Alexandre se maria, en 1813, à Apolline Dubé, de la Rivière-Ouelle.

3° Jean-Baptiste, b. 9 janvier 1766. Il demeurait à peu de distance de son frère, l'honorable Amable Dionne, et n'étant pas le membre le plus brillant de la famille, il y faisait l'office de boucher. Il avait épousé Marie-Charlotte Paradis, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres : Joseph, qui se maria à Marie-Lucie Béchard, et Victoire qui devint la femme d'Elie Michaud. Lucie Dionne, petite-fille de Jean-Baptiste et fille de Joseph, dont je viens de parler, fut élevée chez mon grand'père

Dionne, où elle remplissait les fonctions de servante. Elle y demeurait encore quand, le 28 avril 1846, elle épousa Pierre Brillant de la Durantaye, journalier, de Kamouraska, et son cousin au 3e degré de consanguinité. Il y eut à cette occasion grande et joyeuse fête au manoir de M. Amable Dionne.

4° Marie-Madeleine, b. 6 novembre 1767. Elle était connue dans la famille sous le nom de tante *Nanette* et elle devint la femme de Louis Plante.

5° Benjamin, b. 19 janvier 1770. Marié à Marie-Thècle Robichaud. Il fut le père de Benjamin et de Nathanaël.

(a) Benjamin, b. 7 janvier 1798. Il épousa à Saint-Jean-Port-Joli, le 26 juillet 1825, Clémentine Fraser, fille du seigneur Simon Fraser et de Félicité Boucher, et sœur de madame docteur Michaud de Kamouraska. M. Benjamin Dionne fut un riche marchand de Cacouna. Il mourut, le 28 juin 1883, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et sa femme, le 27 février 1897, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Leur fille devint madame Charles Bertrand, de l'Isle-Verte. (b) Nathanaël, b. 28 février 1800. Il épousa, le 1er février 1835, Marie-Léocadie Dionne, fille de Pierre Dionne et de Lucie Michaud, sa cousine du 3e degré de consanguinité. Il était marchand et résidait à Saint-Pascal. Il fut le père de Marie-Léocadie, b. 20 décembre 1835, morte religieuse à l'Hôpital-Général, le 7 février 1863 ; de Marie-Georgina, b. 21 janvier 1837, s. 18 décembre 1841 ; de Benjamin, b. 4 juin 1838, m. le 19 juin 1877, à Marie-Laure-Anaïs Larue, fille de Siméon Larue et de Marie-Anne Thibaudeau, de Québec ; M. Benjamin

Dionne est avocat et demeure à Fraserville ; et de Ls-Napoléon, b. 7 août 1841, s. 2 février 1890. Il était conducteur de malles et s'était marié en, 1876, à Léda Larochelle.

M. Nathanaël Dionne mourut le 18 août 1843. Sa veuve, Marie Léocadie Dionne, se remaria au docteur Deschênes, de Sainte-Anne de la Pocatière, et fut la mère de Théodule, Thomas et Evariste Deschênes, qui furent mes compagnons de collège. Elle a été inhumée à Sainte-Anne, le 30 novembre 1874.

6° Joseph, b. 6 novembre 1771. Il épousa, le 4 juillet 1816, à la Rivière-Ouelle, Denise-Louise-Euphrasine Boucher. Il était capitaine de milice, comme on le voit au baptême de sa fille Catherine, dont mon grand-père et ma grand'mère furent le parrain et la marraine. Ma mère me dit qu'on l'appelait le major et qu'il avait été blessé à la guerre—à la bataille de Châteauguay, je suppose.

M. François Dionne, arrière-petit-fils du major Dionne, conserve un sabre et une épée lui ayant appartenu.

Le même habite, dans la nouvelle paroisse de Saint-Germain de Kamouraska, une maison qui a remplacé la maison paternelle de notre famille Dionne.

M. Joseph Dionne, qui était cultivateur, eut trois garçons et plusieurs filles. Joseph, l'aîné, se maria à Marie Boucher. L'une des filles, Priscille, fut l'épouse de François Dionne. Le fils de ces derniers, François-Amable, marié à Adélina Laforêt, devint le père de

François Dionne, époux de Azilda Lajoie. C'est ce dernier qui possède le bien paternel.

Une autre fille du major Joseph Dionne, Adéline, fut l'épouse de François Pelletier, riche pilote, de Kamouraska. Elle était d'une beauté remarquable. Deux de ses enfants firent leurs études au collège de Sainte-Anne. François-Xavier fut prêtre ; il est mort aux Etats-Unis, le 12 octobre 1881—voir *Répertoire du clergé.* Il était mon cousin au 3e degré de consanguinité. Justinien est marié et demeure à Montréal.

7° François-Germain, b. 16 janvier 1774. Il se maria, le 24 juillet 1797, à Marie-Rose Nadeau.

8° Marie-Anne, b. 14 août 1776. Elle dut mourir en bas âge, car je n'ai pu recueillir sur elle aucun souvenir.

9° Pierre, b. 18 juillet 1778. Tout ce que je sais de lui, c'est que le 28 février 1800, il était parrain au baptême de son neveu Nathanaël. Je crois qu'il est mort en 1815. Plusieurs actes de cette époque sont tellement mal faits, qu'ils sont absolument insuffisants pour faire l'histoire d'une famille. C'est ainsi que dans les actes de sépulture, on se contente souvent de donner le nom du défunt, sans indiquer l'âge ni donner les noms des parents. Il ne reste plus qu'à deviner.

10° Marie-Josephte, b. 30 septembre 1780. Le 5 mai 1800, elle épousa, à Kamouraska, Bénoni Voisine, et alla demeurer avec lui dans la paroisse de Cacouna. Cette union ne fut pas heureuse et ne dura qu'environ douze ans. Au témoignage d'une dame Gagnon, âgée aujourd'hui de quatre-vingt-huit ans, et qui fut la filleule

de ma grand'tante, Voisine était " un vilain garnement, qui ne faisait aucune religion et qui parlait beaucoup contre les prêtres. Madame Voisine était très pieuse.... elle avait peur des allures de son mari qui menaçait de la tuer, surtout quand elle allait à confesse. Souvent les voisins la virent pleurer amèrement. Un jour—je continue de citer madame Gagnon—elle me dit : ma filleule, prenez ces bas et gants de soie blanche, teignez-les en noir, j'en aurai prochainement besoin. Ma marraine parlait très bien le français, car elle était instruite. Dès que les bas et les gants furent prêts, madame Voisine, vêtue en grand deuil, partit pour Kamouraska, en compagnie de M. Benjamin Dionne, son neveu, de Cacouna. Plus tard, je suis allée, avec mon père, voir madame Voisine, qui demeurait chez son frère, M. Amable Dionne. M. Benjamin Dionne allait souvent voir sa tante.

" Après son départ de Cacouna, madame Voisine n'y est jamais revenue. Elle n'avait pas eu d'enfant.

" Voisine, lui, était la terreur du canton. Il s'en prenait au curé de Cacouna, parce qu'il avait permis à sa femme de le quitter. Car madame Voisine allait souvent consulter feu messire Lacasse, alors curé de cette paroisse, et il lui avait dit de retourner dans sa famille à Kamouraska."

Ce témoignage absolument véridique est corroboré en partie du moins par M. Leclerc, père du curé actuel de l'Isle-aux-Grues. Il renferme un passage caractéristique et qui lui donne un cachet irrécusable de vérité, passage qui n'échappera pas à ceux qui, comme moi, ont eu l'avan-

tage de connaître madame Voisine. C'est lorsqu'elle dit solennellement à sa jeune filleule : " prenez ces gants et ces bas de soie blanche, teignez-les en noir, j'en aurai prochainement besoin. "

Ces paroles et cette manière d'agir sont bien de madame Voisine. Femme de jugement et d'une grande énergie, d'esprit original et ressemblant à son frère l'honorable Amable Dionne, elle était moins instruite que ne la trouvait sa filleule, madame Gagnon, mais elle en imposait par sa grande et sévère figure et par le ton sentencieux de son langage. Elle était très aimée de toutes ses nièces, et elle leur laissa à sa mort le peu de fortune qu'elle possédait. Elle demeura toujours chez son frère et faisait excellent ménage avec sa pieuse et intelligente belle-sœur. C'est au manoir de Sainte-Anne qu'elle mourut, le 4 décembre 1857.

Bénoni Voisine était mort le 7 novembre 1838. Il était tombé du haut d'un quai à Québec, dans le fleuve où il se noya. Il fut inhumé, le 9 suivant, dans le cimetière Saint-Louis.

11° Amable (mon grand-père) b. 30 novembre 1781, m. à la Rivière-Ouelle, le 10 juin 1811, à Catherine Perrault, s. à Sainte-Anne le 6 mai 1852. Je lui consacre plusieurs chapitres.

12° Antoine, b. 11 août 1783. Je n'ai pu découvrir ce qu'il était devenu.

13° Etienne, b. 14 décembre 1784. Il alla résider dans le Missouri, d'où il revint après quelques années pour

retourner au même endroit et y mourir, on ne sait à quelle date.

Tous les frères de mon grand-père, l'honorable Amable Dionne,—excepté Augustin—furent d'honnêtes cultivateurs et presque tous vécurent et moururent à Kamouraska. Quant à lui, il mérite une notice spéciale et une place d'honneur dans cet ouvrage.

L'HONORABLE AMABLE DIONNE

CHAPITRE I.

SA NAISSANCE.—COMMIS CHEZ M. PIERRE CASGRAIN.— SON MARIAGE. — SA MAISON D'AFFAIRES À KAMOURASKA. — SES TALENTS.—SON PORTRAIT.

C'est avec grande satisfaction et légitime orgueil que je consacre quelques pages à la mémoire de cet homme remarquable qui fut mon grand-père. Les sources nombreuses auxquelles j'ai puisé me permettent, je crois, de lui rendre justice et de le faire bien connaître à tous ses petits-enfants, qui ont sans doute entendu parler de lui, mais qui sont loin de savoir quel homme de mérite, d'énergie, de jugement et de tact il était. En lisant cette notice, ils verront quels exemple de travail et de vertus il leur donnés à tous, quels services il a rendus à ses concitoyens et quel nom honorable il a laissé à sa famille.

Il était né le 30 novembre 1781, dans la maison de son père, située à quelques arpents de l'église actuelle de Saint-Germain de Kamouraska. Après avoir reçu une instruction élémentaire—il ne fréquenta l'école que dix-huit mois—, il se rendit tout jeune encore à la Rivière-Ouelle, et fut employé comme commis chez M. Pierre Casgrain, le grand-père des abbés Casgrain. Il ne tarda pas à se

faire remarquer par son intelligence précoce et par son rare esprit pratique, et rendit de très grands services à son patron. L'un des petits-enfants de ce dernier me disait dernièrement que, sans méconnaître les talents du père Casgrain, on ne pouvait nier que M. Dionne eût largement contribué à sa fortune. Aussi mérita-t-il son entière confiance, à ce point qu'il entra en société avec lui. Ce fut probablement en 1811, l'année de son mariage avec Catherine Perrault, qu'il connaissait depuis longtemps, puisqu'elle demeurait chez son oncle, M. Jacques-Nicolas Perrault, le seigneur de la Rivière-Ouelle. Celui-ci, n'ayant pas d'enfant, avait adopté cette nièce qui reçut une excellente éducation et ne prit certainement aucune habitude de luxe auprès de sa tante Marie-Thérèse Haussman *dit* Ménager, laquelle ne lui témoignait pas une affection extraordinaire et se montrait très ménagère à son endroit. Je consacrerai quelques pages à ma grand'-mère et dirai plus loin quelle sainte femme elle était. Disons seulement que les deux époux étaient dignes l'un de l'autre et que si la mariée était relativement pauvre, —elle ne le fut pas longtemps—elle était riche des qualités de l'esprit et du cœur.

Le mariage eut lieu, le 10 juin 1811, dans l'église de la Rivière-Ouelle, et fut présidé par le curé, Mgr Panet. Parmi les nombreuses signatures de l'acte, je remarque celles de Michel Perrault, maître d'école licencié, père de l'épouse, d'Augustin Dionne, notaire, frère de l'époux, et de Marie Côté, veuve de Jean-Baptiste Bonenfant.

Au grand mécontentement de madame Perrault, ce ne

fut pas le manoir seigneurial que M. Dionne et sa femme choisirent pour leur résidence temporaire. Ils aimèrent mieux accepter l'hospitalité de M. et de Madame Pierre Casgrain. Celle-ci était une femme de la plus haute distinction, et par son exquise politesse, la noblesse de ses manières, l'autorité de toutes ses vertns domestique, elle exerça certainement une très grande influence sur l'éducation et sur toute la vie de M. Dionne, qui avait vécu plusieurs années sous le même toit et qui était homme à apprécier les qualités de cette femme remarquable. Aussi, quelque autoritaire qu'il fût, on raconte qu'il ne résistait jamais à madame Casgrain, et qu'elle avait le don plus que personne de faire plier cette volonté de fer.

M. Dionne cependant préparait son installation définitive ; un peu plus d'un an après son mariage, il quitta la Rivière-Ouelle et, toujours en société avec M. Casgrain, il alla prendre la direction de leurs affaires à Kamouraska. On sait qu'il habitait cette longue maison située au sud de l'église et qui est aujourd'hui la propriété de M. Cyrias Ouellet. La fortune ne cessait de lui être tavorable ; tout prospérait entre ses mains, et bientôt s'étant séparé à l'amiable de son associé—en 1818, je crois (1),—il se mit à travailler uniquement pour lui-même et devint en quelques années l'homme le plus riche, sinon le plus influent du comté.

Comme je l'ai dit en commençant, M. Dionne, n'avait

(1) Je trouve encore en 1817, le 25 décembre, un acte qui mentionne la raison sociale *Casgrain & Dionne*.

reçu qu'une instruction élémentaire, mais grâce à son énergie et à son intelligence, il avait acquis beaucoup par lui-même, et figurait avantageusement dans n'importe quelle société. Il passait avec raison pour un homme instruit, faisant lui-même très bien et très correctement sa correspondance, et s'étant même rendu maître des difficultés de la langue anglaise ; ses lettres sont des preuves irrécusables de la clarté de ses idées et de la droiture de son jugement. C'était un bel homme de six pieds, à la figure énergique et imposante, et son magnifique portrait peint par Théophile Hamel, donne de lui une idée aussi exacte qu'avantageuse. Mon père qui l'avait très bien connu, avait pour lui le plus grand respect, et il avait la plus haute idée de la sagesse de ses conseils. Et que d'autres personnes m'en out parlé, comme d'un homme remarquable, parfait gentilhomme, de beaucoup d'esprit naturel, caustique à ses heures, toujours prêt à rendre service, aimant l'ordre et l'exactitude chez les autres comme chez lui, dirigeant tout—jusqu'àux moindres détails—dans sa famille, et s'occupant de promouvoir tous les intérêts de sa paroisse et de son comté. Pour achever d'esquisser ce portrait, j'ajoute ce témoignage de mes deux tantes, Nathalie et Vitaline Têtu, qui me disaient l'année dernière, n'avoir jamais connu un homme plus aimable que l'honorable M. Dionne.

CHAPITRE II.

RAPPORTS DE M. DIONNE AVEC LES DIFFÉRENTS CURÉS DE KAMOURASKA.—M. ALEXIS PINET.—MGR PROVENCHER.—LETTRES DU PRÉLAT À M. DIONNE.—M. JACQUES VARIN.

Il n'est pas hors de propos de parler des différents curés qui se sont succédés à Kamouraska, durant les trente-sept ans que M. Dionne y demeura lui-même; c'est, au reste, l'un des meilleurs moyens que je puisse employer pour faire ressortir ses vertus, son influence et son autorité. M. Alexis Pinet desservit la paroisse de 1800 à 1816; M. Joseph-Norbert Provancher, de 1816 à 1818; M. Jacques Varin, de 1818 à 1843; M. Charles Chiniquy, de 1843 à 1846; et M. Jos.-Honoré Routier, de 1846 à 1852.

Mon grand-père eut avec tous ces messieurs les rapports les plus honorables pour lui, comme les plus avantageux pour eux. Il se montra toujours bon catholique et bon paroissien, homme d'exemple, fréquentant les sacrements plusieurs fois l'année—ce dont plusieurs, à cette époque, se dispensaient très facilement,—et toujours respectueux pour les prêtres représentants de Jésus-Christ. Sa maison, au reste, était comme un second presbytère, et les messieurs du clergé qui venaient à Kamouraska, ne manquaient jamais, après avoir salué le

curé, d'aller faire leur visite à l'excellente famille de M. Dionne. Le curé et le vicaire (1) s'y trouvaient comme chez eux.

La première lettre que je trouve, siguée par mon grand-père, est adressée à Mgr Plessis, pour se plaindre de certains désordres qui se passaient à Kamouraska ; et à cette occasion, il ajoute : " Autant les habitants ont " sujet d'être mécontents de la vie scandaleuse de ces " deux familles, autant sont-ils édifiés de la vie qu'a " toujours menée leur respectable pasteur.... dont la " conduite est irrépréhensible."

Messieurs Paschal Taché, senior, et Joseph Dionne, *major*, avaient aussi signé ce document. M. Amable Dionne signe *capitaine de milice.*

A-peine M. Provencher était-il arrivé à Kamouraska, qu'il devint l'ami de M. Dionne. Et ici les documents qui le prouvent sont si nombreux qu'il n'y a que l'embarras du choix.

Dès 1817, le nouveau curé, écrivant à Mgr Plessis, lui parle avantageusement de M. Dionne. " C'est sur lui, dit-il, qne retombe le fardeau de la distribution des provisions qui sont dans le presbytère pour les pauvres. " La même année, il écrit encore qu'il y a du *train* à l'occasion des divisions à faire au presbytère ; et il ajoute : " Conformément à votre désir, M. Dionne a fait dresser une contre-requête et l'a fait signer par le plus de

(1) Parmi les vicaires qui restèrent toujours les bons amis de notre famille, je note les abbés Ths Roy et Zéphirin Sirois.

monde qu'il a pu. Il a une grande majorité sur celle présentée déjà à Votre Grandeur...... "

Quand l'abbé Provencher partit pour les missions de l'Ouest (1), ce fut un deuil général à Kamouraska. M. Dionne en écrit ce qui suit à Mgr Plessis : " Les larmes qui ont été répandues dans l'église... lorsque le respectable M. Provencher a annoncé son départ pour la Rivière-Rouge, sont des témoignages non équivoques du bien qu'il a fait dans cette paroisse, durant le peu de temps qu'il l'a desservie, et elles ont bien prouvé qu'il est généralement regretté, sans en excepter ceux qui l'ont tourmenté l'hiver dernier, lesquels ne peuvent faire autrement que de lui rendre la justice qui lui est due...... Il partirait plus content, s'il était certain de laisser assez pour payer ses dettes. Je n'ai jamais tant désiré la fortune qu'en ce moment, afin de pouvoir le tranquilliser de ce côté. Je me flatte cependant de pouvoir faire assez en donnant du crédit pour y satisfaire...... " M. Dionne parle ensuite du partage à faire avec le nouveau curé, il plaide la cause de l'ancien, qui l'avait chargé de régler toutes ses affaires, et il ajoute : " Au reste, la décision de Votre Grandeur sera une loi pour le procureur de M. Provencher. ".

Dès que Mgr Plessis reçut des nouvelles du jeune et courageux missionnaire, il ne manqua pas d'en donner des nouvelles à M. Dionne, comme je le vois par une lettre

(1) Il fut, comme l'on sait, nommé évêque *in partibus infidelium* en 1822, et 1er évêque de Saint-Boniface en 1847.

de ce dernier adressée à l'évêque et dans laquelle il lui rend compte de son administration et des efforts qu'il fait pour régler toutes les affaires. Plus tard encore, le 24 décembre 1818, il écrit au prélat que les dettes sont presques toutes payées et il termine comme suit: "je profite de l'offre obligeante de Votre Grandeur pour lui adresser une lettre pour M. Provencher." Le 20 mars et le 1er mai 1819, encore deux autres lettres intéressantes de M. Dionne à Mgr Plessis.

Mais ce sont surtout les lettres de M. Provencher à M. Dionne que je voudrais pouvoir citer en entier. La première est datée de 1818, et la dernière de 1850. Elles sont au nombre de neuf dont les originaux sont la propriété de ma bonne cousine, Madame Henri Duchesnay.

Ce que j'en citerai suffira pour montrer que M. Dionne était fidèle à ses amis, et que s'il était un homme d'affaires, il était aussi un homme de cœur et un chrétien charitable.

" Mon cher voisin, (1)

" J'ai reçu aujourd'hui votre aimable lettre du deux de mai : tout ce qu'elle contient de relatif à la paroisse, à votre famille et à mes affaires, me fait plaisir. J'ai reçu en même temps une lettre de M. Morin, (2) avec une liste des souscripteurs pour la mission de la Rivière-Rouge. Grâce à notre bon seigneur (3) et à vous, elle

(1) Cette première lettre est évidemment écrite peu de temps après le départ de Mgr Provencher, lequel eut lieu en avril 1818. Elle n'est pas datée.
(2) Le vicaire de Kamouraska.
(3) M. Paschal Taché.

s'élève à une somme respectable. Je sais que la paroisse ne manque pas de volonté, mais de numéraire.

" Vous avez reçu, à présent, j'espère, une lettre que je vous ai écrite de Québec. Je ne vous repète point ce que je vous y ai marqué. Agréez mes remercîments, comme ceux du chef de la mission, pour votre souscription et veuillez bien les faire agréer aux autres souscripteurs..:

" Ce que vous me dites de l'affection des braves gens de Kamouraska pour moi, me touche beaucoup. Je les reverrai avec plaisir. Mais ne vous mêlez pas de mourir avant mon retour : la joie ne serait plus entière. Je suis content d'apprendre que vous aurez assez pour payer mes dettes. Je dois £252, 12, 9. Après que vous aurez rempli ces comptes-là, vous donnerez le reste à M. Julien Perrault, père où fils, si ce dernier est chargé de le recevoir pour son père....

" Vous voudrez bien rendre compte à Monseigneur de Québec de ce que vous avez perçu et payé, et de ce qui vous restera après avoir éteint mes dettes propres ! il s'en tirera comme il pourra pour le reste....

" J'ai fait l'office à la Pointe-Claire, le jour de la Pentecôte. Je me suis aperçu qu'on ne m'avait pas encore oublié. Veuillez bien vous charger de mes saluts, compliments etc., pour la maison de MM. Taché, Chamberland, Gauvreau, sans oublier M. Morin, auquel j'écrirai avant mon départ. N'oubliez pas le docteur Horsman qui a tant pleuré à mon départ. J'enverrai à monseigneur un état de mes dettes comme à vous : vous traiterez avec lui comme avec moi....

" Je suis sensible au souvenir de madame Dionne, veuillez la remercier pour moi. Ménagez votre santé pour votre famille qui a besoin de vous....

" Acceptez mes plus sincères remercîments pour tous les services que vous m'avez rendus pendant mon court séjour auprès de vous et pour ceux que vous me rendez encore après mon départ. Adieu, mon bon ami ; que Dieu répande ses bénédictions sur vous et sur vos entreprises !

" Votre serviteur,
" J.-N. PROVENCHER, Ptre."

La deuxième lettre est datée du Fort William, le 22 juin 1818. Comme la précédente et les suivantes, elle est très longue et je ne puis en citer que les parties les plus intéressantes et qui se rapportent davantage à mon sujet. Je passerai sous silence une foule de détails sur les commencements et les progrès de cette mission lointaine et difficile. On peut en voir le récit dans les *Annales de la Propagation de la Foi* et dans *Mgr Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge*, par l'abbé G. Dugas.

" Monsieur et très bon ami,

" Je suis dans un poste d'où je ne pensais jamais avoir le plaisir de vous écrire. A force de marcher, on fait bien du chemin. Je suis au Fort William, nous y sommes arrivés, le 20 du présent mois, au matin. Nous y fîmes une visite et gagnâmes la Pointe-Meuron, poste distant d'environ trois lieues, en remontant la rivière

Camanetiquoia, sur laquelle, à son embouchure dans le Lac Supérieur, est bâti le Fort William. Nous y fûmes reçus avec beaucoup de politesse par M. de Rocheblave et par le docteur McLaughlin.

"....Vous vous souviendrez que la première messe dite au fort William l'a été par moi, le 22 juin 1818, et à la Pointe Meuron, le 21, par M. Dumoulin. Il y a peu de monde ici en ce moment. Les canots de Montréal ne sont pas arrivés et ceux des terres ne sont pas sortis....

" Je me suis toujours bien porté ainsi que mes compagnons. (1) Le voyage ne m'a pas fatigué.... Nous sommes arrivés à la Pointe Meuron juste un mois après notre départ de La Chine, mais nous avons perdu plusieurs jours, surtout dans le lac Huron et le lac Supérieur, où nous avons été souvent retardés par le vent....

" Je suppose que vous avez reçu ma lettre de Montréal ainsi que M. Taché. Vous êtes maintenant au niveau de mes affaires et vous voyez que les dettes surpassent joliment. Il aurait fallu un an ou deux de bonnes récoltes pour me mettre au-dessus.... Tâchez d'empêcher de crier autant que vous pourrez....

" Chargez-vous de présenter mes très humbles respects à Monseigneur de Saldes (2) et de lui dire que je ne lui écrirai que de la Rivière-Rouge, lorsque je serai rendu à

(1) M. Provencher avait pour compagnons de voyage, l'abbé Sévère Dumoulin, vicaire à Québec, et un jeune ecclésiastique, Guillaume Edge, qui devait servir de catéchiste.

(2) Mgr Panet, curé de la Rivière-Ouelle qui fut toujours l'ami de M. Dionne et de la famille Casgrain.

mon poste. Il aura eu de nos nouvelles par Monseigneur de Québec, à qui nous avons écrit toutes les fois que nous en avons trouvé la facilité. Ne m'oubliez pas non plus auprès de la famille de M. Casgrain......

" Dites à madame Dionne que je n'oublie pas ses bontés pour moi, et que je lui souhaite tout ce qui est nécessaire pour élever sa petite famille, qui s'est augmentée sans doute depuis mon départ. Mes compliments à Benjamin. (1) Ramassez bien des nouvelles de mon ancienne épouse ; (2) je l'ai quittée dans les larmes. Tout ce que vous m'en écrirez m'intéressera toujours. Je n'attendrai guère de vos lettres que l'été prochain.

" ......Ménagez votre santé ; vivez en paix et soyez persuadé que vous trouverez toujours un ami fidèle en moi......

PROVENCHER, Ptre."

" Rivière-Rouge, 15 août 1818.

" Monsieur et cher ami,

" Voilà la deuxième lettre que je vous écris. Vous la recevrez vers le mois d'octobre.... Je n'en attends de vous que l'été prochain. C'est un temps encore bien éloigné ; mais j'espère au moins qu'alors je serai dédommagé par le grand nombre de nouvelles que vous m'apprendrez.

(1) Le neveu de mon grand-père.

(2) L'église de Kamouraska.

" Vous vous souviendrez que tout sera nouveau pour moi, et que tout ce qui viendra de Kamouraska, m'intéressera toujours. Alors, il y aura déjà la moitié d'un temps que vous considérez comme un exil, d'écoulé, et encore la moitié d'un temps, et je serai en état de vous voir chez vous. Bien des choses se brasseront sous le ciel, d'ici à ce moment désiré.

" Je suis arrivé à la Rivière-Rouge, le 16 juillet. Je ne vous donnerai pas de détails de ma route, parce que je l'ai fait à Mgr de Saldes, qui vous l'aura, je pense, communiqué. Le tout s'est fait heureusement, et je me suis toujours bien porté : je n'ai pas même maigri, ce qui ne serait pas un mal à mon âge. Nous nous occupons ici à instruire les petits et les grands : les uns pour le baptême, les autres pour les marier légitimement. Nous avons espérance de réussir : je pense que la Rivière-Rouge est propre à faire une belle colonie, la terre est excellente ; tout ce qui a été semé est venu abondamment....

" Nous sommes après nous bâtir une maison qui nous servira en même temps de chapelle. Je ne suis pas trop bien monté pour bâtir ; je n'ai pas d'homme habile et peu d'outils. Ainsi, vous voyez que nous ne ferons pas un château, digne d'attirer les regards....

" Mgr de Québec pourra acheminer vos lettres, si vous ne savez pas les adresser. Je lui ai écrit plusieurs fois en route et rendu ici......

" Je vous souhaite bonne santé, bonnes affaires, mais n'oubliez pas que la meilleure est celle qui mène au ciel. Je sais que vous y pensez. Faites toujours bon ménage

avec votre curé et vos amis. Ménagez votre santé pour votre famille.

" Votre serviteur et ami,
PROVENCHER, PTRE."

" Rivière-Rouge 10 septembre 1818.

" Monsieur,

" Une petite malle, dépêchée à la Rivière-Rouge par Lady Selkirk et arrivée hier au soir, m'a apporté des nouvelles de Québec, Montréal, Kamouraska, etc., car Monseigneur n'oublie rien, vous savez. C'est de lui que j'ai reçu une lettre avec un paquet de gazettes. On reçoit ou plutôt on dévore les nouvelles de son pays. Aussi bien, je n'avais rien reçu depuis mon départ. Vous ne vous plaindrez pas que je ne vous ai pas écrit. J'ai profité de toutes les occasions qui se sont présentées... mais dédommagez-moi de toutes mes lettres.

" J'ai vu avec plaisir, par ce que m'écrit Monseigneur, le bon parti que vous avez tiré de mon petit ménage ; je suis bien aise qu'il y en ait assez pour payez mes dettes. Je craignais beaucoup que Sa Grandeur, selon nos arrangements, ne fût obligée d'en acquitter une partie à ses frais. Assurément, sans vous je n'aurais pas fait tant d'argent....Je jouis toujours d'une bonne santé, je suis occupé à bâtir. En Canada, je réparais partout où j'allais. Ici il faut bâtir pour le spirituel et le temporel....

" P. S. J'ai écrit d'ici à Monseignenr de Saldes.

" .... A la première occasion, assurez Sa Grandeur, de mon profond respect. Je n'ai pas ici de voisin de son mérite, puisque je n'en ai aucun....

" Je suis un grand babillard, je ne voulais vous écrire que quelques mots, et je m'aperçois que mes trois pages sont bientôt remplies. On n'a jamais tout dit avec ses amis. Faites-en de même, et vous serez bien accueilli. Enfin il faut en finir. Adieu, mon bon ami. Ménagez votre faible santé pour l'éducation d'une famille encore jeune. Vivons dans l'espérance de nous revoir bientôt : deux ans seront bientôt passés.

" Votre serviteur et ami,

" PROVENCHER, *Ptre V.-G.*"

Pour se conformer aux ordres de Mgr Plessis, M. Provencher revint à Québec, en 1820, pour rendre compte de ses missions. A son arrivée, l'évêque de Québec lui présenta les bulles qu'il avait obtenues de Rome, et qui le nommaient évêque de Juliopolis. Le vertueux missionsionnaire hésita longtemps avant d'accepter, et entre temps, il fut nommé à la cure de Yamachiche. Ce ne fut que le 12 mai 1822, qu'il reçut la consécration épiscopale, et il repartit, le 30 du même mois, pour ses lointaines missions. On comprend que pendant ce long séjour au pays, il eut l'occasion de revoir souvent M. Dionne, et de resserrer les liens d'une amitié qui, du reste, ne pouvaient se briser que par la mort.

Aussi reprirent-ils la série interrompue de leur corres-

pondance. Malheureusement, comme je l'ai dejà dit, quelques lettres seules ont été conservées.

La première que je trouve à la suite de celles déjà reproduites est du 1er juillet 1829. La voici :

" Monsieur,

" J'ai reçu de vous cette année une lettre qui aurait dû venir l'année dernière. Datée du 1er avril 1829, elle ne pouvait pas se rendre à La Chine pour le départ du canot. Elle aurait dû y être rendue vers le temps de son départ de Kamouraska. Je n'ai rien reçu de vous cette année ; peut-être avez-vous encore écrit trop tard. Mgr de Québec (1) me donne un peu de vos nouvelles, en me disant que vous avez été malade une partie de l'hiver. Je suis bien fâché que votre santé soit si faible, et que vous soyiez presque toujours souffrant : ces afflictions corporelles peuvent épurer l'âme pour le ciel. Je souhaite que Dieu vous donne le courage de les envisager sous ce point de vue.

" Je vous remercie de vos dix louis. Que Dieu vous en tienne compte ! Je tâcherai d'en faire bon usage ainsi que des autres. Je remercie ces dames de Kamouraska de leurs souhaits. Grâces à Dieu, nous n'avons pas manqué du nécessaire pour manger et pour boire....

" Je vois avec plaisir que vous tâchez de faire donner une éducation chrétienne à vos filles ; puissent-elles y répondre !

(1) C'était alors Mgr Panet.

" Les lettres de cette année m'annoncent une grande disette au Canada, mais du moins la paix y est rétablie. Je m'en réjouis. Il y a pourtant quelque chose qui ne va pas bien à Montréal, mais j'espère que tout finira pour le mieux.

" Je suis en bâtisse d'une maison en pierre de 46 pieds sur 35. J'espère un peu faire le mur cet été, elle est rendue aux appuis des fenêtres. Je ne sais pas trop si je ne ferai pas banqueroute. J'ai malgré cela le projet de bâtir une église en pierre. Voyez comme je suis effronté. J'ai cent louis qu'on m'a offerts ce printemps si je voulais commencer. Je me propose de les employer à cette fin, en attendant que la Providence vienne à mon secours. C'est un protestant qui m'a fait cette offre. Le gouverneur de la Compagnie, George Simpson, qui est tout à fait bien disposé envers nous, s'en va en Angléterre par Montréal pour revenir le printemps prochain. Je pense qu'il tâchera de ramasser quelque chose, là aussi. Je me propose d'écrire à un prêtre que je connais de nom dans ce pays, pour l'engager à faire courir une souscription. Dieu la fera réussir, s'il lui plaît, c'est pour lui. Je n'ose pas m'adresser au Canada, qui a déjà fourni beaucoup pour notre mission et qui, dans ce moment, est dans la détresse, sans compter qu'il a des collèges à construire par souscriptions.

" Si je ne suis pas bon à grand'chose, je vais tâcher de bâtir cette mission, la fournir d'ornements, de livres, etc. Ceux qui viendront après moi trouveront tout prêt et Dieu s'en servira pour sa gloire....

" Mille choses pour moi à Madame Dionne, à M. et Madame Taché et autres.

" Meilleure santé pour vous....

† J.-N., Evêque de Juliopolis."

En 1835, Mgr Provencher revint au Canada et se rendit même en France et en Italie, dans les intérêts de ses missions. Il ne manqua pas d'aller visiter ses anciens paroissiens de Kamouraska, et, le 12 juillet 1836, je le vois à une grande fête de famille chez M. Amable Dionne, à l'occasion du mariage de Marie-Henriette, la fille aînée, avec M. Pierre-Edouard Desbarats, et ce fut lui qui donna la bénédiction nuptiale aux époux.

De retour à Saint-Boniface, à la fin de juin 1837, Mgr Provencher écrit à M. Dionne, le 20 juin 1838 :

" Monsieur,

" J'ai reçu, le cinq de juin, l'honneur de votre lettre du 17 avril dernier. C'est toujours un sensible plaisir pour moi de recevoir des nouvelles de Kamouraska. Il y en a, comme partout ailleurs, de consolantes et d'affligeantes. Je vous tiens compte de tout, car je sais que le tout est écrit pour me faire plaisir. Que Dieu fasse miséricorde aux morts et bénisse et conserve les vivants !

" Vous voilà devenu conseiller législatif. Je m'en réjouis, parce que vous pourrez rendre service à votre pays ; il lui faut des services de bien des genres, dans le triste état où il est. Les honneurs et les richesses vous poursuivent. Ces deux grands objets des désirs des

mortels sont tous deux dangereux, mais tout dépend de l'usage qu'on en fait. Je les crois moins dangereux pour vous que pour bien d'autres, parce que vous savez les allier avec de bons principes et la religion. Inspirez-la bien cette religion, à ceux qui doivent hériter de vous.

" Mon église avance lentement, je manque de menuisiers. J'espère y dire la messe cet automne; mais il restera alors beaucoup de choses à faire. La récolte de l'année dernière a été mauvaise ; le grain n'avait levé que très tard, faute de pluie ; le blé a gelé en grande partie ; des pluies abondantes et continuelles ont ensuite empêché de le récolter en bon état. Ce printemps, il n'y avait presque pas de bon grain à semer ; de plus, les vers mangent le peu qu'il y a, de sorte que nous avons petite récolte à attendre, quoique la saison soit d'ailleurs assez propice.

" M. le grand-vicaire Blanchet est arrivé par le premier canot et ne doit partir que ces jours-ci de la Rivière-Rouge avec M. Demers, qui était monté l'an dernier. M. Mayrand reste ici. Nous devons tous demander que Dieu bénisse les travaux de ces deux braves prêtres qui s'en vont planter la foi an bout du monde. Ils ne sont pas encore ici à la moitié de leur route. Ils sont pleins de zèle et d'ardeur..............................

† J.-N., Evêque de Juliopolis ".

En 1842, Mgr Provencher retourna encore au Canada, pour y chercher des prêtres et des religieux dont il avait absolument besoin, et sur l'avis de l'évêque de Québec,

il s'embarqua pour la France, afin de plaider la cause de ses missions auprès du conseil de la Propagation de la Foi. Il était de retour à Saint-Boniface le 31 mai 1844. Cette fois, il ne mit que trente jours à franchir la distance entre Montréal et la Rivière-Rouge, au lieu de deux mois que prenaient ordinairement les voyageurs.

Voici la lettre qu'il écrivit à M. Dionne le 20 juin 1845:

" Monsieur,

" J'ai reçu, le 6 de juin, votre gracieuse lettre du 4 avril. Je suis bien reconnaissant de l'intérêt que vous prenez à ma santé, à celle des prêtres et des bonnes sœurs que le zèle de l'instruction de la jeunesse a transportées au bout du monde. J'ai la consolation de vous dire que nous nous portons tous bien. La sœur Lagrave boîte et boîtera. M. Mayrand ne peut plus jeûner et par conséquent chanter la messe du dimanche; il a demandé et obtenu son retour en Canada.

Il va probablement descendre par les canots qui nous amènent des prêtres. MM. Thibault et Bourassa sont au fort des Prairies où ils font du bien parmi les métis et les sauvages de ces contrées.... M. Belcourt part pour ses missions ordinaires du lac Lapluie, et M. Laflèche a remplacé M. Darveau dans le lac Manitoba.

" Les sœurs ont ouvert deux écoles en juillet 1844. Elles ont eu constamment quatre-vingts enfants à instruire ici, outre une centaine que la sœur Lagrave allait catéchiser deux fois par semaine en hiver.... Elles ont été

logées dans une vieille maison de pierre jusque vers le printemps, qu'elles sont venues dans la maison que j'occupe où elles sont à l'étroit.... Le plan d'une maison en bois à deux étages, de cent pieds sur trente-six, est dressé.... On bâtit lentement ici, faute d'ouvriers et de bien d'autres choses.

" *Grand merci de vos vingt-cinq louis.* Ils seront employés pour bâtir et par là vous contribuerez à l'instruction de la jeunesse du pays.

" La récolte de l'année était plus belle que jamais, mais elle n'a pas toute mûri ; la gelée en a gâté une partie.... Les deux tours de chasse de l'année dernière n'ont rien donné, de sorte que nos gens sont pauvres. La plupart de ces chasseurs ne chassent point et se trouvent à n'avoir rien à manger, quand leur charrettes reviennent vides. Ils sont encore partis pour le premier tour....

" Pour réjouir votre curé, (1) dites-lui que j'ai établi la tempérance pendant l'hiver. J'ai à peu près quatre cents sauvages qui ont tenu ferme depuis ce temps. J'ai enrôlé la plupart des ivrognes. Il faudrait que tout le monde en fût par ici. Chacun a de la bière et un bon nombre du whisky. Il n'y a rien à espérer des sauvages qui disent aux missionnaires : j'aime trop à boire. Heureusement que presque aucun de nos catholiques ne distille.

" Je vous souhaite meilleure santé et me souscris, etc.

" † J. N., Év. de Juliopolis."

(1) Le fameux Charles Chiniquy.

" Rivière-Rouge, 15 juin 1846,

" Monsieur,

" Votre lettre du 10 avril dernier m'est parvenue le 7 juin. Elle contient beaucoup de détails sur les affaires du pays et ses malheurs en tous genres. Dieu paraît avoir fixé un regard de rigueur sur le pauvre Canada : les calamités se succèdent rapidement. Que dire, quand c'est Dieu qui parle ?—se taire, adorer et mieux faire. Voilà Québec en cendres ; la construction de l'archevêché arrêtée pour longtemps, etc., etc. (1)

" Quoique nous ne soyions pas meilleurs que vous autres, Dieu nous traite plus favorablement. La récolte a été bonne et nos patates se sont bien conservées. Le premier tour de chasse a donné peu, le second a été meilleur sans être abondant....

" M. Laflèche et le R. P. Taché vont partir dans quelques jours pour aller recueillir la moisson spirituelle qui paraît plus mûre dans le nord que par ici. Les sauvages montrent les meilleures dispositions. Il faut aller là où l'espérance est plus grande .... Je serai seul pendant quelque temps. J'attends des secours vers l'automne. Des RR. PP. oblats doivent venir par la rivière Saint-Pierre avec deux sœurs grises. Leur arrivée fera monter à six le nombre de nos professes.

" Le croiriez-vous? On ne fait que commencer leur maison. Le bois de la bâtisse n'est pas encore arrivé, mais il arrive.... Les bonnes sœurs vont encore passer

(1) Il n'en fut rien, grâce à la générosité du clergé.

l'hiver avec nous. Malheureusement, la maison ne s'élargit pas à mesure qu'augmente le nombre des ses habitants...

. " Je me réjouis bien sincèrement de tout ce que vous me dites sur votre famille ainsi que sur d'autres de notre paroisse ; je suis heureux de la prospérité du collège de Sainte-Anne, etc., etc...........................

" Le R. P. Alexandre Taché vous offre ses hommages, et moi je vous prie de me croire, etc.

† J.-N., Ev. de Juliopolis ".

" Saint-Boniface de la Rivière-Rouge,
" 11 juillet 1850.

" Monsieur,

" J'ai reçu, le 29 juin, l'honneur de votre lettre du 25 avril dernier. Je me réjouis de ce signe de vie. Votre silence, l'année dernière, m'avait un peu inquiété. Heureusement qu'il n'y a aucun changement dans votre famille. La voilà, je crois, à peu près toute établie, excepté les garçons. Ce sont eux qui peuvent le plns honorer la famille. Je souhaite bien qu'ils répondent à vos vues et à celles de la Providence, qui les a mis sur la terre pour Elle-même avant tout. Je ne les ai jamais vus, et probablement ne me verront-ils jamais, malgré l'offre gracieuse que vous me faites d'aller finir mes jours dans votre nouvelle résidence de Sainte-Anne. Je ne m'attends pas même à voir la chambre dont vous me

parlez, bien loin de pouvoir l'habiter jamais. Vous avez soixante et neuf ans, et moi soixante et quatre. Le soleil n'est pas haut pour nous deux (1). Je vois, dans cette démarche, votre bon cœur pour moi ; elle ne me surprend pas. Je vous remercie de votre bonne volonté. Si la Providence me conduit encore en Canada, je tâcherai d'aller prendre possession, ne fût-ce que pour une nuit. En ce cas, il serait trop coûteux de bâtir une chapelle. D'autres de mes amis m'invitent aussi à aller finir mes jours avec eux. Vous voyez qu'il vaut mieux faire pitié qu'envie. "

(Suivent des nouvelles des missionnaires, de la récolte, des difficultés au sujet du juge Adam Thom que les métis et les sauvages ne veulent plus endurer, etc., etc., puis la lettre continue) :

" Je me réjouis de l'état prospère de votre famille. C'est une grande consolation pour vos vieux jours. Je salue bien cordialement tout le monde, à moi inconnu en grande partie ; mais je connais madame Desbarats, madame Taschereau et d'autres qui pensent encore à moi : assurez-les tous de mon meilleur souvenir, devant Dieu surtout, le priant de nous réunir un jour dans son unique bercail, après avoir été des brebis soumises aux pasteurs qu'il a établis.

" J'ai des infirmités, mais encore supportables. Priez qu'elles me sauvent du purgatoire.

---

(1) M. Dionne mourut deux ans après, en 1852, et Mgr Provencher en 1853.

" Je désire que les affaires politiques n'amènent pas encore quelques catastrophes funestes à notre commune patrie. Le siège des délibérations est loin de vous cette année. Vous avez un parlement ambulant. Il paraît qu'on a renoncé tout de bon à Québec où pourtant il y a une maison neuve encore. Voilà deux fois qu'on manque de local et on aime mieux en approprier un autre !

" Je vous souhaite vie et santé, et pardessus tout la vie éternelle, s'il vous prend envie d'aller voir ce que c'est que la vie éternelle dont on parle tant sans y faire attention.

" Adieu, mon bon ami. Vous êtes le seul laïc avec lequel je suis et ai toujours été en relation depuis trente-deux ans.

" Je suis, avec considération et estime respectueuse,

" Monsieur,

" Votre très humble et très obéissant serviteur,

" J.-N., ÉVÊQUE DU NORD-OUEST. "

" 5 août 1850. "

M. Varin avait succédé à M. Provencher, à la cure de Kamouraska, en 1818. Il fut toute sa vie l'ami de la famille Dionne, qui conserve précieusement son portrait peint à l'huile (1). Dans une affaire extrêmement délicate qui se passa à Kamouraska, en 1823, M. Varin écri-

(1) Dans *Reminiscences et portraits*, article publié dans *Le Foyer Canadien* de 1866, M. F.-M. Derome fait un bel éloge de M. Varin, de son hospitalité, de ses aumônes, de ses goûts classiques et littéraires. Il décrit aussi l'ancien presbytère de Kamouraska, " bâtiment vaste, grandiose, aux proportions élégantes... donnant l'idée des anciens castels de l'Europe. "

vait à Mgr Plessis : " M. Dionne, homme d'honneur et de probité, actuellement à Québec, vous donnera des informations certaines ; nul ne peut le faire mieux que lui. " L'évêque, qui avait de lui la même opinion, le chargea même de faire un commencement d'enquête à ce sujet. Mais le coupable ayant disparu de la scène, M. Dionne put écrire au prélat qu'il n'en avait rien fait, et il ajoutait : " je souhaite à monsieur.... autant de bien qu'il me veut de mal, et je cherche autant que possible à oublier ce qui s'est passé. "

CHAPITRE III.

MORT DE M. VARIN. — M. CHARLES CHINIQUY. — NOTICE BIOGRAPHIQUE.— NICOLET.— BEAUPORT. — KAMOURASKA.— SA CONDUITE ENVERS M. DIONNE.—SES CHUTES.—HISTOIRE DE SON APOSTASIE AUX ILLINOIS.

Quand M. Varin mourut, en 1843, on ne fut pas surpris d'apprendre qu'il avait nommé M. Dionne, son exécuteur testamentaire. Il n'y avait personne à Kamouraska aussi capable que lui de gérer les affaires d'une succession.

Malheureusement,au moins au jugement de M. Dionne, le choix du successeur du curé n'avait pas été aussi heureux : car ce fut M. Charles Chiniquy, qui fut nommé et qui eut la charge de la paroisse de 1843 à 1846 inclusivement.

Le futur apostat était le neveu de M. Amable Dionne, et il sera à jamais la honte de sa famille, comme il a été et est encore le déshonneur de l'Eglise du Canada et l'on peut dire de l'Eglise catholique tout entière. Ses scandales ont égalé ceux des apostats les mieux connus dans l'histoire, et le bruit s'en est répandu dans presque tous les pays du monde. Quoique j'en aie la tentation, il m'est impossible de le passer sous silence, et de ne pas lui consacrer quelques notes biographiques : mon travail serait

incomplet si je ne parlais de cet homme si tristement célèbre. (1)

Né à Kamouraska, le 30 juillet 1809, il était fils de Charles Chiniquy, alors étudiant en Droit, et de Marie-Reine Perrault, sœur de madame Amable Dionne. Le baptême se fit avec beaucoup de solennité. Je vois onze signatures à l'acte, le parrain étant le seigneur Pascal Taché, et la marraine Catherine de Lanaudière, épouse d'Ignace Aubert de Gaspé. Après avoir exercé sa profession quatre à cinq ans, à Kamouraska, le père de M. Chiniquy, alla se fixer à la Malbaie, où, paraît-il, il n'y avait pas encore d'école. Le jeune Charles, à l'âge de huit ans, fut envoyé à Saint-Thomas et demeura chez son oncle, M. Etienne Etchenback, marié à Géneviève Perrault et qui n'avait pas d'enfants. Il fréquenta alors pendant trois ans une excellente école tenue par M. Allan Jones, dont je parlerai ailleurs.

Il était de retour à la Malbaie, le 17 juillet 1821, et deux jours après, il avait le malheur de perdre son père, qui mourut subitement.

Catherine et Geneviève Perrault, sœurs de madame Chiniquy, écrivirent de suite à cette dernière, pour lui offrir leur sympathie et leurs généreux secours. Voici ce que lui disait la première, madame Amable Dionne: " Nous avons appris la triste nouvelle de la mort de ton

(1) Je ne crois pas que l'on ait jamais publié de notice biographique suffisamment complète sur Chiniquy. Lui-même a écrit *Fifty years in the Church of Rome*. Dans ce livre abominable, rempli de mensonges et d'ordures, il donne cependant sur sa vie quelques détails véridiques et intéressants dont j'ai profité pour écrire ces quelques pages.



mari. Nous avons perdu dernièrement notre seul fils. Nous désirons le remplacer par ton aîné, Charles. Envoie-nous-le ; nous l'élèverons comme notre propre enfant et, avant longtemps, il deviendra ton soutien. En attendant, vends tes biens à l'encan, et rends-toi à Saint-Thomas, avec tes deux plus jeunes enfants. (1) Geneviève et moi, nous pourvoirons à tous tes besoins."

Charles Chiniquy fut en conséquence envoyé chez son oncle, M. Amable Dionne, de Kamouraska, qui l'accueillit avec la plus grande charité, et décida de lui faire suivre un cours classique. Ce fut d'abord le vicaire, M. J.-B. Morin, qui lui donna les premières leçons de latin ; et, en 1822, on l'envoya au séminaire de Nicolet, où il eut entre autres, pour compagnons d'études ceux qui devinrent l'honorable Jean Charles Chapais, le grand-vicaire C.-F. Cazeau, les abbés Isaac Desaulniers, N.-T. Hébert et M. Eugène Casgrain, seigneur de l'Islet.

Dans son livre *Fifty years in the Church of Rome*, Chiniquy dit qu'en 1825, son oncle cessa de payer pour lui, par suite d'un *malentendu* survenu entre eux. Je connais très bien quel était ce malentendu, qui n'est pas du tout à l'honneur du protégé de M. Dionne. Il est certain que, depuis cette époque, ce dernier ne voulait plus entendre parler de Chiniquy et lui retira toute sa protection et toutes ses faveurs. Il le connaissait maintenent, et savait qu'il était indigne de faire partie de son honorable famille. Ce furent les abbés J.-O. Leprohon et Ls-Moyse

(1) Louis et Achille.

Brassard qui le retinrent au séminaire, au moment où il se voyait obligé de le quitter ; et il dit lui-même qu'ils payèrent pour lui pendant quatre ans la pension que son oncle ne voulait plus donner. Il leur en témoigne, dans son livre déjà cité, sa profonde reconnaissance. Ses études terminées, en 1829, il prit la soutane, et, tout en faisant sa théologie, il enseigna successivement dans les classes des éléments, de syntaxe, de méthode et de troisième. Quelle opinion avait-on de lui au séminaire de Nicolet? —Il y avait deux partis : les uns le regardaient comme un Saint-Louis de Gonzague, (1) les autres comme un hypocrite de la plus belle eau. Il était l'un des plus beaux types de *Sainte-Nitouche.* Ordonné prêtre, dans la cathédrale de Québec, le 21 septembre 1833, il fut nommé vicaire, à Saint-Charles, (24 septembre,) puis à Charlebourg, (25 mai 1834,) et à Saint-Roch de Québec, (1er septembre 1834). Il remplit cette dernière charge pendant quatre ans, et le 21 septembre 1838, il fut nommé curé de Beauport. C'est là qu'il commença à devenir célèbre par ses sermons, et qu'il érigea un monument béni solennellement, le 7 septembre 1841, par Mgr de Forbin-Janson, monument qui existe encore et qui rappelle l'établissement de la premièie société de tempérance au Canada.

Le 28 septembre 1842, l'évêque nomme l'abbé Chiniquy desservant de Kamouraska, M. Varin restant curé

(1) C'est ce qu'écrivait M. J.-B. Barthe, en 1844.

en titre ; et à la mort de ce dernier, arrivée le 11 avril 1843, il lui succéda.

Je ne sais pourquoi on l'avait transféré de Beauport à Kamouraska ; peut-être pour y prêcher contre l'ivrognerie, qui était très répandue dans la paroisse, et y établir la tempérance ? (1) Quoiqu'il en soit, M. Chiniquy travailla avec zèle à son œuvre de prédilection, et sous ce rapport, il dut faire un grand bien à ses paroissiens. Je dis *sous ce rapport*, car sous d'autres, il fut un loup pour son troupeau, au lieu d'en être le pasteur.

On comprend que son arrivée fût une dure épreuve pour M. Dionne : il lui fallut subir, pendant trois longues années, la présence de ce neveu en qui il n'avait aucune confiance, l'entendre, le dimanche, prêcher contre les riches et faire à son sujet les allusions les plus malveillantes, le voir intriguer contre lui pour ruiner son influence, etc. M. Dionne supporta tout sans se plaindre, d'abord à cause du profond respect qu'il avait pour les ministres de Dieu, et ensuite par une tactique pleine de sagesse. A cette époque, Chiniquy passait pour un prêtre régulier et zélé, et l'on aurait perdu ses peines à dire quoi que ce fût contre lui. Tout ce que son oncle pût faire, et il le fit, ce fut de lui interdire l'entrée de sa maison, afin de protéger ses enfants contre son approche délétère ; ce qui causait un grand chagrin à madame

(1) Ce fut pendant qu'il était curé de Kamouraska, que M. Chiniquy publia son *Manuel de Tempérance*. Deux autres éditions en furent faites, l'une en 1847 et l'autre en 1849 ; et alors l'auteur est devenu le R. P. Chiniquy, O. M. I. Dans la dernière—où l'on voit son portrait,—il y a une notice biographique, signée par Hector-L. Langevin.

Dionne, laquelle avait continué d'aimer le neveu et de le considérer comme tout à fait digne de confiance. Deux incidents arrivèrent qui rendirent encore plus pénibles les rapports de mon grand-père avec son curé. Celui-ci, avec son audace et son habileté sans égales, s'était mis en tête d'avoir un couvent et de le faire payer en partie par son oncle. Et pour parvenir à ses fins, il convainquit la jeune Olympe, fille du seigneur Dionne, que Dieu la destinait à fonder cette maison avec l'argent de son père, et qu'elle devait en conséquence lui demander sa dot. On comprend quelle fut la réponse. Chiniquy en fut pour ses frais d'intrigue. Il réussit mieux dans une autre circonstance, où il était le maître. Ce fut à l'occasion du mariage d'une autre de mes tantes. M. Dionne avait invité son ami, M. Primeaux, curé de Varennes, à donner la bénédiction nuptiale, afin de ne pas voir cette fête de religion et de famille présidée par la face hypocrite du curé de Kamouraska. Ce dernier ne voulut pas céder ses droits et donner juridiction à M. Primeaux : et il fit le mariage, infligeant ainsi à son oncle l'une des plus profondes humiliations de sa vie.

M. Chiniquy admiré, adulé, complimenté, marchait de succès en succès. Il passait avec raison pour l'un des meilleurs prédicateurs du diocèse ; il savait à merveille s'emparer de son auditoire, le toucher même jusqu'aux larmes, et sa réputation de sainteté le disputait à celle de son éloquence. Quelques-uns cependant se permettaient —mais en secret—de le trouver très orgueilleux et de craindre que son ambition ne le fît tomber, comme il

arrive d'ordinaire, dans quelque chûte honteuse. Et c'est ce qui arriva. Pris en flagrant délit, par M. N.-T. Hébert, curé de Saint-Pascal, il dut quitter le diocèse et entra au noviciat des RR. PP. Oblats à Longueuil, au mois de novembre 1846.

Ce fut un grand chagrin dans Kamouraska. On ne pouvait se consoler de son départ, dont tous heureusement ne connaissaient pas la lamentable cause, et bien des personnes qui la savaient, avaient intérêt à paraître l'ignorer. Un vénérable vieillard de quatre-vingt-cinq ans me disait dernièrement que M. Chiniquy était aimé et vénéré par toute la paroisse, et que grand nombre de familles conservèrent bien longtemps son portrait auquel on avait donné la place d'honneur dans les salons. Ce ne fut que lorsque la triste vérité fut connue, et cela prit des années, que l'on cessa de rendre hommage à la mémoire de M. Chiniquy. Ma grand'mère Dionne conserva la dernière peut-être sa pieuse et charitable illusion à l'égard de son pauvre neveu. Elle lui envoyait même de l'argent pour l'aider dans ses diverses missions, et elle espérait toujours que l'on finirait par reconnaître son innocence et son mérite. Un jour enfin arriva où il lui fallut bien ouvrir les yeux et, ce jour-là, le portrait fut mis à la porte. Mais la sainte tante ne cessa jamais de prier pour le neveu coupable et elle ne désespéra jamais de son salut. " Sa mère, disait-elle, est une sainte au ciel, et ses prières finiront bien par obtenir sa conversion." Il y avait alors deux saintes qui priaient pour lui : l'une au ciel et l'autre sur la terre.

Dans son ouvrage *Cinquante ans dans l'Eglise de Rome*, M. Chiniquy nous parle de son séjour chez les Oblats où il fut grandement scandalisé par une foule de choses. Au reste il ne voyait plus que scandales partout où il allait, et quand il n'en pouvait apercevoir, il en faisait lui-même.

Aussi ne put-il rester bien longtemps dans cette communauté et il la quitta, le 1er septembre 1847, pour continuer de prêcher la tempérance dans différentes paroisses du diocèse de Montréal. Mais il ne pouvait plus rester longtemps debout. Il tomba de nouveau et fut interdit par Mgr Bourget, évêque de Montréal. Alors il partit pour les Illinois et commença cette œuvre néfaste de colonisation et surtout de schisme qui devait, hélas ! durer si longtemps et causer tant de ravages parmi les familles canadiennes.

Au mois de juillet 1852, il revint au Canada et publia un éloquent appel aux Canadiens, pour les inviter à quitter leur pays et à s'établir dans les plaines de l'ouest, dont il vantait outre mesure la richesse et l'inépuisable fertilité, et il eut le front de descendre jusqu'à Kamouraska pour y chercher des familles pour sa colonie. Il avait annoncé partout qu'il chanterait la messe, le lendemain de son arrivée ; mais le curé, M. Routhier, lui refusa même la permission de la dire. Rebuté, il alla frapper à la porte de son ancien voisin, M. Quertier, qui ne voulut pas le recevoir. Même cérémonie chez M. Bégin, curé de la Rivière-Ouelle. A Sainte-Anne, il put coucher au presbytère ; mais il lui fallut remonter bien vite et s'en

retourner aux Illinois, où il réussit à attirer un très grand nombre de ses compatriotes.

L'évêque Vendevelde, de Chicago, lui avait donné juridiction, et il fut à deux reprises desservant de Bourbonnais. L'incendie de l'église l'en fit partir et il alla se fixer à Sainte-Anne, où il y avait deux cent soixante et quinze familles. Ce fut toujours son château-fort.

Voici en deux mots ce que fut l'œuvre de Chiniquy. Il commença par l'intrigue et par toute espèce de moyens, à rendre la vie impossible aux quelques prêtres de son voisinage : il voulait être seul à desservir les canadiens pour les perdre, leur ôter la foi, devenir le chef d'une immense colonie canadienne qu'il dirigerait à son gré et exploiterait au profit de son incommensurable ambition, et de passions moins avouables qui devenaient de plus en plus exigeantes. Pour en arriver là, il ne faisait presque jamais d'instruction religieuse, pas plus aux enfants qu'aux grandes personnes, et comptant avec raison sur l'ignorance de son peuple, il ne réussit que trop à le pervertir, l'invitant sans cesse à s'enrichir et à tourner les yeux vers les misérables intérêts de la terre. Comme il avait éloigné les rares prêtres qui l'avaient précédé, il en vint bientôt à ne plus rien craindre et se livra sans vergogne aux excès les plus honteux. Dénoncé plusieurs fois à l'évêque, Mgr Vendevelde d'abord, et après lui, Mgr O'Regan, celui-ci lui retira ses pouvoirs, le 19 août 1856, et lui défendit même de dire la sainte messe. Mais Chiniquy n'en tint aucun compte et continua de desser-

vir ses ouailles comme à l'ordinaire. (1) L'évêque lui écrit. Pas de réponse. Alors il envoie un avis aux desservants de Bourbonnais et de l'Erable pour qu'ils en donnent lecture à leurs prônes et fassent ainsi connaître l'interdiction portée contre le desservant de Sainte-Anne. Il y eut sans doute grand émoi ; mais les canadiens n'avaient aucune confiance dans ces deux prêtres, et M. Chiniquy ne perdit que bien peu de partisans. Il profita même de cette circonstance pour organiser le triomphe de sa cause. Le 21 septembre de la même année, 1856, il convoqua tous les canadiens résidant aux Illinois à se réunir dans la grande salle de la cour de Kankakee, et là, se rendant lui-même escorté par tout le peuple de Sainte-Anne, il fit un grand discours de trois heures, pour justifier sa conduite, affirmer qu'il n'avait jamais été interdit, et soulever contre l'évêque toutes les passions et tous les préjugés auxquels il ne manqua pas de faire un éloquent appel. C'était la guerre des canadiens contre les irlandais qu'il prêcha. Il était persécuté parce qu'il était canadien ! Ce jour-là fut, à un point de vue, son jour de gloire par excellence. Il n'avait jamais remporté de plus beau triomphe oratoire : il fut acclamé par la foule qui lui était fidèle, et il lui semblait qu'il pouvait désormais défier toutes les censures épiscopales.

Mgr O'Regan fut informé, dès le lendemain, du résul-

(1) Déjà en 1851, il avait montré le même mépris pour les censures de ses supérieurs ecclésiastiques ; car interdit par Mgr de Montréal, quelques jours après, il avait entendu la confession de M. l'abbé Hicks, plus tard chanoine, qui ignorait l'affaire, à Longueil.

tat désastreux de cette assemblée, et il envoya trois de ses prêtres à Sainte-Anne pour promulger la sentence d'excommunication qu'il portait contre Chiniquy. Malheureusement, dans toute cette affaire, le prélat ne sut pas s'y prendre avec les Canadiens et il n'était pas assez habile pour lutter contre le prêtre révolté. La sentence d'excommunication fut lue ; mais par une négligence impardonnable, on avait omis de signer la traduction française qui fut affichée à la porte de l'église ; Chiniquy s'en empare, la montre à son peuple, crie à l'imposture, accuse les trois prêtres, les traite de menteurs, et réussit à convaincre ses fidèles qu'il n'est pas et qu'il n'a jamais été excommunié.

Le bruit de cette incroyable révolte avait retenti au Canada. Mgr Bourget envoya, pour tâcher de réparer le mal, deux de ses prêtres bien connus de Chiniquy : l'un M. L.-M. Brassard, curé de Longueil, avait été son protecteur à Nicolet, et l'autre, M. Isaac Desaulniers, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, son compagnon et son ami de collège. (1) Ces deux excellents prêtres se rendirent donc à Sainte-Anne et firent tout en leur pouvoir pour amener une entente entre l'évêque et Chiniquy, dont ils ne connaissaient ni la malice ni l'astuce. Celui-ci réussit à les jouer à merveille, et ce ne fut qu'après une entrevue avec l'évêque de Chicago, qu'ils purent être convaincus et se décider à abandonner la cause de cet

(1) **Ils arrivèrent aux Illinois au commencement du mois de novembre 1856.**

imposteur. M. Brassard ne tarda pas à retourner au Canada, et M. Desaulniers fut desservant de Bourbonnais où il déclara la guerre à Chiniquy avec plus de zèle que de succès.

Ce furent MM. Alexis Mailloux, Epiphane Lapointe et Nérée Gingras, qui, après Dieu, furent les sauveurs de la population canadienne des Illinois.

Mgr de Chicago avait demandé des prêtres à Mgr Baillairgeon, et celui-ci ne pouvait faire mieux que d'envoyer M. Mailloux, qui était alors à prêcher des missions dans la Gaspésie. Il accourut à l'appel, et arriva à Bourbonnais, le 25 mars 1857. A son tour, il fit demander M. Lapointe, qui se joignit à lui dans l'automne de la même année, et M. N. Gingras alla les aider en 1859. (1) M. Chiniquy, eut beau se moquer d'eux et vouloir faire passer M. Mailloux pour un fou sorti de l'asile de Beauport, il se trouva en face d'adversaires formidables.

Mgr Duggan avait succédé à Mgr O'Regan. A la demande de M. Mailloux, et au péril de sa vie, il se rendit à Sainte-Anne, le 3 août 1858, après en avoir donné avis à M. Charles Chiniquy, et en présence de la foule réunie autour d'une estrade dressée pour la circonstance, le prélat prononça lui-même solennellement la sentence d'excommunication et défendit à tous les catholiques de continuer leurs rapports avec lui. Sans la présence du shérif du comté qui accompagna l'évêque à son retour,

(1) **M. Mailloux, revint au Canada, en 1862, M. Lapointe, en 1861 et M. Gingras, en 1864.**

celui-ci et ses prêtres auraient couru le plus grand danger, car tout était préparé pour leur faire un mauvais parti. (1) Cette fois, il ne pouvait plus y avoir aucun doute touchant la validité de l'excommunication : aussi Chiniquy levant le masque, brisa pour toujours avec l'Eglise catholique et se mit à prêcher le *pur évangile*, tout en voulant retenir auprès de lui les brebis dont il avait besoin pour vivre et pour se venger.

Quand M. Mailloux arriva aux Illinois, il y avait dans Chicago et les missions environnantes, onze cents familles canadiennes ; dont les trois quarts au moins suivaient aveuglément les instructions de Chiniquy. Il fallait convertir tout ce monde-là, le délivrer de l'esclavage, construire des églises, et éviter les pièges tendus habilement par l'ennemi pour y faire tomber les missionnaires. (2)

Il n'y avait qu'une église inachevée à Bourbonnais, et une autre à Sainte-Anne, mais cette dernière était entre les mains de Chiniquy. Il fallait desservir en outre les missions suivantes : Sainte-Marie, l'Erable, Kankakee, les Petites Isles, Manteno, Momence et Saint-Jacques de la Banne. M. Mailloux se mit courageusement à l'œuvre, et puissamment secondé par ses deux auxiliaires, il ramena

(1) Plusieurs insultèrent le prélat. Les femmes surtout se montrèrent vraiment féroces. Une d'elles cracha sur la soutane du prélat en le traitant de : maudit Irlandais. Quelques mois après, elle eut une terrible maladie, et un jour que Chiniquy était allé la voir, elle eut une crise pendant laquelle elle se coupa la langue avec ses dents, et crachant le sang qui s'en échappait, à la figure de celui qui l'avait perdue, elle mourut en le maudissant.

(2) En 1858, Chiniquy réussit à faire condamner et mettre en prison le R. P. Brunet, O. M. I. qui avait été donner des missions aux Canadiens et qui avait eu le malheur de parler mal du saint homme. Il fut incarcéré pendant trois mois et réussit à s'échapper.

peu à peu les canadiens au bercail de la sainte Eglise. La tâche n'était pas facile. Les récoltes avaient été mauvaises depuis deux ans ; Chiniquy, aussitôt qu'il eût levé l'étendard de la révolte, profita de cette circonstance et se mit à quêter, comme il savait si bien le faire, pour ses pauvres canadiens convertis au pur Evangile. Le misérable, il mettait sur le marché et vendait la foi de ses compatriotes ! L'argent, des caisses de vêtements et de vivres, lui arrivaient de tous les côtés des Etats-Unis et même de l'Angleterre. Quelle tentation pour les faibles ! Et que dire de la société des *Tondeurs ?* Ils étaient douze, partisans jurés de Chiniquy, qui persécutaient de toutes façons les canadiens qui cessaient de fréquenter son église ; ils les tondaient, les rouaient de coups, brisaient leurs maisons et quelquefois ils y mettaient le feu. Quoiqu'il en soit, les canadiens se convertirent les uns après les autres, Chiniquy se vit abandonné des siens et sa citadelle qu'il croyait imprenable, sa paroisse de Sainte-Anne elle-même, passa à l'ennemi. A peine restait-il, en 1864, soixante familles qui n'avaient pas été converties, et encore ces familles n'avaient jamais rien valu, même avant leur départ du Canada.

D'autres prêtres canadiens, MM. Jacob Côté et Pierre Paradis, allèrent continuer l'œuvre si bien commencée ; les églises se construisirent avec des écoles pour les garçons et des couvents pour les filles ; bref, l'enfer était vaincu, une fois de plus le Christ avait triomphé.

Cette notice est déjà trop longue pour que je puisse me permettre de raconter en détail le procès à la suite

duquel Chiniquy fut obligé de remettre à l'évêque, l'église de Sainte-Anne de Kankakee. (1)

Je ne puis non plus parler des nombreux articles de journaux publiés par le même, contre les différents évêques de Chicago, surtout Mgr O'Regan, articles dont la lecture avait, pendant longtemps, chagriné et divisé les esprits au Canada. Depuis, il a publié des ouvrages qui ont dû lui rapporter beaucoup d'argent, car ils sont remplis d'attaques contre l'Eglise romaine, de calomnies contre le clergé catholique et d'histoires les plus scandaleuses. Et ces ouvrages ont pénétré partout : on les trouve en Angleterre, en Danemark, en Norvège, aux Antilles, en Australie, etc., etc. L'auteur, au reste, est allé prêcher lui-même dans presque tous ces pays, et c'est ainsi qu'il est devenu l'un des apostats les plus tristement connus et les plus dangereux qui soient jamais sortis de l'Eglise.

Comme tous ceux qui l'ont précédé, M. Chiniquy a violé ses vœux solennels, et, en 1864, il épousait Euphémie Allard, qui avait été sa domestique. Trois enfants sont nés de ce mariage : Charles, mort en bas âge, Emma, restée fille et demeurant avec son père, et Rébecca, l'épouse du ministre protestant Morin. Mina Morin, fille adoptive de Chiniquy, est mariée à M. Louis Lefebvre, protestant, employé au bureau de l'Instruction publique, à Québec. M. Chiniquy demeure habituellement à Mont-

(1) MM. Mailloux et Gingras ont laissé des mémoires intéressants sur Chiniquy et le schisme des Illinois. Ils se trouvent aux archives de l'Archevêché et de l'Université Laval.

réal, et il va passer l'été dans une maison de campagne, située à Saint-Damase, dans le comté de l'Islet, laquelle appartient à son gendre, Morin.

Maintenant, on se demande souvent quand et comment M. Chiniquy a perdu la foi. Peut-être n'en a-t-il jamais eu beaucoup. Mais c'est une question que Dieu seul pourrait résoudre. Lorsque M. Mailloux arriva aux Illinois pour le combattre, Chiniquy lui avoua avoir été perdu par l'ambition, l'amour de la gloire et de la domination. Depuis quinze ans, il ne consacrait plus en disant la messe, comme il l'a déclaré lui-même à quelques-uns de ses amis ; et M. Mailloux en eut la preuve ; car des témoins absolument dignes de foi et apostés par lui-même, affirment que Chiniquy ne prononçait aucune parole au moment de la consécration. Il se contentait de faire les cérémonies sans desserrer les lèvres. La messe alors était une indigne comédie, une fraude impie, et le ministre de l'autel devenait le plus vil histrion qui se fût jamais vu.

M. Chiniquy a atteint ses quatre-vingt-neuf ans, le 30 juillet 1898. Que de fois l'on m'a demandé s'il se convertirait avant de mourir ! Et que de prières ont été faites et se font encore pour sa conversion ! La miséricorde de Dieu est infinie ; donc le plus criminel des apostats peut être sauvé. Mais profitera-t-il et des prières qui se font pour lui et du pardon que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui a certainement mérité sur la croix ?— C'est là une autre question à laquelle je ne puis répondre. En attendant l'heure de rendre ses comptes au Souverain

Juge, M. Chiniquy coule, en apparence du moins, des jours heureux. Il jouit d'une bonne santé, vit dans une enviable aisance, voyage quand il lui plaît, et l'an dernier encore, il s'est rendu jusqu'en Ecosse. C'est un beau vieillard bien conservé, de moyenne taille, avec une tête ornée de longs cheveux blancs tombant en boucles sur ses épaules, avec une figure encore fraîche et gardant cette expression de placidité que l'on remarque sur ses différents portraits.

CHAPITRE IV.

M. ROUTIER, CURÉ DE KAMOURASKA.—TOUR QUE LUI JOUA M. DIONNE.—LE SEIGNEUR DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE. —LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE.—M. PAINCHAUD.—LE SÉMINAIRE DE NICOLET.—LA CONSTRUCTION DE L'ARCHEVÊCHÉ.—CARRIÈRE POLITIQUE DE M. DIONNE.

M. Chiniquy avait eu pour successeur à la cure de Kamouraska, M. l'abbé Jos-Honoré Routier qui fut toujours l'ami de mon grand-père et de toute sa famille. Je raconterai le trait suivant pour prouver sur quel terrain d'intimité vivaient les deux voisins. M. Dionne aimait beaucoup à jouer des tours et il en avait plus d'un dans son sac. M. Routier, lui entendant un jour raconter quelques-uns de ses exploits en ce genre, lui dit : " Ce n'est pas moi que vous pourriez prendre de la sorte, et je vous en défie bien."—" Ah ! répartit l'autre, vous avez raison, aussi me suis-je bien gardé de vous attaquer sur ce terrain."

A quelque temps de là cependant, M. Dionne avait trouvé son plan, et tout d'un coup il vient annoncer à M. Routier que lord Elgin s'est mis en tête d'aller passer quinze jours à Kamouraska et de choisir le presbytère pour sa résidence. M. Dionne fait le mécontent : le gouverneur devrait descendre chez lui, et non pas embarrasser le curé, etc. " Au reste, ajoute-t-il, vous comprenez

que ma maison est à votre entière disposition, toute ma vaisselle vous sera prêtée et je vous aiderai à supporter les frais du séjour de cet hôte distingué."

M. Routier tombe dans le panneau, et tout fier de l'honneur qu'on lui prépare, il commet l'imprudence d'en parler à son voisin, M. Quertier, qui, le dimanche suivant, annonce à son prône la prochaine arrivée de Lord Elgin à Kamouraska. Et comme il tonnait contre le luxe, il s'écria : "Vous verrez, mes frères, lady Elgin vous faire la leçon, vous la verrez non pas habillée richement comme vous, mais en simple robe d'indienne !" On peut imaginer facilement le triomphe de mon grand-père. Huit jours avant la prétendue arrivée de lord Elgin, il se rend au presbytère pour faire prendre à sa victime la dernière pilule. "Vous savez, dit-il, M. Routier, à propos de cette visite de lord Elgin, elle n'aura peut-être pas lieu. Je vous en parlais, sachant bien que vous n'en croiriez pas le premier mot, car vous n'êtes pas homme à vous laisser prendre à de semblables plaisanteries !" Et que d'autres tours il a joués à sa femme et à ses filles, qu'il mystifiait chaque fois qu'il en trouvait l'occasion !

M. Dionne ne put jouir que trois ans de l'agréable voisinage de M. Routier, car, en 1849, mon grand-père quitta Kamouraska pour aller résider dans son manoir de Sainte-Anne de la Pocatière, dont son gendre, M. Eugène Casgrain, avait fait le plan et dirigé la construction. Il était devenu le propriétaire de la seigneurie de la Pocatière qu'il avait achetée de M. Lachlan Smith. Avant ce dernier, les seigneurs avaient été Charles.

Rhéaume (1), Charles Deneaux de Muy, Jacques Philippe de l'Isle, plusieurs des membres de la famille Ruette d'Auteuil, et enfin Marie-Anne Juchereau, veuve de François Pollet de la Combe-Pocatière, laquelle épousa, en 1683, François Ruette d'Auteuil. La première concession de ce fief avait été faite en 1672 et 1677, à la dite Marie-Anne Juchereau.

M. Dionne avait déjà contribué généreusement au soutien du collège de Sainte-Anne lequel, comme l'on sait, avait été fondé par M. Painchaud, au prix des plus grands sacrifices et des plus généreux dévouements. Et il avait en cela d'autant plus de mérite, que ce collège, il avait fait tout en son pouvoir pour le faire bâtir à Kamouraska.

En effet, le 28 décembre 1826, " à une assemblée convoquée au presbytère de Kamouraska, pour l'établissement d'un collège, dans le comté de Cornwallis, et présidée par le seigneur, M. Pascal Taché," on voit que les délégués suivants furent nommés pour représenter la paroisse et s'occuper de cette importante affaire : MM. Amable Dionne, Jean-Baptiste Taché, Thomas Casault, Joseph Deguise et Michel Lebel. Le 1er février de l'année suivante, c'est M. Dionne qui préside une autre assemblée pour la même fin, et qui envoie à l'évêque une requête pour que le site du collège soit fixé à Kamouraska. Mais une fois que Mgr Panet en eût décidé autrement, il se

(1) Chs Rhéaume avait pour mère Thérèse Catin, veuve en premières noces de Simon Rhéaume, et en deuxièmes noces de Chs Ruette d'Auteuil.

soumit comme un bon catholique et en homme de bon sens qu'il était, et travailla tout de suite à faire prospérer le nouvel établissement.

Voici la lettre que lui écrivait M. Chs Painchaud, curé de Sainte-Anne et fondateur du collège :

" Ste-Anne, 21 février, 1829.

" AMABLE DIONNE, Ecr,
" Juge de paix, capitaine, etc.,
" Kamouraska.

" Mon cher monsieur,

" La manière aussi honnête que généreuse dont vous en avez agi dernièrement à mon égard en faveur de notre collège, en me donnant £26, et en m'en prêtant autant dans des temps difficiles, mérite assurément une reconnaissance toute particulière de ma part. Pour le moment, je ne puis vous la témoigner que par des vœux pour votre prospérité et celle de votre aimable famille. Si par la suite la Divine Providence me met en position de faire davantage, je saurai profiter de l'occasion. En attendant, faites-moi l'amitié de garder la présente parmi vos papiers de famille ; peut-être pourrait-elle un jour devenir de quelqu'utilité à quelqu'un de vos descendants, et c'est particulièrement dans cette vue que je l'écris, bien persuadé que mes successeurs futurs lui donneront toujours l'attention méritée, en vous regardant comme un des premiers bienfaiteurs du Collège de Sainte-Anne.

“ Recevez en même temps l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(Signé) “ CHS-FRS PAINCHAUD, ptre,
Supérieur du collège de Ste-Anne.”

Voici ce que je trouve concernant le même sujet, dans la *Vie de M. Painchaud*, par le docteur N. E. Dionne. L'auteur vient de parler de l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain et il ajoute ce qui suit :

“ Un autre personnage politique de cette époque, aussi l'ami de M. Painchaud et de son collège, et qui vécut assez longtemps pour assister au développement de cette institution, c'était l'honorable M. Amable Dionne, conseiller législatif et seigneur de Sainte-Anne. Au printemps de 1847, il y eut entre lui et M. Pilote un commerce épistolaire au sujet des droits seigneuriaux, dont M. Dionne abandonnait une partie au collège. Plein de reconnaissance pour ce bienfaiteur de la maison, M. Pilote lui écrivit, le 11 mai : “ Il n'y a que justice à dire que vous vous êtes toujours montré l'ami sincère de notre établissement. Je dois à la vérité, ce reconnaissant témoignage des sentiments de la corporation. Elle n'oubliera jamais votre généreuse souscription, en 1840, dans une occasion solennelle, ni l'effet moral que produisit votre libéralité sur les personnes qui, alors et plus tard, furent invitées à s'associer à la belle œuvre.”

Le Séminaire de Nicolet lui-même avait eu sa part, comme on peut le voir dans une brochure publiée en 1867, et où je lis le passage suivant :

" La souscription de 1825 avait produit la jolie somme de trois mille louis, tant parmi le clergé que parmi les laïques. Au nombre de ces derniers, on doit surtout signaler le seigneur Dionne, de Kamouraska, qui se distingua par son zèle et sa libéralité."

Quand on fit appel, en 1844-1846, pour la construction du palais épiscopal, le nom de M. Dionne figura encore en tête de la liste, avec une souscription de $200.00.

On a vu de plus qu'il donna souvent et largement à Mgr Provencher pour les missions du Nord-Ouest. Et qui pourrait énumérer tous les dons qu'il eut l'occasion de faire pour d'autres œuvres locales !

C'est donc avec vérité qu'on a pu écrire de lui ce bel éloge que je trouve dans une courte, mais excellente nécrologie publiée immédiatement après sa mort :

" Possesseur d'une grande fortune, M. Dionne en fit toujours l'usage le plus noble et le plus généreux. Il n'est pas une paroisse dans le comté de Kamouraska qui n'ait été l'objet de sa libéralité. Toutes les institutions civiles et religieuses étaient patronnées par lui. Il protégeait tous les talents, encourageait toutes les entreprises utiles et contribuait largement à toutes les œuvres de bienfaisance. Il était la providence du pauvre, et sa main ne cessa jamais de s'ouvrir à la voix de l'indigent. "

Comme Mgr Provencher le lui disait dans une de ses lettres, les honneurs lui étaient venus en même temps que la fortune, et c'est ici le temps de dire quelques mots de sa carrière politique. Je citerai à ce propos quelques

extraits d'une intéressante histoire du Comté de Kamouraska, publiée il y a quelques années dans *la Gazette des Campagnes*, par mon frère l'abbé A. Têtu, alors professeur de rhétorique au Collège de Sainte-Anne.

" L'année 1830 vit disparaître le comté de Cornwallis et apparaître le comté de Kamouraska, par suite d'une nouvelle division du Bas-Canada en circonscriptions électorales plus justes et plus commodes. Le nouveau collège électoral comprenait les comtés actuels de Kamouraska et de Témiscouata et devait élire deux représentants. MM. Borgia et Robitaille, qui avaient été les députés de Cornwallis, dirent alors adieu à la vie parlementaire et furent remplacés par MM. Amable Dionne et Charles-Eusèbe Casgrain. Ces derniers avaient cru d'abord qu'ils n'auraient pas d'opposition, mais ils durent faire la lutte contre M. Marquis, de Saint-André, et M. Elzéar Bédard, avocat, de Québec, et remportèrent la victoire aux élections générales du mois de septembre 1830. On était rendu à cette époque difficile où les rapports entre la chambre d'assemblée et le gouvernement anglais étaient de plus en plus acrimonieux. Les députés canadiens, surtout ceux du district de Montréal, se montraient inflexibles dans la revendication des droits de l'assemblée, tandis que ceux du district de Québec, tout en reconnaissant la légitimité des griefs allégués contre la métropole et ses représentants au Canada, ne croyaient pas qu'il fût de bonne politique d'exiger avec autant de fougue, et d'un seul coup, la réforme de tous les abus. MM. Dionne et Casgrain étaient du nombre des modérés ; aussi votèrent-

ils avec MM. Neilson, Cuvillier et Quesnel contre les 92 résolutions présentées par M. Bédard, mais rédigées par M. Papineau, de concert avec ses principaux partisans.

" Disons aussi qu'en 1831, une grande disette régnant dans tout le district de Québec, la chambre fut appelée à voter un octroi pour venir en aide aux plus nécessiteux, et que les députés de Kamouraska obtinrent pour leur comté la somme de £512.

" De nouvelles élections eurent lieu en 1834, et M. Amable Dionne fut élu une seconde fois. M. Casgrain qui n'avait aucun goût pour la politique, ne brigua pas les suffrages des électeurs et fut remplacé par M. Pierre Canac dit Marquis, de Saint-André.

" Après la session de 1835, M. Dionne fut appelé au Conseil législatif...

" La constitution de 1791 ayant été révoquée, comme on le sait, après les troubles de 1837, Sir John Colborne, nommé administrateur au départ de Lord Gosford, créa un conseil spécial composé de 22 membres dont 11 canadiens : MM. Dionne et Casgrain furent appelés à en faire partie. Si M. Dionne ne put donner son vote contre l'union des deux provinces, cela ne peut lui être imputé, car Sir Poulett Thompson n'attendit pas l'arrivée de tous les conseillers pour soumettre cette mesure à leur approbation. Les conseillers de Kamouraska arrivèrent trop tard.

" M. Amable Dionne fut de nouveau conseiller législatif, le 19 août 1842. Il n'avait pas eu l'avantage de faire des études classiques, mais grâce à son esprit d'ob-

servation et à son travail continuel, il avait su acquérir une instruction relativement étendue, et une connaissance suffisante de la langue anglaise, pour suivre parfaitement les débats du conseil législatif. Prenant rarement la parole en chambre, mais votant toujours pour les mesures qu'en son âme et conscience il croyait les plus utiles, il savait à propos élever la voix contre les injustices qu'on voulait faire subir à ses concitoyens. Citons-en un exemple. En 1843, la question du siège du gouvernement fut débattue au parlement. La majorité des représentants avait déclaré la ville de Kingston impropre comme capitale. (Depuis 1840, cette ville était le siège du gouvernement.) Le ministère Lafontaine-Baldwin proposa d'y substituer Montréal, et la mesure passa à une grande majorité. Au conseil legislatif, dès le commencement de la session, alors que la plupart des conseillers du Bas-Canada étaient absents, on présenta des résolutions pour garder la capitale dans le Haut-Canada. Monsieur A. Dionne, dit l'historien Turcotte, demanda un délai de quelques jours pour étudier la question, et permettre aux conseillers de la province de Québec de venir prendre leurs sièges ; il voulait aussi qu'un appel nominal fût fait, on ne l'écouta pas ; on lui refusa même la traduction des résolutions dans sa propre langue, et le conseil précipita le vote contrairement à tout esprit de justice et de loyauté. Tout de même, si le succès ne couronna pas ses louables efforts, M. Dionne eut le mérite d'avoir fait noblement son devoir."

M. F.-M. Derome, dans *Réminiscences et portraits*, fait le bel éloge suivant de M. Dionne :

" L'honorable Amable Dionne, marchand, en premier lieu, puis seigneur de Sainte-Anne et de Saint-Roch, et successivement représentant du peuple et membre du Conseil législatif, doit figurer ici. Avec une instruction modeste, celle que procure l'école élémentaire, mais doué de facultés transcendantes, il trouva le moyen de s'élever à une grande fortune et de se placer au niveau des membres marquants de notre législature. Entré, jeune encore, dans un établissement de commerce à la Rivière-Ouelle, son intelligence et sa précocité l'accréditèrent auprès du chef considéré de cette maison, M. P. Casgrain, et madame Casgrain lui donna elle-même les premières leçons de lecture. Ces débuts heureux préludèrent à ses succès à venir. M. Dionne fut, à bien dire, un homme considérable. D'un jugement très sûr, d'une remarquable facilité d'élocution, il étonnait, par sa lucidité non moins que par la logique de ses déductions dans les controverses de haute portée. Il savait joindre à l'aplomb de l'homme d'affaires le tact de l'homme du grand monde. Pendant sa longue carrière parlementaire, il ne fit pas de ces harangues par lesquelles se fonde la renommée de l'orateur de tribune ; mais j'affirme, puisque je le sais, qu'il était un maître dans l'art de la parole. Il le fit bien voir dans de chaudes discussions électorales devant le peuple, où il lui arriva de désarçonner, à l'improviste, deux adversaires éloquents du barreau de

Québec, stupéfiés de rencontrer en lui le rude jouteur qu'ils ne soupçonnaient pas. Son nom se prononce encore parmi ceux de ses compatriotes qui lui ont survécu. Pourquoi l'oubli serait-il le partage d'un compatriote de cette valeur ? "

Aux honneurs politiques, M. Dionne joignit les honneurs militaires et municipaux. Fils d'un des héroïques défenseurs de Carillon, (1) frère du major Joseph Dionne qui fit la campagne de 1812, il fut lui-même capitaine de milice, puis lieutenant-colonel et commandant du quatrième bataillon du régiment de Kamouraska. Ajoutons qu'il fut maire de la municipalité, tout le temps qu'il résida à Saint-Louis, et juge de paix pendant plus de trente ans, et qu'il montra dans toutes ces différentes positions le même zèle et la même capacité.

---

(1) Ce détail intéressant que j'ignorais, se trouve mentionné dans la nécrologie publiée sur le *Journal de Québec*, après les funérailles de M. Dionne en 1852.

CHAPITRE V.

LA MALADIE DE M. DIONNE.—SA MORT.—SA SUCCESSION.—PARTAGE DE SES BIENS.—LE MANOIR DE SAINTE-ANNE.—MADAME AMABLE DIONNE.—SON PORTRAIT.—SES VERTUS.—DÉPART DE SAINTE-ANNE POUR L'ISLET.—SA MORT.—LISTE DES ENFANTS.

Comme je l'ai déjà dit, M. Dionne était un homme robuste, mais il était très sovent malade, souffrant de rhumatisme et d'une maladie du foie. Grâce à sa vie sobre et parfaitement réglée, il put se rendre jusqu'à l'âge relativement avancé de soixante et dix ans. Il mourut comme il avait vécu, en homme courageux et en bon catholique, le 2 mai 1852.

Les funérailles eurent lieu à Sainte-Anne, le six de mai, en présence de plus de deux mille personnes accourues de toutes les paroisses du comté, pour rendre ce dernier témoignage d'estime à leur regretté et distingué concitoyen. " On remarquait dans l'assistance, dit la notice déjà citée, un grand nombre de pauvres venus même des paroisses voisines. Le corps fut inhumé dans l'église, après un service solennel chanté en musique par les élèves du collège." Ce fut l'un des bons amis de M. Dionne qui chanta l'absoute, M. Zéphirin Sirois, ancien vicaire de Kamouraska.

Parmi les signataires de l'acte de sépulture, je remarque

les suivants : D.-H. Têtu, ptre, Pierre Casgrain, Charles Têtu, Augustin Martineau, Ovide Martineau, Vincent Dubé, A.-T. Michaud, médecin, docteur Solyme Marquis, Ls Tremblay, médecin, Valence Garon, J.-Bte Martin, etc., etc.

M. Dionne était très riche. Il avait donné huit mille piastres de dot à chacune de ses huit filles ; ses deux garçons, Amable et Elisée, avaient reçu, comme on le verra, une éducation aussi soignée que dispendieuse ; il les avait établis richement, l'un au manoir de Saint-Roch des Aulnaies, l'autre à Sainte-Anne de la Pocatière. Cependant, je pense bien qu'à sa mort, il laissait encore à sa femme une fortune de cent cinquante mille dollars. Madame Dionne était très charitable, comme je le dirai plus loin, et l'aîné de ses fils, Amable, était très dispendieux, comme j'aurai le chagrin de le rappeler. Il devenait évident, paraît-il, que quelques années encore de ce régime, et il ne serait rien resté pour les autres enfants encore nombreux de cette famille.

Ce fut Adèle, l'épouse de M. Jean-Thomas Taschereau, qui sonna la première la cloche d'alarme, et qui fit comprendre à sa mère qu'il vaudrait mieux partager tous ses biens et se réserver seulement une rente viagère. De la sorte, elle pourrait vivre tout à son aise, et se débarrasser pour toujours des soucis de l'administration et du danger des pertes d'argent. Madame Dionne comprit de suite la sagesse de cette proposition et y donna son entier consentement. Le 4 octobre 1857, il y eut en conséquence une grande assemblée des principaux membres de la

famille au manoir seigneurial de Sainte-Anne ; on fit à l'amiable le partage de tous les biens de la vénérable veuve et les héritiers s'engagèrent à lui payer une rente viagère de deux mille dollars. Il se trouva que chacune de ses filles reçut en sus des huit mille piastres de dot déjà payées, la jolie somme de douze mille dollars.

Madame Dionne conservait, il va sans dire, la jouissance de son splendide manoir où elle continua, pendant de longues années, à exercer son aimable et cordiale hospitalité. Je n'ai pas eu le bonheur de connaître mon grand-père, qui mourut lorsque je n'avais que trois ans, mais quant à ma grand'mère, la bonne *memère* Dionne, que je l'ai bien connue et que de fois elle m'a reçu et comblé de ses bontés affectueuses ! Que d'agréables réunions de famille elle a présidées et sanctifiées par sa vénérable et douce présence ! A part les nombreux congés que j'ai passés au manoir dans le cours de mes études, les fêtes aux prunes dans le riche verger, les promenades dans le jardin si bien orné de fleurs, je me rappellerai toujours avec émotion les deux fêtes principales auxquelles étaient invités, chaque année, les membres de la famille : l'anniversaire de la naissance de notre bonne grand'maman, le 21 octobre, et le jour de la sainte Catherine, le 25 novembre. Les Casgrain, les Têtu, les Chapais, les Dionne, les Taschereau, s'y rendaient toujours en nombre. Il y avait au banquet discours de circonstance, fait pendant longtemps par l'aimable oncle Amable Dionne, chansons, musique, danses au salon, et les écoliers faisaient une bombance inouïe et vraiment pantagruélique.

Madame Dionne entendait que l'on s'amusât chez elle et que personne ne souffrît de la faim. Elle était merveilleusement secondée par une ancienne et fidèle servante qui passa presque toute sa vie et qui mourut à son service : la bonne Angelique Ouellet, dont je suis heureux de mentionner le nom avec éloge et reconnaissance. Ma grand'mère quitta Sainte-Anne après la mort d'Angélique, et alla passer les dernières années de sa vie chez la plus pieuse de ses filles, madame Eugène Casgrain de l'Islet. Mais les fêtes annuelles et les réunions joyeuses n'en continuèrent pas moins jusqu'à la fin. En 1873 et 1874, nous étions encore aussi nombreux qu'à l'ordinaire, et je conserve encore précieusement les deux chansons de trente-deux et de trente-six couplets que je composai pour la circonstance, et qui eurent un grand succès, non pas à cause de leur mérite littéraire sans doute, mais parce quelles parlaient le langage de l'affection et de la reconnaissance.

Le premier couplet était :

Accourons à l'Islette
Enfants, petits enfants,
Et que chacun repète :
Vive la grand'maman !

Le refrain : Gai lon la, chantons enfants : Vive la grand'maman !

Elle méritait bien d'être chantée et d'être vénérée celle dont on célébrait la fête ! Il est difficile de rencontrer une femme plus sainte et une sainte plus aimable que madame Dionne.

Née à Saint-Thomas, le 21 octobre 1787, elle était fille de M. Michel Perrault, instituteur licencié, et d'Angélique D'Amours DePlaine, et elle avait été elevée, comme je l'ai dit plus haut, chez son oncle le seigneur J.-N. Perrault de la Rivière-Ouelle. C'était une de ces âmes privilégiées, comblées d'avance des faveurs célestes, pour qui la vertu semble toute naturelle ; mais il est juste d'ajouter qu'elle sut correspondre à la grâce et qu'elle avançait tous les jours dans le chemin de la perfection. Modèle des épouses, elle fut aussi le modèle des mères, et elle éleva ses enfants dans l'amour du devoir, du travail et des vertus chrétiennes. Devenue veuve, celle qui n'avait jamais vécu pour le monde, ne vécut plus que pour les œuvres de piété et de charité. Le toit sous lequel elle a passé les dernières années de sa vie, à l'Islet, comme à Sainte-Anne, pouvait être appelé la maison des pauvres. Les indigents se l'indiquaient du doigt les uns aux autres, et se disaient : c'est ici chez nous. Cette porte devant laquelle pouvaient s'étaler de riches équipages, voyait entrer et sortir plus de haillons que de robes de soie : *Laudent eum in portis opera ejus.* Toujours occupée à quelque chose d'utile, quand elle ne travaillait pas, elle priait, et son travail même était une véritable et une bonne prière. Ses prières, elles les multipliait, les prolongeait, et attirait ainsi du ciel de précieuses bénédictions sur tous les membres de sa famille.

Le ciel se plut à récompenser ses bonnes œuvres, ses mortifications et ses aumônes. Elle fut bénie sur la terre par ses enfants, bénie par les pauvres, bénie par

tous ceux qui l'ont connue et qui la regardaient avec raison comme une véritable sainte. Parvenue à l'âge avancé de quatre-vingt-sept ans, elle eût pu voir réunis autour d'elle cinq enfants, quarante-deux petits-enfants et trente et un arrière-petits-enfants. Sa mort fut douce comme sa vie, son agonie fut un tranquille sommeil, et son réveil dut se faire au ciel. En partant, son âme laissa à son corps, fidèle compagnon de ses vertus, comme un reflet ineffable du bonheur dont elle jouissait déjà, et comme un signe de la jeunesse éternelle qu'elle venait de commencer. Elle mourut le 12 janvier 1875. Je chantai le service à l'Islet, le 15 du même mois. MM. les curés Delâge, N.-J. Sirois, D.-H. Têtu, Odilon Paradis, et les abbés Eugène Frenette, Narcisse Proulx, Joseph Girard, Ls Sanfaçon et Ludger Têtu, assistaient au chœur. Dans la nef se trouvait : Le juge J.-T. Taschereau, les honorables J.-C. Chapais, Elizée Dionne et Eugène Panet, MM. Narcisse Perreault, frère de la défunte, Vinceslas Taché, Cirice Têtu, Dr L. Têtu, Auguste Casgrain, etc., etc.

Porteurs des coins du poële : MM. Barthelemi Pouliot, J.-B. Dupuis, Valence Garon et Hyacinthe Michaud.

Je termine cette courte notice sur Madame Dionne, en citant le passage suivant d'une nécrologie publiée sur le *Courrier du Canada*, et dont le *communiqué* représente certainement le nom de M. l'abbé Georges Potvin qui fut l'un des plus grands bienfaiteurs du Séminaire de Rimouski. M. le grand vicaire Mailloux a même écrit pour prouver qu'il en était le fondateur.

" Qu'il nous soit permis de citer un fait qui confirme l'extrême bienfaisance de madame Dionne. Elle apprend qu'à Saint-Germain de Rimouski, on ouvre un collège classique à la place de l'école modèle qui existait. C'était en 1862. Désireuse de contribuer, elle aussi, à une œuvre qui surgissait dans les circonstances les moins favorables, madame Dionne comprend que le doigt de Dieu est là et qu'une occasion nouvelle lui est offerte de contribuer à une œuvre grande et glorieuse. Aussi, sans hésiter, elle s'engage d'elle-même à payer chaque année une somme considérable, tout en déclarant que " si elle n'avait déjà " à nourrir tant de monde et à soulager tant de nécessi- " teux, elle se ferait une gloire de contribuer davantage." Le prêtre qui, chaque année frappait à la porte du manoir seigneurial de Sainte-Anne de la Pocatière, se rappelle bien encore l'affabilité avec laquelle elle l'accueillait, tout en lui disant : " Vous me faites plaisir en " venant ici, mais je ne vous vois que pour vous donner " de l'argent ; encore si les pauvres m'en laissaient plus " pour vous en donner davantage ! "

" Et dire la joie qui se peignait sur sa figure quand elle faisait son aumône ! Vraiment c'était délice pour cette dame que d'exercer des œuvres de bienfaisance. Cependant elle n'était jamais satisfaite, car elle ne croyait pas donner assez . . . . . . "—*Communiqué.*

Enfants de l'honorable Amable Dionne et de Catherine Perrault. Leurs noms avec les dates de leur naissance et de leur mort.

I. Catherine-Angélique, née à la Rivière-Ouelle, b. le 24 janvier 1812, s. à Kamouraska le 20 juin 1817.

II. Pierre-Amable, b. 20 juillet 1813, à Kamouraska, s. 13 octobre 1818.

III. Marie-*Henriette*, b. 16 mars 1815 ; madame Desbarats ; s. 26 septembre 1838.

IV. Hortense, b. 17 octobre 1817 ; madame Eugène Casgrain ; s. le 20 février 1894.

V. Julie-Catherine, b. 9 mai 1818, s. 18 juillet suivant.

VI. Catherine-*Hemédine*, b. 14 mai 1819 ; madame Pierre-Elzéar Taschereau ; s. 30 avril 1870.

VII. Louise-*Adèle*, b. 2 août 1820 ; madame Jean-Thomas Taschereau ; s. 5 mars 1861.

VIII. Luce-*Olympe*, b. 20 mars 1822 ; religieuse ; s. 29 février 1854.

IX. Julie-*Caroline*, b. 22 mars 1824 ; madame Cirice Têtu ; s. 20 juin 1887.

X. Godefride-Louise-*Clémentine*, b. 15 août 1825 ; madame docteur L. Têtu.

XI. Pascal-*Amable*, b. 30 avril 1827, s. 16 septembre 1870.

XII. Thomas-Ubalde-*Elysée*, b. 22 août 1828, s. 25 août 1892.

XIII. Henriette-*Georgina*, b. 6 janvier 1830 ; madame Jean-Charles Chapais ; s. 20 juillet 1888.

FAMILLE DESBARATS

GÉNÉALOGIE.—MARIAGE DE GEORGES-PASCAL DESBARATS ET D'HENRIETTE DIONNE. — M. DESBARATS, IMPRIMEUR ET ÉDITEUR.—SON SECOND MARIAGE.—SES ENFANTS.—NOTICE SUR GEORGES-EDOUARD DESBARATS.

I. Joseph Desbarats, b. 1733, perruquier, de Saint-Jean-de-la-Dignan, diocèse d'Auch. Marié à Beauport, le 25 mai 1761, à Marie-Louise Crête.

II. Pierre-Edouard Desbarats, se maria à Québec, le 24 septembre 1798, à Marie-Josephte Voyer, fille de Charles Voyer, N. P., et de Marie-Charlotte Perrault, fille elle-même, de Jacques Perrault et de Charlotte Boucher. Madame Pierre-Edouard Desbarats était la cousine-germaine de ma grand'mère Dionne. M. Desbarrats était lieutenant-colonel de milice et assistant-greffier de la Chambre.

III. Georges-Pascal Desbarats, se maria, le 12 juillet 1836, à Henriette Dionne, fille de l'honorable Amable Dionne et de Catherine Perrault. Mgr Provencher bénit l'union des deux époux qui étaient cousins du troisième degré de consanguinité. Vingt-trois signatures dans l'acte du registre de la paroisse.

Henriette Dionne était une personne accomplie. Elle avait reçu une excellente instruction au monastère des Ursulines ; intelligente, jolie de figure et distinguée de

manières, elle avait, dit-on, de véritables doigts de fée et excellait dans tous les ouvrages de couture et de broderie. Sa carrière, hélas ! fut bien courte. Devenue l'heureuse mère d'un enfant, Georges-Edouard, qui naquit le 5 avril 1838, elle mourut de consomption, cinq mois après, le 22 septembre 1838, et fut inhumée dans l'église des Ursulines, le 26 du même mois.

Son mari demeurait alors à Québec, coin des rues Sainte-Anne et Sainte-Ursule, dans la maison qui fut occupée pendant longtemps ensuite par le docteur Hubert Larue, et maintenant par le docteur Auguste Hamel. Il était imprimeur et éditeur.

Jeune encore, il avait publié le *Mercury*, conjointement avec M. T. Cary. En 1844, il fut nommé imprimeur de la Reine, et se transporta tour à tour à Kingston, à Toronto, à Québec et à Montréal, chaque fois que le siège du gouvernement était transféré à l'une ou à l'autre de ces villes.

" Par ses talents, son industrie et son travail, dit une notice dont je cite quelques passages, M. Desbarats s'était créé parmi nous une haute position sociale. Gentilhomme distingué dans toutes ses manières et toutes ses relations, il avait un cercle nombreux de connaissances et d'amis, qu'il était heureux de convier souvent à une généreuse et noble hospitalité. M. Desbarats ne possédait pas seulement les qualités qui font le bon citoyen, il avait aussi celles qui font le bon époux et le bon père.... Il se faisait remarquer par sa charité et sa libéralité. Les pauvres n'ont jamais frappé à sa porte sans y trouver

assistance et consolation. Homme de progrès, il a participé de son argent et de ses travaux à plusieurs entreprises nationales. Si nous avons bonne mémoire, il contribua beaucoup à l'établissement des premières lignes de chemins de fer que possède le Canada.... Il s'occupa aussi d'horticulture et, lorsque la mort le frappa, il était président de la société d'horticulture de Montréal.

" M. Desbarats était un ami des lettres canadiennes, et il aida puisamment à la fondation du *Foyer Canadien*, dont il faisait tous les frais d'impression sans rémunération adéquate."

Après la mort de sa première femme, Henriette Dionne, M. Desbarats épousa, en février 1841, à Montréal, Charlotte Selby, fille du docteur William Selby et de Marguerite Baby, sœur de l'honorable François Baby. De ce mariage il n'eut qu'un fils *William*-Edward-Dominic, né à Kingston le 24 février 1842. La mère mourut quelques jours après avoir donné naissance à cet unique enfant.

William qui fit des études classiques et se fit recevoir avocat, occupa jusqu'à sa mort une position au gouvernement. Il se maria deux fois, d'abord à Isabelle Smith, fille du juge Smith de Montréal, laquelle lui donna une fille ; ensuite à Jane Reid de Québec, le 30 novembre 1889, et il eut aussi une fille de cette seconde femme. Il est mort à Québec en 1894.

Son père, M. Georges Desbarats, se maria, une troisième fois, avec Jessie-Louise Pothier, fille de l'honorable Toussaint Pothier et de Anne-Frances Brugères. Le ma-

riage eut lieu à Boucherville, le 1er octobre 1849. Trois enfants sont nés de ce mariage :

1° Edward, mort en bas âge.

2° Jessie-Anne, épouse de Théo. Doucet.

3° Marie, épouse du comte d'Orsonnens.

M. Georges-Pascal Desbarats mourut à sa résidence, 76 rue Dorchester, le 12 novembre 1864.

GEORGES-EDOUARD DESBARATS

Comme je l'ai dit plus haut, Georges-Edouard Desbarats était né, le 5 avril 1838, de Georges-Pascal Desbarats et de Henriette Dionne. Il a été un homme tout à fait remarquable : un chrétien convaincu, éclairé et pratiquant, un homme de goût et de progrès, un des canadiens qui se sont le plus distingués par leur activité et leur esprit d'entreprise. On reste ébahi lorsqu'on a sous les yeux—comme c'est le cas pour moi en ce moment—la liste des sociétés qu'il a formées, des travaux qu'il a exécutés, et des publications diverses dont il a été le fondateur et le soutien. Et cela sans jamais s'arrêter, sans jamais se laisser abattre par de nombreux malheurs et par de terribles revers de fortune, sans jamais perdre ni l'espérance en Dieu, ni la confiance en lui-même.

Orphelin, â l'âge de quelques mois, il fut reclamé par son grand-père, l'honorable Amable Dionne, qui ne pouvait, il semble, se consoler autrement de la perte de sa fille aînée, et, à l'âge de trois ans, le petit Georges fut

envoyé à Kamouraska. Ce fut sa tante Olympe qui lui servit de seconde mère et qui, pendant cinq ans, lui donna les premières leçons des sciences élémentaires ; ajoutons que, vertueuse et sainte comme elle était, elle n'oublia pas de lui inculquer avant tout l'amour de la religion et de la piété. La tradition rapporte qu'elle était très sévère pour son élève, et que le grand-père lui-même — pas très doux de sa nature — protestait parfois contre les règlements trop assujettissants de la jeune Olympe.

En 1846, Georges-Edouard Desbarats, quoiqu'âgé de huit ans seulement, fut conduit par M. Dionne lui-même, au collège des Jésuites de Worcester, où il eut pour protecteurs et condisciples—durant deux ans du moins,— ses oncles Amable et Elisée Dionne, qui y terminaient leurs études. Quant à lui, il y demeura cinq ans, et de 1852 à 1855, il vint finir son cours classique au collège de Sainte-Marie de Montréal. De là, il alla à Québec, et prit ses degrés de bachelier ès-arts à l'Université Laval. Il fit ensuite son Droit, en 1857, avec M. Jean-Thomas Taschereau, puis à Montréal, chez Bethune et Dunkin, suivant en même temps les cours du professeur Bibaud. Il fut admis au Barreau, en 1859, et les MM. Laflamme lui offrirent de suite de le faire entrer dans leur société. Mais sur le désir de son père, il refusa cette offre avantageuse pour consacrer son temps et ses talents aux affaires de l'importante imprimerie Desbarats. Le siège du gouvernement était alors à Toronto. Dans l'automne de 1859, il fut transféré à Québec, et l'imprimeur de la Reine dut lui-même l'y suivre et installer ses

presses dans la grande maison en briques, située au coin des rues Sainte-Anne et Desjardins, aujourd'hui l'hôtel *Clarendon*.

Georges-Edouard Desbarats demeura à Québec jusqu'en 1865, puis se transporta à Ottawa, et il succéda à son père, décédé l'année précédente, devenant imprimeur de la Reine, en société avec M. Malcolm Cameron. Il construisit, à grands frais, pour les besoins de son imprimerie, un édifice considérable, qui devint la proie des flammes en 1869 : perte de $100,000.00. Touchés de son malheur, les citoyens de la ville, réunis en assemblée publique, lui présentèrent une adresse de sympathie qui, si elle ne pouvait lui rendre ce qu'il avait perdu, lui disait au moins quelle estime on avait pour lui et quelle part on prenait à son épreuve. Comme on le sait, la première édition des *Œuvres de Champlain* avait péri en entier dans ce désastreux incendie. (1)

Le seul exemplaire sauvé était les *épreuves* restées entres les mains de l'abbé Laverdière, du Séminaire de Québec. Toutes les planches pour les gravures et les illustrations avaient été détruites. M. Desbarats résolut de suite de recommencer, et cette seconde édition, faite en 1870, fut regardée, avec raisou, comme l'ouvrage le plus parfait qui fût jamais sorti d'une presse canadienne.

Après avoir vendu sa résidence d'Ottawa à M. Sand-

(1) Plusieurs ont pensé que cet incendie fut allumé par des malfaiteurs qui voulaient se venger de M. Desbarats, parce qu'il avait fait poser sur sa maison, vis-à-vis l'endroit où McGee avait été assassiné, une plaque commémorative. Ainsi le seul et humble monument érigé en l'honneur de cet homme remarquable, a coûté une fortune à M. Desbarats.



ford Flemming et résigné sa charge d'imprimeur de la Reine, M. Desbarats alla se fixer, en 1869, à Montréal, où il se construisit une imprimerie, et, le 30 octobre de la même année, il publia le premier numéro du *Canadian Illustrated News*, qui parvint à avoir jusqu'à sept mille abonnés.

L'année suivante, il fonda *L'Opinion Publique*, qui eut jusqu'à treize mille souscripteurs, et qui forme aujourd'hui une très belle et très importante collection. En 1872, lui et M. W. A. Leggo formèrent une société au capital de $500,000.00 pour la publication du *Daily Graphic*, le plus beau journal quotidien qui eût jamais été publié dans le monde entier. En même temps, M. Desbarats s'appliquait à perfectionner l'art de la gravure et de la photogravure, puis fondait successivement : *The Desbarats Lithographic and Publishing Co.*, *The Burland-Desbarats Co.*, *The Autotype Printing Co.*, *The Canada Bank Note Co.*, etc., etc. Inutile de dire que les ouvrages canadiens les plus importants ont, pendant bien longtemps, été imprimés par les MM. Desbarats.

Je n'en finirais pas si j'entrais dans le détail de toutes les entreprises que M. Geo. Desbarats avait lancées.

En 1888, il forma une nouvelle société avec son fils William, publia *The Dominion Illustrated* qui vécut deux ans, et s'occupa de toutes espèces de travaux pour gravures et photogravures. Son établissement continué aujourd'hui par son fils, est resté ce que nous avons de plus parfait et de mieux outillé au Canada.

M. Desbarats avait épousé à Québec, le 30 avril 1860, Lucianne Bossé, fille de M. Joseph Bossé (plus tard juge) et de Lucianne Hullet. Cette union fut heureuse et féconde, comme nous allons le voir plus bas.

Dans l'hiver de 1891, M. Desbarats fut attaqué d'une congestion de poumons qui lui causa une maladie du cœur et, l'année suivante, il fut obligé d'abandonner le travail et de rester presque tout le temps au logis. Une autre congestion l'emporta après quelques jours de maladie plus grave, le 18 février 1893. Il mourut comme il avait vécu, en bon chrétien, et après avoir reçu tous les secours et toutes les consolations de la religion.

Enfants de M. Georges-Edouard Desbarats :

1° Georges-Joseph-Louis, né à Québec, le 27 janvier 1861. Ingénieur civil. Le 17 mai 1898, il a épousé, à Ottawa, Lillian Scott, fille de l'honorable R.-W. Scott, secrétaire d'État.

2° William-Amable, né à Québec, le 14 février 1862. C'est lui qui a succédé à son père et qui est le chef de l'établissement de Montréal, *Desbarats & Co.*, 73 St. James Street.

3° Edouard-Stanislas-Cirice, né à Québec, le 24 avril 1863. Il s'occupe d'annonces, d'agences, etc., ce qu'on appelle en anglais *advertising agency*.

Il a épousé, le 17 avril 1894, Mary-Ann McCallum, fille du Dr Duncan McCallum et de Joséphine Guy. Deux enfants : (a) Edward-William-George-Duncan, né le 4 mars 1895, et (b) Duncan-Joseph, né le 12 décembre 1897.

4° Marie-Lucianne-Adine, née à Sainte-Foye, le 10 août 1864. En janvier 1888, elle devint l'épouse de William de Blaquière, qui, quelques années plus tard, succéda au titre de baron de Blaquière. Il est le fils de feu Charles de Blaquière de Woodstock, Ont., et de Agnès Lawson. Il demeure maintenant en Angleterre, au manoir de Brockworth ou à son autre château de Woodborough. Tous ses titres sont énumérés dans *Canadian Men and Women of the Time—Morgan* 1898.—Trois enfants : (a) l'honorable John, né le 4 août 1889 ; (b) l'honorable Kathleen, née le 14 février 1891, et l'honorable Alan, né en mars 1895.

5° Marie-Cécile-Georgina, née à Ottawa, le 1er mars 1866. Elle est religieuse du Sacré-Cœur, depuis le mois de septembre 1887.

6° John-Robert-Alexandre, né le 22 février 1868, à Ottawa, et décédé en mai 1873.

7° Charles-Henri Hullet, né à Montréal, le 5 janvier 1874. Il travaille dans le bureau d'imprimerie de son frère William.

FAMILLE TASCHEREAU

L'honorable Henri-Elzéar, juge de la Cour suprême, est l'auteur d'une brochure qui a pour titre : *Branche aînée de la famille Taschereau en Canada.* Elle contient des copies authentiques des actes de l'Etat civil, et donne des détails exacts et intéressants sur la *généalogie*, les *mariages*, la *filiation*, etc., des membres de cette famille.

On comprend de quelle utilité ce travail a été pour moi et quel a été mon contentement quand j'en ai reçu un exemplaire des mains de l'auteur lui-même.

I. Le premier Taschereau venu en Canada, a été Thomas Jacques, sieur de Sapaille, et c'est à lui que fut concédée, en 1736, la seigneurie de Sainte-Marie de la Beauce. Il était né à Tours, en France, en 1680, et il mourut à Québec, le 25 septembre 1749. Sa femme était Marie-Claire Fleury de la Gorgendière.

II. Son fils, Gabriel-Elzéar Taschereau, né à Québec, le 27 mars 1745, épousa en premier lieu Marie-Louise-Elizabeth Bazin, et en second lieu Louise-Françoise Duchesnay. Il a été un homme éminent par ses talents, par sa piété et par les services qu'il a rendus. Sépulture à la Beauce, le 18 septembre 1809.

III. Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, né à Québec, le 19 avril 1775, était fils du premier mariage. Il épousa Françoise Boucher de Montarville. Ce fut lui qui devint seigneur de Sainte-Marie, à la mort de son père, son frère Gabriel, qui était l'aîné, ayant embrassé l'état ecclésiastique. Il fut membre du Conseil législatif. En 1812, il commandait le premier bataillon de la milice incorporée, dont il était colonel. Sépulture à Sainte-Marie, le 12 octobre 1826.

PIERRE-ELZÉAR TASCHEREAU

Epoux d'Hémédine Dionne.—Portraits des huit filles de l'honorable Amable Dionne.—Vie de M. Taschereau.—Deputé et Seigneur de la Beauce.

Pierre-Elzéar Taschereau, né à Québec, le 20 octobre 1805, était fils de Thomas-Pierre-Joseph, dont je viens de parler.

Il était avocat et membre du Parlement provincial, quand il épousa à Kamouraska, le 8 juillet 1834, Catherine Hémédine Dionne, fille de l'honorable Amable Dionne et de Catherine Perrault.

C'était une femme d'un noble caractère et d'une rare distinction. De haute taille, elle avait un port majestueux, une dignité de maintien qui inspirait le respect, et une manière de dire qui sonnait le commandement. Ses inférieurs auraient pu difficilement lui résister et ils n'en avaient pas, je crois, la tentation. Cela pour l'apparence extérieure. Car sous ces dehors altiers et cet air un peu sévère, elle cachait une âme sensible, un cœur aimant et généreux. Pour moi, elle me paraissait comme la reine des sept autres filles de l'honorable Amable Dionne,elle les dépassait de toute la tête ; mais si elle dominait ses sœurs par sa force de caractère et par son imposante physionomie, les autres l'emportaient sur elle par des qualités non moins précieuses. C'est ainsi qu'Olympe et Hortense furent les saintes de la famille ; Henriette, la plus belle et la préférée de son père ; Adèle, la plus spirituelle avec la voix la plus artistique ; Caroline, la

meilleure plume et le pinceau le plus délicat ; Clémentine, la plus gaie, la plus humble et la plus aimable ; Georgina, la plus jeune, la mieux pourvue, il me semble, de toutes les qualités distinctives—mais moins accentuées chez elle —de ses aînées : esprit original, caractère énergique et sensible, talent distingué de ménagère et d'hospitalière du meilleur ton, goût inné de la bonne musique, comme de l'aimable conversation, vertus solides et pratiques de la femme chrétienne.

Pierre-Elzéar Taschereau, le mari d'Hémédine Dionne, était un homme vertueux et distingué. Après ses études classiques au séminaire de Québec, il étudia le droit et fut admis au barreau, le 15 février 1828. Il pratiqua quelque temps à Québec, en société avec son frère Joseph-André, qui fut plus tard juge de la cour supérieure, à Kamouraska ; mais il dût quitter bientôt l'exercice de sa profession à Québec, pour aller gérer à la Beauce les affaires de la seigneurie de Sainte-Marie.

" M. Taschereau, dit une notice nécrologique publiée dans *Le Canadien*, peut être mis au nombre de ceux qui savent faire profiter un modique héritage et qui, par une constante industrie et un grand esprit d'entreprise, savent acquérir une honnête indépendance. Il était généralement estimé pour sa grande probité et ses vertus sociales. Aussi, plus d'une fois, ses concitoyens lui donnèrent des témoignages de leur confiance. C'est ainsi qu'en 1830, à peine âgé de vingt-cinq ans, il fut élu pour représenter au parlement le comté de Beauce, ce qu'il fit jusqu'en 1836, où il résigna son siège. Il refusa, sous l'acte

d'Union, en 1841, l'offre que lui firent un grand nombre d'électeurs de Dorchester de se porter à la candidature ; mais il céda à leur désir en 1844 et fut élu à une majorité très considérable sur son adversaire. "

De taille moyenne, M. Taschereau avait une faible santé. C'était un noble caractère, un homme doux et généreux, ami passionné de l'étude et en particulier de l'étude du droit ; esprit conciliant, il était pour tous ses censitaires un conseiller sûr, désintéressé et éclairé ; toute sa vie il travailla à leur éviter des procès inutiles et à maintenir parmi eux la bonne entente et la paix.

Atteint à Montréal, pendant la session du Parlement de 1845, d'un anévrisme, maladie qui le conduisit au tombeau, ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté qu'il put, en avril, retourner à Sainte-Marie, pour y mourir, au manoir seigneurial, le 23 juillet 1845. Il laissait entre bonnes mains le soin d'élever ses enfants et d'administrer les affaires de sa famille. Hémédine Dionne, sa femme, lui survécut de longues années. Sa mort arriva à Québec, le 27 avril 1870, et ses restes furent inhumés dans les caveaux de l'église des Ursulines.

Sept enfants sont nés de ce mariage :

I. Amable-Elzéar, né le 25 septembre 1835 et décédé le 13 novembre suivant.

II. Henri-Elzéar, né le 7 octobre 1836, à Sainte-Marie de la Beauce, et marié, une première fois, à Veaudreuil, le 27 mai 1857, à Marie-Antoinette Harwood, fille de l'honorable Robert-Unwin Harwood, seigneur de Vaudreuil,et de Marie-Louise-Josephte Chartier de Lotbinière.

Après la mort de cette première épouse, arrivée le 2 juin 1896, il épousa à Ottawa, le 22 mars 1897, Marie-Louise Panet, fille de Charles Panet, chef greffier des bils privés, et de Euphémie Chateauvert.

Le juge Elzéar Taschereau a fait ses études au Séminaire de Québec et il a été admis au barreau en 1857. Après avoir pratiqué pendant quelques années, en société avec son cousin M. Jean-Thomas Taschereau, il ouvrit un autre bureau avec M. William Duval et M. Jean Blanchet, aujourd'hui juge de la Cour d'Appel. En 1861, il fut élu à l'Assemblée législative et représenta le comté de Beauce jusqu'à la Confédération. Nommé juge de la Cour Supérieure, le 12 janvier 1871, le 7 octobre 1878, il fut promu à la Cour Suprême du Canada, et on sait avec quelle dignité et quelle science il sait remplir ces hautes fonctions. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de loi importants entre autres : *The criminal Law consolidation Amendment Acts of 1869 etc.*, et *Le Code de Procédure Civile du Bas-Canada avec annotations.*

Le juge Taschereau a eu sept enfants :

1° Elzéar, né à Québec, le 14 septembre 1858, et marié à Guelph, Ont., le 17 novembre 1894, à Kate Harrington Rogers. Il est avocat, et demeure actuellement à Guelph. Enfant : Marie-Auguste-Agnès Harwood, née le 5 novembre 1896.

2° Marie-Louise, née le 6 août 1860, à Québec, et mariée le 11 janvier 1887, à Saint-Hyacinthe, à Louis-H. Taché, fils de Louis Taché et de Odile Beaudet. Une

fille est née de ce mariage, le 16 mai 1889, et porte le nom d'Alice.

3° Auguste, né le 21 octobre 1863, à Québec. Il a fait ses études classiques au Collège de Sainte-Anne, et a pris ses degrés de docteur en philosophie et en théologie à Rome, où il a demeuré sept ans. Ordonné prêtre le 28 mai 1888, il revint au Canada, après avoir fait un pèlerinage en Terre-Sainte, et fut successivement professeur de théologie au Collège de Sainte-Anne, et vicaire à Kamouraska, à Saint-Roch et à Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il occupe encore ce dernier poste et remplit en même temps les fonctions de chapelain de Bellevue. C'est le troisième prêtre de la famille Taschereau au Canada. Le deuxième a été le cardinal, et le premier, Gabriel-Elzéar, oncle de Son Eminence.

4° Marie-Eugène de Lotbinière, né à Québec, en 1868, décédé la même année.

5° Amélie, née le 12 janvier 1869, à Sainte-Marie de la Beauce, et mariée, à Ottawa, le 26 juin 1889, à Frank Beard, né à Brighton, en Angleterre. Deux enfants: Charles et Marie-Amélie.

6° Arthur, né à Sainte-Marie, en 1870, et décédé la même année.

7° Corinne, née le 5 septembre 1875, à Fraserville, et mariée, à Ottawa, le 11 novembre 1895, à Alphonse-Eugène Panet, lieutenant dans le corps des Ingénieurs Royaux, fils du colonel Charles-Eugène Panet, sous-ministre de la milice, et de feue Marie-Henriette Harwood. Les époux étaient cousins-germains. Ils demeurent

actuellement aux Indes. Deux jumeaux sont nés de ce mariage : Charles-Eugène et Henri de Lotbinière. L'aîné est mort.

III. Adolphe, né le 18 décembre 1837, à Sainte-Marie; marié, en 1867, à Corinne Pacaud, fille de feu Edouard Pacaud. Il était médecin. Il mourut à Arthabaska, sans laisser de lignée, le 29 décembre 1868. Sa femme mourut à Québec, à l'âge de vingt-cinq ans, le 14 septembre 1871.

IV. Tancrède-Auguste, né à Sainte-Marie, le 25 mai 1839 ; décédé le 31 décembre 1846.

V. Arthur, né à Sainte-Marie, le 6 novembre 1840; décédé à Québec, célibataire, le 11 décembre 1871. Le major Taschereau était avocat, aide-de-camp de Son Excellence le Lieutenant-gouverneur, R.-E. Caron, et il était universellement estimé pour sa courtoisie, son affabilité et ses manières de parfait gentilhomme.

VI. Amélie, née à Sainte-Marie, le 11 avril 1842; mariée à Québec, le 9 septembre 1863, à Charles Lindsay, avocat, fils de Errol-Boyd Lindsay et de Marie-Louise Perrault. (1) Elle mourut sans laisser d'enfants, le 9 janvier 1890, à Sainte-Marie, où demeure encore son mari, dans le manoir seigneurial. M. Lindsay a pris pour seconde femme, Marie-Anne-Evangéline Taschereau, fille de Louis-Achille Taschereau et de Marie-Hélène Taschereau. Deux enfants sont nés de ce mariage: Charles-Harold et Marie-Anne-Hélène-Adèle-Georgina.

(1) Celle-ci était la cousine germaine de ma grand'mère Dionne.

M. Lindsay a été longtemps employé dans un des bureaux du gouvernement, et il est aussi, depuis de longues années, le 1er vice-président du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul, au Canada. (1)

VII. Léonce, né à Sainte-Marie, le 29 novembre 1843 ; marié à Québec, en premières noces, le 5 septembre 1865, à Marie-Eugénie Chinic, fille de l'honorable Eugène Chinic, sénateur, et de Marie-Anne Leblond. Elle est décédée, le 17 mai 1887, ne laissant qu'un fils : Joseph-Arthur-Léonce, né le 26 février 1872, et demeurant actuellement à Montréal.

Léonce a épousé, en secondes noces, le 12 septembre 1888, Hélène-Noémi Rinfret, fille de feu Elie Rinfret, régistrateur, et de Marie-Thotis-Eléonore Thibaudeau. Léonce a été pendant de longues années comptable dans le grand établissement de son beau-père, M. Chinic, et actuellement, il fait partie de la raison sociale *Lefaivre et Taschereau.*

L'Hon. JUGE JEAN-THOMAS TASCHEREAU

Avocat.—Juge de la Cour Supérieure.—De la Cour Suprême.—Son premier mariage avec Adèle Dionne.—Son second avec Joséphine Caron.—Ses enfants.

L'histoire de cet homme remarquable est trop connue pour que j'ai besoin de lui consacrer un grand nombre

(1) Louis-Achille Taschereau et sa femme Marie-Hélène Taschereau, étaient cousins-germains, et les petits-enfants de Gabriel-Elzéar Taschereau et de Marie-Louise-Elizabeth Bazin.

de pages dans ces mémoires intimes. Aussi ne donnerai-je que les notes biographiques les plus importantes. Né à Québec, le 12 décembre 1814, il était le fils dn juge Jean-Thomas Taschereau et de Marie Panet, et le frère du Cardinal. Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Québec, il suivit un cours de droit et eut pour patron deux des avocats les plus éminents d'alors : l'honorable Heary Black et M. Andrew Stuart. Admis au barreau en 1836, il alla compléter ses études en Europe, et, à son retour, il exerça sa profession, pendaut vingt ans, avec distinction et succès. Docteur en droit de l'Université Laval, il fut nommé juge de la Cour Supérieure en 1855, de la Cour du Banc de la Reine en 1873, et, deux ans plus tard, le 8 octobre 1875, de la Cour Suprême du Canada. Il donna sa démission en 1878, et jusqu'à sa mort, arrivée le 9 novembre 1893, il ne fit plus que languir, incapable de tout travail, et terrassé par une terrible maladie du cerveau. Il a laissé la réputation d'un juge très instruit et d'une intégrité parfaite.

Il s'était marié deux fois. Sa première femme fut Louise-*Adèle* Dionne, et le mariage ent lieu à Kamouraska, le 1er septembre 1840. Madame Taschereau était, comme toutes ses sœurs du reste. une personne distinguée et instruite ; elle avait une voix magnifique et chantait remarquablement bien. Elle était l'une des héritières de l'esprit un peu caustique de son père, et, comme lui, elle excellait à jouer de bons tours. On comprend qu'avec son éducation et la haute position de son mari, elle occupa un rang distingué dans la meilleure société, et il

faut ajouter qu'elle était également à sa place au milieu des dames les plus charitables de Québec. Elle avait une santé très délicate, et fut une première fois dangereusement malade, en 1848, chez mon père, qui par des soins assidus, put, cette fois, la ramener à la vie. Quelques années après, elle fut attaquée de phtisie pulmonaire, et cette cruelle maladie la conduisit au tombeau. Elle fut inhumée dans l'église des Ursulines, le 15 mars 1861.

Cinq enfants sont nés de ce mariage :

I. Henri, b. 7 octobre 1841. C'est le septième membre de la famille Taschereau, qui soit monté sur le banc des juges, et il n'est pas le moins distingué des sept. Après avoir fait son cours classique et son Droit à Québec, il pratiqua comme avocat, et se fit de suite remarquer par la droiture de son jugement, comme par l'élégance de ses écrits et la correction littéraire de ses discours. En 1862, il se lança dans le journalisme et édita *Les Débats ;* l'année suivante, il était l'un des éditeurs de *La Tribune.* C'était comme un prélude à sa carrière politique qu'il commença en 1863, en se portant candidat libéral dans le comté de Dorchester. Il ne fut pas élu, mais, en 1872, il remporta la victoire et devint le député de Montmagny, à la Chambre des Communes. Il eut encore un plus grand succès en 1875, car aucun adversaire n'osa se présenter contre lui. Juge de la Cour supérieure depuis 1878, il travaille avec l'ordre et l'activité qui sont l'apanage de presque tous les membres de cette noble famille.

La première femme de M. Henri Taschereau a été Marie-Louise-Sévérine Pacaud, fille cadette de Louis-

Edouard Pacaud, avocat, plus tard conseiller législatif, et sœur de madame juge Bonaventure Caron. Le mariage eut lieu à Stanfold, le 22 juin 1864. Enfants de ce mariage :

1° Henriette, née à Québec, le 26 août 1865, et mariée, le 15 octobre 1884, à Fraserville, à Joseph Pope, maintenant sous-secrétaire d'État, à Ottawa. Ils ont eu cinq enfants.

2° Blanche, née à Québec, le 13 février 1867, et mariée, à Montréal, le 6 juin 1894, à J.-A. Carling, de London, Ont., fils de Sir John Carling. Deux enfants.

3° Béatrice, née à Québec, le 6 août 1869, mariée, à Montréal, le 19 février 1892, au lieutenant-colonel Vidal, maintenant commandant de l'école militaire, à Saint-Jean, P. Q. Deux enfants.

4° Henri-Thomas-Eugène, né à Québec, le 31 décembre 1870, agent d'assurance, à Montréal. Non marié.

5° Alfred-Jean, né à Québec, le 25 janvier 1872, mort à Arthabaskaville, dans le mois d'août suivant.

6° Robert, né à Québec, le 4 avril 1874, avocat et licencié en droit, à Montréal ; non marié.

7° Marie-Lucie-Antoinette, née à Québec, le 17 juillet 1875.

8° Marie-Attala-Berthe, née à Fraserville, le 16 avril 1880, et décédée, à Montréal, le 20 février 1894.

9° Marie-Marguerite-Yvonne, née à Fraserville, le 29 janvier 1882.

10° Marie-Eugénie-Jeanne, née à Fraserville, le 31 octobre 1883.

La mère de cette nombreuse famille est morte à Fraserville, le 29 novembre 1883, et elle a été inhumée à Arthabaska. Je chantai le service auquel je m'étais fait un devoir d'assister, comme cousin du juge Taschereau, et aussi comme représentant l'archevêque de Québec.

Le 16 avril 1885, second mariage à Montréal. La nouvelle épouse est dame Carolie Globensky, veuve en premières noces de feu Henri Masson. Pas d'enfants de ce mariage.

II. Marie-Louise-Adèle, b. 28 août 1843, s. à la Beauce, le 12 avril 1844.

III. Louis-Alfred, b. 2 juin 1845, s. à la Beauce, le 6 novembre 1845.

IV. Marie-*Eugénie*, b. 11 août 1846. Elle épousa, à Québec, le 12 janvier 1876, François-Guillaume Des Rivières, fils de Henri Des Rivières et de Angélique Hay. Ce fut l'oncle de la mariée, Mgr Taschereau, qui donna la bénédiction nuptiale. Ils allèrent demeurer dans la résidence princière de la famille Des Rivières, appelée la *Malmaison*, et située dans la paroisse de Notre-Dame de Stanbridge, comté de Missisquoi. M. Des Rivières mourut le 20 février 1893. Sa femme demeure depuis plusieurs années à Québec, où elle peut plus facilement surveiller l'éducation de ses enfants qui fréquentent, les uns le séminaire, les autres le monastère des Ursulines.

Voici le nom de ces enfants :

1° Joseph-Eugène, né le 21 mars 1879.

2° Marie-Louise-Joséphine, née le 20 octobre 1880.

3° Henri-Auguste, né le 22 juillet 1883.

4° Marie-Claire-Berthe, née le 2 janvier 1885.

5° Léon-Victor, né le 20 janvier 1888.

V. Léda, b. 22 février 1848, Elle fut presque. toute sa vie malade et souffrante. Elle mourut à Montréal, le 21 octobre 1891, et fut inhumée, le 24, à Québec.

Le juge Jean-Thomas Taschereau se remaria, le 23 juin 1862, à demoiselle Marie-Joséphine Caron, fille de S. E. le lieutenant-gouverneur C. E. Caron. Cette seconde union fut aussi heureuse que la première, et sept enfants en sont sortis, dont pas un seul n'est mort en bas âge. Edouard, l'aîné—dont j'ai déjà parlé—avait épousé Amélie Dionne. Les autres sont : Antoine, avocat, époux de Léonie Letellier, fille de l'honorable Luc Letellier de St-Just ; Alexandre, avocat, époux d'Adine Dionne, fille de l'honorable Elizée Dionne ; Edmond, notaire, époux d'Eva Dufresne, fille du docteur Dufresne de Ste-Geneviève de Batiscan ; Joséphine, mariée à Eberhard Hecker ; Hélène mariée à William Baillairgé, et Caroline épouse du docteur Patrick Coote.

LUCE-OLYMPE DIONNE

SŒUR SAINT-AMABLE À L'HÔPITAL-GÉNÉRAL

Luce-Olympe était née à Kamouraska ; b. le 20 mars 1822. Parrain, Narcisse Perrault, oncle de l'enfant ; marraine, Marie-Josephte Dionne, tante, épouse de Bénoni

Voisine. Sa courte mais édifiante histoire est racontée dans *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, et je ne puis mieux faire que de citer cet ouvrage.

" Au sortir du pensionnat de nos mères ursulines où elle avait reçu une éducation soignée, mademoiselle Dionne eût pu, comme ses sœurs, prétendre aux alliances les plus avantageuses selon le monde. Mais prévenue de la grâce, elle se sentait dès lors attirée vers la vocation d'hospitalière ; et, au lieu de chercher les fêtes et les plaisirs, comme cela n'est que trop ordinaire aux jeunes personnes favorisées, comme elle l'était, des dons de la fortune, elle mit son bonheur à visiter les pauvres de sa localité. En s'exerçant de cette sorte aux œuvres de miséricorde, elle attirait dans son âme de nouvelles grâces, et se disposait comme de loin aux fonctions d'une sœur hospitalière. Une famille tendrement aimée cherchait d'une part à la retenir, tandis que, de l'autre, une santé toujours chancelante semblait opposer à son projet un obstacle invincible. Notre communauté, voyant dans la pieuse aspirante beaucoup de force d'âme, une vraie humilité, et un grand désir de se consacrer à Dieu dans notre institut, eut égard à ses sollicitations réitérées, et l'admit aux épreuves du noviciat, le 2 février 1846. Tandis qu'elle eût encore la libre disposition de ses biens, elle en profita, avec la permission de sa famille, pour favoriser l'éducation de quelques élèves de notre pensionnat ; elle s'intéressa surtout avec zèle et affection au sort

d'une jeune orpheline à laquelle elle procura plusieurs avantages.

" La mère Saint-Amable n'a vécu que peu de temps parmi nous ; mais elle a eu le soin de mettre à profit tous les moments de sa courte carrière. Sa foi vive faisait qu'elle se portait à tous ses devoirs avec ferveur et une exacte régularité. Elle fit paraître une patience inaltérable dans des douleurs de goutte très aigües qui, pendant deux ans, ne lui donnèrent pas de relâche. Une maladie de poitrine, en aggravant ses maux, mit aussi le comble à son mérite.

" Ses derniers moments furent bien consolants. A une compagne, qui lui disait, en lui confiant ses messages pour l'autre monde : " Ma sœur, *si vous allez au ciel*, demandez pour moi telle grâce," elle répondit avec vivacité : " *Si*. . . *si*. . ., il n'y a pas de *si* :—j'y vais."

" C'est le 27 février 1854, dans la trente-deuxième année de son âge et la septième depuis son entrée en religion, que cette fidèle épouse de Jésus a été appelée à se joindre au chœur des vierges bienheureures. Elle n'avait pas vécu assez longtemps pour voir, à son exemple, une de ses nièces se consacrer à Dieu dans notre monastère, —notre chère sœur Marie-Catherine-Eugénie Casgrain de Saint-Bernard."

PASCAL-AMABLE DIONNE

Ses études à Saint-Augustin, à Sainte-Anne et à Worcester.—Son journal de voyage.—Son caractère.—Son mariage avec Wilhelmine Boisseau.—Seigneur de Saint-Roch.—*La Tauride* —Ses enfants.

Pascal-Amable Dionne était né à Kamouraska, le 30 avril 1827, d'Amable Dionne et de Catherime Perrault. A l'âge de huit ans, il alla étudier à l'école de M. Gale, à Saint-Augustin, avec son frére Elisée et plusieurs jeunes gens des meilleures familles de la Rivière-Ouelle. Il y passa deux ans sans retourner à la maison paternelle. Les vacances n'étaient pas de mode à cette époque ! Après avoir fait ensemble leur cours classique au Collège de Sainte-Anne, de 1838 à 1846, les deux frères furent envoyés au collège des Jésuites de Worcester, dans le diocèse de Baltimore, pour y compléter leurs études, et surtout pour se perfectionner dans la connaissance de l'anglais. On voit que leur père n'avait rien épargné pour leur faire donner une éducation de première classe. Il en connaissait lui-même l'importance plus que tout autre, ayant été obligé d'acquérir par lui-même, à force de travail et d'énergie, l'instruction qu'il n'avait pas eu l'avantage de recevoir.

Son fils Amable a laissé à sa famille un précieux souvenir, c'est *le journal de son voyage et de son séjour aux Etats-Unis.* Malheureusement, la première partie seule subsiste, l'autre a disparu, je ne sais pourquoi et comment. M. Dionne père, accompagnait ses deux fils, et il avait aussi avec lui, sa fille Georgina et son gendre M. Chapais,

lesquels faisaient leur voyage de noces. Le départ eut lieu, le 6 de septembre. On prit le *Lady Colborn*, à la Rivière-du-Loup, et après avoir passé quelques jours à Québec, les voyageurs s'embarquèrent sur un autre bâteau pour se rendre à Montréal.

Là, promenade par toute la ville, grand dîner chez le Dr Beaubien, visite à Mgr Bourget et à M. Desbarats, qui leur exhibe les presses à vapeur de son imprimerie, et les reçoit ensuite à sa maison, " charmante villa, située sur le penchant d'une colline, d'où l'on aperçoit le beau Saint-Laurent." M. Jean-Thomas Taschereau s'était joint, à Québec, à la petite caravane ; à Montréal, M. Desbarats et son fils, Georges, vinrent encore la grossir. Rendus à Saint-Jean, sur le lac Champlain, M. Chapais et sa femme s'en allèrent d'un autre côté, pendant que tous les autres continuaient le voyage jusqu'à Worcester. Le jeune chroniqueur raconte d'une manière fort aimable tous les petits incidents qui se présentent, il décrit toutes les villes et les villages, salue les champs de bataille qu'il traverse ou qu'il aperçoit de loin, raconte les discussions qu'il soutient contre M. Desbarats, lequel n'aimait pas assez Napoléon, et exerce sa verve poétique à chaque beau paysage qu'il rencontre, ou à chaque souvenir historique que la route lui rappelle. Citons quelques lignes prises ici et là : " Le matin, laissant à droite le lac Georges, nous entrâmes dans une petite rivière, et là, dans un coin, se trouvait Whitehall, petite ville de l'Etat de New-York. Là, en prenant le *steamboat*, je faillis devenir prisonnier d'une vingtaine de cochers, qui m'en-

tourèrent en criant comme des diables. En vain, je m'efforçai de disperser ces mécréants, il n'en criaient que plus fort. Horace, je crois, y eut perdu son latin, et toutes les sorcières leur magie : " *Sudor ad imos manabat talos.*"

" Je parvins enfin à rejoindre mes compagnons de route, non sans être poursuivi par une troupe de ces furibonds, qui couraient après leurs cartes dont je croyais qu'ils m'avaient fait présent. Nous prîmes un très bon déjeuner à Clinton House, et nous repartîmes tout de suite en bateau sur le canal Champlain qui unit le lac à la rivière Hudson. La terre était couverte de vapeur et même nous eûmes d'abord un peu de pluie, mais bientôt le soleil reparut, dorant de ses rayons, de vastes champs de maïs et découvrant les verts sommets des montagnes du Vermont, qu'on apercevait dans le lointain. Mais je fus tiré soudain de cette contemplation par des cris répétés : *Bridge ! Bridge !* Je regardai autour de moi, et je vis tous les fronts s'incliner, tous les genoux fléchir ; jusqu'à papa qui s'en mêlait ! Toutes les croupes étaient en l'air, on eût dit des Turcs devant une mosquée. Je m'empressai d'imiter leur piété, car nous avions affaire à un dieu malin qui en voulait surtout aux longues jambes : Moloch en voulait aux enfants, mais Bridge en veut aux grandes personnes. Nous débarquâmes à un petit village, après plusieurs cérémonies de cette sorte, et nous prîmes la diligence qui devait nous conduire à Saratoga.... En passant (à Saratoga), papa me montra le bois d'érables où

souvent il s'était promené avec Adèle (1), lors de son premier voyage en ce pays. Nous passâmes à Stillwater, champ de bataille célèbre où l'armée anglaise de Burgoyne rendit les armes au général Gates, commandant des forces américaines.... Vers le soir, nous entrions dens Troy, ville florissante, traversée par l'Hudson, dont les deux rives communiquent par un pont long de six cents pieds.... A sept heures, nous voguions sur l'Hudson par une soirée magnifique, telle qu'en décrivait le conteur de René et le chantre d'Attala. Seulement le canot du Mohawk ou de l'Onontagué ne sillonnait plus ses flots d'azur, où venaient se refléter encore mille astres à la clarté tremblottante ; la fumée de la cabane ne s'apercevait plus à travers les feuilles de la forêt ; et aux gémissements des vieux chênes secoués par l'aquilon avait succédé le bruit régulier des chars que l'on voyait comme des boules de feu fuyant sur la rive avec la rapidité de l'éclair."

Le 14 septembre, les voyageurs passèrent le dimanche à Albany et, le lendemain, ils se rendirent à Boston. Le jour suivant, ils étaient à Worcester, le but de leur voyage, et le papa ne fut pas lent à faire entrer au collège de Sainte-Croix, tenu par les PP. Jésuites, ses deux fils, Amable et Elisée, et son petit-fils et protégé, Georges Desbarats. " M. Moore, l'économe, vint nous recevoir, et ce ne fut pas sans peine que je me séparai de MM. Des-

(1) Madame Jean-Ths Taschereau.

barats et Taschereau, qui étaient venus nous conduire. (1) On nous présenta à un grand écolier et avec lui nous visitâmes les environs. Jamais je ne me suis autant ennuyé que ce jour-là, qui me parut long comme un siècle, et surtout je me repentis fort de n'avoir pas mis quelque part mes oreilles en pension. Le soir, je me couchai avec un grand mal de tête, mais le jour suivant, je me réveillai en parfaite santé. Pendant longtemps, mes seules récréations furent la musique et le dessin. Souvent, dans une chambre solitaire, je demandais à mon violon les refrains de la patrie et je rêvais à mon beau Saint-Laurent si limpide et si majestueux. Quelquefois, le soir, en revenant de la ville où j'étais allé me promener avec quelques autres canadiens, j'aimais à regarder le soleil qui disparaissait derrière les montagnes de mon pays, laissant la route éclatante de pourpre et de rose. C'est qu'autrefois joyeux et sans souci, je me plaisais à errer seul dans un bois solitaire, au pied d'une haute montagne et sur les bords du grand fleuve. Et là, je ne saurais rendre ce que j'éprouvais, lorsqu'un doux zéphir soulevait mes cheveux, que les derniers rayons du soleil se perdaient dans les branches épaisses des sapins où se réflétaient les flots d'azur qui baignaient la colline . . ."

" Quelquefois, redevenu poëte, comme à l'ombre de mon bocage, je me promenais le soir sur une longue terrace, puis je saluais la nuit qui s'avançait majestueuse, le front couronné de mille étoiles . . . . . . "

(1) Le père Amable Dionne, avait déjà fait ses adieux à ses enfants et il était resté indisposé à l'hôtel.

Il serait très intéressant de connaître les impressions du jeune Amable Dionne sur le collège lui-même, son jugement sur les hommes et les choses, les professeurs et leur enseignement, les élèves, leur caractère et leurs manières d'agir. Malheureusement, c'est précisément la partie du journal qui a été enlevée, peut-être à cause de la critique un peu sévère que n'avait pas manqué de faire dans ces pages intimes le spirituel et caustique écrivain. Les quelques lignes que je viens de citer le font assez bien connaître, je crois. Il était naturellement poëte et rêveur, avec toute l'exhubérance de l'écolier de vingt ans, qui sort du collège, la tête remplie de tous les souvenirs classiques. Mélancolique, musicien, dessinateur, il avait une nature d'artiste et il ne lui manqua que l'occasion et les circonstances pour faire briller les talents remarquables dont il était doué. Avec cela, gai luron s'il en fût jamais, aimant à rire, habile à saisir les défauts et les ridicules des personnes et le côté comique des événements et des choses.

Tel il était alors, tel il fut toute sa vie, car il n'eut jamais d'occupations assez sérieuses pour modifier ses idées ou ses habitudes, et, si je puis m'exprimer ainsi, pour faire vieillir un peu son tempérament.

Toujours inséparables, Amable et Elisée sortirent ensemble, après deux ans, du collège de Worcester, et allèrent étudier le Droit chez M. Jean-Thomas Taschereau, qui leur donnait aussi le vivre et le couvert. Inutile de dire que son riche beau-père le payait largement pour le tout. Reçus avocats, en 1850, ils pratiquèrent, en

société avec leur patron : Amable, durant un an, et Elisée, six mois seulement. Ils n'avaient de goût ni l'un ni l'autre pour les luttes et les chicanes du barreau.

Amable épousa, à Saint-Thomas, le 14 octobre 1851, Louise-Catherine-Wilhelmine Boisseau, (1) fille de Gaspard Boisseau et de Louise Wilson. Elle était d'une rare beauté, grande, beau teint, des yeux doux et expressifs, une riche et abondante chevelure noire, un air de grande dignité uni à une expression d'amabilité et de bonté qui rayonnait de toute sa personne.

Ajoutons que mademoiselle Boisseau avait reçu une excellente instruction au monastère des Ursulines, et qu'elle y avait contracté, ainsi que dans sa famille, des habitudes de travail et de piété qui la suivirent jusqu'au tombeau.

Les nouveaux époux séjournèrent un an dans la maison de M. Jean-Thomas Taschereau, et descendirent ensuite, en novembre 1852, à Sainte-Anne de la Pocatière, où ils passèrent l'hiver au manoir de madame Dionne qui, comme on l'a vu, venait de perdre son mari.

L'année suivante, Amable alla prendre possession de son manoir de Saint-Roch, vrai château dont le plan avait été fait par l'architecte Baillairgé. Son père lui avait légué la seigneurie des Aulnaies qu'il avait achetée lui-même de la famille Juchereau-Duchesnay.

Cette seigneurie avait été accordée en premier lieu, le

(1) Elle était la sœur de M. Roch Boisseau, de Québec, de madame Auguste Dupuis, de Saint-Roch-des-Aulnaies, et de feu madame N. S. Hardy, de Québec.

1er avril 1656, à Nicolas Juchereau de St-Denis, dont la fille Marie-Anne épousa M. de La Combe Pocatière, capitaine du régiment de Carignan, et qui a laissé son nom à Sainte-Anne de la Pocatière. Le manoir de Saint-Roch des Aulnais est admirablement situé à l'écart, sur une éminence, et le nouveau seigneur en fit comme un paradis terrestre. Il y planta à grands frais des arbres de toutes sortes, en particulier des arbres fruitiers dont il entendait à merveille la culture.

Une petite rivière formant cascade à cent pieds du château, fut mise à contribution. Elle faisait bien déjà tourner le moulin situé entre contre-bas : c'était là l'utile ; mais le seigneur Dionne cherchait toujours l'agréable. Une faible partie du courant fut détournée et vint s'étendre en nappe limpide dans le vaste bassin creusé pour elle au milieu du jardin. L'utile—je veux dire le moulin—était aussi la propriété de M. Dionne. Pendant longtemps, il avait été confié, ainsi que le *domaine*, à la charge de M. Etienne Etchenback, époux de Geneviève Perrault.

Jeune, riche, intelligent et instruit, marié à une femme accomplie et sachant faire les honneurs de son manoir, devenu le père de charmants enfants qui embellissaient et vivifiaient cette demeure déjà si belle, il semble qu'il n'aurait rien manqué au bonheur du seigneur des Aulnaies, si... le vrai bonheur pouvait se trouver sur la terre. Mais il aurait fallu à sa vie un but à atteindre, une mission à remplir, assez grande pour réclamer les services de toute son activité et de tous ses talents.

N'ayant pas assez à faire, il ne fit pas assez, il s'ennuyait comme autrefois au collège de Worcester, et ses amis de prédilection n'avaient pas à lui offrir des distractions assez sérieuses et des amusements assez relevés.

M. Dionne n'avait pas la haute taille de son père ; mais il avait une constitution nerveuse et solide, en dépit d'une apparence frêle et d'une figure ordinairement pâle. J'ai connu peu d'hommes aussi spirituels que lui. Comme il nous amusait par ses souvenirs, ses anecdotes et ses plaisanteries fines et de bon aloi ! Aux fêtes de sa mère, que j'ai déjà décrites, il se montrait homme de cœur et enfant affectueux, convive joyeux, plus jeune que nous tous. C'était toujours d'une voix émue, interprète d'une émotion réelle, qu'il faisait à cette femme si vénérable et si bonne les souhaits de la nombreuse famille dont il était le chef.

La dernière fois qu'il présida le banquet annuel, son discours fut une pièce de poësie. qui fut chantée en chœur sur l'air. " *Si j'étais grande dame*," et qui est remplie des plus beaux sentiments de religion et d'amour filial. Je ne cite que le dernier couplet :

Seigneur, retarde l'heure
Au cadran de ses ans,
Et qu'en cette demeure
Où l'aiment ses enfants,
Où l'aime l'indigence
Qu'elle vit et nourrit,
Elle trouve l'absence,
De chagrin, de souci !

Au milieu de Sainte-Anne
Qu'elle vive longtemps !
Le pauvre lui réclame
Encore bien des instants.

M. Dionne composa bien d'autres poësies légères, mais il n'y attachait aucune importance, ne se donnait pas la peine de les retoucher et surtout ne songeait pas à les publier. Une fois, cependant, il se laissa tenter, et *La Tauride* apparut dans le *Foyer Canadien.* C'est un petit poëme comique qui fut composé à l'occasion d'un procès qui venait d'avoir lieu à Saint-Roch des Aulnaies, devant la cour des commissaires, dont M. Dionne lui-même, était le président. Cette pièce signée, *P.-A. Dionne et Arthur Cassegrain*, contient deux cents vers parmi lesquels il en est qui ne manquent certainement pas de mérite. Voici le portrait du juge.

Trois magistrats siègeaient aux assises du jour :
Un avocat, (1) l'un deux, de joyeuse mémoire,
Qui jamais aux amis refusa le pourboire,
Bon vivant, s'il en fût, prenait son sérieux
Pour présider la Cour et juger de son mieux.
C'était, veuillez m'en croire, un fort bon Commissaire,
Bien que d'abord son titre annonce le contraire ;
Ce qu'il savait des lois, je n'ose préciser ;
Sans cela, paraît-il, l'on pouvait bien juger.

Les derniers vers du poëme ne sont pas heureux, car ils sentent la grosse bière.

(1) M. Dionne.

> Si les lecteurs ne sont pas contents,

écrivent les auteurs,

> Qu'ils prennent comme nous de ce bon Maccallomme (1)
> Venu directement du brasseur qu'il dénomme.

Il faut avouer que ce breuvage, tout excellent qu'il puisse être, n'est guère fait pour les poètes, et ne saurait ni les inspirer, ni figurer avec avantage dans leurs poésies. L'auteur principal, surtout le seigneur des Aulnaies, aurait dû, il semble, offrir, comme il savait si bien le faire, du champagne à ses lecteurs, au lieu de la prosaïque et pesante liqueur, appelée *Maccallomme* pour les besoins urgents de la rime.

M. Dionne n'eut pas une carrière bien longue, car il mourut à quarante-trois ans. Attaqué de phtisie, il mena pendant plusieurs mois, la vie pénible et languissante de tous ceux qui souffrent de cette maladie. Soigné avec la tendresse intelligente de son épouse et de ses bien-aimées enfants, protégé et soutenu par les prières incessantes de sa pieuse mère, il put dire adieu sans trop de regrets aux biens périssables de ce monde, et se préparer, par la réception des sacrements de l'Eglise, à la jouissance des biens impérissables de l'autre vie. Son décès arriva le 16 septembre 1870, et ses restes furent inhumés dans les caveaux de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Madame Dionne mourut presque subitement, le 6 mai

(1) Bière de McCallum, brasseur de Québec.

1880, à l'âge de quarante-huit ans, et fut inhumée aux côtés de son mari. Le manoir seigneurial appartient maintenant à M. Alfred Deschênes, député de l'Islet.

ENFANTS DE M. PASCAL-AMABLE DIONNE, SEIGNEUR DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

I. Marie-Louise-Henriette-Helmina, née à Québec, b. 29 juillet 1852. Parrain : M. Jean-Thomas Taschereau; marraine : Louise Pothier, troisième femme de M. Georges Desbarats.

Helmina se maria, à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 8 août 1876, au docteur Jean-Baptiste Blouin, de Saint-Jean, I. O., fils de Benjamin Blouin et de Marie-Henriette-Philomène Pepin dit Lachance. Enfants nés de ce mariage :

1° Marie-Joseph-Etienne des Essors, né le 3 août 1877, et mort le 8 du même mois.

2° Joseph-Benjamin-Elzébert-*Henri*, né le 11 février 1879.

3° Louis-Joseph-*Arthur*, né le 14 février 1880.

4° François-Joseph-Jean-Charles, né le 16 septembre 1881, à Saint-Jean, I. O., et mort à Montmagny, le 4 août 1882. Ces quatre enfants sont nés à Saint-Jean, I. O. Tous les suivants sont nés à Montmagny, où M. le docteur Blouin alla se fixer, après avoir quitté Saint-Jean.

5° Marie-Louise-Amaryllis-Wilhelmine, née le 23 janvier 1883, et décédée le 22 août de la même année.

6° Marie-Henriette-Edmée-Wilhelmine, née le 29 avril 1886.

7° Marie-Louise-Adine, née le 29 décembre 1891.

8° Joseph-Amédée-Auguste, né le 19 février 1893.

Madame Blouin, Helmina Dionne, est morte le 25 octobre 1893, et elle a été inhumée à Montmagny.

Comme sa mère, elle était d'une beauté remarquable, un vrai type d'Andalouse. Elle était aussi bonne que belle, et elle mourut comme une vraie sainte. Je chantai son service et j'avais aussi chanté celui de son excellente mère.

II. Catherine-Albertine-*Edmée*, née le 25 février 1854. Elle épousa, à Saint-Roch, le 17 juin 1879, Charles-J.-Burroughs, de Québec, fils de J.-H.-R. Burroughs, protonotaire, et de Léda Larue.

Les nouveaux époux étaient parents au quatrième degré de consanguinité par les Perrault. Deux enfants sont nés de ce mariage :

1° John-Amable, né le 3 septembre 1881, et 2° Charles-Eugène, né le 22 janvier 1883.

III. Marie-Elise-Ernestine, née le 20 juin 1855. Le 25 janvier 1882, dans l'église des Sœurs de la Charité de Québec, elle devint l'épouse du docteur Alexis-Napoléon-Desrosiers dit Lafrenière, fils de Alexis Desrosiers dit Lafrenière, rentier, et de Marguerite L'Epicier, de Saint-Félix de Valois.

M. et madame Desrosiers demeurent à Clarence Creek, Ontario. Onze enfants jusqu'à ce jour (1898) :

1° Ernest, né le 26 octobre 1882. 2° Arthur, né le 9 mars 1884. 3° Dionne, né le 29 juillet 1885. 4° Albert, né le 12 novembre 1886, mort le 14 mai 1887. 5° Auguste, né le 23 mai 1888, mort le 28 août suivant. 6° Wilhelmine, née le 16 septembre 1889. 7° Alice, née le 19 mai 1891. 8° Raoul, né le 15 janvier 1893. 9° Helmina, née le 23 avril 1894. 10° Léonie, née le 10 novembre 1895. 11° Henri, né le 27 juin 1897, mort le 29 août suivant.

IV. Marie-Clara-Estelle, née le 5 septembre 1856, et décédée le 8 février 1858.

V. Marie-*Léonie*, née le 20 octobre 1857. Elle demeure avec sa sœur, madame Burroughs.

VI. Marie-Aglaée-Esther, née le 13 juin 1859, et décédée le 7 janvier 1860.

L'HONORABLE ELISÉE DIONNE

Avocat.— Son mariage avec Clara Têtu. — Au manoir de Sainte-Anne. — Portrait de M. Dionne. — Conseiller Législatif.— Ministre. — Madame Dionne. — Ses enfants.

Dans la courte notice que j'ai consacrée à M. Pascal-Amable Dionne, j'ai déjà parlé de son frère Elisée, plus jeune que lui d'un an seulement, de leurs études à Saint-Augustin, du collège de Sainte-Anne et à Worcester, et

du cours de Droit qu'ils suivirent ensemble chez leur beau-frère, M. Jean-Thomas Taschereau, de Québec.

Reçu avocat en 1851, Elisée ne pratiqua que six mois en société avec son patron, et l'année suivante, après la mort de son père, il alla demeurer avec sa mère au manoir seigneurial de Sainte-Anne. Ce fut dans une ses promenades à la Rivière-Ouelle, et sur l'invitation de sa sœur, madame Dr L. Têtu, qu'il eut la bonne fortune de rencontrer pour la première fois celle qui devait être la compagne si aimée et si dévouée de sa vie. Si, à cette époque, les voyages étaient longs et difficiles, si les affaires allaient lentement, par contre les unions matrimoniales se décidaient bien vite, comme on a dû le remarquer déjà dans ces mémoires de famille ; elles n'en étaient que plus heureuses et plus solides. Ce fut le 10 novembre 1852, que monseigneur Prince bénit, à Saint-Hyacinthe, le mariage de M. Elisée Dionne et de demoiselle Clara Têtu, fille de feu François Têtu et de Cécile Chabot. Les nouveaux époux demeurèrent deux ans au manoir de la Pocatière, et ils allèrent ensuite se fixer, à un demi mille plus loin, dans une maison agréablement adossée à la montagne, environnée d'arbres et entourée de jardins. C'est là qu'ils vécurent de la bonne vie de famille, et qu'ils élevèrent leurs nombreux et intelligents enfants, dont pas un ne mourut en bas âge.

Les six garçons firent leurs études au collège, à une petite distance de la maison paternelle, les deux filles étudièrent au couvent de Sillery. Inutile de dire que la

meilleure société des environs se rencontrait chez M. Elisée Dionne et que l'hospitalité la plus large y régnait comme à l'ancien manoir.

J'en puis parler par expérience, et je serais bien ingrat, si j'oubliais toutes les bontés de mon oncle et de ma tante pour moi, et cela durant toute ma vie de collège Car si nous allions sonvent chez la grand'maman, nous nous gardions bien d'oublier la maison voisine, que nous envahissions littéralement bien des fois l'année ; et nous étions reçus, quelque nombreux que nous fussions, toujours avec le même gracieux accueil, toujours avec la même cordialité généreuse. On me croira sans peine, si j'ose dire que le dîner était généralement passable et que nous savions être à la hauteur de la position. J'en appelle en particulier à mes cousins Edmond Casgrain et Charles Chapais, et à M. Linière Taschereau—pendant quelque temps, notre cousin de circonstance, et qui n'ayant que l'apparence de la parenté, n'en donnait que de plus grands coups de fourchette.—Oh ! les belles et joyeuses réunions ! Oh ! qu'il faisait bon d'avoir des parents aussi aimables ! Ils paraissaient s'amuser autant que nous. Il est vrai de dire que la tante, s'étant mariée à dix-sept ans, n'était guère plus âgée que ses neveux.

M. Elisée Dionne était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne ; plus grand que son frère, sa constitution n'était pas plus robuste. Il mangeait peu et il était d'une sobriété exemplaire. Les rhumatismes n'en vinrent pas moins l'assaillir et le faire terriblement souffrir, durant les dernières années de sa vie. Sans avoir l'esprit

prime-sautier d'Amable, il avait beaucoup d'intelligence et s'il ne brillait pas autant que son frère, ses qualités étaient plus solides, sa conversation plus instructive et plus utile. Ajoutons qu'il était, lui aussi, un observateur fin et subtil, et qu'il savait prendre à merveille le ton de la bonne plaisanterie. Au reste, les lignes suivantes écrites, je crois, par l'honorable Thomas Chapais, en disant le rôle qu'il a joué et la carrière qu'il a si bien remplie, achèveront ce portrait que je n'ai fait qu'ébaucher.

" M. Dionne siégeait depuis 1867 au Conseil Législatif. C'était donc l'un de nos vétérans politiques....

" Admis au barreau en 1851, il n'a presque pas pratiqué la profession légale, et s'est consacré à l'exploitation de ses vastes et magnifiques propriétés.

" L'honorable M. Dionne était un agronome remarquable, et réalisait l'idéal du vrai gentilhomme de la campagne, qui comprend la noblesse de sa mission et dont il y a de si beaux modèles en Angleterre et en France. Il a beaucoup travaillé pour la cause du progrès agricole. Membre du Conseil d'Agriculture, on le voyait toujours au premier rang, quand il s'agissait d'améliorer la condition de notre agriculture canadienne.

" Le regretté défunt s'occupait de politique par conviction et par tradition. Il avait été Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics dans le cabinet Mousseau, de 1882 à 1884, et s'était montré administrateur actif et consciencieux.

" L'honorable M. Dionne était un homme d'une instruction variée, et d'un commerce facile, surtout dans

l'intimité. Doué d'un sentiment délicat de l'honneur, chrétien sincère, généreux, intelligent, désintéressé, intègre et fidèle à ses convictions, il était le type du gentilhomme canadien de la vieille école. Sous des dehors réservés et parfois sévères, il cachait le caractère le plus aimable, l'âme la plus sensible à l'amitié et aux saintes affections du foyer domestique...."

Unies par les liens d'une double parenté—Dionne-Têtu—nos deux familles l'étaient plus encore par les liens d'une amitié sincère, et même dans le feu des luttes politiques, les divergences d'opinion ne vinrent jamais affaiblir, même pour un instant, la cordialité et la facilité de nos relations intimes. Ajoutons que mon père fut toujours le médecin comme l'oncle de prédilection de madame Dionne. Cette excellente femme, qui est en même temps ma tante et ma cousine, mériterait de ma part une page de justes éloges, mais Dieu merci, elle est encore pleine de vie et de santé, et elle m'en voudrait peut-être si j'insistais davantage.

Après le départ de sa mère pour l'Islet, en 1873, M. Elisée Dionne prit possession du manoir seigneurial, qu'il habita jusqu'à sa mort et qui est encore la propriété de sa famille. C'est là qu'entouré des soins les plus empressés et des consolations suprêmes de la religion, il a rendu le dernier soupir, le 22 août 1892. Il était exactement âgé de soixante et quatre ans. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu dans l'église de Sainte-Anne, au milieu d'un immense concours de fidèles, parmi les-

quels on remarquait un grand nombre de prêtres et de laïques les plus distingués.

Comme je l'ai dit, les enfants ont été au nombre de huit :

I. Ernest, b. 8 septembre 1853. Parrain, D.-H. Têtu, ptre, curé de Saint-Roch ; marraine, madame Amable Dionne, la grand'mère de l'enfant. Ernest, après sa sortie du collège, a été successivement commis, agent d'assurances et employé du gouvernement fédéral, à Ottawa, et c'est ce dernier poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Mariage, à Québec, le 15 août 1877, avec Marie Huot, fille de Charles Huot et d'Aurélie Drolet.

Enfants : 1° Emile-Elizée, b. 15 août 1878. Employé comme sténographe dans un bureau d'avocat.

2° Joseph-Georges-Ernest, b. 9 mars 1880. Commis.

3° Charles-Adolphe-Emile, b. 4 janvier 1882.

4° Henri-Alfred, b. sept. 1883, décès, 6 mars 1885.

5° Louis-Oscar, b. 29 août 1884 ; décès, 7 septembre suivant.

6° Joseph-Gustave-Albert, b. octobre 1895.

II. Gustave, b. 23 septembre 1854. Parrain : le docteur L. Têtu, marraine, la tante Voisine.

Il mourut le 25 octobre 1884. Je cite quelques pages d'une notice nécrologique qui fait connaître sa courte mais brillante carrière.

" Je m'en irai bientôt au milieu de la fête..........

....

" Il n'avait que trente ans ! Après un cours d'études

brillantes au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et à l'Université Laval—deux institutions dont il fut, pour chacune, une des gloires—il avait, dans la carrière légale, fixé à Québec son champ de combat. Le chemin de la vie n'était pas battu pour lui ; les obstacles et les difficultés étaient là à vaincre, et l'avenir se dressait devant lui, comme une forteresse à conquérir au prix des armes. Sans hésiter, il s'est engagé dans la route, et, appuyé sur ses talents et un courage inflexible, il a lutté héroïquement sans jamais faiblir. Jamais on ne le vit s'écarter de la route qu'il s'était tracée. Jamais on ne vit se démentir en lui cet esprit de travail et cette persévérance, qui furent ses armes les plus fortes dans la lutte. Tandis que la jeunesse frivole riait et s'abreuvait de plaisirs, lui, toujours à son poste, comme un vaillant soldat au jour de la bataille, continuait sa lutte et préparait sûrement son triomphe. Aussi, déjà le but était atteint. L'heure de la victoire avait sonné pour lui, et il était rendu à ce moment de la vie, où il est donné à l'homme de cœur qui jette un regard sur ce qu'il a fait, de voir en arrière de lui sur la route, les difficultés vaincues, les obstacles brisés ; de sentir que la lutte achève et que l'avenir est gagné.

" Mais là était le terme marqué à sa carrière. La Providence s'était réservé de poser, Elle-même, sur son noble front la palme du triomphe : Elle voulait couronner sa victoire en la scellant d'immortalité.

" Hélas ! maintenant qu'il ne reste plus de lui que la douce réminiscence, comme nous aimons à nous le rap-

peler tel que son cher souvenir nous le présente partout où nous l'avons vu !—Cœur droit, généreux, dévoué, qui ne fit jamais défaut à aucune ami ; jugement sûr et sain ; esprit extrêmement lucide et réfléchi ; âme douce, tranquille, rêveuse. Rêveuse ! oh ! oui : c'était-là même un trait distinctif de ce caractère, une disposition qui se trahissait à son insu. Il aimait à se recueillir, afin de céder plus librement à l'élan de son âme rêveuse. Alors sur cette figure pensive, dans ce regard rêveur, on pouvait lire que l'esprit travaillait, que l'imagination errait, que la pensée avait franchi les limites du monde extérieur ; mais à quoi rêvait-il ? que pouvait-il se présenter pour son âme dans ce monde idéal et mystérieux où flottait son errante pensée ? Est-il donc vrai qu'il y aurait chez ceux destinés à mourir jeunes, de ces manifestations étranges, de ces pressentiments mystérieux qui ne trompent presque jamais ?

" Atteint du mal dont il ne devait pas se relever, il eut le temps et la douce consolation de se réfugier au sein de sa famille. C'est là, à ce foyer béni que la joie et la gaieté avaient toujours abrité de leur aile, à ce séjour de son enfance, qu'il revenait pour une dernière fois ! Et là, sur son chevet, pauvre malade, son œil languissant, errait encore parfois sur le ciel limpide d'automne, sur cette nature majestueuse et flétrie, qui semblait elle aussi décliner vers la tombe. Il aimait à contempler encore, dans une dernière rêverie, les champs, les bois, les côteaux, se dépouillant de leurs splendeurs fanées ; il aimait à saisir encore quelques reflets du pâle soleil d'au-

tomme sur le feuillage jauni.... " Que c'est beau," dit-il, un jour, en contemplant ce spectacle, comme si, par ce cri d'admiration, son âme se fut reconnue elle-même dans cette nature qui se dépouillait pour renaître plus belle ! "

Pendant sa maladie, il fut ce qu'il avait été pendant toute sa vie, calme et courageux, et il mourut dans les plus beaux sentiments de foi et de résignation. Je chantai son service, comme je rendis plus tard ce dernier devoir à son vénérable père.

III. Emile, b. 9 octobre 1855. M. et Mme Amable Dionne, parrain et marraine. Après avoir terminé ses études au Collège de Sainte-Anne et suivi pendant quelque temps les cours de la faculté des Arts, à l'Université Laval, il retourna à son *Alma Mater*, et il y a toujours demeuré depuis. Ordonné prêtre, le 5 octobre 1879, le jeune abbé a été professeur de musique, et il a enseigné successivement, dans plusieurs classes du cours anglais et du cours latin. Depuis plusieurs années, il est membre de la Corporation du Collège. Aux grandes solennités, c'est lui qui tient l'orgue, et soit qu'il exécute un morceau, soit qu'il accompagne, il fait preuve d'un rare talent et d'un goût exquis. Au reste, quoiqu'il soit, je le crois du moins, le meilleur musicien de la famille, ses frères et sœurs le sont tous à différents degrés.

IV. Adolphe, b. 31 mars 1860. M. le shérif Ovide Martineau et madame Charles Têtu furent parrain et marraine. Adolphe a fait son Droit à l'Université Laval, et il a son bureau d'avocat à Québec. Il s'est

marié, à Montréal, le 12 septembre 1888, à Arthémise Hudon, fille de Joseph Hudon et de Arthémise Chapais, sœur de l'honorable Jean-Charles Chapais.

Enfants. 1° Gustave, né le 7 janvier 1890, s. 12 décembre 1892 ; 2° Alexandre-Henri, né le 2 septembre 1891, s. 10 avril 1892.

V. Alfred, b. 27 août 1861. Parrain, Henri Taschereau, marraine, Amélie-Hemédine Taschereau. Ordonné prêtre, le 7 juin 1884, il a été successivement vicaire au Cap Saint-Ignace, premier curé de Saint-Maxime de Scott, et aujourd'hui desservant de l'église des congréganistes à Saint-Roch de Québec.

VI. Amélie, b. 4 avril 1865. Parrain, Ernest, frère, marraine, Eugénie Têtu, cousine de l'enfant. Elle a épousé, à Sainte-Anne de La Pocatière, le 31 mai 1887, Edouard Taschereau, avocat, fils du juge Jean-Thomas Taschereau et de Joséphine Caron. Ce fut le Cardinal Taschereau qui donna la bénédiction nuptiale.

Après la cérémonie, son Eminence se rendit au manoir de l'honorable Elisée Dionne pour assister au grand déjeuner de ces belles et joyeuses noces. Les nouveaux mariés demeurèrent à Québec. Enfants : 1° Marguerite, née le 13 avril 1889 ; 2° Edouard, né le 26 janvier 1892.

Quand ce second enfant vint à la vie, son jeune et distingué père avait déjà cessé de vivre. Voici un article de journal qui dit la triste histoire de sa maladie et de sa mort.

M. EDOUARD TASCHEREAU

" Nous apprenons avec douleur la mort de notre ami M. Edouard Taschereau, mort à deux heures cette nuit, à New-York (22 juillet 1891).

" M. Taschereau était parti depuis quinze jours pour la grande métropole américaine, avec sa jeune femme, son beau-frère, M. l'abbé Emile Dionne, du Collège de Sainte-Anne, et son frère M. le juge H. Taschereau, afin de subir une opération dangereuse et décisive.

" Il y a un an, le malade avait déjà subi une première opération qui avait sensiblement amélioré son état.

" Cette fois, il s'agissait de compléter cette opération, et malgré la gravité du cas, on espérait une cure. Malheureusement, l'épuisement des forces vitales était trop grand. L'opération a eu lieu mercredi dernier avec succès. Les trois premiers jours qui ont suivi ont été satisfaisants. Mais hier, le cœur a faibli, le malade a été administré, et, cette nuit, il rendait le dernier soupir.

" Nous ne saurions dire jusqu'à quel point nous sympatisons avec la famille affligée, dans une aussi cruelle épreuve. La mort à cet âge, dans de telles circonstances, loin de son pays, loin d'une enfant qui aura à peine connu son père, loin de la plupart des siens, c'est quelque chose d'effrayant et de navrant.

" M. Edouard Taschereau, était encore à la fleur de l'âge. Un brillant avenir lui semblait réservé.

" Il y a trois ans, au sortir de l'église, où il venait

d'épouser la compagne de son choix, sous les plus brillants auspices, tout semblait lui sourire dans la vie.

" Et le voilà disparu d'au milieu de nous, après deux années d'un cruel martyr ! Et il lui a fallu dire un funèbre adieu aux êtres tendrement chéris, pour lesquels il voulait vivre, et pour l'amour desquels il livrait à la mort, depuis 18 mois, un combat vraiment héroïque.

" Esprit distingué, caractère noble et sympathique, M. Edouard Taschereau n'avait que des amis, et il laisse derrière lui d'universels regrets."

VII. Arthur, b. 11 mai 1869. Parrain : Wenceslas Taché ; marraine : madame J.-C. Chapais. Comme ses frères, Arthur a étudié au Collège de Sainte-Anne. Il a un emploi dans un bureau du gouvernement provincial de Québec.

VIII. Adine, b. 13 janvier 1871. Parrain : Gustave Dionne, frère ; marraine : Amélie Chapais, cousine de l'enfant. C'est encore le cardinal Taschereau qui a béni l'nnion matrimoniale d'Adine et d'Alexandre Taschereau, le frère d'Edouard, époux d'Amélie. La cérémonie eut lieu dans l'église paroissiale de Sainte-Anne, le 26 mai 1891, et fut suivie du banquet accoutumé au manoir seigneurial. M. Alexandre Taschereau est avocat et pratique à Québec.

Enfants : 1° Jeannette, née le 3 juin 1893, décédée le 15 août suivant. 2° Paul, né le 15 janvier 1895. 3° Robert, né le 10 septembre 1896. 4° Marie-Hélène-Gabrielle, née le 8 avril 1898.

FAMILLE CHAPAIS

Lignée.—Jean-Charles, marchand à la Rivière-Ouelle.—Enfants de M. Chapais.—Luce Chapais.—Notice sur l'honorable Jean-Charles Chapais.—Son mariage avec Georgina Dionne.—Sa carrière politique.—Ses enfants.

I. Jean-Chapais, b. 1726, du diocèse d'Avranches, en Normandie, se marie à la Rivière-Ouelle, le 16 nov. 1744, à Brigitte Lévêque.

II. Charles Chapais, b. 20 octobre 1753, se marie, à la Rivière-Ouelle, le 26 juin 1775, à Geneviève Boucher.

III. Jean-Charles, b. 7 décembre 1781, se marie, à la Rivière-Ouelle, le 24 février 1811, à Julienne Ouellet, sa cousine du 3e au 4e degré.

Il était marchand, et on a pu dire de lui : le commerce a enrichi sa maison et sa probité a su l'affermir. (1)

M. Chapais a été le père d'une nombreuse et intelligente famille. Trois garçons ont vécu : Jean-Charles, le plus remarquable, dont je parlerai plus loin et qui épousa Georgina Dionne ; Mathieu, qui fut cultivateur et resta célibataire ; et Thomas, qui mourut à la fleur de l'âge et au début de sa carrière de notaire. "Ce jeune homme, écrit l'auteur de *Réminiscences*, avait une maturité de talent précoce ; c'était un grand esprit et un grand cœur."

Les filles furent : Claire, qui demeurait avec son frère Jean-Charles, à Saint-Denis, et qui tenait sa maison avant son mariage avec mademoiselle Dionne. Elle était richement douée, jolie et intelligente ; mais de conscience

(1) *Réminiscences* par M. Dérome.

un peu scrupuleuse, son mal s'aggrava, dit-on, par les sermons aussi terribles qu'éloquents du curé Quertier, lesquels auraient souvent convenu davantage aux criminels d'Etat ou aux jansénistes de Port Royal, qu'aux âmes pieuses de l'excellente paroisse de Saint-Denis. Mademoiselle Chapais en devint malade et mourut à un âge peu avancé.

Sara est restée fille et demeure actuellement à Montréal, pensionnaire chez les Sœurs de la Miséricorde, avec sa sœur Antoinette, veuve de Pascal Dionne, marchand, de Saint-Denis.

Adèle fut l'épouse de Cyprien Dionne, longtemps marchand à la Rivière-Ouelle, et qui se remaria à une demoiselle Picard, de Saint-Pierre du Sud.

Eliza épousa M. Charles Letellier de Saint-Just. Voir la notice de ce dernier.

Arthémise devint dame Joseph Hudon, riche épicier de Montréal. Sa fille, Arthémise, est l'épouse de mon cousin, M. Adolphe Dionne, de Québec.

Virginie se maria à Jean-Baptiste Beaulieu, notaire, de Cacouna.

Luce resta fille et mourut à la Rivière-Ouelle, le 20 juin 1886. Quoiqu'elle fût plus de deux fois plus âgée que ma sœur Eugénie, celle-ci était l'une de ses meilleures amies; aussi ai-je eu recours à sa plume pour lui consacrer les quelques lignes qui suivent et qui sont consacrées à sa douce mémoire :

" Mlle Luce Chapais restera comme un type d'amabilité et de gaieté exubérante, son imagination brillante colorant

toutes choses et son esprit prime-sautier donnant à sa causerie une saveur particulière et une originalité piquante.

" Sa correspondance émaillée de fines plaisanteries ou de pensées élevées, se ressentait de cette exquise fraîcheur d'idées et font encore les délices de maintes lectrices éprises d'idéal. Aussi, née à une époque où le niveau des études eût été plus élevé, Melle Chapais aurait sûrement occupé un rang distingué parmi les femmes de lettres.

"Dans le souvenir de ceux qui l'ont aimée, elle est restée l'âme et la poésie du foyer paternel et elle a conservé jusqu'à la fin de sa vie cette jovialité de caractère, cette espièglerie mutine que ni le temps, ni des épreuves vivement senties cependant, ne purent affecter. Car à l'âge de soixante-neuf ans, terme de sa carrière, cette sexagénaire sympathique était encore le boute-en-train de maintes réunions, la coqueluche des jeunes personnes qui lui enviaient son enthousiasme souvent lyrique, et l'ennemie acharnée du diable-bleu qui s'enfuyait à tire-d'ailes à son approche."

L'HONORABLE JEAN-CHARLES CHAPAIS

Je tire cette courte notice, en partie du moins, d'un article publié dans *Le Courrièr du Canada* et signé *C.-E. Rouleau.*

M. Chapais naquit à la Rivière-Ouelle, le 2 décembre 1811, et était le fils de M. J.-C. Chapais, marchand, de

cette paroisse. Après avoir fait ses études au séminaire de Nicolet, il se livra au commerce, comme son père, et se fixa à Saint-Denis, où il eut pour ami le plus dévoué, le curé de cette paroisse, monsieur l'abbé Quertier, cet homme si célèbre par son éloquence.

En 1850, la mort de M. Marquis, député de Kamouraska, nécessita une élection dans cette division. Le parti conservateur choisit M. Chapais comme son candidat, mais son adversaire, M. Letellier, l'emporta par quelques voix seulement de majorité. L'année suivante, des élections générales eurent lieu, les deux mêmes adversaires entrèrent en lice, et M. Chapais, après avoir combattu avec vigueur, triompha. Ce fut le commencement des nombreuses défaites que subit le parti libéral dans ce comté jusqu'en 1867.

M. Chapais fut membre du Conseil exécutif comme commissaire de Travaux publics, depuis le mois de mars 1864, jusqu'à l'Union. Assermenté, le 1er juillet 1867, comme membre du Conseil Privé, il occupa le poste de ministre de l'agriculture, depuis cette date jusqu'au 16 novembre 1870, alors qu'il fut nommé Receveur général ; il donna sa démission au mois de janvier 1873.

L'Honorable M. Chapais représenta le comté de Kamouraska, de 1851 à 1867. A cette dernière date, il eut pour adversaire, M. C.-A.P. Pelletier, aujourd'hui sénateur. Cette élection, qui dégènera en une bataille véritable, n'eut pour résultat pratique, que de faire défranchiser le comté, qui pendant deux ans, n'eut pas de représentant à la Chambre des Communes. M. Chapais

se fit élire aussitôt dans le comté de Champlain, qu'il représenta à l'assemblée législative de Québec, de 1867 à 1871. Le 13 janvier 1868, il fut créé sénateur pour la division de la Durantaye, charge qu'il a toujours remplie jusqu'à sa mort avec honneur, avec dévouement et toujours dans l'intérêt de son pays.

En 1864, M. Chapais prit une part active à la Confédération qui était à l'état de projet, lors de la conférence de l'Union à Québec, et il devint l'un des pères de cette même Confédération. Il fut aussi pendant quelque temps directeur du Grand-Tronc, ayant été nommé à cette position par le gouvernement.

M. Chapais a toujours joui de la réputatian d'un parfait gentilhomme, d'un ardent patriote, d'un honnête citoyen et d'un excellent père de famille.

C'était un conservateur convaincu qui ne transigeait pas avec les principes. Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, il fut toujours fidèle à ses chefs et à ses amis.

M. Chapais mourut à Ottawa, le 17 juillet 1885, du diabète dont il souffrait depuis quelques années. Il était catholique pratiquant, aussi reçut-il avec ferveur les derniers sacrements de l'Eglise. Ses restes furent transportés à Saint-Denis, où, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, eurent lieu, le 22 juillet, les cérémonies solennelles des funérailles. Le service fut chanté par M. Hébert, curé de Kamouraska, assisté par deux des nombreux neveux du défunt, les abbés

A. Dionne et Frs Têtu. M. André Pelletier présida à l'absoute. (1)

Dans *Letellier de Saint-Just et son temps*, M. P.-B. Casgrain parle au long de M. Chapais. On y trouve le récit des luttes gigantesques que se livrèrent pendant vingt-cinq ans, ces grands lutteurs et tribuns populaires, dans la division électorale de Kamouraska. Leur caractère, leurs qualités et leurs défauts y sont dessinés, il me semble, de main de maître. Mais comme il s'agit ici d'hommes politiques, chacun abonde dans son sens. Les noms de Chapais et de Letellier vivront longtemps encore dans le comté ; ils sont imprimés en lettres ineffaçables dans les cœurs et, je puis dire, dans les consciences politiques des familles. Paix à leurs cendres ! Honneur à leur mémoire ! Je n'ajouterai que quelques mots pour compléter cette courte esquisse. M. Chapais était un bel homme, à l'aspect imposant, et commandant la confiance. Il parlait bien et fit souvent des harangues très éloquentes qui emflammaient de zèle ses partisans et les faisaient se dévouer corps et âme au succès des élections. Il va sans dire qu'il était très aimé par tous les membres de sa famille, et je me rappellerai toujours le chagrin profond et mérité que leur causa la nouvelle de sa mort.

M. Chapais avait épousé, à Kamouraska, le 20 juin 1846, Georgina Dionne, la plus jeune des filles de l'ho-

(1) Voir pour tous les autres détails un long compte-rendu sur le *Courrier du Canada*.

norable Amable Dionne. Cette union fut heureuse. Madame Chapais était une excellente femme, instruite, aimable, pieuse, musicienne, bonne épouse et bonne mère. Comme toutes ses sœurs, elle avait reçu son éducation au monastère des Ursulines. Elle mourut à Saint-Denis, le 15 juillet 1888. Quinze prêtres assistaient aux funérailles, qui eurent lieu le 19 et qui furent très solennelles. Ce fut un neveu de la défunte, M. l'abbé Alfred Dionne, qui chanta le service, et Mgr Poiré présida à l'absoute.

Madame Chapais souffrait depuis plusieurs années de la maladie du foie, mais je crois qu'elle fut emportée par une maladie du cœur.

Il me reste à parler des enfants nés de M. Chapais et de mademoiselle Georgina Dionne :

1° M.-Caroline-Georgina, née le 5 mai 1847, et décédée le 1er avril 1854.

2° M.-Hénédine-Léda, née le 3 juin 1849, et décédée le 2 mai 1849.

3° Jean-*Charles*-Louis-Thomas, né le 7 mars 1850. Il fit ses études classiques au Collège de Sainte-Anne, et son Droit à l'Université Laval. Reçu avocat, il ne s'est jamais beaucoup occupé de pratiquer sa profession, mais s'est adonné, avec grand succès, à l'étude de l'agriculture, de l'industrie laitière, de la culture des arbres fruitiers, etc. Rédacteur du *Journal de l'Agriculture*, auteur de plusieurs ouvrages, et conférencier agricole, employé par tous les gouvernements, libéraux comme conservateurs, à cause de ses hautes capacités, il voyage beaucoup

dans les intérêts de la cause agricole ; aujourd hui, il est peu de paroisses, de Manitoba à la Nouvelle-Ecosse, qui n'aient pas entendu sa parole abondante, facile et instructive. C'est un causeur aimable et infatigable.

M. Charles Chapais a épousé, le 20 juin 1876, à Kamouraska, Marie-Rose-Henriette Michaud, fille du docteur Alexis-Thomas Michaud et de Marie-Godefride-Henriette Fraser. Résidence à Saint-Denis.

Enfants : (a) Nicolas-Thomas-Jean-Charles, né le 15 octobre 1877, et décédée le 27 septembre 1878 ; (b) Marie-Joseph-Jean-Charles-Hilaire, né le 12 mai 1879. Il fait actuellement son cours d'études au Collège de Sainte-Anne ; (c) Marie-Amélie-Clara-Anaïs, née le 17 mars 1882.

4° Marie-Caroline-Amélie, née le 27 novembre 1852. Après avoir étudié au monastère des Ursulines, elle a été mariée, à Saint-Denis, le 22 juillet 1874, à Edouard-André-Benjamin Barnard, employé du gouvernement, agronome, conférencier agricole, agriculteur passionné, rédacteur du *Journal de l'Agriculture*, etc.

Enfants : (a) Marie-Joseph-Charles-Edouard, né le 4 juin 1875, décédé le 28 août, même année. (b) Marie-Angèle-Françoise-Georgina, née le 30 mai 1876, décédée le 27 mai 1895. (c) Marie-Joséphine-Amélie, née le 17 avril 1878. (d) Marie-Edouard-Joseph, 12 mai 1879. (e) Marie-Anne-Mathilde, 26 août 1880. (f) Marie-Henriette-Elodie, 10 février 1882. (g) Marie-Euphémie-Joséphine, 20 septembre 1883. (h) Marie-Agnès-Hectorine, 7 février 1885. (i) Marie-Eliza-Agnès, 18 septembre 1886.

(j) Marie-François d'Assise-Edouard, 24 avril 1888. (k) Marie-James-Charles, 6 septembre 1889, décédé le 28 février 1890. (l) Marie-Marguerite-Yvonne, 6 avril 1891, décédée le 13 novembre 1891. (m) Marie-Barthe-Julienne, 13 août 1892. (n) Marie-Antoinette-Renée, 6 janvier 1895.

M. Barnard est mort le 19 août 1898.

Je reproduis la notice suivante publiée sur l'*Evénement :*

FEU M. E.-A. BARNARD

" Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. E.-A. Barnard, décédé ce matin, à l'Ange-Gardien, après une maladie de quelques jours seulement,

" M. Barnard était depuis quelques années secrétaire du Conseil d'Agriculture et rédacteur du *Journal Officiel d'Agriculture.* Depuis 30 ans, il fut indubitablement une de nos personnalités les plus marquantes dans le monde agricole, le pionnier de tous les progrès qui ont été faits en agricultuse dans la province de Québec. Très instruit, ayant beaucoup voyagé, il n'y avait presque pas de sujets dont il ne pût parler avec profit pour ses auditeurs.

" Nous avons dit qu'il avait été un pionnier ; en effet, ce fut lui qui fut le premier conférencier agricole. Il fut au Canada le premier qui fit de l'expérimentation agricole, sur sa terre de Varennes d'abord, puis aux Trois-Rivières, enfin à l'Ange-Gardien.

" M. Barnard fut le premier à recommander aux cultivateurs de se livrer à l'industrie laitière, et il construisit

l'une des premières fabriques de fromage de la province. Il fut l'un des fondateurs de la Société d'Industrie Laitière qui a fait depuis tant de bien à la classe agricole. Il fut l'un des premiers, sinon le premier, à recommander la fondation des cercles agricoles.

" M. Barnard fut aussi l'un des créateurs du journalisme agricole dans la province ; le journalisme et l'expérimentation étaient ses occupations de prédilection.

" Il a été l'un des zélateurs de l'idée du " Mérite agricole." Il fut un des fondateurs des Syndicats Agricoles et de la Société Générale des Eleveurs, dont il était le président.

" Personne n'a plus que lui contribué à l'établissement de la culture de la betterave à sucre et des sucreries de betteraves.

" Il fut le premier à travailler à la réhabilitation de notre bétail canadien et a véritablement été le créateur de la race de bétail Jersey canadien.

" M. Barnard a écrit plusieurs livres techniques sur l'agriculture, mais son dernier ouvrage, le " *Manuel de l'Agriculture* " est son chef-d'œuvre.

" Sa carrière agricole date de 1870 et, depuis ce temps, il a été un apôtre infatigable, l'homme d'initiative par excellence ; et si la province a fait de si grands progrès en agriculture depuis ce temps, elle le doit pour une large part à feu M. E.-A. Barnard.

" Avant 1870, il était militaire et occupait la position de paie-maître avec le grade de major. En 1866, lors de l'invasion fénienne, il commandait les détachements mi-

litaires de Saint-Armand et de Fredingsburg. En 1867, on le voit à la tête du mouvement zouave dont il fut, avec Mgr Bourget, le vrai organisateur. Il accompagna le 1er détachement de zouaves jusqu'à New York et revint à Montréal, travailler à l'organisation d'un second détachement. Bientôt il résigna sa position de paiemaître, et partit pour Rome avec l'intention de se faire zouave. Pie IX, de qui il eut plusieurs audiences, l'engagea à revenir au Canada pour organiser de nouveaux détachements de zouaves.

" M. Barnard était un chrétien modèle, un catholique fervent. Il était le désintéressement personnifié. Tous ceux qui l'ont connu l'aimaient sincèrement et le regretteront vivement.

" Le regretté défunt était le beau-frère de l'honorable M. T. Chapais et de M. J.-C. Chapais."

Les funérailles ont eu lieu à l'Ange-Gardien, et ce fut moi-même qui chantai le service. Madame Barnard, si cruellement éprouvée, trouvera dans son esprit de foi et de piété véritable, les consolations et la force dont elle a si grand besoin. Mère dévouée de quatorze enfants, dont dix sont pleins de vie, elle ne manquera pas des secours du ciel, de même qu'ici-bas, elle a reçu de tous ses parents et amis les témoignages de la plus vive et de la plus sincère sympathie. Elle a quitté l'Ange-Gardien pour retourner à Saint-Denis, habiter avec sa famille la maison paternelle.

5° Marie-Wilhelmine-Georgina, née le 19 juillet 1854. Comme sa sœur aînée, elle a reçu son instruction chez

les Ursulines de Québec et elle demeure actuellement avec elle. Elle a tous les talents de sa bonne mère, et quoique jusqu'à présent elle ait refusé de l'imiter en tout, je crois que, plus que ses frères et sœurs, elle a hérité de son esprit original, de ses manières et de son langage.

6° Joseph-Amable-*Thomas*, né le 23 mars 1858. Après de brillantes études au Collège de Sainte-Anne et à l'Université Laval, il fut reçu avocat, mais ne pratiqua pas longtemps, les luttes du Barreau n'ayant pour lui aucun charme. Depuis des années, rédacteur du *Courrier du Canada*, il s'est toujours occupé de politique, s'est présenté une fois dans le comté de Kamouraska, est devenu Conseiller Législatif, et ministre des Mines et de la Colonisation, dans le ministère Flynn. L'honorable M. Chapais est un de nos meilleurs écrivains canadiens, un érudit et un orateur d'une grande force. Il est aussi bibliophile et il sait à fond l'histoire de son pays. Il vient de publier un volume de conférences et de discours qui fait honneur à la littérature canadienne.

Il s'est marié, le 10 janvier 1884, à Québec, à Hectorine Langevin, fille de Sir Hector Langevin et de Justine Têtu. Ce fut Mgr Langevin, évêque de Bimouski, qui donna la bénédiction nuptiale.

QUATRIEME PARTIE

FAMILLE PERRAULT

CHAPITRE I.

FRANÇOIS PERRAULT, LE PREMIER VENU EN CANADA. — SA FEMME SUZANNE PAGÉ. — QUELQUES MOTS SUR CHACUN DE LEURS ENFANTS.

François Perrault (ou Perrot) vint en Canada probablement en même temps que son frère Jacques, qui était chirurgien et qui se maria, le 10 janvier 1724, au Château-Richer, à Marie Elizabeth Nevers.

Ils étaient fils de Jacques Perrot, chirurgien, et de Marguerite Caché, de Saint-Jacques, ville de Cosne-sur-Loire, diocèse d'Auxerre, Bourgogne. François était marchand forain et il épousa, à Québec, le 26 novembre 1715, Suzanne Pagé, fille de Guillaume Pagé et d'Elizabeth Letarte.

Cette famille Pagé demeurait à l'extrémité sud du terrain sur lequel étaient situés autrefois le palais épiscopal et plus tard l'hôtel du Parlement de Québec. Aussi

en est-il question dans l'*Histoire du palais épiscopal* que j'ai publiée en 1896 (pages 42 et 258).

Les familles Têtu et Casgrain comptent les Pagé parmi leurs ancêtres ; car Suzanne Pagé, tante de la femme de François Perrault, se maria à Martin Côté, bisaïeul de Marie Côté, épouse de Jean-Baptiste Bonenfant, souche commune de ces deux familles. Les Pagé-Carcy étaient de riches propriétaires. Ils ont donné leur nom à la Pointe-à-Carcy, qui s'avance dans le fleuve, près du bassin Louise.

Je vais consacrer ce chapitre aux enfants de M. François Perrault, et je ne pourrai dire que quelques mots de chacun, d'abord parce que je ne veux pas donner à ce travail des proportions exagérées, et ensuite parce que, pour plusieurs d'entre eux, la tradition est à peu près muette. Pour écrire l'histoire de cette famille, je me suis servi du manuscrit de M. P.-B. Casgrain, qui a eu la bonté de le mettre à mon entière disposition. J'y ajoute le fruit de mes recherches personnelles. Cela étant dit pour rendre à chacun ce qui lui est dû, je donne la liste des enfants de M. François Perrault, dont ma grand'mère Dionne est l'arrière-petite-fille.

I. François-Antoine, b. 23 octobre 1716, mort en bas âge.

II. Jacques, l'aîné, b. le 2 juin 1718, à Québec, s. 21 mars 1775, dans la cathédrale. Nous en reparlerons dans un autre chapitre.

III. Joseph-François, b. 18 septembre 1719. Il fit ses études au Séminaire de Québec, et les termina en 1737.

Il fut ordonné prêtre le 22 août 1742, dans l'église des Ursulines, par Mgr de Pontbriand, et nommé curé à l'Isle du Pads, puis en 1746, curé de Terrebonne. Chanoine de la cathédrale depuis 1850, il fut nommé vicaire capitulaire pour le gouvernement des Trois-Rivières, après la mort de Mgr de Pontbriand. A son retour d'Europe, où il s'était rendu pour se faire sacrer, Mgr Briand le nomma son grand vicaire. Il avait alors quarante-sept ans. En 1768, il devint president du Chapître. Sa mort arriva à l'Hôtel-Dieu, le 27 février 1774, et son corps fut inhumé dans la chapelle de cette maison, au bas des degrés du maître-autel. On voit des lettres de M. Perrault, citées dans l'histoire des *Ursulines des Trois-Rivières ;* les mandements qu'il signa comme vicaire capitulaire, sont publiés dans les *Mandements des Evêques de Québec.* Les archives de l'archevêché contiennent aussi un bon nombre d'ordonnances et de documents signés par lui, comme des procès-verbaux d'enquêtes, pour constater la liberté des nouveaux arrivants d'Europe, voulant contracter mariage au Canada.

Voici ce que je trouve à son sujet, dans *Les Ursulines de Québec :*

" Le 27 février 1774, le diocèse de Québec a fait une grande perte par la mort de messire Jos-Frs Perrault, chanoine de la cathédrale, grand vicaire du diocèse et supérieur des communautés religieuses. Il était âgé de cinquante-quatre ans et en comptait trente-deux de prêtrise. Ses belles qualités et son rare mérite l'ont fait

regretter des grands et des petits ; sa piété, sa douceur, son esprit pacifique le rendaient cher à tous.

" Il a conduit avec prudence et bonté l'église de la Basse-Ville, lui servant de père et de confesseur, étant toujours prêt jour et nuit à assister les sains et les malades. C'était le bras droit et le conseiller de notre illustre évêque. Toutes les maisons religieuses ont eu part à sa bienveillance et à ses libéralités. Une apoplexie et un mal de côté nous l'ont enlevé en huit jours."

IV. Suzanne-Josephte, b. 30 septembre 1720. Tout ce que l'on sait d'elle, c'est que le 14 mai 1756, elle était marraine avec M. Frs Baby, au baptême d'une autre Suzanne Perrault, sœur du protonotaire.

V. Louis-François, b. 16 novembre 1721. Il se maria, le 3 août 1750, à Marie-Josephte, fille de Raymond Baby. Il était négociant, et passa aux Illinois après la conquête. C'était le père du célèbre protonotaire Joseph-François-Perrault, dont j'aurai à dire quelques mots plus loin. L'aînée de la famille, la sœur de ce dernier, Marie-Joseph-Louise, se maria, le 16 septembre 1776, à Saint-Louis de Missouri, à Martin Duralde, qui était commandant au poste des Apeloussas. Tanguay, dans son *dictionnaire*, donne la liste des autres enfants. Les filles étudièrent aux Ursulines de Québec.

VI. Marie-Suzanne, b. 25 janvier, s. 18 février 1723, à Charlesbourg.

VII. Marie-Angélique, b. 14 mai 1724, s. date inconnue, mais avant 1795. Elle épousa Michel Beaucin ou Beau-

sein, capitaine de milice, et marchand à la Rivière-du-Loup (en haut). Il mourut subitement, le 27 janvier 1779 (Tanguay). Sa femme était l'une des légataires de Charles Perrault, curé de l'Isle-aux-Coudres, et de Michel Perrault, décédé à la Nouvelle-Orléans (le premier neveu, le second frère de la dite Marie-Angélique Perrault).

VIII. Guillaume-Michel, b. 23 février 1726, marin et armateur. A l'époque de la conquête, il demeurait à La Rochelle, comme le prouve sa correspondance. De là, il passa à Port-Dauphin, dans l'île de Saint-Domingue, où il réalisa une jolie fortune, qui lui permit d'acquérir, par son procureur, la seigneurie de la Bouteillerie de la Rivière-Ouelle, en 1774. Par son testament fait en langue espagnole, à la Nouvelle-Orléans, le 2 juin 1790, il donna l'usufruit de cette seigneurie à sa mère, et la propriété à son neveu, Jacques-Nicolas Perrault. Il mourut, le 12 juin suivant, à l'âge de soixante et quatre ans, et après avoir reçu les secours de la religion. Il ne s'était pas marié. Ses lettres sont écrites dans un style simple et correct.

IX. Jean-Baptiste, b. 3 juillet 1727, mort en bas âge.

X. Marie-Agathe, b. 9 avril 1729, s. 3 mai 1733.

XI. Jean-Baptiste, b. 27 juillet 1730. Fut négociant aux Trois-Rivières et exploita les Forges de Saint-Maurice. Il se maria, le 12 septembre 1757, aux Trois-Rivières, à Marie Lemaître, fille de Louis Lemaître et de Claire Dugué. Son frère Michel lui fit un legs avec ses rentes sur l'Etat en France et lui donna aussi une somme de 6,000 livres.

Ce même Jean-Baptiste fut le père de Jean-Baptiste Perrault dont Schoolcraft a traduit les mémoires, et de Reine Perrault surnommée *la cousine* Elle fit ses études aux Ursulines de Québec et c'était M. François Perrault, prêtre, son oncle, qui payait sa pension, en même temps que celle de Marie-Josephte Voyer. (*Les Ursulines de Québec*).

XII. Marguerite-Suzanne, b. le 31 octobre 1731. Elle mourut le 2 février 1805, à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle jouissait d'une pension viagère que lui faisaient ses frères.

CHAPITRE II.

JOSEPH-FRANÇOIS PERREAULT

PROTONOTAIRE DE LA COUR DU BANC DU ROI

Je crois devoir consacrer un chapitre spécial à l'histoire très abrégée d'ailleurs,de M. Joseph-François Perrault, l'un des hommes remarquables du Canada. Il était fils, comme on l'a vu plus haut, de Louis-François Perrault et de Marie-Josephte Baby. A l'âge de quatre-vingts ans, il écrivit, *sans lunettes*, sa propre biographie, à la demande de Lord Aylmer, gouverneur du Canada, biographie qui a été publiée en 1834 et que l'on trouve encore dans les bonnes collections de brochures canadiennes. Voici ce qu'il dit de ses ancêtres :

" Comme il est d'usage dans les biographies de donner la généalogie de celui dont on décrit la vie, je m'y conformerai, et dirai que mes parents tant paternels que maternels étaient de la profession mercantile, que mon aïeul était un marchand forain, fils de J.-F. Perrault, chirurgien, en la ville de Cosne sur Loire, diocèse d'Osaire, et de dame Marguerite Caché, qu'il s'établit dans le Canada, et s'y maria à Madlle. Pagé Carcy, fille de monsieur Pagé Carcy, bourgeois de Québec.... Qu'il eut cinq garçons et deux filles, que trois d'entre eux suivirent la profes-

sion du commerce, un entra dans l'état ecclésiastique, et l'autre dans la marine marchande ; que l'une des filles épousa un monsieur Beausein, marchand, et l'autre mourut fille, pensionnaire à l'Hôtel-Dieu de Québec, à un âge avancé. Je les ai bien connus tous les cinq, l'aîné était un négociant résidant à Québec, dont les affaires étaient fort étendues ainsi que celles de mon père, ils possédaient chacun une maison à la basse-ville ; un autre d'eux était établi aux Trois-Rivières, l'ecclésiastique était chanoine de la cathédrale et est mort grand-vicaire ; le marin commandait un vaisseau marchand ; mais ayant été pris en mer, il fut ruiné et obligé de se charger de la conduite d'une habitation au Cap-François, où il gagna environ trois cent mille francs, dont il acheta une habitation à la Nouvelle-Orléans où il finit ses jours."

M. Perrault parle ensuite de son père et de l'établissement de ce dernier à la Nouvelle-Orléans. Partis pour aller y résider en 1772, six des enfants, y compris le futur protonotaire, firent naufrage à la Domingue, et de là se rendirent sur un autre bateau au Cap François, où ils furent bien accueillis par leur oncle. Une petite goëlette les porta, quelques mois après, à la Nouvelle-Orléans.

La biographie raconte les longs et dangereux voyages de M. Perrault pour le commerce des pelleteries. Il descendit et remonta le Mississipi trois fois, mettant trois semaines à descendre et trois mois à remonter. Fait prisonnier, en 1779, par les sauvages, il eut à subir de leur part les plus mauvais traîtements, et ne recouvra sa

liberté qu'après plusieurs mois de traverses et d'inquiétudes.

Obligé de s'embarquer pour Québec, en 1780, il put retourner au Détroit où il passa l'hiver chez son oncle, à étudier et à faire l'école à ses cousins. De là, il se rendit à Montréal, et se maria, en janvier 1783, "avec la fille de la maison, Demoiselle Ursule McCarthy, fille du Major Richard McCarthy et de Dame Ursule Benoit, ma cousine germaine." Il fit ensuite un voyage d'affaires en Virginie, revint à Montréal où il entreprit le commerce "de fayence, de verrerie, de porcelaine et de cristal," puis se mit à étudier le Droit, chez maître Meizière, avocat de cette ville. En 1795, Lord Dorchester le nomma Greffier de la Paix et de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, en remplacement de M. Pierre Panet, nommé juge à Montréal, et M. Perrault garda toute sa vie cette honorable position qui lui permit de faire vivre convenablement sa famille. Il publia des Manuels de Droit, d'agriculture, d'histoire, s'occupa constamment de l'éducation de la jeunesse canadienne, et après avoir joui d'une excellente santé et avoir donné les plus beaux exemples de piété et de patriotisme, il s'éteignit à l'âge avancé de quatre-vingt-douze ans. Il demeurait à l'*Asile Champêtre*, maison ainsi appelée et située sur la propriété actuelle de M. Guilmartin, et près de la rue Claire-Fontaine.

M. Perrault était cousin de ma grand-mère Dionne du 2e au 3e degré.

Il eut dix enfants :

I. Joseph-Frs-Xavier, qui avait le grade de capitaine à la bataille de Châteauguay, et devint plus tard colonel. Il remplit la fonction de greffier de la paix à Québec. Sa femme était Marie-Esther Lussier, fille du seigneur de Varennes. Il fut le père de Mathilde Perrault, épouse de M. P.-B. Casgrain.

II. Marie-Ursule, épouse du docteur John Buchanan. Le mariage eut lieu à l'église anglicane. Le 2 février 1811, le docteur acheta l'une des maisons qui ont été remplacées par le palais épiscopal actuel. Interdit pour cause d'insanité, son beau-père fut nommé curateur, et il vendit cette maison à M. John White. Buchanan demeurait alors à l'*Asile Champêtre*, et il s'y donna la mort, en se coupant la gorge avec un rasoir.

III. Thérèse se maria à Louis-Albert Bender, médecin et chirurgien, le 23 janvier 1816. Il fut le père du protonotaire de Montmagny.

IV. Jean-Baptiste-Richard, mort en bas âge.

V. Marie-Eléonore, qui fut l'épouse de Jacques Lemoine, de Martigny.

VI. Charles-Norbert, médecin, marié à Charlotte Desbarats. Il mourut du choléra, en 1832. Il était le père de Louise et de Jacqueline Perrault, et de Charlotte-Ursule Perrault, qui épousa, à Québec, le 24 juillet 1837, Joseph-Prime Lemoine de Martigny, oncle de M. Prime-Lemoine de Martigny, de Québec, marié à Rosalie Casgrain.

VII. Ursule-Charlotte, morte en bas âge.

VIII. Angélique-Olympe, épouse de Jacques Oliva, de Montmagny, puis de François Fortier, qui fut médecin à la Rivière-Ouelle.

IX. François, né en 1797, et mort en 1799.

X. Louis-Richard, mort en bas âge.

Tout ce chapitre était écrit lorsque parut *La vie de Joseph-François Perrault, par P.-B. Casgrain, 1898.* Je renvoie le lecteur à cet intéressant volume, pour de plus amples détails sur les membres de cette famille remarquable.

XI. Catherine, m. en 1795, à René de Labruère, s. avant 1819. C'est le grand-père du Surintendant de l'Instruction publique, mais par un second mariage.

XII. Ls-Joseph, b. 11 janvier 1764. Il fut arpenteur et fit un plan de la Seigneurie de la Rivière-Ouelle.

XIII. Jean-Baptiste-Olivier, b. 22 juillet 1773, marié à la Beauce, en 1816, à Marie-Louise, fille unique de l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, le grand-père du cardinal. Il habitait *Kent House* à Québec. s. 19 mars 1827, à la Beauce. Sa femme mourut le 4 juillet suivant. Enfants :

1° Olivier-Joseph-Elzéar Perrault de Linière, m. en 1833 à Wilhelmine Duding de Montenach, petite fille de la baronne de Longueil.

2° Marie-Louise, née en 1807, épouse de Errol-Boyd-Lindsay, père de Charles, d'Alexandre et de Georges.

3° Julie, née en 1815, épouse de l'honorable Elzéar Duchesnay,sénateur, père de madame Alexandre Lindsay.

4° Suzanne Ursule, née en 1820, épouse de René Kimber, Huissier de la Verge Noire.

5° Claire, épouse de M. Chs Duchesnay (Voir *Histoire du Monastère des Ursulines*, vol. 3, une intéressante note sur le juge Olivier Perrault et sa famille).

CHAPITRE III.

JACQUES PERRAULT.—QUELQUES MOTS SUR SA VIE.—HISTOIRE DE SES TREIZE ENFANTS.

Jacques Perrault, appelé *l'aîné*, était fils, comme je l'ai dit au premier chapitre, de François Perrault I. Il fut le grand-père de ma grand'mère Dionne. Il naquit le 2 juin 1718, à Québec, et épousa, au même lieu, le 20 octobre 1749, Charlotte Boucher de Boucherville, fille de Pierre Boucher, sieur de Boucherville, et de Marguerite Raimbault. Elle était née en 1731 et mourut en 1792. M. Perrault était un marchand et faisait des affaires considérables avec la France et les Isles. Dans l'intérêt de son commerce, il fit de fréquents voyages sur l'un des navires qu'il possédait. C'est ce qui est prouvé par sa correspondance dont une partie se trouve à la *Société Historique de Québec.* Durant la guerre, il dut quitter sa maison de la Basse-Ville pour aller, avec ses frères Louis et Joseph-François, le chanoine, se réfugier chez son autre frère, Jean-Baptiste, qui demeurait aux Trois-Rivières.

Il revint à Québec après la conquête et fit d'excellentes affaires. Quand il mourut, en 1775, sur treize enfants qu'il avait eus, il y en avait onze de vivants. Je vais faire en peu de mots l'histoire des treize.

I. Jacques-Nicolas, b. 6 août 1750, se maria à Québec,

à l'Hôpital-Général, le 22 novembre 1779, à Marie-Anne Amiot, fille de Jean Amiot, marchand, de Québec, et de Louise-Elizabeth Bazin. Il n'eut qu'un enfant de ce premier mariage, Jacques, b. 1780, dont nous avons raconté la noyade au Sault de la Chaudière, en 1797.

Sa femme étant morte, le 20 avril 1782, M. Perrault se remaria, le 5 janvier 1793, à Marie-Thérèse Hausman dit Ménager, fille de Jean Hausman et de Marie Létourneau, de Québec. Elle était veuve de Pierre Florence, riche marchand de la Rivière-Ouelle. Celui-ci s'était marié à Québec, le 11 novembre 1788, et fut inhumé au même endroit, le 18 novembre 1789. Il avait alors soixante et huit ans et ne laissait pas d'enfants. Il était grand ami de Mgr Panet, curé de la Rivière-Ouelle, et l'aidait à gérer ses affaires temporelles.

M. Perrault demeura d'abord à Québec, où il était marchand et juge de paix. Mais une fois devenu le propriétaire de la seigneurie de la Rivière-Ouelle, par le testament de son oncle Michel, et après l'usufruit de sa mère qui se termina le 6 août 1792, il alla s'établir à la Rivière-Ouelle, et, six mois après, il épousait la veuve Florence. Celle-ci lui fournit une belle résidence qui était déjà la sienne et qui n'était autre que la maison occupée plus tard par la famille de l'honorable Chs-Eusèbe Casgrain.

Voici ce que je trouve au sujet de cette maison, dans les *Mémoires de famille*, publiés par l'abbé Casgrain :

" Le manoir est situé sur le bord de la Rivière-Ouelle, à une trentaine d'arpents du fleuve qu'on aperçoit dans

le lointain.... L'édifice se compose d'un long corps de logis ne mesurant pas moins de quatre-vingts pieds, et surmonté d'une toiture raide à la manière des anciennes maisons canadiennes. La porte d'entrée placée au centre est ornée d'un portique supporté par quatre colonnes... La partie centrale du manoir est très ancienne et date de peu d'années après la conquête. La famille Perrault, qui vers 1760, avait acquis la propriété de la seigneurie de M. de Boishébert, descendant du premier seigneur de la Rivière-Ouelle, fit allonger le manoir par les deux extrémités, en 1800, et lui donna les proportions qu'il a aujourd'hui."

" Vers la même époque, furent construits, en arrière du portique, et appuyé sur le toit, une espèce de balcon entouré de vitrage qu'on désignait sous le nom significatif de vide-bouteille ; et de chaque coté de l'édifice, mais séparée de quelques pieds, une tourelle hexagonale, dont l'une servait de bibliothèque et l'autre de boudoir. Ces ornements donnaient au manoir une physionomie tout à fait seigneuriale. Ils ont subsisté pendant plusieurs années après l'établissement de notre famille à la Rivière-Ouelle ; mais leur entretien étant devenu trop dispendieux, on a fini par les démolir."

M. Charles-Eusèbe Casgrain avait acheté cette propriété en 1826.

M. Jacques-Nicolas Perrault fut appelé au Conseil Législatif, en janvier 1812, mais il ne put jouir longtemps de cet honneur, car, après quelques jours de maladie, il

expira dans son bain, le 15 août de la même année. Il fut inhumé, le 18, dans l'église de la Rivière-Ouelle.

La seigneurie passa alors à ses frères, Pierre, Michel et Olivier, et elle fut achetée par M. Pierre Casgrain, qui, par compromis, payait une rente viagère de £225..0..0 à Madame veuve Perrault. Le contrat de mariage avec son second mari, M. Perrault, avait donné lieu à des procès, à la suite desquels le contrat avait été déclaré nul, parce qu'il n'avait pas été signé par un second notaire. Madame Perrault réclama un douaire coutumier sur la seigneurie et elle s'entendit à l'amiable avec M. Casgrain. Elle ne survécut que cinq ans à son mari. Malade de rhumatisme et d'un cancer, elle alla se faire soigner à la Pointe-aux-Trembles, par le curé, M. Poulin de Courval, l'inventeur de la courvaline. Elle y mourut, le 5 avril 1817, et fut enterrée dans l'église de la même paroisse. Madame Perrault était une très belle femme ; on dit que le peintre Dulongpré la prit pour modèle, quand il fit le tableau de l'Assomption de la sainte Vierge, tableau qui se trouve au-dessus du maître-autel dans l'église de la Rivière-Ouelle.

II. Françoise-Charlotte, b. 29 juin 1751, à Québec, mariée dans la même ville, à Charles Voyer, N. P., le 10 décembre 1769. Elle fut inhumée le 11 mai 1815.

Enfants :

1° Reine, appelée *tante Reine.*

2° Charlotte-Félicité, épouse de Charles Frémont, père du docteur, marié à Cécile Panet. Ce dernier, le docteur,

mourut en mer, le 20 déc. 1862. C'est le père de Joseph, ex-maire de Québec, marié à Alix Beaubien.

3° Marie-Josephte, mariée, le 24 septembre 1798, à Pierre-Edouard Desbarats.

4° Pierre, qui se noya au Sault de la Chaudière, en 1797.

5° Joseph.

6° Henri-Charles.

7° Catherine, qui fut l'épouse d'Edouard Burroughs et la grand'mère de Charles Burroughs, marié à ma cousine germaine, Edmée Dionne, qui se trouve la parente de son mari, du 4e au 4e degré. Je place à la fin de ce chapitre quelques notes sur la famille Burroughs.

III. François-Joseph, b. 19 juin 1752, s. 30 avril 1753.

IV. Chs-François, b. 19 septembre 1753. Ordonné le 21 décembre 1776. Curé de Saint-Jean, I. O., de Sainte-Croix,de Saint-Eustache et de Saint-Laurent de Montréal, où il décède, le 24 décembre 1794.

V. Joseph-Michel, b. 19 et s. 24 avril 1755.

VI. Pierre, b. 20 mai 1756, m. 7 septembre 1779, à Marie-Josephte Perras. Il demeurait à Saint-Vallier, en 1818. Interdit pour démence, son beau-frère, Chs Voyer, fut nommé son curateur. Il fut recueilli par son frère, le seigneur de la Rivière-Ouelle, et il mourut au manoir. Pas d'enfants connus.

VII. Charles, b. 9 mai 1757. Ordonné prêtre, le 20 mai 1780. Vicaire à Saint-Thomas, puis curé jusqu'au 1er octobre 1785. Ce fut lui qui bénit le mariage de son frère Michel, le père de ma grand'mère Dionne. Il

fut curé à Lavaltrie, puis à l'Isle-aux-Coudres, où il mourut le 1er janvier 1793.

VIII. François-Michel, b. 16 octobre 1758. Nous parlerons de lui dans le chapitre suivant. Il fut le père de ma grand'mère Dionne.

IX. Marie-Josephte, b. 19 octobre 1759. Mariée, le 11 avril 1787, à l'hon. Louis Brassard-Descheneaux, et s. à Montréal, le 3 novembre 1810.

X. Louise-Rose-Scholastique, mariée au colonel Vassal de Monteil, s. vers 1796.

CHAPITRE IV.

MICHEL PERRAULT

Sa naissance.—Maitre d'école à Saint-Thomas et au Cap Saint-Ignace.—Marié deux fois.—Histoire des enfants.

Michel Perrault, le père de ma grand'mère Dionne, était né à Québec, le 16 octobre 1758, de Jacques Perrault, *l'aîné*, et de Charlotte Boucher de Boucherville. Je n'ai pu constater si, comme ses frères, il fit ses études au séminaire de Québec. Ce qui est certain, c'est qu'il reçut une excellente instruction, et qu'il fit l'école presque toute sa vie, à Saint-Thomas d'abord, puis ensuite au Cap Saint-Ignace. Il fut l'un des instituteurs licenciés du gouvernement, dont l'histoire serait aujourd'hui très intéressante, de même que celle de tous les anciens maîtres d'écoles de nos campagnes, dont plusieurs étaient très instruits et rendirent de très grands services. On trouve les noms d'un bon nombre d'entre eux dans les almanachs de Nelson, mais par contre on en trouve bien peu dans le livre, d'ailleurs si intéressant, du docteur Meilleur, et dans celui de M. Chauveau, sur l'Instruction publique. Il semble pourtant que quelques notes biographiques sur chacun de ces anciens instituteurs, auraient pu nous en apprendre long sur les condi-

tions de l'instruction primaire à cette époque. Ce travail un peu ardu et qui demande bien des recherches, est encore à faire, et j'espère qu'il se rencontrera quelqu'un qui s'en chargera, et qui trouvera dans *L'Enseignement Primaire* une hospitalité à laquelle il aura certainement droit.

M. Michel Perrault demeurait à Montmagny, quand, le 9 mai 1785, il épousa Marie-Angélique Damours De Plaine, fille de Michel Damours DePlaine et de Marie-Anne Joncas.

Assistent au mariage : Michel Damours, ancien officier (1) Pierre Perrault, négociant, frère du marié, et Dambourgès, fils, lieutenant dans les troupes de Sa Majesté. Ce fut M. Charles Perrault, curé de Saint-Thomas et frère de l'époux, qui donna la bénédiction nuptiale.

Michel Perrault, était de taille moyenne, figure expressive, de caractère paisible et de goûts modestes. Il eut neuf enfants de son mariage avec Marie-Angélique Damours, laquelle mourut à Saint-Thomas, le 14 juillet 1801, à l'âge de trente-quatre ans.

M. Perrault se remaria, le 4 mai 1802, à Marie Gaudier *dit* Baland, au Cap Saint-Ignace. Ce second mariage ne fut pas aussi heureux que le premier, en ce sens que la

(2) L'abbé Charles Chiniquy, dans son ouvrage *Cinquante ans dans l'Eglise de Rome*, écrit ce qui suit en parlant de Saint-Thomas : "Les familles Taché, Casault, Fournier, Dubord, Fréchette, Têtu, Dupuis, Couillard, Dubergès étaient à la tête...J'y rencontrai ,l'un de mes ancêtres, D'Amour DePlaine, vieux et brave soldat. Il nous montrait les nombreuses blessures qu'il avait reçues dans les batailles. Quoiqu'il fût âgé de près de quatre-vingts ans, il nous chantait les chansons du vieux temps, avec toute la vigueur et la gaieté d'un jeune homme." Cela remonte à 1819 ou 1820.

nouvelle épouse n'appartenait pas à une famille bien distinguée, et que cette seconde union fit perdre à l'époux —en partie du moins—la considération et le respect que l'on avait toujours eus pour lui. Maître d'école alors au Cap Saint-Ignace, comme il l'avait été à Montmagny, M. Perrault continua de remplir cette fonction jusqu'en 1824, d'après l'almanach de Nelson. Quand l'âge et la faiblesse lui rendirent tout travail impossible, il vécut en partie sur une pension que lui payait sa fille, Mme Amable Dionne. Frappé de paralysie, il languit pendant cinq ans et mourut au Cap Saint-Ignace, le 21 mars 1840. Il avait eu sept enfants de sa seconde femme, qui lui survécut jusqu'au 1857. Elle avait alors soixante et quinze ans.

Quelques mots sur les seize enfants de M. Perrault, dont neuf de la première épouse et sept de la seconde.

I. Michel, b.. 21 janvier 1786. Mort en bas âge.

II. Catherine, b. 21 octobre 1787. Elle devint madame Amable Dionne, ma grand'mère—Voir la notice dans l'histoire de la famille Dionne.

III. Marie-Angélique, b. 6 décembre 1789, s. 6 janvier 1793.

IV. Marie-Reine, b. 7 septembre 1792. Le 29 mai 1808, elle devint l'épouse de Charles Chiniquy, né à Québec, le 27 février 1781, et mort à la Malbaie, le 19 juillet 1821.

Dans l'ouvrage déjà cité, l'abbé Charles Chiniquy dit que son grand-père était espagnol, et qu'il s'appelait Chiniquia. D'après lui, il avait servi dans la marine française et avait reçu en récompense de ses services des

terres dans la Nouvelle-France. Il les perdit à l'époque de la conquête. Il s'était marié à Québec, le 9 mai 1774. Ce qui est certain, c'est qu'au baptême de son fils Charles, le 27 février 1781, il signe *Martin Chennequi*, comme je l'ai constaté moi-même.

Quand il se maria à Marie-Reine Perrault, Charles Chiniquy était encore étudiant en droit. Il fut reçu notaire et résida successivement à Kamouraska, au Cap-Santé, et à la Malbaie, où, comme je l'ai dit ailleurs, il mourut subitement le 19 juillet 1821. Sa femme se remaria, en 1827, à François Gauvreau. (1) Elle mourut à Kamouraska le 27 janvier 1830. Elle était, au témoignage de sa sœur, madame Amable Dionne, une femme de vertus remarquables. Trois enfants naquirent du mariage de Charles Chiniquy et de Marie-Reine Perrault, Charles, Louis et Achille.

1° Charles né à Kamouraska le 30 juillet 1809 ; c'est le prêtre apostat dont la notice biographique se trouve enclavée dans celle de l'honorable Amable Dionne.

2° Louis, né au Cap-Santé, le 18 septembre 1811. Après avoir passé quelques années à Kamouraska, employé comme commis chez son oncle, l'honorable Amable Dionne, il alla se fixer à Saint-Roch-des-Aulnaies, où il

(1) M. François Gauvreau était un ancien commandant de corvette anglaise et il avait été blessé à Trafalgar. Il se maria d'abord avec Reine Perrault, veuve Chiniquy, et il en eut une fille qui mourut en bas âge. D'un second mariage qu'il contracta avec Eléonore Martin, veuve Deguise, il eut pour enfants : Philippe, père de l'abbé Lucien Gauvreau, curé de Bienville, Césarée qui devint madame Charles Gosselin, Jules et Zélie. Madame Deguise, née Martin, avait eu de son premier mariage plusieurs enfants, parmi lesquels le docteur et le notaire Deguise et madame Pierre Legaré.

fut cultivateur, et propriétaire d'un moulin à carder. C'est là que, le 22 juin 1836, il épousa Emilie L'Ecuyer, née à Québec, le 5 octobre 1813. Elève des Ursulines, de 1820 à 1827, elle s'était d'abord mariée, le 15 janvier 1833, à Alexandre Launière, qui mourut du choléra, le 16 juillet 1834. Madame Chiniquy fut une excellente chrétienne et une excellente mère de famille. Elle est morte à Kankakee, Illinois, le 21 septembre 1890.

J'ai bien connu son mari, Louis Chiniquy. Ce n'était pas un homme bien aimable ; assez intelligent et instruit, il manquait de jugement et avait l'esprit frondeur. Au reste, honnête et d'une sobriété parfaite.

Plusieurs années avant de mourir, il alla s'établir à Sainte-Anne, puis à Kankakee, dans les Illinois. C'est dans cette dernière ville qu'il décéda, le 28 juin 1888. Il n'avait pas suivi son frère Charles dans son apostasie ; mais sans abandonner ses croyances religieuses, il s'occupait peu de les mettre en pratique. Quelque temps avant sa mort, il se convertit, et reçut tous les secours et les consolations de la religion.

Onze enfants nés de ce mariage : (a) Mary-Henriette, née à Saint-Benoît (Montréal) le 17 juin 1837. Non mariée. Tous les autres enfants ont vu le jour à Saint-Roch des Aulnaies. (b) Charles, né le 17 mai 1839, étudia deux ans au Collège de Sainte-Anne. Il s'est marié, en 1865, et demeure à Deadwood, South Dakota. (c) Achille-Benjamin, né le 28 juin 1841. (d) Louis-Philippe, né le 28 mai 1843. Il fit ses études au Collège de Sainte-Anne, exerça quelques années les fonctions

d'instituteur, puis embrassa l'état ecclésiastique. L'abbé Louis Chiniquy a changé son nom—on comprend facilement pourquoi—il s'appelle maintenant L.-G. Clermont, et il est curé de la paroisse de Sainte-Anne de Covington, Ky. Je l'ai bien connu au collège, et j'ai eu le plaisir de recevoir dernièrement une lettre de lui. Il est un excellent et digne prêtre, comme il avait été un bon enfant et un élève exemplaire. Puisse le neveu faire oublier l'oncle ! (e) Marie-Célina, née le 21 mars 1845, mariée, en 1869, à Charles Langlée. Demeurent à Chicago. (f) François Thémistocle, né le 12 avril 1847. Il demeure à Chicago. (g) Louise-Eugénie, née le 25 avril 1849. (h) Louise-Eugénie, née le 25 avril 1849 ; mariée le 22 septembre 1872, à Gabriel Franchère. Vivent à Chicago. (i) Laura, née le 23 mars 1851 ; mariée le 26 septembre 1871 à Ludger Drolet. Demeurent à Kankakee. (j) Emile-Gaspard, né le 16 mai 1853. " Le 22 octobre 1898, M. et madame Emile Chiniquy, commerçants de Sainte Anne de Kankakee.... ont été assassinés, lundi au soir, par des voleurs qui s'étaient introduits dans leur demeure. M. Chiniquy était le beau-frère de M. Gabriel Franchère, spéculateur bien en vue à Chicago." — *La Presse*, de Montréal. (k) Luce-Emma-Agnès, née le 12 janvier 1856 ; morte le 9 juin 1858. (l) Angélina-Hermine, née le 25 février 1858 ; mariée le 1er janvier 1878, à George Goudreau. Ils sont établis à Kankakee.

3° Joseph-*Achille*, né le 8 avril 1815. Il se maria en 1838, à Luce Fraser, fille de Thomas Fraser, de Beau-

mont, et de Marie Lagueux. Il fut meunier, et cultiva pendant quelques années une très belle terre voisine de celle de son beau-père, à Saint-Michel. Son frère Charles l'entraina aux Illinois, en fit l'un de ces partisans les plus acharnés. Mais Achille finit par reconnaître son erreur, se sépara de l'apostat qu'il ne voulait plus voir, et se réconcilia avec l'Eglise. Il mourut à Sainte-Anne de Kankakee, le 6 février 1882. Il y avait exercé les fonctions de notaire et de magistrat. Sa femme est morte au même lieu.

Neuf enfants: (a) Charles, marchand à Chicago; (b) Albert, commis; (c) Narcisse, marié à une demoiselle Franchère, sœur de Gabriel, marchand à Chicago; (d) Eddy, marié à une demoiselle Dorion; (e) Rodolphe; il s'est tué à la chasse; (f) Eugénie, mariée à Edwin Guertin, marchand à Sainte-Anne, Ill.; (g) Arthémise, épouse de Georges W. Parent, courtier à Montréal; (h) Joséphine, mariée à Célestin Blais, marchand à Sainte-Anne, Ky. Il est mort en 1897; (i) Clara, mariée à un protestant du nom de Wilty.

V. Marie-Geneviève, b. 11 juillet 1794. Elle était de moyenne taille et ressemblait à sa sœur Catherine. Le 15 février 1814, elle épousa, à la Rivière-Ouelle, Etienne Etchenback, né le 3 avril 1790, d'André Etchenback et de Geneviève Denault, de Saint-Thomas. Monsieur Etchenback était un homme d'un excellent caractère. Quand il se maria, il était meunier à Kamouraska; il alla ensuite exercer ce même emploi à Saint-Thomas, puis enfin à Saint-Roch-des-Aulnaies. A ce dernier endroit, il était

au service de M. Amable Dionne, son beau-frère, et c'est là qu'il mourut, le 5 août 1838.

Sa veuve Geneviève Perrault, qui n'avait pas eu d'enfants, se remaria, à Pierre Miville Deschênes, qui d'un premier mariage était le père de madame Charles Casgrain, de la Rivière-Ouelle. Il n'eut pas d'enfants de son second mariage avec Geneviève Perrault, laquelle mourut, à Saint-Roch, le 5 juillet 1849.

VI. Françoise-Luce, b. 25 janvier 1797. Le 27 mai 1820, elle épousa, à l'église anglicane, David-Thomas-Allen-Jones, né le 17 août 1790, dans le pays de Galles. Venu au Canada, en 1816, le vaisseau qui le portait fit naufrage à l'Isle-aux-Grues, et le jeune Jones fut accueilli par M. McPherson, seigneur de l'endroit. De là, il passa à Saint-Thomas, où il fut instituteur, et il alla ensuite remplir les mêmes fonctions de maître-d'école, à Lachine, et enfin à Saint-Roch-des-Aulnaies. En 1832, il se fixa à Québec, devint épicier, rue Saint-Jean, et fit d'excellentes affaires. Ruiné par le feu de 1845, il alla passer les dernières années de sa vie à Saint-Roch-des-Aulnaies, où il recevait une pension de son fils Edwin. Il y mourut, le 10 mars 1859.

Sa femme était morte à Québec, le 3 juin 1850. Elle était de haute taille et jolie de figure.

Quatre enfants nés de ce mariage : deux garçons, qui furent élevés et sont restés protestants comme leur père, et deux filles catholiques :

1° Michel-Edwin-Allen. Il fut baptisé à l'église

catholique de Saint-Thomas, le 15 mars 1821. Parrain : son grand'père Michel Perrault ; marraine, sa tante Geneviève Perrault-Etchenback.

M. Jones fut épicier comme son père. Aujourd'hui, retiré du commerce, il est le président de l'Assurance de Québec. Marié, le 29 mars 1854, à Mary-Ann Pool —décédée dernièrement,—il en a eu trois enfants : (a) Georges-Edwin-Allen, marié à demoiselle Campbell ; avocat et lieutenant-colonel ; (b) Isabella, et (c) Ethel.

2° George-Stephen, marié à une demoiselle Tanswell, mort dans Ontario.

3° Angélina, marié à M. Pelletier, cultivateur à Matane. Elle y est morte, il y a quelques années.

4° Agnès, fille. Elle a demeuré longtemps à Québec, et maintenant elle est en pension à Saint-Roch-des-Aulnaies.

VII. Adelaïde, b. 9 octobre 1798. Décédée quelques jours après sa naissance.

VIII. Narcisse, b. 26 octobre 1799. Il se maria, à Sainte-Anne de la Pocatière, le 25 mai 1830, à Eméren-tienne O'Meara, et en eut neuf enfants.

1° Catherine-Emilienne, née le 24 avril 1831. Elle s'est noyée à Madawaska.

2° Magloire-Edmond, né le 25 janvier 1833. Célibataire, aux Etats-Unis.

3° Charles-Eugène, né le 2 mai 1835. Décédé aux Etats-Unis.

4° Marie-Alzine, née le 2 mai 1837. Morte jeune à Madawaska.

5° Marie-Madèle, née le 3 août 1839. Elle fut l'épouse de Jean-Baptiste Bélanger, cultivateur, à Saint-Roch-des-Aulnaies. Elle est morte en 1882.

6° Narcisse, né vers 1840. Demeure aux Etats-Unis.

7° Louis-Eugène, né le 9 juillet 1849. Décès, le 10 avril 1855.

8° Henri, né à Sainte-Anne, le 6 janvier 1854. Aux Etats-Unis.

9° Louis-Eugène, né le 26 février 1856. Reste aux Etats-Unis.

M. Narcisse Perrault était cultivateur, à Saint-Roch-des-Aulnaies. Il mourut, le 6 avril 1882, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Sa femme avait exactement le même nombre d'années, quand elle mourut à son tour, le 15 décembre 1896.

Voilà pour les enfants du 1er mariage de Michel Perrault et de Marie-Angélique Damours DePlaine. Tous étaient nés à Saint-Thomas.

Enfants de Marie Gaudier, la seconde femme, tous nés au Cap Saint-Ignace.

I. Marie-Soulange, b. 15 avril 1804. Décédée le 4 mars 1856. Non mariée.

II. François-Marcel, b. 31 juillet 1807. Il demeura quelque temps chez son beau-frère, l'honorable Amable Dionne, qui l'établit à Saint-Pascal, où il fut meunier et vivant très à l'aise. Il se maria deux fois, d'abord à Apolline Boucher, puis à Léopolde Bouchard, qui était la tante du R. P. Bouchard.

Enfants du premier mariage :

1° Vitaline ou Adéline, née le 28 mars 1831, mariée à Firmin Moreau de Kamouraska.

2° François-Xavier, né en 1832, établi et marié à Métis.

3° Apolline, née le 4 juin 1835, mariée à un Lauzier de Sainte-Anne.

4° Etienne, né le 10 octobre 1836. Le 10 octobre 1859, il entra dans la communauté des Frères de Saint-Viateur, et fit ses vœux perpétuels, le 10 août 1867. Directeur de l'académie de Saint-Eustache et de celle de Verchères, il a été inhumé dans le cimetière de la communauté à Joliette.

" Le frère Perrault, m'écrit un des religieux, s'est toujours distingué par son esprit de piété et de régularité. Ses manières distinguées et son incontestable capacité en faisaient un excellent directeur et lui donnaient un ascendant exaraordinaire sur ses confrères et sur ses élèves. C'est pour cela que la communauté l'a admis au majorat, grâce reservée à ceux qui, aux vertus chrétiennes et religieuses, joignent les talents requis pour le commandement et la direction."

5° François, né le 9 septembre 1838, s. le 22 du même mois.

Apolline Boucher, mère de ces enfants, mourut le 13 septembre 1838, à l'âge de vingt-six ans, sept mois et cinq jours. Assistent au service les abbés Varin, Racine et Montminy, ainsi que l'honorable Amable Dionne.

De son second mariage avec Léopolde Bouchard, François-Marcel Perrault eut un fils, Charles-Arthur, né le 10 septembre 1842. Il est allé se fixer à Fall-River.

Son père est mort à Saint-Pascal le 2 mai 1843.

Léopolde Bouchard se remaria, le 16 octobre suivant, (1843), à Etienne Boucher, meunier, fils de Elie Boucher et de Geneviève Etchenback.

III. Marie-Constance, b. 2. juin 1810, morte à dix-sept ans.

IV. Joseph-Napoléon, b. 12 janvier 1814, m. à Saint-Thomas, le 6 février 1872, à Clarisse Gendron. Pas d'enfants. Il demeure aux Etats-Unis.

V. Flore, b. 23 octobre 1818. Mariée à Ignace Fortin, elle a eu sept enfants dont trois vivent encore : Charles qui demeure à Lewiston, E. U., Marie, épouse de Olivier Pâquet de Québec et mère de deux filles ; et Joséphine, épouse de Joseph Jalbert, mère de deux enfants : une fille mariée à un Picard de Québec et un garçon fixé au Cap Saint-Ignace. François, autre fils de Flore, était marié à une demoiselle Fortin qui lui donna huit enfants. Il est mort au Michigan, vers 1894.

VI. Olivier, b. 4 janvier 1821. s. 15 mars 1865. Il fut cultivateur au Cap Saint-Ignace. Marié à Adèle Fortin, il en eut trois enfants : 1° Elzéar demeure à Danielsonville et il est père de onze enfants dont six garçons. 2° Alphonsine, mariée à Léonine Bernier, décédée en 1897. Trois enfants. 3° Hélène, mariée à Raphaël Bernier qui travaille dans les chantiers Price. Quatre enfants.

VII. Junille, b. 1er mai 1823, décédée le 4 mars 1830.

FAMILLE BURROUGHS

Dans l'*Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, je trouve des notes bien intéressantes sur la famille Burroughs, et je regrette de ne pouvoir les reproduire en entier.

I. Eden Burroughs était ministre presbytérien de la ville de Hanover, New-Hamphire. Il était marié à Abigaïl Davis, qui n'eut qu'un fils, Stephen.

II. Stephen fut pendant longtemps un enfant terrible, et la terreur de son village natal. Il quitta furtivement la maison paternelle, se fit soldat, puis ministre comme son père. Devenu plus sérieux, il épousa, le 6 septembre 1789, sa cousine, Sally Davis, fille d'un membre de la législature de Massachusets. Vers 1797, cette famille vint s'établir à Stanstead, dans les cantons de l'Est. Le 13 mars 1815, Stephen se convertit au catholicisme, avec deux de ses filles, dans l'église de Sainte-Anne de Yamachiche. Sally, l'une des converties, devint sœur Sainte-Claire, au monastère des Ursulines des Trois-Rivières; l'autre, Bélinda, fut institutrice à l'école de la Providence à Montréal. Asa, l'un des garçons, marié à une demoiselle Williams, des Etats-Unis, s'établit marchand à Montréal, et resta protestant. Sa famille occupe dans cette ville un rang distingué.

III. Edouard Burroughs, le protonotaire si bien connu à Québec, épousa Catherine Voyer, fille du notaire Charles Voyer et de Marie-Charlotte Perrault. Il mourut en 1871, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Cousin ger-

main de ma grand'mère Dionne, il était bien et avantageusement connu par toute notre famille. Ce vénérable vieillard s'était converti à l'Eglise catholique, à l'âge de soixante et seize ans.

Trois enfants sont nés du mariage d'Edouard Burroughs et de Catherine Voyer :

1° Catherine, mariée à M. René Kimber, pendant des années huissier de la Verge Noire au Parlement. M. Kimber en était à ses troisèmes noces.

2° John-H.-R. Il fut élevé dans le protestantisme, comme son père ; mais se convertit un an après son mariage, lequel eut lieu le 6 août 1846. Ce jour-là, âgé de vingt-deux ans seulement, et encore étudiant en droit, il épousa Léda Larue, fille d'Edouard Larue, seigneur de la Pointe-aux-Trembles, et d'Adélaïde Gamelin de Launière.

M. John Burroughs devint protonotaire de la cour supérieure, position qu'il a occupée durant plus de vingt ans, et qu'il n'a quittée que tout dernièrement pour prendre sa retraite.

Onze enfants sont nés de ce mariage, dont trois morts en bas âge. Voici les noms des huit autres.

(a) Edouard, député-protonotaire de la Cour Supérieure, marié à Alma Beaudry. Cinq enfants. (b) Charles, agent de plusieurs compagnies, marié à Edmée Dionne. Deux enfants. (c) Louis, médecin et avocat, marié à Margueritte Masson fille de l'honorable Rodrigue Masson. Pas d'enfants. (d) Henri, courtier, marié à Annie DesRivières. Quatre enfants. (e) Cécile, épouse de l'honorable

Rodrigue Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la Province. Deux enfants. (f) Alice, épouse du docteur Elzéar Pelletier de Montréal. Un enfant. (g) William, célibataire ; dans la police montée au Nord-Ouest. (h) Adine, mariée à Samuel Green, sous-inspecteur de la Poste, à Québec.

3° Cécile, mariée, en 1857, à Pierre Garneau, aujourd'hui conseiller législatif de Québec. (1) J'ai déjà parlé de cet honorable monsieur dans la notice de mes oncles Laurent et Cirice Têtu. Il se trouve par affinité mon cousin du 3e au 4e degré. Madame Garneau est morte en septembre 1887. Deux enfants sont nés de ce mariage :

(a) Edouard-B., marié à Virginie Braün. Cinq enfants. (b) Georges, marié, à Alma Benoît. Cinq enfants.

GÉNÉALOGIE

DES

DAMOURS DEPLAINE

I. Mathieu Damours, b. 1618 ; fils de Louis, conseiller du Roy, seigneur Des-chaufours, et d'Elizabeth Tessier de Saint-Paul de Paris. Mathieu Damours fut le père de madame Louis-Théandre Chartier de Lotbinière. L'un de ses frères, Gabriel, fut aumônier de Sa Majesté, un

(1) Voir *Canadian men and women of the time*. M. Garneau est le fondateur de l'importante raison commerciale, *P. Garneau, Fils & Cie*.

autre, Chevalier et Maréchal des camps, et armées de Sa Majesté. Marié à Québec, le 30 avril 1652, à Marie Marsolet, s. au même lieu, le 9 octobre 1685.

II. Bernard Damours, b. 1667 ; sieur de Plaine et de Fresneuse, s. à Saint-Thomas, b. 15 décembre 1749. Il se maria d'abord avec Marie-Jeanne Leborgne, et ensuite avec Elizabeth Couillard, le 9 novembre 1716. C'est de ce second mariage que naquit, en 1736 :

III. Michel Damours DePlaine, lequel épousa à Saint-Thomas, le 15 novembre 1762, Marie-Anne Joncas.

IV. Marie-Angélique, b. 25 juillet 1767. Elle fut l'épouse de Michel Perrault, père de ma grand'mère Dionne.



TABLE

DES PRINCIPAUX NOMS CITÉS DANS CE VOLUME

DU MÊME AUTEUR

Esquisse biographique sur Mgr de Laval.

Notices biographiques.—Les Evêques de Québec. Un beau volume in-octavo, avec dix-sept portraits.

Notice biographique.—Son Eminence le Cardinal Taschereau. Avec portrait.

Histoire du Palais épiscopal de Québec. Un volume in-octavo, avec dix-sept gravures.

Mandements des Evêques de Québec, publiés par Mgr H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon. Six volumes in-octavo.

Notice biographique.—L'abbé David-Henri Têtu, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies.



